



EX-LIBRIS



UNIVERSIDADE DE SÃO PAULO
ESCOLA SUPERIOR DE AGRICULTURA
LUIZ DE QUEIROZ

Nº 13829

OEUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15,
DERRIÈRE L'ODÉON.

OEUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON,

MISES EN ORDRE

PAR M. LE COMTE DE LACEPÈDE.

SECONDE ÉDITION.

TOME SEIZIÈME.



A PARIS,

CHEZ RAPET, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N° 41.

M. DCCC. XXI.

683091 - B.

16

HISTOIRE NATURELLE.

QUADRUPÈDES.

~~~~~

### DE LA GIRAFE.<sup>1</sup>

---

LA girafe est un des premiers, des plus beaux, des plus grands animaux, et qui, sans être nuisible, est en même temps l'un des plus inutiles. La

<sup>1</sup> Mot dérivé de *girnafa*, *siraphah*, *zurnaba*, noms de cet animal en langue arabe, et que les Européens ont adopté depuis plus de deux siècles; *camelopardalis*, en grec et en latin. Pline donne l'étymologie de ce nom composé : *Camelorum*, dit-il, *aliqua similitudo in aliud transfertur animal, nabin Æthiopes vocant, collo similem equo, pedibus et cruribus bovi, camelo capite; albis maculis rutilum colorem distinguuntibus, undè appellata camelopardalis : dictatoris Cæsaris circensibus ludis primum visa Romæ; ex eo subindè cernitur, aspectu magis quàm feritate conspicua : quare etiam ovis feræ nomen invenit.* (Hist. nat., lib. VIII, cap. 18.)

*Girafe*, que les Arabes nomment *zurnapa*, et que les

disproportion énorme de ses jambes, dont celles de devant sont une fois plus longues que celles de derrière, fait obstacle à l'exercice de ses forces : son corps n'a point d'assiette, sa démarche est vacillante, ses mouvements sont lents et contraints; elle ne peut ni fuir ses ennemis dans l'état de liberté, ni servir ses maîtres dans l'état de domesticité : aussi l'espèce en est peu nombreuse, et a toujours été confinée dans les déserts de l'Éthiopie et de quelques autres provinces de l'Afrique méridionale et des Indes. Comme ces contrées é-

Grecs et les Latins nomment *camelopardalis*. Belon, *Obs.*, feuil. 118, fig. *ibid.*, verso.

*Camelopardalis*. *Camelopardalin sacræ litteræ vocant zamer*. Deuter., 14. *Ubi chaldaïca transtatio habet deba; arabica, saraphah; persica, seraphah; septuaginta, camelopardalin; Hieronymus, camelopardum*. Gesner, *Hist. Quad.*, 147, fig., pag. 149. *Ubi legitur, camelopardalis, icon ex chartâ quâdam nuper impressâ Norimbergæ.... Surnapa nomine altitudine ad summum verticem supra quinque orgyas, corniculis duobus ferrei coloris, pilo levi et composito pulchro; diligenter et probè depictum Constantinopoli et in Germaniam transmissum, ann. 1559.*

*Camelopardalis*. Aldrov., *de Quad. bis.*, pag. 927, fig., pag. 931.

*Camelopardalis*. Jonston, *de Quadr.*, pag. 102, fig., tab. 39, 40, 45.

*Camelopardalis*. Prosper Alpin, *Hist. Ægypt.*, tom. II, pag. 236, fig. 4, tab. 14.

*Camelopardalis*. *Cervus cornibus simplicissimis, pedibus anticis longissimis*. Linn., *Syst. nat.*, edit. 10. pag. 66.









*frère pinet*

*M. Cognet sc.*

La Girafe..... Page 5.



toient inconnues des Grecs, Aristote ne fait aucune mention de cet animal; mais Pline en parle, et Oppien le décrit d'une manière qui n'est point équivoque. Le *camelopardalis*, dit cet auteur, a quelque ressemblance au chameau; sa peau est tigrée comme celle de la panthère, et son cou est long comme celui du chameau. Il a la tête et les oreilles petites, les pieds larges, les jambes longues, mais de hauteur fort inégale; celles de devant sont beaucoup plus élevées que celles de derrière, qui sont fort courtes et semblent ramener à terre la croupe de l'animal : sur la tête, près des oreilles, il y a deux éminences semblables à deux petites cornes droites : au reste, il a la bouche comme un cerf, les dents petites et blanches, les yeux brillants, la queue courte, et garnie de poils noirs à son extrémité. En ajoutant à cette description d'Oppien celles d'Héliodore et de Strabon, l'on aura déjà une idée assez juste de la girafe. Les ambassadeurs d'Éthiopie, dit Héliodore, amenèrent un animal de la grandeur d'un chameau, dont la peau étoit marquée de taches vives et de couleurs brillantes, et dont les parties postérieures du corps étoient beaucoup trop basses, ou les parties antérieures beaucoup trop élevées; le cou étoit menu, quoique partant d'un corps assez épais; la tête étoit semblable pour la forme à celle du chameau,

et pour la grandeur n'étoit guère que du double de celle de l'autruche; les yeux paroissent teints de différentes couleurs. La démarche de cet animal étoit différente de celle de tous les autres quadrupèdes, qui portent en marchant leurs pieds diagonalement, c'est-à-dire le pied droit de devant avec le pied gauche de derrière; au lieu que la girafe marche l'amble naturellement en portant les deux pieds gauches ou les deux droits ensemble. C'est un animal si doux, qu'on peut le conduire partout où l'on veut avec une petite corde passée autour de la tête.<sup>1</sup> Il y a, dit Strabon, une grande bête en Éthiopie, qu'on appelle *camelopardalis*, quoiqu'elle ne ressemble en rien à la panthère; car sa peau n'est pas marquée de même : les taches de la panthère sont orbiculaires, et celles de cet animal sont longues, et à peu près semblables à celles d'un faon ou jeune cerf qui a encore la livrée. Il a les parties postérieures du corps beaucoup plus basses que les antérieures, en sorte que vers la croupe il n'est pas plus haut qu'un bœuf, et vers les épaules il a plus de hauteur que le chameau. À juger de sa légèreté par cette disproportion, il ne doit pas courir avec bien de la vitesse. Au reste, c'est un animal doux qui ne fait aucun mal, et qui ne se nourrit que d'herbes et de feuilles.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Héliodore, lib. x.

Strabon, lib. xvi et xvii.

Le premier des modernes qui ait ensuite donné une bonne description de la girafe, est Belon. « J'ai vu, dit-il, au château du Caire, l'animal qu'ils nomment vulgairement *zurnapa* : les Latins l'ont anciennement appelé *camelopardalis*, d'un nom composé de *léopard* et *chameau*; car il est bigarré des taches d'un léopard, et a le cou long comme un chameau. C'est une bête moult belle, de la plus douce nature qui soit, quasi comme une brebis, et autant amiable que nulle autre bête sauvage. Elle a la tête presque semblable à celle d'un cerf, hormis la grandeur, mais portant de petites cornes mousses de six doigts de long, couvertes de poil; mais en tant où il y a distinction de mâle à la femelle, celles des mâles sont plus longues : mais au demeurant, en tant le mâle que la femelle ont les oreilles grandes comme d'une vache, la langue d'un bœuf et noire, n'ayant point de dents dessus la mâchoière; le cou long, droit et grêle; les crins déliés et ronds; les jambes grêles, hautes, et si basses par derrière, qu'elle semble être debout. Ses pieds sont semblables à ceux d'un bœuf; sa queue lui va pendante jusque dessus les jarrets, ronde, ayant les poils plus gros trois fois que n'est celui d'un cheval; elle est fort grêle au travers du corps; son poil est blanc et roux. Sa manière de fuir est semblable à celle d'un chameau; quand elle court, les deux pieds de devant vont ensemble. Elle se couche le ven-

» tre contre terre, et a une dureté à la poitrine et  
 » aux cuisses comme un chameau. Elle ne sauroit  
 » paître en terre, étant debout, sans élargir gran-  
 » dement les jambes de devant, encore est-ce avec  
 » grande difficulté; par quoi il est aisé à croire  
 » qu'elle ne vit aux champs, sinon des branches  
 » des arbres, ayant le cou ainsi long, tellement qu'el-  
 » le pourroit arriver de la tête à la hauteur d'une  
 » demi-pique.<sup>1</sup> »

La description de Gillius me paroît encore mieux faite que celle de Belon. « J'ai vu, dit Gillius (chapitre 9), trois girafes au Caire; elles portent au-dessus du front deux cornes de six pouces de longueur, et au milieu du front un tubercule élevé d'environ deux pouces, et qui ressemble à une troisième corne. Cet animal a seize pieds de hauteur lorsqu'il lève la tête; le cou seul a sept pieds, et il a vingt-deux pieds depuis l'extrémité de la queue jusqu'au bout du nez. Les jambes de devant et de derrière sont à peu près d'égale hauteur; mais les cuisses du devant sont si longues en comparaison de celles de derrière, que le dos de l'animal paroît être incliné comme un toit. Tout le corps est marqué de grandes taches fauves, de figures à peu près carrées.... Il a le pied fourchu comme le bœuf, la lèvre supérieure plus avancée que l'inférieure, la queue menue

<sup>1</sup> *Observations de Belon*, feuell. 118, recto et verso.



» avec du poil à l'extrémité. Il rumine comme le  
 » bœuf, et mange comme lui de l'herbe; il a une  
 » crinière comme le cheval, depuis le sommet de  
 » la tête jusque sur le dos. Lorsqu'il marche, il  
 » semble qu'il boite non-seulement des jambes,  
 » mais des flancs, à droite et à gauche alternati-  
 » vement; et lorsqu'il veut paître ou boire à ter-  
 » re, il faut qu'il écarte prodigieusement les jam-  
 » bes de devant. »

Gesner cite Belon, pour avoir dit que les cornes tombent à la girafe comme au daim.<sup>1</sup> J'avoue que je n'ai pu trouver ce fait dans Belon : on voit qu'il dit seulement ici que les cornes de la girafe sont couvertes de poil; et il ne parle de cet animal que dans un autre endroit, à l'occasion du daim axis, où il dit que « la girafe a le champ » blanc, et les taches phéniciées, semées par-des- » sus, assez larges, mais non pas rousses comme » l'axis.<sup>2</sup> » Cependant ce fait, que je n'ai trouvé nulle part, seroit un des plus importants pour décider de la nature de la girafe : car si ses cornes tombent tous les ans, elle est du genre des cerfs; et au contraire, si ses cornes sont permanentes, elle est de celui des bœufs ou des chèvres. Sans cette connoissance précise, on ne peut pas assurer, comme l'ont fait nos nomenclateurs, que la girafe soit

*Girafis et damis cornua cadunt.* (Belonius, Gesner, *Hist. Quad.*, pag. 148.)

<sup>2</sup> *Observations de Belon*, feuell. 120, recto.

du genre des cerfs; et on ne sauroit assez s'étonner qu'Hasselquist, qui a donné nouvellement une très-longue, mais très-sèche description de cet animal, n'en ait pas même indiqué la nature, et qu'après avoir entassé méthodiquement, c'est-à-dire en écolier, cent petits caractères inutiles, il ne dise pas un mot de la substance des cornes, et nous laisse ignorer si elles sont solides ou creuses, si elles tombent ou non; si ce sont, en un mot, des bois ou des cornes. Je rapporte ici cette description d'Hasselquist, non pas pour l'utilité, mais pour la singularité, et en même temps pour engager les voyageurs à se servir de leurs lumières et à ne pas renoncer à leurs yeux pour prendre la lunette des autres;<sup>1</sup> il est nécessaire de

<sup>1</sup> *Cervus camelopardatis. Caput prominens, labium superius crassum, inferius tenue, nares oblongæ, amplæ, pili rigidi, sparsi in utroque labio anteriùs et ad latera. Supercilia rigida, distinctissima, serie unâ composita. Oculi ad latera capitis, vertici quàm rostro, ut et fronti quàm collo propiores. Dentes, lingua, cornua simplicissima, cylindrica, brevissima, basi crassa in vertice capitis sita, pilosa basi pilis longissimis rigidis tecta, apice pilis longioribus erectis rigidissimis, apicem longitudine superantibus cincta. Apex cornuum in medio horum pilorum obtusus nudus. Eminentia in fronte, infra cornua, inferiùs oblonga humilior, superius elevatior, subrotunda, postice parùm depressa, inæqualis. Auricula ad latera capitis infra cornua ponè illa posita. Collum erectum, compressum, longissimum, versus caput angustissimum, inferiùs latius-*

les prémunir contre l'usage de pareilles méthodes avec lesquelles on se dispense de raisonner, et on se croit d'autant plus savant que l'on a moins d'esprit. En sommes-nous en effet plus avancés, après nous être ennuyés à lire cette énumération de petits caractères équivoques, inutiles? et les descriptions des anciens et des modernes que nous avons citées ci-dessus ne donnent-elles pas de l'animal en question une image plus sensible et des idées plus nettes? C'est aux figures à suppléer à

*cutum. Crura cylindrica anterioribus plus quàm dimidio longioribus. Tuberculum crassum, durum in genu flexum. Ungues bisulci, unguati. Pili brevissimi universum corpus, caput et pedes tegunt. Linea pilis rigidis longioribus per dorsum à capite ad caudam extensa. Cauda teres, lumborum dimidiâ longitudine, non jubata. Color totius corporis, capitis ad pedum ex maculis fuscis et ferrugineis variegatum. Maculae palmari latitudine, figurâ irregulari, in vivo animali ex lucidiori et obscuriore variantes. Magnitudo cameli minoris, longitudo totius à labio superiore ad finem dorsi spith. 24. Longitudo capitis spith. 4. Colli spith. 9 ad 10, pedum anter. spith. 11 ad 13, poster. spith. 7 ad 8, longit. cornuum vix spithamatis. Spatium inter cornua spith.  $\frac{1}{2}$ , longit. pilorum in dorso poll. 3, latit. capitis juxta tuberculum vel eminentiam spith.  $\frac{1}{2}$ , propè maxillam spith. 1, colli utrinquè propè caput spith. 1, in medio spith.  $1\frac{1}{2}$ , ad basin spith. 2 ad 3, latitud. lat. abd. anteriùs spith. 4, poster. spith. 6 ad 7. Crassities peltis ut corii cervi vulgaris... Descriptio antecedens juxta pellem animalis factam; animal verò nondùm vidi. (Voyage d'Hasselquist; Rostock, 1762.)*

tous ces petits caractères, et le discours doit être réservé pour les grands : un seul coup d'œil sur une figure en apprendroit plus qu'une pareille description, qui devient d'autant moins claire qu'elle est plus minutieuse, surtout n'étant point accompagnée de la figure, qui seule peut soutenir l'idée principale de l'objet au milieu de tous ces traits variables et de toutes ces petites images qui servent plutôt à l'obscurcir qu'à le représenter.

On nous a envoyé cette année (1764) à l'Académie des Sciences, un dessin et une notice de la girafe, par laquelle on assure que cet animal, que l'on croyoit particulier à l'Éthiopie, se trouve aussi dans les terres voisines du cap de Bonne-Espérance. Nous eussions bien désiré que le dessin eût été un peu mieux tracé; mais ce n'est qu'un croquis informe et dont on ne peut faire aucun usage. A l'égard de la notice, comme elle contient une espèce de description, nous avons cru devoir la copier ici. « Dans un voyage que l'on fit en 1762,

<sup>1</sup> La girafe ne se trouve point ailleurs qu'en Éthiopie. J'en ai vu deux dans le palais du roi, qu'on y avoit apprivoisées. J'observai que lorsqu'elles vouloient boire, et qu'on leur présentoit de l'eau ou du lait, pour y atteindre il falloit qu'elles écartassent les jambes; autrement, comme ces bêtes sont trop hautes de devant, elles ne pourroient boire quoiqu'elles aient le cou fort long. J'ai observé de mes yeux ce que je rapporte ici. (*Relation de Thévenot*, p. 10 de la *Description des Animaux, etc.*, de Cosmas le Sotitaire.)

» à deux cents lieues dans les terres au nord du  
» cap de Bonne-Espérance, on trouva le *camelo-*  
» *pardalis*, dont le dessin est ci-joint. Il a le corps  
» ressemblant à un bœuf, et la tête et le cou res-  
» semblent au cheval. Tous ceux qu'on a rencon-  
» trés sont blancs avec des taches brunes. Il a deux  
» cornes d'un pied de long sur la tête, et a les pa-  
» tes fendues. Les deux qu'on a tués, et dont la  
» peau a été envoyée en Europe, ont été mesurés  
» comme il suit : la longueur de la tête, un pied  
» huit pouces; la hauteur depuis l'extrémité du  
» pied de devant jusqu'au garrot, dix pieds, et de-  
» puis le garrot jusqu'au-dessus de la tête, sept  
» pieds; en tout, dix-sept pieds de hauteur. La lon-  
» gueur depuis le garrot jusqu'aux reins est de cinq  
» pieds six pouces; celle depuis les reins jusqu'à  
» la queue, d'un pied six pouces : ainsi la longueur  
» du corps entier est de sept pieds; la hauteur de-  
» puis les pieds de derrière jusqu'aux reins est de  
» huit pieds cinq pouces. Il ne paroît pas que cet  
» animal puisse être de quelque service, vu la dis-  
» proportion de sa hauteur et de sa longueur. Il se  
» nourrit de feuilles des plus hauts arbres; et quand  
» il veut boire ou prendre quelque chose à terre,  
» il faut qu'il se mette à genoux. »

En recherchant dans les voyageurs ce qu'ils ont dit de la girafe, je les ai trouvés assez d'accord entre eux : ils conviennent tous qu'elle peut atteindre avec sa tête à seize ou dix-sept pieds de hau-

teur,<sup>1</sup> étant dans sa situation naturelle, c'est-à-dire posée sur ses quatre pieds, et que les jambes du devant sont une fois plus hautes que celles de derrière; en sorte que, quand elle est assise sur sa croupe, il semble qu'elle soit entièrement debout.<sup>2</sup> Ils conviennent aussi qu'à cause de cette dispro-

<sup>1</sup> Prosper Alpin est le seul qui semble donner une autre idée de la grandeur de cet animal en le comparant à un petit cheval. (*Anno 1581, Alexandria vidimus camelopardatem quem Arabes zurnap et nostri girafam appetant; hæc equum parvum elegantissimumque representare videtur*, pag. 236.) Il y a toute apparence que cette girafe, vue par Prosper Alpin, étoit fort jeune, et n'avoit pas encore acquis à beaucoup près tout son accroissement: il en est de même de celle dont Hasselquist a décrit la peau, et qu'il compare pour la grandeur à un petit chameau.

<sup>2</sup> La girafe a les pieds de devant de moitié plus hauts que ceux de derrière, puis portant le corps grêle, droit et long: cela la rend fort haut élevée. Elle a la tête presque semblable à celle du cerf, sinon que ses petites cornes mousses n'ont que demi-pied de long; ses oreilles sont grandes comme celles d'une vache, et n'a point de dents au-dessus de la mâchoire; les crins sont ronds et déliés, ses jambes grêles et semblables à celles d'un cerf et les pieds à ceux d'un taureau. Elle a le corps fort grêle, et la couleur de son poil ressemble à celui d'un loup-cervier: du reste sa manière de faire est fort semblable à celle du chameau. (*Voyage de Villamont; Lyon, 1620, pag. 688.*) J'ai vu deux girafes au château du Caire; elles ont le cou plus grand que le chameau, deux cornes de demi-pied sur la tête, une petite au front; les deux jambes de devant grandes et hautes, et les deux de derrière courtes. (*Cosmographie du Levant, par Thevet; Lyon, 1554, p. 142.*)

portion, elle ne peut pas courir vite; qu'elle est d'un naturel très-doux, et que par cette qualité, aussi-bien que par toutes les autres habitudes physiques, et même par la forme du corps, elle approche plus de la figure et de la nature du chamcau que de celle d'aucun autre animal; qu'elle est du nombre des ruminants, et qu'elle manque, comme eux, de dents incisives à la mâchoire supérieure; et l'on voit, par le témoignage de quelques-uns, qu'elle se trouve dans les parties méridionales de l'Afrique, aussi-bien que dans celles de l'Asie.

Il est bien clair, par tout ce que nous venons d'exposer, que la girafe est d'une espèce unique et très-différente de toute autre : mais si on vouloit la rapprocher de quelque autre animal, ce seroit plutôt du chamcau que du cerf ou du bœuf. Il est vrai qu'elle a deux petites cornes, et que le chamcau n'en a point; mais elle a tant d'autres res-

<sup>1</sup> Dans l'île de Zanzibar, aux environs de Madagascar, il y a une certaine espèce de bête qu'ils appellent *grafe* ou *girafe*, qui a le cou fort long, comme de toise et demie, de laquelle les jambes de devant sont beaucoup plus longues que celles de derrière; elle a petite tête et de diverses couleurs, ainsi que le corps : cette bête est fort douce et privée, ne faisant mal à personne. (*Description des Indes orientales*, par Marc Paul; Paris, 1556, lib. III, pag. 116.)

*Girafa animal adeò sylvaticum ut rarò videri possit.... Homines videns in fugam fertur tametsi non sit multæ velocitatis.* (Leon Afric., *Descript. Afric.*, tom. II, pag. 745.)

semblances avec cet animal, que je ne suis pas surpris que quelques voyageurs lui aient donné le nom de *chameau des Indes*. D'ailleurs l'on ignore de quelle substance sont les cornes de la girafe, et par conséquent si par cette partie elle approche plus des cerfs que des bœufs; et peut-être ne sont-elles ni du bois comme celles des cerfs, ni des cornes creuses comme celles des bœufs ou des chèvres. Qui sait si elles ne sont pas composées de poils réunis, comme celles des rhinocéros, ou si elles ne sont pas d'une substance et d'une texture particulière? Il m'a paru que ce qui avoit induit les nomenclateurs à mettre la girafe dans le genre des cerfs, c'est 1° le prétendu passage de Belon, cité par Gesner,<sup>1</sup> qui seroit en effet décisif s'il étoit réel. 2° Il me semble que l'on a mal interprété les auteurs ou mal entendu les voyageurs lorsqu'ils ont parlé du poil de ces cornes; l'on a cru qu'ils avoient voulu dire que les cornes de la girafe étoient velues comme le refait des cerfs, et de là on a conclu qu'elles étoient de même nature; mais l'on voit au contraire, par les notes citées ci-dessus, que ces cornes de la girafe sont seulement environnées et surmontées de grands poils rudes, et non pas revêtues d'un duvet ou d'un velours, comme le refait du cerf; et c'est ce qui pourroit porter à croire qu'elles sont composées de poils

<sup>1</sup> Gesner, *Hist. Quad.*, pag. 148.



réunis, à peu près comme celles du rhinocéros; leur extrémité, qui est mousse, favorise encore cette idée : et si l'on fait attention que dans tous les animaux qui portent des bois au lieu de cornes, tels que les élans, les rennes, les cerfs, les daims et les chevreuils, ces bois sont toujours divisés en branches ou andouillers, et qu'au contraire les cornes de la girafe sont simples et n'ont qu'une seule tige, on se persuadera aisément qu'elles ne sont pas de même nature, sans quoi l'analogie seroit ici entièrement violée. Le tubercule au milieu de la tête, qui, selon les voyageurs, paroît faire une troisième corne, vient encore à l'appui de cette opinion; les deux autres qui ne sont pas pointues, mais mousses à leur extrémité, ne sont peut-être que des tubercules semblables au premier, et seulement plus élevés. Les femelles, disent tous les voyageurs, ont des cornes comme les mâles, mais un peu plus petites. Si la girafe étoit en effet du genre des cerfs, l'analogie se démentiroit encore ici : car de tous les animaux de ce genre, il n'y a que la femelle du renne qui ait un bois; toutes les autres femelles en sont dénuées, et nous en avons donné la raison. D'autre côté, comme la girafe, à cause de l'excessive hauteur de ses jambes, ne peut paître l'herbe qu'avec peine et difficulté, qu'elle se nourrit principalement et presque uniquement de feuilles et de boutons d'arbres, l'on doit présumer que les cornes, qui sont

le résidu le plus apparent du superflu de la nourriture organique, tiennent de la nature de cette nourriture, et sont par conséquent d'une substance analogue au bois, et semblable à celle du bois de cerf. Le temps confirmera l'une ou l'autre de ces conjectures. Un mot de plus dans la description d'Hasselquist, si minutieuse d'ailleurs, auroit fixé ces doutes et déterminé nettement le genre de cet animal. Mais des écoliers, qui n'ont que la gamme de leur maître dans la tête, ou plutôt dans leur poche, ne peuvent manquer de faire des fautes, des bévues, des omissions essentielles, parce qu'ils renoncent à l'esprit qui doit guider tout observateur, et qu'ils ne voient que par une méthode arbitraire et fautive, qui ne sert qu'à les empêcher de réfléchir sur la nature et les rapports des objets qu'ils rencontrent, et desquels ils ne font que calquer la description sur un mauvais modèle. Comme dans le réel tout est différent l'un de l'autre, tout doit aussi être traité différemment; un seul grand caractère bien saisi décide quelquefois, et souvent fait plus pour la connoissance de la chose que mille autres petits indices : dès qu'ils sont en grand nombre, ils deviennent nécessairement équivoques et communs, et dès lors ils sont au moins superflus, s'ils ne sont pas nuisibles à la connoissance réelle de la Nature, qui se joue des formules, échappe à toute méthode, et ne peut être aperçue que par la vue immé-

diatc de l'esprit, ni jamais saisie que par le coup d'œil du génie.

[Nous ne sommes pas encore assurés que les cornes de la girafe soient permanentes comme celles des bœufs, des gazelles, des chèvres, etc., ou si l'on veut, comme celles du rhinocéros, ni qu'elles se renouvellent tous les ans comme celles des cerfs, quoiqu'elles paroissent être de la même substance que le bois des cerfs; il semble qu'elles croissent pendant les premières années de la vie de l'animal, sans cependant s'élever jamais à une grande hauteur, puisque les plus longues que l'on ait vues n'avoient que douze à treize pouces de longueur, et que communément elles n'ont que six ou huit pouces. C'est à M. Allamand, célèbre professeur à Leyde, que je dois la connoissance exacte de ces cornes. Voici l'extrait de la lettre qu'il a écrite à ce sujet, le 31 octobre 1766, à M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

« J'ai eu l'honneur de vous dire que j'avois ici  
» une jeune girafe empaillée, et vous m'avez paru  
» souhaiter, ainsi que M. de Buffon, de connoître  
» la nature de ses cornes; cela m'a déterminé à en  
» faire couper une, que je vous envoie pour vous  
» en donner une juste idée. Vous observerez que  
» cette girafe étoit fort jeune. Le gouverneur du  
» Cap, de qui je l'ai reçue, m'a écrit qu'elle avoit  
» été tuée couchée auprès de sa mère. Sa hauteur  
» n'est en effet que d'environ six pieds, et par con-

» séquent ses cornes sont courtes et n'excèdent guè-  
 » re la hauteur de deux pouces et demi; elles sont  
 » couvertes partout de la peau bien garnie de poils,  
 » et ceux qui terminent la pointe sont beaucoup  
 » plus grands que les autres, et forment un pinceau  
 » dont la hauteur excède celle de la corne. La base  
 » de ces cornes est large de plus d'un pouce : ainsi  
 » elle forme un cône obtus. Pour savoir si elle est  
 » creuse ou solide, si c'est un bois ou une corne,  
 » je l'ai fait scier dans sa longueur avec le morceau  
 » du crâne auquel elle étoit adhérente; je l'ai trou-  
 » vée solide et un peu spongieuse, sans doute par-  
 » ce qu'elle n'avoit pas encore acquis toute sa con-  
 » sistance. Sa contexture est telle, qu'il ne paroît  
 » point qu'elle soit formée de poils réunis comme  
 » celle du rhinocéros, et elle ressemble plus à cel-  
 » le du bois d'un cerf qu'à toute autre chose; je  
 » dirois même que sa substance n'en diffère point,  
 » si j'étois sûr qu'une corne qu'on m'a donnée de-  
 » puis quelques jours pour une corne de girafe, et  
 » qui m'a été envoyée sous ce nom, en fût vérita-  
 » blement une. Elle est droite, longue d'un demi-  
 » pied, et assez pointue : on y voit encore quelques  
 » vestiges de la peau dont elle a été recouverte,  
 » et elle ne diffère du bois d'un cerf que par la  
 » forme. Si ces observations ne vous suffisent pas,  
 » je vous enverrai avec plaisir ces deux cornes, pour  
 » que vous puissiez les examiner avec M. de Buffon.  
 » Je dois encore remarquer, par rapport à cet ani-

» mal, que je crois qu'on a exagéré en parlant de  
» la différence qu'il y a entre la longueur de ses  
» jambes de devant et celles de derrière; cette dif-  
» férence est assez peu sensible dans la jeune gi-  
» rafe que j'ai. »

Indépendamment de ces deux cornes ou bois qui se trouvent sur la tête de la femelle girafe, aussi-bien que sur celle du mâle, il y a au milieu de la tête, presque à distance égale, entre les narines et les yeux, une excroissance remarquable, qui paroît être un os couvert d'une peau molle, garnie d'un poil doux. Ce tubercule osseux a plus de trois pouces de longueur, et est fort incliné vers le front, c'est-à-dire qu'il fait un angle très-aigu avec l'os du nez. Les couleurs de la robe de cet animal sont d'un fauve clair et brillant, et les taches en général sont de figure rhomboïdale.

Il est maintenant assez probable, par l'inspection de ces cornes solides et d'une substance semblable au bois des cerfs, que la girafe pourroit être mise dans le genre des cerfs, et cela ne seroit pas douteux si l'on étoit assuré que son bois tombe tous les ans; mais il est bien décidé qu'on doit la séparer du genre des bœufs et des autres animaux dont les cornes sont creuses. En attendant, nous considérerons ce grand et bel animal comme faisant un genre particulier et unique : ce qui s'accorde très-bien avec les autres faits de la Nature, qui, dans les grandes espèces, ne double pas ses

productions; car l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, et peut-être la girafe, sont des animaux qui forment des genres particuliers ou des espèces uniques qui n'ont point d'espèces collatérales; c'est un privilège qui ne paroît accordé qu'à la grandeur de ces animaux, qui surpasse de beaucoup celle de tous les autres.

Dans une lettre que j'ai reçue de Hollande, et dont je n'ai pu lire la signature, on m'a envoyé la description et les dimensions d'une girafe, que je vais rapporter ici.

« La girafe est l'animal le plus beau et le plus  
 » curieux que l'Afrique produise. Il a vingt-cinq  
 » pieds de longueur du bout de la tête à la queue.  
 » On lui a donné le nom de *chameau-léopard*, par-  
 » ce qu'il a quelque ressemblance au chameau par  
 » la forme de sa tête, par la longueur de son cou,  
 » etc., et que sa robe ressemble à celle des léopards  
 » par les taches dispersées aussi régulièrement. On  
 » en trouve à quatre-vingts lieues du cap de Bonne-  
 » Espérance, et encore plus communément à une  
 » profondeur plus grande. Cet animal a les dents  
 » comme les cerfs : ses deux cornes sont longues  
 » d'un pied; elles sont droites et grosses comme le  
 » bras, garnies de poil, et comme coupées à leurs  
 » extrémités. Le cou fait au moins la moitié de la  
 » longueur du corps, qui, pour la forme, ressem-  
 » ble assez à celui du cheval. La queue scroit aussi  
 » assez semblable; mais elle est moins garnie de

» poil que celle du cheval. Les jambes ressemblent  
 » assez à celles d'un cerf; les pieds sont garnis de  
 » sabots très-noirs, obtus et écartés. Quand l'ani-  
 » mal saute, il lève ensemble les deux pieds de de-  
 » vant, et ensuite les deux de derrière, comme un  
 » cheval qui auroit les deux jambes de devant at-  
 » tachées : il court mal et de mauvaise grâce; on  
 » peut très-aisément l'attraper à la course. Il porte  
 » toujours la tête très-haut, et ne se nourrit que  
 » des feuilles des arbres, ne pouvant paître l'her-  
 » be à terre, à cause de sa trop grande hauteur. Il  
 » est même forcé de se mettre à genoux pour boi-  
 » re. Les femelles sont en général d'un fauve plus  
 » clair, et les mâles d'un fauve brun. Il y en a aussi  
 » de presque blancs, les taches sont brunes ou noi-  
 » res. Voici les dimensions d'un de ces animaux,  
 » dont les peaux ont été envoyées en Europe.»

|                                                       | pi. | pouc. | lig. |
|-------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Longueur de la tête.                                  | 1   | 8     | »    |
| Hauteur du pied de devant jusqu'au garrot.            | 10  | »     | »    |
| Hauteur du garrot au-dessus de la tête.               | 7   | »     | »    |
| Longueur depuis le garrot jusqu'aux reins.            | 5   | 6     | »    |
| Longueur depuis les reins jusqu'à la queue.           | 1   | 6     | »    |
| Hauteur depuis les pieds de derrière jusqu'aux reins. | 8   | 5     | »    |

J'avois livré cet article sur la girafe à l'impression, lorsque j'ai reçu, le 23 juillet 1775, la belle édition que M. Schneider a faite de mon ouvrage, et dans laquelle j'ai vu, pour la première fois, les excellentes additions que M. Allamand y a jointes :

je ne puis donc mieux faire aujourd'hui que de copier en entier ce que MM. Schneider et Allamand disent au sujet de cet animal.

« M. de Buffon blâme avec raison nos nomenclateurs modernes, de ce qu'en parlant de la girafe ils ne nous disent rien de la nature de ses cornes, qui seules peuvent fournir le caractère propre à déterminer le genre auquel elle appartient, et de ce qu'ils se sont amusés à nous en faire une description sèche et minutieuse, sans y joindre aucune figure. Nous allons remédier à ce double défaut.

» M. Allamand, professeur d'histoire naturelle à l'université de Leyde, a placé, dans le cabinet des curiosités d'histoire naturelle de l'université, la peau bourrée d'une jeune girafe : il a bien voulu nous en communiquer le dessin, que nous avons fait graver dans la planche première, et il y a joint la description suivante.

» M. Tulbagh, gouverneur du cap de Bonne-Espérance, qui a enrichi le cabinet de notre académie de plusieurs curiosités naturelles très-rares, m'a écrit, en m'envoyant la jeune girafe que nous avons ici, qu'elle avoit été tuée par ses chasseurs, fort avant dans les terres, couchée auprès de sa mère, qu'elle tétoit encore. Par-là il est constaté que la girafe n'est pas particulière à l'Éthiopie, comme l'a cru Thévenot.

» Dès que je l'eus reçue, mon premier soin fut



» d'en examiner les cornes , pour éclaircir le dou-  
» te dans lequel est M. de Buffon sur leur sub-  
» stance. Elles ne sont point creuses comme celles  
» des bœufs et des chèvres , mais solides comme le  
» bois des cerfs , et d'une consistance presque sem-  
» blable ; elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles sont  
» minces , droites et simples , c'est-à-dire sans être  
» divisées en branches ou andouillers : elles sont  
» recouvertes dans toute leur longueur de la peau  
» de l'animal , et jusqu'aux trois quarts de leur  
» hauteur ; cette peau est chargée de poils courts ,  
» semblables à ceux qui couvrent tout le corps ;  
» vers leur extrémité , ces poils deviennent plus  
» longs ; ils s'élèvent environ trois pouces au-des-  
» sus du bout mousse de la corne , et ils sont noirs :  
» ainsi ils sont très-différents du duvet qu'on voit  
» sur le refait des cerfs.

» Ces cornes ne paroissent point être composées  
» de ces poils réunis , comme celles du rhinocé-  
» ros : aussi leur substance et leur texture est tout  
» autre. Quand on les scie suivant leur longueur ,  
» on voit que , comme les os , elles sont formées  
» d'une lame dure qui en fait la surface extérieure ,  
» et qui renferme au dedans un tissu spongieux ;  
» au moins cela est-il ainsi dans les cornes de ma  
» jeune girafe : peut-être que les cornes d'une gi-  
» rafe adulte sont plus solides ; c'est ce que M. de  
» Buffon est actuellement en état de déterminer : je  
» lui ai envoyé une des cornes de ma girafe , avec

» celle d'une autre plus âgée, qu'un de mes amis a  
 » reçue des Indes orientales.

» Quoique ces cornes soient solides comme celles des cerfs, je doute qu'elles tombent de même que ces dernières : elles semblent être une excroissance de l'os frontal, comme l'os qui sert de noyau aux cornes creuses des bœufs et des chèvres, et il n'est guère possible qu'elles s'en détachent. Si mon doute est fondé, la girafe fera un genre particulier, différent de ceux sous lesquels on comprend les animaux dont les cornes tombent, et ceux qui ont des cornes creuses, mais permanentes.

» Les girafes adultes ont au milieu du front un tubercule qui semble être le commencement d'une troisième corne : ce tubercule ne paroît point sur la tête de la nôtre, qui vraisemblablement étoit encore trop jeune.

» Tous les auteurs tant anciens que modernes, qui ont décrit cet animal, disent qu'il y a une si grande différence entre la longueur de ses jambes, que celles de devant sont une fois plus hautes que celles de derrière. Il n'est pas possible qu'ils se soient trompés sur un caractère si marqué : mais j'ose assurer qu'à cet égard la girafe doit changer beaucoup en grandissant ; car, dans la jeune que nous avons ici, la hauteur des jambes postérieures égale celle des jambes antérieures ; ce qui n'empêche pas que le train de devant

» ne soit plus haut que celui de derrière , et cela à  
» cause de la différence qu'il y a dans la grosseur  
» du corps , comme on le voit dans la figure : mais  
» cette différence n'approche pas de ce qu'on en  
» dit , comme on pourra le conclure par les dimen-  
» sions que je vais donner.

» Le cou de la girafe est ce qui frappe le plus  
» ceux qui la voient pour la première fois : il n'y a  
» aucun quadrupède qui l'ait aussi long , sans en  
» excepter le chameau , qui d'ailleurs fait replier  
» son cou en diverses façons ; ce qu'il ne paroît pas  
» que la girafe puisse faire.

» Sa couleur est d'un blanc sale , parsemé de ta-  
» ches fauves , ou d'un jaune pâle , fort près les  
» unes des autres au cou , plus éloignées dans le  
» reste du corps , et d'une figure qui approche du  
» parallélogramme ou du rhombe.

» La queue est mince par rapport à la longueur  
» et à la taille de l'animal ; son extrémité est garnie  
» de poils ou plutôt de crins noirs , qui ont sept à  
» huit pouces de longueur.

» Une crinière composée de poils roussâtres , de  
» trois pouces de longueur , et inclinée vers la par-  
» tie postérieure du corps , s'étend depuis la tête  
» tout le long du cou jusqu'à la moitié du dos ; là ,  
» elle continue à la distance de quelques pouces :  
» mais les poils qui la forment sont penchés vers  
» la tête , et près de l'origine de la queue elle sem-  
» ble recommencer , et s'étendre jusqu'à son extré-

» mité; mais les poils en sont fort courts, et à peine les distingue-t-on de ceux qui couvrent le reste du corps.

» Ses paupières, tant les supérieures que les inférieures, sont garnies de cils formés par une rangée de poils fort roides; on en voit de semblables, mais clair-semés et plus longs, autour de la bouche.

» Sa physionomie indique un animal doux et docile, et c'est là ce qu'en disent ceux qui l'ont vue vivante.

» Cette description de la girafe, ajoutée à ce qu'en dit M. de Buffon d'après divers auteurs, et accompagnée de la figure que j'ai jointe ici, suffit pour en donner des idées plus justes que celles qu'on en a eues jusqu'à présent; il n'y manque que les dimensions de ses principales parties. Les voici :

|                                                                                            | pi. | pouc. | lig. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. | 5   | 7     | 6    |
| Hauteur du train de devant.                                                                | 4   | 5     | »    |
| Hauteur du train de derrière.                                                              | 4   | »     | 5    |
| Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.                | »   | 9     | 7    |
| Circonférence du bout du museau, prise derrière les naseaux.                               | »   | 9     | 5    |
| Circonférence de la tête, prise au-dessus des yeux.                                        | 1   | 5     | 9    |
| Contour de l'ouverture de la bouche.                                                       | »   | 11    | 6    |
| Distance entre les angles de la mâchoire inférieure.                                       | »   | 5     | »    |

DE LA GIRAFE.

51

|                                                                                   | pi. | pouc. | lig. |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Distance entre les naseaux.                                                       | »   | 1     | 2    |
| Distance entre les yeux, mesurée en ligne droite.                                 | »   | 6     | 5    |
| Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.                                           | »   | 1     | 9    |
| Distance entre les deux paupières ouvertes.                                       | »   | 1     | 1    |
| Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres.                           | »   | 6     | 6    |
| Distance entre l'angle postérieur et les cornes.                                  | »   | 3     | 6    |
| Longueur des cornes.                                                              | »   | 2     | 9    |
| Distance d'une corne à l'autre, prise au bas.                                     | »   | 1     | 9    |
| Distance des cornes aux oreilles.                                                 | »   | 2     | 9    |
| Longueur des oreilles.                                                            | »   | 6     | »    |
| Largeur de la base, mesurée sur la courbure.                                      | »   | 2     | 5    |
| Distance entre les deux oreilles, prise au bas.                                   | »   | 4     | 6    |
| Longueur du cou.                                                                  | 2   | 4     | 8    |
| Circonférence près de la tête.                                                    | 1   | »     | »    |
| Circonférence près des épaules.                                                   | 2   | »     | »    |
| Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.                      | 3   | 11    | 4    |
| Circonférence devant les jambes de derrière.                                      | 5   | 7     | 7    |
| Longueur du tronçon de la queue.                                                  | 1   | 3     | 5    |
| Circonférence à son origine.                                                      | »   | 7     | »    |
| Hauteur des jambes de devant, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine. | 3   | 1     | 5    |
| Hauteur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jusque sous le ventre. | 3   | 1     | »    |
| Longueur des sabots.                                                              | »   | 4     | 1    |
| Hauteur des sabots.                                                               | »   | 2     | 7    |
| Largeur des deux sabots dans les pieds de devant.                                 | »   | 3     | 5    |
| Largeur des deux sabots dans les pieds de derrière.                               | »   | 3     | 5    |
| Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant.              | 1   | 1     | 6    |
| Circonférence prise sur les pieds de derrière.                                    | 1   | »     | »    |

» Je ne donne point ici les circonférences du ge-  
 » nou, du boulet, ni du paturon, non plus que  
 » les longueurs des différentes parties qui compo-  
 » sent les jambes, parce qu'il ne m'a pas été possi-  
 » ble de les prendre sur une peau bourrée, où ces  
 » différentes parties ne sont pas exactement déter-  
 » minées. »

On voit, par cette description, non-seulement la grande intelligence, mais la circonspection et la prudence que M. Allamand met dans les sujets qu'il traite. J'aurois fait copier sa planche pour accompagner sa description : mais comme sa girafe étoit fort jeune, j'ai cru que je devois m'en dispenser. Je ferai seulement une observation au sujet des cornes que le même M. Allamand a eu la bonté de m'envoyer : je doute beaucoup que la plus longue ait appartenu à une girafe ; elle n'a nul rapport de proportion avec les autres, qui sont très-grosses, relativement à leur longueur, tandis que celle-ci est menue, c'est-à-dire fort longue pour sa grosseur. Il est dit dans la description anonyme rapportée ci-dessus, que les girafes adultes ont les cornes *longues d'un pied et grosses comme le bras* ; si celle-ci, qui est longue d'un demi-pied, étoit en effet une corne de girafe, elle seroit deux fois plus grosse qu'elle ne l'est : d'ailleurs cette prétendue corne de girafe m'a paru si semblable à la dague d'un dague, c'est-à-dire au premier bois d'un jeune cerf, que je crois qu'on

peut, sans se tromper, la regarder comme telle.

Mais je serois assez de l'avis de M. Allamand, au sujet de la nature des cornes de girafe : le tubercule qui, dans cet animal, fait, pour ainsi dire, une troisième corne au milieu du chanfrein, ce tubercule, dis-je, est certainement osseux ; les deux petites cornes sciées étoient adhérentes au crâne sans être appuyées sur des meules, elles doivent donc être regardées comme des prolongements osseux de cette partie. D'ailleurs le poil ou plutôt le crin dont elles sont environnées et surmontées ne ressemble en rien au velours du refait des cerfs ou des daims : ces crins paroissent être permanents, ainsi que la peau dont ils sortent ; et dès-lors la corne de la girafe ne sera qu'un os qui ne diffère de celui de la vache que par son enveloppe, celui-ci étant recouvert d'une substance cornée ou corne creuse, et celui de la girafe couvert seulement de poil et de peau.]

[Lorsque nous avons donné la première addition à l'article de cet animal, dont la hauteur surpasse celle de tous les autres animaux quadrupèdes, nous n'avions pu recueillir encore que des notions imparfaites, tant par rapport à sa conformation qu'à ses habitudes. Avec quelque soin que nous eussions comparé tout ce qui a été écrit au sujet de la girafe par les anciens naturalistes et les modernes, nous ignorions encore si elle portoit sur la tête des bois ou des cornes ; et, quoique la

figure que nous avons donnée de cet animal fût moins défectueuse qu'aucune de celles que l'on avoit publiées avant nous, cependant nous avons reconnu qu'elle n'étoit point exacte à plusieurs égards. M. Gordon, observateur très-éclairé, que nous avons cité plusieurs fois avec éloge, a fait un second voyage dans l'intérieur de l'Afrique méridionale : il a vu et pris plusieurs girafes; et les ayant examinées avec attention, il en a envoyé à M. Allamand un dessin que j'ai fait copier et graver.<sup>1</sup> Nous y joindrons plusieurs détails intéressants sur les habitudes et la conformation de cet animal si remarquable par sa grandeur.

Les girafes se trouvent, dit-il, vers le vingt-huitième degré de latitude méridionale, dans les pays habités par des Nègres, que les Hottentots appellent *Brinas* ou *Briquas*; l'espèce ne paroît pas être répandue vers le sud au-delà du vingt-neuvième degré, et ne s'étend à l'est qu'à cinq ou six degrés du méridien du Cap. Les Cafres, qui habitent les côtes orientales de l'Afrique, ne connoissent point les girafes; il paroît aussi qu'aucun voyageur n'en a vu sur les côtes occidentales de ce continent, dont elles habitent seulement l'intérieur. Elles sont confinées dans les limites que nous venons d'indi-

<sup>1</sup> Voyez planche 65. Cette figure remplace celle dont on vient de parler, qui avoit été faite d'après un dessin envoyé du cap de Bonne-Espérance, rectifiée dans quelques points d'après le chevalier Brucc. (*Note de l'Éditeur.*)



quer vers le sud, l'est et l'ouest, et du côté du nord on les retrouve jusqu'en Abyssinie, et même dans la Haute-Égypte.

Lorsque ces animaux sont debout et en repos, leur cou est dans une position verticale. Leur hauteur, depuis la terre jusqu'au-dessus de la tête, est, dans les adultes, de quinze à seize pieds. La girafe que j'ai fait représenter et dont la dépouille est dans le cabinet de M. Allamand, étoit haute de quinze pieds deux pouces. Sa longueur étoit peu proportionnée à sa hauteur : elle n'avoit que cinq pieds cinq pouces de longueur de corps, mesurée en droite ligne depuis le devant de la poitrine jusqu'à l'anus. Le train de devant, mesuré depuis terre jusqu'au-dessus des épaules, avoit neuf pieds onze pouces de hauteur; mais celui de derrière n'étoit haut que de huit pieds deux pouces.

On a cru qu'en général la grande différence de hauteur qui se trouve entre le derrière et le devant de la girafe provenoit de l'inégalité de hauteur dans les jambes : mais M. Gordon a envoyé à M. Allamand tous les os d'une des jambes de devant et d'une des jambes de derrière; elles sont à peu près de la même longueur, comme on pourra le voir par les dimensions rapportées à la fin de cet article, en sorte que l'inégalité des deux trains ne peut être attribuée à cette cause, mais provient de la grandeur des omoplates et des apophyses épineuses des vertèbres du dos. L'os de l'o-

moplate a deux pieds de longueur, et les premières apophyses épineuses sont longues de plus d'un pied; ce qui suffit pour que le train de devant soit plus élevé que celui de derrière d'environ un pied huit à neuf pouces, comme on peut le voir dans le squelette de cet animal.

La peau de la girafe est parsemée de taches rousses ou d'un fauve foncé sur un fond blanc. Ces taches sont très-près l'une de l'autre, et de figure rhomboïdale ou ovale et même ronde. La couleur de ces taches est moins foncée dans les femelles et dans les jeunes mâles que dans les adultes, et toutes en général deviennent plus brunes et même noires à mesure que l'animal vieillit. Pline a écrit que le caméléopard, qui est le même animal que la girafe, avoit des taches blanches sur un fond roussâtre; et en effet, lorsqu'on voit de loin une girafe, elle paroît presque entièrement rousse, parce que les taches sont beaucoup plus grandes que les espaces qu'elles laissent entre elles, de façon que ces intervalles semblent être des taches blanches semées sur un fond roussâtre. La forme de la tête de la girafe a quelque ressemblance avec celle de la tête d'une brcbis : sa longueur est de plus de deux pieds; le cerveau est très-petit; elle est couverte de poils parsemés de taches semblables à celles du corps, mais plus petites. La lèvre supérieure dépasse l'inférieure de plus de deux pouces; il y a huit dents incisives

assez petites dans la mâchoire inférieure; et comme dans tout autre animal ruminant, il ne s'en trouve point dans la mâchoire supérieure.

Joseph Barbaro, cité par Aldrovande, a écrit que la girafe a une langue ronde, déliée, violette, longue de deux pieds, et qu'elle s'en sert comme d'une main pour cueillir les feuilles dont elle se nourrit : mais c'est une erreur, et M. Gordon a reconnu, dans toutes les girafes qu'il a prises et disséquées, que la langue de ces animaux ressemble par la forme et la substance à la langue des gazelles; et il a reconnu aussi que leur structure intérieure est à peu près la même, et que la vésicule du fiel est fort petite.

Les yeux sont grands, bien fendus, brillants, et le regard en est doux. Leur plus long diamètre est de deux pouces neuf lignes, et les paupières sont garnies de poils longs et roides en forme de cils; et il n'y a point de larmier au bas des yeux.

La girafe porte au-dessus du front deux cornes un peu inclinées en arrière. Nous avons déjà pensé, d'après celle que M. Allamand nous avoit envoyée, qu'elles ne tomboient pas chaque année comme les bois des cerfs, mais qu'elles étoient permanentes comme celles des bœufs, des béliers, etc. Notre opinion a été entièrement confirmée par les observations de M. Allamand sur une tête décharnée qu'il a dans sa collection. Les cornes de la girafe sont une excroissance de l'os du front,

dont elles font partie, et sur lequel elles s'élèvent à la hauteur de sept pouces; leur circonférence à la base est de plus de neuf pouces; leur extrémité est terminée par une espèce de gros bouton. Elles sont recouvertes d'une peau garnie de poils noirs, et plus longs vers l'extrémité, où ils forment une sorte de pinceau qui manque cependant à plusieurs individus, vraisemblablement parce qu'ils les usent en se frottant contre les arbres. Ainsi les cornes de la girafe ne sont pas des bois, mais des cornes comme celles des bœufs, et elles n'en diffèrent que par leur enveloppe, les cornes des bœufs étant renfermées dans une substance cornée, et celles de la girafe étant seulement recouvertes d'une peau garnie de poils.

Indépendamment de ces deux cornes, il y a au milieu du front un tubercule qu'on prendroit, au premier coup d'œil, pour une troisième corne, mais qui n'est qu'une excroissance spongieuse de l'os frontal, d'environ quatre pouces de diamètre sur deux pouces de hauteur. La peau qui le couvre est quelquefois calleuse et dégarnie de poils, à cause de l'habitude qu'ont ces animaux de frotter leur tête contre les arbres.

Les oreilles ont huit à neuf pouces de longueur; et l'on remarque entre les oreilles et les cornes deux protubérances composées de glandes qui forment un assez gros volume.

Le cou a six pieds de longueur; ce qui donne

à chaque vertèbre une si grande épaisseur, que le cou ne peut guère se fléchir. Il est à l'extérieur garni en-dessus d'une crinière qui commence à la tête, et qui se termine au-dessus des épaules dans les adultes, mais qui s'étend jusqu'au milieu du dos dans les jeunes girafes. Les poils qui la composent sont longs de trois pouces, et forment des touffes alternativement plus ou moins foncées.

La partie du dos qui est près des épaules est fort élevée; il s'abaisse ensuite; il se relève et se rabaisse encore vers la queue, qui est très-mince et a deux pieds de longueur. Elle est couverte de poils très-courts, et son extrémité est garnie d'une touffe de poils noirs aplatis, très-forts, et longs de deux pieds. Les Nègres se servent de ces crins de girafe pour lier les anneaux de fer et de cuivre qu'ils portent en forme de bracelet.

Le ventre, élevé au-dessus de terre de cinq pieds sept pouces vers la poitrine, et seulement de cinq pieds vers les jambes de derrière, est couvert de poils blanchâtres. Les jambes sont tachetées comme le reste du corps, jusqu'au canon, qui est sans tache et d'un blanc sale.

Les sabots sont beaucoup plus hauts par-devant que par-derrière, et ne sont point surmontés d'ergots comme dans les autres animaux à pieds fourchus.

D'après toutes les comparaisons que l'on a pu faire entre les mâles et les femelles, soit pour la forme,

soit pour les couleurs, on n'y a pas trouvé de différence sensible; et il n'y en a qu'une qui est réelle, c'est celle de la grandeur, les femelles, étant toujours plus petites que les mâles. Elles ont quatre mamelles, et cependant ne portent ordinairement qu'un petit; ce qui s'accorde avec ce que nous savons de tous les grands animaux, qui communément ne produisent qu'un seul petit à chaque portée.

Quoique le corps de ces animaux paroisse disproportionné dans plusieurs de leurs parties, ils frappent cependant les regards, et attirent l'attention par leur beauté, lorsqu'ils sont debout et qu'ils relèvent leur tête. La douceur de leurs yeux annonce celle de leur naturel. Ils n'attaquent jamais les autres animaux, ne donnent point de coups de tête, comme les béliers; et ce n'est que quand ils sont aux abois qu'ils se défendent avec les pieds, dont ils frappent alors la terre avec violence.

Le pas de la girafe est un amble; elle porte ensemble le pied de derrière et celui de devant du même côté; et, dans sa démarche, le corps paroît toujours se balancer. Lorsqu'elle veut précipiter son mouvement, elle ne trotte pas, mais galope en s'appuyant sur les pieds de derrière; et alors, pour maintenir l'équilibre, le cou se porte en arrière lorsqu'elle élève ses pieds de devant, et en avant lorsqu'elle les pose à terre : mais en général les mouvements de cet animal ne sont pas très-vifs; cependant, comme ses jambes sont très-longues,

qu'elle fait de très-grands pas, et qu'elle peut marcher de suite pendant très-long-temps, il est difficile de la suivre et de l'atteindre même avec un bon cheval.

Ces animaux sont fort doux, et l'on peut croire qu'il est possible de les apprivoiser et de les rendre domestiques; néanmoins ils ne le sont nulle part, et dans leur état de liberté ils se nourrissent des feuilles et des fruits des arbres, que, par la conformation de leur corps et la longueur de leur cou, ils saisissent avec plus de facilité que l'herbe qui est sous leurs pieds, et à laquelle ils ne peuvent atteindre qu'en pliant les genoux.

Leur chair, surtout celle des jeunes, est assez bonne à manger, et leurs os sont remplis d'une moelle que les Hottentots trouvent exquise : aussi vont-ils souvent à la chasse des girafes, qu'ils tuent avec leurs flèches empoisonnées. Le cuir de ces animaux est épais d'un demi-pouce. Les Africains s'en servent à différents usages; ils en font des vases où ils conservent de l'eau.

Les girafes habitent uniquement dans les plaines : elles vont en petites troupes de cinq ou six, et quelquefois de dix ou douze; cependant l'espèce n'est pas très-nombreuse. Quand elles se reposent, elles se couchent sur le ventre; ce qui leur donne des callosités au bas de la poitrine et aux jointures des jambes.

Nous croyons devoir ajouter ici les dimensions

d'une girafe tuée par M. Gordon dans le pays des grands Namaquas.]

|                                                                                                                                                                               | pi. | pouc. | lig. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Hauteur mesurée en ligne droite, depuis la plante des pieds de devant jusqu'au-dessus du tubercule qui est sur la tête, lorsque l'animal a le cou dressé perpendiculairement. | 15  | 2     | »    |
| Longueur depuis le bout du museau le long du cou, ou en suivant la courbure du corps jusqu'à l'origine de la queue.                                                           | 13  | 6     | »    |
| Longueur du corps depuis la poitrine jusqu'à l'anus en droite ligne.                                                                                                          | 5   | 7     | 7    |
| Longueur en suivant la courbure.                                                                                                                                              | 5   | 10    | »    |
| Hauteur jusqu'au-dessus du garrot en ligne droite.                                                                                                                            | 9   | 11    | »    |
| Hauteur en suivant la courbure.                                                                                                                                               | 10  | 4     | »    |
| Hauteur du train de derrière jusqu'au-dessus de la croupe en ligne droite.                                                                                                    | 8   | 2     | »    |
| Hauteur suivant la courbure.                                                                                                                                                  | 8   | 8     | 6    |
| Hauteur de la partie inférieure du corps au-dessus du terrain près de la poitrine.                                                                                            | 5   | 7     | 6    |
| Hauteur entre les jambes de derrière.                                                                                                                                         | 5   | »     | »    |
| Circonférence du corps derrière les jambes de devant.                                                                                                                         | 10  | »     | »    |
| Circonférence derrière les jambes de derrière.                                                                                                                                | 8   | 4     | 6    |
| Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusque derrière les éminences qui sont entre les cornes et les oreilles.                                                        | 2   | 4     | 4    |
| Distance entre le bout du museau et le milieu des yeux.                                                                                                                       | 1   | 6     | 6    |
| Longueur des yeux.                                                                                                                                                            | »   | 2     | 4    |
| Longueur de la prunelle dans sa plus grande dimension.                                                                                                                        | »   | 3     | »    |
| Longueur dans sa plus courte dimension.                                                                                                                                       | »   | 1     | »    |
| Longueur des cornes.                                                                                                                                                          | »   | 7     | »    |
| Circonférence des cornes à leur base.                                                                                                                                         | »   | 11    | »    |
| Circonférence des cornes près du sommet.                                                                                                                                      | »   | 7     | »    |



## DE LA GIRAFE.

45

|                                                                               | pi. | pouc. | lig. |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Distance entre les bases des cornes.                                          | »   | 2     | »    |
| Distance entre leurs extrémités.                                              | »   | 4     | »    |
| Longueur des oreilles.                                                        | »   | 9     | »    |
| Circonférence des oreilles près de leur base.                                 | »   | 10    | »    |
| Circonférence de la tête devant les cornes.                                   | 3   | 7     | 4    |
| Circonférence derrière les dents incisives.                                   | 1   | 8     | »    |
| Longueur du cou.                                                              | 5   | 11    | 6    |
| Circonférence du cou près de la tête.                                         | 2   | 6     | 6    |
| Circonférence du cou à son milieu.                                            | 3   | »     | »    |
| Circonférence près des épaules.                                               | 5   | 3     | »    |
| Longueur de la queue et de ses crins.                                         | 4   | 3     | »    |
| Longueur de la poitrine en ligne droite.                                      | 1   | 7     | »    |
| Longueur de la partie postérieure du corps.                                   | 2   | 2     | 3    |
| Longueur de la jambe de devant, depuis la plante du pied jusqu'au coude.      | 3   | 2     | 3    |
| Longueur depuis le coude jusqu'à l'épaule.                                    | 2   | 7     | 3    |
| Circonférence de la jambe de devant à l'endroit où elle est le plus mince.    | 1   | 2     | »    |
| Circonférence à son milieu au-dessus du coude.                                | 1   | 10    | »    |
| Circonférence près du corps.                                                  | 3   | 6     | 3    |
| Longueur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jusqu'aux genoux. | 2   | 10    | 3    |
| Longueur depuis le genou jusqu'au bout du fémur.                              | 3   | 11    | 3    |
| Circonférence de la jambe de derrière à l'endroit le plus mince.              | 1   | 1     | 6    |
| Circonférence à son milieu au-dessus du genou.                                | 2   | »     | »    |
| Circonférence près du corps.                                                  | 5   | »     | »    |
| Hauteur de la partie antérieure des sabots.                                   | »   | 4     | »    |
| Hauteur de leur partie postérieure.                                           | »   | 1     | »    |
| Longueur de la plante du pied de devant.                                      | »   | 9     | »    |
| Sa largeur.                                                                   | »   | 6     | »    |
| Longueur de la plante du pied de derrière.                                    | »   | 8     | »    |
| Sa largeur.                                                                   | »   | 5     | 9    |

*Dimensions des différentes parties du squelette de la girafe, envoyé par M. Gordon à M. Allamand.*

Un très-fort ligament sert à l'animal à soutenir et diriger son cou : ce ligament s'étend le long des vertèbres dorsales au-dessus de leurs apophyses épineuses ; il est adhérent à toutes les cervicales, et il a sa direction au bas de celle qui est immédiatement au-dessous de l'atlas.

|                                                                                  | pi. | pouc. | lig. |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput. | 2   | 1     | 2    |
| Sa circonférence près des cornes.                                                | 5   | 1     | 3    |
| Sa circonférence où finissent les os du nez.                                     | »   | 11    | 9    |
| Longueur de la mâchoire inférieure.                                              | 1   | 7     | 10   |
| Longueur de ses branches.                                                        | »   | 9     | »    |
| Largeur des dents mâchelières supérieures.                                       | »   | 1     | »    |
| Largeur des dents mâchelières inférieures.                                       | »   | »     | 8    |
| Largeur de l'ouverture des narines.                                              | »   | 5     | 11   |
| Le plus grand diamètre des orbites.                                              | »   | 3     | »    |
| Distance entre les orbites et l'extrémité des os du nez.                         | »   | 10    | »    |
| Longueur des cornes.                                                             | »   | 7     | 6    |
| Circonférence de leurs bases.                                                    | »   | 9     | 10   |
| Circonférence de leur extrémité arrondie.                                        | »   | 6     | 3    |
| Circonférence au-dessous de cet arrondissement.                                  | »   | 6     | »    |
| Hauteur du tubercule qui est sur le front.                                       | »   | 2     | »    |
| Longueur de sa base.                                                             | »   | 3     | 11   |
| Longueur du cou.                                                                 | 5   | 3     | 6    |
| Longueur de l'atlas.                                                             | »   | 5     | »    |
| Circonférence de l'atlas à l'endroit le plus mince.                              | »   | 8     | 2    |

|                                                                                       | pi. | pouc. | lig. |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Longueur de la troisième vertèbre du cou, qui est la plus longue.                     | »   | 11    | »    |
| Longueur de la septième, qui est la plus courte.                                      | »   | 8     | 8    |
| Circonférence de cette dernière vertèbre.                                             | 1   | 3     | »    |
| Longueur de la colonne vertébrale, depuis le cou jusqu'à l'os sacrum.                 | 4   | »     | »    |
| Longueur de l'os sacrum.                                                              | »   | 9     | »    |
| Longueur des cinq fausses vertèbres du coc-cix, qui sont le commencement de la queue. | »   | 11    | »    |
| Longueur des treize osselets qui forment les vertèbres de la queue.                   | »   | 10    | »    |
| Largeur de la partie la plus large des os des hanches.                                | 1   | 4     | 3    |
| Distance entre les os des hanches qui forment le grand bassin.                        | 2   | 4     | »    |
| Diamètre de la plus grande ouverture du petit bassin.                                 | 1   | 1     | 6    |
| Diamètre de sa plus petite ouverture.                                                 | »   | 10    | 1    |
| Diamètre de la cavité cotyloïde.                                                      | »   | 3     | »    |
| Longueur du trou ovalaire.                                                            | »   | 3     | 2    |
| Sa largeur.                                                                           | »   | 2     | 4    |
| Longueur de l'apophyse épineuse de la première vertèbre dorsale.                      | »   | 9     | »    |
| Longueur de celle de la seconde vertèbre.                                             | 1   | 1     | »    |
| Longueur de celle de la troisième, qui est la plus longue.                            | 1   | 3     | »    |
| Longueur de celle de la quatrième.                                                    | 1   | 1     | 6    |
| Longueur de celle de la quatorzième, qui est la dernière des vertèbres du dos.        | »   | 4     | 6    |
| Longueur de l'apophyse épineuse de la première des vertèbres lombaires.               | »   | 4     | »    |
| Longueur de celle de la seconde.                                                      | »   | 4     | 6    |
| Longueur de celle de la troisième.                                                    | »   | 4     | 7    |
| Longueur de celle de la cinquième et dernière des vertèbres lombaires.                | »   | 2     | 10   |
| Longueur du sternum.                                                                  | 2   | »     | »    |

|                                                           | pi. | po. | lig. |
|-----------------------------------------------------------|-----|-----|------|
| Longueur de la longue côte, suivant la courbure.          | 3   | »   | »    |
| Longueur du cartilage par lequel elle adhère au sternum.  | »   | 8   | »    |
| Largeur de la grosse côte.                                | »   | 2   | »    |
| Longueur de l'omoplate.                                   | 2   | 2   | »    |
| Largeur de sa base.                                       | »   | 9   | »    |
| Sa circonférence à l'endroit le plus étroit.              | »   | 9   | 6    |
| Hauteur de son épine à l'endroit le plus élevé.           | »   | 2   | »    |
| Diamètre de la cavité glénoïde.                           | »   | 3   | 4    |
| Longueur de l'humérus.                                    | 1   | 6   | 6    |
| Sa circonférence à l'endroit le plus mince.               | »   | 7   | 8    |
| Longueur de l'os du coude.                                | 2   | 7   | 5    |
| Longueur de l'olécrâne.                                   | 1   | »   | »    |
| Circonférence de l'os du coude à l'endroit le plus mince. | »   | 8   | 6    |
| Longueur du canon de la jambe de devant.                  | 2   | 4   | 6    |
| Sa circonférence à l'endroit le plus mince.               | »   | 7   | 10   |
| Longueur du fémur.                                        | 1   | 8   | »    |
| Sa circonférence à l'endroit le plus mince.               | »   | 8   | 9    |
| Longueur du tarse.                                        | »   | 7   | »    |
| Longueur du tibia.                                        | 1   | 11  | »    |
| Sa circonférence à l'endroit le plus mince.               | »   | 9   | »    |
| Longueur du canon de la jambe postérieure.                | 2   | 4   | 6    |
| Sa circonférence à l'endroit le plus mince.               | »   | 7   | »    |
| Longueur de la rotule.                                    | »   | 3   | 6    |
| Sa plus grande largeur.                                   | »   | 3   | »    |
| Épaisseur de la rotule.                                   | »   | 2   | »    |
| Longueur des os sésamoïdes.                               | »   | »   | 6    |
| Longueur de la première phalange des doigts.              | »   | 4   | 6    |
| Longueur de la seconde phalange.                          | »   | 2   | 1    |
| Longueur de la troisième phalange.                        | »   | 3   | 4    |

DES GAZELLES.<sup>1</sup>

Nous avons reconnu treize espèces, ou du moins treize variétés bien distinctes dans les animaux qu'on appelle *gazelles*; et dans l'incertitude où nous sommes si ce ne sont que des variétés, ou si ce seroient en effet des espèces réellement différentes, nous avons cru devoir les présenter ensemble, en leur assignant néanmoins à chacune un nom particulier, qui, dans le premier cas, ne sera qu'une dénomination précaire, et pourra, dans le second, devenir le nom spécifique et propre à l'espèce. Le premier de ces animaux, et le seul auquel nous conserverons le nom générique de *gazelle*, est la gazelle commune,<sup>2</sup> qui se trouve en Syrie, en Mésopotamie et dans les autres

<sup>1</sup> En arabe, *gazal*, nom générique que l'on a donné à plusieurs animaux d'espèces différentes.

<sup>2</sup> Doreas, *Dorcadæ Libycæ ventre sunt albo, qui color eis ad laparas usque adscendit, ad ventrem verò utrinquè latera nigris vittis distinguuntur; reliqui corporis color rufus aut flavus est et pedes quidem eis longi sunt, oculi nigri, cornibus caput ornatur et longissimas aures habent.* (Ælian, *De Nat. Anim.*, lib. XIV, cap. 15.)

Algazel ex *Africâ*. Hernand., *Hist. Mex.*, pag. 893.

*Hireus cornibus teretibus, arcuatis, ab imo ad summum ferè annulatis, apice tantummodò levi..... Gazella africana.* La gazelle d'Afrique. Brisson, *Regn. anim.*, pag. 69.

provinces du Levant, aussi-bien qu'en Barbarie et dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique. Les cornes de cette gazelle ont environ un pied de longueur; elles portent des anneaux entiers à leur base, et ensuite des demi-anneaux jusqu'à une petite distance de leur extrémité, qui est lisse et pointue; elles sont non-seulement environnées d'anneaux, mais sillonnées longitudinalement par de petites stries : les anneaux marquent les années de l'accroissement; ils sont ordinairement au nombre de douze ou treize. Les gazelles en général, et celle-ci en particulier, ressemblent beaucoup au chevreuil par la forme du corps, par les fonctions naturelles, par la légèreté des mouvements, la grandeur et la vivacité des yeux, etc. Et comme le chevreuil ne se trouve point dans le pays qu'habite la gazelle, on seroit d'abord tenté de croire qu'elle n'est qu'un chevreuil dégénéré, ou que celui-ci n'est qu'une gazelle dénaturée par l'influence du climat et par l'effet de la différente nourriture. Mais les gazelles diffèrent du chevreuil par la nature des cornes : celles du chevreuil sont une espèce de bois solide, qui tombe et se renouvelle tous les ans, comme celui du cerf; les cornes des gazelles, au contraire, sont creuses et permanentes, comme celles de la chèvre. D'ailleurs le chevreuil n'a point de vésicule du fiel, au lieu que les gazelles ont cette vésicule comme les chèvres. Les gazelles ont, comme le chevreuil, des larmiers









*Trébe pins*

1. La Gazelle . . . . .

Page 47 |

2. La Corne . . . . .

*Neepers se*

51.



ou enfoncements au - devant de chaque œil : elles lui ressemblent encore par la qualité du poil, par la blancheur des fesses, et par les brosses qu'elles ont sur les jambes; mais ces brosses dans le chevreuil sont sur les jambes de derrière, au lieu que dans les gazelles elles sont sur les jambes de devant. Les gazelles paroissent donc être des animaux mi-partis, intermédiaires entre le chevreuil et la chèvre : mais lorsque l'on considère que le chevreuil est un animal qui se trouve également dans les deux continents; que les chèvres, au contraire, ainsi que les gazelles, n'existoient pas dans le Nouveau-Monde, on se persuade aisément que ces deux espèces, les chèvres et les gazelles, sont plus voisines l'une de l'autre qu'elles ne le sont de l'espèce du chevreuil. Au reste, les seuls caractères qui appartiennent en propre aux gazelles, sont les anneaux transversaux avec les stries longitudinales sur les cornes, les brosses de poils aux jambes de devant, une bande épaisse et bien marquée de poils noirs, bruns ou roux, au bas des flancs, et enfin trois raies de poils blanchâtres qui s'étendent longitudinalement sur la face interne de l'oreille. (Voyez dans la note ci-dessous<sup>1</sup> la description de cette espèce de gazelle par Fabius Columna.)

<sup>1</sup> *Algazel ex Africâ, animal exoticum....., ex Africâ Neapolim missum; magnitudine capræ, capreoli dicti, cui toto habitu primâ facie simile, nisi quod cornibus nulli magis quàm hirco similitioribus sit præ-*

La seconde gazelle est un animal qui se trouve au Sénégal, où M. Adanson nous a dit qu'on l'appeloit *kevel*. Il est un peu plus petit que la gazelle commune, et à peu près de la grandeur de nos petits chevreuils. Il diffère aussi de la gazelle en ce que ses yeux sont beaucoup plus grands, et que ses cornes, au lieu d'être rondes, sont aplaties sur

*ditum.... Pilo est brevi, levi, flavicante, et in ventre et lateribus candicante sicut in internis femorum et brachiorum, illoque capreoto molliori. Attitudo illius in posterioribus, quæ sublimiora sunt anterioribus tibiis, tres spithamas æquat. Corpus obesius, et collum crassius habet; cruribus et tibiis admodum gracile: ungulis bisulcis admodum dissectis, illisque tenuibus, et hircinis oblongioribus, et acutioribus similitudine alces, et nigricantibus. Caudam habet dodrantem ferè pilosam, hircinam et à medio usque ad extremum nigrescentem..... Hilaris aspectu facies; oculi magni, nigri, lucidi, læti; aures longæ, magnæ, patulæ, in prospectu elatæ, illæque intus canaliculatæ quinquefido strigium ordine nigricante, extumentibus circa illas striis pilosis candicantibus; et lineâ tenui circumducta..... Cornua pedem romanum longa, retrorsum inclinata, hircina, ex nigro castaneo colore cochleatim striata et interno situ ad invicem sinuata, et post dilatationem reflexa, atque deindè in extremo parùm acie resupinata.... Nasus colore magis rufo, sicuti ex oculis parallelæ ordine lineæ nigricans dependet ad os usque, reliquis candicantibus. Nares et labia, os et lingua nigrescunt, quod satis dum ruminabat observavimus; dentibus, ovium modo, exiguis et vix conspicuis; vocem edit non absimilem suillæ. (Fab. Columnæ, Annot. et Addit. in Rerum. Med. Nov. Hisp. Nardi. Ant. Recchi.... Hernand., Hist. Mex., pag. 893 et 894.)*

les côtés : cet aplatissement des cornes n'est pas une différence qui provienne de celle du sexe ; les gazelles mâles et femelles les ont rondes ; les kevels mâles et femelles les ont plates , ou , pour mieux dire , comprimées. Au reste , le kevel ressemble en entier à la gazelle , et a comme elle le poil court et fauve , les fesses et le ventre blancs , la queue noire , la bande brune au - dessous des flanes , les trois raies blanches dans les oreilles , les cornes noires et environnées d'anneaux , les stries longitudinales entre les anneaux , etc. ; mais il est vrai que le nombre de ces anneaux est plus grand dans le kevel que dans la gazelle : elle - en n'en a ordinairement que douze ou treize ; le kevel en a au moins quatorze , et souvent jusqu'à dix-huit et vingt.

Le troisième animal est celui que nous appellerons *corine* , du nom *korin* , qu'il porte au Sénégal. Il ressemble beaucoup à la gazelle et au kevel ; mais il est encore plus petit que le kevel , et ses cornes sont de beaucoup plus menues , plus courtes et plus lisses que celles de la gazelle et du kevel , les anneaux qui environnent les cornes de la corine étant très-peu proéminents et à peine sensibles. M. Adanson , qui a bien voulu me communiquer la description qu'il a faite de cet animal , dit qu'il paroît tenir un peu du chamois , mais qu'il est beaucoup plus petit , n'ayant que deux pieds et demi de longueur et moins de deux pieds

de hauteur; qu'il a les oreilles longues de quatre pouces et demi, la queue de trois pouces, les cornes de six pouces de longueur et de six lignes seulement d'épaisseur; qu'elles sont distantes l'une de l'autre de deux pouces à leur naissance, et de cinq à six pouces à leur extrémité; qu'elles portent, au lieu d'anneaux, des rides transversales, annulaires, fort serrées les unes contre les autres dans la partie inférieure, et beaucoup plus distantes dans la partie supérieure de la corne; que ces rides, qui tiennent lieu d'anneaux, sont au nombre de près de soixante; qu'au reste la corine a le poil court, luisant et fourni, fauve sur le dos et les flancs, blanc sous le ventre et sous les cuisses, avec la queue noire, et qu'il y a dans cette même espèce de la corine des individus dont le corps est tigré de taches blanchâtres semées sans ordre.

Ces différences que nous venons d'indiquer entre la gazelle, le kevel et la corine, quoique fort apparentes, surtout pour la corine, ne nous semblent pas essentielles, ni suffisantes pour faire de ces animaux des espèces réellement différentes; ils se ressemblent si fort à tous autres égards, qu'ils nous paroissent au contraire être tous trois de la même espèce, laquelle seulement a subi, par l'influence du climat et de la nourriture, plus ou moins de variétés : car le kevel et la gazelle diffèrent beaucoup moins entre eux que la corine, dont les cornes surtout ne sont pas semblables à

celles des deux autres ; mais tous trois ont les mêmes habitudes naturelles, se rassemblent en troupes, vivent en société et se nourrissent de la même manière ; tous trois sont d'un naturel doux, et s'accoutument à la domesticité ; tous trois ont aussi la chair très-bonne à manger. Nous nous croyons donc fondés à conclure que la gazelle et le kevel sont certainement de la même espèce, et qu'il est incertain si la corine n'est qu'une variété de cette même espèce, ou si c'est une espèce différente.

Nous avons au Cabinet du Roi les dépouilles, en tout ou en partie, de ces trois différentes gazelles, et nous avons de plus une corne qui a beaucoup de ressemblance avec celles de la gazelle et du kevel, mais qui est beaucoup plus grosse. Cette corne est aussi gravée dans Aldrovande.<sup>1</sup> Sa grosseur et sa longueur semblent indiquer un animal plus grand que la gazelle commune, et elle nous paroît appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeiran*, et les Persans *ahu*. Cet animal, selon Olearius, ressemble en quelque sorte à notre daim, sinon qu'il est plutôt roux que fauve, et que les cornes sont sans andouillers, couchées sur le dos,<sup>2</sup> etc.; et selon M. Gmelin, qui le dési-

<sup>1</sup> Lib. 1, *De bisulcis*, cap. 21.

<sup>2</sup> Nous avons vu tout le jour, en très-grand nombre, une espèce de cerfs que les Turcs appellent *tzeiran*, et les Perses *ahu*, qui ressemblent en quelque façon à nos daims, sinon qu'ils sont plutôt roux que fauves, et leur bois n'a

gne sous le nom de *dsheren*, il ressemble au chevreuil, à l'exception des cornes, qui, comme celles du bouquetin, sont creuses et ne tombent jamais.<sup>1</sup> Cet auteur ajoute qu'à mesure que les cor-

point d'andouillers, mais il est uni et couché sur le dos. Ils sont fort vites, et l'on n'en voit, à ce que l'on nous a dit, qu'en la province de Mokau et auprès de Scamachie, de Karrabach et de Merragé. (*Relation d'Olearius*, tom. I, pag. 413.)

<sup>1</sup> On m'apporta une espèce de chevreuil appelé *dsheren* dans la langue du pays; il ressemble au chevreuil commun, excepté qu'il a les cornes du bouquetin et qu'elles ne tombent jamais. Cet animal a cela de particulier, qu'à mesure que ses cornes prennent de l'accroissement, le larynx (le mot allemand, traduit littéralement, veut dire *la pomme d'Adam*) augmente de volume; de sorte que l'on voit dans un vieux animal une enflure considérable sous le cou. Le docteur Messerschmid prétend que ce chevreuil a une aversion absolue pour l'eau; mais je n'en ai pu rien savoir, et les habitants de Tongus m'ont dit au contraire que quand cet animal étoit chassé il se jetoit souvent dans l'eau pour se sauver; et le brigadier Bucholz, à Selinginsk, m'a raconté qu'il en avoit élevé et apprivoisé tellement un, qu'il suivoit à la nage son domestique, qui alloit souvent dans une île sur le Selinga, ce qu'il n'auroit sûrement pas fait, s'il avoit eu cette aversion naturelle. Au reste ces chevreuils sont aussi légers à la course que les saïgas des bords de l'Irtich. (*Voyage de M. Gmelin en Sibérie*, tom. II, pag. 205 et suivantes. Traduction de l'allemand, communiquée par M. le marquis de Montmirail.)

1°. M. Gmelin a donné depuis dans les *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Pétersbourg* une description plus étendue de cet animal, sous la dénomination de *caprea cam-*



nes prennent de l'accroissement, le cartilage du larynx grossit au point de former sous la gorge une proéminence considérable lorsque l'animal est âgé. Selon Kœmpfer, l'ahu ne diffère en rien

*pestris gutturosa*, de laquelle nous croyons devoir donner ici la traduction par extrait. Cet animal ressemble au chevreuil, par la forme du corps, la grandeur, la couleur et la démarche..... Il manque de dents incisives à la mâchoire supérieure; le mâle diffère de la femelle, en ce qu'il a des cornes et une protubérance au gosier; ses cornes sont un peu comprimées à la base, annelées dans une grande partie de leur longueur, et lisses à la pointe; leur couleur est noirâtre, et tout-à-fait noire à l'extrémité : elles sont permanentes, et ne tombent pas comme celles du chevreuil... On voit une grosse protubérance de cinq pouces de longueur et de trois pouces de largeur sous le gosier du mâle; elle est moindre dans les jeunes animaux, et n'est pas sensible dans ceux qui n'ont pas encore un an; elle croît à mesure que les cornes croissent..... Cette protubérance dépend de la conformation du larynx et de l'orifice de la trachée-artère, qui dans cet animal sont extrêmement grands..... La femelle est entièrement semblable à la femelle du chevreuil..... Cet animal diffère de l'*ibex imberbis* ou saïga, en ce que le saïga a le nez fendu et assez large comme le bélier, au lieu que celui-ci a le nez uni et pointu comme le chevreuil..... Les Mongales et même les Russes connoissent cet animal sous le nom de *dseren*, ils appellent la femelle *oua*, etc. (*Nov. Comment. Acad. Petropolitanae*, tom. V, pag. 347 et suiv.)

2°. Le secrétaire de l'académie de Pétersbourg ajoute, à ce que dit ici M. Gmelin, que dans les manuscrits de Messerschmid, cet animal est indiqué sous les noms *ohna*, *dseren* et *scharchoeschi*, chez les Mongales. (*Ibidem*, pages 56 et 57.)

du cerf par la figure; mais il se rapproche des chèvres par les cornes, qui sont simples, noires, annelées jusqu'au-delà du milieu de leur longueur, etc. Quelques autres voyageurs<sup>2</sup> ont aussi fait mention de cette espèce de gazelle sous les noms corrompus de *geiran* et de *jairain*, qu'il est aisé de rapporter, aussi-bien que celui de *dshe-ren*, au nom primitif *tzeiran*. Cette gazelle est commune dans la Tartarie méridionale, en Perse, en Turquie, et paroît aussi se trouver aux Indes orientales.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> *Ipsum animal (ahu) à cervis nihil habet dissimile præter barbam et cornua non ramosa quibus se capri-no generi adsociat; cornua sunt simplicia, atra, rotundis annulis ultra mediam usque longitudinem distincta, levia et quasi ad modulum tornata; in mari quidem surrecta, pedalis longitudinis, in medio levi arcu disjuncta, fastigiis rectis mutuò utcunquè imminentibus; in fœminâ verò præparva vel nulla.* (Kœmpfer, *Amœnitates*, pag. 404.)

Les descriptions que donne ici Kœmpfer de l'animal ahu et de l'animal pasen, ne s'accordent point avec les figures, et il ne seroit pas impossible que son pasen (fig. 1) ne fût en effet l'ahu (fig. 2); il n'y a rien ici de précis que les noms.

<sup>2</sup> Sur la route de Tauris à Kom, nous vîmes une espèce d'animaux sauvages fort bons à manger, que les Persans appellent *geirans* ou *gazelles*... (*Voyage de Gemelli Careri*, tom. II, pag. 63.)

Il y a une infinité de gazelles dans les déserts de la Mésopotamie, les Turcs les appellent *jairain*. (*Voyage de la Boullayc-le-Gouz*, pag. 247.)

<sup>3</sup> Il n'y a point de gibier ou de venaison qu'on ne trouve

Nous devons ajouter à ces quatre premières espèces ou races de gazelles deux autres animaux qui leur ressemblent en beaucoup de choses : le premier s'appelle *koba* au Sénégal, où les Français l'ont nommé *grande vache brune*; le second, que nous appellerons *kob*, est aussi un animal du Sénégal, que les Français y ont appelé *petite vache brune*. Les cornes du kob ont beaucoup de ressemblance et de rapport à celles de la gazelle et du kevel; mais la forme de la tête est différente, le museau est plus long, et il n'y a point d'enfoncements ou de larmiers sous les yeux. Le koba est beaucoup plus grand que le kob : celui-ci est comme un daim, et celui-là comme un cerf. Par les notices que nous a données M. Adanson, et que nous publions avec bien de la reconnaissance, il paroît que le koba ou grande vache brune a cinq pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; qu'il a la tête longue de quinze pouces, les oreilles de neuf et les cornes de dix-neuf à vingt pouces; que ces cornes sont aplaties par les côtés, et environnées de onze ou douze anneaux, au lieu que celles du kob ou petite vache brune n'ont que huit ou neuf anneaux, et ne sont longues que d'environ un pied.

Le septième animal de cette espèce ou de ce

dans les forêts de Guzurate, particulièrement des daims, des chevreuils, des ahus et des ânes sauvages. (*Voyage de Mandetsto*, tom. II, pag. 195.)

genre est une gazelle qui se trouve dans le Levant, et plus communément encore en Égypte<sup>1</sup> et en Arabie. Nous l'appellerons de son nom arabe, *algazel*. Cct animal est de la forme des autres gazelles, et à peu près de la grosseur d'un daim : mais ses cornes sont très-longues, assez menues, peu courbées jusqu'à leur extrémité, où elles se courbent davantage; elles sont noires et presque lisses, les anneaux étant très-légers, excepté vers la base, où ils sont un peu mieux marqués : elles ont près de trois pieds de longueur, tandis que celles de la gazelle n'ont communément qu'un pied, celles du kevel quatorze ou quinze pouces, et celles de la corine (lesquelles néanmoins ressemblent le plus à celles-ci) six ou sept pouces seulement.

<sup>1</sup> *Gazella indica cornibus rectis longissimis, nigris, propè caput tantùm annulatis; cornua tres propemodùm pedes longa, recta, propè imum seu basin tantùm circumscriptis seu annulatis eminentibus cincta, reliquâ parte tota glabra et nigricantia. Animal ipsum ad cervi platycerotis damæ vulgò dicti magnitudinem accedit pilo cinereo, caudâ pedem circiter longâ, pilis longis innascentibus hirtâ. Hæc D. Tancred Robinson, è pelle animalis suffultâ in regiæ societatis musco suspensa. Cæterum hujus animalis cornua pluries vidimus in muscis curiosorum.* (Ray, *Syn. quad.*, pag. 79.)

Les naturalistes nous paroissent avoir donné mal à propos le nom de *gazelle d'Inde* à cette espèce; on verra, par les témoignages des voyageurs, qu'elle ne se trouve qu'en Égypte, en Arabie, et dans le Levant.

*Gazellæ quibus Ægyptus abundat.* (Prosper Alpin, *Hist. Ægypt.*, pag. 252, tab. 14, fig. 1.)

Le huitième animal est celui qu'on appelle vulgairement la *gazelle du bézoard*, que les Orientaux appellent *pasan*, et à laquelle nous conserverons ce nom. Une corne de cette gazelle est très-bien représentée dans les *Éphémérides d'Allemagne*,<sup>1</sup> et la figure de l'animal même a été donnée par Kœmpfer<sup>2</sup> : mais cette figure de Kœmpfer pêche en ce que les cornes ne sont pas assez longues ni assez droites : et d'ailleurs sa description ne nous paroît pas exacte ; car il dit que cet animal du bézoard porte une barbe comme le bouc, et néanmoins la figure qu'il en donne est sans barbe : ce qui nous paroît plus conforme à la vérité ; car en

<sup>1</sup> *Missum mihi Hamburgo his diebus fuit ab amico.... Schellamero..... cornu..... capri bezoardici.... Longitudine et facie quâ hic depingitur, durum ac rigidum, fibris rectis per longitudinem cornu excurrentibus tanquam callis (nescio an ætatis indicibus) ad medium circiter ubi sensim etanguescunt quasi, aut planiores redduntur, exasperatum; intus cavum, pendens uncias octo cum duobus drachmis.... (Jacobus Bontius, lib. 1, de Med. Indorum, notis ad cap. 45.) Videtur figuræ bezoardici cornu mihi propius accedere dum ita scribit: « Capræ istæ non absimiles valdè sunt capris europæis, nisi quòd habeant erecta ac longiora cornua, » etc. » (De cornu capri bezoardici. Obs. Jo. Dan. Majoris. *Ephemer.*, ann. 8, 1677.)*

*Amœnitates*, pag. 398.

Cette sorte d'animal où l'on trouve le bézoard, se nomme *bazan*, et la pierre *bazar*, chez les Perses où il y en a beaucoup. (*Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. II, pag. 121.)

général les gazelles n'ont point de barbe, c'est même le principal caractère qui les distingue des chèvres. Cette gazelle est de la grandeur de notre bouc domestique, et elle a le poil, la figure et l'agilité du cerf. Nous avons vu de cet animal un crâne surmonté de ses cornes, et deux autres cornes séparées. Les cornes qui sont gravées dans Aldrovande<sup>1</sup> ressemblent beaucoup à celles-ci. Au reste, ces deux espèces, l'algazel et le pasan, nous paroissent très-voisines l'une de l'autre; elles sont aussi du même climat, et se trouvent dans le Levant, en Égypte, en Perse, en Arabie, etc. : mais l'algazel n'habite guère que dans les plaines, et le pasan dans les montagnes. Leur chair est aussi très-bonne à manger.

La neuvième gazelle est un animal qui, selon M. Adanson, s'appelle *nanguueur* ou *nanguer* au Sénégal : il a trois pieds et demi de longueur, deux pieds et demi de hauteur; il est de la forme et de la couleur du chevreuil, fauve sur les parties supérieures du corps, blanc sous le ventre et sur les fesses, avec une tache de cette même couleur sous le cou. Ses cornes sont permanentes comme celles des autres gazelles, et n'ont qu'environ six ou sept pouces de longueur; elles sont noires et rondes; mais ce qu'elles ont de très-particulier, c'est qu'elles sont fort courbées à la poin-

*De Quad. bisulcis*, pag. 765, cap. 24. *De orige.*

te en avant, à peu près comme celles du chamois le sont en arrière. Ces nanguers sont de très-jolis animaux, et fort faciles à apprivoiser. Tous ces caractères, et principalement celui des petites cornes recourbées en avant, m'ont fait penser que le nanguer pourroit bien être le dama ou daim des anciens. *Cornua rupicapris in dorsum adunca, damis in adversum*, dit Plinc.<sup>1</sup> Or, les seuls animaux qui aient les cornes aussi courbées, sont les nanguers dont nous venons de parler : on doit donc présumer que le nanguer des Africains est le dama des anciens; d'autant qu'on voit, par un autre passage de Plinc, que le dama ne se trouvoit qu'en Afrique,<sup>2</sup> et qu'enfin, par les témoignages de plusieurs autres auteurs anciens,<sup>3</sup> on voit aussi que c'étoit un animal timide, doux, et qui n'avoit de ressourccs que dans la légèreté de sa course. L'animal dont Caius a donné la description et la figure sous le nom de *dama Plinii*, se trouvant, selon le témoignage même de cet auteur, dans le nord de la Grande-Bretagne et en Espagne, ne peut pas être le daim de Pline, puisque celui-ci dit qu'il ne se trouve qu'en Afrique.<sup>4</sup> D'ailleurs •

<sup>1</sup> *Hist. nat.*, lib. xi, cap. 37.

<sup>2</sup> *Sunt et damæ et pygargi et strepsicerotes..... Hæc transmarini situs mittunt.* (*Hist. nat.*, lib. viii, cap. 53.)

<sup>3</sup> Horace, Virgile, Martial, etc.

<sup>4</sup> *Hæc icon damæ est quam et caprarum genere indicat pilus, aruncus, figura corporis atque cornua, nisi*

cet animal, désigné par Caius, porte une barbe de chèvre, et aucun des anciens n'a dit que le dama eût une barbe. Je crois donc que ce prétendu dama décrit par Caius n'est qu'une chèvre, dont les cornes s'étant trouvées un peu courbées en avant à leur extrémité, comme celles de la gazelle commune, lui ont fait penser que ce pouvoit être le dama des anciens; et d'ailleurs ce caractère des cornes recourbées en avant, qui est en effet l'indice le plus sûr du dama des anciens, n'est bien marqué que dans le nanguer d'Afrique. Au reste, il paroît, par les notices de M. Adanson, qu'il y a trois espèces ou variétés de ces nanguers, qui ne diffèrent entre eux que par les couleurs du poil, mais qui tous ont les cornes plus ou moins courbées en avant.

La dixième gazelle est un animal très-commun en Barbarie et en Mauritanie, que les Anglais ont appelé *antilope*,<sup>1</sup> et auquel nous conserverons

*quod his in adversum adunca, cum cæteris in aversum acta sint. Capræ magnitudine est dama et colore dorcadis..... Est amicus quidam meus Anglus, qui mihi certâ fide retulit in partibus Britannicæ septentrionibus eam reperiri sed adventitiam. Vidit is apud nobilem quemdam cui dono dabatur; accepi à quibusdam eam in Hispaniâ nasci.* (Caius et Gesner, *Hist. quad.*, pag. 306.)

*Strepsiceros.* Plinii, *Hist. nat.* lib. VIII, cap. 55.

Gazelle. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, part. 1, pag. 95, fig., pl. 11.

*Gazella africana, the antilope.* Ray, *Syn. quadrup.*, pag. 79.









*Trope puz*

1. L. Izerran .....

Page 55

2. L. Antilope .....

*Plec pers*

62



ce nom. Il est de la taille de nos plus grands chevreuils; il ressemble beaucoup à la gazelle et au kevel, et néanmoins il en diffère par un assez grand nombre de caractères pour qu'on doive le regarder comme un animal d'une autre espèce. L'antilope a les larmiers plus grands que la gazelle : ses cornes ont environ quatorze pouces de longueur; elles se touchent, pour ainsi dire, à la base, et sont distantes à la pointe de quinze ou seize pouces; elles sont environnées d'anneaux et de demi-anneaux moins relevés que ceux de la gazelle et du kevel; et ce qui caractérise plus particulièrement l'antilope, c'est que les cornes ont une double flexion symétrique et très-remarquable, en sorte que les deux cornes prises ensemble représentent assez bien la forme d'une lyre antique. L'antilope a, comme les autres gazelles, le poil fauve sur le dos et blanc sous le ventre; mais ces deux couleurs ne sont pas séparées au bas des flanes par une bande brune ou noire, comme dans la gazelle, le kevel, la corine, etc. Nous n'avons au Cabinet du Roi que le squelette de cet animal.<sup>1</sup>

Il nous paroît qu'il y a dans les antilopes, comme dans les autres gazelles, des races ou des espèces différentes entre elles. 1° Nous avons au Cabinet du Roi une corne qu'on ne peut attribuer

<sup>1</sup> On peut voir la figure de l'animal même dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, part. II, pag. 24, planche 59.

qu'à une antilope beaucoup plus grande que celle dont nous venons de parler : nous l'appellerons *lidmée*, du nom que, selon le docteur Shaw, les Africains donnent aux antilopes.<sup>1</sup> 2° Nous avons vu au cabinet de M. le marquis de Marigny,<sup>2</sup> dont le goût s'étend également aux objets des beaux-arts et à ceux de la belle Nature, une espèce d'arme offensive, composée de deux cornes pointues et longues d'environ un pied et demi, qui, par leur double flexion, nous paroissent appartenir à une antilope plus petite que les autres : elle doit être très-commune dans les Grandes-Indes, car les prêtres gentils portent cette espèce d'arme comme une marque de dignité.<sup>3</sup> Nous appellerons cet ani-

<sup>1</sup> Aux royaumes de Tunis et d'Alger, outre la gazelle ordinaire qui est très-commune, il y en a encore une autre espèce qui a la même couleur et la même figure, avec cette différence pourtant qu'elle est de la taille de notre chevreuil, et que ses cornes ont quelquefois deux pieds de long; les Africains l'appellent *lidmée*, et je crois que c'est le *strepsiceros* ou l'*addace* des anciens. (*Voyage du docteur Shaw*, pag. 314.)

Commandeur des ordres du roi, directeur et ordonnateur général des bâtimens de sa majesté.

<sup>3</sup> Les gazelles aux Indes ne sont pas tout-à-fait comme celles des autres pays; elles ont même beaucoup plus de cœur, et à l'extérieur on les distingue par les cornes. Les gazelles ordinaires les ont grises, et moins longues de la moitié que celles des Indes, qui les ont noirâtres et longues d'un grand pied et demi; ces cornes vont en serpentant jusqu'à la pointe comme une vis, et les faquirs et

mal *antilope des Indes*, dans l'idée où nous sommes que ce n'est qu'une simple variété de l'antilope d'Afrique.

En reprenant tous les animaux que nous venons d'exposer, nous avons donc déjà douze espèces ou variétés distinctes dans les gazelles; savoir : 1° la gazelle commune, 2° le kevel, 3° la corine, 4° le tzeiran, 5° le koba ou grande vache brune, 6° le kob ou petite vache brune, 7° l'algazel ou gazelle d'Égypte, 8° le pasan ou la prétendue gazelle du bézoard, 9° le nangucr, ou dama des anciens, 10° l'antilope, 11° le lidmée, 12° et enfin l'antilope des Indes. Après les avoir soigneusement comparées entre elles, nous croyons 1° que la gazelle commune, le kevel et la corine ne sont que trois variétés de la même espèce; 2° que le tzeiran, le koba et le kob sont tous trois des variétés d'une autre espèce. 3° Nous présumons que l'algazel et le pasan ne sont aussi que deux variétés de la même espèce, et nous pensons que le nom de *gazelle du bézoard*, qu'on a donné au pasan, n'est point un caractère distinctif; car nous croyons être en état de

santons en portent ordinairement deux qui sont jointes..., et ils s'en servent comme d'un petit bâton à deux bouts. (*Relation du Voyage de Thévenot*, tom. III, pag. 111 et 112.)

Celles du cabinet de M. le marquis de Marigny ne portent point d'anneaux ou de vis, elles paroissent avoir été usées et polies d'un bout à l'autre.

prouver que le bézoard oriental ne vient pas seulement du pasan, mais de toutes les gazelles et chèvres qui habitent les montagnes de l'Asie. 4° Il nous paroît que les nanguers, dont les cornes sont courbées en avant, et qui font ensemble deux ou trois variétés particulières, ont été indiqués par les anciens sous le nom de *dama*, 5° que les antilopes, qui sont au nombre de trois ou quatre, et qui diffèrent de toutes les autres par la double flexion de leurs cornes, ont aussi été connues des anciens et désignées par les noms de *strepsiceros*<sup>1</sup> et d'*addax*. Tous ces animaux se trouvent en Asie et en Afrique, c'est-à-dire dans l'ancien continent; et nous n'ajouterons pas à ces cinq espèces principales, qui contiennent douze variétés très-distinctes, deux ou trois autres espèces du Nouveau-Monde, auxquelles on a aussi donné le nom vague de *gazelles*, quoiqu'elles soient différentes de toutes celles que nous venons d'indiquer : ce seroit augmenter la confusion, qui n'est déjà que trop grande ici. Nous donnerons, dans un des articles suivants, l'histoire de ces animaux d'Amérique, sous leurs vrais noms *mazame*, *temamaçame*, etc., et nous nous contenterons de parler actuellement des animaux de ce genre qui se trouvent en Afri-

<sup>1</sup> *Erecta autem cornua, rugarumque ambitu contorta, et in leve fastigium exacuta (ut tyras diceres) strepsiceroti quem addacem Africa appellat.* (Plin., *Hist. nat.*, lib. 11, cap. 57.)



que et en Asie : pour plus grande clarté et pour simplifier les objets, nous renvoyons également à des articles subséquents plusieurs autres animaux de ce même climat d'Afrique et d'Asie, qu'on a encore regardés comme des gazelles ou comme des chèvres, et qui cependant ne sont ni gazelles ni chèvres, mais paroissent être intermédiaires entre les deux; ces animaux sont le bubale ou vache de Barbarie, le condoma, le guib, la chèvre de Grimm, etc., sans compter les chevrotains, qui ressemblent beaucoup aux plus petites chèvres ou gazelles, et dont nous avons déjà fait un article particulier.

Il est maintenant aisé de voir combien il étoit difficile d'arranger toutes ces bêtes, qui sont au nombre de plus de trente, dix chèvres, douze ou treize gazelles, trois ou quatre bubales, autant de chevrotains et de mazams, tous différents entre eux; plusieurs absolument inconnus, les autres présentés pêle-mêle par les naturalistes, et tous pris les uns pour les autres par les voyageurs. Aussi c'est pour la troisième fois que j'écris aujourd'hui leur histoire, et j'avoue que le travail est ici bien plus grand que le produit; mais au moins j'aurai fait ce qu'il étoit possible de faire avec les matériaux donnés et les connoissances acquises, que j'ai encore eu plus de peine à rassembler qu'à employer.

En comparant les indications que nous ont laissés les anciens, et les notices que l'on trouve dans

les auteurs modernes, avec les connoissances que nous avons acquises, nous reconnoîtrons au sujet des gazelles, 1° que le *δορκάς* d'Aristote n'est point la gazelle, mais le chevreuil, et que cependant ce même mot *δορκάς* a été employé par Élien non-seulement pour désigner les chèvres sauvages en général mais particulièrement la gazelle de Libye ou gazelle commune; 2° que le *strepsiceros* de Pline ou l'addax des Africains est l'antilope; 3° que le *dama* de Pline est le nanguer de l'Afrique et non pas notre daim, ni aucun autre animal d'Europe; 4° que le *πρόξ* d'Aristote est le même que le *ζόρκες* d'Élien, et encore le même que le *πλατυκέρως* des Grecs plus récents, et que les Latins ont adopté ce mot *platyceros* pour désigner le daim; *animalium quorumdam cornua in palmas finxit natura, digitosque emisit ex iis, undè platycerotas vocant*, dit Pline; 5° que le *πύγαργος* des Grecs est probablement la gazelle d'Égypte ou celle de Perse, c'est-à-dire l'algazel ou le pasan. Le mot *pygargus* n'est employé par Aristote que pour désigner un oiseau, et cet oiseau est l'aigle à queue blanche; mais Élien et Pline se sont servis du même mot pour désigner un quadrupède. Or, l'étymologie de *pygargus* indique, 1° un animal à fesses blanches, tel que les chevreuils ou les gazelles; 2° un animal timide, les anciens s'imaginant que les fesses blanches étoient un indice de timidité, et attribuant l'intrépidité d'Hercule à ce qu'il avoit les fesses

noires. Mais comme presque tous les auteurs qui parlent du pygargus quadrupède font aussi mention du chevreuil, il est clair que ce nom de *pygargus* ne peut s'appliquer qu'à quelque espèce de gazelle différente du dorcas libyca ou gazelle commune, et du strepsiceros ou antilope, desquelles les mêmes auteurs font aussi mention. Nous croyons donc que le pygargus désigne l'al-gazel ou gazelle d'Égypte, qui devoit être connue des Grecs, comme elle l'étoit des Hébreux; car l'on trouve ce nom *pygargus* dans la version des Septante (*Deutéronome, cap. 14*), et l'on voit que l'animal qu'il désigne est mis au nombre des animaux dont la chair étoit pure. Les Juifs mangeoient donc souvent du pygargus, c'est-à-dire de cette espèce de gazelle qui est la plus commune en Égypte et dans les pays adjacents.

M. Russel, dans son *Histoire naturelle du pays d'Alep*, dit qu'il y a auprès de cette ville deux sortes de gazelles : l'une qu'on appelle *gazelle de montagne*, qui est la plus belle, dont le poil sur le cou et le dos est d'un brun foncé; l'autre qu'on appelle *gazelle de plaine*, qui n'est ni aussi légère ni aussi bien faite que la première, et dont la couleur du poil est plus pâle. Il ajoute que ces animaux courent si vite et si long-temps, que les meilleurs chiens courants peuvent rarement les forcer sans le secours d'un faucon....; qu'en hiver les gazelles sont maigres, et que néanmoins leur

chair est de bon goût; qu'en été elle est chargée d'une graisse semblable à la venaison du daim; que les gazelles qu'on nourrit à la maison ne sont pas aussi excellentes à manger que les gazelles sauvages, etc. Par ce témoignage de M. Russel, et par celui de M. Hasselquist, on voit que ces gazelles d'Alep ne sont pas les gazelles communes, mais les gazelles d'Égypte, dont les cornes sont

<sup>1</sup> *The nat. Hist. of Alep*, by Alexand. Russel, M. D, London, 1756.

<sup>2</sup> *Capra (gazella africana).*

*Cornua erecta, longiuscula nigricantia.*

*Magnitudo gazellâ communi major; velocior et magis fera est communi; ut vix nisi à falcone venatico capi queat.*

*Locus circa Aleppum.*

*An speciei; in Oriente communis varietas, vel distincta species, quod cornua suadere videntur?*

*Capra, gazella africana. (Linn., Syst. Nat.) Tabaci fumum amat hoc animal, adeò ut vivum captum venatoris fumantis fistulæ absque metu approximaverit, timidum aliàs præ multis animal, unicum forsan, præter hominem, quod odore herbæ velenatæ et fœtens detectatur.*

*Venationem gazellæ africanæ omnium velocissimæ instituunt Arabes cum falcone gentili; vidi egregium hoc spectaculum propè Nazareth in Galilæâ. Arabs descendens equum velocitate insigni falconem supra manum, ut venatorum est, tenebat, gazellam supra monticulum animadvertens, avem relaxabat qui lineâ rectâ, sagittæ instar advolavit et animal adgrediebatur, eâ ratione ut unguis unius pedis in genam, alterius ve-*

droites, longues et noires, et dont la chair est en effet excellente à manger. L'on voit aussi par ces témoignages que les gazelles sont des animaux à demi domestiques, que les hommes ont souvent et anciennement apprivoisés, et dans lesquels par conséquent il s'est formé plusieurs variétés ou races différentes, comme dans les autres animaux domestiques. Ces gazelles d'Alep sont donc les mêmes

*rò in gulam intruderet; obliquè supra dorsum animatis alas extendens quarum una versus auriculam alteram directa erat, altera verò versus ischiùm oppositum. Infestatum animal saltum edidit humanâ longitudine duplò altiore et illum faciendo ab ave relinquebatur, sed sauciatum animal vigore et velocitate privatum, ab hoste interim infestatur; qui hoc adgressu gutæ omnes infigebat unguis et firmiter animal tenebat, quod suprâ equum insequens venator vivum capiebat, mox verò cultro gulam præcidit cui falconem apponebat, qui sanguinem ibi coagulatum mercedis instar devoravit, juvenem itidem falconem adhuc tironem gutæ applicabat. Hac nempe ratione instruitur et gulam animatis currentis apprehendere assuescit, quod omninò necessarium, si enim in coxom vel alium scsc conjiciat locum non prædâ sotùm sed et prædatore privatur venator; animal enim expergefatum, sed non mortali sauciatum vulnere, citato gradu montium cacumina et loca deserta petit, quo abreptus adgressor semper prædæ affixus sequi, et à patrono alienatus tandem perire cogitur. (Voyage de Frédéric Hasselquist en Palestine, depuis l'année 1749 jusqu'en 1752, publié par Charles de l'Isle, et par l'ordre de sa majesté la reine de Suède; traduit du suédois en allemand; imprimé à Rostock, en 1762.)*

que celles que nous avons appelées *algazels*; elles sont encore plus communes dans la Thébaïde et dans toute la Haute-Égypte qu'aux environs d'Alep; elles se nourrissent d'herbes aromatiques et de boutons d'arbrisseaux, surtout de ceux de l'arbre du sial, d'ambroisie, d'oseille sauvage,<sup>1</sup> etc.; elles vont ordinairement par troupes ou plutôt par familles, c'est-à-dire cinq ou six ensemble<sup>2</sup>: leur cri est semblable à celui des chèvres. On les chasse non-seulement avec les chiens courants, aidés du faucon, mais aussi avec la petite panthère, que nous avons appelée *once*.<sup>3</sup> Dans quelques

<sup>1</sup> *Relation du Voyage fait en Égypte* par le sieur Granger; Paris, 1745, pag. 99 et 100.

On trouve en Égypte beaucoup de gazelles..... Elles courent ordinairement par troupes à travers les montagnes. Ces animaux ont le poil et la queue comme les biches; les pieds de devant, qui sont fort courts, ressemblent à ceux des daims; leur cou, qui est sans barbe, est long et noir; leurs cornes sont droites jusqu'à l'extrémité, où elles sont un peu recourbées; leur cri ressemble à celui des autres chèvres. (*Voyage de Paul Lucas*; Rouen, 1719, t. III, pag. 199.)

<sup>3</sup> *Venantur non minus et gazellas quibus Ægyptus abundat, quarum carnes bonitate et gustu, capreolorum carnibus similes existunt. Bisulcum animal est, silvestre, sed quod facile mansuescit, capræ simile, colore igneo ad pallidum inclinante, duplici cornu longo introverso lunæ modo, et nigro; auribus arrectis, ut in cervis, oculis magnis, oblongis, nigris, pulcherrimis. Undè in adagio apud Ægyptios dicitur de pulchris oculis ain el gazel, id est, oculus gazellæ; collo longo et gra-*

endroits on prend les gazelles sauvages avec des

*citi, cruribus gracilibus atque pedibus bisulcis constat. Pantheræ in desertis locis gazellas venantur, quibus aliquandiù, cornibus durissimis acutisque resistunt, sed victæ earum præda fiunt. Pili quibus consequuntur, videntur sanè similes iis qui in moschiferis animalibus spectantur : pulcherrimum est animal quod facitè hominibus redditur cicur mansuetumque.* (Prosperi Alpini, *Historiæ Ægypti naturalis*, pars I<sup>a</sup>; Lugduni Bataavorum, 1735, pag. 232 et 233, fig., tab. 14.)

La figure de Prosper Alpin ne laisse aucun doute que ce ne soit l'algazel ou gazelle d'Égypte dont il ait entendu parler, et sa description nous indique que l'algazel est souvent, ainsi que la gazelle commune et le kevel, marqué de taches blanches comme la civette.

Je crois vous avoir dit ailleurs que dans les Indes il y a quantité de gazelles, qui sont à peu près faites comme nos faons; que ces gazelles vont ordinairement par troupes séparées les unes des autres, et que chaque troupe, qui n'est jamais de plus de cinq ou six, est suivie d'un mâle seul, qui se connoît par la couleur. Quand on a découvert une troupe de ces gazelles, on tâche de les faire apercevoir au léopard, qu'on tient enchaîné sur une petite charrette. Cet animal rusé ne se met pas incontinent à courir après, comme on pourroit croire, mais il s'en va tournant, se cachant et se courbant pour les approcher de près et les surprendre; et comme il est capable de faire cinq ou six sauts ou bonds d'une vitesse presque incroyable, quand il se sent à portée, il s'élance dessus, les étrangle, et se soule de leur sang, du cœur et de leur foie; et s'il manque son coup, ce qui arrive assez souvent, il en demeure là : aussi seroit-ce en vain qu'il prétendroit de les prendre à la course, parce qu'elles courent bien mieux et plus long-temps que lui. Le maître ou gouverneur vient ensuite bien doucement autour de lui le flattant et lui jetant des morceaux de chair,

gazelles apprivoisées, aux cornes desquelles on attache un piège de cordes.

et en l'amusant ainsi, il lui met des lunettes qui lui couvrent les yeux, l'enchaîne et le remet sur la charrette. Un de ces léopards nous donna un jour dans la marche ce divertissement, qui effraya bien du monde : une troupe de gazelles s'éleva au milieu de l'armée, comme il arrive tous les jours; par fortune elles passèrent tout proche de ces deux léopards, qu'on menoit à l'ordinaire sur leur petite charrette. Un d'eux, qui n'avoit point de lunettes, fit un si grand effort qu'il rompit sa chaîne, et s'élança après sans rien attraper. Néanmoins comme les gazelles ne savoient où fuir, étant courues, criées et chassées de tous côtés, il y en eut une qui fut obligée de repasser encore près du léopard, qui, nonobstant les chameaux et les chevaux qui embarrassoient tout le chemin, et contre tout ce qu'on dit ordinairement, que cet animal ne retourne jamais sur sa proie quand une fois il l'a manquée, s'élança dessus et l'attrapa. (*Relation de Thévenot*, tom. III, pag. 212.)

<sup>1</sup> Quand on ne veut point se servir d'un léopard apprivoisé pour prendre les gazelles, on mène un mâle de gazelle privé, auquel on met aux cornes une corde qui a divers tours et replis, et dont on attache les deux bouts sous le ventre. Lorsqu'on a trouvé une compagnie de gazelles, on laisse aller ce mâle; il va pour les joindre; le mâle de la troupe s'avance pour l'en empêcher; et comme l'opposition qu'il lui fait n'est qu'en jouant avec ses cornes, il ne manque pas de les empêtrer et de s'embarrasser avec son rival, en sorte que le chasseur s'en saisit adroitement et l'emmène, mais il est plus aisé de prendre les femelles. (*Idem, ibidem.*)

On se sert de la gazelle privée pour prendre les sauvages, de cette manière : on lui attache des lacs aux deux cornes; puis on la mène aux champs, aux endroits où il y en a de sauvages, et on la laisse jouer et sauter avec les



Les antilopes, surtout les grandes, sont beaucoup plus communes en Afrique qu'aux Indes; elles sont plus fortes et plus farouches que les autres gazelles, desquelles il est aisé de les distinguer par la double flexion de leurs cornes, et parce qu'elles n'ont point de bande noire ou brune au bas des flancs. Les antilopes moyennes sont de la grandeur et de la couleur du daim; elles ont les cornes fort noires, le ventre très-blanc, les jambes de devant plus courtes que celles de derrière. On les trouve en grand nombre dans les contrées du Trémécen, du Duguela, du Tell et du Zara. Elles sont propres, et ne se couchent que dans des endroits secs et nets. Elles sont aussi très-légères à la course, très-attentives au danger, très-vigilantes, en sorte que dans les lieux découverts elles regardent long-temps de tous côtés; et dès qu'elles aperçoivent un homme, un chien ou quelque autre ennemi, elles fuient de toutes leurs forces : cependant elles ont, avec cette timidité naturelle, une espèce de courage; car, lorsqu'elles sont

autres, lesquelles venant à s'entrelacer leurs cornes les unes dans les autres, elles s'attachent ensemble par les laes et petites cordes qu'on a liées aux cornes de la domestique; et la sauvage, se sentant prise, s'efforce de se délier et tombe à terre avec la privée, et est prise par les Indiens de cette façon. (*Voyage de la Boullaye-le-Gouz*, pag. 247.)

*L'Afrique de Marmol*, tom. I, pag. 53; *Voyage de Shaw*, tom. I, pag. 315 et 316.

surprises, elles s'arrêtent tout court et font face à ceux qui les attaquent.

En général, les gazelles ont les yeux noirs, grands, très-vifs, et en même temps si tendres, que les Orientaux en ont fait un proverbe, en comparant les beaux yeux d'une femme à ceux de la gazelle.<sup>1</sup> Elles ont, pour la plupart, les jambes plus fines et plus déliées que le chevreuil; le poil aussi court, plus doux et plus lustré; leurs jambes de devant sont moins longues que celles de derrière; ce qui leur donne, comme au lièvre, plus de facilité pour courir en montant qu'en descendant. Leur légèreté est au moins égale à celle du chevreuil; mais celui-ci bondit et saute plutôt qu'il ne court, au lieu que les gazelles courent uniformément plutôt qu'elles ne bondissent.<sup>2</sup> La plupart sont fauves sur le dos, blanches sous le ventre, avec une bande brune qui sépare ces deux couleurs au bas des flancs. Leur queue est plus ou moins grande, mais

<sup>1</sup> On trouve vers Alexandrie des gazelles en assez grand nombre : c'est une espèce de chevreuil, dont l'œil grand, vif et perçant, a passé en proverbe pour louer les yeux des dames. (*Description de l'Égypte*, par Maillet; La Haye, 1740, tom. II, pag. 125.)

<sup>2</sup> Les geirans ou gazelles ont le poil comme les daims, et ils courent, de même que les chiens, sans sauter. La nuit ils viennent en troupes paître dans la plaine; le matin ils retournent sur les montagnes. (*Voyage de Gemelli Careri*; tom. II, pag. 64.)

Le geiran est notre tzeiran ou grosse gazelle.

toujours garnie de poils assez longs et noirâtres; leurs oreilles sont droites, longues, assez ouvertes dans leur milieu, et se terminent en pointe. Toutes ont le pied fourchu et conformé à peu près comme celui des moutons : toutes ont, mâles et femelles, des cornes permanentes, comme les chèvres; les cornes des femelles sont seulement plus minces et plus courtes que celles des mâles.

Voilà toutes les connoissances que nous avons pu acquérir au sujet des différentes espèces de gazelles; et à peu près aussi tous les faits qui ont rapport à leur naturel et à leurs habitudes. Voyons maintenant si les naturalistes ont été fondés à n'attribuer qu'à un seul de ces animaux la production de la pierre fameuse qu'on appelle le *bézoard oriental*, et si cet animal est en effet le pasen ou pasan qu'ils ont désigné spécifiquement par le nom de *gazelle du bézoard*. En examinant la description et les figures de Kœmpfer,<sup>1</sup> qui a beaucoup

<sup>1</sup> *Repertus in novenni hireo lapillus voti me fecit quodammodò compotem; dico quodammodò, nam in bestiâ quam comes meus findebat, intestina à me ipso ditigentissimè perquisita nullum lapidem continebant. Prorior alteri apparebat fortuna qui à nobis longius remotus feram à se transfossam dum me non expectato dissecaret lapillum reperit elegantissimum tametsi molis per exiguâ... Adeptus lapidem, antequàm adessem.* (Kœmpfer, *Amœnit.*, pag. 592.)

*Bezoard orientalis legitimus. Lapis bezoard orientalis verus et pretiosus persicè pásahr ex quo nobis vox be-*

écrit sur cette matière, on doutera si c'est la gazelle commune ou le pasan ou l'algazel qu'il a vou-

*zoard enata est... Patria ejus præcipua est Persidis provincia Laar... Ferax præterea Chorasnia esse dicitur... Genitrix, est fera quædam montana capriini generis quam incolæ pasen, nostrates capricervam nominant.... Animal pilis brevibus ex cinereo rufis vestitur, magnitudine capræ domesticæ, ejusdemque barbatum caput obtinens. Cornua fœminæ nulla sunt vel exigua; hircus longiora et liberatiùs extensa gerit, annutisque distincta insignioribus quorum numeri annos ætatis referunt: annum undecimum vel duodecimum rarò exhibere dicuntur adeoque illum ætatis annum haud excedere. Reliquum corpus à cervinâ formâ colore et agilitate nil differt. Timidissimum et maxime fugitivum est, inhospita asperimorum montium tesqua incolens et ex solitudine montanâ in campos rarissimè descendens, et quamvis plures regni regiones inhabitet lapides tamen bezoardicos non gignit. Casbini (emporium est regionis Irak) pro coquinâ nobis capricervam, vel ut rectiùs dicam, hircocervum prægrandem vendebat venator qui à me quæsitus, non audivisse se respondebat bestiam illuc lapidem umquàm fovisse, quod et eivium quotquot percunctatus sum, testimonia confirmabant.... Quæ verò partes tametsi capricervas alant promiscuè non omnes tamen herbas ferunt ex quibus depastis lapides generari, atque ii quidem æquè nobiles possint, sed solus ex carum numero est mons Baarsi.... Nulla ibi ex prædictis bestiis datur ætate provecta quæ lapidem non contineat; cum in cæteris hujus jugi partibus (ductorum verba refero) ex denis in montium distantioribus, ex quinquagenis in cæteris extra Larensem provinciam ex centenis vix una sit quæ lapide dotetur, eoque ut plurimum exiguï valoris. In hircis lapides majores et frequentius inveniuntur quàm in fœminis. Lapidem ferre judican-*

lu désigner comme donnant exclusivement le vrai bézoard oriental. Si l'on consulte les autres natu-

*tur annosi, valdè macitenti, colla habentes longiora, qui gregem præire gestiunt.... Bestiæ ut primùm perfossæ linguam inspiciunt, quæ si solito deprehendatur asperior de præsentè lapide nihil ampliùs dubitant. Locus natalis est pylorus sive productior quarti quem vocant ventriculi fundus, cujus ad latus plica quædam sive scrobiculus, mucosâ humore oblitus lapillum suggerit : in atia ventriculi classe (prout ruminantibus distinguuntur) quam ultimâ hâc inveniri negabant.... Credunt quos plicarum atveoli non satis amplectuntur elabi pyloro posse et cum excrementis excerni : quin formatos interdùm dissolvi rursùs, præsertim longiori animatis inediâ. Clat. Jagerus mihi testatus est se dùm in regno Golkondâ degeret, gazellas vivas recenter captas manu suâ perquisivisse et contracto abdomine lapillos palpasse, in unâ geminos, in alterâ quinos vel senos. Has ille bestias pro contemplatione suâ alere decreverat, camerâ hospitii sui inclusas ; vcrùm quòd omnipabulo abstinerent, quasi perire quàm saginari captivæ mallet, mactari eas jussit inediâ aliquot dierum macentes. Tum verò lapillos ubi exempturus erat eorum ne vestigium ampliùs invenit ex quo illos à jejuno viscere vel alio quocunq; modo dissolutos credebat.... Dissolutionem nullo posse negotio fieri persuadeor si quidem certum est lapides in loco natali viventis bruti dùm latent nondùm gaudere pctrosâ quam nobis exhibent duritiæ, sed molliores esse et quodammodò friabiles instar ferè vitelli ovi fervente aquâ ad duritiem longiùs excocti. Hoc propter recenter exsectus ne improvidè frangatur, vel attractus nitorem perdat, ab inventoribus consuevit ore recipi et in eo fovcri aliquandiù dùm induerit, mox gossypio involvi et asservari. Asservatio in primis diebus cautè fiat periculum est ne adhuc cum in-*

ralistes et les voyageurs, on seroit tenté de croire que ce sont indistinctement les gazelles, les chèvres sauvages, les chèvres domestiques, et même les moutons, qui portent cette pierre, dont pro-

*firmior, importunâ contrectatione rumpatur aut labem recipiat. Generationem fieri conjiciunt cum resinosa quædam ex herbis depastis concoctisque substantia ventriculorum latera occupat, quæ, egestis cibis jejunoque viscere in pylorum confluens, circa arreptum calculum, lanam, paleamve consistat et coaguletur; ex primo circa materiam contentam flamine efformandi lapidis figura pendet, etc. (Kœmpfer, pag. 398 et suiv.)*

A Golconde, le roi a grande provision d'excellents bézoards. Les montagnes où paissent les chèvres qui les portent sont à sept ou huit journées de Bagnagnur. Ils se vendent ordinairement quarante écus la livre, les longs sont les meilleurs. On en trouve dans quelques vaches qui sont beaucoup plus gros que ceux des chèvres, mais on n'en fait pas tant de cas, et ceux qui sont les plus estimés de tous se tirent d'une espèce de singes qui sont un peu plus rares, et ces bézoards sont petits et longs. (*Voyage de Thévenot*, tom. III, pag. 293.)

Il se voit en Perse de plus belles et de plus exquises pierres de bézoard, qu'en pas une autre contrée de la terre: on les tire du côté de certains boucs sauvages, au foie desquels elles sont attachées. (*Voyage de Feynes*, pag. 44 et 45.)

Je devrois mettre au rang des drogues médicinales le bézoard, qui est cette pierre si fameuse dans la médecine. C'est une pierre tendre qui se forme par pellicules, comme croissent les ognons. On la trouve dans le corps des boucs et des chèvres sauvages et domestiques, le long du golfe Persique, dans la province du Corassan, qui est l'ancienne Margiane, incomparablement meilleure que celle

bablement la formation dépend plus de la température du climat et de la qualité des herbes que de la nature et de l'espèce de l'animal. Si l'on vouloit en croire Rumphius, Séba et quelques autres

qu'on a aux Indes dans le royaume de Golconde. Mais parce que les chèvres avoient été amenées de trois journées de pays, il ne se trouva de bézoard que dans quelques-unes, et encore n'étoit-ce que de petits morceaux. Nous gardâmes de ces chèvres quinze jours en vie; elles étoient nourries d'herbe verte commune; on n'y trouva rien en les ouvrant : je les gardai ce temps-là pour vérifier ce qui se dit, que c'est une herbe particulière, qui échauffant ces animaux, produit cette pierre dans leur corps. Les naturalistes persans disent que plus cet animal pâit en des pays arides, et mange d'herbes sèches et chaudes, plus le bézoard est salutaire : le Korasan et le bord du golfe Persique sont de ces pays secs et arides naturellement, s'il y en a au monde. On trouve toujours au cœur de ces pierres quelques morceaux de ronce ou d'autre bois autour duquel se coagule l'humeur qui compose cette pierre. Il faut observer qu'aux Indes ce sont les chèvres qui portent le bézoard, et qu'en Perse ce sont les moutons et les boucs, ce qui fait qu'on estime plus en Perse le bézoard du pays, comme plus chaud et plus digéré, et que même on ne fait pas cas de l'autre, qu'on donne à quatre fois meilleur marché. Le bézoard de Perse se vend cinquante - quatre livres le kourag, qui est un poids de trois gros. (*Voyage de Chardin*, tom. II, pag. 16.)

Le bézoard oriental vient d'une province du royaume de Golconde en tirant au nord, et il se trouve dans la panse des chèvres..... Les paysans, en tâtant le ventre de la chèvre, connoissent combien elle a de bézoards, et la vendent à proportion de la quantité qu'elle en a. Pour le savoir, ils coulent les deux mains sous le ventre de la chè-

auteurs, le vrai bézoard oriental, celui qui a le plus d'excellence et de vertu, proviendrait des singes, et non pas des gazelles, des chèvres ou des

vre, et battent la panse en long des deux côtés, de sorte que tout se rend dans le milieu de la panse, et qu'ils comptent juste, en les tâtant, combien il y a de bézoards..... Plus le bézoard est gros et plus il est cher, haussant à proportion comme le diamant : car, si cinq ou six bézoards pèsent une once, l'once vaudra depuis quinze jusqu'à dix-huit francs; mais si c'est un bézoard d'une once, l'once vaudra bien cent francs; j'en ai vendu un de quatre onces et demie, deux mille livres..... Des marchands à qui j'avois fait vendre pour soixante mille roupies de bézoards, m'amènèrent six chèvres qui le portent et que je considèrerai avec loisir. Il faut avouer que ce sont de belles bêtes, fort hautes, et qui ont un poil fin comme de la soie..... Ils me dirent que l'une de ces chèvres n'avoit qu'un bézoard dans le ventre, et que les autres en avoient ou deux, ou trois, ou quatre, ce qu'ils me firent voir à l'heure même, en leur battant le ventre de la manière dont je l'ai dit plus haut. Ces six chèvres avoient dix-sept bézoards, et une moitié comme une moitié de noisette; le dedans étoit comme d'une crotte de chèvre molle, ces bézoards croissant parmi la fiente qui est dans le ventre de la chèvre. Quelques-uns me disoient que ces bézoards se prenoient contre le foie, d'autres soutenoient que c'étoit contre le cœur, et je ne pus jamais me bien éclaircir de la vérité.... Pour le bézoard qui vient du singe, il est si fort que deux grains font autant que six de celui des chèvres; mais il est fort rare, et se trouve particulièrement dans l'île de Macassar. Cette sorte de bézoard est rond, au lieu que l'autre est de diverses figures. Comme ces pierres que l'on croit venir des singes sont beaucoup plus rares que les autres, elles sont aussi beaucoup plus chères et plus recherchées; et quand on en trouve une de la grosseur d'une noix, elle



moutons;’ mais cette opinion de Rumphius et de Séba n’est pas fondée : nous avons vu plusieurs de ces concrétions auxquelles on donne le nom

vaudra quelquefois plus de cent écus. (*Voyage de Tavernier*, tom. IV, pag. 78 et suiv.)

‡ De lapidibus bezoard orientalis. *Nondùm certò innotuit, quibusnam in animalibus hi calculi reperiantur; sunt qui statuunt, eos in ventriculo certæ caprarum speciei generari (Raius scilicet, Gesnerus, Tavernier, etc.)... Rumphius in Musco Amboin. refert Indos in risum effundi audientes, quòd Europci sibi imaginentur, lapides bezoardicos in ventriculis caprarum sylvestrium generari; at contra ipsos affirmare, quòd in simiis crescant, nescios interim quânam in specie simiarum, an in bavianis dictis, an verò in cercopithecis. Attamen id certum esse, quòd ex Succadana et Tambas, sicut in insulâ Borneo, adferantur, ibique à monticolis conquisiti vendantur iis qui littus accolunt; hos verò posteriores asserere, quòd in certâ simiarum vel cercopithecorum specie hi lapides nascentur; addere interim Indos, quòd vel ipsi illi monticolæ originem et loca natalia horum lapidum nondùm propè explorata habeant. Siscitatus sum sæpissimè ab illis qui lapides istos ex Indiis orientibus huc transferunt, quonam de animali, et quibus è locis hi proveniant; sed nihil inde certi potui expiscari, neque iis ipsis constabat quidpiam, nisi quod saltem ab aliis acceperant... Novi esse, qui longiusculos inter et sphæricos seu oblongorotundos, atque reniformes, dari quid discriminis statuunt. At imaginarium hoc est. Neque enim ullâ ratione intrinsecùs differunt, quondò confringuntur aut in pulverem teruntur; modò fuerint gemini, nec adulterati, sive demùm ex simiis aut capris sylvestribus, aliisve proveniant animalibus... Gaudent hi lapides nominibus, pro varietate linguarum, variis: Lusitanis, pedra seu caliga de buzio; Sinensibus, gauts-*

de *bézoard des singes*; et ces concrétions sont toutes différentes du bézoard oriental, qui vient certainement d'un animal ruminant, et qu'on peut aisément distinguer, par sa forme et sa substance, de tous les autres bézoards : sa couleur est ordinairement d'un vert d'olive, brun en dehors, et en dedans, et celle du bézoard qu'on appelle *occi-*

*jo*; *Mateitis*, culiga - kaka; *Persis*, pazar, pasan seu bel-sahar; *Arabibus*, albazar et berzuaharth; *Lusitanis Indiæ incotis*, pedra - bugia seu lapides - simiarum, *juxta Kæmpferi testimonium vocantur...* *Credibite est nasci eosdem in stomacho, quàm plerumquè in centro staminum tignorumeve particulæ, nuclei, aut lapilli et alia similia, inveniantur tanquàm prima rudimenta circum quæ acris, viscosa materies sese lamellatim applicat, et dcinceps crustæ instar, magis magisque aucta in lapidem durescit. Pro varietate victûs, quo utuntur animalia, ipsæ quoque lamellæ variant, successivè sibi mutuò adpositæ, sensimque grandescentes. Fractu hæc facilè separantur et per integrum sæpè statum ita à se mutuò succedunt, ut decorticatedum relinquunt lapidem, levi iterùm et quasi expositâ superficie conspicuum. Lapidés bezoard, ittis è locis Indiæ orientalis venientes quibus cum Britannis commercium intercedit, pro parte minuti sunt, et rotundi, silicumque quamdam speciem in centro gerunt. Alii verò tenuiores, et oblongi, intûs continent straminula, nucleos dactylorum, semina peponum, et ejusmodi, quibus simplex saltem, aut geminum veri lapidis stratum, satis tenue, circumpositum est. Undè in his ultra dimidium partem rejiculi datur; et nobis quidem hi videntur veri esse simiarum lapides, utpotè maturiùs ab hisce animantibus per annum excreti, quam ut majorem in molem potuerint ex-crescere. (Séba, tom. II, pag. 130.)*

*dental* est d'un petit jaune plus ou moins terne. La substance du premier est plus moelleuse et plus tendre; celle du dernier est plus dure, plus sèche, et, pour ainsi dire, plus pétrée. D'ailleurs, comme le bézoard oriental a eu une vogue prodigieuse, et qu'on en a fait grande consommation dans les derniers siècles, puisqu'on s'en servoit en Europe et en Asie dans tous les cas où nos médecins emploient aujourd'hui les cordiaux et les contre-poisons, ne doit-on pas présumer, par cette grande quantité qu'on en a consommée et que l'on consomme encore, que cette pierre vient d'un animal très-commun, ou plutôt qu'elle ne vient pas d'une seule espèce d'animal, mais de plusieurs animaux, et qu'elle se tire également des gazelles, des chèvres et des moutons, mais que ces animaux ne peuvent la produire que dans de certains climats du Levant et des Indes?

Dans tout ce que l'on a écrit sur ce sujet, nous n'avons pas trouvé une observation bien faite ni une seule raison décisive : il paroît seulement, par ce qu'ont dit Monard, Garcias, Clusius, Aldrovande, Hernandès, etc., que le prétendu animal du bézoard oriental n'est pas la chèvre commune et domestique, mais une espèce de chèvre sauvage qu'ils n'ont point caractérisée. De même, tout ce que l'on peut conclure de ce qu'a écrit Kœmpfer, c'est que l'animal du bézoard est une espèce de chèvre sauvage, ou plutôt une espèce de gazelle,

aussi très-mal décrite. Mais par les témoignages de Thévenot, Chardin et Tavernier, il paroît que cette pierre se tire moins des gazelles que des moutons et des chèvres sauvages ou domestiques; et ce qui paroît donner plus de poids à ce que ces voyageurs en disent, c'est qu'ils parlent comme témoins oculaires, et que, quoiqu'ils ne citent pas les gazelles au sujet du bézoard, il n'y a guère d'apparence qu'ils se soient trompés, et qu'ils les aient prises pour des chèvres, parce qu'ils les connoissoient bien, et qu'ils en font mention dans d'autres endroits de leurs relations.' L'on ne doit donc pas assurer, comme l'ont fait nos naturalistes modernes, que le bézoard oriental vient particulièrement et exclusivement d'une certaine espèce de gazelle; et j'avoue qu'après avoir examiné non-seulement les témoignages des auteurs, mais les faits mêmes qui pouvoient décider la question, je suis très-porté à croire que cette pierre vient également de la plupart des animaux ruminants, mais plus communément des chèvres et des gazelles. Elle est, comme on sait, formée par couches concentriques, et contient souvent au centre quelque matière étrangère. Nous avons recherché de quelle nature étoient ces matières qui servent de noyau au bézoard oriental, pour tâcher de juger en conséquence de l'espèce de l'animal qui les a-

*Voyage de Tavernier, tom. II, pag. 26.*

voit avalées. On trouve au centre de ces pierres de petits cailloux, des noyaux de prunes, de mirabolans, de tamarin, des graines de cassie, et surtout des brins de paille et des boutons d'arbre : ainsi l'on ne peut guère attribuer cette production qu'aux animaux qui broutent les herbes et les feuilles.

Nous croyons donc que le bézoard oriental ne vient pas d'un animal particulier, mais de plusieurs animaux différents; et il n'est pas difficile de concilier avec cette opinion les témoignages de la plupart des voyageurs : car, en disant chacun des choses contraires, ils n'auront pas laissé de dire tous à peu près la vérité. Les anciens, grecs et latins, n'ont pas connu le bézoard; Galien est le premier qui fasse mention de ses vertus contre le venin; les Arabes ont beaucoup parlé de ces mêmes vertus du bézoard : mais ni les Grecs, ni les Latins, ni les Arabes, n'ont indiqué précisément les animaux qui le produisent. Rabi Moses, Égyptien, dit seulement que quelques-uns prétendent que cette pierre se forme dans l'angle des yeux, et d'autres dans la vésicule du fiel des moutons en Orient. Or, il y a des bézoards ou concrétions qui se font en effet dans les angles des yeux et dans les larmiers des cerfs et de quelques autres animaux; mais ces concrétions sont très-différentes du bézoard oriental, et les concrétions de la vésicule du fiel sont toutes d'une matière légè-

re, huileuse et inflammable, qu'il ne ressemble point à la substance du bézoard. André Lacuna, médecin espagnol, dans ses *Commentaires sur Dioscoride*, dit que le bézoard oriental se tire d'une certaine espèce de chèvre sauvage dans les montagnes de Perse. Amatus Lusitanus répète ce que dit Lacuna, et ajoute que cette chèvre montagnarde est ressemblante au cerf. Monard, qui les cite tous trois, assure encore plus positivement que cette pierre se tire des parties intérieures d'une chèvre de montagne aux Indes, à laquelle, dit-il, j'ai cru devoir donner le nom de *cervi-capra*, parce qu'elle tient du cerf et de la chèvre, qu'elle est à peu près de la grandeur et de la forme du cerf, mais qu'elle a, comme les chèvres, des cornes simples et fort recourbées sur le dos.<sup>1</sup> Garcias

<sup>1</sup> *Lapis bezaar varias habet appellationes; nam Arabibus hager dicitur, Persis bezaar, Indis bezaar..... Iste lapis in internis partibus cujusdam animalis capra montana appellati generatur..... In Indiæ supra Gangem certis montibus Sinarum regioni vicinis, animalia cervis valdè similia reperiuntur, tum magnitudine, tum agilitate et aliis notis, exceptis quibusdam partibus quibus cum capris magis conveniunt ut cornibus quæ veluti capræ in dorsum reflexa habent et corporis formâ, undè nomen illis inditum cervi-capræ propter partes quas cum capris et cervis similes obtinent..... Est autem animal (ex eorum relatu qui ex illâ regione redeuntes animal conspexerunt) in quo reperiuntur isti lapides cervi magnitudine et ejus quasi formæ binis dumtaxat cornibus præditum, latis et ex-*

ab Horto (du Jardin) dit que dans le Korasan et en Perse il y a une espèce de boucs<sup>1</sup> appelée *pa-*

*trema mucronatis atque in dorsum valdè recurvis, breves pilos habens cineracei coloris ceu admixta rufedo : in iisdem montibus aliorum etiam colorum reperiuntur. Indi vel taqueis vel decipulis itta venantur et macant. Adeò autem ferocia sunt ut interdùm Indos etiam occidant, agilia præterea et ad saltum prona in antris vivunt gregatimque eunt; utriusque sexûs mares scilicet et fœminæ inveniuntur, vocemque gemebundam edunt. Lapides autem ex interioribus intestinis aliisque cavis corporis partibus educuntur..... Dùm hæc scriberem quoddam animal conspectu ivi huic (ni fallor) simile, quia omnes notas mihi habere videbatur quibus modò descripta prædita sunt; est autem ex longinquis regionibus per Africam generoso archidiacono Nebiensi delatum : magnitudine cervi, capite et ore cervino, agile instar cervi, pili et color cervo similes; corporis formâ capram refert, nam magno hirco simile est, hircinos pedes habens et bina cornua in dorsum inflexa extremâ parte contorta ut hircina videantur, reliquis autem partibus cervum æmulatur. Illud autem valdè admirandum quòd ex turre se præcipitans in cornua cadat sine ullâ noxâ : vescitur herbis, pane, leguminibus omnibusque cibis quæ illi præbentur : robustum est et ferreâ catenâ vinctum, quia omnes funes quibus ligabatur rodebat et rumpebat. (Nic. Monardi de Lapide besoard lib., interprete Carolo Clusio; Rhapselengicæ, 1605.)*

<sup>1</sup> Est in Korasone et Persiâ hirci quoddam genus, quod pazan linguâ persicâ vocant, rufi aut alterius coloris (ego rufum et prægrandem Gocæ vidi) mediocri altitudine, in cujus ventriculo fit hic lapis bezar..... Cûterum non solæ generatur hic lapis in Persiâ, sed etiam nonnullis Malacæ locis, et in insulâ quæ à Vac-

san,<sup>1</sup> et que c'est dans l'estomac de ces boucs que s'engendre le bézoard oriental; que cette pierre se trouve non-seulement en Perse, mais aussi à Malaca et dans l'île des Vaches, près le cap Comorin; que dans la grande quantité de boucs que l'on tuoit pour la subsistance des troupes, on cherchoit ces pierres dans l'estomac de ces animaux, et qu'on y en trouvoit assez communément. Christophe Acosta répète à ce sujet ce que disent Garcias et Monard, sans y rien ajouter de nouveau.<sup>2</sup> Enfin, pour ne rien omettre de tout ce qui

*eis nomen sumpsit, haud procul à promontorio Comorim. Nam cum in exercitûs annonam mactarentur istic multi prægrandes hirci, in eorum ventriculis magnâ ex parte hi lapides reperti sunt. Hinc factum est, ut quotquot ab eo tempore in hanc insulam appellant, hircos obruncent, lapidesque ex iis tollant. Verùm nulli persicis bonitate comparari possunt. Dextri autem adeo sunt Mauritani, ut facîle quâ in regione nati sint singuli lapides, discernere et dijudicare possint..... Vocatur autem his lapis pazar à pazan, id est, hircorum Arabibus, tum Persis et Korasone incolis: nos corrupto nomine besar, atque Indi magis corrupti bazar appellant, quasi dicas lapidem forensem: nam bazar eorum linguâ forum est. (Garcias ab Horto, Aromat. Hist. interprete Carolo Clusio; Rhaphelengii, 1605, pag. 216.)*

<sup>1</sup> Il nous paroît que Kœmpfer a emprunté de Monard et de Garcias les noms de *cervi-capra* ou *capri-cerva*, et de *pazan* qu'il donne à l'animal du bézoard oriental.

<sup>2</sup> *Generatur iste lapis in ventriculis animantium hirci ferè similitium, arietis prægrandis magnitudine, colore rufo, uti cervi propè modum, agili, et acutissimi*



a rapport au détail historique de cette pierre, nous observerons que Kœmpfer, homme plus savant qu'observateur exact, s'étant trouvé dans la province de Laar en Perse, assure être allé avec des naturels du pays à la chasse du bouc pasan, qui produit le bézoard; qu'il dit en avoir, pour ainsi dire, vu tirer cette pierre; et il assure encore que le vrai bézoard oriental vient de cet animal; qu'à la vérité le bouc ahu, dont il donne aussi la figure, produit dans ce même pays des bézoards, comme le bouc pasan, mais qu'ils sont inférieurs en qualité. Par les figures qu'il donne de ces deux animaux, le pasan et l'ahu, on seroit induit à croire que la première figure représente la gazelle commune plutôt que le vrai pasan, et par sa description on seroit porté à imaginer que son pasan est en effet un bouc et non pas une gazelle, parce qu'il lui donne une barbe semblable à celle des chèvres; et enfin par le nom *ahu* qu'il donne à son autre bouc, aussi-bien que par la seconde figure, on seroit fondé à reconnoître le bouquetin plutôt que le véritable ahu, qui est notre tzeiran ou grosse gazelle. Ce qu'il y a de plus singulier encore,

*auditus, à Persis pazan appellato, quod variis Indiæ provinciis, uti in promontorio Comorim, et nonnullis Malacæ locis, tum etiam in Persiâ et Korasone, insulisque quæ à Vaccâ cognomen adeptæ sunt, invenitur.* (Christophori Acosta, Aromat. liber, cap. 36, interprete Carolo Clusio, pag. 279.)

c'est que Kœmpfer, qui semble vouloir décider l'espèce de cet animal du bézoard oriental, et qui assure que c'est le bouc sauvage appelé *pasan*, cite en même temps un homme qu'il dit très-digne de foi, lequel cependant assure avoir palpé les pierres de ce même bézoard dans le ventre des gazelles à Golconde. Ainsi tout ce qu'on peut tirer de positif de ce qu'a écrit Kœmpfer à ce sujet, se réduit à ce que ce sont deux espèces de chèvres sauvages et montagnardes, le *pasan* et l'*ahu*, qui portent le bézoard en Perse, et qu'aux Indes cette pierre se trouve aussi dans les gazelles. Chardin dit positivement que le bézoard oriental se trouve dans les boucs et chèvres sauvages et domestiques, le long du golfe Persique et dans plusieurs provinces de l'Inde; mais qu'en Perse on le trouve aussi dans les moutons. Les voyageurs hollandais disent de même qu'il se produit dans l'estomac des brebis ou des chèvres. Tavernier témoigne encore plus positivement que ce sont des chèvres domestiques; il dit qu'elles ont du poil fin comme de la soie, et qu'ayant acheté six de

On trouve dans l'île de Bosner la fameuse pierre de bézoard, qui est fort précieuse et recherchée à cause de sa vertu contre le poison; elle se produit dans le ventricule des brebis ou des chèvres, autour d'un bouton ou pustule mince qui est au milieu du ventricule, et qui se trouve dans la pierre même.... On conjecture que le bézoard qui vient du ventricule des brebis, et la pierre du fiel des pour-

ces chèvres vivantes, il en avoit tiré dix-sept bézoards entiers, et une portion grosse comme une moitié de noisette : et ensuite il dit qu'il y a d'autres bézoards que l'on croit venir des singes, dont les vertus sont encore plus grandes que celles du bézoard des chèvres; qu'on en tire aussi des vaches, mais dont les vertus sont inférieures, etc. Que doit-on inférer de cette variété d'opinions et de témoignages? qu'en peut-on conclure? sinon que le bézoard oriental ne vient pas d'une seule espèce d'animal, mais qu'on le trouve au contraire dans plusieurs animaux d'espèces différentes, et surtout dans les gazelles et dans les chèvres.

A l'égard des bézoards occidentaux, nous pouvons assurer qu'ils ne viennent ni des chèvres, ni des gazelles; car nous ferons voir dans les articles suivants qu'il n'y a ni chèvres ni gazelles, ni même aucun animal qui approche de ce genre dans toute l'étendue du Nouveau-Monde : au lieu de gazelles l'on n'a trouvé que des chevreuils dans les bois de l'Amérique; au lieu de chèvres et de moutons sauvages, on a trouvé sur les montagnes du

ceaux, se forment par la vertu de quelques herbes particulières que ces animaux mangent, vu que l'on n'en trouve pas également dans tous les pays des Indes orientales, quoiqu'il y ait partout des herbages que les bêtes mangent. (*Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. II, pag. 121; *Voyage de Mandetsto*, suite de la *Relation d'O-tearius*, tom. II, pag. 364.)

Pérou et du Chili des animaux tout différents, les lamas et les pacos, dont nous avons déjà parlé.<sup>1</sup> Les anciens Péruviens n'avoient pas d'autre bétail; et en même temps que ces deux espèces étoient en partie réduites à l'état de domesticité, elles subsistoient en beaucoup plus grand nombre dans leur état de Nature et de liberté sur les montagnes : les lamas sauvages se nommoient *huana-cus*, et les pacos *vicunnas*, d'où l'on a dérivé le nom de *vigogne*, qui désigne en effet le même animal que le pacos : tous deux, c'est-à-dire le lama et le pacos, produisent des bézoards, mais les domestiques plus rarement que les sauvages.

M. Daubenton, qui a examiné de plus près que personne la nature des bézoards, pense qu'ils sont composés d'une matière de même nature que celle qui s'attache en forme de tartre brillant et coloré sur les dents des animaux ruminants. On verra dans la description qu'il a faite des bézoards, dont nous avons une collection très-nombreuse au Cabinet du Roi, quelles sont les différences essentielles entre les bézoards orientaux et les bézoards occidentaux. Ainsi les chèvres des Indes orientales ou les gazelles de Perse ne sont pas les seuls animaux qui produisent des concrétions auxquelles on a donné le nom de *bézoards*; le cha-

Voyez dans cet ouvrage *le Discours sur les Animaux du Nouveau-Monde*, tom. XIV, pag. 129, et l'article du *tama* et du *paco*, tom. XV, pag. 462.

inois,<sup>1</sup> et peut-être le bouquetin des Alpes, les boucs de Guinée, et plusieurs animaux d'Amérique,<sup>3</sup> donnent aussi des bézoards; et si nous com-

Nous nous informâmes au pays des Grisons de deux choses dont nous avons eu déjà quelque instruction à Poschiaro : l'une est de ces balles qu'on trouve dans l'estomac des chamois; elles sont de la grosseur d'une balle de tripot, et même quelquefois un peu plus grosses. Les Allemands les appellent *kemskougn. l.*, et prétendent s'en servir utilement comme du bézoard, qui vient de la même manière dans l'estomac de certaines chèvres des Indes. (*Voyage d'Italie*, etc., par Jacob Spon et Georges Wheeler; Lyon, 1678, tom. II, pag. 377.)

Près de Munich, dans un village nommé *Lagrem*, qui est au pied des monts, notre hôte nous fit voir de certaines boulettes, ou masses brunes de la grosseur d'un œuf de poule ou peu moins, qui sont une espèce de bézoard tendre et imparfait, et qui se trouvent communément en ce pays-là dans l'estomac des chevreuils. Il nous assura que cela avoit de grandes vertus, et qu'il en vendoit souvent aux étrangers; il les estimoit dix écus la pièce. (*Voyages des Missionnaires*, tom. I, pag. 129.)

<sup>2</sup> A Congo et à Angola, lorsque les boucs sauvages commencent à vieillir, on leur trouve dans le ventre certaines pierres qui ressemblent au bézoard; celles qui se trouvent dans les mâles passent pour les meilleurs, et sont vantées par les Nègres comme un spécifique éprouvé dans plusieurs maladies, surtout contre le poison. (*Histoire générale des Voyages*, tom. V, pag. 85.)

<sup>3</sup> *Accepimus à peritis venatoribus reperiri lapides bezoard in ovibus illis peruinis cornuum expertibus quas bicuinas vocant (sunt enim alia cornuta tarucæ vocatæ et alia quas dicunt guanacas); præterea in teuhtlalmaça-*

prenons sous ce nom toutes les concrétions de cette nature que l'on trouve dans les animaux, nous pouvons assurer que la plupart des quadrupèdes, à l'exception des carnassiers, produisent des bé-

*me quæ caprarum mediocrium paulòve majori constant magnitudine..... Deindè in quodam damarum genere quas macatlchichiltic aut temamaçame appellant... Nec non in ibicibus quorum hìc redundat copia; ut Hispanos et apud hanc regionem frequentes cervos taceam in quibus quoque est lapidem, de quo præsens est institutus sermo reperire : capreas etiam cornuum expertes quas audio passim reperiri apud Pcurinos, et ut summatim dicam, vix est cervorum caprearumque genus ullum, in cujus ventriculo aliàve internâ parte, suâ sponte, ex ipsis alimonix excrementis, lapis hic qui etiam in tauris vaccisque solet offendi, non paulatim concreseat et generetur, multis sensim additis et cohærescentibus membranulis quales sunt cæparum. Ideò non nisi vetustissimis et senio penè confectis lapides hi reperiuntur; neque ubiquè sed certis statisque locis..... Variis hos lapides reperies formis et coloribus; alios nempe candescentes, fuscos alios, alios luteos, quosdam cinereos nigrosque et vitri aut obsidiani lapidis modo micantes. Hos ovi illos rotundâ figurâ et alios triangulâ, etc. (Nard. Ant. Recchi apud Hernand., p. 525 et 526.)*

Wafer trouva dans l'estomac d'une chèvre sauvage que les Espagnols ont nommé *cornera de tierra*, treize pierres de bézoard de différentes figures, dont quelques-unes ressembloient au corail. Quoiqu'elles fussent entièrement vertes lorsqu'il les découvrit, elles devinrent ensuite de couleur cendrée. (*Histoire générale des Voyages*, tom. XII, pag. 658.) \*

Ce *cornera de tierra* n'est point une chèvre ou une gazelle, c'est le lama du Pérou.

zoards, et que même il s'en trouve dans les crocodiles et dans les grandes couleuvres.'

Il faut donc, pour avoir une idée nette de ces concrétions, en faire plusieurs classes; il faut les rapporter aux animaux qui les produisent, et en même temps reconnoître les climats et les aliments qui favorisent le plus cette espèce de production.

1°. Les pierres qui se forment dans la vessie, dans les reins de l'homme et des autres animaux, doivent être séparées de la classe des bézoards, et désignées par les noms de *calculs*, leur substance étant toute différente de celle des bézoards. On les reconnoît aisément à leur pesanteur, à leur odeur urineuse, et à leur composition, qui n'est pas régulière, ni par couches minces et concentriques, comme celle des bézoards.

2°. Les concrétions que l'on trouve quelquefois dans la vésicule du fiel et dans le foie de l'homme et des animaux, ne doivent pas être regardées comme des bézoards. On les distingue facilement à leur légèreté, leur couleur et leur inflammabi-

<sup>1</sup> Il y a encore une autre pierre qu'on appelle *pierre du serpent au chaperon*. C'est une espèce de serpent, qui a en effet comme un chaperon qui lui pend derrière la tête...; et c'est derrière ce chaperon que se trouve la pierre, la moindre étant de la grosseur d'un œuf de poule.... Il n'y a de ces serpents qu'aux côtes de Mélinde, et on peut avoir de ces pierres par le moyen des matelots et des soldats portugais, qui reviennent de Mozambique. (*Voyage de Tavernier*, tom. IV, pag. 80.)

lité; et d'ailleurs elles ne sont pas formées par couches autour d'un noyau, comme le sont les bézoards.

3°. Les pelotes que l'on trouve assez souvent dans l'estomac des animaux, et surtout des ruminants, ne sont pas de vrais bézoards. Ces pelotes, que l'on appelle *égagropiles*, sont composées à l'intérieur des poils que l'animal a avalés en se léchant, ou des racines dures qu'il a broutées et qu'il n'a pu digérer; et à l'extérieur elles sont, pour la plupart, enduites d'une substance visqueuse assez semblable à celle des bézoards : ainsi les égagropiles n'ont rien des bézoards que cette couche extérieure, et la seule inspection suffit pour distinguer les uns des autres.

4°. On trouve souvent des égagropiles dans les animaux des climats tempérés, et jamais des bézoards. Nos bœufs et vaches, les chamois des Alpes,<sup>1</sup> les porcs-épics d'Italie,<sup>2</sup> ne produisent que des égagropiles. Les animaux des pays les plus chauds ne donnent au contraire que des bézoards.

L'éléphant, le rhinocéros, les boucs, les gazelles de l'Asie et de l'Afrique, le lama du Pérou, etc., produisent tous, au lieu d'égagropiles, des bézoards solides, dont la grosseur et la substance va-

<sup>1</sup> Voyez la note de la page 95 de ce volume.


<sup>2</sup> Nous avons trouvé une égagropile dans un porc-épic, qui nous a été envoyé de Rome en 1765.



rient relativement à la différence des animaux et des climats.

5°. Les bézoards auxquels on a trouvé ou supposé le plus de vertus et de propriétés sont les bézoards orientaux, lesquels, comme nous l'avons dit, proviennent des chèvres, des gazelles et des moutons qui habitent sur les hautes montagnes de l'Asie; les bézoards d'une qualité inférieure, et qu'on appelle *occidentaux*, viennent des lamas et des pacos, qui ne se trouvent que dans les montagnes de l'Amérique méridionale; enfin les chèvres et les gazelles de l'Afrique donnent aussi des bézoards, mais qui ne sont pas si bons que ceux de l'Asie.

De tous ces faits, on peut conclure qu'en général les bézoards ne sont qu'un résidu de nourriture végétale, qui ne se trouve pas dans les animaux carnassiers, et qui ne se produit que dans ceux qui se nourrissent de plantes; que, dans les montagnes de l'Asie méridionale, les herbes étant plus fortes et plus exaltées qu'en aucun autre endroit du monde, les bézoards, qui en sont les résidus, ont aussi plus de qualité que tous les autres; qu'en Amérique, où la chaleur est moindre, les herbes des montagnes ayant aussi moins de force, les bézoards qui en proviennent sont inférieurs aux premiers; et qu'enfin en Europe, où les herbes sont foibles, et dans toutes les plaines des deux continents où elles sont grossières, il ne se



produit point de bézoards, mais seulement des égagropiles qui ne contiennent que des poils ou des racines, et des filaments trop durs que l'animal n'a pu digérer.

*Sur les gazelles et les antilopes.*

[Depuis l'année 1764 que j'ai publié l'article des gazelles et des antilopes, quelques voyageurs naturalistes ont reconnu, en Asie et en Afrique, de nouvelles espèces dans le genre de ces animaux, et ont donné des figures entières de quelques autres dont je n'avois vu que quelques parties détachées, comme les têtes, les cornes, etc. M. Pallas, docteur en médecine, de l'université de Leyde, a publié à Amsterdam en 1767 un premier ouvrage sous le nom de *Miscellanea zoologica*; et peu de temps après il en a donné une seconde édition corrigée et imprimée à Berlin dans la même année, sous le titre de *Spicilegia zoologica*. Nous avons lu ces deux ouvrages avec satisfaction : l'auteur y montre partout autant de discernement que de connoissances, et nous donnerons l'extrait de ses observations.

D'autre part, MM. Forster père et fils, qui ont accompagné M. Cook dans son second voyage, ont eu la bonté de me communiquer les remarques et observations qu'ils ont faites sur les chèvres du cap de Bonne-Espérance, aussi-bien que sur les



lions marins, ours marins, etc., dont ils m'ont donné des figures très-bien dessinées. J'ai reçu toutes ces instructions avec reconnoissance, et l'on verra que ces savants naturalistes m'ont été d'un grand secours pour perfectionner l'histoire de ces animaux.

Enfin M. Allamand, que je regarde comme l'un des plus savants naturalistes de l'Europe, ayant pris soin de l'édition qui se fait en Hollande de mes ouvrages, y a joint d'excellentes remarques et de très-bonnes descriptions de quelques animaux que je n'ai pas été à portée de voir. Je réunis ici toutes ces nouvelles connoissances qui m'ont été communiquées, et je les joins à celles que j'ai acquises par moi-même depuis l'année 1764 jusqu'en 1780.

M. Pallas impose aux gazelles et aux chèvres sauvages le nom générique d'*antilopes*, et il dit que les zoologistes méthodistes ont eu tort de joindre le genre des gazelles à celui des chèvres, et qu'il en est plus éloigné que du genre des brebis. La Nature, selon lui, a placé le genre des gazelles entre celui des cerfs et celui des chèvres. Au reste, il convient avec moi, dans son second ouvrage, que les gazelles ne se trouvent ni en Europe, ni en Amérique, mais seulement en Asie, et surtout en Afrique, où les espèces en sont très-variées et fort nombreuses. Le chamois est, dit-il, le seul animal qu'on pourroit regarder comme

une gazelle européenne, et le bouquetin semble faire la nuance entre les chèvres et certaines espèces de gazelles. L'animal du musc, ajoute-t-il, et les chevrotains ne doivent point être rangés avec les gazelles, mais peuvent aller ensemble, parce que les uns et les autres, dans les deux sexes, manquent de cornes et ont de grandes dents ou défenses dans la mâchoire supérieure.

Ce que je rapporte ici d'après M. Pallas souffre quelques exceptions : car il y a une espèce de chevrotain dont le mâle a des cornes ; et le chamois, qu'il prétend être du genre des gazelles et non de celui des chèvres, s'unit néanmoins avec les chèvres ; on les a souvent vus s'accoupler, et l'on nous a même assuré qu'ils avoient produit ensemble. Le premier fait est certain, et suffit seul pour démontrer que le chamois est non-seulement du même genre, mais d'espèce très-voisine de celle de la chèvre commune.

Et d'ailleurs le genre des chèvres et celui des brebis est si voisin, qu'on peut les faire produire ensemble, comme j'en donnerai des exemples : ainsi l'on ne peut guère admettre un genre intermédiaire entre eux ; de même que l'on ne doit pas dire que les gazelles, dont les cornes sont permanentes dans toutes les espèces, soient voisines du genre des chevreuils ou des cerfs, dont les bois tombent et se renouvellent chaque année. Nous ne nous arrêterons donc pas plus long-temps

sur cette discussion méthodique de M. Pallas, et nous passerons aux observations nouvelles que nous avons faites sur chacun de ces animaux en particulier.

*Sur le nanguer et le nagor.*

Nous mettons ces deux animaux ensemble, parce qu'ils ont un caractère commun, qui n'appartient qu'à eux; c'est d'avoir les cornes recourbées en avant, au lieu que, dans toutes les autres espèces de gazelles et de chèvres, les cornes sont recourbées en arrière ou tout-à-fait droites. J'ai dit, d'après M. Adanson, qu'il y avoit trois variétés ou trois espèces de ces animaux, dont la première, c'est-à-dire le nanguer, paroît être le dama des anciens. M. Pallas est du même avis: il dit que la femelle et le mâle nanguer ont également des cornes; et il a remarqué, comme dans le kob, une disposition singulière dans les dents.<sup>1</sup>

La seconde espèce est le nagor. M. Pallas avoit écrit dans son premier ouvrage (*Miscellanea*) que cet animal étoit le mazame de Séba: mais il avoue dans son second ouvrage (*Spicilegia*) qu'il s'étoit

<sup>1</sup> *Solum hujus animalis caput cum cornibus vidi, è quo dentium primorum in inferiore maxillâ numerum planè singularem esse didici: habet enim tantum senos, quorum duo medii latissimi, subobliqui, rectâ transversâ acie terminantur; laterales verò parvi, lineares sunt.* (Pallas. *Spicilegium zoologica*, pag. 8.)

trompé; et il convient avec moi que ce n'est point le mazame d'Amérique, mais une gazelle d'Afrique.

Au reste, l'espèce du nanguer paroît être isolée et sans variété; mais celle du nagor a des espèces voisines, dont je dois la connoissance à MM. Forster. Ils ont bien voulu me donner le dessin de la tête d'une de ces variétés du nagor du cap de Bonne-Espérance, qui me paroît différer du nagor dont j'ai parlé, en ce que ce nagor du Cap a le museau un peu effilé, et les cornes un peu moins courbées en avant que le nagor du Sénégal. Voici les notices qu'ils m'ont données à ce sujet.

« La chèvre que l'on appelle *steenbok* ou *bou-*  
 » *quetin* au cap de Bonne-Espérance, nous paroît  
 » être une variété du nagor donné par M. de Buf-  
 » fon. On trouve ces animaux sur les rochers qui  
 » font la pointe des terres du cap de Bonne-Espé-  
 » rance, et sur les plateaux de ces montagnes pier-  
 » reuses parmi les broussailles. Ils courent avec  
 » une très-grande vitesse, et font des sauts de huit  
 » à neuf pieds de hauteur; comme leur chair est  
 » très-bonne à manger, on les chasse sans cesse,  
 » et l'on en a beaucoup détruit.

» Cet animal est de la grandeur d'une chèvre  
 » commune, d'environ deux pieds six pouces de  
 » hauteur. Son poil est d'un rouge brun sur le dos  
 » et les côtés du corps, et d'un blanc sale sous le  
 » ventre; il y a au-dessus des yeux, sous le cou et

» sur les fesses, une tache de cette dernière couleur blanc sale : le poil des oreilles est fauve ; elles sont arrondies à leurs extrémités. On voit sous chaque œil un larmier avec un petit orifice. Les cornes n'ont que cinq ou six pouces de longueur ; elles sont noires, ridées à la base, lisses à la pointe, extrêmement effilées et courbées en avant. La queue est courte, à peu près comme celle des chèvres ordinaires.

» Une autre espèce ou variété du nagor, est l'animal que l'on appelle au Cap *grisbok* ou *chèvre grise* ; elle diffère du steenbok par la couleur de son poil, qui est gris, au lieu que celui du steenbok est rouge-brun. Ce grisbok est une seconde espèce de nagor ; il est de la grandeur d'une chèvre commune, et il a les jambes plus longues que le steenbok à proportion du corps. Son poil ne paroît gris que parce qu'il est mêlé de longs poils blancs ; car en voyant l'animal de près, on s'aperçoit que le fond est d'un brun roussâtre ou marron : la tête et les pieds sont d'un brun plus clair que le corps, et le ventre est d'une couleur encore moins foncée ; le museau est noir ; les yeux sont environnés de poils de cette même couleur noire. Il y a, comme dans les autres chèvres, des larniers sous les angles antérieurs des yeux. Les oreilles sont à peu près de même longueur que la tête ; elles sont de forme ovale, et couvertes en dehors de poils courts et noirs. Les cornes ont

» environ cinq pouces de longueur; elles sont ri-  
 » dées d'un ou deux anneaux à la base, lisses vers  
 » la pointe, qui est très-aiguë, courbées en avant,  
 » et de couleur noire.

» Cette espèce de nagor se trouve toujours dans  
 » les plateaux au-dessus des montagnes parmi les  
 » rochers, les broussailles et la bruyère. Il n'est pas  
 » si léger à la course que le steenbok, car les chiens  
 » l'atteignent quelquefois à la chasse. Sa chair est  
 » aussi bonne à manger que celle du steenbok, et  
 » on les trouve quelquefois ensemble sur les mon-  
 » tagnes du cap de Bonne-Espérance.

» Une troisième espèce de nagor est le beekbok,  
 » ou chèvre pâle, qui ressemble presque en tout au  
 » steenbok, à l'exception de la couleur du poil, qui  
 » est beaucoup plus pâle; ce qui lui a fait donner  
 » son nom. »

En comparant ces trois animaux d'après les no-  
 tices que nous venons de citer il me paroît qu'il  
 n'y a tout au plus que deux espèces distinctes,  
 c'est-à-dire le nagor steenbok et le nagor grisbok,  
 et que le beekbok n'est qu'une variété du pre-  
 mier.]

*Sur le kevel.*

[ M. Pallas me paroît se tromper en avançant  
 que le kevel et la corine ne sont pas deux espèces  
 différentes, mais le mâle et la femelle dans la mê-  
 me espèce de gazelle : s'il eût fait attention que j'ai



décrit les deux sexes, ce savant naturaliste ne seroit pas tombé dans cette méprise.]

*Sur le koba et le kob.*

[J'ai donné, d'après M. Adanson, le nom de *koba* à un animal d'Afrique que quelques voyageurs ont appelé *grande vache brune*, et dont l'espèce n'est pas éloignée de celle du bubale. J'ai donné de même le nom de *kob* à un animal un peu moins grand, et que les voyageurs ont appelé *petite vache brune*. Le koba est grand comme un cerf, et par conséquent approche de la grandeur du bubale, tandis que le kob n'est pas tout-à-fait si grand qu'un daim. M. Pallas dit que, de toutes les antilopes, celle-ci lui paroît être la plus voisine du genre des cerfs, le pelage étant semblable. Les cornes du kob ont à peu près un pied de longueur; ce qui ne s'accorde pas avec ce que dit M. Pallas, qui ne leur donne qu'un demi-pied: et ce qui me paroît démontrer que M. Pallas n'avoit pris cette mesure des cornes que sur un jeune individu, c'est que M. Forster m'a écrit qu'il avoit rapporté du cap de Bonne-Espérance des cornes de cet animal kob, de même grandeur et toutes semblables à celles que j'ai vues. Il dit que cet animal avoit une tache triangulaire blanche au bas des cornes, que son pelage est en général d'un rouge brun; et il pense, comme moi, que le kob

n'est qu'une variété du koba, et que tous deux ne s'éloignent pas de l'espèce du bubale.]

*Sur le pasan.*

[Je donne ici (*planche 68*) d'après une peau bourrée, la figure de la gazelle pasan, dont j'ai parlé, et de laquelle nous n'avons au Cabinet du Roi qu'un crâne surmonté de ses cornes. M. Pallas pense avec moi que le pasan et l'algazel ne sont que deux variétés de la même espèce. J'ai dit que ces deux espèces, l'algazel et le pasan, me paroisoient très-voisines l'une de l'autre, qu'elles sont des mêmes climats, mais que néanmoins l'algazel n'habite guère que dans les plaines, et le pasan dans les montagnes; c'est par cette seule différence des habitudes naturelles que j'ai cru qu'on pouvoit en faire deux espèces. J'ai même dit positivement que je présuinois que l'algazel et le pasan n'étoient que deux variétés de la même espèce, et j'ai été fort satisfait de voir que M. Pallas est du même sentiment. Il dit, au sujet de ce dernier animal, que M. Houttuyn en a aussi donné une figure d'après les tableaux de M. Burman;<sup>1</sup> mais je n'ai pas eu occasion de voir ces tableaux, et j'igno-

<sup>1</sup> *Iconem hujus animalis ex Burmaniannis pariter picturis edidit D. Houttuyn tabulâ suprâ citatâ. (Fig. 1, Miscellanea zoologica, pag. 8.)*

re si celui du pasan ressemble ou non à la figure que je donne ici.

MM. Forster m'ont écrit que la gazelle pasan porte aussi le nom de *chamois du Cap*, et celui de *chèvre du bézoard*; quoiqu'il y ait une autre chèvre du bézoard en Orient, dont M. Gmelin le jeune a donné une description sous le nom de *paseng*,<sup>1</sup> qui est différente du pasan. Il ajoute que

« dans la femelle les cornes ne sont pas aussi grandes que dans le mâle; que ces cornes sont marquées vers leur origine d'une large bande noire en

» demi-cercle, qui s'étend jusqu'à une autre grande tache de même couleur noire, laquelle couvre en partie le museau, dont l'extrémité est grise; que de plus il y a deux bandes noires qui partent du museau et s'étendent jusqu'aux cornes,

» et une ligne noire le long du dos, qui se termine au erou pion et y forme une plaque triangulaire; qu'on voit aussi une bande noire entre la jambe

» et la cuisse de devant, et une tache ovale de même couleur sur le genou; que les pieds de derrière sont aussi marqués d'une tache noire sous la jointure, et qu'il y a une ligne noire de longs poils le long du cou, au-dessous duquel se trouve

» une espèce de fanon qui tombe sur la poitrine; qu'enfin le reste du corps est gris, à l'exception du ventre, qui est blanchâtre, ainsi que les pieds.

<sup>1</sup> Reisen III, pag. 495.

» Cet animal, dit M. Forster, a près de quatre  
 » pieds de hauteur, en le mesurant aux jambes de  
 » devant; les cornes ont jusqu'à trois pieds de lon-  
 » gueur. Ces gazelles ne vont point en troupes,  
 » mais seulement par paires; et il me semble que  
 » c'est le même animal que le parasol du Congo,  
 » dont parle le P. Charles de Plaisance.' » ]

*Addition de l'Éditeur hollandais (M. le professeur ALLAMAND).*

[ « M. de Buffon a donné à la gazelle du bézoard  
 » le nom de *pasan*, qui est celui que les Orientaux  
 » lui donnent. Il n'en a vu que le crâne surmonté  
 » de ses cornes, dont M. Daubenton a donné une  
 » description fort exacte. On trouve souvent de ces  
 » cornes dans les cabinets de curiosités naturelles;  
 » j'en ai placé deux dans celui de notre université,  
 » qui m'ont été envoyées du cap de Bonne-Espé-  
 » rance. Mais l'animal qui les porte a été peu con-  
 » nu jusqu'à présent : je suis même tenté de dire  
 » qu'il ne l'a point été du tout; car je doute fort  
 » que ce soit le même qui a été indiqué par Kœmp-  
 » fer, sous le nom de *pasen* ou *pasan*. La descrip-  
 » tion qu'il en a donnée ne lui convient point à plu-  
 » sieurs égards, et la figure dont il l'a accompa-  
 » gnée, toute mauvaise qu'elle est, représente sû-  
 » rement un animal différent.

*Voyage au Congo, tom. I, pag. 494.*

• Tous les autres auteurs qui ont parlé de la gazelle du bézoard, sont peu d'accord entre eux, »  
» quoiqu'ils lui donnent le même nom *pasan*. Tavernier, qui en a eu six vivantes, se contente de »  
» dire que ce sont de très-jolies chèvres, fort hautes, et qui ont un poil fin comme la soie. Chardin »  
» assure que le bézoard se trouve aux Indes dans le corps des boucs et des chèvres sauvages et domestiques, et en Perse dans le corps des moutons. Le P. Labat a donné une figure de l'animal »  
» qui porte le bézoard en Afrique; mais c'est la copie de celle qu'a donnée Pomet dans son *Histoire des drogues*, et qui est celle d'une chèvre »  
» avec des cornes chargées de deux ou trois andouillers, c'est-à-dire d'un animal fabuleux. Clusius, ou plutôt Garcias, dit que le bézoard se »  
» trouve dans le ventricule d'une sorte de bouc, dont il a fait représenter une corne; elle ne ressemble point à celle de notre *pasan*. La figure »  
» qu'Aldrovande a donnée de cet animal est celle de l'antilope, et Klein a copié ce qu'il en dit. L'auteur de l'*Histoire naturelle* qui se publie en hollandais, a fait représenter l'algazel pour l'animal »  
» qui fournit le bézoard.

• Que faut-il conclure de ces différentes descriptions, et de plusieurs autres qu'on pourroit y ajouter? C'est qu'on trouve des bézoards dans diverses espèces de chèvres ou de gazelles, dont aucune n'est bien connue; ainsi ce n'est pas sans

» raison que j'ai dit que l'animal que je vais décrire  
 » a été inconnu jusqu'à présent, et qu'il étoit peut-  
 » être différent du pasan de Kœmpfer. On en trou-  
 » ve cependant une figure passable, quoique fauti-  
 » ve à bien des égards, dans les *Deliciæ Naturæ se-*  
 » *lectæ* de Knorr : mais cet auteur s'est sûrement  
 » trompé en le prenant pour la chèvre bleue de  
 » Kolbe; il n'en a ni les cornes, ni la couleur, ni  
 » les sabots.

» C'est encore à M. le docteur Klockner qu'on  
 » doit la connoissance de ce bel animal; il a eu oc-  
 » casion d'en acheter une peau bien complète, qu'il  
 » a préparée avec sa dextérité ordinaire. On lui a  
 » dit qu'elle avoit été envoyée du cap de Bonne-  
 » Espérance, et je n'en doute pas, puisque les dif-  
 » férentes cornes que nous avons ici nous vien-  
 » nent de cet endroit; et de plus, c'est vraisembla-  
 » blement le même animal qui a été tué par M. le  
 » capitaine Gordon, dont j'ai eu plus d'une fois oc-  
 » casion de citer le témoignage. Cet officier étant  
 » à une assez grande distance du Cap, vit sortir  
 » d'un petit bois une très-belle chèvre qui avoit  
 » des cornes fort longues et droites, et dont la tête  
 » étoit singulièrement bigarrée de couleurs tran-  
 » chantes. Il tira dessus à balle, et le coup l'ayant  
 » fait tomber, il accouroit pour l'examiner de près :  
 » mais le Hottentot qui l'accompagnoit le retint, en  
 » lui disant que ces animaux étoient très-dange-  
 » reux; qu'il arrivoit souvent que n'étant que bles-

» sés ou tombés de peur, ils se relevoient tout d'un  
 » coup, et se jetant sur ceux qui les approchoient,  
 » ils les perçoient de leurs cornes qui sont très-  
 » pointues. Pour n'en avoir rien à craindre, il lui  
 » tira un second coup, qui le convainquit qu'elle  
 » étoit bien morte. Comme M. Gordon est retour-  
 » né au Cap, d'où nous avons bien des choses cu-  
 » rieuses à attendre de lui, je ne puis pas lui mon-  
 » trer la figure de notre pasan, pour être assuré  
 » que c'est le même animal qu'il a vu. La descrip-  
 » tion que j'en vais donner est tirée de ce que M.  
 » Klockner m'en a écrit : ainsi l'on peut compter  
 » sur son exactitude.

» La taille de cet animal est un peu plus petite  
 » que celle du condoma : la forme de sa tête ne  
 » ressemble point à celle du cerf ni à celle du bouc;  
 » elle approche plus de celle du nanguer de M. de  
 » Buffon. Mais le singulier mélange des couleurs  
 » dont elle est ornée la rend fort remarquable : le  
 » fond en est d'un beau blanc; entre les deux cor-  
 » nes il y a une tache noire qui descend environ  
 » deux pouces sur le front, et qui s'étendant de  
 » côté et d'autre jusqu'à la moitié des cornes, y pa-  
 » roîtroit carrée sans une petite pointe qui s'avan-  
 » ce du côté du nez; une autre grande tache, aussi  
 » noire, couvre presque tout l'os du nez, et, des  
 » deux côtés, elle se joint avec deux bandes de  
 » même couleur, qui, prenant leur origine à la ra-  
 » cine des cornes, traversent les yeux et descen-

» dent jusqu'au-dessous de la mâchoire inférieure,  
 » où elles deviennent brunes. De pareilles bandes  
 » noires, qui passent par les yeux, sont rares dans  
 » les quadrupèdes : il n'y a que le blaireau et le coati  
 » qui nous en fournissent des exemples. L'extré-  
 » mité du museau est d'un blanc de neige. L'on  
 » comprend que ce bizarre assemblage de couleurs  
 » offre un coup d'œil très-frappant; s'il se trouvoit  
 » sur la gazelle du bézoard, ceux qui en ont parlé  
 » n'auroient pas manqué d'en faire mention : Kœmp-  
 » fer l'auroit-il insinué en disant que pour juger si  
 » ces animaux renferment des bézoards, on obser-  
 » ve leurs sourcils et les traits de leur front? s'ils  
 » sont bien noirs, c'est une bonne marque.

» Le poil court qui couvre les côtés, les cuisses  
 » et la croupe de cet animal, n'est guère moins re-  
 » marquable par sa couleur. Il est d'un gris cendré  
 » tirant sur le bleu, avec une légère teinte d'un  
 » rouge de fleur de pommier : sa queue est brune  
 » presque jusqu'à son extrémité qui est noire; cet-  
 » te couleur brune s'étend sur le dos, où elle for-  
 » me une bande assez large, prolongée jusqu'aux  
 » épaules; là les poils sont plus longs et se dirigent  
 » en tout sens, en figure d'étoile, et continuent de  
 » couvrir le dessus du cou; ils deviennent plus  
 » courts en s'approchant de la tête, sur laquelle  
 » ils disparaissent; ils sont tournés en avant, et  
 » ainsi ils forment une espèce de crinière. La par-  
 » tie inférieure des jambes de devant est blanche;



» mais il y a une tache ovale de couleur de mar-  
» ron foncée, presque noire, qui commence au-  
» dessus des sabots, et qui a cinq pouces de lon-  
» gueur sur un pouce de largeur. On voit une sem-  
» blable tache sur les pieds de derrière, mais plus  
» mêlée de poils blancs; elle s'étend tout le long  
» de la face antérieure de la jambe, sur laquelle  
» elle paroît comme une simple ligne, de couleur  
» de plus en plus claire, jusqu'à ce qu'elle se con-  
» fonde avec des poils d'un brun presque noir, qui  
» couvrent le devant des cuisses, et qui y paroissent  
» comme une bande large de trois ou quatre doigts:  
» cette bande est continuée sur la partie inférieu-  
» re du corps, qu'elle sépare du ventre; et elle s'é-  
» tend jusqu'aux jambes de devant, dont elle en-  
» vironne le haut et descend même assez bas.

» On voit encore aux deux côtés de la croupe  
» une autre grande tache ovale, qui descend pres-  
» que jusqu'à la jambe; les poils qui la composent  
» sont d'un brun clair tirant sur le jaune, et leur  
» pointe est blanche. Sur le cou, il y a une bande  
» brune qui s'étend jusqu'aux jambes antérieures,  
» où l'on remarque quelques restes de longs poils,  
» dont il semble que la gorge a été garnie.

» Les oreilles ressemblent assez à celles du con-  
» doma; leur longueur est de sept pouces, et leur  
» largeur de quatre pouces et demi; elles sont bor-  
» dées, au haut, d'une rangée de poils bruns. Les  
» cornes sont presque droites, à une légère cour-

» bure près qu'on a peine à remarquer. Elles sont  
 » noires, et leur longueur est de deux pieds un  
 » pouce; ce qui me faisoit croire qu'elles n'étoient  
 » pas encore parvenues à toute leur hauteur. Cel-  
 » les que j'ai placées au cabinet de notre Acadé-  
 » mie égalent deux pieds quatre pouces, et la cir-  
 » conférence de leur base est de six pouces. On  
 » ne peut rien ajouter à la description très-exacte  
 » que M. Daubenton a faite de ces cornes; elles  
 » sont environnées d'anneaux obliques jusqu'à la  
 » moitié de leur longueur, et le reste en est lisse  
 » et terminé par une pointe fort aiguë.

» La corne des pieds offre une singularité qu'il  
 » ne faut pas omettre : la partie inférieure de cha-  
 » cun des sabots a la figure d'un triangle isocèle  
 » fort allongé, au lieu que, dans les autres animaux  
 » à pieds fourchus, elle forme un triangle presque  
 » équilatéral; cette configuration donne au pied  
 » du pasan une base plus étendue, et par-là même  
 » plus de fermeté. Au-dessus du talon il y a deux  
 » ergots noirs fort pointus, et longs d'un pouce et  
 » demi. Le port de cet animal a quelque chose de  
 » fort gracieux; et soit qu'on le range dans la clas-  
 » se des gazelles, à laquelle il paroît qu'il appar-  
 » tient, puisqu'il n'a point de barbe, soit qu'on le  
 » compte parmi les chèvres, c'est sûrement une  
 » espèce très-distinguée par sa couleur et par ses  
 » taches, aussi-bien que par ses cornes. Il a le cou  
 » moins long que la plupart des animaux de ce

» genre; mais cela ne diminue en rien sa beauté.  
 » Il est très-vraisemblable, à en juger par la forme  
 » des cornes de ses pieds, qu'il habite sur les mon-  
 » tagnes, et cela dans des lieux assez éloignés du  
 » Cap, puisque jusqu'à présent il n'a été connu  
 » que des Hottentots. Voici une table de ses di-  
 » mensions. » ]

|                                                                                    | pi. | pouc. | lig. |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.         | 4   | 11    | »    |
| Hauteur du train de devant. . .                                                    | 3   | 2     | »    |
| Hauteur du train de derrière.                                                      | 3   | 1     | »    |
| Longueur de la tête depuis le museau jusqu'aux cornes. . .                         | »   | 7     | 8    |
| Longueur des oreilles.                                                             | »   | 7     | »    |
| Largeur du milieu des oreilles.                                                    | »   | 4     | 2    |
| Longueur des cornes, prise en suivant leur courbure, qui est très-peu remarquable. | 2   | 1     | 8    |
| Circonférence des cornes à leur base.                                              | »   | 6     | 8    |
| Distance entre leurs bases.                                                        | »   | »     | 9    |
| Distance entre leurs pointes.                                                      | »   | 9     | 8    |
| Longueur de la queue.                                                              | 1   | 1     | 10   |
| Longueur des plus longs poils de la queue.                                         | »   | 9     | »    |
| Longueur des poils qui forment la crinière.                                        | »   | 2     | 8    |
| Longueur des sabots.                                                               | »   | 4     | 8    |
| Leur circonférence.                                                                | »   | 7     | 8    |
| Épaisseur de la peau, tant de la poitrine que des côtés.                           | »   | »     | 3    |

### *Sur l'antilope.*

[M. Pallas observe, avec grande raison, qu'il y a des animaux, surtout dans le genre des chèvres sauvages et des gazelles, dont les noms donnés par

les anciens demeureront éternellement équivoques; celui de *cervi-capra* que j'ai dit être le même animal que le strepsiceros des Grecs ou l'addax des Africains, doit être appliqué, suivant M. Pallas, à la gazelle que j'ai nommée l'*antilope*. Il dit, et c'est la vérité, qu'Aldrovande a donné le premier une bonne figure des cornes.<sup>1</sup> Je pensois alors que cet animal étoit l'un des cinq que MM. de l'Académie des Sciences avoient disséqués sous le nom de *gazelle*; mais M. Pallas me fournit de bonnes raisons d'en douter.

J'ai dit que l'espèce de l'antilope paroissoit avoir des races différentes entre elles, et j'ai insinué qu'elle se trouvoit non-seulement en Asie, mais en Afrique, et surtout en Barbarie, où elle porte le nom de *lidmée*. M. Pallas dit la même chose, et il ajoute à plusieurs faits historiques une bonne description de cet animal, dont nous croyons devoir donner ici l'extrait.

« J'ai eu occasion, dit-il, d'examiner et de bien  
 » décrire ces animaux, qui vivent depuis dix ans  
 » dans la ménagerie de monseigneur le prince d'Orange, lesquels, quoique amenés de Bengale en  
 » 1755 ou 1756, non-seulement ont vécu, mais ont  
 » multiplié dans le climat de la Hollande; on les  
 » garde avec les axis ou daims mouchetés; ils vivent en paix, et y élèvent également leurs petits.

<sup>1</sup> Aldrov., *De Quad. bis.*, pag. 256.







*Deux ans*

*Plac. fils de*

1. le PAFAN ..... Page 108 | 2. la Gazelle a bourse sur le dos ..... 136





Le premier mâle étoit déjà vieux lors de son arrivée, et la femelle étoit adulte. Ce mâle est mort en 1766 : mais la femelle étoit encore vivante alors; et, quoiqu'elle fût âgée de plus de dix ans, elle avoit mis bas l'année précédente 1765. Le mâle, qui étoit très-sauvage, ne s'est jamais apprivoisé. La femelle, au contraire, est très-familiaire : on la fait aisément approcher et suivre en lui présentant du pain; elle se lève comme les axis sur les pieds de derrière, pour y atteindre lorsqu'on le lui présente trop haut : cependant elle se fâche aisément dès qu'on la tourmente, elle donne même des coups de tête comme un bélier; on voit alors sa peau et son poil frémir. Les jeunes, à l'exemple du père, sont sauvages, et fuient lorsqu'on veut les approcher; ils vont en troupes, marchant d'abord assez doucement, ensuite par petits sauts; et quand ils précipitent leur fuite, ils bondissent et font des sauts qu'on ne peut comparer qu'à ceux du cerf ou du chamois. Je n'ai jamais entendu leur voix; cependant les gardes de la ménagerie déposent que, dans le temps du rut, les mâles ont une espèce de hennissement. On les nourrit comme les autres animaux ruminants, et ils supportent assez bien nos hivers : ils aiment la propreté, car la troupe entière choisit un terrain pour aller faire ses ordures. Le temps de la chaleur des femelles n'est pas fixe; elles sont quelquefois pleines deux

» mois après avoir mis bas : les mâles en usent en  
» toutes saisons, ils ne s'en abstiennent que quand el-  
» les sont pleines. L'accouplement ne dure que très-  
» peu de temps. La femelle porte près de neuf mois,  
» ne produit qu'un petit qu'elle allaite, sans se re-  
» fuser à en allaiter d'autres. Les petits restent cou-  
» chés pendant huit jours après leur naissance, a-  
» près quoi ils accompagnent la troupe. Les jeunes  
» femelles suivent les mères lorsqu'elles se sépa-  
» rent de la troupe.... Ces animaux croissent pen-  
» dant trois ans, et ce n'est guère qu'à cet âge que  
» les mâles sont en état d'engendrer : les femelles  
» sont mûres de meilleure heure, et peuvent pro-  
» duire à deux ans d'âge. Dans les six premières  
» années, il y a peu de différence entre les mâles  
» et les femelles; mais ensuite les femelles se dis-  
» tinguent aisément par une bande blanche sur les  
» flancs près du dos, et par un caractère encore moins  
» équivoque, c'est qu'il ne leur vient jamais de cor-  
» nes sur la tête, tandis que dans le mâle on peut  
» apercevoir les rudiments des cornes dès l'âge de  
» sept mois, et ces cornes forment deux tours de  
» vis, avec dix ou douze rides à l'âge de trois ans:  
» c'est alors aussi que les bandes blanches du dos  
» et de la tête commencent à s'évanouir; la couleur  
» des épaules et du dos noircit, et le dessus du cou  
» devient jaune : ces mêmes couleurs prennent u-  
» ne teinte plus foncée à mesure que l'animal avan-  
» ce en âge... Les cornes croissent bien lentement...

» Ces animaux, surtout après leur mort, ont une  
 » légère odeur qui n'est pas désagréable, et qui est  
 » pareille à celle que les cerfs et les daims exhalent  
 » aussi après leur mort..... Au reste, cet animal ap-  
 » proche de l'espèce que M. de Buffon a appelée  
 » la *gazelle*, par la couleur noire des côtés du cou  
 » et du corps, par les touffes de poil au-dessous  
 » des genoux dans les jambes de devant; elle ap-  
 » proche du tzeiran et de la grimm de M. de Buf-  
 » fon, parce que les femelles n'ont de cornes dans  
 » aucune de ces trois espèces : mais elle diffère en  
 » général de toutes les autres gazelles, en ce qu'il  
 » n'y a aucune espèce où le mâle et la femelle de-  
 » venus adultes soient de couleurs aussi différen-  
 » tes que dans celle-ci. »

M. Pallas donne en même temps les figures du  
 mâle et de la femelle en deux planches séparées  
 qui m'ont paru très-bonnes. Voici encore quel-  
 ques remarques de M. Pallas sur les parties ex-  
 térieures de cet animal.

« Il est à peu près de la même figure de notre  
 » daim d'Europe; cependant il en diffère par la  
 » forme de la tête, et il lui cède en grandeur. Les  
 » narines sont ouvertes; la cloison qui les sépare  
 » est épaisse, nue et noire..... Les poils du menton  
 » sont blancs, et le tour de la bouche brun; la lan-  
 » gue est plane et arrondie : les dents de devant  
 » sont au nombre de huit; celles du milieu sont  
 » fort larges et bien tranchantes, et celles des cô-

» tés plus aiguës... Les yeux sont environnés d'une  
 » aire blanche, et l'iris est d'un brun jaunâtre; il y a  
 » une raie blanche au-devant des yeux, au commen-  
 » cement de laquelle se trouvent les narines. Les  
 » oreilles sont assez grandes, nues en dedans, bor-  
 » dées de poils blancs, et couvertes en dehors d'un  
 » poil de la même couleur que celui de la tête.....  
 » Les jambes sont longues et menues, mais celles  
 » de derrière sont un peu plus hautes que celles  
 » de devant : les sabots sont noirs, pointus, et as-  
 » sez serrés l'un contre l'autre. La queue est plate  
 » et nue par-dessous vers son origine. La verge du  
 » mâle est appliquée longitudinalement sous le ven-  
 » tre : le scrotum est si serré entre les cuisses, que  
 » l'un des testicules est devant et l'autre derrière.  
 » Le poil est très-fort et très-roide au-dessus du  
 » cou et au commencement du dos; il est blanc  
 » comme neige sur le ventre et au-dedans des cuis-  
 » ses et des jambes, ainsi qu'au bout de la queue.» ]

*Sur le tzeiran.*

[M. Pallas remarque, avec raison que MM. Houttuyn et Linnæus ont eu tort de nommer *cervi-capra* cette gazelle, d'autant plus qu'ils citent en même temps les figures du *cervi-capra* de Dordard et de Jonston, qui sont très-différentes de celle de notre tzeiran : mais M. Pallas auroit dû adopter le nom *tzeiran* que cette gazelle porte dans

son pays natal, et l'on ne voit pas pourquoi il a préféré de lui donner celui de *pygargus*. Il a jugé par la grandeur des peaux que cet animal est plus grand que le daim : la description qu'il en donne ajoute peu de chose à ce que nous en avons dit, et la signification du mot *pygargus* ne peut pas distinguer cette gazelle du chevreuil, ni même de quelques autres gazelles qui ont une grande tache blanche au-dessus de la queue.

MM. Forster père et fils m'ont donné sur cet animal les notices suivantes.

« Jusqu'ici on ignore, disent-ils, s'il y a des  
 » tzeirans en Afrique, et il paroît qu'ils affectent le  
 » milieu de l'Asie. On les trouve en Turquie, en  
 » Perse, en Sibérie, dans le voisinage du lac Baïkal,  
 » en Daourie et à la Chine. M. Pallas décrit une  
 » chasse à l'arc avec des flèches très-lourdes, qu'un  
 » grand nombre de chasseurs décochent à la fois  
 » sur ces animaux qui vont en troupes. Quoiqu'ils  
 » passent l'eau à la nage de leur propre mouve-  
 » ment, et pour aller chercher leur pâture au-de-  
 » là d'une rivière, cependant ils ne s'y jettent pas  
 » lorsqu'ils sont poursuivis et pressés par les chiens  
 » et par les hommes ; ils ne s'enfuient pas même  
 » dans les forêts voisines, et préfèrent d'attendre  
 » leurs ennemis. Les femelles entrent en chaleur à la  
 » fin de l'automne, et mettent bas au mois de juin.  
 » Les mâles ont sous le ventre, aux environs du pré-  
 » puce, un sac ovale qui est assez grand, et dans le-

» quel est un orifice particulier : ces sacs ressem-  
 » blent à la poche du musc; mais ils sont vides, et ce  
 » ne peut être que dans la saison des amours qu'ils y  
 » produit quelque matière par sécrétion. Ce sont  
 » aussi les mâles qui ont des proéminences au la-  
 » rynx, lesquelles grossissent à mesure que les cor-  
 » nes prennent de l'accroissement. On prend quel-  
 » quefois des faons de tzeiran, qui s'apprivoisent  
 » tellement qu'on les laisse aller se repaître aux  
 » champs, et qu'ils reviennent régulièrement le  
 » soir à l'étable. Lorsqu'ils sont apprivoisés, ils  
 » prennent en affection leur maître. Ils vont en  
 » troupes dans leur état de liberté, et quelquefois  
 » ces troupes de tzeirans sauvages se mêlent avec  
 » les troupeaux de bœufs et de veaux ou d'autres  
 » animaux domestiques; mais ils prennent la fuite  
 » à la vue de l'homme. Ils sont de la grandeur et  
 » de la couleur du chevreuil, et plus roux que fau-  
 » ves. Les cornes sont noires, un peu comprimées  
 » en bas, ridées d'anneaux, et courbées en arrière  
 » de la longueur d'un pied. La femelle ne porte  
 » point de cornes. »

Je vais ajouter à ces notices de MM. Forster la description et la figure du tzeiran (voyez *planche 67*) que M. le professeur Allamand a publiées dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'histoire naturelle.

« On a vu, dit ce savant naturaliste, dans l'arti-  
 » cle où j'ai parlé du pasan, que je doutois fort que

» l'animal auquel j'ai donné ce nom fût celui qu'on  
» appelle ainsi dans l'Orient; cependant je lui ai  
» conservé ce nom, parce que c'est vraisemblable-  
» ment le même que le *pasan* de M. de Buffon. U-  
» ne semblable raison m'engage à nommer *tzeiran*  
» l'animal qui est représenté planche 58. Par un  
» heureux hasard, mais qui ne se présente qu'à  
» ceux qui méritent d'en être favorisés, M. le doc-  
» teur Klockner en a découvert la dépouille dans  
» la boutique d'un marchand. Ses cornes sont les  
» mêmes que celle que M. de Buffon a trouvée  
» dans le Cabinet du Roi, et qu'il a jugé appartc-  
» nir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeiran*,  
» et les Persans *ahu*. Il en a porté ce jugement à  
» cause de sa ressemblance avec les cornes que  
» Kœmpfer a données à son *tzeiran* dans la figure  
» qu'il en a fait graver; mais cette figure est si  
» mauvaise, qu'on ne peut guère se former une i-  
» dée de l'animal qu'elle doit représenter; et d'ail-  
» leurs, comme M. de Buffon l'a remarqué, elle ne  
» s'accorde point avec la description que Kœmpfer  
» en a donnée, et même dans la planche on trou-  
» ve le nom d'*ahu* sous la figure de l'animal qui  
» dans le texte porte le nom de *pasan*, et celui de  
» *pasan* sous la figure du *tzeiran*. Si le *tzeiran* de  
» cet auteur est, comme M. de Buffon paroît le  
» supposer, le même animal que M. Gmelin a dé-

1 *Amœnit. exotic.*, pag. 404.

» crit dans ses *Voyages en Sibérie*, et qu'il a ap-  
 » pelé *dsheren*, et dont il a donné la figure dans  
 » les *Nouveaux Actes de l'académie de Saint-Pé-*  
 » *tersbourg*, sous le nom de *caprea campestris gut-*  
 » *turosa*, il est encore plus douteux que la corne  
 » trouvée dans le Cabinet du Roi lui appartienne;  
 » car elle ne ressemble aucunement à celle que  
 » porte le *dsheren* de M. Gmelin, si au moins on  
 » peut compter sur la figure qu'il en a publiée, et  
 » qui le représente avec de courtes cornes de ga-  
 » zelle, tandis que, dans le texte, il est dit qu'elles  
 » sont semblables à celles du bouquetin.

» M. Pallas nomme le *tzeiran antilope pygargus*,<sup>1</sup>  
 » et il lui donne des cornes pareilles à celles que  
 » M. de Buffon lui suppose, puisqu'il renvoie à la  
 » figure qu'il en a publiée; et cependant, dans la  
 » description qu'il en a faite, il dit que ses cornes  
 » sont recourbées en forme de lyre, et plus petites  
 » à proportion que celles de la gazelle: or, il n'y a  
 » qu'à jeter les yeux sur la figure qu'il cite, pour  
 » se convaincre qu'elle représente une corne très-  
 » différente de celles qu'il décrit.

» Je ne déciderai point si l'animal dont je vais  
 » parler est le véritable *tzeiran* de Kœmpfer ou  
 » non: pour lui en conserver le nom, il me suffit  
 » qu'il ait des cornes semblables à celles que M. de  
 » Buffon lui attribue; l'on n'en doutera pas, si l'on

<sup>1</sup> *Spicilegia zoologica*, fascicul. 1, pag. 10.



» compare la corne, quoique tronquée, qui est re-  
 » présentée, avec celles que porte notre tzeiran; el-  
 » les sont annelées de même, et quelques-uns de  
 » leurs anneaux se partagent en forme de fourche;  
 » leur courbure est aussi semblable, et leur gros-  
 » seur ne paroît pas différer, non plus que leur lon-  
 » gucur, comme on le verra en comparant les di-  
 » mensions que nous en donnerons, avec celles que  
 » M. Daubenton en a rapportées. Je n'oserai pas en  
 » dire autant de la corne qui est gravée dans Aldro-  
 » vande, livre I, de *bisulcis*, page 757. Les anneaux  
 » de celle-ci me semblent être différents, aussi-bien  
 » que sa longueur, sa grosseur et sa courbure: ce-  
 » pendant ce n'est pas sans raison que M. de Buf-  
 » fon croit que c'est la même que celle qu'il don-  
 » ne au tzeiran. Cet animal est rangé par Kœmpfer  
 » parmi ceux qui portent des bézoards, et Aldro-  
 » vande a fait représenter cette corne dans le cha-  
 » pitre où il est question de ces animaux.

» J'ai déjà remarqué que c'est à M. le docteur  
 » Klockner que l'on doit la découverte de notre tzei-  
 » ran; et c'est à lui aussi que l'on est redevable de  
 » la description que j'en vais faire. Il en a préparé  
 » la peau avec beaucoup de soin, et elle est actuel-  
 » lement un des principaux ornemens du riche ca-  
 » binet d'histoire naturelle que feu M. J. C. Sylvius  
 » van Lennep, conseiller et échevin de la ville de  
 » Harlem, a laissé par testament à la société hol-  
 » landaise des sciences établie dans ladite ville. Ce-

» lui de qui il acheta cette peau ne put lui dire de  
» quel endroit elle avoit été envoyée; mais la ma-  
» nière dont elle étoit empaquetée, et quelques  
» autres circonstances, lui firent juger qu'elle ve-  
» noit du Cap.

» Cet animal a la grandeur et la figure d'un cerf;  
» mais son front avance plus en devant : sa cou-  
» leur est d'un gris blanchâtre, où se trouvent quel-  
» ques poils tirant sur le noir; sous le ventre, il est  
» tout-à-fait blanc; la tête est d'un gris plus som-  
» bre, et au-devant des yeux il y a une large tache  
» d'un blanc pâle qui descend, en devenant moins  
» large, presque jusqu'au coin de la bouche. Ses cor-  
» nes forment un arc de cercle, mais dont la courbu-  
» re est plus forte que celle de la corne qui est repré-  
» sentée dans la figure 6 du tome XII; elles sont  
» noires et creuses; elles sont environnées d'an-  
» neaux circulaires jusqu'aux trois quarts de leur  
» longueur, et ces anneaux sont plus éminents du  
» côté intérieur que du côté opposé; le reste de  
» ces cornes est fort lisse, et se termine en une  
» pointe très-aiguë.

» Les oreilles sont pointues, et d'une longueur  
» remarquable à proportion de la tête.

» Le cou ressemble à celui d'un cerf, mais il est  
» un peu plus mince. Les poils qui le couvrent,  
» tant en dessus qu'en dessous, sont singulière-  
» ment arrangés: sur une moitié ils sont dirigés  
» vers en bas, et sur l'autre moitié ils sont tournés

» vers en haut. Un pareil arrangement a lieu sur  
 » le dos : sur la partie antérieure les poils sont di-  
 » rigés vers la tête; et sur la partie postérieure  
 » jusqu'à la queue, ils sont placés en sens contrai-  
 » re, et ils sont d'une couleur plus sombre : de  
 » côté et d'autre du cou on voit des places de la  
 » grandeur d'un écu, où les poils sont disposés en  
 » rond, et semblent partir d'un centre, comme au-  
 » tant de rayons dirigés un peu obliquement vers  
 » la circonférence d'un cercle.

» La queue est plus longue que dans la plupart  
 » des animaux de ce genre, et elle est terminée  
 » par une touffe de poils.

» Les jambes ressemblent à celles d'un cerf, mais  
 » elles n'ont point de brosses de poils sur le ge-  
 » nou; celles de devant sont tant soit peu plus  
 » courtes que celles de derrière; au lieu d'ergots  
 » au-dessus des talons, il y a une simple éminence  
 » ou bouton.

» En général, cet animal se rapproche plus de  
 » la race des boucs que de toute autre espèce : si  
 » c'est le tzeiran de Kœmpfer, sa femelle n'a point  
 » de cornes, ou n'en a que de très-petites. On se  
 » formera des idées plus justes de sa grandeur par  
 » les dimensions que M. Klockner en a prises. » }

|                                                                                         | pi. | pouc. | lig. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Longueur du corps mesurée le long du dos,<br>depuis le bout du museau jusqu'à la queue. | 5   | 10    | 8    |
| Hauteur du train de devant.                                                             | 3   | 6     | 9    |
| Hauteur du train de derrière.                                                           | 3   | 7     | 8    |

|                                                                             | pi. | pouc. | lig. |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Longueur de la tête, depuis le commencement du nez jusqu'aux cornes.        | »   | 9     | »    |
| Longueur de la tête jusqu'aux oreilles                                      | 1   | 1     | »    |
| Longueur des oreilles.                                                      | »   | 8     | »    |
| Longueur des cornes prise en suivant leur courbure.                         | 2   | 2     | 2    |
| Contour des cornes près de la tête.                                         | »   | 6     | 7    |
| Circonférence du corps derrière les jambes de devant.                       | 4   | »     | 5    |
| Circonférence du milieu du corps.                                           | 4   | 2     | 6    |
| Circonférence devant les jambes de derrière.                                | 4   | 3     | 4    |
| Hauteur des jambes de devant, depuis la plante du pied jusqu'à la poitrine. | 1   | 11    | 8    |
| Hauteur des jambes de derrière.                                             | 2   | 3     | »    |
| Longueur de la queue.                                                       | »   | 9     | 5    |
| Longueur de la touffe de poils qui est au bout de la queue.                 | »   | 3     | 3    |

## DE LA CHÈVRE SAUTANTE

### DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

J'ai vu un dessin de cet animal qui m'a été communiqué par M. Forster, et qu'il a fait d'après Nature vivante. Il me paroît qu'on doit le rapporter au genre des gazelles plutôt qu'à celui des chèvres, quoiqu'on l'ait appelé *chèvre sautante*. L'espèce de ces gazelles est si nombreuse dans les terres du Cap, où M. Forster les a vues, qu'elles arrivent quelquefois par milliers, surtout dans certains temps de l'année, où elles passent d'une contrée à l'autre. Il m'a assuré qu'ayant vu, pendant son séjour en Afrique, un grand nombre de ga-

zelles de plusieurs espèces, il a reconnu que la forme et la direction des cornes n'est pas un caractère bien constant, et que, dans la même espèce, on trouve des individus dont les cornes sont de différentes grandeurs et contournées différemment.

Au reste, il paroît que, dans les terres du cap de Bonne-Espérance, il se trouve deux espèces de ces gazelles ou chèvres sautantes; car on m'a donné un dessin que j'ai fait graver, dont l'animal porte le nom de *klippspringer* (sauteur de rochers), et dont nous parlerons. En comparant sa figure avec celle de la chèvre sautante, j'ai vu que ce sauteur de rochers a les cornes plus droites et moins longues, la queue beaucoup plus courte, le pelage plus gris, plus uniforme que la chèvre sautante : ces différences me paroissent plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.

Voici les observations que M. Forster a faites sur la première espèce de ces chèvres sautantes, qui jusqu'ici n'étoit pas bien connue.

« Les Hollandais du cap de Bonne-Espérance  
» appellent, dit-il, ces animaux *springerbok* (chèvres  
» sautantes). Elles habitent les terres intérieures  
» de l'Afrique, et n'approchent les colonies du Cap  
» que lorsque la grande sécheresse, ou le manque  
» d'eau et d'herbage, les force de changer de lieu;  
» mais c'est alors qu'on en voit des troupes depuis  
» dix mille jusqu'à cinquante mille, quoiqu'elles  
» soient toujours accompagnées ou suivies par les

» lions, les onces, les léopards, et les hyènes qu'on  
 » appelle au Cap *chiens sauvages*, qui en dévorent  
 » une grande quantité. L'avant-garde de la troupe,  
 » en s'approchant des habitations, a de l'embon-  
 » point; le corps d'armée est en moins bonne  
 » chair, et l'arrière-garde est fort maigre et mou-  
 » rant de faim, mangeant jusqu'aux racines des  
 » plantes dans ces terrains pierreux : mais en s'en  
 » retournant, l'arrière-garde devient à son tour  
 » plus grasse, parce qu'elle part la première; et  
 » l'avant-garde, qui alors se trouve la dernière,  
 » devient plus maigre. Au reste, ces chèvres ne  
 » sont point peureuses lorsqu'elles sont ainsi ras-  
 » semblées, et ce n'est même qu'à coups de fouet  
 » ou de bâton qu'un homme peut passer à travers  
 » leur troupe. En les prenant jeunes, elles s'appri-  
 » voient aisément; on peut les nourrir de lait, de  
 » pain, de blé, de feuilles de choux, etc. Les mâ-  
 » les sont assez pétulants et méchants même en  
 » domesticité, et ils donnent des coups de cornes  
 » aux personnes qu'ils ne connoissent pas; lors-  
 » qu'on leur jette des pierres, ils se mettent en  
 » posture de défense, et parent souvent le coup de  
 » pierre avec les cornes. Une de ces chèvres sau-  
 » tantes, âgée de trois ans, que nous avons prise  
 » au Cap, et qui étoit fort farouche, s'apprivoisa  
 » sur le vaisseau, au point de venir prendre du  
 » pain dans la main, et elle devint si friande de ta-  
 » bac, qu'elle en demandoit avec empressement à

» ceux qui en usoient; elle sembloit le savourer et  
» l'avaler avec avidité; on lui donna une assez gran-  
» de quantité de tabac en feuille, qu'elle mangea  
» de même avec les côtes et les tiges de ces feuil-  
» les : mais nous remarquâmes en même temps que  
» les chèvres d'Europe qu'on avoit embarquées sur  
» le vaisseau pour avoir du lait, mangeoient aussi  
» très-volontiers du tabac.

» Les chèvres sautantes ont une longue tache  
» blanche qui commence par une ligne au milieu  
» du dos, et finit vers le croupion en s'élargissant;  
» cette tache blanche n'est pas apparente sur le  
» dos lorsque l'animal est tranquille, parce qu'elle  
» est couverte par les longs poils fauves qui l'en-  
» tourent : mais, lorsqu'il saute ou bondit en bais-  
» sant la tête, on voit alors cette grande tache blan-  
» che à découvert.

» Les chèvres sautantes sont de la grandeur des  
» axis du Bengale : mais le corps et les membres  
» en sont plus délicats et plus déliés; les jambes  
» sont plus hautes. Le pelage en général est d'un  
» fauve jaunâtre, ou d'une couleur de cannelle vi-  
» ve; la partie postérieure des pieds, une partie du  
» cou, la poitrine, le ventre et la queue, sont d'un  
» assez beau blanc, à l'exception de l'extrémité de  
» la queue, qui est noire. Le blanc du ventre est  
» bordé par une bande d'un brun rougeâtre, qui  
» s'étend tout le long du flanc; il y a aussi une  
» bande de brun noirâtre qui descend depuis les

» yeux jusqu'aux coins de la bouche; et sur le front  
» une autre bande triangulaire de fauve jaunâtre,  
» qui descend quelquefois jusque sur le museau,  
» où elle finit en pointe, et qui, en remontant sur  
» le sommet de la tête, où elle s'élargit, se joint  
» au fauve jaunâtre du dessus du corps : le reste  
» de la tête est de couleur blanche; elle est de for-  
» me oblongue. Les narines sont étroites et en for-  
» me de croissant; leur cloison répond à la division  
» de la lèvre supérieure qui est fendue, et c'est là  
» qu'on remarque un amas de petites éminences  
» hémisphériques, noires, dénuées de poils et tou-  
» jours humides. Les yeux sont grands, vifs et pleins  
» de feu; l'iris est de couleur brune; sous l'angle  
» antérieur de chaque œil il y a un larmier dont  
» l'orifice est presque rond. Les oreilles sont à peu  
» près aussi longues que la tête entière; elles for-  
» ment d'abord un tube assez étroit, s'élargissent  
» ensuite et finissent en pointe mousse. Le cou est  
» assez long, grêle, et un peu comprimé sur les  
» côtés. Les jambes de devant paroissent moins  
» hautes que celles de derrière, qui sont divergen-  
» tes, de manière qu'en marchant l'animal semble  
» se balancer de côté et d'autre. Les sabots des  
» quatre pieds sont petits, de forme triangulaire et  
» de couleur noire, de même que les cornes, qui  
» ont environ un pied de longueur, avec douze an-  
» neaux à compter depuis la base, et qui se termi-  
» nent en une pointe lisse.



» Il semble que ces chèvres sautantes aient quel-  
 » que pressentiment de l'approche du mauvais  
 » temps, surtout du vent du sud-est, qui, au cap  
 » de Bonnc-Espérance, est très-orageux et très-  
 » violent; c'est alors qu'elles font des sauts et des  
 » bonds, et que la tache blanche qui est sur le dos  
 » et le croupion paroît à découvert : les plus vieil-  
 » les commencent à sauter, et bientôt tout le reste  
 » de la troupe en fait de même. La femelle, dans  
 » cette espèce, a des cornes ainsi que le mâle. Au  
 » reste, les cornes sont de figures si différentes  
 » dans ces animaux, que, si on vouloit ranger l'or-  
 » dre des gazelles par ce caractère, il y auroit des  
 » chèvres sautantes dans toutes les divisions. »

Après avoir comparé cette description de M. Forster, et la figure de cette chèvre sautante du Cap, il paroîtroit au premier coup d'œil que c'est le même animal que celui que M. Allamand appelle *bontebok*, et dont il donne la description et la figure dans le nouveau supplément à mon ouvrage, imprimé à Amsterdam cette année 1781; cependant j'avoue qu'il me reste encore quelque doute sur l'identité de ces deux espèces, d'autant que la chèvre sautante est appelée *springerbok*, et non pas *bontebok*, par les Hollandais du Cap.

Il se pourroit donc que cette chèvre sautante, décrite par M. Forster, fût de la même espèce ou d'une espèce très-voisine de celle que M. Allamand a nommée la *gazelle à bourse sur le dos*,

d'autant que tous deux s'accordent à dire qu'on n'aperçoit la bande blanche qui est sur le dos que quand cette chèvre ou gazelle court ou saute, et qu'on ne voit pas ce blanc lorsqu'elle est en repos. Voici ce que ce savant naturaliste en a publié dans le supplément à mes ouvrages.

## DE LA GAZELLE A BOURSE SUR LE DOS,

*par M. ALLAMAND.*

« Avec sa sagacité ordinaire, M. de Buffon a  
 » éclairci tout ce qui a été dit jusqu'à présent d'em-  
 » brouillé au sujet des gazelles : il en a exactement  
 » décrit et déterminé toutes les différentes espèces  
 » qui sont parvenues à sa connoissance, et il en a  
 » connu plus que personne avant lui; mais dans la  
 » nombreuse liste qu'il nous en a donnée, il n'a  
 » pas cru qu'il les avoit toutes comprises. Ces ani-  
 » maux habitent, pour la plupart, l'Afrique, dont  
 » l'intérieur est presque encore entièrement incon-  
 » nu : ainsi on ne peut pas douter qu'il n'y en ait  
 » nombre d'espèces qui n'ont point été décrites.  
 » La gazelle dont je vais parler en est une preuve;  
 » c'est à M. le capitaine Gordon que nous en som-  
 » mes redevables. Cet officier, que j'ai eu plus d'u-  
 » ne fois occasion de nommer, joint à toutes les  
 » connoissances de l'art militaire un vif désir d'en-  
 » richir l'histoire naturelle de nouvelles découverts : c'est ce qui l'a déterminé, il y a quelques

» années, à entreprendre un voyage au cap de  
» Bonne-Espérance, et à y retourner l'année passée,  
» après avoir obtenu de la compagnie des Indes  
» un emploi de confiance qui ne pouvoit être mieux  
» exercé que par lui, mais qui ne l'empêchera  
» point de pousser ses recherches comme natura-  
» liste. Depuis qu'il y est arrivé, j'ai eu la satisfac-  
» tion d'apprendre par ses lettres qu'il a déjà dé-  
» couvert trois animaux qu'il m'envoie, et qui jus-  
» qu'à présent n'ont point été vus en Europe. En  
» les attendant avec impatience, je vais faire con-  
» noître la gazelle qui fera le sujet de cet article, et  
» qu'il avoit placée dans la ménagerie du prince  
» d'Orange : c'étoit la seule qui fût restée en vie  
» d'une douzaine qu'il avoit amenées avec lui.

» Nous sommes redevables du dessin de cette  
» gazelle à M. J. Temminck, receveur de la com-  
» pagnie des Indes, amateur bien connu par sa  
» ménagerie précieuse d'oiseaux vivants, et par  
» son cabinet d'oiseaux préparés très-rares. Cette  
» gazelle ressemble presque en tout à la gazelle  
» commune, décrite par MM. de Buffon et Dau-  
» benton. Elle a les cornes annelées et contournées  
» de la même façon, et également noires; elle est  
» de la même couleur, avec les mêmes taches : elle  
» est un peu plus grande : mais ce qui la distingue,  
» est une raie de poils blancs, longue de dix pou-  
» ces, qui au premier coup d'œil n'offre rien de  
» particulier, et qui est placée sur la partie posté-

» rieure du dos, en s'étendant vers l'origine de la  
 » queue. Quand elle court, on est frappé de voir  
 » tout d'un coup cette raie s'élargir et se convertir  
 » en une grande tache blanche qui s'étend presque  
 » de côté et d'autre sur toute la croupe. Voici com-  
 » ment cela s'opère : l'animal a sur le dos une es-  
 » pèce de bourse faite par la peau, qui, se repliant  
 » des deux côtés, forme deux lèvres qui se tou-  
 » chent presque : le fond de cette bourse est cou-  
 » vert de poils blancs, et c'est l'extrémité de ces  
 » poils qui, passant entre les deux lèvres, paroît  
 » être une raie ou une ligne blanche. Lorsque la  
 » gazelle court, cette bourse s'ouvre, le fond blanc  
 » paroît à découvert; et dès qu'elle s'arrête, la  
 » bourse se referme. Cette belle gazelle n'a pas vé-  
 » cu long-temps dans ce pays; elle est morte quel-  
 » ques mois après son arrivée. Elle étoit fort dou-  
 » ce et craintive; la moindre chose lui faisoit peur  
 » et l'engageoit à courir. J'ai joui très-souvent du  
 » plaisir de lui voir ouvrir sa bourse. »

### DU KLIPPSPRINGER,

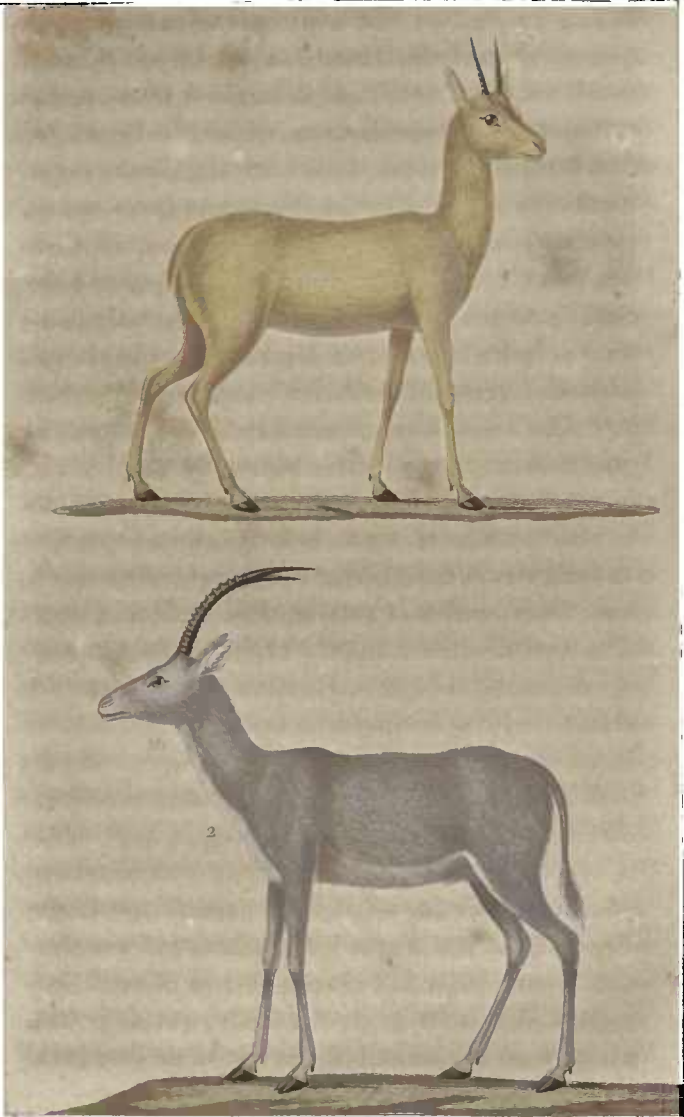
#### OU SAUTEUR DES ROCHERS.

Voici la seconde espèce de gazelle ou chèvre sautante dont MM. Forster ont bien voulu me donner le dessin; je l'ai fait graver. (*Voyez planche 69.*)

« M. Kolbe est le seul, disent-ils, qui ait jamais  
 » parlé de ce bel animal, le plus lesté de tous ceux







*Frère puze*

*de la plume*

1. Le Klippspringer. .... Page 138. | 2 La Chèvre bleue. .... 147





» de son genre. Il se tient sur les rochers les plus  
» inaccessibles, et lorsqu'il aperçoit un homme,  
» il se retire d'abord vers des places qui sont en-  
» tourées de précipices : il franchit d'un saut de  
» grands intervalles d'une roche à l'autre, et sur  
» des profondeurs affreuses; et, lorsqu'il est pres-  
» sé par les chiens ou les chasseurs, il se laisse  
» tomber sur de petites saillies de rocher, où l'on  
» croiroit qu'à peine il y eût assez d'espace pour le  
» recevoir. Quelquefois les chasseurs, qui ne peu-  
» vent les tirer que de très-loin et à balle seule, les  
» blessent et les font tomber dans le fond des pré-  
» cipices. Leur chair est excellente à manger, et  
» passe pour le meilleur gibier du pays. Leur poil  
» est léger, peu adhérent, et tombe aisément en  
» toute saison : on s'en sert au Cap pour faire des  
» matelas, et même on pique avec ces poils des ju-  
» pes de femme.

» Ce sauteur des rochers est de la grandeur de  
» la chèvre commune; mais il a les jambes beau-  
» coup plus longues. Sa tête est arrondie; elle est  
» d'un gris jaunâtre, marqueté par-ci par-là de pe-  
» tites raies noires; le museau, les lèvres et les en-  
» virons des yeux sont noirs; devant chaque œil il  
» y a un larmier avec un grand orifice de forme  
» ovale; les oreilles sont assez grandes, et finissent  
» en pointe. Les cornes ont environ cinq pouces de  
» longueur; elles sont droites et lisses à la pointe,  
» mais ridées de quelques anneaux à la base : la fe-

» melle n'a point de cornes. Le poil du corps est  
 » d'un fauve jaunâtre, chaque poil est blanc à sa  
 » racine, brun ou noir au milieu, et d'un jaune  
 » grisâtre à l'extrémité : les pieds et les oreilles sont  
 » couverts de poils blanchâtres. La queue est très-  
 » courte. »

## DU BOSBOK.

Voici encore une très-jolie gazelle, dont M. Alamand vient de publier la description dans le nouveau supplément à mon ouvrage sur les animaux quadrupèdes; nous croyons ne devoir rien omettre de ce qu'en dit ce savant naturaliste.

« Les Hollandais du cap de Bonne-Espérance  
 » donnent le nom de *bosbok* à une très-jolie gazelle.  
 » Ce mot, que j'ai conservé, signifie le *bouc des*  
 » *bois*, et c'est effectivement dans les forêts qu'on  
 » trouve cette gazelle. Ses cornes ont quelque rap-  
 » port avec celles du ritbok; elles sont dirigées et  
 » courbées en avant, mais si légèrement, qu'on a  
 » peine à s'en apercevoir : cependant, s'il n'y avait  
 » que cette différence dans la courbure des cor-  
 » nes, je n'hésiterais pas à regarder le bosbok com-  
 » me une variété dans l'espèce du ritbok; mais ils  
 » diffèrent si fort à d'autres égards, qu'on ne peut  
 » guère douter qu'ils n'appartiennent à deux fami-  
 » les distinctes.

» Le bosbok est plus petit que le ritbok : la lon-

» gueur de son corps est de trois pieds six pouces,  
» c'est-à-dire d'environ un pied plus courte que  
» celle du ritbok. Il en diffère encore plus par les  
» couleurs : le dessus de son corps est d'un brun  
» fort obscur, mais qui tire un peu sur le roux à  
» la tête et sous le cou; son ventre est blanc, de  
» même que l'intérieur de ses cuisses et de ses jam-  
» bes; il a aussi une tache blanche au bas du cou;  
» les fesses ne sont pas blanches, comme dans la  
» plupart des autres gazelles; mais la croupe est  
» parsemée de petites taches rondes d'un blanc qui  
» se fait d'abord remarquer, et qui lui sont parti-  
» culières : ses cornes sont noires et torsées en lon-  
» gues spirales, qui s'étendent au-delà de la moi-  
» tié de leur hauteur : on voit sur son front une ta-  
» che noire. Il n'a point de larmiers; ses oreilles  
» sont longues et pointues; sa queue a près de six  
» pouces, et elle est garnie de longs poils blancs; il  
» a quatre mamelles, et à leur côté les deux po-  
» ches ou tubes qui se trouvent dans le ritbok.

» Les femelles diffèrent des mâles en ce qu'elles  
» n'ont point de cornes, et qu'elles sont un peu  
» plus rousses. M. Gordon, en m'envoyant le des-  
» sin de cet animal, y a joint la peau d'une femel-  
» le, où j'ai trouvé les mêmes taches blanches qui  
» sont sur la croupe du mâle.

» Les bosboks ne se trouvent guère qu'à soixan-  
» te lieues du Cap; ils se tiennent, comme je l'ai  
» déjà dit, dans les bois, où ils se font souvent en-

» tendre par une sorte d'aboiement assez semblable à celui du chien. »

*Dimensions du bosbok.*

|                                                                           | pi. | pouc. | lig. |
|---------------------------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. | 3   | 6     | »    |
| Hauteur du train de devant.                                               | 2   | 5     | 6    |
| Hauteur du train de derrière.                                             | 2   | 7     | 3    |
| Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à la base des cornes.  | »   | 7     | »    |
| Longueur des cornes.                                                      | »   | 10    | »    |
| Longueur des oreilles.                                                    | »   | 6     | 2    |
| Longueur de la queue.                                                     | »   | 6     | »    |

DU RITBOK.

Cet animal me paroît être une troisième variété dans l'espèce du nagor : voici la description qu'en a donnée M. Allamand, et que j'ai cru devoir rapporter ici, sans y rien changer.

« L'animal dont le mâle est représenté dans la » *planche 13*, édition de Hollande, est nommé, par » les Hollandais habitants du cap de Bonne-Espérance, *rictrheebok*, que l'on prononce *ritrébok*. » C'est un mot composé qui signifie *chevreuil des » roseaux*. Ce n'est pas un chevreuil : ainsi c'est mal » à propos qu'on lui en donne le nom. J'ai cru de- » voir lui laisser celui de *rictbok* ou *ritbok*, qui si- » gnifie *bouc des roseaux* : quoiqu'il soit aussi com- » posé, il ne paroitra point tel aux Français. Il ne » m'a pas été possible de lui conserver celui que

» les Hottentots lui donnent : ils l'appellent *a, ei, a,*  
» en prononçant chacune de ces trois syllabes avec  
» un claquement de langue que nous ne saurions  
» exprimer.

» Cet animal n'est pas un bouc, il n'en a pas la  
» barbe; il n'a pas non plus toutes les marques  
» auxquelles on peut reconnoître les gazelles : ce-  
» pendant il appartient à leur classe plus qu'à tou-  
» te autre. M. Gordon, qui m'en a envoyé les des-  
» sins et la peau, me mande que, quoique la race  
» de ces animaux soit assez nombreuse, ils mar-  
» chent cependant en petites troupes, et quelque-  
» fois même le mâle est seul avec sa femelle; ils se  
» tiennent près des fontaines, parmi les roseaux,  
» d'où ils ont tiré leur nom, et aussi dans les bois;  
» il y en a d'une couleur différente, mais qui pa-  
» roissent cependant être de la même espèce, qui  
» se tiennent le plus souvent sur les montagnes.

» Ceux dont nous parlons ici ont tout le dessus  
» du corps d'un gris cendré; ils ont le dessous du  
» ventre, la gorge et les fesses blanches : mais ils  
» n'ont point cette bande roussâtre ou noire qui  
» sépare la couleur du ventre d'avec celle du reste  
» du corps, et qui se trouve dans la plupart des  
» autres gazelles. Leur tête est chargée de deux  
» cornes noires, environnées d'anneaux jusqu'au-  
» delà de la moitié de leur longueur; mais ils ne  
» sont pas fort proéminents : j'en ai compté dix sur  
» celles de ces gazelles dont j'ai la peau bourrée.

» Ces cornes sont tournées en avant, et se termi-  
 » nent par une pointe lisse et fort aiguë : leur lon-  
 » gueur est considérable pour la taille de l'animal;  
 » en droite ligne elles ont dix pouces de hauteur,  
 » et, en suivant leur courbure, elles sont longues  
 » d'un pied trois pouces. Les oreilles sont aussi  
 » très-longues; elles sont blanches en dedans : près  
 » de chacune d'elles il y a une tache chauve ou  
 » sans poils.

» Ces animaux ont de beaux yeux noirs et des  
 » larmiers au-dessous; ils ont quatre mamelles, à  
 » côté desquelles il y a ces deux ouvertures dans  
 » la peau, qui forment deux tubes, où l'on peut  
 » faire entrer le doigt, et dont il a été parlé dans  
 » l'article précédent sur les gazelles; leur queue  
 » est longue, plate, et garnie de longs poils blan-  
 » châtres.

» M. Gordon m'a envoyé la peau d'un autre in-  
 » dividu de cette espèce, qui ressemble tout-à-fait  
 » par les cornes à celui que je viens de décrire,  
 » mais qui en diffère par sa couleur, qui est d'un  
 » fauve roussâtre très-foncé : c'est apparemment  
 » un de ceux qui habitent les montagnes.

» Les femelles des ritboks ressemblent par leur  
 » couleur aux mâles; mais elles n'ont point de cor-  
 » nes, et elles sont plus petites, comme on pourra  
 » le voir par leurs dimensions, que je donnerai à  
 » la fin de cet article.

» Pour trouver ces animaux, il faut aller assez

» avant dans l'intérieur du pays. M. Gordon n'en a  
 » vu qu'à cent lieues du Cap.

» Leurs cornes, tournées en devant, font d'abord  
 » penser au nanguer décrit par M. de Buffon : mais  
 » ce dernier animal a les cornes beaucoup plus  
 » courbées en crochet vers leur pointe, et moins  
 » longues que celles du ritbok; il est aussi plus pe-  
 » tit, sa couleur est différente, et il y a sur son  
 » corps beaucoup plus de blanc. Il est vrai que M.  
 » Adanson a observé qu'il y a trois espèces ou va-  
 » riétés de ces nanguers, qui ne diffèrent que par  
 » la couleur : ainsi la couleur ne suffit pas pour  
 » prononcer que ces animaux ne sont pas de la  
 » même espèce; mais ce sont les cornes qui l'indi-  
 » quent. Je crois, avec M. de Buffon, que le nan-  
 » guer est le dama des ancients : on ne peut guère  
 » se refuser aux preuves qu'il en donne. Or, Pline  
 » compare les cornes du dama à celles du chamois,  
 » avec cette seule différence, que ces derniers les  
 » ont tournées en arrière, au lieu que dans les au-  
 » tres elles sont tournées en avant. *Cornua*, dit-il,  
 » *rupicapris in dorsum adunca, damis in adversum*.

Je doute que Pline se fût exprimé ainsi, s'il avoit  
 » voulu parler des cornes du ritbok; leur courbu-  
 » re n'a rien de commun avec celle des cornes du  
 » chamois. Les cornes de l'animal que M. de Buf-  
 » fon a nommé *nagor* leur ressemblent davantage;  
 » elles sont aussi dirigées en avant, mais légèrem-  
 » ent : cependant elles sont beaucoup plus cour-

» tes que celles du ritbak , puisqu'elles ne s'élèvent  
 » pas à la hauteur de six pouces , et elles n'ont que  
 » deux ou trois anneaux près de la base , autant au  
 » moins qu'on en peut juger par la figure. Ajou-  
 » tez à cela que le nagor a une queue fort courte.  
 » Ces différences paroissent indiquer une diversité  
 » de race , et non pas une simple variété dans la  
 » même espèce. M. de Buffon croit que ce nagor  
 » est le même animal que Séba a représenté dans  
 » la planche 42 , figure 3 , de son ouvrage , et au-  
 » quel il a donné très-improprement le nom de  
 » *mazame* , ou *cerf d'Amérique*. Mais ce prétendu  
 » cerf américain a les cornes tournées en arrière ,  
 » assez grandes , et environnées d'une arête con-  
 » tournée en spirale , depuis la base presque jus-  
 » qu'à l'extrémité , et , de plus , une fort grosse  
 » queue ; caractères qui ne conviennent point au  
 » nagor.

» A cette occasion , je remarquerai encore que  
 » la quatrième figure de la même planche de Séba ,  
 » que je viens de citer , ne me paroît pas représen-  
 » ter le kob ou la petite vache brune du Sénégal ,  
 » comme le suppose M. de Buffon , mais le bubale ,  
 » qu'on reconnoît à la conformation de ses cornes ,  
 » et aux taches noires qu'il a sur les cuisses. M.  
 » Pallas l'a bien reconnu : cependant il n'en est pas  
 » moins vrai que Séba s'est grossièrement trompé  
 » en appelant cet animal *temamaçama* , et en le di-  
 » sant originaire de la Nouvelle-Espagne. »



*Dimensions du ritbok mâle.*

|                                                                           | pi. | pouc. | lig. |
|---------------------------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Longueur du corps, depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau.  | 4   | 5     | »    |
| Hauteur du train de devant.                                               | 2   | 9     | »    |
| Hauteur du train de derrière.                                             | 3   | »     | »    |
| Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la base des cornes. | »   | 10    | »    |
| Longueur des cornes en ligne droite.                                      | »   | 10    | 6    |
| Longueur des cornes en suivant la courbure.                               | »   | 13    | »    |
| Circonférence de la base des cornes.                                      | »   | 5     | »    |
| Distance entre les pointes des cornes.                                    | »   | 10    | »    |
| Distance entre leurs bases.                                               | »   | 2     | »    |
| Longueur des oreilles.                                                    | »   | 7     | »    |
| Distance entre leurs bases.                                               | »   | 4     | »    |
| Longueur de la queue.                                                     | »   | 11    | »    |

*Dimensions de la femelle du ritbok.*

|                                                                          | pi. | pouc. | lig. |
|--------------------------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Longueur du corps, depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau. | 3   | 9     | 6    |
| Hauteur du train de devant.                                              | 2   | 7     | 6    |
| Hauteur du train de derrière.                                            | 2   | 9     | 6    |
| Longueur des oreilles.                                                   | »   | 7     | »    |
| Longueur de la queue.                                                    | »   | 10    | »    |

## 4 DE LA CHÈVRE BLEUE.

« Cette antilope, dit M. Forster, est très - commune au cap de Bonne - Espérance, où on l'appelle la *chèvre bleue*; cependant sa couleur n'est pas tout-à-fait bleue, et encore moins bleu céleste, comme Hall l'a supposé dans son *Histoire des Quadrupèdes*, mais seulement d'un gris tirant un

» peu sur le bleuâtre : cette couleur n'est même  
 » occasionée que par le reflet du poil, qui est hé-  
 » rissé lorsque l'animal est vivant; car, dès qu'il  
 » est mort, le poil se couche ou s'applique sur le  
 » corps, et alors tout le bleuâtre disparoît entiè-  
 » rement, et on ne voit à sa place qu'une couleur  
 » grise. Cet animal est plus grand que le daim d'Eu-  
 » rope; son ventre est couvert de poils blancs, ainsi  
 » que les pieds; la touffe de poil qui termine la  
 » queue est aussi blanche, et il y a sous chaque  
 » œil une tache de cette même couleur; la queue  
 » n'a que sept pouces de longueur; les cornes sont  
 » noires, ridées d'environ vingt anneaux, un peu  
 » courbées en arrière, et ont dix-huit ou vingt  
 » pouces de longueur; la femelle en porte aussi-  
 » bien que le mâle. » ]

---

## DU BUBALE.<sup>1</sup>

Nous avons dit, à l'article du buffle, que les La-  
 tins modernes lui avoient appliqué mal à propos  
 le nom de *bubalus*; ce nom appartenoit ancienne-

<sup>1</sup> Βούβαλος, en grec; *bubatus*, en latin.

Βούβαλος, Aristotelis. *Genus id fibrarum..... cervi, damæ, bubali et aliorum quorundam sanguini deest, quocirca eorum sanguis non similiter atque cæterorum concrescit..... Bubali sanguis aliquantulo spissatur; quippe qui proximè ovillo aut paulò minùs consistat.* (Arist., *Hist. animat.*, lib. III, cap. 6.) *Bubalis etiam, ca-*

ment à l'animal dont il est ici question, et cet animal est d'une nature très-éloignée de celle du buffle; il ressemble aux cerfs, aux gazelles et au bœuf par quelques rapports assez sensibles, au cerf par la grandeur et la figure du corps, et surtout par la forme des jambes : mais il a des cornes permanentes, et faites à peu près comme celles des plus grosses gazelles, desquelles il approche par ce caractère et par les habitudes naturel-

*preisque interdum cornua inutilia sunt, nam et si contra nonnulla resistunt et cornibus sese defendunt, tamen feroces pugnacesque belluas fugiunt.* (Arist., *Hist. animal.*, lib. III, cap. 2.) •

*Bubatus.* Plinii *bubatum gignit Africa, vituti cervive quadam similitudine.* (*Hist. nat.*, lib. VIII, cap. 15.)

Βουβάλιδες. *Ælian.* lib. III, cap. 1; lib. V, cap. 48; lib. VII, cap. 47; et lib. VIII, cap. 4.

Βούβαλος, Oppiani. *Dorcade platycerote corpore inferior, cornua non ramosa sicut cervis et capreis sed rupicaprarum cornibus similia, tum situ, tum in aversam partem retortis mucronibus, ad pugnam ferè inutilia.* (De Venatione, lib. II.)

*Buselaphus Cæii*, apud Gesnerum. *Hist. quad.*, p. 121.

*Bubatus capreolus africanus*, Horatius Fontana, apud Aldrovandum, de *Quad. bisul.*, pag. 364 et 365, ubi vide figuram.

Vache de Barbarie. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, part. II, pag. 24, fig., pl. 39.

Élan. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tom. III, chap. 4.

<sup>1</sup> Voyez la figure et la description de la vache de Barbarie, dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, part. II, pag. 24 et suiv.

les; cependant il a la tête beaucoup plus longue que les gazelles, et même que le cerf : enfin il ressemble au bœuf par la longueur du museau et par la disposition des os de la tête, dans laquelle, comme dans le bœuf, le crâne ne déborde pas en arrière au-delà de l'os frontal. Ce sont ces différents rapports de conformation, joints à l'oubli de son ancien nom, qui ont fait donner au bubale, dans ces derniers temps, les dénominations composées de *buselaphus*, taureau-cerf, *bucula-cervina*, vache-biche, vache de Barbarie, etc.; le nom même de *bubalus* vient de *bubulus*, et par conséquent a été tiré des rapports de similitude de cet animal au bœuf.

Le bubale a la tête étroite et très-allongée, les yeux placés très-haut, le front court et étroit, les cornes permanentes, noires, grosses, chargées d'anneaux très-gros aussi; elles prennent naissance fort près l'une de l'autre, et s'éloignent beaucoup à leur extrémité; elles sont recourbées en arrière, et torses comme une vis dont les pas seroient usés en devant et en dessous : il a les épaules élevées, de manière qu'elles forment une espèce de bosse sur le garrot; la queue est à peu près longue d'un pied, et garnie d'un bouquet de crins à son extrémité; les oreilles sont semblables à celles de l'an-

Voyez la figure de l'animal entier dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, part. II, pag. 24, pl. 59.

tilope. Kolbe a donné à cet animal le nom d'*élan*, quoiqu'il ne lui ressemble que par un caractère très-superficiel. Le poil du bubale est, comme celui de l'élan, plus menu vers sa racine que dans son milieu et qu'à l'extrémité : cela est particulier à ces deux animaux ; car, dans presque tous les quadrupèdes, le poil est toujours plus gros à la racine qu'au milieu et à la pointe. Ce poil du bubale est à peu près de la même couleur que celui de l'élan, quoique beaucoup plus court, moins fourni et plus doux. Ce sont là les seules ressemblances du bubale à l'élan ; pour tout le reste, ces deux animaux sont absolument différents l'un de l'autre : l'élan porte un bois plus large et plus pesant que celui du cerf, et qui de même se renouvelle tous les ans ; le bubale, au contraire, a des cornes qui ne tombent point, qui croissent pendant toute la vie, et qui, pour la forme et la tex- ●

L'élan d'Afrique..... Sa tête, qui est fort belle, ressemble à celle du cerf, mais elle est plus petite à proportion du corps. Il a les cornes d'environ un pied de longueur : près de la tête elles sont raboteuses ; mais aux extrémités elles sont droites, unies et pointues. Son cou est dégagé et beau. La mâchoire supérieure est tant soit peu plus grande que l'inférieure. Ses jambes sont déliées, minces et longues, et sa queue a environ un pied de long : le poil dont son corps est couvert, est doux, poli et de couleur cendrée..... Un élan d'Afrique pèse environ quatre cents livres. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tom. III, chap. 4.)

ture , sont semblables à celles des gazelles : il leur ressemble encore par la figure du corps, la légèreté de la tête , l'allongement du cou, la position des yeux, des oreilles et des cornes, la forme et la longueur de la queue. MM. de l'Académie des Sciences, auxquels cet animal fut présenté sous le nom de *vache de Barbarie*, et qui ont adopté cette dénomination, n'ont pas laissé que de le reconnoître pour le bubalus des anciens. Nous avons cru devoir rejeter la dénomination de *vache de Barbarie*, comme équivoque et composée; mais nous ne pouvons mieux faire, au reste, que de citer ici la description exacte qu'ils ont donnée de cet animal, <sup>1</sup> et par laquelle on voit qu'il n'est ni

1 « L'habitude du corps, les jambes et l'encolure de cet  
 » animal le faisoient mieux ressembler à un cerf qu'à une  
 » vache, dont il n'avoit que les cornes, lesquelles étoient  
 » encore différentes de celles des vaches en beaucoup de  
 » choses; elles prenoient leur naissance fort proche l'une  
 » de l'autre, parce que la tête étoit extraordinairement  
 » étroite en cet endroit-là, tout au contraire des vaches,  
 » qui ont le front fort large, suivant la remarque d'Homère :  
 » elles étoient longues d'un pied, fort grosses, recourbées  
 » en arrière, noires, torses comme une vis, et usées  
 » en devant et en dessus, en sorte que les côtés élevés qui  
 » formoient la vis étoient là entièrement effacés. La queue  
 » n'étoit longue que de treize pouces, en comprenant un  
 » bouquet de crins longs de trois pouces, qu'elle avoit à son  
 » extrémité. Les oreilles étoient semblables à celles de la  
 » gazelle, étant garnies en dedans d'un poil blanc en quel-  
 » ques endroits, le reste étant pelé, et découvrant un cuir  
 » parfaitement noir et lisse. Les yeux étoient si hauts et si

gazelle, ni chèvre, ni vache, ni élan, ni cerf;<sup>1</sup> mais qu'il est d'une espèce particulière et différente de toutes les autres. Au reste, cet animal est le même que Caius a décrit sous le nom de *buselaphus*,<sup>2</sup> et je suis étonné que MM. de l'Académie n'aient

» proche des cornes, que la tête paroissoit n'avoir presque  
 » point de front. Les mamelons du pis étoient très-menus,  
 » très-courts, et seulement au nombre de deux, ce qui les  
 » rendoit fort différents de ceux de nos vaches. Les épaules  
 » étoient fort élevées, faisant entre l'extrémité du cou et le  
 » commencement du dos une bosse.... Il y a apparence que  
 » cet animal doit être plutôt pris pour le bubale des an-  
 » ciens, que le petit bœuf d'Afrique, que Belon décrit :  
 » car Solin compare le bubale au cerf; Oppien lui attribue  
 » des cornes recourbées en arrière, et Pline dit qu'il tient  
 » du veau et du cerf. » (*Mémoires pour servir à l'Histoire  
 des Animaux*, partie II, pag. 25 et 26.)

<sup>1</sup> Deux caractères essentiels séparent le bubale du genre des cerfs : le premier, sont les cornes, qui ne tombent pas; le second, c'est la vésicule du fiel, qui se trouve dans le bubale, et qui, comme l'on sait, manque dans les cerfs, les daims, les chevreuils, etc. « La vésicule du fiel, disent MM. de l'Académie, étoit à la partie cave au côté droit; elle étoit attachée par toute sa moitié interne au foie; et la membrane qui faisoit la moitié de dehors étoit mince, délicate et toute plissée, étant entièrement vide de fiel. » (*Description anatomique de la vache de Barbarie; Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, partie II, pag. 29.)

<sup>2</sup> *Ex Mauritaniæ desertis locis (inquit Joh. Caius Anglus), ad nos adventum est animal bisulco vestigio, magnitudine cervæ, formâ et aspectu inter cervam et juvencam; undè ex argumento voco buselaphum seu bovi-cervum, moschelaphum seu buculam-cervinam : ca-*

pas fait cette remarque avant nous, puisque tous les caractères que Caius donne à son buselaphus conviennent à leur vache de Barbarie.

Nous avons au Cabinet du Roi, 1° un squelette de bubale qui provient de l'animal que MM. de

*pite et aure longâ atque tenui, tibiâ et unguâ gracili ut cervæ, ita ut ad celeritatem videatur factum animal. Cauda pedati longitudine et paulò ampliùs, formâ caudæ vaccinæ quàm simillima, sed brevitate accedens propriùs ad cervinam : naturâ quasi ambigente cervæne esset an vaccæ, per superiora rufa et lenis, per ima nigra et hirta. Colore corporis fulvo seu rufo undiquè pilo sessile cuteque æquato, in fronte stellatim posito an sub cornibus per ambitum erecto : cornibus nigris, in summum levibus, cætera rugosis, rugis ex adversâ parte sibi vicinioribus, ex adversâ ad duplam aut triplam latitudinem à se diductis. Ea cornua primo suo ortu digitati tantùm latitudine distantia paulatim se dilatant ad mediam usque sui longitudinem et paulò ultrâ, quâ parte distant palmos tres cum semisse, tùm se reducunt leviter et recedunt rursùm in aversum, ita ut extrema cornua non distent nisi palmorum duorum digitorum trium et semissis intervallo : longa quidem sunt pedem unum et palmum unum, crassa verò in ambitu ad radices palmos tres. Caput à vertice quâ parte linea nigra inter cornua dividitur, ad extremas narces, longum est pedem unum palmos duos et digitum unum; latum quâ est latissimum, in fronte videlicet paulò supra oculorum regionem digitos septem : crassum in ambitu quâ maximum est pedem unum et palmos tres. Dentes habet octonos, ordine caret superiori et ruminat; ubera sunt duo, corpori æquata quâ constat juvenecam esse necdùm fectam. (Caius, de Buselapho. Gesn., Hist. quadrup., pag. 121.)*



l'Académie des Sciences ont décrit et disséqué sous le nom de *vache de Barbarie*; 2° une tête beaucoup plus grosse que celle de ce squelette, et dont les cornes sont aussi beaucoup plus grosses et plus longues; 3° une autre portion de tête, avec les cornes, qui sont tout aussi grosses que les précédentes, mais dont la forme et la direction sont différentes. Il y a donc dans les bubales comme dans les gazelles, dans les antilopes, etc., des variétés pour la grandeur du corps et pour la figure des cornes : mais ces différences ne nous paroissent pas assez considérables pour en faire des espèces distinctes et séparées.

Le bubale est assez commun en Barbarie et dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique : il est à peu près du même naturel que les antilopes; il a, comme elles, le poil court, le cuir noir, et la chair bonne à manger. On peut voir la description des parties intérieures de cet animal dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, où MM. de l'Académie des Sciences en ont fait l'exposition anatomique avec leur exactitude ordinaire.

[M. Pallas dit avoir vu cet animal vivant : il est doux, mais d'une figure moins élégante et d'une forme plus robuste que les autres grandes gazelles; il a même, par la grosseur de la tête, par la longueur de la queue et par la figure du corps, une assez grande ressemblance avec nos génisses;

il est plus haut qu'un âne, et plus élevé sur le train de devant que sur celui de derrière. Les dents sont toutes larges, tronquées, égales; celles du milieu sont néanmoins les plus grandes. La lèvre inférieure est noire, et porte une moustache, ou plutôt un petit faisceau de poils noirs de chaque côté. Il a, sur le museau et le loing du chanfrein, une bande noire terminée sur le front par une touffe de poils placée en devant des cornes. Le reste de la courte description de M. Pallas s'accorde avec la mienne et avec celle de MM. de l'Académie des Sciences, qui ont donné cet animal sous le nom de *vache de Barbarie*. J'observerai seulement que cet animal est assez différent de toutes les gazelles, pour qu'on doive le regarder comme faisant une espèce particulière et moyenne entre celle des bœufs et celle du cerf, tandis que les gazelles forment la nuance entre les chèvres et les cerfs.

M. Forster soupçonne que le bubale et le koba sont le même animal, ou que du moins ils sont de deux espèces très-voisines. Il dit aussi que la grande vache brune ou cerf du Cap est le même animal. Il a rapporté la peau d'un de ces prétendus cerfs du Cap, et il dit avoir trouvé que, par tous ses caractères, il ressembloit parfaitement au

koba. Les chasseurs disent que ces animaux ne se trouvent qu'à une grande profondeur dans les terres du Cap, et qu'ils ne vont jamais en troupes. « Ils disent aussi, ajoute M. Forster, que le bubale a quatre pieds de hauteur, et qu'il est en tout de la grandeur du cerf d'Europe, mais qu'il est en même temps d'une forme moins élégante.

» Le pelage de cet animal est d'un rouge brun, et le poil est lisse et onduyé; le ventre et les pieds sont d'une couleur plus pâle. Il y a depuis les cornes jusqu'au garrot une ligne noire, ainsi que sur le devant des pieds; mais, dans ceux de derrière, cette ligne noire est interrompue au genou. Deux autres bandes de même couleur descendent de chaque côté de la tête, depuis le dessous des cornes jusqu'au museau, qui est aussi rayé de noir. Ces deux dernières bandes sont surmontées d'une tache blanche, qui est placée tout après de l'origine de la corne. Il y a sur le front un épi de poils en étoile qui se dirige en haut. Les poils du menton sont de couleur noire, longs d'environ un pouce et demi, et forment une espèce de barbe, auprès de laquelle on voit une tache noire. La queue est terminée par une touffe de longs poils de cette dernière couleur, et est longue de plus d'un pied. Les cornes sont ridées de dix-neuf ou vingt anneaux, et ont environ vingt pouces de longueur. » ]

[Après avoir écrit cet article sur le bubale, j'ai

reçu, de la part de M. Allamand, les observations suivantes, qui confirment ce que je viens de dire. Je vais de même rapporter ici ce que MM. Gordon et Allamand ont observé et publié dans le nouveau supplément à mon Histoire des animaux quadrupèdes, imprimé à Amsterdam cette année 1781.

« Le bubale est un de ces animaux dont la race » est répandue dans toute l'Afrique; au moins se » trouve-t-il dans les contrées méridionales et septentrionales de cette partie du monde. L'espèce » est très-nombreuse près du cap de Bonne-Espérance, et on la retrouve dans la Barbarie. MM. de » l'Académie royale des Sciences en ont décrit la » femelle sous le nom de *vache de Barbarie*, et M. » de Buffon a prouvé, par des raisons qui me paroissent convaincantes, que notre bubale est le » vrai *bubalus* des anciens Grecs et Romains, qui » sûrement n'ont pas connu les animaux qui n'habitent qu'aux environs du Cap.

» MM. de l'Académie des Sciences ont ajouté à » la description qu'ils ont faite de la femelle bubale, une figure qui est très-exacte, mais qui ne » suffit pas pour faire comprendre ce que je dirai » sur ses différentes couleurs et sur la forme de ses » cornes. Je donne ici la figure d'un mâle.

» Le dessin en est fait d'après l'animal vivant, et » j'en suis redevable à M. Gordon, qui m'a envoyé » en même temps la peau d'une femelle, que j'ai » fait remplir, et que j'ai placée dans le cabinet de

» notre académie. Suivant sa coutume, il a joint à  
 » cct envoi ses observations; elles me fourniront  
 » diverses particularités qui n'ont pas pu être con-  
 » nues par M. de Buffon, qui, n'ayant point vu le  
 » bubale, n'en a parlé que d'après MM. de l'Aca-  
 » démie. Il est vrai qu'il ne pouvoit pas suivre de  
 » meilleurs guides; mais ce qu'ils ont dit de cet  
 » animal se borne presque à une description ana-  
 » tomique.

» Le bubale est nommé *camaa* par les Hotten-  
 » tots, et *licama* par les Cafres. Sa longueur, depuis  
 » le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue,  
 » est de six pieds quatre pouces six lignes; il a qua-  
 » tre pieds de haut: la circonférence de son corps  
 » derrière les jambes de devant est de quatre pieds  
 » deux pouces, et devant les jambes de derrière,  
 » de quatre pieds. On voit, par ces dimensions,  
 » qu'il est plus petit que le canna que j'ai décrit  
 » dans l'article précédent. La couleur de son corps  
 » est d'un roux assez foncé sur le dos, mais qui s'é-  
 » claircit sur les côtés; le ventre est blanc, de mê-  
 » me que la croupe, l'intérieur des cuisses et des  
 » jambes, tant intérieures que postérieures. Sur la  
 » partie extérieure des cuisses, il y a une grande  
 » tache noire qui s'étend sur les jambes: on voit  
 » une semblable tache sur les jambes de devant,  
 » laquelle commence près du corps, et parvient  
 » extérieurement jusqu'aux sabots, qui sont noirs  
 » aussi; une bande de cette même couleur, qui a

» son origine à la base des cornes et se termine au  
 » museau, partage tout le devant de sa tête en deux  
 » parties égales. Cette bande a été remarquée par  
 » J. Caius, qui a donné une bonne description du  
 » bubale, qu'il a nommé *buselaphus*.<sup>1</sup> C'est la seule  
 » qu'on voie sur les femelles, dont tout le corps est  
 » couvert de poils d'une même couleur rousse. Sa  
 » tête est assez longue à proportion de son corps :  
 » mais elle est fort étroite; elle n'a guère que six  
 » pouces dans l'endroit le plus large. Ses yeux, com-  
 » me MM. de l'Académie l'ont observé, sont situés  
 » fort haut : ils sont grands et vifs ; leur couleur est  
 » d'un noir qui tire un peu sur le bleu. Ses cornes,  
 » qui s'élèvent au-dessus de sa tête, en s'écartant  
 » un peu de chaque côté, sont presque droites jus-  
 » qu'à la hauteur de six pouces; là elles s'avancent  
 » obliquement en devant, à peu près aussi jusqu'à  
 » la distance de six pouces, et ensuite formant un  
 » nouvel angle, elles se tournent en arrière, com-  
 » me la figure l'indique : elles sont noires; leurs  
 » bases se touchent, et ont une circonférence de dix  
 » pouces : elles ont des anneaux saillants, comme  
 » des pas de vis qui seroient usés aux côtés, et qui  
 » s'étendent, mais quelquefois peu sensiblement,  
 » jusqu'à la hauteur de huit ou dix pouces; la par-  
 » tie qui est retournée en arrière est lisse et se ter-  
 » mine en pointe; leurs extrémités sont éloignées

Voyez cette description, note<sup>2</sup>, pag. 153 de ce volume.

» environ d'un pied l'une de l'autre. Les femelles sont un peu plus petites que les mâles : aussi leurs cornes sont moins grosses et moins longues.

» Les bubales ont des larmiers au-dessous des yeux, comme les cerfs. Leur queue, longue de plus d'un pied, est garnie en dessus d'une rangée de poils placés à peu près comme les dents d'un peigne.

» On a vu, dans l'article précédent, que le canna étoit nommé *élan* par les habitants du Cap. M. de Buffon, qui ignoroit cela, et qui ne connoissoit point cet animal, dont aucun voyageur n'a parlé, a cru que, sous le nom d'*élan*, Kolbe avoit désigné le bubale; mais ce que Kolbe en dit ne lui convient pas. Il assure que ce prétendu élan a la tête courte à proportion de son corps, que sa hauteur est de cinq pieds, et que la couleur de son corps est cendrée. Ce sont là autant de caractères qui se trouvent dans le canna, mais dont aucun n'est applicable au bubale. Je croirois plutôt que Kolbe en a parlé sous le nom de *cerf d'Afrique*; et c'est effectivement celui qu'on lui donne au Cap. Voici de quelle manière il en décrit les cornes : Ses cornes sont d'un brun obscur; environnées comme d'une espèce de petite vis, pointues et droites jusqu'au milieu, où elles se courbent tant soit peu; depuis là elles continuent à suivre une ligne droite, de manière qu'en dessus

» elles sont à peu près trois fois plus éloignées l'une de l'autre qu'à la racine. On reconnoît à cette description, tout imparfaite qu'elle est, les cornes du bubale; mais, quoique Kolbe assure qu'il a vu plus de mille de ces animaux, je doute qu'il en ait examiné un seul attentivement, puisqu'il dit que ce cerf africain est si semblable à ceux d'Europe, qu'il seroit superflu de le décrire, et qu'il est persuadé que c'est le *spies-hirsch* qu'on trouve communément en Allemagne.

» Les bubales, de même que les cannas, se sont éloignés des lieux habités du Cap, et se sont retirés dans l'intérieur du pays, où on les voit courir en grandes troupes, et avec une vitesse qui surpasse celle de tous les autres animaux; un cheval ne sauroit les atteindre. M. Gordon n'en a jamais rencontré sur les montagnes; ceux qu'il a vus étoient toujours dans les plaines. Leur cri est une espèce d'éternement. Leur chair est d'un très-bon goût : les paysans qui sont éloignés du Cap en coupent des tranches fort minces qu'ils font sécher au soleil, et qu'ils mangent souvent avec d'autres viandes au lieu de pain.

» Les femelles n'ont que deux manelles, et, pour l'ordinaire, elles ne font qu'un petit à la fois : elles les mettent bas en septembre, et quelquefois aussi en avril.

» M. Pallas a donné une bonne description du bubale; et M. Zimmerman a soupçonné que M.



» de Buffon pourroit s'être mépris en prenant cet  
 » animal pour l'élan de Kolbc. » ]

---

## DU GNOU OU NIOU.'

CE bel animal, qui se trouve dans l'intérieur des terres de l'Afrique, n'étoit connu d'aucun naturaliste : milord Bute, dont on connoît le goût pour les sciences, est le premier qui m'en ait donné connoissance, en m'envoyant un dessin colorié, au-dessus duquel étoit écrit : *feva-heda an bos-buffel, animal de trois pieds et demi de hauteur, à deux cents lieues du cap de Bonne-Espérance.* Ensuite M. le vicomte de Querhoent, qui a fait de très-bonnes observations dans ses derniers voyages, a bien voulu m'en confier le journal, dans lequel j'ai trouvé un autre dessin de ce même animal, sous le nom de *noû*, avec la courte description suivante :

« J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du Cap, un quadrupède que les Hottentots appellent *nou* : il a tout le poil d'un brun très-foncé; mais une partie de sa crinière, ainsi que sa queue et quelques longs poils autour des yeux, sont blancs. Il est ordinairement de la taille d'un grand cerf; il a été amené au Cap de l'intérieur des terres, en oc-

*Gnou* doit se prononcer en mouillant le *gn*, c'est-à-dire *niou*.

» tobre 1773. Aucun animal de cette espèce n'est  
 » encore arrivé en Europe; on n'y en a jamais en-  
 » voyé qu'un qui est mort dans la traversée. On en  
 » voit beaucoup dans l'intérieur du pays : celui qui  
 » est à la ménagerie du Cap paroît assez doux; on  
 » le nourrit de pain, d'orge et d'herbe. »

M. le vicomte Venerosi Pesciolini, commandant de l'île de Groix, a aussi eu la bonté de m'envoyer tout nouvellement un dessin colorié de ce même animal, qui m'a paru un peu plus exact que les autres; ce dessin étoit accompagné de la notice suivante :

« J'ai cru devoir vous envoyer, monsieur, la co-  
 » pie fidèle d'un animal trouvé à cent cinquante  
 » lieues de l'établissement principal des Hollan-  
 » dais, dans la baie de la Table, au cap de Bonne-  
 » Espérance. Il fut rencontré avec la mère par un  
 » habitant de la campagne, pris et conduit au Cap,  
 » où il n'a vécu que trois jours; sa taille étoit celle  
 » d'un moyen mouton du pays, et celle de sa mère  
 » égaloit celle des plus forts. Son nom n'est point  
 » connu, parce que, de l'aveu même des Hotten-  
 » tots, son naturel sauvage l'éloigne de tous les  
 » lieux fréquentés, et sa vitesse le soustrait promp-  
 » tement à tous les regards. Ces détails, ajoute M.  
 » de Venerosi, ont été donnés par M. Berg, fiscal  
 » du Cap. »

*Lettre de M. le vicomte Venerosi Pesciolini à M. de Buffon, datée du Port-Louis, 27 février 1775.*







*Debre pua*

*Malbeste sc.*

1 Le Gnou ..... Page 165 | 2 Le Condoma ..... 192



On voit que cet animal est très-remarquable, non-seulement par sa grandeur, mais encore par la beauté de sa forme, par la crinière qu'il porte tout le long du cou, par sa longue queue touffue, et par plusieurs autres caractères qui semblent l'assimiler en partie au cheval et en partie au bœuf. Nous lui conserverons le nom de *gnou* (qui se prononce *niou*) qu'il porte dans son pays natal, et dont nous sommes plus sûrs que de celui de *feva-heda*; car voici ce que m'en a écrit M. Forster :

« Il se trouve au cap de Bonne-Espérance trois  
 » espèces de bœufs : 1° notre bœuf commun d'Eu-  
 » rope; 2° le buffle, que je n'ai pas eu occasion de  
 » décrire, et qui a beaucoup de rapport avec le buf-  
 » fle d'Europe; 3° le gnou. Ce dernier animal ne  
 » s'est trouvé qu'à cent quatre-vingts ou deux cents  
 » lieues du Cap, dans l'intérieur des terres de l'A-  
 » frique; on a tenté deux fois d'envoyer un de ces  
 » animaux en Hollande, mais ils sont morts dans  
 » la traversée. J'ai vu une femelle de cette espèce  
 » en 1775; elle étoit âgée de trois ans : elle avoit  
 » été élevée par un colon, dont l'habitation étoit

On trouve aussi dans le *Second Voyage du capitaine Cook*, tom. I, pag. 80, la notice suivante au sujet de cet animal. « Il y a une autre espèce de bœuf sauvage, appe-  
 » lé par les naturels du pays *gnoo*; les cornes de celui-ci  
 » sont minces; il a une crinière et des poils sur le nez, et  
 » par la petitesse de ses jambes, il ressemble à un cheval  
 » ou à une antilope plutôt qu'aux animaux de son espèce. »

» à cent soixante lieues du Cap, qui l'avoit prise  
 » fort jeune avec un autre jeune mâle; il les éleva  
 » tous deux, et les amena pour les présenter au  
 » gouverneur du Cap; cette jeune femelle, qui é-  
 » toit privée, fut soignée dans une étable et nour-  
 » rie de pain bis et de feuilles de choux; elle n'é-  
 » toit pas tout-à-fait si grande que le mâle de la  
 » même portée. Sa fiente étoit comme celle des va-  
 » ches communes. Elle ne souffroit pas volontiers  
 » les caresses ni les attouchements, et, quoique  
 » fort privée, elle ne laissoit pas de donner des  
 » coups de cornes et aussi des coups de pieds :  
 » nous eûmes toutes les peines du monde d'en  
 » prendre les dimensions, à cause de son indoci-  
 » lité. On nous a dit que le gnou mâle, dans l'état  
 » sauvage, est aussi farouche et aussi méchant que  
 » le buffle, quoiqu'il soit beaucoup moins fort. La  
 » jeune femelle dont nous venons de parler étoit as-  
 » sez douce; elle ne nous a jamais fait entendre sa  
 » voix; elle ruminoit comme les bœufs : elle aimoit  
 » à se promener dans la basse-cour, s'il ne faisoit  
 » pas trop chaud; car, par la grande chaleur, elle  
 » se retiroit à l'ombre ou dans son étable.

» Ce gnou femelle étoit de la grandeur d'un  
 » daim, ou plutôt d'un âne; elle avoit au garrot qua-  
 » rante pouces et demi de hauteur, mesure d'An-  
 » gleterre, et étoit un peu plus basse des jambes  
 » de derrière où elle n'avoit que trente-neuf pou-  
 » ces. La tête étoit grande à proportion du corps,



» ayant quinze pouces et demi de longueur depuis  
» les oreilles jusqu'au bout du museau : mais elle  
» étoit comprimée des deux côtés, et, vue de face,  
» elle paroissoit étroite. Le musele étoit carré, et les  
» narines étoient en forme de croissant; il y avoit  
» dans la mâchoire inférieure huit dents incisives,  
» semblables par la forme à celles du bœuf com-  
» mun. Les yeux étoient fort écartés l'un de l'au-  
» tre, et placés sur les côtés de l'os frontal; ils é-  
» toient grands, d'un brun noir, et paroissoient  
» avoir un air de férocité et de méchanceté, que  
» cependant l'éducation et la domesticité avoient  
» modifié dans l'animal. Les oreilles étoient d'en-  
» viron cinq pouces et demi de longueur, et de  
» forme semblable à celles du bœuf commun. La  
» longueur des cornes étoit de dix-huit pouces en  
» les mesurant sur leur courbure; leur forme étoit  
» cylindrique, et leur couleur noire. Le corps étoit  
» plus rond que celui du bœuf et l'épine n'étoit  
» pas fort apparente, c'est-à-dire fort élevée; en  
» sorte que le corps du gnou sembloit, par la for-  
» me, approcher beaucoup de celui du cheval. Les  
» épaules étoient musculeuses, et les cuisses et les  
» jambes moins charnues et plus fines que celles  
» du bœuf; la croupe étoit effilée et relevée, mais  
» aplatie vers la queue, comme celle du cheval. Les  
» pieds étoient légers et menus; ils avoient chacun  
deux sabots pointus en devant, arrondis aux cô-  
» tés et de couleur noire. La queue avoit vingt-huit

» pouces de longueur, y compris les longs poils qui  
 » étoient à son extrémité.

» Tout le corps étoit revêtu d'un poil court et  
 » ras, semblable à celui du cerf pour la couleur.  
 » Depuis le museau jusqu'à la hauteur des yeux,  
 » il y avoit de longs poils rudes et hérissés, en for-  
 » me de brosse, qui entouroient presque toute cet-  
 » te partie : depuis les cornes jusqu'au garrot, il y  
 » avoit une espèce de crinière formée de longs  
 » poils, dont la racine est blanchâtre, et la pointe  
 » noire ou brune ; sous le cou, on voyoit une au-  
 » tre bande de longs poils, qui se prolongeoit de-  
 » puis les jambes de devant jusqu'aux longs poils  
 » blancs de la lèvre inférieure ; et sous le ventre,  
 » il y avoit une touffe de très-longes poils auprès  
 » du nombril : les paupières étoient garnies de  
 » poils d'un brun noir, et les yeux étoient entou-  
 » rés partout de longs poils très-forts et de couleur  
 » blanche. »

Je dois ajouter à cette description, que M. Forster a bien voulu me communiquer, les observations que M. le professeur Allamand a faites sur cet animal vivant, qui est arrivé plus nouvellement en Hollande ; ce savant naturaliste les a fait imprimer à la suite du XV<sup>e</sup> volume de mon ouvrage sur l'histoire naturelle, édition de Hollande, et je ne puis mieux faire que de les copier ici.

*Sur le gnou, par M. le professeur ALLAMAND.*

[ « Les anciens nous ont dit que l'Afrique étoit  
» fertile en monstres. Par ce mot il ne faut enten-  
» dre que des animaux inconnus dans les autres  
» parties du monde; c'est ce qu'on vérifie encore  
» de nos jours, lorsqu'on pénètre dans cette vaste  
» région : on en a vu divers exemples dans les des-  
» criptions d'animaux données par M. de Buffon,  
» et dans celle du sanglier d'Afrique, que j'y ai a-  
» joutée. L'animal que je vais décrire en fournit  
» une nouvelle preuve; la figure que j'en donne ici  
» a été gravée d'après un dessin envoyé du cap de  
» Bonne-Espérance, mais dont je n'ai pas osé faire  
» usage dans mes additions précédentes à l'ouvra-  
» ge de M. de Buffon, parce que je le regardois  
» comme la représentation d'un animal fabuleux.  
» J'ai été détrompé par M. le capitaine Gordon, à  
» qui je l'ai fait voir; c'est un officier de mérite,  
» que son goût pour l'histoire naturelle et l'envie  
» de connoître les mœurs et les coutumes des peu-  
» ples qui habitent la partie méridionale de l'A-  
» frique, ont conduit au Cap. De là il a pénétré  
» plus avant dans l'intérieur du pays qu'aucun au-  
» tre Européen, accompagné d'un seul Hottentot.  
» Il a bravé toutes les incommodités d'un voyage  
» de deux cents lieues, à travers des régions incul-  
» tes, et sans autres provisions pour sa nourriture

» que les végétaux qui lui étoient indiqués par son  
 » compagnon de voyage, ou le gibier que son fusil  
 » lui procuroit. Sa curiosité a été bien récompensée  
 » par le grand nombre de choses rares qu'il a  
 » vues, et d'animaux dont il a rapporté les dé-  
 » pouilles.

» Dès qu'il eut vu le dessin dont je viens de par-  
 » ler, il m'apprit qu'il ne représentoit point un  
 » animal chimérique, mais un véritable animal,  
 » dont la race étoit très-nombreuse en Afrique. Il  
 » en avoit tué plusieurs, et il avoit apporté la dé-  
 » pouille de deux têtes; il m'en a donné une, que  
 » j'ai placée au cabinet de notre académie.

» Dans le même temps, on envoya du Cap un  
 » de ces animaux vivants à la ménagerie du prince  
 » d'Orange, où il est actuellement et se porte très-  
 » bien.

» Il est étonnant qu'un animal aussi gros et aus-  
 » si singulier que celui-ci, et qui vraisemblablement  
 » se trouve dans les lieux où les Européens ont  
 » pénétré, ait été inconnu jusqu'à présent, ou qu'il  
 » ait été décrit si imparfaitement, qu'il a été im-  
 » possible de s'en former aucune idée. Il embarrassera  
 » assurément les nomenclateurs qui voudront  
 » le ranger sous quelques-unes des classes aux-  
 » quelles ils rapportent les différents quadrupèdes.  
 » Il tient beaucoup du cheval, du taureau et du  
 » cerf sans être aucun de ces trois animaux. On ne  
 » manquera pas de lui donner un nom composé,

propre à indiquer la ressemblance qu'il a avec eux.

» Les Hottentots le nomment *gnou*, et je crois  
 » devoir adopter cette dénomination, en observant  
 » que le *g* ne doit pas être prononcé avec cette fer-  
 » mété qu'il a quand il commence un mot, mais  
 » qu'il ne doit servir qu'à rendre grasse l'articu-  
 » lation de l'*n* qui le suit, comme il fait au mi-  
 » lieu des mots dans *seigneur*, par exemple, *cam-*  
 » *pagne*, et d'autres. C'est à M. Gordon que je dois  
 » la connoissance de ce nom.

» Cet animal est à peu près de la grandeur d'un  
 » âne. Sa hauteur est de trois pieds et demi : tout  
 » son corps, à l'exception des endroits que j'indi-  
 » querai dans la suite, est couvert d'un poil court  
 » comme celui du cerf, de couleur fauve, mais  
 » dont la pointe est blanchâtre, ce qui lui donne  
 » une légère teinte de gris blanc. Sa tête est grosse  
 » et ressemble fort à celle du bœuf; tout le devant  
 » est garni de longs poils noirs, qui s'étendent jus-  
 » qu'au-dessous des yeux, et qui contrastent sin-  
 » gulièrement avec des poils de la même longueur,  
 » mais fort blancs, qui lui forment une barbe à la  
 » lèvre inférieure. Ses yeux sont noirs et bien fen-  
 » dus, les paupières sont garnies de cils formés  
 » par de longs poils blancs, parallèles à la peau,  
 » et qui font une espèce d'étoile, au milieu de la-  
 » quelle est l'œil; au-dessus sont placés, en guise  
 » de sourcils, d'autres poils de la même couleur,

» et très-longs. Au haut du front sont deux cornes  
 » noires, dont la longueur, mesurée suivant l'axe,  
 » est de dix-neuf pouces : leurs bases, qui ont près  
 » de dix-sept pouces de circonférence, se touchent  
 » et sont appliquées au front dans une étendue de  
 » six pouces; ensuite elles se courbent vers le haut,  
 » et se terminent en une pointe perpendiculaire et  
 » longue de sept pouces, comme on peut le voir  
 » dans la figure. Entre les cornes prend naissance  
 » une crinière épaisse, qui s'étend tout le long de  
 » la partie supérieure du cou jusqu'au dos : elle est  
 » formée par des poils roides, tous exactement de  
 » la même longueur, qui est de trois pouces; la par-  
 » tie inférieure en est blanchâtre, à peu près jus-  
 » qu'aux deux tiers de leur hauteur, et l'autre tiers  
 » en est noir. Derrière les cornes sont les oreilles,  
 » couvertes de poils noirâtres et fort courts. Le dos  
 » est uni, et la croupe ressemble à celle d'un jeu-  
 » ne poulain; la queue est composée, comme cel-  
 » le du cheval, de longs crins blancs; sous le poi-  
 » trail, il y a une suite de longs poils noirs, qui s'é-  
 » tend depuis les jambes antérieures, le long du  
 » cou et de la partie inférieure de la tête, jusqu'à  
 » la barbe blanche de la lèvre de dessous : les jam-  
 » bes sont semblables et d'une finesse égale à cel-  
 » les du cerf, ou plutôt de la biche. Le pied est  
 » fourchu comme celui de ce dernier animal; les  
 » sabots en sont noirs, unis, et surmontés en ar-  
 » rière d'un seul ergot placé assez haut.

» Le gnou n'a point de dents incisives à la mâ-  
 » choire supérieure; mais il en a huit à l'inférieure : ainsi je ne doute pas qu'il ne rumine, quoi-  
 » que je n'aie pas pu m'en assurer par mes propres  
 » yeux, non plus que par le témoignage de l'hom-  
 » me qui a soin de celui du prince d'Orange.

» Sans avoir l'air extrêmement féroce, il indique  
 » cependant qu'il n'aimeroit pas qu'on s'approchât  
 » de lui. Lorsque j'essayois de le toucher à travers  
 » les barreaux de sa loge, il baissoit la tête et faisoit  
 » des efforts pour blesser avec ses cornes la main  
 » qui vouloit le caresser. Jusqu'à présent il a été  
 » enfermé, et obligé de se nourrir des végétaux  
 » qu'on lui a donnés; et il paroît qu'ils lui convien-  
 » nent, car il est fort et vigoureux.

» La race, comme je l'ai remarqué, en est nom-  
 » breuse et fort répandue dans l'Afrique. Si mes  
 » conjectures sont fondées, je suis fort porté à  
 » croire que ce n'est pas seulement aux environs  
 » du cap de Bonne-Espérance qu'il habite, mais  
 » qu'il se trouve aussi en Abyssinie.

» Dans la quatrième *Dissertation sur la côte o-  
 » rientale d'Afrique, depuis Mélinde jusqu'au dé-  
 » troit de Babel-Mandel, ajoutée aux Voyages de  
 » Lobo,* on lit ce passage : « Il y a encore dans l'É-  
 » thiopie des chevaux sauvages, qui ont les crins

' « *Voyage d'Abyssinie*, par le R. P. Lobo; Amsterdam, 1728, tom. I, pag. 292. »

» et la tête comme nos chevaux, et hennissent de  
 » même; mais ils ont deux petites cornes toutes  
 » droites, et les pieds fourchus comme ceux du  
 » bœuf. Les Cafres appellent ces animaux *empo-*  
 » *phos.* »

» Cette description, tout imparfaite et fautive  
 » qu'elle est, comme la plupart de celles que Lobo  
 » nous a données, paroît convenir à notre gnou.  
 » Quel autre animal connu y a-t-il qui ressemble  
 » à un cheval avec des cornes et des pieds fendus?  
 » La ressemblance seroit plus grande encore si je  
 » pouvois dire qu'il hennit; mais c'est ce dont je  
 » n'ai pas pu être instruit. Jusqu'à présent person-  
 » ne n'a entendu sa voix. Ne seroit-ce point aussi  
 » le même animal dont a parlé le moine Cosmas?  
 » Voici ce qu'il en dit<sup>1</sup> :

» *Le taureau-cerf.* Cet animal se trouve en É-  
 » thiopie et dans les Indes. Il est privé; les Indiens  
 » s'en servent pour voiturer leurs marchandises,  
 » principalement le poivre, qu'ils transportent  
 » d'un pays à un autre dans des sacs faits en for-  
 » me de besaces. Ils tirent du lait de ces animaux,  
 » et en font du beurre : nous en mangions aussi la  
 » chair après les avoir égorgés, comme font les  
 » chrétiens; pour les païens, ils les assomment.

<sup>1</sup> « Voyez dans les *Relations de divers Voyages curieux*,  
 » par Thévenot, part. 1, la *Description des Animaux et*  
 » *des Plantes des Indes*, par Cosmas le Solitaire. »



Cette même bête, dans l'Éthiopie, est sauvage et ne s'apprivoise pas. »

» Ce taureau-cerf ne seroit-il point le cheval cornu et à pieds fendus de Lobo? Ils se trouvent l'un et l'autre dans l'Éthiopie; tous les deux ressemblent, à divers égards, au cheval, au taureau et au cerf, c'est-à-dire au gnou. Il est vrai que, quoique les animaux des Indes soient assez connus jusqu'à présent, personne n'a dit qu'il y en eût qui ressemblassent à celui dont il est question ici, et qui doit cependant y être, si c'est le même dont parle Cosmas. Mais, dans un pays aussi habité que l'Inde, la race ne pourroit-elle pas y avoir été éteinte par le nombre des chasseurs qui ont travaillé à les prendre ou à les tuer, soit pour les faire servir de bêtes de somme, soit pour les manger? D'ailleurs est-il bien certain que cet animal ne s'y trouve plus, ou qu'il ne se soit pas retiré dans des lieux éloignés et solitaires, afin d'y être plus en sûreté? Il y a dans les déserts de la province de la Chine nommée *Chensi*, un animal qu'on appelle *cheval-cerf*, que du Halde dit n'être qu'une espèce de cerf,<sup>1</sup> guère

<sup>1</sup> « *Quinetiam tragelaphi et bubati, pluraque duplicitis formæ animalia, ex diversissimis videlicet naturis con-temperata, illic (in Arabia) procreantur. Quorum singularis descriptio longam sibi moram posceret. (Diodori Siculi Bibliothecæ historicæ libri qui supersunt; Amstelodami, 1746, tom. I, pag. 163. )* »

» moins haut que les petits chevaux des provinces  
 » Se-Tchuen et de Yun-Nan. J'ai peine à croire que  
 » la taille seule ait suffi pour faire donner à un  
 » cheval le surnom de *cerf*. Le gnou ressemblant  
 » par sa tête et par ses cornes au taureau, par sa  
 » crinière et par sa queue au cheval, et par tout  
 » le reste de son corps au cerf, il réunit tous les  
 » caractères qui peuvent l'avoir fait nommer *tau-*  
 » *reau-cerf* par Cosmas, et *cheval-cerf* par les Chi-  
 » nois.

» Je serois même tenté de croire que l'hippéla-  
 » phe d'Aristote étoit notre gnou, si je n'avois pas  
 » contre moi l'autorité de M. de Buffon, qui, fondé  
 » sur de bonnes raisons, a prouvé que c'est le mê-  
 » me animal que le cerf des Ardennes et le tragé-  
 » laphe de Pline. Je dirai cependant celles qui ont  
 » fait d'abord impression sur moi.

» L'hippélaphe, suivant Aristote, se trouve dans le  
 » pays des Arachotas, qui est situé entre la Perse et  
 » l'Inde, et par-là même voisin de la patrie du gnou.  
 » Il a une crinière qui s'étend depuis la tête jusqu'au-  
 » dessus des épaules, et qui n'est pas grande; Aris-  
 » tote la compare à celle du pardion, ou, comme  
 » l'écrit Gaza, de l'ipparaion, qui est vraisembla-  
 » blement la girafe, laquelle a effectivement une  
 » crinière plus approchante de celle du gnou qu'au-  
 » cun autre animal sauvage. Diodore de Sicile dit  
 » qu'il se trouve en Arabie, et qu'il est du nombre  
 » de ces animaux qui participent à deux formes

différentes. Il est vrai qu'il parle du tragélaphe; mais, comme je viens de le remarquer d'après M. de Buffon, c'est le même animal que l'hippélaphe. On trouvera dans la note le passage de Diodore, tel qu'il a été rendu par Rhodomanus, et qui mérite d'être cité. Enfin, pour dernier trait de ressemblance, l'hippélaphe a une espèce de barbe sous le gosier, les pieds fourchus et à peu près de la grandeur du cerf. Tout cela se trouve aussi-bien dans le gnou que dans le cerf des Ardennes; mais ce qui décide la question en faveur du sentiment de M. de Buffon, c'est que si Aristote a été bien instruit, l'hippélaphe a des cornes comme le chevreuil, et que sa femelle n'en a point, ce qui ne conviendrait pas à notre animal.

Mais qu'il ait été connu ou non, j'ai toujours été autorisé à dire qu'il avoit été décrit si imparfaitement, qu'on ne pouvoit s'en former aucune idée. Il constitue une espèce très-singulière, qui réunit en soi la force de la tête et des cornes du taureau, la légèreté et le pelage du cerf, et la beauté de la crinière, du corps et de la queue du cheval.

Avec le temps, ne parviendra-t-on point à connoître aussi la licorne, qu'on dit habiter les mêmes contrées, que la plupart des auteurs regardent comme un animal fabuleux; tandis que d'au-

« *Description de la Chine*, tom. I, pag. 33, édit. de Hollande. »

» tres assurent en avoir vu, et même en avoir pris  
» de jeunes? »

Je n'ai rien à ajouter ni à retrancher à cette bonne description, ni aux très-judicieuses réflexions du savant M. Allamand, et je dois même avertir, pour l'instruction de mes lecteurs, et pour la plus exacte connoissance de cet animal gnou, que le dessin qu'il a fait graver dans l'édition de Hollande de mon ouvrage, et que je donne ici (*planche 70*), me paroît plus conforme à la Nature que celui que j'avois donné; les cornes surtout me semblent être mal représentées dans celui-ci, et l'espèce de ceinture de poil que l'animal porte autour du museau me paroît factice : en sorte que l'on doit avoir plus de confiance à la figure donnée par M. Allamand qu'à celle-ci; et c'est par cette raison que je l'ai fait copier et graver.]

---

## DU COUDOUS.

LA classe des animaux ruminants est la plus nombreuse et la plus variée; elle contient un très-grand nombre d'espèces, et peut-être un nombre encore plus grand de races distinctes, c'est-à-dire

Ce nom appartient, comme on le verra, au condoma décrit plus bas. Les cornes dont il va être question sont celles de l'animal dont on trouvera la description dans l'article suivant sous le nom de *canna*. (*Note de l'Éditeur.*)

de variétés constantes. Malgré toutes nos recherches et les détails immenses dans lesquels nous avons été contraints d'entrer, nous avouerons volontiers que nous ne l'avons pas épuisée, et qu'il reste encore des animaux, même très-remarquables, que nous ne connoissons, pour ainsi dire, que par échantillons, souvent très-difficiles à rapporter au tout auquel ils appartiennent. Par exemple, dans la grande et très-grande quantité de cornes rassemblées au Cabinet du Roi, ou dispersées dans les collections des particuliers, et que nous avons, après bien des comparaisons, rapportées chacune à l'animal duquel elles proviennent, il nous en est resté une sans étiquette, sans nom, absolument inconnue, et dont nous n'avions d'autres indices que ceux qu'on pouvoit tirer de la chose même. Cette corne est très-grosse, presque droite, et d'une substance épaisse et noire; ce n'est point un bois solide comme celui du cerf, mais une corne creuse et remplie, comme celles des bœufs, d'un os qui lui sert de noyau : elle porte, depuis la base et dans la plus grande partie de sa longueur, une grosse arête, épaisse, et relevée d'environ un pouce; et quoique la corne soit droite, cette arête proéminente fait un tour et demi de spirale dans la partie inférieure, et s'efface en entier dans la partie supérieure de la corne, qui se termine en pointe : en tout, cette corne, différente de toutes les autres, nous paroissoit seulement avoir plus

de rapport avec celles du buffle qu'avec aucune autre; mais nous ignorions le nom de l'animal, et ce n'est qu'en dernier lieu et en cherchant dans les différents cabinets, que nous avons trouvé dans celui de M. Duplex un massacre surmonté de deux cornes semblables; et cette portion de tête étoit étiquetée : *Cornes d'un animal à peu près comme un cheval, de couleur grisâtre, avec une crinière comme un cheval au-devant de la tête; on l'appelle ici (à Pondichéry) coesdoes, qui doit se prononcer coudous.* Cette petite découverte nous a fait grand plaisir : mais cependant nous n'avons pu trouver ce nom *coesdoes* ou *coudous* dans aucun voyageur; l'étiquette seulement nous a appris que cet animal est de très-grande taille, et qu'il se trouve dans les pays les plus chauds de l'Asie. Le buffle est de ce même climat, et il a d'ailleurs une crinière au-dessus de la tête : il est vrai que ses cornes sont courbes et aplaties, au lieu que celles-ci sont rondes et droites; et c'est ce qui distingue ces deux animaux, aussi-bien que la couleur : car le buffle a la peau et le poil noirs; et selon l'étiquette, le coudous a le poil grisâtre. Ces rapports nous en ont indiqué d'autres; les voyageurs en Asie parlent de grands buffles de Bengale, de buffles roux, de bœufs gris du Mogol, qu'on appelle *nil-gauts*<sup>1</sup> : le coudous est peut-être l'un

<sup>1</sup> La chasse des nil-gauts ou bœufs gris, qui, à mon avis,

ou l'autre de ces animaux; et les voyageurs en Afrique, où les buffles sont aussi communs qu'en Asie, font une mention plus précise d'une espèce de buffle appelée *pakasse* au Congo, qui, par leurs indices, nous paroît être le eoudous. « Sur la route de Loanda, au royaume de Congo, nous aperçûmes, disent-ils, deux pacasses, qui sont des animaux assez semblables aux buffles, et qui rugissent comme des lions : le mâle et la femelle vont toujours de compagnie; ils sont blancs avec des taches rousses et noires, et ont des oreilles de demi-aune de long, et les cornes toutes droites. Quand ils voient quelqu'un ils ne fuient point, ni ne font aucun mal, mais regardent les passants. » Nous avons dit<sup>2</sup> que l'animal appelé à Congo *empakassa* ou *pakassa*<sup>3</sup> nous paroissoit être le

sont une espèce d'élan, n'a pas grand'chose de particulier, etc. (*Voyage de Bernier*; Amsterd., 1710, t. II, p. 245.)

<sup>1</sup> *Relation de Congo*, par les PP. Michel-Ange de Galline et Denys de Charly de Plaisance, capucins; Lyon, 1680, pag. 77.

<sup>2</sup> Tom. XV, pag. 418.

<sup>3</sup> Le même pays de Congo produit un autre animal que les habitants nomment *empacassa*; quelques-uns le prennent pour le buffle, d'autres y trouvent seulement beaucoup de ressemblance. L'éditeur de la relation de Lopes dit qu'il est un peu moins gros que le bœuf, mais qu'il lui ressemble par la tête et le cou..... Dapper assure que le buffle porte le nom d'*empacassa* dans le royaume de Congo, qu'il a le poil rouge et les cornes noires. (*Histoire générale des Voyages*, tom.V, pag. 81.)

buffle : c'est en effet une espèce de buffle, mais qui en diffère par la forme des cornes et la couleur du poil; c'est, en un mot, un coudous, qui peut-être forme une espèce séparée de celle du buffle, mais qui peut-être aussi n'en est qu'une variété.

---

## DU CANNA.

JE n'ai d'abord connu cet animal que par ses cornes, dont j'ai donné la description dans l'article précédent, et j'étois assez incertain non-seulement sur son espèce et sur son climat, mais même sur le nom *coudous*, qui servoit d'étiquette à ses cornes; mais aujourd'hui mes doutes sont dissipés, et c'est à M. Gordon et à M. Allamand que je dois la connoissance de cet animal, l'un des plus grands de l'Afrique méridionale. Il se nomme *canna* dans les terres des Hottentots, et voici les observations que ces savants naturalistes en ont publiées, cette année 1781, dans un supplément à l'édition de Hollande de mes ouvrages.

« M. de Buffon a été embarrassé à déterminer  
 » l'animal auquel avoit appartenu une corne qu'il  
 » a trouvée au Cabinet du Roi, sans étiquette.<sup>1</sup>  
 » Deux semblables cornes qu'il a vues dans le ca-  
 » binet de M. Dupleix, et qui étoient étiquetées,

<sup>1</sup> Voyez l'article précédent.



» l'ont tiré en partie de son embarras ; l'étiquette  
 » portoit ceci : *Cornes d'un animal à peu près com-*  
 » *me un cheval, de couleur grisâtre, avec une criniè-*  
 » *re comme un cheval au-devant de la tête; on l'ap-*  
 » *pelle ici (à Pondichéry) coesdoes, qui doit se pro-*  
 » *noncer eoudous.*

» Cette description, toute courte qu'elle est, est  
 » cependant fort juste; mais elle ne suffisoit pas à  
 » M. de Buffon pour lui faire connoître l'animal  
 » qui y est désigné. Il a dû avoir recours aux conjec-  
 » tures, et il a soupçonné, avec beaucoup de vrai-  
 » semblance, que le eoudous pouvoit bien être u-  
 » ne sorte de buffle, ou plutôt le *nyl-ghau* : effecti-  
 » vement ce dernier animal est celui dont les cor-  
 » nes ont le plus de rapport à celles dont il s'agit; et  
 » ce qui est dit dans l'étiquette lui convient assez,  
 » comme on peut le remarquer par la description  
 » que j'en ai donnée. Cependant cette corne est cel-  
 » le d'un autre animal, auquel M. de Buffon n'a  
 » pas pu penser, parce qu'il n'a pas été encore dé-  
 » crit, ou que du moins il l'a été si imparfaite-  
 » ment, qu'il étoit impossible de s'en former u-  
 » ne juste idée. Il étoit réservé à M. Gordon de  
 » nous le faire bien connoître; c'est à lui que je  
 » suis redevable de la figure que j'en ai donnée et  
 » des particularités qu'on va lire.

» Kolbe est le seul qui en ait parlé sous le nom  
 » d'*élan*, qui ne lui convient point, puisqu'il en dif-  
 » fère essentiellement par ses cornes, qui n'ont rien

» d'analogue à celles du véritable élan. Les Hotten-  
 » tots lui donnent le nom de *canna*, que je lui ai  
 » conservé; les Cafres le nomment *inpoof*. C'est  
 » un des plus grands animaux à pieds fourchus  
 » qu'on voit dans l'Afrique méridionale. La lon-  
 » gueur de celui qui est représenté ici, depuis le  
 » bout du museau jusqu'à l'origine de la queue,  
 » étoit de huit pieds deux pouces; sa hauteur étoit  
 » de cinq pieds, mesurée depuis la partie du dos  
 » qui est au-dessus des épaules, et qui forme là u-  
 » ne éminence assez remarquable; sa circonféren-  
 » ce, derrière les jambes de devant, étoit de six  
 » pieds sept pouces, et devant les jambes posté-  
 » rieures, de cinq pieds neuf pouces: mais il faut  
 » observer qu'il étoit assez maigre; s'il avoit eu son  
 » embonpoint ordinaire, il auroit pesé environ sept  
 » à huit cents livres. La couleur de son corps étoit  
 » d'un fauve tirant sur le roux, et il étoit blanchâ-  
 » tre sous le ventre; sa tête et son cou étoient d'un  
 » gris cendré, et quelques-uns de ces animaux ont  
 » tout le corps de cette couleur; tous ont au-de-  
 » vant de la tête des poils qui y forment une espè-  
 » ce de crinière.

» Jusqu'ici cette description s'accorde fort avec  
 » celle du coudous, et les cornes du *canna* sont  
 » précisément semblables à celles que M. de Buffon  
 » a décrites; ainsi on ne peut pas douter que le  
 » coudous de Pondichéry ne soit notre *canna*; mais  
 » je suis surpris, avec M. de Buffon, qu'on lui ait

» donné le nom de *coudous*, qui n'a jamais été em-  
 » ployé par aucun voyageur dans les Indes; je soup-  
 » çonne qu'il a été emprunté des Hollandais, qui  
 » l'écrivent effectivement *coedoe* ou *coesdoes*, et  
 » qui le prononcent *coudous*. Ils le donnent à l'a-  
 » nimal que M. de Buffon a nommé *condoma*, et  
 » qui, par sa grandeur, approche un peu du can-  
 » na. Ces cornes qui se trouvent dans le cabinet de  
 » M. Dupleix, n'auroient-elles point été apportées  
 » du cap de Bonne-Espérance à Pondichéry? Ce-  
 » lui qui en a écrit l'étiquette, en suivant l'ortho-  
 » graphe hollandais, ne se seroit mépris que sur  
 » le nom. Ce qui autorise ce soupçon, c'est le si-  
 » lence des voyageurs sur un animal aussi remar-  
 » quable par sa grandeur que le canna. S'il habi-  
 » toit un pays autant fréquenté par les Européens  
 » que le sont les Indes, il est très-vraisemblable  
 » que quelques-uns en auroient parlé. »

Je suis ici, comme dans tout le reste, parfaite-  
 ment de l'avis de M. Allamand, et je reconnois  
 que le nom hollandais de *coesdoes* ou *coudous*  
 doit rester à l'animal que j'ai nommé *condoma*;  
 et que ce nom *coudous* avoit été écrit mal à pro-  
 pos sur l'étiquette des cornes, que nous reconnois-  
 sons être celles du canna dont il est ici question.

« Ses cornes, dit M. Allamand, étoient telles que  
 » M. de Buffon les a décrites; elles avoient une  
 » grosse arête qui formoit deux tours de spirale  
 » vers leur base; elles étoient lisses dans le reste

» de leur longueur, droites et noires; leurs bases  
 » étoient éloignées l'une de l'autre de deux pouces,  
 » et il y avoit l'intervalle d'un pied entre leurs poin-  
 » tes; leur longueur étoit d'un pied et demi, mais  
 » elle varie dans les différents individus. Celles des  
 » femelles sont, pour l'ordinaire, plus menues,  
 » plus droites et plus longues; elles sont creuses et  
 » soutenues par un os qui leur sert de noyau; ain-  
 » si elles ne tombent jamais. A cette occasion, M.  
 » Gordon m'écrit qu'on ne connoît dans l'Afrique  
 » méridionale aucun animal qui perde ses cornes;  
 » par conséquent il n'y a ni élans, ni cerfs, ni che-  
 » vreuil. Kolbe seul les y a vus.

» Le canna a un fanon très-remarquable qui lui  
 » pend au-devant de la poitrine, et qui est de la  
 » même couleur que la tête et le cou. Celui des fe-  
 » melles est moins grand; aussi sont-elles un peu  
 » plus petites que les mâles; elles ont moins de  
 » poils sur le front, et c'est presque en cela seule-  
 » ment que leurs figures diffèrent.

» J'ai déjà dit que Kolbe donne au canna le nom  
 » d'*élan*; et c'est effectivement celui sous lequel il  
 » est connu au Cap, quoique très-improprement:  
 » cependant il a, comme notre élan du Nord, une  
 » loupe sous la gorge, de la hauteur d'un pouce,  
 » comme on peut le voir dans la figure. Si l'on en  
 » croit M. Linnæus, c'est là un caractère distinctif  
 » de l'élan, qu'il définit, *alces, cervus cornibus à*  
 » *caulibus palmatis, carunculâ gutturali*. Mais M.

» de Buffon remarque, avec raison, que les élans  
» femelles n'ont pas cette loupe, et qu'elle n'est par  
» conséquent point un caractère essentiel à l'espè-  
» ce. J'ignore si elle se trouve dans la femelle du  
» canna.

» Sa queue, qui est longue de deux pieds trois  
» pouces, est terminée par une touffe de longs poils  
» ou crins noirs; ses sabots sont aussi noirs, et le  
» peuple, sur la foi du nom, leur attribue la même  
» vertu qu'à ceux de nos élans, c'est d'être un sou-  
» verain remède contre les convulsions.

» Il a quatre mamelles et une vésicule du fiel.  
» Quoique sa tête, qui a un pied sept pouces de  
» longueur, ressemble assez à celle du cerf, elle n'a  
» cependant point de larmiers.

» Les cannas sont presque tous détruits dans le  
» voisinage du Cap; mais il ne faut pas s'en éloi-  
» gner beaucoup pour en rencontrer : on en trou-  
» ve dans les montagnes des Hottentots hollandais.  
» Ces animaux marchent en troupes de cinquante  
» ou soixante; quelquefois même on en voit deux  
» ou trois cents ensemble près des fontaines. Il est  
» rare de voir deux mâles dans une troupe de fe-  
» melles, parce qu'alors ils se battent, et le plus  
» foible se retire : ainsi les deux sexes sont souvent  
» à part. Le plus grand marche ordinairement le  
» premier; c'est un très-beau spectacle que de les  
» voir trotter et galoper en troupes. Si l'on tire un  
» coup de fusil chargé à balle parmi eux, tout pe-

» sants qu'ils sont, ils sautent fort haut et fort loin ;  
 » ils grimpent sur des lieux escarpés, où il semble  
 » qu'il est impossible de parvenir. Quand on les  
 » chasse, ils courent tous contre le vent, et, avec  
 » un bon cheval, il est aisé de les couper dans leur  
 » marche. Ils sont fort doux : ainsi on peut péné-  
 » trer au milieu d'une troupe, et choisir celui sur  
 » lequel on veut tirer, sans courir le moindre dan-  
 » ger. Leur chair est une excellente venaison; on  
 » casse leurs os pour en tirer la moelle, qu'on fait  
 » rôtir sous la cendre; elle a un bon goût, et on peut  
 » la manger même sans pain. Leur peau est très-  
 » ferme; on s'en sert pour faire des ceintures et  
 » des courroies. Les poils qui sont sur la tête des  
 » mâles ont une forte odeur d'urine, qu'ils con-  
 » tractent, dit-on, en léchant les femelles. Celles-  
 » ei ne font jamais qu'un petit à la fois.

» Comme ces animaux ne sont point méchants,  
 » M. Gordon eroit qu'on pourroit aisément les  
 » rendre domestiques, les faire tirer au charriot,  
 » et les employer comme des bêtes de somme; ce  
 » qui seroit une acquisition très-importante pour  
 » la colonie du Cap.

» M. Pallas a vu, dans le cabinet de M<sup>sr</sup>. le prin-  
 » ce d'Orange, le squelette d'un canna, et il l'a re-  
 » connu pour être l'élan de Kolbe. Il l'a rangé dans  
 » la classe des antilopes, sous la dénomination  
 » d'*antilope oryx*. Je n'examinerai pas les raisons  
 » qu'il a eues pour lui donner cette dernière épi-

» thète; je me contenterai de remarquer qu'il me  
 » paroît doutcux que le canna se trouve dans les  
 » parties septentrionales de l'Afrique; au moins  
 » aucun voyageur ne le dit. S'il est particulier aux  
 » contrées méridionales de cette partie du monde,  
 » il n'est pas apparent que ce soit l'oryx des an-  
 » ciens : d'ailleurs, suivant le témoignage de Pline,  
 » l'oryx étoit une chèvre sauvage, et il est peu vrai-  
 » semblable que Pline, qui ne s'étoit pas formé un  
 » système de nomenclature, comme nous autres  
 » modernes, ait donné le nom de *chèvre* a un aus-  
 » si gros animal que le canna. »

Avant d'avoir reçu ces remarques très-judi-  
 cieuses de M. Allamand, j'avois fait à peu près les  
 mêmes réflexions, et voici ce que j'en avois écrit  
 et même livré à l'impression.

M. Pallas appelle cet animal *oryx*, et le met au  
 nombre de ses antilopes; mais ce nom me paroît  
 mal appliqué : je l'aurois néanmoins adopté si  
 j'eusse pu penser que cet animal du cap de Bonne-  
 Espérance fût l'oryx des anciens; mais cela n'est  
 ni vrai ni même vraisemblable. M. Pallas eroit que  
 l'élan d'Afrique indiqué par Kolbe est le même  
 animal que celui-ci, et je ne suis pas fort éloigné  
 de ce sentiment, quoique j'aie rapporté l'élan d'A-  
 frique de Kolbe au bubale : mais, soit qu'il appar-  
 tienne en effet au bubale ou au canna, il est cer-  
 tain que le nom d'*élan* lui a été très-mal appliqué,  
 puisque l'élan a des bois solides qui tombent tous

les ans comme ceux du cerf, au lieu que l'animal dont il est ici question porte des cornes croisées et permanentes, comme celles des bœufs et des chèvres.

Et ce qui me fait dire que le nom d'*oryx* a été mal appliqué à cet animal par M. Pallas, et qu'il n'est pas l'*oryx* des anciens, c'est qu'ils ne connoissoient qu'une assez petite partie de l'Asie, et la seule portion de l'Afrique qui s'étend le long de la Méditerranée. Or, cet animal auquel M. Pallas donne le nom d'*oryx* ne se trouve ni dans l'Asie-Mineure, ni dans l'Arabie, ni dans l'Égypte, ni dans toutes les terres de la Barbarie et de la Mauritanie. Ainsi l'on est fondé à présumer qu'il ne pouvoit être ni connu ni nommé par les anciens.

M. Forster m'écrit qu'il a vu une femelle de cette espèce, en 1772, à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance, laquelle avoit environ quatre pieds de hauteur, mesurée aux jambes de devant.

« Elle portoit, dit-il, une sorte de crinière le  
 » long du cou, qui s'étendoit jusqu'aux épaules,  
 » où l'on voyoit aussi de très-longes poils; il y avoit  
 » une ligne noire sur le dos, et les genoux étoient  
 » de cette même couleur noire, ainsi que le nez et  
 » le museau; le pelage du corps étoit fauve, et à  
 » peu près semblable à celui du cerf: mais le ven-  
 » tre et le dedans des jambes étoient blanchâtres.

» On voyoit sous la gorge de cette femelle une



» proëminence de la grosseur d'une pomme, qui  
» étoit formée par l'os du larynx, plus apparent  
» et plus grand dans cette espèce d'animal que  
» dans toute autre.

» Ainsi la femelle canna a, comme le mâle, cet-  
» te proëminence sous la gorge, au lieu que, dans  
» l'espèce de notre élan du Nord, le mâle seul  
» porte cet attribut.

» Toutes les dents incisives étoient, selon M.  
» Forster, d'une largeur considérable; mais celles  
» du milieu étoient encore plus larges que les au-  
» tres. Les yeux étoient vifs et pleins de feu. La  
» longueur des cornes étoit d'environ un pied et  
» demi; et pour avoir une idée de leur position,  
» il faut se les représenter comme formant un  
» grand V en regardant l'animal de face, et com-  
» me s'effaçant parfaitement l'une l'autre en le re-  
» gardant dans le sens transversal. Ces cornes é-  
» toient noires, lisses dans leur plus grande lon-  
» gueur, avec quelques rides annulaires vers la  
» base : on remarquoit une arête mousse qui sui-  
» voit les contours de la corne, laquelle étoit droi-  
» te dans sa direction, et un peu torse dans sa for-  
» me. Les oreilles étoient larges les sabots des  
» pieds fort petits à proportion du corps; leur for-  
» me étoit triangulaire, et leur couleur noire.

» Au reste, cette femelle étoit très-apprivoisée,  
» et mangeoit volontiers du pain, des feuilles de  
» choux, et les prenoit même dans la main : elle

» étoit dans sa quatrième année; et comme elle  
 » n'avoit point de mâle et qu'elle étoit en chaleur,  
 » elle sautoit sur des antilopes et même sur une  
 » autruche qui étoit dans le même parc. On assu-  
 » re que ces animaux se trouvent sur les hautes  
 » montagnes de l'intérieur des terres du Cap; ils  
 » font des sauts surprenants, et franchissent des  
 » murs de huit et jusqu'à dix pieds de haut. »

---

### DU CONDOMA.

M. LE marquis de Marigny, qui ne perd pas la plus petite occasion de favoriser les sciences et les arts, m'a fait voir dans son cabinet la tête d'un animal, que je pris au premier coup d'œil pour celle d'un grand bubale; elle est semblable à celle de nos plus grands cerfs : mais, au lieu de porter un bois solide et plein comme celui des cerfs, elle est surmontée de deux grandes cornes creuses, portant arête comme celles des boucs, et doublement fléchie comme celles des antilopes. En cherchant au Cabinet du Roi les morceaux qui pouvoient être relatifs à cet animal, nous avons trouvé deux cornes qui lui appartiennent : la première, sans aucun indice ni étiquette, venoit du garde-meuble de Sa Majesté; la seconde m'a été donnée, en 1760, par M. Bauris, commis de la marine, sous le nom de *condoma du cap de Bonne-Es-*

*pérance*. Nous avons cru devoir adopter ce nom, l'animal qu'il désigne n'ayant jamais été dénommé ni décrit.

Par la longueur la grosseur et surtout par la double flexion des cornes, le condoma nous paroît approcher beaucoup de l'animal que Cælius a donné sous le nom de *strepsiceros*.<sup>1</sup> Non-seulement la figure et les contours des cornes sont absolument les mêmes, mais toutes les dimensions se rapportent presque exactement; et en comparant

<sup>1</sup> *Strepsicerotis cornua tam graphicè descripsit Plinius, atque tyris tam appositè comparavit, ut longiore verborum ambitu opus non sit. Ergo hoc tantùm addam : ea esse intus cava, sed longa pedes romanos duos palmos tres, si recto ductu metiaris : si flexo pro naturâ cornuum, pedes tres integros. Crassa sunt ubi capiti committuntur, digitos romanos tres cum semisse. Describuntur in ambitu palmis romanis duobus et dimidio, eo ipso in loco. In summo, levore quodam nigrescunt, cum in imo fusca magis et rugosa sint. Jam indè à primo ortu sensim gracilescent, et tandem in acutum exeunt. Pendent unà cum facie siccâ per longitudinem dimidiatâ, libras septem uncias tres et semissem; facies, quæ adhuc superest juncta cornibus, et frontis cervicisque pilus. Loquuntur strepsicerotem animal esse magnitudine ferè cervinâ, et pilo rufo ad instar cervini. Sed an nare et figura corporis cervina sit, ex facie nihil habeo certi dicere, cum nares diuturni temporis usu detritæ sint et facies eâdem de causâ hinc indè glabra sit, conjiceres tamen ex eo quod superest eum proprius accedere ad cervum aut platycerotem. (Cælius apud Gesnerum, de Quadr., pag. 295.)*

la description que M. Daubenton a faite de la tête du condoma avec celle du strepsiceros de Caius, il m'a paru qu'on pouvoit présumer que c'étoit le même animal, surtout en faisant précéder notre jugement des réflexions suivantes : 1° Caius s'est trompé en donnant cet animal pour le strepsiceros des anciens : cela me paroît évident ; car le strepsiceros des anciens est certainement l'antilope, dont la tête est très-différente de celle du cerf. Or Caius convient, et même assure, que son strepsiceros a la tête semblable à celle du cerf ; donc ce strepsiceros n'est pas celui des anciens. 2° L'animal de Caius a, comme le condoma, les cornes grosses et longues de plus de trois pieds, et couvertes de rugosités, et non pas d'anneaux ou de tubercules ; au lieu que le strepsiceros des anciens, ou l'antilope, a les cornes non-seulement beaucoup moins grosses et plus courtes, mais aussi chargées d'anneaux et de tubercules très-apparens. 3° Quoique les cornes de la tête du condoma, qui est au cabinet de M. le marquis de Marigny, aient été usées et polies, et que la corne qui vient du garde-meuble du roi ait même été travaillée à la surface, on voit cependant qu'elles n'étoient point chargées d'anneaux ; et cela nous a été démontré par celle que nous a donnée M. Baurris, qui n'a point été touchée, et qui ne porte en effet que des rugosités comme les cornes de bouc, et non pas des anneaux comme celles de

l'antilope. Or, Caius dit lui-même que les cornes de son strepsiceros ne portent que des rugosités; donc ce strepsiceros n'est pas celui des anciens, mais l'animal dont il est ici question, qui porte en effet tous les caractères que Caius donne au sien.

En recherchant dans les voyageurs les notices qui pouvoient avoir rapport à cet animal remarquable par sa taille et surtout par la grandeur de ses cornes, nous n'avons rien trouvé qui en approche de plus près que l'animal indiqué par Kolbe sous le nom de *chèvre sauvage du cap de Bonne-Espérance*. « Cette chèvre, dit-il, qui chez les Hot- » tentots n'a point reçu de nom, et que j'appelle » *chèvre sauvage*, est fort remarquable à plusieurs » égards : elle est de la taille d'un grand cerf; sa » tête est fort belle et ornée de deux cornes unies, » recourbées et pointues, de trois pieds de long, » dont les extrémités sont distantes de deux pieds. » Ces caractères nous paroissent convenir parfaitement à l'animal dont il est ici question : mais il est vrai que, n'en ayant vu que la tête, nous ne pouvons pas assurer que le reste de la description de Kolbe lui convienne également; nous le

Depuis son front, tout le long du dos, on voit une raie blanche qui finit au-dessus de sa queue; une autre raie de même couleur coupe cette première au bas du cou, dont elle fait tout le tour : il y en a deux autres de même nature, l'une derrière les jambes de devant, et l'autre devant les jambes de derrière; elles font toutes deux le tour du

présumons seulement comme une chose vraisemblable, qui demande à être vérifiée par des observations ultérieures.

[Nous donnons ici (*planche 70*) la figure du condoma, qu'on appelle au cap de Bonne-Espérance *coesdoes* : cette figure manquoit à mon ouvrage. N'ayant pas eu la dépouille entière de l'animal, je n'avois pu donner alors que la figure de la tête et des cornes, et c'est de là qu'étoit venue, sur le mot *coesdoes* ou *coudous*, la méprise que nous venons de rectifier dans l'article *du canna* : mais il nous est arrivé depuis une peau bien conservée de ce bel animal. M. le chevalier d'Auvillars, lieutenant-colonel du régiment de Cambrésis, en a aussi apporté une, de laquelle M. de Brosse, premier président du parlement de Dijon, m'a envoyé une très-bonne description, qui se rapporte parfaitement avec tout ce que j'ai dit au sujet du condoma.

« L'animal entier, dit M. de Brosse, fut donné  
» au chevalier d'Auvillars, au cap de Bonne-Espé-  
» rance, par M. Berg, secrétaire du conseil hollan-  
» dais, comme venant de l'intérieur de l'Afrique,

corps. Le poil dont le reste de son corps est couvert, tire sur le gris avec quelques petites taches rouges, excepté celui qu'elle a sous le ventre, qui est blanc. Sa barbe est grise et fort longue; ses jambes, quoique longues, sont bien proportionnées. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tom. III, pag. 42.)

» et d'un lieu situé à environ cent lieues du Cap;  
 » on lui dit qu'il s'appeloit *coesdoes*. Il y avoit trois  
 » de ces animaux morts, l'un plus grand, l'autre  
 » plus pctit que celui-ci : il le fit très-exactement  
 » dépouiller de sa peau, qu'il a apportée en France :  
 » cette peau étoit assez épaisse pour faire des sc-  
 » melles de-souliers. J'ai vu la peau entière : l'ani-  
 » mal sembloit être de la forme d'un petit bœuf;  
 » mais plus haut sur ses jambes. Cette peau étoit  
 » couverte d'un poil gris de souris assez ras; il y  
 » avoit une raie blanche le long de l'épine du dos,  
 » d'où descendoient de chaque côté six ou huit  
 » raies transversales de même couleur blanche : il  
 » y avoit aussi au bas des yeux deux raies blanches  
 » posées en chevron renversé, et, de chaque côté  
 » de ces raies, deux taches de même couleur; le  
 » haut du cou étoit garni de longs poils en forme  
 » de crinière, qui se prolongeoit jusque sur le gar-  
 » rot. Les cornes, mesurées en ligne droite, avoient  
 » deux pieds cinq pouces sept lignes de longueur,  
 » et trois picds deux pouces trois lignes en suivant  
 » exactement leurs triples sinuosités sur l'arête  
 » continuc; l'intervalle entre les cornes, à leur nais-  
 » sancc, n'étoit que d'un poucc six lignes, et de  
 » deux picds sept pouces à leurs extrémités; leur  
 » circonférence à la base étoit de huit pouces trois  
 » lignes : elles étoient bien faites, dimiuoient ré-  
 » gulièrement de grosseur en s'éloignant de leur  
 » naissance, et finissoient en pointe aiguë; elles é-

» toient de couleur grise, lisses, et assez semblables  
 » pour la substance à celles du bouc, avec quel-  
 » ques rugosités dans le bas, mais sans aucune strie  
 » véritable. On pouvoit enlever en entier cette cor-  
 » ne jusqu'au bout; après avoir ôté cette enveloppe  
 » cornée, mince et parfaitement évidée, il reste un  
 » os de moindre diamètre, presque aussi long, pa-  
 » reillement contourné, de couleur blanc-jaunâtre,  
 » mais mal lisse, d'une substance lâche, peu com-  
 » pacte, friable et cellulaire. La corne du pied res-  
 » sembloit à celle d'une génisse de deux ans, et la  
 » queue étoit courte et garnie de poils assez longs  
 » à l'extrémité.' »

Cette description faite par M. le président de  
 Brosse est très-bonne; je l'ai confrontée avec les  
 dépouilles de ce même animal que j'avois reçues  
 presque en même temps pour le Cabinet du Roi,  
 et je n'ai rien trouvé à y ajouter ni retrancher.

MM. Forster, qui ont vu cet animal vivant, m'ont  
 communiqué les notices suivantes. « Le condoma  
 » ou coesdoes a quatre pieds de hauteur, mesuré  
 » aux jambes de devant, et les cornes ont trois pieds  
 » neuf pouces de longueur; leurs extrémités sont  
 » éloignées l'une de l'autre de deux pieds sept ou  
 » huit pouces; elles sont grises, mais blanchâtres  
 » à la pointe; leur arête suit toutes leurs inflexions

<sup>1</sup> *Extrait d'une lettre de M. de Brosse, datée de Dijon  
 le 5 juillet 1774.*



» ou courbures, et elles sont un peu comprimées  
 » et torses en hélice. La femelle porte des cornes  
 » comme le mâle. Les oreilles sont larges, et la  
 » queue, qui n'a qu'un demi-pied de longueur,  
 » est brune à son origine, blanche sur le milieu, et  
 » noire à l'extrémité, qui est terminée par une  
 » touffe de poils assez longs.

» Le pelage est ordinairement gris et quelquefois  
 » roussâtre. Il y a sur le dos une ligne blanche qui  
 » s'étend jusqu'à la queue; il descend de cette li-  
 » gne sept barres de même couleur blanche, dont  
 » quatre sur les cuisses et trois sur les flancs. Dans  
 » quelques individus, ces barres descendantes sont  
 » au nombre de huit et même de neuf; dans d'au-  
 » tres, il n'y en a que six : mais ceux qui en ont  
 » sept sont les plus communs. Il y a sur l'arête du  
 » cou une espèce de crinière formée de longs poils.  
 » Le devant de la tête est noirâtre, et du coin an-  
 » térieur de chaque œil il part une ligne blanche  
 » qui s'étend sur le museau; le ventre et les pieds  
 » sont d'un gris blanchâtre. Il y a des larmiers sous  
 » les yeux.

» Ces animaux se trouvent dans l'intérieur des  
 » terres du cap de Bonne-Espérance; ils ne vont  
 » point en troupes comme certaines espèces de ga-  
 » zelles. Ils font des bonds et des sauts surprenants;  
 » on en a vu franchir une porte grillée qui avoit dix  
 » pieds de hauteur, quoiqu'il n'y eût que très-peu  
 » d'espace pour pouvoir s'élancer. On peut les ap-

» privoiser et les nourrir de pain; on en a eu plu-  
 » sieurs à la ménagerie du cap de Bonne-Espé-  
 » rance. »

Nous ajouterons encore à ces observations l'ex-  
 cellente description de cet animal que M. Allamand  
 vient de publier à la suite du quatrième volume de  
 mes suppléments à l'Histoire naturelle, édition de  
 Hollande; il y a joint une très-belle figure d'un  
 individu beaucoup plus grand que celui que j'ai  
 fait dessiner et graver ici.]

*Sur le condoma, par M. le professeur ALLAMAND.*

[ « Quoique les cornes de l'animal à qui M. de  
 » Buffon a donné le nom de *condoma* soient assez  
 » connues et se trouvent très-souvent dans les ca-  
 » binets de curiosités naturelles, l'animal n'a ja-  
 » mais été décrit; il est pourtant assez remarqua-  
 » ble pour mériter l'attention des voyageurs et des  
 » naturalistes.

» M. de Buffon a eu raison de dire qu'il appro-  
 » choit beaucoup de l'animal que Caius a donné  
 » sous le nom de *strepsiceros*, puisqu'on ne sauroit  
 » douter que ce ne soit le même, vu la parfaite con-  
 » formité des cornes. ' Il soupçonne aussi que ce

' « M. de Buffon remarque que Caius s'est trompé en  
 » donnant à cet animal le nom de *strepsiceros*, qui ne dé-  
 » signe que l'antilope, dont le condoma diffère beaucoup.  
 » Le nouveau traducteur de Pline prétend que M. de Buf-

» pourroit bien être l'animal auquel Kolbe a donné le nom de *chèvre sauvage* : et effectivement la description que celui-ci en a faite a quelque rapport à celle que je vais donner du condoma; mais aussi il y a des différences notables, comme on s'en apercevra bientôt.

» M. Pallas, qui dans ses *Spicilegia zoologica*, fasc. I, pag. 17, a donné une bonne description des cornes et de la tête du condoma, croit que M. de Buffon s'est trompé en prenant cet animal pour cette chèvre sauvage, parce qu'il n'en a point la barbe. S'il n'a pas d'autre raison que celle-là pour appuyer son avis, c'est lui qui s'est trompé; car le condoma a une barbe très-remarquable.

» Mais sans nous arrêter aux conjectures qu'on a

» fou s'est entièrement mépris au caractère distinctif des cornes du strepsiceros, auxquelles il n'accorde point la double flexion que M. de Buffon leur attribue. Il veut qu'elles soient droites, mais cannelées en spirale; et cela fondé sur ce passage de Pline : *Erecta autem (cornua) rugarumque ambitu contorta et in leve fastigium exacta, ut tyras diceres, strepsiceroti, quam addacem Africa appellat*; ce qu'il traduit ainsi :

« Le chevreuil strepsiceros des Grecs, nommé *addax* en Afrique, a les cornes droites et terminées en pointes, mais contournées en spirale, et cannelées tout autour. »

« S'il avoit fait attention qu'il a omis dans sa traduction celle de ces mots, *ut tyras diceres*, qui ne convient qu'à la figure des cornes de l'antilope, il n'auroit sans doute pas fait cette critique. (Voyez la traduction de Pline, tom. IV, pag. 339, note 26.) »

» pu former sur la figure de cet animal, faisons-le  
 » connoître véritablement tel qu'il est, en lui con-  
 » servant le nom de *condoma* que M. de Buffon lui  
 » a donné, quoique ce ne soit pas celui qu'on lui  
 » donne au Cap, où on l'appelle *coesdoes* ou *cou-*  
 » *dous*. Nous avons eu la satisfaction d'en voir un  
 » ici vivant, qui a été envoyé du cap de Bonne-Es-  
 » pérance, en 1776, à la ménagerie du prince d'O-  
 » range.

» Je lui ai rendu de fréquentes visites; frappé de  
 » sa beauté, je ne pouvois me lasser de l'admirer,  
 » et je renvoyois de jour à autre d'en faire une des-  
 » cription exacte : comme je me proposois d'y re-  
 » tourner pour le mieux examiner, j'eus le chagrin  
 » d'apprendre qu'il étoit mort; et ainsi tout ce que  
 » j'en pourrois dire se réduiroit à ce que ma mé-  
 » moire me fourniroit. Heureusement avant que  
 » d'être conduit à la ménagerie du prince, il avoit  
 » passé par Amsterdam; là M. Schneider en fit faire  
 » le dessin..., et M. le docteur Klockner, qui ne perd  
 » aucune occasion d'augmenter nos connoissances  
 » en fait d'histoire naturelle, l'examina avec les  
 » yeux d'un véritable observateur, et en fit une  
 » description qu'il a eu la bonté de me communi-  
 » quer : ainsi c'est à lui qu'on doit les principaux  
 » détails où je vais entrer.

» On est surpris au premier coup d'œil qu'on jet-  
 » te sur cet animal : la légèreté de sa marche, la fi-  
 » nesse de ses jambes, le poil court dont la plus

» grande partie de son corps est couverte, la ma-  
 » nière haute dont il porte sa tête, la grandeur de  
 » sa taille, tout cela annonce un très-beau cerf;  
 » mais les grandes et singulières cornes dont il est  
 » orné, les taches blanches qu'il a au-dessous des  
 » yeux, et les raies de même couleur que l'on voit  
 » sur son corps, et qui ont quelque rapport à cel-  
 » les du zèbre, font qu'on l'en distingue bientôt,  
 » de façon cependant qu'on seroit tenté de lui don-  
 » ner la préférence. La tête du condoma ressemble  
 » assez à celle du cerf; elle est couverte de poils  
 » bruns, avec un petit cercle de couleur roussâtre  
 » autour des yeux, du bord inférieur de chacun  
 » desquels part une ligne blanche, qui s'avance  
 » obliquement et en s'élargissant du côté du mu-  
 » seau, et enfin se termine en pointe; de côté et  
 » d'autre de ces lignes on voit trois taches rondes  
 » d'un blanc pâle, dont les deux supérieures sont  
 » de la grandeur d'une pièce de vingt sous, et cel-  
 » le qui est au-dessous, près du museau, est un  
 » peu plus grande. Les yeux sont noirs, bien fen-  
 » dus, et ont beaucoup de vivacité; le bout du mu-  
 » seau est noir et sans poils; les deux lèvres sont  
 » couvertes de poils blancs, et le dessous de la mâ-  
 » choire inférieure est garni d'une barbe grisâtre  
 » de la longueur de cinq à six pouces, qui se ter-  
 » mine en pointe. La tête est surmontée de deux  
 » cornes, de couleur brune tirant sur le noir, et  
 » couvertes de rugosités; elles ont une arête qui

» s'étend sur toute leur longueur, excepté vers leur  
 » extrémité, qui est arrondie et qui se termine en  
 » une pointe noirâtre; elles ont une double flexion,  
 » comme celles des antilopes, et sont précisément  
 » telles que celles qui ont été décrites par MM. de  
 » Buffon et Daubenton. Leur longueur perpendi-  
 » culaire n'étoit que de deux pieds un pouce huit  
 » lignes dans l'animal que je décris; ce qui me por-  
 » te à croire qu'il n'avoit pas encore acquis toute  
 » sa grandeur, car on trouve de ces cornes qui sont  
 » plus longues : j'en ai placé deux paires au cabi-  
 » net de notre académie, dont les plus courtes ont  
 » deux pieds cinq pouces en ligne droite, et trois  
 » pieds et demi en suivant les contours; la circon-  
 » férence de leur base est de neuf pouces, et il y a  
 » entre leurs pointes une distance de deux pieds  
 » et demi.

» Les oreilles sont longues, larges, et de la même  
 » couleur que le corps, qui est couvert d'un poil  
 » fort court, d'une couleur fauve tirant sur le gris.  
 » Le dessus du cou est garni d'une espèce de cri-  
 » nière, composée de longs poils bruns, qui s'é-  
 » tendent depuis l'origine de la tête jusqu'au-des-  
 » sus des épaules; là ils deviennent plus courts,  
 » changeant de couleur, ils forment tout le long du  
 » dos jusqu'à la queue une raie blanche : le reste  
 » du cou est couvert de semblables poils bruns et  
 » assez longs, particulièrement dans la partie infé-  
 » rieure jusqu'au-dessous de la poitrine. De cha-

» que côté de cette ligne blanche qui est sur le dos,  
» partent d'autres raies aussi blanches, de la lar-  
» geur d'environ un pouce, qui descendent le long  
» des côtés; ces raies sont au nombre de neuf, et la  
» première est derrière les pieds de devant; il y en  
» a quatre qui descendent jusqu'au ventre; la troi-  
» sième est plus courte; les quatre dernières sont  
» sur la croupe, comme on le voit dans la figure.

» La queue est longue de plus d'un pied; elle est  
» un peu aplatie, et fournie de poils d'un gris blan-  
» châtre sur les bords, et qui forment à l'extrémi-  
» té une touffe d'un brun noirâtre. Les jambes sont  
» déliées, mais nerveuses, sans cette touffe de poils  
» ou brosse qui se trouve sur le haut des canons  
» des jambes postérieures des cerfs. La corne du  
» pied est noire et fendue, comme celle de tous les  
» animaux qui appartiennent à cette classe.

» Cette description est celle du condoma de la  
» ménagerie du prince d'Orange : cependant il ne  
» faut pas croire que tous les condomas soient pré-  
» cisément marqués de la même façon. M. Klock-  
» ner a vu diverses peaux où les raies blanches dif-  
» féroient par leur longueur et par leur position :  
» mais on comprend qu'une telle différence n'est  
» pas une variété qui mérite quelque attention. Il  
» y a une chose plus importante à remarquer ici :  
» c'est que la plupart de ces peaux n'ont point de  
» barbe, et l'on en voit une dans le cabinet de la  
» société de Harlem, qui est très-bien préparée

» pour représenter au vrai la figure de l'animal,  
 » mais aussi sans barbe. Y auroit-il donc des con-  
 » domas barbés et d'autres sans barbe? c'est ce que  
 » j'ai peine à croire; et je pense, avec M. Klockner,  
 » que la barbe est tombée de ces peaux quand on  
 » les a préparées, et cela d'autant plus que si on les  
 » regarde avec attention, on voit la place où pa-  
 » roissent avoir été les poils dont la barbe étoit  
 » composée. ●

» Notre condoma étoit fort doux; il vivoit en  
 » bonne union avec les animaux qui païssoient avec  
 » lui dans le même parc; et dès qu'il voyoit quel-  
 » qu'un s'approcher de la cloison qui étoit autour,  
 » il accouroit pour prendre le pain qu'on lui of-  
 » froit. On le nourrissoit de riz, d'avoine, d'herbes,  
 » de foin, de carottes, etc. Dans son pays natal, il  
 » broutoit l'herbe et mangeoit les boutons et les  
 » feuilles des jeunes arbres, comme les cerfs et les  
 » boues. Quoique je l'aie vu très-fréquemment, je  
 » ne l'ai jamais entendu donner aucun son; mais  
 » M. Klockner m'apprend que sa voix étoit à peu  
 » près celle de l'âne.

» Voici ses dimensions telles qu'elles ont été pri-  
 » ses sur l'animal vivant, par le même M. Klockner,  
 » sur la mesure pied de roi.

|                                                                        | pi. | pouc. | lig. |
|------------------------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Longueur du corps, depuis le bout du mu-<br>seau jusqu'à la queue.     | 5   | 8     | »    |
| Longueur de la tête, depuis le bout du mu-<br>seau jusqu'aux oreilles. | 1   | »     | »    |



|                                                        | pi. | pouc. | lig. |
|--------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Longueur de la tête jusqu'aux cornes.                  | »   | 8     | 8    |
| Longueur des cornes mesurée en ligne droite.           | 2   | 1     | 8    |
| Longueur des oreilles.                                 | »   | 8     | 4    |
| Hauteur du train de devant.                            | 4   | 3     | 6    |
| Hauteur du train de derrière.                          | 4   | 1     | »    |
| Circonférence du corps derrière les jambes de devant.  | 4   | 4     | »    |
| Circonférence du milieu du corps.                      | 4   | 5     | 8    |
| Circonférence du corps devant les jambes postérieures. | 4   | 2     | »    |
| Longueur de la queue.                                  | 1   | 2     | »    |

» En comparant cette description du condoma  
 » avec celle que Kolbe a donnée de la chèvre sau-  
 » vage du cap de Bonne-Espérance, on a la confir-  
 » mation de ce que j'ai dit ci-devant; c'est que le  
 » condoma ressemble, à quelques égards, à cette  
 » chèvre : il est de la même taille; son poil est à  
 » peu près de la même couleur grise, et il a, comme  
 » elle, une barbe et des raies qui descendent de-  
 » puis le dos sur les côtés. En voilà assez pour au-  
 » toriser M. de Buffon à dire qu'il n'avoit trouvé  
 » aucune notice d'animal qui approchât de plus  
 » près le condoma que la chèvre sauvage de Kolbe;  
 » mais aussi j'ai observé qu'il y avoit des différen-  
 » ces remarquables entre ces deux animaux. Le  
 » nombre des raies blanches qui descendent sur  
 » leurs côtés n'est pas le même, et elles sont diffé-  
 » remment posées; la chèvre ne paroît point avoir  
 » ces taches blanches qui sont au-dessous des yeux  
 » du condoma, et qui sont trop frappantes pour

» qu'on puisse supposer que Kolbe ait oublié d'en  
 » parler : mais ce qui distingue principalement ces  
 » animaux, sont les cornes ; celles de la chèvre sont  
 » dites simplement recourbées, ce qui n'exprime  
 » point cette double flexion qui est si remarqua-  
 » ble dans celles du condoma : aussi, dans la figure  
 » que Kolbe a ajoutée à sa description, la chèvre y  
 » est représentée avec des cornes qui seroient tout-  
 » à-fait droites sans une légère courbure au haut,  
 » à peine perceptible.

» L'auteur d'une histoire naturelle qui se pu-  
 » blie en hollandais, a donné la figure d'un ani-  
 » mal tué sur les côtes orientales d'Afrique, et dont  
 » le dessin lui a été communiqué par un médecin  
 » de ses amis.<sup>1</sup> A en juger par les cornes, cet ani-  
 » mal est un véritable condoma ; mais s'il est bien  
 » représenté, il a le corps plus lourd, et il n'a au-  
 » cune des raies ni des taches blanches qui se trou-  
 » vent sur celui que nous avons décrit.

» M. Muller, qui travaille en Allemagne à éclair-  
 » cir le *Système de la Nature* de Linnæus, a don-  
 » né une planche coloriée qui représente passable-  
 » ment le condoma. » ]

• « Voyez *Natuurlyke Historie, of uitvoerige Beschry-  
 » ving der dieven, planten en mineraalen volgens het  
 » samenstel van den heer Linnæus. Eerste deel, derde  
 » stak, pag. 267, pl. 26. »*

## DU NIL-GAUT

CET animal est celui que plusieurs voyageurs ont appelé *bœuf gris du Mogol*, quoiqu'il soit connu sous le nom de *nil-gaut* dans plusieurs endroits de l'Inde. Nous avons vu vivants le mâle et la femelle dans le parc du château royal de la Muette, où on les nourrit encore aujourd'hui (juin 1774), et où on les laisse en pleine liberté.

Quoique le nil-gaut tienne du cerf par le cou et la tête, et du bœuf par les cornes et la queue, il est néanmoins plus éloigné de l'un et de l'autre de ces genres que de celui des gazelles ou des grandes chèvres. Les climats chauds de l'Asie et ceux de l'Afrique sont ceux où les grandes espèces des gazelles et des chèvres sont plus multipliées : on trouve dans les mêmes lieux, ou à peu de distance les uns des autres, le condoma, le bubale, le koba, et le nil-gaut dont il est ici question. L'espèce de barbe qu'il a sous le cou et le poitrail, la disposition de son pied et de ses sabots, plusieurs autres rapports de conformation avec les grandes chèvres, le rapprochent de cette famille plus que de celle des cerfs ou de celle des bœufs; et dans les animaux d'Europe, c'est au chamois qu'on pourroit le comparer plutôt qu'à tout autre animal : mais dans la réalité, le nil-gaut est seul de son genre, et d'une espèce particulière qui

ne tient au genre du bœuf, du cerf, de la chèvre, de la gazelle et du chamois, que par quelques caractères ou rapports particuliers. Il a, comme tous ces animaux, la faculté de ruminer. Il court de mauvaise grâce, et plus mal que le cerf, quoiqu'il ait la tête et l'encolure aussi légères; mais ses jambes sont plus massives et plus inégales en hauteur, celles de derrière étant considérablement plus courtes que celles de devant; il porte la queue horizontalement en courant, et la tient basse et entre les jambes lorsqu'il est en repos. Le mâle a des cornes, et la femelle n'en a point; ce qui le rapproche encore du genre des chèvres, dans lequel d'ordinaire la femelle n'a point de cornes : celles du nil-gaut sont creuses, et ne tombent pas comme le bois des cerfs, des daims et des chevreuils; caractère qui le sépare absolument de ce genre d'animaux. Comme il vient d'un pays où la chaleur est plus grande que dans notre climat, il sera peut-être difficile de le multiplier ici : ce seroit néanmoins une bonne acquisition à faire, parce que cet animal, quoique vif et vagabond comme les chèvres, est assez doux pour se laisser régir, et qu'il donneroit, comme elles, de la chair mangeable, du bon suif et des peaux plus épaisses et plus fermes. La femelle est actuellement plus brune que le mâle, et paroît plus jeune; mais elle deviendra peut-être de la même couleur grise avec l'âge.

Voici le détail de la description que j'ai faite de ces deux animaux avec M. de Sève. Le mâle étoit de la grandeur d'un cerf de taille moyenne; les cornes n'avoient que six pouces de longueur, sur deux pouces neuf lignes de grosseur à la base. Il n'y avoit point de dents incisives à la mâchoire-supérieure; celles de la mâchoire inférieure étoient larges et peu longues : il y a un espace vide entre elles et les mâchoires. Le train de derrière, dans le mâle, est plus bas que celui de devant, et l'on voit une espèce de bosse ou d'élévation sur les épaules, et cet endroit est garni d'une petite crinière qui prend du sommet de la tête et finit au milieu du dos; sur la poitrine se trouve une touffe de longs poils noirs. Le pelage de tout le corps est d'un gris d'ardoise : mais la tête est garnie d'un poil plus fauve, mêlé de grisâtre, et le tour des yeux d'un poil fauve clair, avec une petite tache blanche à l'angle de chaque œil; le dessus du nez brun; les naseaux sont noirs, avec une bande blanche à côté. Les oreilles sont fort grandes et larges, rayées de trois bandes noires vers leurs extrémités; la face extérieure de l'oreille est d'un gris rousâtre, avec une tache blanche à l'extrémité. Le sommet de la tête est garni d'un poil noir, mêlé de brun, qui forme, sur le haut du front, une espèce de fer-à-cheval; il y a sous le cou, près de la gorge, une grande tache blanche; le ventre est gris d'ardoise comme le corps. Les jambes de de-

vant et les cuisses sont noires sur la face extérieure, et d'un gris plus foncé que celui du corps sur la face intérieure. Le pied est court et ressemble à celui du cerf; les sabots en sont noirs : il y a, sur la face externe des pieds de devant, une tache blanche, et sur l'interne deux autres taches de même couleur. Les jambes de derrière sont beaucoup plus fortes que celles de devant : elles sont couvertes de poils noirâtres, avec deux grandes taches blanches sur les pieds, tant en dehors qu'en dedans; et plus bas il y a de grands poils châains qui forment une touffe frisée. La queue est d'un gris d'ardoise vers le milieu, et blanche sur les côtés; elle est terminée par une touffe de grands poils noirs; le dessous est en peau nue. Les poils blancs des côtés de la queue sont fort longs, et ne sont point couchés sur la peau comme ceux des autres parties du corps; ils s'étendent au contraire en ligne droite de chaque côté. Le fourreau de la verge est peu apparent, et l'on a observé que le jet de l'urine est fort petit dans le mâle.

Il y a à l'École vétérinaire une peau bourrée d'un de ces animaux qui diffère de celui qu'on vient de décrire par la couleur du poil, qui est beaucoup plus brune, et par les cornes qui sont plus grosses à leur base, et cependant moins grandes, n'ayant que quatre pouces et demi de longueur.

La femelle du nil-gaut, qui étoit au parc de la

Muette, vient de mourir au mois d'octobre 1774; elle étoit bien plus petite que le mâle, et en même temps plus svelte et plus haute sur ses jambes; sa couleur étoit roussâtre, mélangée d'un poil fauve pâle et de poils d'un brun roux, au lieu que le pelage du mâle étoit, en général, de couleur ardoisée. La plus grande différence qu'il y eût entre cette femelle et son mâle étoit dans le train de derrière, qu'elle avoit plus élevé que celui de devant, tandis que c'est le contraire dans le mâle; et cette différence pourroit bien n'être qu'individuelle, et ne se pas trouver dans l'espèce entière. Au reste, ce mâle et cette femelle se ressembloient par tous les autres caractères extérieurs et même par les taches; ils paroissoient avoir un grand attachement l'un pour l'autre; ils se léchoient souvent, et, quoiqu'ils fussent en pleine liberté dans le parc, ils ne se séparoient que rarement, et ne se quittoient jamais pour longtemps.

M. William Hunter, docteur en médecine, membre de la Société de Londres, a donné, dans les *Transactions philosophiques*,<sup>1</sup> un mémoire sur le nil-gaut, avec une assez bonne figure. M. Leroy, de l'Académie des Sciences de Paris, en ayant fait la traduction avec soin, j'ai cru faire plaisir aux amateurs de l'histoire naturelle de la joindre ici,

<sup>1</sup> Tom. LXI, année 1771, pag. 170.

d'autant que M. Hunter a observé cet animal de beaucoup plus près que je n'ai pu le faire.

« On doit compter, dit M. Hunter, au nombre  
 » des richesses qui nous ont été apportées des In-  
 » des dans ces derniers temps, un bel animal ap-  
 » pelé *nil-ghau*; il est fort à souhaiter qu'il se pro-  
 » page en Angleterre, de manière à devenir un de  
 » nos animaux les plus utiles, ou au moins un de  
 » ceux qui parent le plus nos campagnes; il est  
 » plus grand qu'aucun des ruminants de ce pays-ci,  
 » excepté le bœuf; il y a tout lieu de croire qu'on  
 » en trouvera la chair excellente; et, s'il peut être  
 » assez apprivoisé pour s'accoutumer au travail, il  
 » y a toute apparence que sa force et sa grande vi-  
 » tesse pourront être employées avantageusement.

» Les représentations exactes des animaux par  
 » la peinture en donnent des idées beaucoup plus  
 » justes que de simples descriptions. Quiconque  
 » jettera les yeux sur le portrait qui a été fait sous  
 » mes yeux par M. Stublo, eet excellent peintre d'a-  
 » nimaux, ne sera jamais embarrassé de reconnoi-  
 » tre le *nil-ghau* partout où il pourra le rencontrer.  
 » Quoi qu'il en soit, je vais tenter la description de  
 » cet animal, en y joignant ensuite tout ce que j'ai  
 » pu apprendre de son histoire. Ce détail ne sera pas  
 » très-exact : mais les naturalistes auront une sorte  
 » de plaisir en apprenant au moins quelque chose  
 » de ce qui regarde ce bel et grand animal, dont jus-  
 » qu'ici nous n'avions ni descriptions ni peintures.



» Le nil-ghau mâle me frappa à la première vue,  
 » comme étant d'une nature moyennne entre le tau-  
 » reau et le cerf, à peu près comme nous suppose-  
 » rions que seroit un animal qui seroit le produit  
 » de ces deux espèces d'animaux; car il est d'au-  
 » tant plus petit que l'un, qu'il est plus grand que  
 » l'autre, et on trouve dans ses formes un grand  
 » mélange de ressemblance à tous les deux : son  
 » corps, ses cornes et sa queue ressemblent assez  
 » à ceux du taureau; et sa tête, son cou et ses jam-  
 » bes approchent beaucoup de celles du cerf.

» *Sa couleur.* La couleur est, en général, cendrée  
 » ou grise, d'après le mélange des poils noirs et  
 » blancs : la plupart de ces poils sont à moitié noirs  
 » et à moitié blancs; la partie blanche se trouve du  
 » côté de la racine. La couleur de ses jambes est  
 » plus foncée que celle du corps : on en peut dire  
 » de même de la tête, avec cette singularité, que  
 » cette couleur plus foncée n'y est pas générale, mais  
 » seulement dans quelques parties qui sont pres-  
 » que toutes noires; dans quelques autres endroits,  
 » dont nous parlerons plus bas, le poil est d'une  
 » belle couleur blanche.

» *Le tronc.* La hauteur de son dos, où il y a une  
 » légère éminence au-dessus de l'omoplate, est de  
 » quatre pieds un pouce (anglais); et à la partie la  
 » plus élevée immédiatement derrière les reins,  
 » cette hauteur n'est que de quatre pieds; la lon-  
 » gueur du tronc en général, vu de profil depuis la

» racine du cou jusqu'à l'origine de la queue, est  
 » d'environ quatre pieds, ce qui est à peu près la  
 » hauteur de l'animal; de façon que, vu de profil,  
 » et lorsque ses jambes sont parallèles, son dos et  
 » ses membres forment les trois côtés d'un carré,  
 » dont le terrain sur lequel il est placé fait le qua-  
 » trième. Il a quatre pieds dix pouces de circonfé-  
 » rence immédiatement derrière les épaules, et  
 » quelque chose de plus au-devant des jambes de  
 » derrière; mais cette dernière dimension doit va-  
 » rier beaucoup, comme on l'imagine bien, selon  
 » que l'animal a le corps plus ou moins plein de  
 » nourriture.

» *Son poil.* Le poil sur le corps est, en général,  
 » plus rare, plus fort et plus roide que celui du  
 » bœuf; sous le ventre et aux parties supérieures  
 » de ses muscles, il est plus long et plus doux que  
 » sur les côtés et sur le dos; tout le long du cou  
 » et de l'épine du dos, jusqu'à la partie postérieu-  
 » re de l'élévation qui est au-dessus des omopla-  
 » tes, le poil est plus noir, plus long et plus re-  
 » dressé, formant une espèce de courte crinière  
 » rare et élevée; les régions ombilicales et hypo-  
 » gastriques du ventre, l'intérieur des cuisses, et  
 » toutes les parties qui sont recouvertes par la  
 » queue, sont blanches; le prépuce n'est point  
 » marqué par une touffe de poils, et ce prépuce  
 » ne saille que très-peu.

» *Les testicules.* Les testicules sont oblongs et

» pendants comme dans le taureau; la queue des-  
 » cend jusqu'à deux pouces au-dessus de l'os du  
 » talon; l'extrémité en est ornée de longs poils  
 » noirs, ainsi que de quelques poils blancs, parti-  
 » culièrement du côté de l'intérieur : la queue, sur  
 » cette face intérieure, n'est point garnie de poils,  
 » excepté, comme on vient de le dire, vers son ex-  
 » trémité; mais, à droite et à gauche, il y a une  
 » bordure de longs poils blancs.

» *Les jambes.* Les jambes sont minces en pro-  
 » portion de leur longueur, non pas autant que  
 » celles de notre cerf, mais plus que celles de nos  
 » taureaux; les jambes de devant ont un peu plus  
 » de deux picds sept pouces de long. Il y a une  
 » tache blanche sur la partie de devant de chaque  
 » pied, presque immédiatement au-dessus de cha-  
 » que sabot, et une autre tache blanche plus pe-  
 » tite au-devant du canon, et au-dessus de chacu-  
 » ne il y a une touffe remarquable de longs poils  
 » blancs, qui tourne autour en forme de boucles  
 » pendantes. Les sabots des jambes de devant pa-  
 » roissent être d'une longueur trop grande : cette  
 » singularité étoit fort remarquable dans chacun  
 » des cinq nil-ghaus que j'ai vus; cependant on  
 » conjecture que cela venoit d'avoir été renfermés,  
 » et en l'examinant dans l'animal mort, la con-  
 » jecture s'est trouvée fondée.

» *Le cou.* Le cou est long et mince comme dans  
 » le cerf; il y a à la gorge une belle tache de poils

» blancs de la forme d'un bouclier ; et plus bas , au  
 » commencement de l'arrondissement du cou, il y a  
 » une touffe de longs poils noirs en forme de barbe.

» *La tête.* La tête est longue et mince ; sa lon-  
 » gueur depuis les cornes jusqu'à l'extrémité du  
 » nez est d'environ un pied deux pouces trois  
 » quarts ; la cloison qui sépare les narines avoit été  
 » percée pour y passer une corde ou une bride,  
 » selon la manière des Orientaux d'attacher et de  
 » mener le bétail.

» *La bouche.* La fente de la bouche est longue,  
 » et la mâchoire inférieure est blanche ; dans tou-  
 » te l'étendue de cette fente, la mâchoire supérieu-  
 » re n'est blanche qu'aux narines.

» *Les dents.* Il y a six dents molaires de chaque  
 » côté des mâchoires, et huit incisives à la mâ-  
 » choire inférieure ; la première des incisives est  
 » fort large, et les autres plus petites en propor-  
 » tion de ce qu'elles sont placées plus en avant ou  
 » en arrière.

» *Les yeux.* Les yeux en général sont d'une cou-  
 » leur foncée ; car toute la partie conjonctive qu'on  
 » peut voir est de cette couleur : de profil, la cor-  
 » née et tout ce qu'on peut voir au travers paroît  
 » bleu comme l'acier bruni ; la pupille est ovale et  
 » transversalement oblongue, et l'iris est presque  
 » noire.

» *Les oreilles.* Les oreilles sont grandes et belles ;  
 » elles ont plus de sept pouces de long, et s'élar-

» gissent considérablement vers leurs extrémités ;  
 » elles sont blanches à leurs bords et dans l'inté-  
 » rieur, excepté dans l'endroit où deux bandes noi-  
 » res marquent le creux de l'oreille.

» *Les cornes.* Les cornes ont sept pouces de long,  
 » elles ont six pouces de tour à leur origine, et  
 » diminuent par degrés; elles se terminent en une  
 » pointe mousse. Elles ont à leur origine trois fa-  
 » ces plates, séparées par autant d'angles : l'un de  
 » ces angles est en devant de la corne, et par con-  
 » séquent l'une des faces en forme le derrière; mais  
 » cette forme triangulaire diminue peu à peu, et se  
 » perd vers l'extrémité. Il y a sur la base, à l'origi-  
 » ne des cornes, de légers plis ou rides circulai-  
 » res, dont le nombre correspond à l'âge de l'ani-  
 » mal. La corne, depuis la base jusqu'en haut,  
 » est unie, et le bout est d'une couleur fort foncée.  
 » Ces cornes s'élèvent en haut et en avant, for-  
 » mant un angle fort obtus avec le front ou la fa-  
 » ce; elles sont légèrement courbées; la concavité  
 » en est tournée vers l'intérieur et un peu en de-  
 » vant; leur intervalle, à leur origine, est de trois  
 » pouces un quart, à leur sommet de six pouces  
 » un quart, et dans l'intervalle du milieu un peu  
 » moins de six pouces.

» *Sa nourriture.* Il mange de l'avoine, mais pas  
 » avidement; il aime mieux l'herbe et le foin<sup>1</sup> : ce-

<sup>1</sup> « Le général Carnat m'apprend qu'on ne fait pas de  
 » foin dans l'Inde, que les chevaux y sont nourris avec de

» pendant ce qu'il aime encore davantage, c'est le  
 » pain de froment, qu'il mange toujours avec dé-  
 » lices. Quand il est altéré, il boit jusqu'à huit pin-  
 » tes d'eau.

» *Sa fiente.* Sa fiente est en forme de petites bou-  
 » les rondes de la grosseur d'une noix muscade.

» *Ses mœurs.* Quoiqu'on m'eût rapporté qu'il é-  
 » toit extrêmement farouche, j'ai trouvé, tant que  
 » je l'ai eu en ma garde, que c'étoit, dans le fond,  
 » un animal très-doux, et qui paroissoit aimer  
 » qu'on se familiarisât avec lui, léchant toujours la  
 » main de celui qui le flattoit ou qui lui présen-  
 » toit du pain, et n'ayant jamais tenté de se servir  
 » de ses armes pour blesser qui que ce soit. Le sens  
 » de l'odorat dans cet animal paroît très-fin, et  
 » semble le guider dans tous ses mouvements;  
 » quand quelque personne approche, il la flaire  
 » en faisant un certain bruit : il en faisoit autant  
 » quand on lui apportoit à boire ou à manger; et  
 » il étoit si facilement offensé par une odeur ex-  
 » traordinaire, ou si circonspect, qu'il ne vouloit  
 » pas goûter le pain que je lui présentois, lorsque  
 » ma main avoit touché de l'huile de térébenthi-  
 » ne, ou quelques liqueurs spiritueuses.<sup>1</sup>

» l'herbe fraîchement coupée, et avec une graine du genre  
 » des légumes qu'on appelle *gram.* »

<sup>1</sup> « Le général Carnat rapporte dans quelques observa-  
 » tions à ce sujet, qu'il a bien voulu me communiquer,  
 » que tous les animaux de l'espèce du cerf ont l'odorat ex-

» Sa manière de se battre est fort singulière; mi-  
 » lord Clive l'a observée sur deux mâles qui avoient  
 » été enfermés dans une petite enceinte, et il me  
 » l'a racontée comme il suit : « Étant encore à une  
 » distance considérable l'un de l'autre, ils se pré-  
 » parèrent au combat en tombant sur leurs genoux  
 » de devant, et s'avancèrent l'un vers l'autre d'un  
 » pas assez rapide, en tortillant toujours et age-  
 » nouillés de cette manière; et quand ils furent ar-  
 » rivés à quelques pas de distance, ils firent un  
 » saut et s'élançèrent l'un contre l'autre »

» Pendant tout le temps que j'en eus deux dans  
 » mon écurie, je remarquai que, toutes les fois  
 » qu'on vouloit les toucher, ils tomboient sur leurs  
 » genoux de devant; ce qui leur arrivoit même  
 » quelquefois lorsque je m'avançois devant eux :  
 » mais, comme ils ne s'élançoient jamais contre  
 » moi, j'étois si loin de penser que cette posture  
 » annonçoit leur colère ou une disposition au com-  
 » bat,<sup>1</sup> que je la regardois au contraire comme une

» très-finement fin; qu'il a fréquemment observé sur les cerfs  
 » apprivoisés, auxquels on donne souvent du pain, que si  
 » on leur présente un morceau qui a été mordu ils n'y tou-  
 » cheront pas; qu'il a fait la même observation sur une  
 » très-belle chèvre qui l'accompagna dans la plupart de  
 » ses campagnes dans l'Inde, et qui lui fournissoit du lait,  
 » et qu'en reconnaissance de ses services, il avoit amenée  
 » en Angleterre avec lui. »

<sup>1</sup> « On peut concevoir l'intrépidité et la force avec la-  
 » quelle il s'élançe eontre un objet par l'anecdote suivan-

» expression de timidité, ou d'une grande douceur,  
 » ou même d'humilité.

» *La femelle.* La femelle diffère tellement du mâ-  
 » le, qu'à peine pourroit-on les croire de la même  
 » espèce; elle est beaucoup plus petite : elle ressem-  
 » ble, par sa forme et par sa couleur jaunâtre, à  
 » une biche, et n'a point de cornes; elle a qua-  
 » tre tettes, et l'on croit qu'elle porte neuf mois;  
 » quelquefois elle produit deux petits, mais le plus  
 » souvent elle n'en fait qu'un. Le nil-ghau mâle, é-  
 » tant jeune, ressemble beaucoup par sa couleur à  
 » la femelle, et par conséquent à un jeune cerf.

» *Son espèce.* Lorsqu'on nous présente un nouvel  
 » animal, il est souvent fort difficile, et quelquefois  
 » même impossible, de déterminer son espèce uni-  
 » quement par ses caractères extérieurs; mais lors-  
 » que cet animal est disséqué par un anatomiste

» te, d'un des plus grands et des plus beaux de ces ani-  
 » maux qu'on ait vus en Angleterre. Il y a lieu de croire  
 » même que le choc qu'il éprouva dans cette occasion, fut  
 » la cause de sa mort, qui arriva bientôt après. Un pauvre  
 » journalier ne sachant pas que l'animal étoit si près de  
 » lui, ne croyant pas l'irriter, et ne supposant pas qu'il  
 » courût aucun risque, s'approcha en dehors des palis où  
 » il étoit renfermé; le nil-ghau, avec la vitesse d'un éclair,  
 » s'élança avec tant de force contre ces palis, qu'il les bri-  
 » sa en plusieurs morceaux et cassa une de ses cornes près  
 » de l'origine. D'après cette anecdote et des informations  
 » plus exactes, je fus assuré que cet animal est vicieux et  
 » féroce dans le temps du rut, quelque doux et apprivoisé  
 » qu'il soit dans d'autres temps. »



» habile dans l'anatomie comparée, alors la question se décide communément avec certitude.

» D'après les caractères extérieurs uniquement, je soupçonnai ou plutôt je crus que le nil-ghau » étoit un animal particulier et d'une espèce distincte. Quelques-uns de mes amis le prirent pour » un cerf; mais je fus convaincu qu'il n'étoit pas » de ce genre, par la permanence de ses cornes » qui ne tombent pas. D'autres pensèrent que c'étoit une antilope : mais les cornes et la grandeur » de l'animal me firent croire encore que ce n'en » étoit pas une; et il avoit tant de rapport par sa » forme, particulièrement la femelle, avec le cerf » que je ne pouvois pas le regarder comme du » même genre que le taureau. Dans le temps du » rut, on mit un de ces mâles nil-ghaus avec une » biche; mais on ne remarqua ni amour, ni même » aucune attention particulière, entre ces deux animaux. Enfin, l'un de ces animaux étant mort, je fus assuré par mon frère, qui l'a disséqué, et » qui a disséqué presque tous les quadrupèdes connus, que le nil-ghau est un animal d'une espèce » nouvelle.'

' « M. Penant, dont l'amour pour l'histoire naturelle augmente le plaisir de jouir d'une fortune indépendante, dans le *Synopsis*, qu'il a publié depuis que cet écrit a été rédigé, fait de cet animal (au pied blanc, pag. 207) une espèce d'antilope; mais il croit actuellement qu'il appartient à un autre genre, et le classera en conséquence dans la prochaine édition. »

» *Son histoire.* Plusieurs de ces animaux mâles  
 » et femelles ont été apportés en Angleterre depuis  
 » quelques années : les premiers furent envoyés de  
 » Bombay en présent à milord Clive; ils arrivèrent  
 » au mois d'août 1767; il y en avoit un mâle et l'au-  
 » tre femelle, et ils continuèrent de produire dans  
 » ce pays-ci chaque année. Quelque temps après,  
 » on en amena deux autres qui furent présentés à  
 » la reine par M. Sukivan; et cette princesse, étant  
 » toujours disposée à encourager toute espèce de  
 » recherches curieuses et utiles dans l'histoire na-  
 » turelle, me fit donner la permission de les garder  
 » pendant quelque temps; ce qui me mit à portée,  
 » non-seulement de pouvoir les décrire et d'en a-  
 » voir une peinture bien exacte, mais encore de dis-  
 » séquer, avec le secours de mon frère, l'animal  
 » mort, et d'en conserver la peau et le squelette.  
 » Milord Clive a eu la bonté de me donner tous les  
 » éclaircissements qu'il a pu me fournir pour en  
 » faire l'histoire, ainsi que le général Carnat, et  
 » quelques autres personnes.

» Ces animaux sont regardés comme des raretés  
 » dans tous les établissemens que nous avons dans  
 » l'Inde; ils y sont amenés de l'intérieur du pays  
 » en présent aux nababs et autres personnes con-  
 » sidérables. Le lord Clive, le général Carnat, M.  
 » Walsh, M. Watts, et beaucoup d'autres person-  
 » nes qui ont vu une grande partie de l'Inde, m'ont  
 » tous dit qu'ils ne l'avoient jamais vu sauvage.

» Bernier, autant que je l'ai pu découvrir, est le  
 » seul auteur qui en fasse mention. Dans le qua-  
 » trième volume de ses mémoires, il fait le récit  
 » d'un voyage qu'il entreprit en 1664, depuis Del-  
 » hi jusqu'à la province de Cachemire, avec l'em-  
 » pereur mogol Aureng-zeb, qui alla dans ce para-  
 » dis terrestre, comme le regardent les Indiens,  
 » pour éviter les chaleurs de l'été. En parlant de la  
 » chasse, qui faisoit l'amusement de l'empereur  
 » dans ce voyage, il décrit, parmi plusieurs autres  
 » animaux, le nil-ghau, mais sans rien dire de plus  
 » de cet animal, sinon que quelquefois l'empereur  
 » en tuoit un si grand nombre, qu'il en distri-  
 » buoit des quartiers tout entiers à tous ses om-  
 » rahs; ce qui montre qu'ils étoient en grand nom-  
 » bre, sauvages dans cette contrée, et qu'on en re-  
 » gardoit la chair ou la viande comme fort bonne  
 » ou délicieuse.

» Ceci paroît s'accorder avec la rareté de ces a-  
 » nimaux au Bengale, à Madras et à Bombay. Ca-

« Depuis que j'ai lu cet écrit, j'ai reçu du docteur Ma-  
 » ty la note suivante. Je trouve dans le quatrième volume  
 » de la *Description des Indes orientales*, par Valentin,  
 » publiée en Hollande en 1727, à l'article *Batavia*, p. 251,  
 » cette courte indication : Parmi les animaux extraordi-  
 » naires qu'on garde au château, il y en a de la grandeur  
 » et de la couleur d'un bœuf danois, mais moins lourd,  
 » dont la tête est pointue vers la bouche, qui est d'une cou-  
 » leur cendrée, et qui n'est pas moins grand que l'élan  
 » dont il porte le nom; c'étoit un présent du Mogol. »

» chemire est une des provinces les plus septentrionales de l'empire du Mogol : et ce fut en allant de Delhi vers cette province que Bernier vit l'empereur les chasser.

» *Son nom.* Le mot *nil-ghau* (car telles sont les lettres composantes de ce nom qui correspondent au persan), quoique prononcé comme s'il étoit écrit *neel-gau* (en français *nil-ga*), signifie une *vache bleue*, ou plutôt un *taureau bleu*, *gau* étant masculin. Le mâle de ces animaux a en effet de justes titres à ce nom, non-seulement par rapport à sa ressemblance avec le taureau, mais encore par la teinte bleuâtre qui se fait remarquer sensiblement dans la couleur de son corps; mais il n'en est nullement de même de la femelle, qui a beaucoup de ressemblance, et quant à la couleur et quant à la forme, avec notre cerf. Les *nil-ghaus* qui sont venus en Angleterre ont été presque tous apportés de Surate ou de Bombay, et ils paroissent moins rares dans cette partie de l'Inde que dans le Bengale; ce qui donne lieu de conjecturer qu'ils pourroient être indigènes dans la province de Guzarate, l'une des provinces les plus occidentales de l'empire du Mogol, étant située au nord de Surate, et s'étendant jusqu'à l'océan Indien.

» Un officier<sup>1</sup> qui a demeuré long-temps dans l'In-

« Le général Carnat, à qui je dois pareillement l'article précédent sur le nom de cet animal. »

» de, a écrit pour obtenir toutes les connoissances  
 » et tous les éclaircissements qu'on pourroit se  
 » procurer sur cet animal. Nous espérons recevoir  
 » en conséquence, dans le cours de l'année pro-  
 » chainc, quelques détails satisfaisants à ce sujet,  
 » quoique les habitants de ces contrées, selon ce  
 » qu'en dit cet officier, aient peu d'inclination pour  
 » l'histoire naturelle, et même en général pour tou-  
 » te espèce de connoissances. »

En comparant la gravure de cet animal donnée dans les *Transactions philosophiques*, avec les individus que nous avons vus vivants dans le parc de la Muette, près de Paris, nous avons reconnu que, dans la gravure anglaise, les oreilles sont plus courtes, les cornes un peu plus émoussées, le poil, sous la partie du cou, plus court, plus roide, et ne faisant pas un flocon. Dans cette même gravure, on ne voit pas la touffe de poil qui est sur les éperons des pieds de derrière du mâle; enfin la crinière sur le garrot paroît aussi plus courte que dans la Nature : mais toutes ces petites différences n'empêchent pas que ce ne soit le même animal.

M. Forster m'écrit, au sujet du nil-gaut, que, « quoique M. Hunter, qui en a donné la description, ait dit qu'il est d'un nouveau genre, il paroît cependant qu'il appartient à la classe des antilopes, et que ses mœurs et sa forme, comparées avec quelques-unes des grandes espèces d'an-

» tilopes, semblent prouver qu'on ne devrait pas  
 » l'en séparer. Il ajoute que l'animal décrit par le  
 » docteur Parsons est certainement le même que  
 » le nil-gaut; mais il croit que M. Parsons n'a pas  
 » bien remarqué les pieds : car ils sont ordinaire-  
 » ment marqués de blanc dans tous ceux que l'on  
 » a vus depuis; et il dit, comme M. Hunter, que  
 » ces animaux avoient produit en Angleterre, et  
 » que même on l'a assuré qu'il y avoit exemple  
 » d'une femelle qui avoit fait deux petits à la fois. »

---

## DE LA GRIMME.

CET animal n'est connu des naturalistes que sous le nom de *chèvre de Grimm*,<sup>1</sup> et comme nous ignorons celui qu'il porte dans son pays natal, nous ne pouvons mieux faire que d'adopter cette dénomination précaire. On trouve une figure de cet animal dans les *Ephémérides d'Allemagne*,<sup>2</sup> qui a été copiée dans la *Collection académique*.<sup>3</sup> Le docteur

*Capra sylvestris africana Grimii*. Ray, *Syn. anim.*, pag. 80.

*Tragutus in medio capite fascicutum pilosum erectum gerens*..... *Tragutus africanus*. Le chevrotain d'Afrique. Brisson, *Regn. anim.*, pag. 97.

*Grimia capra capite fasciculo tophoso, cavitate infra oculos*. Linn., *Syst. Nat.*, édit. 10, pag. 70.

*Ephem. nat. cur.*, an 14, obs. 57.

<sup>3</sup> *Collect. academ.*, tom. III, pl. 26.









*Le pins*

*Milvete sc.*

La Grimme

Page 238 | 2 Le Guib

238



Herman Grimm est le seul avant nous qui en ait parlé; et ce qu'il en dit a été copié par Ray, et ensuite par tous ceux qui ont écrit sur la nomenclature des animaux. Quoique sa description soit incomplète, elle désigne deux caractères si marqués, que nous ne croyons pas nous méprendre en présentant pour la chèvre de Grimm la tête d'un animal du Sénégal, qui nous a été donnée par M. Adanson. Le premier de ces caractères est une énorme cavité au-dessous de chaque œil, laquelle

*Sur une espèce de chèvre sauvage d'Afrique*, par le docteur Herman-Nicolas Grimm. J'ai vu en Afrique, dans un château près du cap de Bonne-Espérance, une espèce de chèvre sauvage fort singulière. Sa couleur est cendrée, un peu obscure. Elle a sur le sommet de la tête une touffe de poils droits et élevés, et entre chaque narine et l'œil une cavité dans laquelle il se fait un amas d'une humeur jaunâtre, grasse et visqueuse, qui se durcit et devient noire avec le temps, et dont l'odeur participe de celle du castoréum et du muse. Lorsqu'on a enlevé cette matière, il s'en reproduit de nouvelle qui se durcit de même à l'air; et je me suis bien assuré que ces cavités n'avoient aucune communication avec les yeux, et que l'humeur épaissie qu'elles contenoient étoit différente de celle qui s'amasse dans le grand angle de l'œil des cerfs et de quelques autres animaux : cette matière a sans doute ses vertus et ses propriétés, qui doivent être fort différentes des larmes du cerf. (*Éphémérides des curieux de la nature*, decad. II, ann. 14, 1686, observ. 57; *Collection académique*; Dijon, 1755, tom. III, pag. 696, fig., pl. 26.)

Le toupet élevé, ou plutôt la longue gerbe de poil que l'on voit dans cette figure au-dessus de la tête de cet animal, paroît exagérée par le dessinateur.

forme de chaque côté du nez un enfoncement si grand dans la mâchoire supérieure, qu'il ne laisse qu'une lame d'os très-mince entre la cloison du nez; le second caractère est un bouquet de poils bien fourni, et dirigé en haut sur le sommet de la tête. Ils suffisent pour distinguer la grimme de toutes les autres chèvres ou gazelles : elle ressemble cependant aux unes et aux autres, non-seulement par la forme du corps, mais même par les cornes, qui sont ancrées vers la base et striées longitudinalement, comme celles des autres gazelles, et en même temps dirigées horizontalement en arrière et très-courtes, comme celles de la petite chèvre d'Afrique dont nous avons parlé. Au reste, cet animal étant plus petit que les chèvres, les gazelles, etc., et ne portant que des cornes très-courtes, nous paroît faire la nuance entre les chèvres et les chevrotains.

Il y a apparence que dans l'espèce de la grimme le mâle seul porte des cornes; car l'individu dont le docteur Grimm a donné la description et la figure n'avoit point de cornes; et la tête que nous a donnée M. Adanson porte au contraire deux cornes, à la vérité très-courtes et cachées dans le poil, mais cependant assez apparentes pour ne pouvoir échapper au dessinateur, et encore moins à l'observateur. D'ailleurs on a vu dans l'histoire des chevrotains que dans celui de Guinée le mâle seul a des cornes; et c'est ce qui nous fait présumer

qu'il en est de même dans l'espèce de la grimme, qui, à tous égards, approche plus du chevrotain que d'aucun autre animal.

[Aux faits historiques que nous avons pu recueillir sur cet animal, nous n'avions joint que la figure de deux têtes, l'une décharnée, et l'autre couverte d'une partie de la peau. MM. Vosmaër et Pallas ont donné depuis des descriptions de ce joli animal, avec une bonne figure que nous avons fait copier, et que nous donnons ici (*planche 71*). Nous remarquerons que les têtes de la grimme qui sont au Cabinet du Roi, ont les cornes un peu courbes en avant à leurs extrémités, au lieu que les cornes de la grimme de MM. Vosmaër et Pallas sont au contraire un peu courbes en arrière dans leur longueur. Les oreilles de la grimme qui est au Cabinet du Roi sont rondes à leurs extrémités, au lieu que, dans la figure donnée par MM. Pallas et Vosmaër, ces mêmes oreilles finissent en pointe. Serait-ce variété de nature, ou incorrection de dessin? La grimme de MM. Vosmaër et Pallas a le bout du nez noir, et une bande noire qui s'étend depuis le nez le long du chanfrein, et finit au bouquet ou à l'épi de poils qui est placé sur le haut du front. La tête qui est au Cabinet du Roi n'a point cette bande noire sur le chanfrein. Ces légères différences n'empêchent pas que ce ne soit le même animal; et nous allons donner ici un extrait de la description qu'en fait M. Vosmaër.

Il appelle cet animal *petit bouc damoiseau de Guinée*, apparemment à cause de sa gentillesse et de l'élégance de sa figure; mais le nom ne fait rien à la chose, et nous lui conserverons celui de *chèvre de Grimm*, parce qu'il est connu sous ce nom de tous les naturalistes.

« L'animal étoit mâle, dit M. Vosmaër; il est  
 » des plus jolis et des plus mignons qu'on puisse  
 » voir : il fut envoyé de Guinée en Hollande avec  
 » treize autres de même espèce et des deux sexes,  
 » dont douze moururent pendant le voyage, et de  
 » ce nombre furent toutes les femelles; en sorte  
 » qu'il ne resta que deux mâles vivants, que l'on  
 » mit dans la ménagerie de M. le prince d'Orange,  
 » où l'un des deux mourut bientôt, pendant l'hi-  
 » ver de 1764. Suivant nos informations, les femel-  
 » les de cette espèce ne portent point de cornes.  
 » Ces animaux sont d'un naturel fort timide; le  
 » bruit, et surtout le tonnerre, les effraie beau-  
 » coup. Lorsqu'ils sont surpris, ils marquent leur  
 » épouvante en soufflant du nez subitement et avec  
 » force.

» Celui qui est encore vivant dans la ménagerie  
 » de M. le prince d'Orange (en 1766), étoit d'abord  
 » sauvage : mais il est devenu, avec le temps, assez  
 » privé. Il écoute quand on l'appelle par son nom  
 » *tetje*; et en l'approchant doucement avec un mor-  
 » ceau de pain, il se laisse volontiers gratter la tête  
 » et le cou. Il aime la propreté, au point de ne ja-

» mais souffrir aucune petite ordure sur tout son  
 » corps, se grattant souvent à eet effet de l'un de  
 » ses pieds de derrière; et c'est ce qui lui a fait  
 » donner ici le nom de *tetje*, dérivé de *tettig*, c'est-  
 » à-dire *net* ou *propre*: cependant, si on le frotte  
 » un peu lon-gtemps sur le corps, il s'attache aux  
 » doigts une poussière blanche comme celle des  
 » chevaux qu'on étrille.

» Cet animal est d'une extrême agilité; et lors-  
 » qu'il est en repos, il tient souvent un de ses pieds  
 » de devant élevé et recourbé, ce qui lui donne un  
 » air très-agréable. On le nourrit avec du pain de  
 » seigle et des carottes; il mange volontiers aussi  
 » des pommes de terre; il est ruminant, et il rend  
 » ses excréments en petites pelotes, dont le volu-  
 » me est fort considérable, relativement à sa taille... »

Le docteur Herman Grimm a dit que l'humeur jaunâtre, grasse et visqueuse qui suinte sur les cavités ou enfoncements que porte eet animal au-dessous des yeux, a une odeur qui participe du castoréum et du muse. M. Vosmaër observe que, dans le sujet vivant qu'il décrit, il n'a pu découvrir la moindre odeur dans cette matière visqueuse; et il remarque avec raison que la figure donnée par Grimm est défectueuse à tous égards, représentant sur le devant de la tête une touffe de poils qui n'y est pas, et son sujet, qui étoit femelle, n'ayant point de cornes, « au lieu que le nôtre, » dit M. Vosmaër, qui est mâle, en a d'assez gran-

» des à proportion de sa taille; et au lieu de cette  
 » haute et droite touffe de poils, il a seulement en-  
 » tre les cornes un petit bouquet de poils qui s'é-  
 » lève un peu en pointe. Il est à très-peu près de la  
 » grandeur d'un chevreau de deux mois » (quoi-  
 que âgé probablement de trois ou quatre ans : je  
 crois devoir faire cette observation, parce qu'il  
 avoit été envoyé avant l'hiver 1764, et que M. Vos-  
 maër a publié sa description en 1767). « Il a les  
 » jambes fines, et très-bien assorties à son corps; la  
 » tête belle, et ressemblant assez à celle d'un che-  
 » vreuil; l'œil vif et plein de feu; le nez noir et sans  
 » poil, mais toujours humide; les narines en forme  
 » de croissant allongé; les bords du museau noirs.  
 » La lèvre supérieure, sans être fendue, paroît di-  
 » visée en deux lobes. Le menton a peu de poils;  
 » mais plus haut il y a, de chaque côté, une espè-  
 » ce de petite moustache, et sous le gosier un poi-  
 » reau garni de poil » (ce qui rapproche encore  
 cet animal du genre des chèvres, dont la plupart  
 ont de même sous le cou des espèces de poireaux  
 garnis de poils).

« La langue est plutôt ronde qu'oblongue ou  
 » pointue..... Les cornes sont noires, finement sil-  
 » lonnées du haut en bas, et longues d'environ trois  
 » pouces, droites sans la moindre courbure, et se  
 » terminant par le haut en une pointe assez aiguë.  
 » A leur base, elles ont à peu près l'épaisseur de  
 » trois quarts de pouce; elles sont ornées de trois



» anneaux qui s'élèvent un peu en arrière vers le  
» corps.

» Les poils du front sont un peu plus droits que  
» les autres, rudes, gris, et hérissés à l'origine des  
» cornes, entre lesquelles le poil de la tête se re-  
» dresse encore davantage, et y forme une espèce  
» de toupet pointu et noir, dont descend au mi-  
» lieu du front une raie de même couleur qui vient  
» se perdre dans le nez.

» Les oreilles sont grandes, et ont en dehors  
» trois cavités ou fossettes, qui se dirigent du haut  
» en bas. Au sommet, du côté intérieur, elles sont  
» garnies d'un poil ras et blanchâtre; du reste,  
» nues et noirâtres. Les yeux sont assez grands et  
» d'un brun foncé. Le poil des paupières est noir,  
» serré et long aux paupières supérieures. Au-des-  
» sus des yeux se voient encore quelques poils lon-  
» guets, mais clair-semés ou plus dispersés.

» Des deux côtés, entre les yeux et le nez, se mon-  
» tre cette propriété remarquable et singulière, qui  
» fait d'abord reconnaître cet animal, et dont nous  
» avons déjà parlé. Cette partie est moins élevée,  
» nue et noire. Dans son milieu paroît une cavité  
» ou fossette, qui est comme calleuse et toujours  
» humide; il en découle, mais en petite quantité,  
» une humeur visqueuse, gluante et gommeuse,  
» qui, avec le temps, se durcit et devient noire.  
» L'animal semble se débarrasser de temps à autre  
» de cette matière excrémentielle; car on la trouve

» durcie et noire aux bâtons de sa loge, comme si  
 » elle y avoit été essuyée. Quant à l'odeur dont par-  
 » le Grimm et ses copistes, je n'ai pu la décou-  
 » vrir.

» Le cou, qui est médiocrement long, est cou-  
 » vert au bas d'un poil assez roide et gris-jaunâtre,  
 » tel que celui de la tête, mais blanc au gosier et  
 » à la partie supérieure du cou en dessous.

» Le poil du corps est noir et roide, quoique  
 » doux au toucher. Celui des parties antérieures  
 » est d'un beau gris clair; plus en arrière, d'un  
 » brun très-clair; vers le ventre, gris; et plus bas,  
 » tout-à-fait blanc.

» Les jambes sont très-minces, noirâtres au bas  
 » près des sabots. Les pieds de devant sont, par-  
 » devant jusqu'auprès des genoux, ornés d'une  
 » raie noire : ils n'ont point d'ergots ou d'éperons  
 » ongulés; mais à leur place on voit une légère ex-  
 » croissance. Ces pieds sont fourchus, et pourvus  
 » de beaux sabots noirs, pointus et lisses.

» La queue est fort courte, blanche, et en des-  
 » sus marquée d'une bande noire. A l'égard des  
 » parties naturelles, elles sont fortes, et consistent  
 » en un gros scrotum noir, pendant entre les jam-  
 » bes, accompagné d'un ample prépuce.»

M. Allamand a donné la même figure de la grimme dans ses additions à mon ouvrage; mais il n'ajoute rien à ce qu'en ont dit MM. Pallas et Vosmaër.]

[Je dois ajouter à ce que j'ai dit de cet animal quelques remarques de MM. Forster.

« Le docteur Grimm est le premier, disent-ils, qui ait décrit cet animal au cap de Bonne-Espérance; mais comme il n'en a vu que la femelle, Linnæus a cru qu'elle appartenoit au chevrotain à musc. M. de Buffon a été le premier qui ait rangé la grimme avec les gazelles; et après lui M. Pallas, ayant examiné un mâle de cette espèce à la ménagerie du prince d'Orange, en a donné une belle et très-exacte description. M. Vosmaër, directeur de cette ménagerie, se plaignoit amèrement que M. Pallas eût donné le premier une connoissance exacte de cet animal au public; cependant il n'étoit pas capable de corriger la description du savant Pallas, qui est un excellent zoologue. Étant au cap de Bonne-Espérance, je fis l'acquisition d'une corne qu'on me donnoit pour celle d'une chèvre plongeante (*duykerbok*); et j'appris qu'on l'appeloit *chèvre plongeante*, parce qu'elle se tenoit toujours parmi les broussailles, et que, dès qu'elle apercevoit un homme, elle s'élevoit par un saut pour découvrir sa position et ses mouvements, après quoi elle replongeoit dans les broussailles, s'enfuyoit, et de temps en temps reparoissoit pour reconnoître si elle étoit poursuivie. M. Pallas avoit connoissance de cette chèvre plongeante, parce qu'il l'avoit trouvée dans Kolbe; mais il ne savoit pas que

» c'étoit le même animal que la grimme : il l'ap-  
 » pelle en latin *capra nictitans*. Je fus encore in-  
 » formé que, dans cette espèce, la femelle n'a point  
 » de cornes, mais qu'elle porte, comme le mâle,  
 » un petit toupet de poil sur le front. Les cornes  
 » n'ont que quatre pouces de longueur; elles sont  
 » droites, noires, ridées d'environ quatre ou cinq  
 » anneaux peu distincts : elles m'ont paru un peu  
 » comprimées, avec une stric sans rides sur la fa-  
 » ce postérieure; le reste jusqu'à la pointe en est  
 » lisse. On m'a aussi assuré que cette grimme n'ex-  
 » cédoit jamais la grandeur d'un faon de daim. » ]

---

## DU GUIB.

Le guib est un animal qui n'a été indiqué par aucun naturaliste, ni même par aucun voyageur; cependant il est assez commun au Sénégal, d'où M. Adanson en a rapporté les dépouilles, et a bien voulu nous les donner pour le Cabinet du Roi. Il ressemble aux gazelles, surtout au nanguer, par la grandeur et la figure du corps, par la légèreté des jambes, par la forme de la tête et du museau, par les yeux, par les oreilles, et par la longueur de la queue et le défaut de barbe; mais toutes les gazelles, et surtout les nanguers, ont le ventre d'un beau blanc, au lieu que le guib a la poitrine et le ventre d'un brun marron assez foncé : il diffère

encore des gazelles par ses cornes, qui sont lisses, sans anneaux transversaux, et qui portent deux arêtes longitudinales, l'une en dessus et l'autre en dessous, lesquelles forment un tour de spirale depuis la base jusqu'à la pointe; elles sont aussi un peu comprimées, et par ces parties le guib approche plus de la chèvre que de la gazelle: néanmoins il n'est ni l'une ni l'autre; il est d'une espèce particulière qui nous paroît intermédiaire entre les deux. Cet animal est remarquable par des bandes blanches sur un fond de poil brun-marron; ces bandes sont disposées sur le corps en long et en travers, comme si e'étoit un harnois. Il vit en société, et se trouve par grandes troupes dans les plaines et les bois du pays de Podor. Comme M. Adanson est le premier qui ait observé le guib, nous publions ici bien volontiers la description qu'il en a faite, et qu'il nous a communiquée.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> *Guib* chez les nègres Oualofes ou Jalofes. *Gazella cornibus rectis spiratibus; caput, rostrum, nasus, oculi, uti nanguer. Cornua recta spiratia, spirâ primâ nigra, nitida, subcompressa, angulis duobus lateralibus, anticè convexa, ponè plana, apice conico teretiâ.... Aurcs uti nanguer intus subnudæ, quinque pollices longæ.... Cauda decem pollices longa, pilis longis hirta. Dentes duo et triginta. Pedes uti nanguer. Corpus totum ferè fulvum. Albæ fasciæ sex utrinquè in dorso transversæ et fasciæ albæ duæ longitudinales ventri laterales. Maculæ albæ utrinquè octo ad decem supra femora, orbiculatæ. Collum subtus album et genæ albæ,; latera pedum interiora alba, macula alba paulò infra oculos.*

## DU SAÏGA.

ON trouve en Hongrie, en Pologne, en Tartarie et dans la Sibérie méridionale, une espèce de chèvre sauvage, que les Russes ont appelée *seïgak* ou *saïga*, laquelle, par la figure du corps et par le poil, ressemble à la chèvre domestique; mais, par la forme des cornes et le défaut de barbe, se rapproche beaucoup des gazelles, et paroît faire la nuance entre ces deux genres d'animaux : car les cornes du saïga sont tout-à-fait semblables à celles de la gazelle; elles ont la même forme, les anneaux transversaux, les stries longitudinales, etc., et n'en diffèrent que par la couleur : les cornes de toutes les gazelles sont noires et opaques; celles du saïga sont au contraire blanchâtres et transparentes. Cet animal a été indiqué par Gesner sous le nom de *colus*,<sup>1</sup> et par M. Gmelin, sous celui de

*Frons media nigra, linea supra dorsum longitudinalis nigra, venter subtus niger; pars antica pedum anteriorum, unguatæ et cornua nigra; longitudo ab apice rostri ad anum quatuor pedes eum dimidio; altitudo à pedibus posticis ad dorsum duos pedes octo pollices; pili omnes brevissimi, tuedi, vix unum pollicem longi, corpori adpressi. Putehrum animal à D. Andriot missum. (Notice manuscrite communiquée par M. Adanson, de l'Académie royale des Sciences.)*

*Apud Scythas et Sarmatas quadrupes fera est quam colon (Κολος) appellant, magnitudine inter cervum et*

*saïga.*<sup>1</sup> Les cornes que nous avons au Cabinet du Roi y ont été envoyées sous la dénomination de *cornes de bouc de Hongrie* : elles sont d'une matière si transparente et si nette, qu'on s'en sert comme de l'écaïlle et aux mêmes usages. Par les habitudes naturelles, le saïga ressemble plus aux gazelles qu'au bouquetin et au chamois : car il n'affecte pas les pays de montagnes ; il vit, comme les gazelles, sur les collines et dans les plaines ; il est,

*arietem, atbicante corpore; eximiæ supra hos levitatis ad cursum. (Strabo, lib. vii.) Sulac (à quo litteris transpositis colus nomen factum videtur) apud Moschobios vulgò nominatur animal simile ovi sylvestri candidæ, sine lanâ; capitur ad pulsum tympanorum dum saltando delassatur.... Apud Tartaros (inquit Matthias Michow) reperitur snak animal, magnitudine ovis, duabus parvis cornibus præditum, cursu velocissimum, carnes ejus suavissimæ.... In desertis campis circa Borysthenem (inquit Sigismundus, Liber Baro in Herbestain in commentariis Rerum moscovitarum) Tunaïm et Rha est ovis sylvestris quam Poloni solhac, Mosci seïgak appellant, magnitudine capreoli, brevioribus tamen pedibus; cornibus in altum porrectis, quibusdam circulis notatis, ex quibus Mosci manubria cultellorum transparentia faciunt, velocissimi cursûs et altissimorum saltuum. (Gcsner, Hist. Quad., pag. 361 et 362, ubi vide figuras.)*

<sup>1</sup> On trouve aux environs de Sempalat quantité de saïgis ou de saïgas ; c'est un animal qui ressemble beaucoup au chevreuil, sinon que ses cornes, au lieu d'être crochues, sont droites. On ne connoît cet animal dans toute la Sibérie que dans ces environs, car celui que l'on appelle *saïga* dans la province d'Irkoutsk est le musc. Cette es-

comme elles, très-bondissant, très-léger à la course; et sa chair est aussi bien meilleure à manger que celle du bouquetin ou des autres chèvres sauvages et domestiques.

[M. Pallas pense que le saïga, qui se trouve en Hongrie, en Transylvanie, en Valachie et en Grèce, peut aussi se trouver dans l'île de Candie; et il croit qu'on doit lui rapporter le strepsiceros de Belon. Je ne suis pas du même avis, et j'ai rapporté le strepsiceros de Belon au genre des brebis, et non à celui des gazelles.

pèce de chèvre se mange beaucoup dans ces environs.... On nous dit que le goût de la chair étoit semblable à celui du cerf. (*Voyage de Gmelin au Kamtschatka*, tom. I, pag. 179, traduction sur la version russe, communiquée par M. de l'Isle.)

M. Gmelin a donné depuis une description plus étendue du saïga, dans le cinquième volume des nouveaux *Mémoires de l'académie de Saint-Petersbourg*, sous le nom de *Ibex imberbis*; mais il n'en donne pas la figure. Cependant nous croyons devoir présenter ici par extrait la traduction de cette description, pour ne rien omettre de ce que l'on sait au sujet de cet animal. Il a la tête du bélier, avec le nez plus élevé et plus proéminent; le corps du cerf, mais beaucoup plus petit, car il n'atteint jamais la grandeur du chevreuil; les oreilles droites, assez larges et terminées en pointe; les cornes jaunâtres et transparentes, longues d'un pied, annelées à la base et situées au-dessus des yeux; quatre dents incisives, quatre canines et cinq molaires, dont chacune a deux racines, dans la mâchoire inférieure; autant de dents incisives et canines, avec quatre molaires seulement, dont chacune a trois racines, dans la mâchoire supérieure; le cou un peu long; les



« *Saïgis*, saïga, dit M. Gmelin, est un animal qui  
 » ressemble beaucoup au chevreuil, sinon que ses  
 » cornes, au lieu d'être branchues, sont droites et  
 » permanentes, au lieu que celles du chevreuil sont  
 » annuelles. On ne connoît cet animal que dans  
 » quelques cantons de la Sibérie; car celui qu'on  
 » appelle *saïga* dans la province d'Irkoutsk est le  
 » musc. Cette espèce de chèvre sauvage (le saïga)  
 » est assez commune dans certaines contrées : on  
 » en mange la chair; cependant notre compagnie ne  
 » voulut point en goûter, vraisemblablement parce

jambes de derrière plus longues que celles de devant; le pied fourchu; quatre papilles aux mamelles, deux de chaque côté; la queue menue, longue de trois pouces; le poil comme celui du cerf, d'un brun jaunâtre aux parties du dehors du corps, et blanc sous le ventre et aux parties du dedans. La femelle est plus petite que le mâle, et ne porte point de cornes.... Il s'engendre des vers sous leur peau.... Ces animaux se joignent en automne, et produisent au printemps un ou deux petits; ils ne vivent que d'herbes, et sont très-gras dans le temps de leurs amours. L'été ils habitent dans les plaines le long des bords de l'Irtich; l'hiver ils gagnent les pays plus élevés. On en trouve non-seulement vers l'Irtich, mais dans la plupart des terres qu'arrosent le Borysthène, le Don et le Volga. (*Vide novi Commentarii Academiae Petropolitanae*, tom. V; Petropoli, 1760, pag. 345 et 346.)

2°. Le secrétaire de l'académie de Pétersbourg ajoute à ce que dit ici M. Gmelin, que le saïga ne pait qu'en rétrogradant...; que les Chinois en achètent les cornes pour faire des lanternes...; qu'on ne le trouve que jusqu'au cinquante-quatrième degré de latitude, et que vers l'orient il n'y en a guère au-delà du fleuve Oby. (*Ibid.*, p. 55 et 56.)

» que nous n'y étions pas acoutumés, et que d'ail-  
 » leurs il est dégoûtant de voir dans eet animal des  
 » vers, même de son vivant, nichés entre la peau  
 » charnue et l'épiderme; e'est une grande quantité  
 » de vers blancs et gros, d'environ trois quarts de  
 » pouce de long, et pointus des deux côtés. On  
 » trouve la même chose aux élans, aux rennes et  
 » aux biches : les vers de ees chèvres paroissent ê-  
 » tre les mêmes que ceux de ees autres animaux,  
 » et n'en différer que par la grosseur. Quoi qu'il  
 » en soit. il nous suffit d'avoir vu les vers pour ne  
 » point vouloir de cette viande, dont on nous dit  
 » d'ailleurs que le goût étoit exactement semblable  
 » à celle du cerf.<sup>1</sup> »

J'observerai que ee n'est que dans une saison, après le temps du rut, que les cerfs, les élans, et probablement les saïgas, ont des vers sous la peau. (Voyez ee que j'ai dit de la production de ces vers à l'article *du cerf*, tome XII, page 459.)

M. Forster m'a écrit « que le saïga se trouve de-  
 » puis la Moldavie et la Bessarabie, jusqu'à la ri-  
 » vière d'Irtieh en Sibérie. Il aime les déserts secs  
 » et remplis d'absinthes, auronnes et armoises, qui  
 » font sa principale nourriture. Il court très-vite,  
 » et il a l'odorat fort fin; mais il n'a pas la vue bon-  
 » ne, parce qu'il a sur les yeux quatre petits corps  
 » spongieux qui servent à le défendre du trop grand

<sup>1</sup> Gmelin, *Voyage en Sibérie*.

» reflet de la lumière dans ces terrains, dont le sol  
» est aride et blanc en été, et couvert de neige en  
» hiver. Il a le nez large, et l'odorat si fin, qu'il  
» sent un homme de plus d'une lieue lorsqu'il est  
» sous le vent, et on ne peut même l'approcher que  
» de l'autre côté du vent. On a observé que le saïga  
» semble réunir tout ce qui est nécessaire pour  
» bien courir : il a la respiration plus facile qu'au-  
» cun autre animal, ses poumons étant très-grands,  
» la trachée-artère fort large, et les narines ainsi  
» que les cornets du nez fort étendus, en sorte que  
» la lèvre supérieure est plus longue que l'inférieure :  
» elle paraît pendante, et c'est probablement à  
» cette forme des lèvres qu'on doit attribuer la ma-  
» nière dont cet animal pâit; car il ne broute qu'en  
» rétrogradant. Ces animaux vont la plupart en  
» troupeaux, qu'on assure être quelquefois jus-  
» qu'au nombre de dix mille; cependant les voya-  
» geurs modernes ne font pas mention de ces grands  
» attroupements : ce qui est plus certain, c'est que  
» les mâles se réunissent pour défendre leurs pe-  
» tits et leurs femelles contre les attaques des loups  
» et des renards; car ils forment un cercle autour  
» d'elles, et combattent courageusement ces ani-  
» maux de proie. Avec quelques soins, on vient à  
» bout d'élever leurs petits et de les rendre privés :  
» leur voix ressemble au bêlement des brebis. Les  
» femelles mettent bas au printemps, et ne font  
» qu'un chevreau à la fois, et rarement deux. On

» en mange la chair en hiver comme un bon gi-  
 » bier; mais on la rejette en été, à cause des vers  
 » qui s'engendrent sous la peau. Ces animaux sont  
 » en chaleur en automne, et ils ont alors une for-  
 » te odeur de musc. Les cornes du saïga sont trans-  
 » parentes, et estimées pour différents usages; les  
 » Chinois surtout les achètent assez cher. On trou-  
 » ve quelquefois des saïgas à trois cornes, et mê-  
 » me on en voit qui n'en ont qu'une seule, ce qui  
 » est confirmé par M. Pallas; et il semble que c'est  
 » le même animal dont Rzaczynski parle, en disant:  
 » *Aries campestris* (baran poluy) *unius cornu in-*  
 » *structus spectatur in desertis locis ultra Bracla-*  
 » *viam Oczokoviam usque protensis.*

Le saïga est de la grandeur d'une chèvre com-  
 » mune. Les cornes sont longues d'un pied, trans-  
 » parentes, d'un jaune terne, ridées en bas d'an-  
 » neaux, et lisses à la pointe; elles sont courbées  
 » en arrière, et les pointes se rapprochent. Les o-  
 » reilles sont droites, et terminées en pointe mousse.  
 » La tête est arquée ou en chanfrein, depuis le front  
 » jusqu'au museau; et en la regardant de profil,  
 » on lui trouve quelque rapport avec celle de la  
 » brebis. Les narines sont grandes et en forme de  
 » tube. Il y a huit dents incisives à la mâchoire in-  
 » férieure; elles ne tiennent pas fortement dans  
 » leurs alvéoles, et tombent au moindre choc. Il  
 » n'y a que les mâles qui aient des cornes, et les  
 » femelles en sont dépourvues. La queue est cour-

» te, n'ayant à peu près que trois pouces de longueur : le poil du dessus et des côtés du corps est  
 » de couleur isabelle, et celui du ventre est blanc;  
 » il y a une ligne brune le long de l'épine du dos.  
 » *Saïga* est un mot tartare qui signifie *chèvre*  
 » *sauvage*; mais communément ils appellent le mâle  
 » le *matgatch*, et la femelle *saïga*. » ]

---

## DU BOUQUETIN, ' DU CHAMOIS, ET DES AUTRES CHÈVRES.

Quoiqu'il y ait apparence que les Grecs connoissoient le bouquetin et le chamois, ils ne les ont

' Autrefois boue estain, bouestein, c'est-à-dire bouc de rocher. *Stein* signifie *pierre* dans la langue teutonique; en latin, *ibex*; en allemand et en suisse, *steinbok*.

Bouc estein. *Observ. de Belon*, feuillet 14 recto, fig., feuillet 14 verso. *Ibex*. Gesner, *Hist. Quadr.*, pag. 303. *Hircus cornibus supra nodosis, infra rotundatis, in dorsum reclinatis*..... *Ibex*. Le bouc estain. Brisson, *Regn. anim.*, pag. 64.

*Ibex. Capra cornibus nodosis in dorsum reclinatis*.... *Cornibus vastis reclinatis, corpore fulvo, arunco nigro*. Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 68.

<sup>2</sup> En latin, *rupicapra*; en italien, *camuza*; en allemand, *gemss*; en vieux français, *ysard*, *ysarus sarris*.

Chamois, cemas, ysard, *rupicapra*. *Observ. de Belon*, feuillet 53 verso, et 54 recto, fig., feuillet 53 verso.

Belon prétend que le nom français *chamois* vient du grec *cemas*; mais il n'est pas sûr que le *cemas* ou plutôt

pas désignés par des dénominations particulières, ni même par des caractères assez précis pour qu'on puisse les reconnoître : ils ne les ont indiqués que sous le nom générique de *chèvres sauvages*.<sup>1</sup> Vraisemblablement ils présumoient que ces animaux étoient de la même espèce que les chèvres domestiques, puisqu'ils ne leur ont point appliqué de noms propres, comme ils l'ont fait à tous les animaux d'espèces différentes. Au contraire, nos naturalistes modernes ont tous regardé le bouquetin et le chamois comme deux espèces réellement distinctes, et toutes deux différentes de celle de

le *kemas* d'Élien, indique en effet le chamois. (Voyez les *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, partie 1<sup>re</sup>, pag. 205.)

*Rupicapra*. Gesner, *Hist. Quadr.*, pag. 290.

Chamois. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, part. 1<sup>re</sup>, pag. 205, fig., pl. 29, pag. 201.

*Hircus cornibus teretibus, erectis rugosis, ad apicem levibus et uncinatis..... Rupicapra*. Le chamois ou l'ysard. Brisson, *Regn. anim.*, pag. 66.

*Rupicapra. Capra cornibus erectis uncinatis.... Ruffo fusca, sed albâ fronte, vertice, gulâ, auribus intus*. Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 68.

*-Rupicapras inter capras silvestres adnumerare libet quoniam hoc nomen apud solum Plinium tegimus, et apud Græcos simpliciter feræ capræ dicuntur ut conjicio : nam et magnitudine et figurâ tum cornuum tum figurâ corporis ad villaticas proximè accedunt.* (Gesner, *Hist. Quadr.*, pag. 292.)

*Capræ quas atimus, à capris feris sunt ortæ à quibus propter Italiam, Capraria insula est nominata.* (Varro.)









*Frère puiss.*

1 Le Bouquetin . . . . .

Page 247 |

2 Le Mouflon . . . . .

*M<sup>lle</sup> Lignel*

291



nos chèvres. Il y a des faits et des raisons pour et contre ces deux opinions; et nous allons les exposer, en attendant que l'expérience nous apprenne si ces animaux peuvent se mêler et produire ensemble des individus féconds et qui remontent à l'espèce originaire; ce qui seul peut décider la question.

Le bouquetin mâle diffère du chamois par la longueur, la grosseur et la forme des cornes; il est aussi beaucoup plus grand de corps, et il est plus vigoureux et plus fort : cependant le bouquetin femelle a les cornes différentes de celles du mâle, beaucoup plus petites, et assez ressemblantes à celles du chamois. D'ailleurs ces animaux ont tous deux les mêmes habitudes, les mêmes mœurs et la même patrie : seulement le bouquetin, comme plus agile et plus fort, s'élève jusqu'au sommet des plus hautes montagnes; au lieu que le chamois n'en habite que le second étage<sup>2</sup> : mais ni l'un ni l'autre ne se trouvent dans les plaines. Tous deux se fraient des chemins dans les neiges;

<sup>1</sup> *Fœmina in hoc genere mare suo minor est, minusque fusca, major caprâ villaticâ, rupicapræ non adeò dissimilis : cornua ei parva et ea quoque rupicapræ aut vulgaris capræ cornibus ferè similia.* (Stumphius apud Gesner, pag. 505.)

<sup>2</sup> *Rupes montium colunt rupicapræ, non summas tamen ut ibex, neque tam altè et longè satiunt; descendunt aliquandò ad inferiora Alpium juga.* (Gesner, *Histor. Quadr.*, pag. 292.)

tous deux franchissent les précipices en bondissant de rocher en rocher; tous deux sont couverts d'une peau ferme et solide, et vêtus en hiver d'une double fourrure, d'un poil extérieur assez rude et d'un poil intérieur plus fin et plus fourni : tous deux ont une raie noire sur le dos; ils ont aussi la queue à peu près de la même grandeur : le nombre des ressemblances extérieures est si grand en comparaison des différences, et la conformité des parties intérieures est si complète, qu'en raisonnant en conséquence de tous ces rapports de similitude, on seroit porté à conclure que ces deux animaux ne sont pas d'une espèce réellement différente; mais que ce sont simplement des variétés constantes d'une seule et même espèce. D'ailleurs les bouquetins,<sup>2</sup> aussi-bien que les chamois, lors-

Le chamois a les jambes plus longues que la chèvre domestique, mais le poil plus court. Celui qui garnissoit le ventre et les cuisses, qui étoit le plus long, n'avoit que quatre pouces et demi. Au dos et aux flancs le poil étoit de deux espèces; car outre le grand poil qui paroissoit, il y en avoit un petit, fort court et très-fin, caché dessous autour des racines du grand, comme au castor. La tête, le ventre et les jambes n'avoient que le gros poil. (*Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, part. 1<sup>re</sup>, pag. 203.)

<sup>2</sup> Si les habitants de l'île de Crète peuvent prendre les faons des boucs estains (dont il y a grande quantité) errants par les montagnes, ils les nourrissent avec les chèvres privées, et les rendent apprivoisés. Mais les sauvages, dont il y a grande quantité, sont à ceux qui les peuvent

qu'on les prend jeunes et qu'on les élève avec les chèvres domestiques, s'appriivoisent aisément, s'accoutument à la domesticité, prennent les mêmes mœurs, vont comme elles en troupeaux, reviennent de même à l'étable, et vraisemblablement s'accouplent et produisent ensemble. J'avoue cependant que ce fait, le plus important de tous, et qui seul décideroit la question, ne nous est pas connu. Nous n'avons pu savoir, ni par nous, ni par

prendre ou tuer.... Ils sont couverts d'un poil fauve.... Ils deviennent gris en vieillissant, et portent une ligne noire dessus l'échine. Nous en avons aussi en nos montagnes (de France), et principalement ès lieux précipiteux et de difficile accès.... Le bouc estain saute d'un rocher sur l'autre de plus de six pas d'intervalle, chose quasi incroyable à qui ne l'auroit vu. (*Observations de Belon*, feuillet 14, recto et verso.)

*Audio rupicapras aliquando cicurari.* (Gesner, de *Quadr.*, pag. 292.)

*Vastessii ibicem in primâ ætate captam omninò cicurari et cum villaticis capris ad pascua ire et redire aiunt, progressu tamen ætatis ferum ingenium non prorsus exuere.* (Stumphius apud Gesner, *Hist. Quad.*, pag. 505.)

<sup>1</sup> Dans la compilation que MM. Arnaud de Nobleville et Salerne ont faite sur l'*Histoire des Animaux*, il est dit (tom. IV, pag. 264) que les chamois sont en rut presque tout le mois de septembre; que les femelles portent neuf mois, et qu'elles mettent bas pour l'ordinaire en juin. Si ces faits étoient vrais, ils indiqueroient très-clairement que le chamois n'est pas de la même espèce que la chèvre, qui ne porte qu'environ cinq mois; mais je les crois

les autres, si les bouquetins et les chamois produisent avec nos chèvres; seulement nous le soupçonnons : nous sommes à cet égard de l'avis des anciens; et de plus notre présomption nous paroît fondée sur des analogies que l'expérience a rarement démenties.

Cependant, et voici les raisons contre, l'espèce du bouquetin et celle du chamois sont toutes deux subsistantes dans l'état de Nature, et toutes deux constamment distinctes. Le chamois vient quelquefois de lui-même se mêler au troupeau des chèvres domestiques;<sup>1</sup> le bouquetin ne s'y mêle jamais, à moins qu'on ne l'ait apprivoisé. Le bouquetin et le bouc ont une très-longue barbe, et le chamois n'en a point. Les cornes du chamois mâle et femelle sont très-petites; celles du bouquetin mâle sont si grosses et si longues,<sup>2</sup> qu'on n'imagineroit

suspects, pour ne pas dire faux. Les chasseurs, comme on le peut voir par les passages que je citerai, assurent au contraire que le chamois et le bouquetin ne sont en rut que dans le mois de novembre, et que les femelles mettent bas au mois de mai : ainsi le temps de la gestation, au lieu de s'étendre à neuf mois, doit se réduire à peu près à cinq, comme dans les chèvres domestiques. Au reste, nous en appelons à l'expérience, et nous ne croyons pas qu'elle nous démente.

<sup>1</sup> *Rupicapra aliquando accedunt usque ad greges caprarum vicurum quos non refugiunt, quod non faciunt ibices.* (Gesner, *Hist. Quadr.*, pag. 292.)

*Ibex egregium ut et corpulentum animal, specie fe-*

pas qu'elles pussent appartenir à un animal de cette taille; et le chamois paroît différer du bouquetin et du bouc par la direction de ses cornes, qui sont un peu inclinées en avant dans leur partie inférieure, et courbées en arrière à la pointe en forme d'hameçon : mais, comme nous l'avons déjà dit en parlant des bœufs et des brebis, les cornes varient prodigieusement dans les animaux domestiques; elles varient beaucoup aussi dans les animaux sauvages, suivant les différents climats. La femelle dans nos chèvres n'a pas les cornes absolument semblables à celles de son mâle : les cornes du bouquetin mâle ne sont pas fort différentes de celles du bouc; et comme la femelle du bouquetin se rapproche de nos chèvres, et même du chamois, par la taille et par la petitesse des cornes, ne pourroit-on pas en conclure que ces trois animaux, le bouquetin, le chamois et le bouc

*rè cervinâ, minùs tamen; cruribus quidem gracilibus et capite parvo cervum exprimit. Pulchros et splendidos oculos habet. Color pellis fuscus est. Ungulæ bisulcæ et acutæ ut in rupicapris, cornua magni ponderis ei reclinantur ad dorsum, aspera et nodosa, eoque magis quò grandior ætas processerit; augentur enim quotannis donec jam vetulis tandem nodi circiter viginti increverint. Bina cornua ultimi incrementi ad pondus sedecim aut octodccim librarum accedunt..... Ibex saltiendo rupicapram longè superat; hoc tantum valet ut nisi qui viderit vix credat. (Stumphius apud Gesner, pag. 505.)*

domestique, ne font en effet qu'une seule et même espèce, mais dans laquelle les femelles sont d'une nature constante, et semblables entre elles, au lieu que les mâles subissent des variétés qui les rendent différents les uns des autres? Dans ce point de vue, qui n'est peut-être pas aussi éloigné de la Nature que l'on pourroit l'imaginer, le bouquetin seroit le mâle dans la race originaire des chèvres, et le chamois en seroit la femelle.' Je dis que ce point de vue n'est pas imaginaire, puisque l'on peut prouver par l'expérience qu'il y a des espèces dans la Nature où la femelle peut également servir à des mâles d'espèces différentes, et produire de tous deux : la brebis produit avec le bouc aussi-bien qu'avec le bélier, et produit toujours des agneaux, des individus de son espèce; le bélier, au contraire, ne produit point avec la chèvre : on peut donc regarder la brebis comme une femelle commune à deux mâles différents, et par conséquent elle constitue l'espèce indépendamment du mâle. Il en sera de même dans celle du bouquetin; la femelle seule y représente l'espèce

' Le défaut de barbe dans le chamois est un caractère féminin, qu'il faut réunir avec les autres; le chamois mâle paroît, ainsi que sa femelle, participer aux qualités féminines de la chèvre; ainsi on peut présumer que le bouc domestique engendreroit avec la femelle du chamois, et qu'au contraire le chamois mâle ne pourroit engendrer avec la chèvre domestique. Le temps confirmera ou détruira cette conjecture.



primitive, parce qu'elle est d'une nature constante : les mâles au contraire, ont varié, et il y a grande apparence que la chèvre domestique, qui ne fait, pour ainsi dire, qu'une seule et même femelle avec celle du chamois et du bouquetin, produiroit également avec ces trois différents mâles, lesquels seuls font variété dans l'espèce, et qui par conséquent n'en altèrent pas l'identité, quoiqu'ils paroissent en changer l'unité.

Ces rapports, comme tous les autres rapports possibles, doivent se trouver dans la nature des choses : il paroît même qu'en général les femelles contribuent plus que les mâles au maintien des espèces; car quoique tous deux concourent à la première formation de l'animal la femelle, qui seule fournit ensuite tout ce qui est nécessaire à son développement et à sa nutrition, le modifie et l'assimile plus à sa nature; ce qui ne peut manquer d'effacer en beaucoup de parties les empreintes de la nature du mâle : ainsi, lorsqu'on veut juger sainement une espèce, ce sont les femelles qu'il faut examiner. Le mâle donne la moitié de la substance vivante; la femelle en donne autant, et fournit de plus toute la matière nécessaire pour le développement de la forme : une belle femme à presque toujours de beaux enfants; un bel homme avec une femme laide ne produit ordinairement que des enfants encore plus laids.

Ainsi dans la même espèce il peut y avoir quel-

quefois deux races, l'une masculine et l'autre féminine, qui toutes deux subsistent et se perpétuant avec leurs caractères distinctifs, paroissent constituer deux espèces différentes; et c'est là le cas où il est, pour ainsi dire, impossible de fixer le terme entre ce que les naturalistes appellent *espèce* et *variété*. Supposons, par exemple, qu'on ne donnât constamment que des boucs à des brebis, et des béliers à d'autres : il est certain qu'après un certain nombre de générations il s'établirait, dans l'espèce de la brebis, une race qui tiendrait beaucoup du bouc, et pourroit ensuite se maintenir par elle-même; car, quoique le premier produit du bouc avec la brebis remonte presque entièrement à l'espèce de la mère, et que ce soit un agneau, et non pas un chevreau, cependant cet agneau a déjà le poil et quelques autres caractères de son père. Que l'on donne ensuite le même mâle, c'est-à-dire le bouc, à ces femelles bâtardes, leur produit dans cette seconde génération approchera davantage de l'espèce du père, et encore plus dans la troisième, etc.; bientôt les caractères étrangers l'emporteront sur les caractères naturels, et cette race factice pourra se soutenir par elle-même, et former dans l'espèce une variété dont l'origine sera très-difficile à reconnoître. Or, ce qui se peut d'une espèce à une autre, se peut encore mieux dans la même espèce : si des femelles très-vigoureuses n'ont constamment que des

mâles foibles, il s'établira avec le temps une race féminine; et si en même temps des mâles très-forts n'ont que des femelles trop inférieures en force et en vigueur, il en résultera une race masculine, qui paroîtra si différente de la première, qu'on ne voudra pas leur accorder une origine commune, et qu'on viendra par conséquent à les regarder comme des espèces réellement distinctes et séparées.

Nous pouvons ajouter à ces réflexions générales quelques observations particulières. M. Linnæus<sup>1</sup> assure avoir vu en Hollande deux animaux du genre des chèvres, dont le premier avoit les cornes très-courtes, très-rabattues, presque appliquées sur le crâne, et le poil long; le second avoit les cornes droites, recourbées en arrière au sommet, et le poil court. Ces animaux, qui paroissent être d'espèce plus éloignée que le chamois

<sup>1</sup> *Capra cornibus depressis, incurvis, minimis, cranio incumbentibus. Magnitudo hœdi hirci; pili longi, penduli; cornua lunata, crassa, vix digitum longa, adpressa ut ferè eutem perforent: habitat in Americâ.*

Je doute que M. Linnæus ait été bien informé au sujet du pays natal de cet animal, et je le crois originaire d'Afrique. Les raisons sur lesquelles je fonde ce doute et cette présomption, sont : 1° qu'aucun auteur n'a dit que cette espèce de chèvre, non plus que la chèvre commune, se soit trouvée en Amérique; 2° que tous les voyageurs s'accordent, au contraire, à assurer qu'il se trouve en Afrique des chèvres grandes, moyennes et petites, toutes différentes les unes des autres; 3° parce que nous avons vu un a-

et la chèvre commune, ont néanmoins produit ensemble; ce qui démontre que ces différences de la forme des cornes et de la longueur du poil ne sont pas des caractères spécifiques et essentiels, puisque ces animaux n'ont pas laissé de produire ensemble, et que par conséquent ils doivent être regardés comme étant de la même espèce. L'on peut donc tirer de cet exemple l'induction très-vraisemblable que le chamois et notre chèvre, dont les principales différences consistent de même dans la forme des cornes et la longueur du poil, ne laissent pas d'être de la même espèce.

Nous avons au Cabinet du Roi le squelette d'un animal qui fut donné à la ménagerie, sous le nom de *capricorne*. Il ressemble parfaitement au bouc domestique par la charpente du corps et la proportion des os, et particulièrement au bouquetin par la forme de la mâchoire inférieure; mais il dif-

nimal qui nous est parvenu sous le nom de *bouc d'Afrique*, lequel ressemble si fort à la description du *capra cornibus depressis*, etc., de M. Linnæus, que nous le regardons comme le même animal. Ainsi nous nous croyons fondés à assurer que cette petite espèce de chèvre est originaire d'Afrique, et non pas d'Amérique.

*Capra cornibus erectis, apice recurvis. Magnitudo hædi hirci unius anni. Pili breves, cervini; cornua vix digitorum longa, antrorsum recurvata apice: hæc cum precedenti coibat et pullum non diu superstitem in vivario Cliffortiano producebat. Facies utriusque adeo aticna, ut vix speciem eandem at diversissimam argueret. (Linn., Syst. nat., edit. 10, pag. 69.)*

ferè de l'un et de l'autre par les cornes : celles du bouquetin ont des tubercules proéminents et deux arêtes longitudinales, entre lesquelles est une face antérieure bien marqué; celles du bouc n'ont qu'une arête et point de tubercules : les cornes du capricorne n'ont qu'une arête, point de face antérieure, et ont en même temps des rugosités sans tubercules mais plus fortes que celles du bouc : elles indiquent donc une race intermédiaire entre le bouquetin et le bouc domestique. De plus, les cornes du capricorne sont courtes et recourbées à la pointe, comme celles du chamois, et en même temps elles sont comprimées et annelées : ainsi elles tiennent à la fois du bouc, du bouquetin et du chamois.

M. Browne, dans son *Histoire de la Jamaïque*,<sup>1</sup> rapporte qu'on trouve actuellement dans cette

*Capra I<sup>a</sup> cornibus carinatis arcuatis.* Linn., *Syst. nat.*, the nanny-goat.

*Capra II<sup>a</sup> cornibus erectis uncinatis, pedibus longioribus.*

*Capra cornibus erectis uncinatis.* Linn., *Syst. nat.*...., the rupi-goat.

*These are not, either of them, natives of Jamaica; but the latter is often imported thither from the main and Rubee island; and the other from many parts of Europe. The milk of these animals is very pleasant in all those warm countries, for it loses that rancid taste which it naturally has in Europe. A kid is generally thought as good, if not better, than a lamb, and frequently served up at the tables of every rank of people.*

île, 1° la chèvre commune domestique en Europe, 2° le chamois, 3° le bouquetin. Il assure que ces trois animaux ne sont point originaires d'Amérique, qu'ils y ont été transportés d'Europe; qu'ils ont, ainsi que la brebis, dégénéré dans cette terre nouvelle; qu'ils y sont devenus plus petits; que la laine des brebis s'est changée en poil rude comme celui de la chèvre; que le bouquetin paroît être d'un race bâtarde, etc. Nous croyons donc que la petite chèvre à cornes droites et recourbées au sommet, que M. Linnæus a vue en Hollande, et qu'il dit être venue d'Amérique, est le chamois de la Jamaïque, c'est-à-dire le chamois d'Europe, dégénéré et devenu plus petit en Amérique; et que le bouquetin de la Jamaïque, que M. Browne

*Capra III<sup>a</sup> cornibus nodosis in dorsum reclinatis.* Linn., *Syst. nat...*, the bastard ibex.

*This species seems to be a bastard sort of the ibex-goat, it is the most common kind in Jamaica, and esteemed the best by most people. It was first introduced there by the Spaniards, and seems now naturalized in these parts.*

*Ovis I<sup>a</sup> cornibus compressis lunatis.* Linn., *Syst. nat.* The sheep. These animals have been doubtlesse bred in Jamaica ever since the time of the Spaniards: and thrive very wel in every quarter of the Island, but they are generally very small. A sheep carried from a cold climate tho any of those sultry regions, soon alters its appearance, for in an year or two, instead of wool it puts out a coat of hair like a goat. (*The civil and natural History of Jamaica*, by Patrick Browne; M. D. London, 1756, chap. 5, sect. 4.)

appelle *bouquetin bâtard*, est notre capricorne qui ne paroît être en effet qu'un bouquetin dégénéré devenu plus petit, et dont les cornes auront varié sous le climat d'Amérique.

M. Daubenton, après avoir examiné scrupuleusement les rapports du chamois au bouc et au bélier, dit qu'en général il ressemble plus au bouc qu'au bélier. Les principales disconvenances sont, après les cornes, la forme et la grandeur du front, qui est moins élevé et plus court dans le chamois que dans le bouc; et la position du nez, qui est moins reculé que celui du bouc : en sorte que par ces deux rapports le chamois ressemble plus au bélier qu'au bouc. Mais en supposant, comme il y a tout lieu de le présumer, que le chamois est une variété constante de l'espèce du bouc, comme le dogue ou le lévrier sont des variétés constantes dans l'espèce du chien, on verra que ces différences dans la grandeur du front et dans la position du nez ne sont pas, à beaucoup près, si grandes dans le chamois, relativement au bouc, que dans le dogue, relativement au lévrier, lesquels cependant produisent ensemble et sont certainement de la même espèce. D'ailleurs, comme le chamois ressemble au bouc par un grand nombre et au bélier par un moindre nombre de caractères, si l'on veut en faire une espèce particulière, cette espèce sera nécessairement intermédiaire entre le bouc et le bélier. Or, nous avons vu que le bouc et la bre-

bis produisent ensemble; donc le chamois, qui est intermédiaire entre les deux, et qui en même temps est beaucoup plus près du bouc que du bélier par le nombre des ressemblances, doit produire avec la chèvre, et ne doit par conséquent être considéré que comme une variété constante dans cette espèce.

Il est donc presque prouvé que le chamois produiroit avec nos chèvres, puisque ce même chamois, transporté et devenu plus petit en Amérique, produit avec la petite chèvre d'Afrique. Le chamois n'est donc qu'une variété constante dans l'espèce de la chèvre, comme le dogue dans celle du chien : et d'autre côté, nous ne pouvons guère douter que le bouquetin ne soit la vraie chèvre, la chèvre primitive dans son état sauvage, et qu'il ne soit à l'égard des chèvres domestiques ce que le mouflon est à l'égard des brcbis. Le bouquetin ou bouc sauvage ressemble entièrement et exactement au bouc domestique par la conformation, l'organisation, le naturel et les habitudes physiques; il n'en diffère que par deux légères différences, l'une à l'extérieur et l'autre à l'intérieur: les cornes du bouquetin sont plus grandes que celles du bouc; elles ont deux arêtes longitudinales, celles du bouc n'en ont qu'une; elles ont aussi de gros nœuds ou tubercules transversaux, qui marquent les années de l'accroissement, au lieu que celles des boucs ne sont, pour ainsi dire, mar-



quées que par des stries transversales : la forme du corps est, pour tout le reste, absolument semblable dans le bouquetin et le boue. A l'intérieur tout est aussi exactement pareil, à l'exception de la rate, dont la forme est ovale dans le bouquetin, et approche plus de celle de la rate du chevreuil ou du cerf que de celle du boue ou du bélier. Cette dernière différence peut provenir du grand mouvement et du violent exercice de l'animal. Le bouquetin court aussi vite que le cerf, et saute plus légèrement que le chevreuil : il doit donc avoir la rate faite comme celle des meilleurs coureurs. Cette différence vient donc moins de la Nature que de l'habitude, et il est à présumer que si nos boues domestiques devenoient sauvages, et qu'ils fussent forcés à courir et à sauter comme les bouquetins, la rate reprendroit bientôt la forme la plus convenable à cet exercice; et à l'égard de ses cornes, les différences, quoique très-apparences, n'empêchent pas qu'elles ne ressemblent plus à celles du boue qu'à celles d'aucun autre animal. Ainsi le bouquetin et le bouc étant plus voisins l'un de l'autre que d'aucun autre animal par cette partie même, qui est la plus différente de toutes, l'on doit en conclure, tout le reste étant le même, que, malgré cette légère et unique disconvenance, ils sont tous deux d'une seule et même espèce.

Je considère donc le bouquetin, le chamois et la chèvre domestique, comme une même espèce,

dans laquelle les mâles ont subi de plus grandes variétés que les femelles; et je trouve en même temps dans les chèvres domestiques des variétés secondaires, qui sont moins équivoques, et qu'il est plus aisé de reconnoître pour telles, parce qu'elles appartiennent également aux mâles et aux femelles. On a vu<sup>1</sup> que la chèvre d'Angora, quoique très-différente de la nôtre par le poil et par les cornes, est néanmoins de la même espèce. On peut assurer la même chose du bouc de Juda, duquel M. Linnæus a eu raison de ne faire qu'une variété de l'espèce domestique.<sup>2</sup> Cette chèvre, qui est commune en Guinée,<sup>3</sup> à Angole, et sur les autres côtes d'Afrique, ne diffère, pour ainsi dire, de la nôtre, qu'en ce qu'elle est plus petite, plus trapue, plus grasse : sa chair est aussi bien meilleure à manger; on la préfère dans son pays au mouton, comme nous préférons ici le mouton à la chèvre. Il en est encore de même de la chèvre mambrine<sup>4</sup> ou chèvre du Levant, à longues

<sup>1</sup> Tom. XII, pag. 216.

<sup>2</sup> Linn., *Syst. nat.*, édit. 10, pag. 68.

<sup>3</sup> On trouve dans le pays de Guinée une grande quantité de chèvres semblables à celles d'Europe, sinon qu'elles y sont, comme toutes les autres bêtes, extraordinairement petites : mais elles sont beaucoup plus grasses et plus charnues que les moutons; c'est pourquoi il y a des personnes qui les estiment incomparablement plus, surtout les petits boucs que l'on châtre. (*Voyage de Bosman*, pag. 238.)

<sup>4</sup> *Chèvre mambrine*, ainsi appelée parce qu'on la trouve en Syrie sur le mont Mambre.

oreilles pendantes. Ce n'est qu'une variété de la chèvre d'Angora, qui a aussi les oreilles pendantes, mais moins longues que la chèvre mambrine. Les anciens connoissoient ces deux chèvres,<sup>1</sup> et ils n'en séparoient pas les espèces de l'espèce commune. Cette variété de la chèvre mambrine s'est plus étendue que celle de la chèvre d'Angora; car on trouve ces chèvres à très-longues oreilles en Égypte<sup>2</sup> et aux Indes orientales,<sup>3</sup> aussi-bien qu'en Syrie. Elles donnent beaucoup de lait,<sup>4</sup> qui est

*Capra indica.* Gesner, *Hist. quad.*, pag. 267.

*Hircus cornibus minimis, erectis, parumper retrorsum incurvis, auriculis longissimis pendulis.... Capra syriaca.* La chèvre de Syrie. Brisson, *Regn. anim.*, p. 72.

*In Syriâ oves sunt caudâ latâ ad cubiti mensuram: capræ auriculis mensurâ palmari et dodantrali, ac nonnullæ demissis, ita ut spectent ad terram.... In Ciliâ capræ tondentur ut alibi oves.* (Arist., *Hist. Anim.*, lib. viii, cap. 28.)

*Ex capris complures sunt (in Ægypto) quæ ita aures oblongas habent, ut extremitate terram usque contingant.* (Prosper Alpin, *Histor. Ægypt.*, lib. iv, pag. 229.)

<sup>3</sup> Il y a à Pondichéry des cabris, qui sont tout différents des nôtres : ils ont de grandes oreilles abattues, une mine extrêmement basse et niaise. La chair en est mauvaise : j'en ai goûté, et faute d'autre chose on en mange quelquefois à Pondichéry. (*Nouveau Voyage*, par le sieur Luillier; Rotterdam, 1726, pag. 50.)

<sup>4</sup> *Goats are remarkable for the length of its ears.... The size of the animal is somewhat larger than ours, but their ears are often a foot long and broad in proportion, they are chiefly kept for their milk of which they yield no inconsiderable quantity; and it is sweet and well tasted.* (*Nat. Hist. of Aleppo*, by Alex. Russel; M. D. London, 1756.)

d'assez bon goût, et que les Orientaux préfèrent à celui de la vache et du buffle.

A l'égard de la petite chèvre que M. Linnæus a vue vivante, et qui a produit avec le petit chamois d'Amérique, l'on doit penser, comme nous l'avons dit, qu'originellement elle a été transportée d'Afrique; car elle ressemble si fort à notre bouc d'Afrique, qu'on ne peut guère douter qu'elle ne soit de cette espèce, ou qu'elle n'en ait au moins tiré sa première origine. Cette même chèvre, déjà petite en Afrique, sera devenue encore plus petite en Amérique; et l'on sait, par le témoignage des voyageurs, qu'on a souvent et depuis long-temps transporté d'Afrique, comme d'Europe, en Amérique, des brebis, des cochons et des chèvres, dont les races se sont maintenues dans ce nouveau monde, et y subsistent encore aujourd'hui, sans autre altération que celle de la taille.

En reprenant donc la liste des chèvres, et après les avoir considérées une à une et relativement entre elles, il me paroît que de neuf ou dix espèces dont parlent les nomenclateurs, l'on doit n'en faire qu'une. D'abord, 1° le bouquetin est la tige et la souche principale de l'espèce. 2° Le capricorne n'est qu'un bouquetin bâtard, ou plutôt dégénéré par l'influence du climat. 3° Le bouc domestique tire son origine du bouquetin, qui n'est lui-même que le bouc sauvage. 4° Le chamois n'est qu'une variété dans l'espèce de la chèvre, avec laquelle il

doit, comme le bouquetin, se mêler et produire. 5° La petite chèvre à cornes droites et recourbées à la pointe, dont parle M. Linnæus, n'est que le chamois d'Europe devenu plus petit en Amérique. 6° L'autre petite chèvre à cornes rabattues, et qui a produit avec ce petit chamois d'Amérique, est le même que le bouc d'Afrique; et la production de ces deux animaux prouve que notre chamois et notre chèvre domestique doivent de même produire ensemble, et sont par conséquent de la même espèce. 7° La chèvre naine, qui probablement est la femelle du bouc d'Afrique, n'est, aussi-bien que son mâle, qu'une variété de l'espèce commune. 8° Il en est de même du bouc et de la chèvre de Juda, et ce ne sont aussi que des variétés de notre chèvre domestique. 9° La chèvre d'Angora est encore de la même espèce, puisqu'elle produit avec nos chèvres. 10° La chèvre mambrine, à très-grandes oreilles pendantes, est une variété dans la race des chèvres d'Angora. Ainsi ces deux animaux n'en font qu'un pour l'espèce; ce sont seulement dix races différentes, produites par l'influence du climat. *Capræ in multas similitudines transfigurantur*, dit Pline.<sup>1</sup> Et en effet

<sup>1</sup> *Capræ tamen in plurimas similitudines transfigurantur, sunt capræ, sunt rupicapræ, sunt ibices....., sunt et origes....., sunt et damæ et pygargi et strepsicerotes, multa que alia haud dissimilia.* (Lib. VIII, cap. 55.)

nous voyons par cette énumération que les chèvres, quoique dans le fond semblables entre elles, varient beaucoup pour la forme extérieure; et si nous comprenions, comme Pline, sous le nom générique de *chèvres*, non-seulement celles dont nous venons de faire mention, mais encore le chevreuil, les gazelles, l'antilope, etc., cette espèce seroit la plus étendue de la Nature, et contiendrait plus de races et de variétés que celle du chien. Mais Pline n'étoit pas assez bien informé de la différence réelle des espèces, lorsqu'il a joint celles du chevreuil, des gazelles, de l'antilope, etc., à l'espèce de la chèvre : ces animaux, quoique ressemblants, à beaucoup d'égards, à la chèvre, sont cependant tous d'espèces différentes; et l'on a vu dans les articles précédents combien les gazelles varient, soit pour l'espèce, soit pour les races, et combien, après l'énumération de toutes les chèvres et de toutes les gazelles, il reste encore d'autres animaux qui participent des unes et des autres. Dans l'histoire entière des quadrupèdes, je n'ai rien trouvé de plus difficile pour l'exposition, de plus confus pour la connoissance, et de plus incertain pour la tradition, que cette histoire des chèvres, des gazelles, et des autres espèces qui y ont rapport. J'ai fait mes efforts et employé toute mon attention pour y porter quelque lumière; et je n'aurai pas regret à mon temps, si ce que j'en écris aujourd'hui peut servir dans la suite à prévenir

les erreurs, fixer les idées, et aller au-devant de la vérité, en étendant les vues de ceux qui veulent étudier la Nature. Mais revenons à notre sujet.

Toutes les chèvres sont sujettes à des vertiges, et cela leur est commun avec le bouquetin et le chamois, aussi-bien que le penchant qu'elles ont à grimper sur les rochers; et encore une autre habitude naturelle, qui est de lécher continuellement les pierres, surtout celles qui sont empreintes de salpêtre ou de sel. On voit, dans les Alpes, des rochers creusés par la langue des chamois : ce sont ordinairement des pierres assez tendres et

On trouve beaucoup de chamois ou de chèvres sauvages dans les montagnes de Suisse.... On nous apprend ici qu'ils sont sujets aux vertiges, et que quelquefois lorsqu'ils sont atteints de ce mal, ils se viennent mêler dans les prairies avec les chevaux et les vaches, et se laissent prendre très-facilement. (*Extrait du Voyage de Jean-Jacques Scheuchzer; Londres, 1708. Nouvelles de la république des lettres; Amsterdam, janvier 1703, pag. 182.*)

<sup>2</sup> *Conveniunt sæpè circa petras quasdam arenosas, et arenam indè liguunt... Qui Alpes incolunt Helvetii hos locos suâ linguâ fultzen tanquàm salarios appellant.* (Gesner, *Hist. quad.*, pag. 292.)

Ce qui paroît singulier au chamois, c'est qu'on trouve dans les Alpes divers rochers que ces bêtes ont creusés à force de les lécher. Ce n'est pas, à ce que l'on croit, qu'il y ait du sel dans ces pierres, car il s'y en trouve très-rarement; mais ce sont des pierres poreuses, composées de grains de sable qui s'en peuvent facilement détacher, et que les bêtes avalent comme quelque chose de bien friand. (*Extrait de Scheuchzer, pag. 185.*)

calcinables, dans lesquelles, comme l'on sait, il y a toujours une certaine quantité de nitre. Ces convenances de naturel, ces habitudes conformes, me paroissent encore être des indices assez sûrs de l'identité d'espèce dans ces animaux. Les Grecs, comme nous l'avons dit, ne les ont pas séparés en trois espèces différentes. Nos chasseurs, qui vraisemblablement n'avoient pas consulté les Grecs, les ont aussi regardés comme étant de même espèce. Gaston Phœbus, en parlant du bouquetin, ne l'indique que sous le nom du *bouc sauvage* : et le chamois, qu'il appelle *ysarus* et *sarris*, n'est aussi, selon lui, qu'un autre bouc sauvage.<sup>1</sup> J'avoue que toutes ces autorités ne font pas preuve complète; mais en les réunissant avec les raisons et les faits que nous venons d'exposer, ils forment au moins de si fortes présomptions sur l'unité d'espèce de ces trois animaux, qu'on ne peut guère en douter.

Le bouquetin et le chamois, que je regarde, l'un comme la tige mâle et l'autre comme la tige femelle de l'espèce des chèvres, ne se trouvent, ainsi que le mouflon, qui est la souche des brebis, que dans les déserts, et surtout dans les lieux escarpés des plus hautes montagnes : les Alpes, les Pyrénées, les montagnes de la Grèce et celles des îles de l'Archipel, sont presque les seuls endroits

<sup>1</sup> Voyez la *Vénerie de Gaston Phœbus*, imprimée à la suite de celle de Du Fouilloux; Paris, 1614, feuillets 68 et 69.









*Planché plus*  
1 Le Zebre

Page 49 / 2 Le Kouagga

*Mlle Bignon sc.*  
470



où l'on trouve le bouquetin et le chamois. Quoique tous deux craignent la chaleur et n'habitent que la région des neiges et des glaces, ils craignent aussi la rigueur du froid excessif. L'été ils demeurent au nord de leurs montagnes; l'hiver ils cherchent la face du midi, et descendent des sommets jusque dans les vallons. Ni l'un ni l'autre ne peuvent se soutenir sur les glaces unies : mais, pour peu que la neige y forme des aspérités, ils y marchent d'un pas ferme, et traversent en bondissant toutes les inégalités de l'espace. La chasse de ces animaux, surtout celle du bouquetin, est très-pénible, les chiens y sont presque inutiles : elle est

*Chasse du bouc sauvage.* Il y a deux sortes de boucs : les uns s'appellent *boucs sauvages*; et les autres *ysarus*, autrement dit *sarris*. Les boucs sauvages sont aussi grands qu'un cerf; mais ne sont si longs ne si enjambés par haut, ores qu'ils aient autant de chair. Ils ont autant d'ans que de grosses raies qu'ils ont au travers de leurs cornes... Ils ne portent que leurs perches, lesquelles sont grosses comme la jambe d'un homme, selon qu'ils sont vieux. Ils ne jettent point ni ne muent leurs têtes : et tant plus ils ont de raies en leurs cors, et plus leurs cors sont longs et plus gros, tout plus vieux sont les boucs. Ils ont une grande barbe et sont bruns, de poil de loup et bien velus, et ont une raie noire sur l'eschine et tout au long des fesses, et ont le ventre fauve, les jambes noires et derrière fauve. Leurs pieds sont comme des autres boucs privés ou chèvres; leurs traces sont grosses et grandes, et rondes plus que d'un cerf; leurs os sont à l'advenant d'un bouc privé et d'une chèvre, fors qu'ils sont plus gros. Ils naissent en mai. La biche sauvage faonne ainsi qu'une biche chievre

aussi quelquefois dangereuse; car lorsque l'animal se trouve pressé, il frappe le chasseur d'un violent

ou daine, mais elle n'a qu'un bouc à la fois, et l'allait ainsi que fait une chèvre privée.

Les boucs vivent d'herbes, de foings, comme les autres bêtes douces.... Leurs fumées retirent (quand elles sont formées) sur la forme des fumées d'un bouc ou d'une chèvre privée. Les boucs vont au rut environ la Toussaints, et demeurent un mois en leurs chaleurs : et puis que leur rut est passé, ils se mettent en arde, et par ensemble descendent les hautes montagnes et rochers où ils auront demeuré tout l'été, tant pour la neige que pour ce qu'ils ne trouvent de quoi viander là sùs, non pas en un pays plain, mais vont vers les pieds des montagnes querir leur vie : et ainsi demeurent jusque vers Pasques, et lors ils remontent ès plus hautes montagnes qu'ils trouvent, et chacun prend son buisson, ainsi que font les cerfs. Les chèvres alors se départent des boucs, et vont demeurer près des ruisseaux pour faonner et y demeurer tout le long de l'été. Lorsque les boucs sont hors d'avec les chèvres, attendant que le temps de leur rut soit venu, ils courent sùs aux gens et aux bestes, et se combattent entre eux, ainsi que les cerfs; mais non de telle manière, car ils chantent plus laidement. Le bouc blesse d'un coup qu'il donne, non pas du bout de la tête, mais du milieu, tellement qu'il rompt les bras et les cuisses de ceux qu'il atteint; et encores qu'il ne fasse point de plaie, si est-ce que s'il acule un homme contre un arbre ou contre terre, il le tuera. Le bouc est de telle nature, que si un homme, quelque puissant et fort qu'il soit, le frappe d'une barre de fer sur l'eschine, pour cela il ne baissera ne ployera l'eschine. Quand il est en rut, il a le col gros à merveilles, voire et de telle nature, que encores qu'il tombât de dix toises de haut, il ne se feroit aucun mal....

*Du bouc dit ysarus ou sarris.* Le bouc dit *ysarus* est de parcille forme que le précédent, et n'est guère plus

coup de tête, et le renverse souvent dans le précipice voisin.<sup>1</sup> Les chamois sont aussi vifs,<sup>2</sup> mais

grand qu'un bouc privé; il est de pareille nature que le bouc sauvage..... Les deux sortes de boucs ont leur gresle et saison, et leur rut comme le cerf, et ce environ la Toussaints, et lors on les doit chasser jusqu'à leur rut; et pour ce qu'ils ne trouvent rien en hiver, ils mangent des pins et sapins ès bois, qui sont toujours verts, ce qui leur est rafraîchissement. Leur peau est chaude quand elle est corroyée en bonne saison : car le froid ni la pluie ne la peuvent percer, si le poil est dehors. Leur chair n'est pas trop saine, car elle engendre fièvres.... La chasse du bouc n'est de grande maîtrise, parce qu'on ne peut accompagner les chiens, ne aller avec eux à pied ne à cheval. (Gaston Phœbus, *Vénerie de Du Fouilloux*, feuillets 68 et 69.)

<sup>1</sup> *Ibex venatorem expectat, et sollicitè observat an inter ipsum et rupem minimum intersit spatium; nam si visu duntaxat intertueri (ut ita loquar) possit, impetu acto se transfert et venatorem impulsum præcipitat.* (Stumphius apud Gesner, pag. 305.)

M. Perroud, entrepreneur des mines de cristal dans les Alpes, ayant amené un chamois vivant à Versailles, nous a donné de bonnes informations sur les habitudes naturelles de cet animal, et nous les publions ici avec plaisir et reconnaissance. « Le chamois est un animal sauvage et néanmoins fort docile; il n'habite que les montagnes et les rochers; il est de la grandeur d'une chèvre domestique, et lui ressemble en beaucoup de choses, il est d'une vivacité charmante et d'une agilité admirable. Le poil du chamois est court comme celui d'une biche, au printemps est d'un gris cendré, en été d'un fauve de biche, en automne couleur de fauve brun mêlé de noir, et en hiver d'un brun noirâtre. On trouve des chamois en quantité dans les montagnes du Haut-Dauphiné, du Piémont, de la Savoie, de la Suisse et de l'Allemagne. Les chamois sont

moins forts que les bouquetins; ils sont en plus grand nombre, ils vont ordinairement en trou-

» sociables entre eux; on les trouve deux, trois, quatre,  
 » cinq, six ensemble, et très-souvent par troupeaux de huit  
 » à dix, quinze ou vingt et plus; on en voit jusqu'à soixan-  
 » te et quatre-vingts ensemble, et quelquefois jusqu'à cent  
 » qui sont dispersés par divers petits troupeaux sur le pen-  
 » chant d'une même montagne. Les gros chamois mâles se  
 » tiennent seuls et éloignés des autres, excepté dans le  
 » temps du rut qu'ils s'approchent des femelles et en écar-  
 » tent les jeunes. Ils ont alors une odeur très-forte, comme  
 » les boucs, et même encore plus forte; ils bêlent souvent  
 » et courent d'une montagne à l'autre. Le temps de leur ac-  
 » couplement est en octobre et en novembre; ils font leurs  
 » petits en mars et avril. Une jeune femelle prend le mâle  
 » à un an et demi; ils font un petit par portée, et quelque-  
 » fois deux, mais assez rarement. Le petit suit sa mère jus-  
 » qu'au mois d'octobre, quelquefois plus long-temps, si les  
 » chasseurs ou les loups ne les dispersent pas. On assure  
 » qu'ils vivent entre vingt et trente ans. La viande du cha-  
 » mois est bonne à manger : un chamois bien gras aura jus-  
 » qu'à dix et douze livres de suif, qui surpasse en dureté et  
 » bonté celui de la chèvre. Le sang du chamois est extrême-  
 » ment chaud : on prétend qu'il approche beaucoup du  
 » sang du bouquetin, pour les qualités et les vertus. Ce sang  
 » peut servir aux mêmes usages que celui du bouquetin,  
 » les effets en sont les mêmes en en prenant une double  
 » dose; il est très-bon contre les pleurésies; il a la proprié-  
 » té de décailler le sang, et d'ouvrir la transpiration. Les  
 » chasseurs mélangent quelquefois le sang du bouquetin et  
 » du chamois, d'autres fois ils vendent celui du chamois  
 » pour du sang du bouquetin : il est très-difficile d'en faire  
 » la différence ou la séparation; cela paroît annoncer que  
 » le sang du chamois diffère très-peu de celui du bouque-  
 » tin. On ne connoît point de cri au chamois : s'il a de la



peaux : cependant il y en a beaucoup moins aujourd'hui qu'il n'y en avoit autrefois, du moins

» voix, c'est très-peu de chose; car on ne lui connoît qu'un  
 » bêlement fort bas, peu sensible, ressemblant un peu à la  
 » voix d'une chèvre enrôlée. C'est par ce bêlement qu'ils  
 » s'appellent entre eux, surtout les mères et les petits : mais  
 » quand ils ont peur ou qu'ils aperçoivent leur ennemi ou  
 » quelque chose qu'ils ne peuvent pas distinguer, ils s'a-  
 » vertissent par un sifflement dont je vais parler tout à  
 » l'heure. La vue du chamois est des plus pénétrantes;  
 » il n'y a rien de si fin que son odorat : quand il voit un  
 » homme distinctement, il le fixe pour un instant, et s'il  
 » en est près il s'enfuit. Il a l'ouïe aussi fine que l'odorat,  
 » car il entend le moindre bruit; quand le vent souffle un  
 » peu, et que ce vent vient du côté d'un homme à lui, il le  
 » sentira de plus d'une demi-lieue. Quand donc il sent ou  
 » qu'il entend quelque chose, et qu'il ne peut pas en faire  
 » la découverte par les yeux, il se met à siffler avec tant de  
 » force que les rochers ou les forêts en retentissent; s'ils  
 » sont plusieurs, ils s'en épouvantent tous : ce sifflement est  
 » aussi long que l'haleine peut tenir sans reprendre, il est  
 » d'abord fort aigu et baisse sur la fin; le chamois se repo-  
 » se un instant, regarde de tous côtés et recommence à sif-  
 » fler; il continue d'intervalle en intervalle, il est dans une  
 » agitation extrême, il frappe la terre du pied de devant et  
 » quelquefois des deux, il se jette sur des pierres grandes  
 » et hautes, il regarde, il court sur des éminences, et quand  
 » il a découvert quelque chose il s'enfuit. Le sifflement du  
 » mâle est plus aigu que celui de la femelle; ce sifflement  
 » se fait par les narines, et n'est proprement qu'un souffle  
 » aigu très-fort, semblable au son que pourroit rendre un  
 » homme en tenant la langue au palais, ayant les dents à  
 » peu près fermées, les lèvres ouvertes et un peu allongées,  
 » et qui souffleroit vivement et long-temps. Le chamois se  
 » nourrit des meilleures herbes; il choisit les parties les

dans nos Alpes et dans nos Pyrénées. Le nom de *chamoiseurs*, que l'on a donné à tous les passeurs

» plus délicates des plantes, comme la fleur et les bour-  
 » geons tendres. Il est très-friand de quelques herbes aro-  
 » matiques, particulièrement de la carline et du génippy,  
 » qui sont les plantes qu'on croit les plus chaudes des Al-  
 » pes. Il boit très-peu quand il mange de l'herbe verte; il  
 » aime beaucoup les feuillages et les petits bouts tendres  
 » des arbrisseaux; il rumine comme la chèvre après avoir  
 » mangé : la nourriture dont il fait usage paroît annoncer  
 » la grande chaleur de son tempérament. On admire en cet  
 » animal deux beaux grands yeux ronds qui ont du feu, re-  
 » présentant la vivacité de son naturel. La tête est couron-  
 » née de deux petites cornes de la longueur de demi-pied  
 » jusqu'à neuf pouces, d'un beau noir, posées dans le front  
 » presque entre les yeux; au contraire de celles des autres  
 » animaux qui se jettent en arrière, celles-ci sortent en a-  
 » vant sur les yeux, et se recourbent à leurs extrémités très-  
 » rondement et finissent en pointe fort aiguë. Il ajuste fort  
 » joliment ses oreilles à la pointe de ses cornes; il y a deux  
 » lames de poil noir à côté de la face en descendant des  
 » cornes. Le reste de la tête est d'un fauve blanc qui ne  
 » change jamais de couleur. On fait usage des cornes de  
 » chamois pour les porter sur des cannes; les cornes des fe-  
 » melles sont plus petites et moins courbes, les maréchaux  
 » s'en servent pour tirer du sang aux chevaux. Les peaux  
 » de chamois que l'on fait passer à l'apprêt de la chamoise-  
 » rie sont très-fortes, nerveuses et bien souples : on en fait  
 » de très-bonnes culottes en jaune ou en noir pour monter  
 » à cheval; on en fait de très-bons gants, et quelquefois des  
 » vestes pour la fatigue : ces sortes d'habillements sont d'u-  
 » ne longue durée et d'un très-grand usage pour les artisans.  
 » Les chamois n'habitent que les pays froids; on les trou-  
 » ve plus volontiers dans les rochers escarpés et sourcil-  
 » leux que partout ailleurs. Ils fréquentent les bois, mais

de peau, semble indiquer que dans ce temps les peaux du chamois étoient la matière la plus com-

» ce ne sont que les forêts hautes et de la dernière région :  
 » ces forêts sont plantées de sapins, de mélèzes et de hê-  
 » tres. Ces animaux craignent si fort la chaleur, que pen-  
 » dant l'été on ne les trouve jamais que dans les antres des  
 » rochers à l'ombre, souvent parmi des tas de neiges con-  
 » gelés ou des glaces, ou dans ces forêts hautes et bien cou-  
 » vertes, toujours du côté du penchant des montagnes ou  
 » rochers scabreux qui font face au nord, et qui sont à  
 » l'abri des rayons du soleil. Ils vont à la pâture le matin  
 » et le soir, et rarement pendant la journée. Ils parcourent  
 » les rochers avec beaucoup d'aisance; les chiens ne peu-  
 » vent pas les suivre dans tous les précipices. Il n'y a rien  
 » de si admirable que de les voir monter et descendre des  
 » rochers inaccessibles : ils ne montent ni ne descendent  
 » pas perpendiculairement; mais en décrivant une ligne  
 » oblique en se jetant en travers, surtout en descendant,  
 » ils se jettent du haut en bas au travers d'un rocher qui  
 » est à peu près perpendiculaire, de la hauteur de plus de  
 » vingt et trente pieds, sans qu'il y ait la moindre place  
 » pour poser ou retenir leurs pieds; ils frappent le rocher  
 » trois à quatre fois des pieds en se précipitant, et vont  
 » s'arrêter à quelque petite place au-dessous, qui est pro-  
 » pre à les retenir : il paroît, à les voir dans les précipices,  
 » qu'ils aient plutôt des ailes que des jambes, si grande est  
 » la force de leurs nerfs. On a prétendu que le chamois s'ac-  
 » croche par les cornes pour monter et descendre les ro-  
 » chers : je n'ai jamais vu qu'il se serve de ses cornes  
 » pour cet usage; j'en ai vu beaucoup et j'en ai tué plu-  
 » sieurs, je n'ai pu vérifier ce fait; je n'ai trouvé aucun chas-  
 » seur qui m'ait assuré l'avoir vu, ils ne m'en ont jamais dit  
 » autre chose que ce que je viens de dire. Si le chamois  
 » monte et descend aisément les rochers, c'est par son agi-  
 » lité et la force de ses jambes; il les a fort hautes, et bien

mune de leur métier; au lieu qu'aujourd'hui ce sont les peaux de chèvre, de mouton, de cerf, de chevreuil et de daim, qui font, plus que celles du chamois, l'objet du travail et du commerce des chamoiseurs.

Et à l'égard de la propriété spécifique que l'on attribue au sang du bouquetin pour de certaines maladies, et surtout pour la pleurésie, propriété qu'on croyoit particulière à cet animal, et qui par

» dégagées; celles de derrière paroissent un peu plus lon-  
 » gues et toujours recourbées, cela les favorise pour s'élan-  
 » cer de loin; et quand ils se jettent de bien haut, ces jam-  
 » bes un peu repliées reçoivent le choc qu'ils font en se pré-  
 » cipitant, elles font l'effet de deux ressorts et rompent la  
 » force du coup. On prétend que quand il y a plusieurs cha-  
 » mois ensemble, il y en a un qui fait sentinelle, et qu'il  
 » est député pour veiller à la sûreté des autres : j'en ai vu  
 » plusieurs troupeaux, mais je n'ai pas pu faire cette dis-  
 » tinction. Il est vrai que quand il y en a plusieurs, il y en  
 » a toujours qui regardent pendant que les autres mangent :  
 » je n'ai rien distingué en cela de plus particulier que dans  
 » un troupeau de moutons; car le premier qui aperçoit quel-  
 » que chose qui lui est étranger avertit les autres, et dans  
 » un instant leur imprime à tous la même crainte dont lui-  
 » même a été frappé. Pendant la rigueur de l'hiver et dans  
 » les grandes neiges, les chamois habitent les forêts les plus  
 » hautes, et vivent de feuillages de sapin, de bourgeons d'ar-  
 » bres, d'arbrisseaux, et de quelque peu d'herbes sèches ou  
 » vertes, s'ils en trouvent, qu'ils découvrent avec le pied.  
 » Les forêts où ils se plaisent sont celles qui sont remplies  
 » de précipices et de rochers. La chasse du chamois est  
 » très-pénible et extrêmement difficile : celle qui est la plus  
 » en usage est de les tuer en les surprenant à la faveur de

conséquent auroit indiqué qu'il étoit lui-même d'une nature particulière, on a reconnu que le sang du chamois,<sup>1</sup> et même celui du bouc domestique,<sup>2</sup> avoit les mêmes vertus lorsqu'on le nourrissoit avec les herbes aromatiques que le bouquetin et le chamois ont coutume de paître; en sorte que par cette même propriété ces trois animaux paroissent encore se réunir à une seule et même espèce.

» quelques éminences, de quelques rochers ou grosses pierres, en se glissant adroitement de loin, derrière et sans bruit, en examinant encore si le vent n'y sera pas contraire. Quand on arrive à portée, on s'ajuste derrière ces éminences ou grosses pierres en se couchant quelquefois, ôtant son chapeau, ne sortant que la tête et les bras pour faire adroitement un coup de fusil. Les armes dont on se sert sont des carabines rayées, bien ajustées pour tirer de loin avec une seule balle, qui est forcé dans le canon : on a autant de soiu pour tenir ces armes nettes, comme on en a pour tirer au prix de l'arquebuse. On fait aussi cette chasse comme on feroit celle du cerf ou autres animaux, eu postant quelques chasseurs dans les passages, tandis que les autres vont faire la battue et forcer le gibier. Il est plus à propos de faire ces battues par des hommes qu'avec des chiens : les chiens dispersent trop vite les chamois, et les éloignent tout de suite à quatre ou cinq lieues. »

Voyez aussi à ce sujet la *Troisième Description du Voyage des Alpes de Scheuchzer*; Londres, 1708, p. 11 et suiv.

<sup>1</sup> Voyez la note précédente, communiquée par M. Perroud.

<sup>2</sup> Voyez l'*Histoire des Animaux*, par MM. Arnault de Nobleville et Salerne, tom. IV, pag. 243 et 244.

## DES MAZAMES.

MAZAME, dans la langue mexicaine, étoit le nom du cerf, ou plutôt le nom du genre entier des cerfs, des daims et des chevreuils. Hernandès, Recchi et Fernandès, qui nous ont transmis ce nom, distinguoient deux espèces de mazames, tous deux communs au Mexique et dans la Nouvelle-Espagne: le premier et le plus grand, auquel ils donnent le nom simple de *mazame*,<sup>1</sup> porte un bois semblable à celui du chevreuil d'Europe, c'est-à-dire un bois de six à sept pouces de longueur, dont l'extrémité est divisée en deux pointes, et qui n'a qu'un seul andouiller à la partie moyenne du merrain; le second, qu'ils appellent *temamaçame*, est plus petit que le mazame, et ne porte qu'un bois simple et

<sup>1</sup> *De mazame seu cervis*, cap. 14.... *Hos (telethlalmacame seilicet et temamaçame) ego potiùs computaverim inter capreos (quàm inter cervos)..... Mazames caprarum mediocrium, paulòve majori constant magnitudine; pilo teguntur cano et qui faciliè avellatur, fulvoque; sed lateribus et ventre eadentibus.... Cornua gestant juxta exortum lata, ac in paucos parvosque teretes ac prææutos ramos divisa et sub eis oculos quarum imaginem exhibemus (fig., pag. 524) deindè in quodam dumarum genere quas macatlchichiltic aut temamaçame appellant, brevissimis cornibus acutissimisque, coloris fulvi, fusei et infernè albi quarum quoque præstita est imago (fig., pag. 525). (Nard. aut Recchus apud Hernandesium, lib. ix, cap. 14, pag. 524 et 525.)*

sans andouillers, comme celui d'un daguet. Il nous paroît que ces deux animaux sont vraiment des chevreuils, dont le premier est absolument de la même espèce que le chevreuil d'Europe, et le second n'en est qu'une variété; il nous paroît aussi que ces chevreuils ou mazames et temamaçanes du Mexique sont les mêmes que le cuguacu-apara' et le cuguacu-été du Brésil, et qu'à Cayenne le premier se nomme *cariacou* ou *biche des bois*, et le second *petit cariacou* ou *biche des palétuviers*.

La figure que l'on trouve dans Pison, page 98, sous le nom de *cuguacu-été*, ressemble parfaitement à notre chevreuil, et il ne faut que la comparer avec celle du mazame de Recchi, pour reconnoître que c'est le même animal. Ce cuguacu-été de Pison a un bois; cependant Maregrave, qui ne donne pas la figure, dit qu'il n'a point de bois, et que c'est le cuguacu-apara qui a un bois à trois andouillers. Il est vraisemblable que comme dans l'espèce du chevreuil la femelle n'a point de bois, l'un de ces animaux désignés par Maregrave étoit la femelle de l'autre. La description que ces auteurs donnent de ces animaux ne permet pas de douter que ce ne soient des chevreuils absolument semblables aux chevreuils de l'Europe.

*Cervus major corniculis brevissimis*, biche des bois.  
*Cervus minor palustris corniculis brevissimis*, biche des palétuviers, surnommée ainsi, parce qu'elle habite ordinairement dans les marécages parmi la vase et les mangles, autrement *palétuviers*. On appelle indifféremment dans ce pays (de Cayenne) *biche*, et la femelle du cerf et le cerf même, quoiqu'il ait un bois sur la tête. (Barrère, *Essai d'Histoire naturelle de la France équinoxiale*; Paris, 1741, pag. 171 et 172.)

Quoique personne avant nous n'ait rapproché ces rapports, nous ne présumons pas qu'il y eût eu sur cela ni difficultés ni doutes, si Séba ne s'étoit avisé de donner sous les noms de *mazame* et de *temamaçame* deux animaux tout différens<sup>1</sup>: ce ne sont plus des chevreuils à bois solide et branchu; ce sont des gazelles à cornes creuses et torses: ce ne sont pas des animaux de la Nouvelle-Espagne, quoique l'auteur les donne pour tels; ce sont au contraire des animaux d'Afrique. Ces erreurs de

<sup>1</sup> *Tabula quadragesima secunda. Num. 3. Mazame seu cervus cornutus, ex Novâ Hispaniâ. Hæc species omnino differt ab illâ quam Guinea profert, capite et collo crassis curtisque est, et bina gerit tornata quasi cornicula, in acutum recurvumque apicem convergentia, retrorsum reclinata. Auriculæ grandes, flaccidæ: at oculi venusti. Cauda crassa, obtusa. Pilus totius corporis subrufus est, paulò tamen dilutior qui caput et ventrem tegit. Femora cum pedibus admodum habitia.*

Num. 4. *Cervus macatlechichiltic sive temamaçama dictus. Horum ingens numerus per alta montium et rupium Novæ Hispaniæ divagatur, qui gramine, foliis herbisque victitantes, cursu saltuque velocissimi sunt. Europæos cervos habitu referunt, sed instar hinnulorum, valdè parvi. Cornu tornata, recurvatum in acumem convergunt, quæ singulis annis novâ spirâ aucta, ætatem animalis produnt. Cornuum color coracimus. Oculi auresque magni et agiles. Dentes prægrandes et lati. Cauda pilis longis obsita: brevioribus et dilutè spadiceis universum corpus vestitur. Fr. Hernandezius, aliam prorsus horum ideam exhibet, putans veram hanc esse speciem capri cervarum, è quibus lap.*



Séba ont été adoptées par la plupart des auteurs qui ont écrit depuis ; ils n'ont pas douté que ces animaux, indiqués par Séba sous le nom de *mazame* et de *temamaçame*, ne fussent des animaux d'Amérique, et les mêmes que ceux dont Hernandès, Recchi et Fernandès avoient fait mention : la confusion du nom a été suivie de la méprise sur la chose ; et en conséquence les uns ont indiqué ces animaux sous le nom de *chevrotains*,<sup>1</sup> et les autres sous celui de *gazelles*<sup>2</sup> ou de *chèvres*. Ce-

*bezoar acquiritur : quâ tamen de re diversa penitus percepimus. Notissimum est lapidem bezoar fortuitâ quâdam concretionè, in ventriculo animalium nasci, haud secus, ac in renibus et vesicâ hominum calculi generantur. Neque una duntaxat animantium species lapides hosce profert; sed variâ cervorum, caprarum, hœdulorum et aliorum, quorum in ventriculo plerumquè isti concrescunt, nucleum seu basin, dante frustulo quodam ligni straminis culmo haut lapillo; quæ, si, non comminuta nec commansa deglutiuntur, in ventriculum delata, dissolvi nequeunt : his tunc ibi detentis circum accrescit calcarea quædam crusta, sensim aucta; donec à tunicâ ventriculi secedens lapis, ita conflatus, cum excrementis per alvum exoneretur. (Séba.)*

*Tragulus, temamaçame... Tragulus, mazame. Klein, de Quadr., pag. 21.*

*Hircus cornibus teretibus, erectis, ab imo ad summum spiratiter intortis..... Capra Novæ Hispaniæ, la chèvre de la Nouvelle-Espagne. Brisson, Regn. anim., pag. 72. Le mazame de Séba..... Hircus cornibus teretibus circu medium inflexis; ab origine ad flexuram*

pendant il paroît que M. Linnæus s'est douté de l'erreur, car il ne l'a point adoptée; il a mis le mazame dans la liste des cerfs, et a pensé comme nous que ce mazame du Mexique est le même animal que le cuguacu du Brésil.<sup>1</sup>

Pour démontrer ce que nous venons d'avancer, nous poserons en fait qu'il n'y a ni gazelles ni chevrotains dans la Nouvelle-Espagne, non plus que dans aucune autre partie de l'Amérique; qu'avant la découverte de ce nouveau monde, il n'y avoit pas plus de chèvres que de gazelles, et que toutes celles qui y sont à présent y ont été apportées de l'ancien continent; que le vrai mazame du Mexique est le même animal que le cuguacu-apara du Brésil; que le nom *cuguacu* se prononce *couguacou*, et que par corruption cet animal s'appelle, à Cayenne, *cariacou*, d'où il nous a été envoyé vivant sous ce même nom *cariacou*, et nous en donnerons ici la description : ensuite nous rechercherons quelles peuvent être les espèces des deux animaux donnés par Séba sous les faux noms de *mazame* et de

*spiratiter canaliculatis, à flexurâ ad apicem lævibus... Gazella Novæ Hispaniæ*, la gazelle de la Nouvelle-Espagne. Brisson, *Regn. anim.*, pag. 70. Le temamaçame de Séba.

<sup>1</sup> *Bezoarticus. Cervus cornibus ramosis teretibus erectis; ramis tribus. Mazama*, Hernand., *Mex.*, pag. 324. *Cuguacu*, etc., Maregrav., *Bras.*, pag. 255. Pis., *Bras.*, pag. 98. Ray, *Quad.*, pag. 90. *Habitat in Americâ australi.*, Linn., *Syst. nat.*, édit. 10, pag. 67.

*temamaçame*; car, pour détruire une erreur, il ne suffit pas de ne la pas adopter, il faut encore en constater la cause et en démontrer les effets.

Les gazelles et les chevrotains sont des animaux qui n'habitent que les pays les plus chauds de l'ancien continent; ils ne peuvent vivre dans les contrées tempérées, et encore moins dans les pays froids; ils n'ont donc pu ni fréquenter les terres du Nord, ni passer d'un continent à l'autre par ces mêmes terres : aussi aucun voyageur, aucun historien du Nouveau-Monde, n'a dit qu'il s'y trouvât nulle part des gazelles ou des chevrotains. Les cerfs et les chevreuils sont au contraire des animaux des climats froids et tempérés; ils ont donc pu passer par les terres du Nord, et on les trouve en effet dans les deux continents. L'on a vu dans notre histoire du daim' que le cerf du Canada est le même que celui d'Europe; qu'il est seulement plus petit, et qu'il n'y a que quelques légères variétés dans la forme du bois et la couleur du poil : nous pouvons même ajouter à ce que nous avons dit, qu'il y a en Amérique autant de variétés qu'en Europe parmi les cerfs, et que néanmoins ils sont tous de la même espèce; l'une de ces variétés est le cerf de Corse, plus petit et plus brun que le cerf commun. Nous avons aussi parlé des cerfs et des biches blanches, et nous a-

vons dit que cette couleur provenoit de leur état de domesticité. On les trouve en Amérique,<sup>1</sup> aussi-bien que nos cerfs communs et nos petits cerfs bruns : les Mexicains, qui élevoient ces cerfs blancs dans leurs parcs, les appeloient les *rois des cerfs*. Mais une troisième variété dont nous n'avons pas fait mention, c'est celle du cerf d'Allemagne, communément appelé *cerf des Ardennes*, *brandhirsch* par les Allemands : il est tout au moins aussi grand que nos plus grands cerfs de France, et il en diffère par des caractères assez marqués ; il est d'un pelage plus foncé et moins noirâtre sur le ventre, et il a sur le cou et la gorge de longs poils comme le bouc, ce qui lui a fait donner par les anciens<sup>2</sup>

*Inter cervorum genera quæ apud novam hanc Hispaniam adhuc mihi videre licuit (præter candidos totos, quos reges cervorum esse Indi sibi persuasere, nuncupantque à colore yztac mazame, et vocatos tlamacaz quemacatl) primi sunt quos vocant aculliam, Hispanicis omninò similes formâ, magnitudine ac reliquâ naturâ; minores his apparent quautht maçame, sed usque adèd à cæterorum timiditate atieni, ut vulnerati homines ipsos udoriantur ac sæpenumerò intercrimant : hos sequuntur magnitudine. Tlalhuicamaçame, qui formâ et moribus essent eis omninò similes, ni timidiore viderentur. Minimi omnium temamaçame sunt. (Nard. Ant. Recchus apud Hernand., pag. 324 et 325.)*

<sup>2</sup> *Eâdem est specie (cervi scilicet) barbâ tantùm et armorum villo distans quem tragelaphon vocant; non alibi quàm juxta Phasin amnem nascens. (Plin., Hist. nat., lib. viii, cap. 35.)*

Cette race de cerfs se trouve aujourd'hui dans les fo-

et les modernes<sup>1</sup> le nom de *tragélaphe* ou *bouccerf*. Les chevreuils se sont aussi trouvés en Amérique, et même en très-grand nombre; nous n'en connoissons en Europe que deux variétés, les roux et les bruns<sup>2</sup>: ceux-ci sont plus petits que les premiers; mais ils se ressemblent à tous autres égards, et ils ont tous deux le bois branchu. Le mazame du Mexique, le cuguaeu-apara du Brésil, et le cariacou ou biche des bois de Cayenne, ressemblent en entier à nos chevreuils roux: il suffit d'en com-

rêts d'Allemagne et de Bohême, comme elle se trouvoit du temps de Pline dans les terres qu'arrose le Rhin.

<sup>1</sup> Agricola *tragelaphum interpretatur, germanicè dictum feram ein brandhirse. Tragelaphus, inquit, et cervus in sylvis cubant.... Tragelaphus ex hirco et cervo nomen invenit; nam hirci quidem instar videtur esse barbatus, quòd ei villi nigri sunt in gutture et in armis longi; cervi verò gerit speciem; eo tamen multò est crassior et robustior. Cervinus etiam ipsi color insidet, sed nonnihil nigrescens, undè nomen germanicum traxit. Verumtamen suprema dorsi pars cinerea est, ventris subnigra, non ut cervus candida, atque illius villi circa genitalia nigerrimi sunt. Cæteris non differunt uterque in nostris sylvis, quanquàm plures tragelaphi in his quæ finitimæ sunt Boëmicis quàm in aliis reperiuntur.* (Agricola apud Gesnerum, *Hist. Quad.*, pag. 296 et 297.)

*Alterum cervi genus ignotius quod græco nomine tragelaphus dicitur. Priore (cervi scilicet vulgaris) majus, pinguius, tum pilo densius et colore nigrius; undè Germanis à semiusti tigni colore, brandhirtz nominatur; hoc in Misena saltibus Boëmiæ vicinis capitur.* (Fabricius apud Gesnerum, pag. 297; eum *Ieone*, pag. 296.)

<sup>2</sup> Voyez l'article du chevreuil, tom. XII, pag. 495.

parer les descriptions, pour être convaincu que tous ces noms ne désignent que le même animal; mais le temamaçame, que nous croyons être le cuguacu-été du Brésil, le petit cariacou ou biche des palétuviers de Cayenne, pourroit être une variété différente de celles de l'Europe. Le temamaçaine est plus petit et a aussi le ventre plus blanc que le mazame, comme notre chevreuil brun a le ventre plus blanc et la taille plus petite que notre chevreuil roux; néanmoins il paroît en différer par le bois, qui est simple et sans andouillers dans la figure qu'en a donnée Recchi : mais si l'on fait attention que, dans nos chevreuils et nos cerfs, le bois est sans andouillers dans la première et quelquefois même dans la seconde année de leur âge, on sera porté à croire que le temamaçame de Recchi étoit de cet âge, et que c'est par cette raison qu'il n'avoit qu'un bois simple et sans andouillers. Ces deux animaux ne nous paroissent donc être que de simples variétés dans l'espèce du chevreuil, comme nous nous en sommes convaincus en comparant les figures et les passages des auteurs que nous venons de citer, avec le cariacou qui nous est venu de Cayenne, et que nous avons nourri en Bourgogne pendant quelques années; nous avons vu qu'en insistant même sur les différences, elles ne sont pas assez grandes pour séparer le cariacou de l'espèce du chevreuil.

Il nous reste maintenant à rechercher ce que

sont réellement les deux animaux donnés par Séba sous les faux noms de *mazame* et de *temamaçame*. La seule inspection des figures, indépendamment même de sa description, démontre que ce sont des animaux du genre des chèvres ou des gazelles, et non pas de celui des cerfs ni des chevreuils. Le défaut de barbe et la figure des cornes prouvent que ce ne sont pas des chèvres, mais des gazelles; et en comparant ces figures de Séba avec les gazelles que nous avons décrites, j'ai reconnu que son prétendu *temamaçame* de la Nouvelle-Espagne est le kob ou petite vache brune du Sénégal: la forme, la couleur et la grandeur des cornes est la même; la couleur du poil est aussi la même, et diffère de celle des autres gazelles, en ce qu'elle n'est pas blanche, mais fauve sous le ventre comme sur les flancs; et à l'égard du prétendu *mazame*, quoiqu'il ressemble en général aux gazelles, il diffère cependant en particulier de toutes celles dont nous avons ci-devant fait l'énumération: mais nous avons trouvé dans le cabinet de M. Adanson, où il a rassemblé les productions les plus rares du Sénégal, un animal empaillé que nous avons appelé *nagor*, à cause de la ressemblance de ses cornes avec celles du nanguer.<sup>1</sup> Cet animal se

*Capra à D. Andriot missa. Differt à nanguer. Longitudo ab apice rostri ad anum quatuor ferè pedum; ab ano ad pectus duo pedes cum dimidio. Altitudo à pedibus anticis ad dorsum duo pedes et tres pollices; à pedibus*

trouve dans les terres voisines de l'île de Gorée, d'où il fut envoyé à M. Adanson par M. Andriot : il a tous les caractères que Séba donne à son prétendu mazame; il est d'un roux pâle sur tout le corps, et n'a pas le ventre blanc comme les autres gazelles; il est grand comme un chevreuil : ses cornes n'ont pas six pouces de longueur; elles sont presque lisses, légèrement courbées et dirigées en avant, mais moins que celles du nanguer. Cet animal, donné par Séba sous le nom de *mazame* ou *cerf d'Amérique*, est donc au contraire une chèvre ou gazelle de l'Afrique, que nous ajoutons ici, sous le nom de *nagor*, aux douze autres gazelles dont nous avons donné l'histoire dans ce volume.

*posticis duo pedes cum dimidio. Ventris longitudo inter pedes, pedem unum et tres pollices; ventris crassities decem pollices. Caput longum novem pollices; altum sex, latum quatuor cum dimidio. Cornua longa quinque pollices cum dimidio; lata unum pollicem cum dimidio. Apices cornuum distant sex pollicibus; aures longæ quinque pollicum; cornua basi 1 ad 2 annulis levibus cincta; color totus rufus. Pili mediocres, rigidi, lucidi, unum pollicem longi, corpori non adpressi. (Note manuscrite, jointe à l'animal empaillé que M. Adanson nous a prêté.)*



## DU MOUFLON,<sup>1</sup> ET DES AUTRES BREBIS ÉTRANGÈRES.

LES espèces les plus foibles des animaux utiles ont été réduites les premières en domesticité. L'on a soumis la brebis et la chèvre avant d'avoir dompté le cheval, le bœuf ou le chameau : on les a aussi transportées plus aisément de climats en climats; de là le grand nombre de variétés qui se trouvent dans ces deux espèces, et la difficulté de reconnoître quelle est la vraie souche de chacune. Il est certain, comme nous l'avons prouvé, que notre brebis domestique, telle qu'elle existe au-

<sup>1</sup> Mot dérivé de l'italien *mufione*, nom de cet animal dans les îles de Corse et de Sardaigne; en grec, *μούσιμων*, selon Strabon; en latin, *musmon* ou *musimon*; en Sibérie, *stepnic-barani*, c'est-à-dire *mouton sauvage*, selon Gmelin; dans la Tartarie, chez les Monguls, *argali*, selon le même Gmelin.

*Musmon*. Plinii, *Hist. nat.*, lib. viii, cap. 49. Pline fait mention, livre xxviii, chapitre 9, et livre xxx, chapitre 15, d'un animal, qu'il dit que les anciens Grecs appeloient *ophion*, qui nous paroît être le même que le *musmon* ou *mouflon*.

*Tragelaphus*. Belon, *Observ.*, feuillet 54, fig., feuillet 54, verso. Le tragelaphus, dit Belon, est semblable en pelage au bouc estain; mais il ne porte point de barbe. Ses cornes ne lui tombent point, qui sont semblables à celles d'une chèvre, mais sont quelquefois entorses comme à un bélier. Son museau et le devant du front et les oreilles sont de mouton; ayant aussi la bourse des génis-

jourd'hui, ne pourroit subsister d'elle-même, c'est-à-dire sans le secours de l'homme : il est donc également certain que la Nature ne l'a pas produite telle qu'elle est, mais que c'est entre nos mains qu'elle a dégénéré. Il faut par conséquent chercher parmi les animaux sauvages ceux dont elle approche le plus ; il faut la comparer avec les brebis domestiques des pays étrangers, exposer en même temps les différentes causes d'altération, de changement et de dégénération, qui ont dû influencer sur l'espèce, et voir enfin si nous ne pourrions pas, comme dans celle du bœuf, en rapporter toutes les variétés, toutes les espèces prétendues, à une race primitive.

toires de bélier, pendante et moult grosse ; ses quatre jambes semblables à celles d'un mouton. Ses cuisses à l'endroit de dessous la queue sont blanches, la queue noire. Il porte le poil si long à l'endroit de l'estomac, et dessus et dessous le cou, qu'il semble être barbé. Il a les crins dessus les épaules et de la poitrine longs, de couleur noire, ayant deux taches grises, une en chaque côté des flancs ; et aussi il a les narines noires et le museau blanc, comme aussi est tout le dessous du ventre.

On verra que cette courte description que Belon donne de son tragelaphus, s'accorde pour tous les caractères essentiels avec celle que nous donnons ici du mouflon.

*Musmon seu musimon.* Gesner, *Hist. Quadr.*, p. 825.

*Hircus cornibus suprâ rotundatis, infrâ planis, semi-circuitum referentibus.... Capra orientalis.* La chèvre du Levant. Brisson, *Regn. animal.*, pag. 70.

*Ammon. Capra cornibus arcuatis, collo subtus barbato, caudâ nigrâ.* Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 70.

Notre brebis, telle que nous la connoissons, ne se trouve qu'en Europe et dans quelques provinces tempérées de l'Asie : transportée dans les pays plus chauds, comme en Guinée, elle perd sa laine et se couvre de poil; elle y multiplie peu, et sa chair n'a plus le même goût : dans les pays très-froids elle ne peut subsister; mais on trouve dans ces mêmes pays froids, et surtout en Islande, une race de brebis à plusieurs cornes, à queue courte,

<sup>1</sup> *Ovis africana pro vellere lanoso pilis brevibus hirtis vestita; hoc genus vidimus in vivario regio west, monasteriensi S. Jacobi dicto, quoad formam corporis externam ovibus vulgaribus persimile verum pro lanâ ei pilus fuit... Specie à nostratibus differre non fidenter affirmaverim; fortassè quemadmodùm homines in Nigritarum regionibus pro capillis lanam quandam obtinent, ita vice versâ pecudes hæc pro lanâ pilos.* (Ray, *Syn. quadr.*, pag. 75.)

Dans le royaume de Congo, à Loango et à Cabinde, les brebis, au lieu de cette laine douce qu'elles portent parmi nous, n'ont qu'un poil rude semblable à celui des chiens; la chaleur de l'air desséchant tout ce qu'il y a de gras et d'huileux, et leur donnant ainsi cette rudesse : j'ai observé la même chose dans les brebis qui sont dans les Indes. (*Voyage de Jean Ovington*, tom. I, pag. 60.)

Les moutons sont en assez grand nombre sur toute la côte de Guinée, et cependant ils sont fort chers. Ils ont la même figure que ceux d'Europe, si ce n'est qu'ils sont la moitié plus petits, et qu'au lieu de laine ils ont par tout le corps du poil de la longueur d'un doigt..... La chair n'a pas la moindre conformité avec celle des moutons d'Europe, étant extrêmement sèche, etc. (*Voyage de Bosman*, pag. 257 et 258.)

à laine dure et épaisse, au-dessous de laquelle, comme dans presque tous les animaux du Nord, se trouve une seconde fourrure d'une laine plus douce, plus fine et plus touffue : dans les pays chauds, au contraire, on ne voit ordinairement que des brebis à cornes courtes et à queue longue, dont les unes sont couvertes de laine, les autres de poil, et d'autres encore de poil mêlé de laine. La première de ces brebis des pays chauds est celle que l'on appelle communément *mouton de Barbarie*,<sup>1</sup> *mouton d'Arabie*,<sup>2</sup> laquelle ressemble entièrement à notre brebis domestique, à l'exception de la queue, qui est si fort chargée de graisse, que souvent elle est large de plus d'un pied, et pèse plus

<sup>1</sup> La Perse abonde en moutons et en chèvres; il y a de ces moutons que nous appelons *moutons de Barbarie* ou à *grosse queue*, dont la queue pèse plus de trente livres. C'est un grand fardeau que cette queue à ces pauvres animaux, d'autant plus qu'elle est étroite en haut et large en bas. Vous en voyez souvent qui ne la sauroient trainer; et à ceux-là on leur met la queue sur une machine à deux roues, à laquelle on les attache par un harnois, etc. (*Voyage de Chardin*, tom. II, pag. 28.)

<sup>2</sup> *Ovis laticauda arabica*. Ray, *Syn. quadr.*, pag. 74.

La plupart des naturalistes ont appelé cette brebis, *brebis d'Arabie*; cependant elle n'est pas originaire d'Arabie, elle y est même assez rare : c'est dans la Tartarie méridionale, en Perse, en Égypte, en Barbarie, et sur les côtes occidentales de l'Afrique, qu'elle se trouve en grand nombre.

*Aries laniger caudâ latissimâ*..... *Ovis laticauda*, la brebis à large queue. Brisson, *Regn. animal.*, pag. 75.

de vingt livres.<sup>1</sup> Au reste, cette brebis n'a rien de remarquable que sa queue, qu'elle porte comme si on lui avoit attaché un coussin sur les fesses. Dans cette race de brebis à grosse queue, il s'en trouve qui l'ont si longue et si pesante, qu'on leur donne une petite brouette pour la soutenir en marchant.<sup>2</sup> Dans le Levant, cette brebis est couverte d'une très-belle laine; dans les pays plus chauds, comme à Madagascar et aux Indes,<sup>3</sup> elle

<sup>1</sup> *Neque his arietibus ullum ab aliis discrimen præterquam in caudâ quam latissimam circumferunt..... Nonnullis libras decem aut viginti cauda pendet cum suâ sponte impinguantur; verum in Ægypto plurimi farciendis vervecibus intenti, fursure hordeoque saginant; quibus aded crassescit cauda ut se ipsos dimovere non possint; verum qui eorum curam gerunt caudam exiguis vehiculis alligantes gradum promovere faciunt; vidi hujusmodi caudam libras octuaginta ponderare. (Leon. Afric., *Descript. Afric.*, tom. II, pag. 253.)*

<sup>2</sup> *Ovis arabica altera. Ray, Synops. quadr.*, pag. 74.  
*Aries taniger caudâ longissimâ.... Ovis longicauda*, la brebis à longue queue. Brisson, *Regn. anim.*, pag. 76.

MM. Ray et Brisson font de cette brebis à longue queue et de la brebis à large queue deux espèces différentes. M. Linnæus les a réunies, et ne les donne que comme des variétés dans l'espèce commune : nous sommes en cela parfaitement de son avis.

<sup>3</sup> L'île de Madagascar nourrit des moutons à grosse queue, y ayant eu tel mouton dont la queue a pesé vingt livres, étant grossie d'une graisse qui ne se fond point, et très-délicate à manger; ces moutons ont la laine comme le poil des chèvres. (*Voyage de Flaccourt*, pag. 3.) La viande des

est couverte de poil. La surabondance de la graisse, qui dans nos moutons se fixe sur les reins, descend dans ces brebis sous les vertèbres de la queue; les autres parties du corps en sont moins chargées que dans nos moutons gras. C'est au climat, à la nourriture, et aux soins de l'homme, qu'on doit rapporter cette variété; car ces brebis à large ou longue queue sont domestiques comme les nôtres, et même elles demandent beaucoup plus de soin et de ménagement. La race en est beaucoup plus répandue que celle de nos brebis; on la trouve communément en Tartarie, en Perse,<sup>2</sup> en Syrie, en Égypte, en Barbarie, en Éthio-

jeunes femelles et des châtrés est d'un excellent goût. (*Voyage de Flaccourt*, pag. 151.)

<sup>1</sup> Les moutons des Tartares, comme aussi ceux de Perse, ont une grosse queue, qui n'est que graisse, de vingt à trente livres pesant; les oreilles pendantes comme nos barbets, et le nez camus. (*Voyage d'Olearius*, t. I, p. 321.)

Les brebis, dans la Tartarie orientale, ont la queue du poids de dix à douze livres; cette queue n'est presque qu'une seule pièce de graisse fort ragoûtante. Les os n'en sont pas plus gros que ceux de la queue de nos brebis. (*Relation de la Grande-Tartarie*, pag. 187.)

Les brebis des provinces qu'occupent les Tartares Calmoucks, ont la queue cachée dans un coussin de plusieurs livres. (*Idem*, pag. 267.)

La seule queue d'un de ces moutons de Perse pèse quelquefois dix à douze livres, et rend cinq ou six livres de graisse; et elle est de figure contraire à celle de nos moutons, étant large en bas et étroite en haut. (*Voyage de Tavernier*, tom. II, pag. 379.)

pie, à Mozambique, à Madagascar, et jusqu'au cap de Bonne-Espérance.<sup>1</sup>

On voit dans les îles de l'Archipel, et principalement dans l'île de Candie, une race de brebis domestiques, de laquelle Belon a donné la figure et la description sous le nom de *strepsiceros*.<sup>2</sup> Cet-

<sup>1</sup> J'ai vu en Syrie, Judée, Égypte, la queue des moutons si grosse, grande et large, qu'elle pesoit trente-trois livres et davantage; et toutefois les moutons ne sont guère plus grands que ceux de Berri, mais bien plus beaux et la laine plus belle. (*Voyage de Villamont*, pag. 629.)

Il y a en Éthiopie certains moutons dont la queue pèse vingt-cinq livres et voire davantage...; et certains autres dont la queue est longue d'une brassée, et tortue comme un cep de vigne, avec l'encolure pendante comme celle des taureaux. (*Voyage de Druck*, pag. 85.)

*Sunt ibi oves quæ unâ quartâ parte abundant; integram enim orem si quadrisidè secaveris præcisè quinque partibus plenariè constabit; cauda siquidem quam habent tam lata, crassa et pinguis est ut ob molem reliquis par sit.* (Hug. Lintscot., *Navig.*, pars II, pag. 19.)

L'île Saint-Laurent (Madagascar) est fort abondante en bétail.... La queue des béliers et brebis est grosse et pesante à merveille; nous en primes une qui pesoit vingt-huit livres. (*Voyage de Pyrard*, tom. I, pag. 57.)

Le mouton du Cap n'a rien de plus remarquable que la longueur et l'épaisseur de sa queue, qui pèse communément quinze à vingt livres; cependant les moutons de Perse, qui sont encore plus petits de corps, ont des queues encore plus grandes; j'en ai moi-même vu au Cap de cette espèce, dont les queues pesoient tout au moins trente livres. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tom. II, pag. 97.)

<sup>2</sup> Il y a une manière de moutons en Crète, qui sont en

te brebis est de la taille de nos brebis ordinaires; elle est, comme celles-ci, couverte de laine; et elle n'en diffère que par les cornes, qu'elle a droites et cannelées en spirale.

Enfin, dans les contrées les plus chaudes de l'Afrique et des Indes, on trouve une race de grandes brebis à poil rude, à cornes courtes, à oreilles pendantes, avec une espèce de fanon et des pendants sous le cou. Léon l'Africain et Marmol la nomment *adimain*,<sup>1</sup> et les naturalistes la connaissent sous le nom de *bélier du Sénégal*,<sup>2</sup> bélier

grands troupeaux aussi communs que les autres, et principalement au mont Ida, que les pasteurs nomment *striphocheri*, qui sont en ce dissemblables aux nôtres, qu'ils portent les cornes toutes droites. Ce mouton n'est en rien différent au commun, excepté que comme les béliers portent les cornes tortues, celui-là les porte toutes droites contre-mont, qui sont cannelées en vis. (*Observation de Belon*, feuillet 15, fig., feuillet 16.)

*Adimain, animal domesticum arietem formâ refert... Aures habet oblongas et pendulas. Libyci his animalibus pecoris vice utuntur... Ego quondam juvenili fervore ductus horum animalium dorso insidens ad quartam miliarii partem delatus fui.* (Leon. Afric., *Descript. Afric.*, tom. II, pag. 752.)

*L'Afrique de Marmol*, tom. I, pag. 59.

Les moutons, ou pour parler plus correctement, les béliers du Sénégal, car on n'est point dans l'usage de les couper, sont aussi d'une espèce bien distinguée; ils n'ont du bélier de France que la tête et la queue; du reste pour la grandeur et le poil, ils tiennent davantage du bouc.... Il semble que la laine ait été incommode au mouton dans



de Guinée,<sup>1</sup> brebis d'Angola, etc. Elle est domestique comme les autres, et sujette de même à des variétés. Ces deux brebis, quoique différentes entre elles par des caractères particuliers, se ressemblent à tant d'autres égards, qu'on ne peut guère douter qu'elles ne soient de la même race. C'est de toutes les brebis domestiques celle qui paroît approcher le plus de l'état de Nature; elle est plus grande, plus forte, plus légère, et par conséquent

un pays déjà trop chaud; la Nature l'a changée en un poil médiocrement long et assez rare. (*Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, pag. 56.)

<sup>1</sup> *Aries guineensis sive angolensis*. Marcgrav., *Hist. Brasil.*, fig., pag. 234.

*Aries pilosus, pilis brevibus vestitus, jubâ longissimâ, auriculis longis pendulis.... Ovis guineensis*. La brebis de Guinée. Brisson, *Regn. anim.*, pag. 77.

*Guineensis ovis auribus pendulis, patearibus laxis, occipite prominente*. Linn., *Syst. nat.*, édit. 10, p. 71.

Les moutons de Guinée sont un peu différents de ceux que nous voyons en Europe; ils sont pour l'ordinaire plus haut sur leurs jambes; ils n'ont point de laine, mais un poil de chien assez court, doux et fin. Les béliers ont de longs crins qui pendent quelquefois jusqu'à terre, et qui leur couvrent le cou, depuis les épaules jusqu'aux oreilles. Ils ont les oreilles pendantes; les cornes noueuses, assez courtes, pointues et tournées en avant. Ces animaux sont gras. Leur chair est bonne, et a du fumet quand ils paissent sur des montagnes ou au bord de la mer; mais elle sent le suif quand leurs pâturages sont humides ou marécageux. Les brebis sont extrêmement fécondes.... Elles ont deux petits à chaque portée. (*Voyage de des Marchais*. tom. I, pag. 141.)

plus capable qu'aucune autre de subsister par elle-même : mais comme on ne la trouve que dans les pays plus chauds, qu'elle ne peut souffrir le froid, et que dans son propre climat elle n'existe pas par elle-même comme animal sauvage, qu'au contraire elle ne subsiste que par le soin de l'homme, qu'elle n'est qu'animal domestique, on ne peut pas la regarder comme la souche première ou la race primitive, de laquelle toutes les autres auroient tiré leur origine.

En considérant donc, dans l'ordre du climat, les brebis qui sont purement domestiques, nous avons, 1° la brebis du Nord à plusieurs cornes, dont la laine est rude et fort grossière : les brebis d'Islande, de Gothlande, de Moscovie,<sup>1</sup> et de plusieurs autres endroits du nord de l'Europe, ont toutes la laine grosse, et paroissent être de cette même race.

2°. Notre brebis, dont la laine est très-belle et fort fine dans les climats doux de l'Espagne et de la Perse, mais qui, dans les pays très-chauds, se change en un poil assez rude. Nous avons déjà ob-

<sup>1</sup> Il arriva à Pétersbourg vingt bergers de Silésie, qu'on envoya ensuite à Casan pour y tondre les brebis, et pour apprendre aux Moscovites à préparer la laine.... Mais ce projet n'a pas encore réussi, et cela vient, dit-on, principalement de ce que la laine est trop grossière, les brebis et les chèvres s'étant de tout temps mêlés, et ayant produit ensemble. (*Nouveau Mémoire sur l'état de la Moscovie*; Paris, 1725, tom. I, pag. 290.)

servé cette conformité de l'influence des climats de l'Espagne et du Korasan, province de Perse, sur le poil des chèvres, des chats, des lapins, et elle agit de même sur la laine des brebis, qui est très-belle en Espagne, et plus belle encore dans cette partie de la Perse.<sup>1</sup>

3°. La brebis à grosse queue, dont la laine est aussi fort belle dans les pays tempérés, tels que la Perse, la Syrie, l'Égypte; mais qui, dans des climats plus chauds, se change en poil plus ou moins rude.

4°. La brebis strepsicheros ou mouton de Crète, qui porte de la laine comme les nôtres et leur

<sup>1</sup> On faisoit autrefois à Mesehed, au pays du Korasan (frontière de Perse), un grand commerce de ces belles peaux d'agneaux, d'un beau gris argenté, dont la toison est toute frisée et plus déliée que la soie, parce que celles que les montagnes qui sont au sud de cette ville fournissent, et celles qui viennent de la province de Kerman, sont les plus belles de toute la Perse. (*Relation de la Grande-Tartarie*, pag. 187.)

La plus grande partie de ces laines si belles et si fines se trouve dans la province de Kerman, qui est l'ancienne Caramanie. La meilleure se prend dans les montagnes voisines de la ville qui porte le même nom de la province. Les moutons de ces quartiers-là ont cela de particulier, que lorsqu'ils ont mangé de l'herbe nouvelle, depuis janvier jusqu'en mai, la toison entière s'enlève comme d'elle-même, et laisse la bête aussi nue et avec la peau aussi unie que celle d'un cochon de lait qu'on a pelé dans l'eau chaude; de sorte qu'on n'a pas besoin de les tondre, comme on fait en France. Ayant ainsi levé la laine de leurs moutons,

ressemble , à l'exception des cornes , qui sont droites et cannelées en vis.

5°. L'adimain, ou la grande brebis du Sénégal et des Indes, qui nulle part n'est couverte de laine, et porte au contraire un poil plus ou moins court et plus ou moins rude, suivant la chaleur du climat. Toutes ces brebis ne sont que des variétés d'une seule et même espèce, et produiroient certainement toutes les unes avec les autres, puisque le bouc, dont l'espèce est bien plus éloignée, produit avec nos brebis, comme nous nous en sommes assurés par l'expérience. Mais quoique ces cinq ou six races de brebis domestiques soient toutes des variétés de la même espèce, entièrement dépendantes de la différence du climat, du traite-

ils la battent; et le gros s'en allant, il ne demeure que le fin de la toison... On ne teint point ces laines : naturellement elles sont presque toutes d'un brun clair ou d'un gris cendré, et il s'en trouve fort peu de blanches. (*Voyage de Tavernier*, tom. I, pag. 150.)

Les moutons des Tartares Usbecs et de Beschac sont chargés d'une laine grisâtre et longue, frisée au bout en petites boucles blanches et serrées en forme de perles, ce qui fait un très-bel effet; et c'est pourquoi l'on en estime bien plus la toison que la chair, parce que cette sorte de fourrure est la plus précieuse de toutes celles qu'on se sert en Perse, après la zibeline. On les nourrit avec grand soin, et le plus souvent à l'ombre; et quand on est obligé de les mener à l'air, on les couvre comme les chevaux. Ces moutons ont la queue petite comme les nôtres. (*Voyage d'Olearius*, tom. I, pag. 547.)

ment et de la nourriture, aucune de ces races ne paroît être la souche primitive et commune de toutes; aucune n'est assez forte, assez légère, assez vive pour résister aux animaux carnassiers, pour les éviter, pour les fuir: toutes ont également besoin d'abri, de soin, de protection; toutes doivent donc être regardées comme des races dégénérées, formées des mains de l'homme, et par lui propagées pour son utilité. En même temps qu'il aura nourri, cultivé, multiplié ces races domestiques, il aura négligé, chassé, détruit la race sauvage, plus forte, moins traitable, et par conséquent plus incommode et moins utile: elle ne se trouvera donc plus qu'en petit nombre dans quelques endroits moins habités, où elle aura pu se maintenir. Or, on trouve dans les montagnes de Grèce, dans les îles de Chypre, de Sardaigne, de Corse, et dans les déserts de la Tartarie, l'animal que nous avons nommé *mouflon*,<sup>1</sup> et qui nous paroît être la souche primitive de toutes les brebis. Il existe dans l'état de Nature, il subsiste et se multiplie sans le secours de l'homme; il ressemble,

<sup>1</sup> *Est et in Hispaniâ, sed maximè Corsicâ, non maximè absimile pecori (scilicet oviti) genus musmonum, caprino vitto, quàm pecoris velleri proprius; quorum è genere et ovibus natos prisci umbros vocarunt.* (Plin., *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. 49.)

On voit, par ce passage, que le mouflon a de tout temps produit avec la brebis: les anciens appeloient *umbri*, *imbri*, tous les animaux métis ou de race bâtarde.

plus qu'aucun autre animal sauvage, à toutes les brebis domestiques; il est plus vif, plus fort et plus léger qu'aucune d'entre elles : il a la tête, le front, les yeux et toute la face du bélier; il lui ressemble aussi par la forme des cornes et par l'habitude entière du corps : enfin il produit avec la brebis domestique; ce qui seul suffiroit pour démontrer qu'il est de la même espèce, et qu'il en est la souche. La seule disconvenance qu'il y ait entre le mouflon et nos brebis, c'est qu'il est couvert de poil, et non de laine : mais nous avons vu que, même dans les brebis domestiques, la laine n'est pas un caractère essentiel; que c'est une production du climat tempéré, puisque dans les pays chauds ces mêmes brebis n'ont point de laine et sont toutes couvertes de poils, et que dans les pays très-froids leur laine est encore aussi grossière, aussi rude que le poil : dès-lors il n'est pas étonnant que la brebis originaire, la brebis primitive et sauvage, qui a dû souffrir le froid et le chaud, vivre et se multiplier sans abri dans les bois, ne soit pas couverte d'une laine qu'elle auroit bientôt perdue dans les broussailles, d'une laine que l'exposition continuelle à l'air et l'intempérie des saisons auroient en peu de temps altérée et changée de nature. D'ailleurs, lorsqu'on fait accoupler le bouc avec la brebis domestique, le produit est une espèce de mouflon; car c'est un agneau couvert de poil : ce n'est point un mulet infécond, c'est un métis qui remonte à l'es-

pèce originaire, et qui paroît indiquer que nos chèvres et nos brebis domestiques ont quelque chose de commun dans leur origine; et comme nous avons reconnu par l'expérience que le bouc produit aisément avec la brebis, mais que le bélier ne produit point avec la chèvre, il n'est pas douteux que dans ces animaux, toujours considérés dans leur état de dégénération et de domesticité, la chèvre ne soit l'espèce dominante, et la brebis l'espèce subordonnée, puisque le bouc agit avec puissance sur la brebis, et que le bélier est impuissant à produire avec la chèvre. Ainsi notre brebis domestique est une espèce bien plus dégénérée que celle de la chèvre; et il y a tout lieu de croire que si l'on donnoit à la chèvre le mouflon au lieu du bélier domestique, elle produiroit des chevreaux qui remonteroient à l'espèce de la chèvre, comme les agneaux produits par le bouc et la brebis remontent à l'espèce du bélier.

Je sens que les naturalistes qui ont établi leurs méthodes, et, j'ose dire, fondé toutes leurs connoissances en histoire naturelle, sur la distinction de quelques caractères particuliers, pourront faire ici des objections, et je vais tâcher d'y répondre d'avance. Le premier caractère des moutons, diront-ils, est de porter de la laine, et le premier caractère des chèvres est d'être couvertes de poil : le second caractère des béliers est d'avoir les cornes courbées en cercle et tournées en arrière; ce-

lui des boucs est de les avoir plus droites et tournées en haut. Ce sont là, diront-ils, les marques distinctives et les signes infaillibles auxquels on reconnoîtra toujours les brebis et les chèvres; car ils ne pourront se dispenser d'avouer en même temps que tout le reste leur est commun : les unes et les autres n'ont point de dents incisives à la mâchoire supérieure, et en ont huit à l'inférieure; les uncs et les autres n'ont point de dents canines : ces deux espèces ont également le pied fourchu; elles ont des cornes simples et permanentes; toutes deux ont les mamelles dans la même région du ventre, toutes deux vivent d'herbes et ruminent. Leur organisation intérieure est encore bien plus semblable, car elle paroît être absolument la même dans ces deux animaux; le même nombre et la même forme pour les estomacs, la même disposition de viscères et d'intestins, la même substance dans la chair, la même qualité particulière dans la graisse et dans la liqueur séminale, le même temps pour la gestation, le même temps encore pour l'accroissement et pour la durée de la vie. Il ne reste donc que la laine et les cornes par lesquelles on puisse différencier ces espèces. Mais, comme nous l'avons déjà fait sentir, la laine est moins une substance de la Nature qu'une production du climat, aidé des soins de l'homme; et cela est démontré par le fait : la brebis des pays chauds, la brebis des pays froids, la brebis



sauvage, n'ont point de laine, mais du poil; d'autre côté, les chèvres dans des climats très-doux ont plutôt de la laine que du poil, car celui de la chèvre d'Angora est plus beau et plus fin que la laine de nos moutons. Ce caractère n'est donc pas essentiel; il est purement accidentel et même équivoque, puisqu'il peut également appartenir ou manquer à ces deux espèces, suivant les différents climats. Celui des cornes paroît être encore moins certain; elles varient pour le nombre pour la grandeur, pour la forme et pour la direction. Dans nos brebis domestiques, les béliers ont ordinairement des cornes, et les brebis n'en ont point : cependant j'ai souvent vu dans nos troupeaux des béliers sans cornes et des brebis avec des cornes; j'ai non-seulement vu des brebis avec deux cornes, mais même avec quatre. Les brebis du Nord et d'Islande en ont quelquefois jusqu'à huit. Dans les pays chauds, les béliers n'en ont que deux très-courtes, et souvent ils en manquent ainsi que les brebis. Dans les uns, les cornes sont lisses et rondes; dans les autres, elles sont cannelées et aplaties : la pointe, au lieu d'être tournée en arrière, est quelquefois tournée en dehors ou en devant, etc. Ce caractère n'est donc pas plus constant que le premier, et par conséquent il ne suffit pas pour établir des espèces différentes. La grosseur et la

M. Linnæus a fait avec raison six variétés et non pas six espèces dans la brebis domestique : 1° *ovis rustica cor-*

longueur de la queue ne suffisent pas non plus pour constituer des espèces, puisque cette queue est, pour ainsi dire, un membre artificiel qu'on fait grossir plus ou moins par l'assiduité des soins et l'abondance de la bonne nourriture, et que d'ailleurs nous voyons, dans nos brebis domestiques, des races, telles que certaines brebis anglaises, qui ont la queue très-longue en comparaison des brebis ordinaires. Cependant les naturalistes modernes, uniquement appuyés sur ces différences des cornes, de la laine, et de la grosseur de la

*nuta*; 2° *Anglica mutica*, caudâ scrotoque ad genua pendulis; 3° *Hispanica cornuta*, spirâ extrorsum tractâ; 4° *potycerata* è *Gothlandiâ*; 5° *Africana pro lanâ ptilis brevibus hirta*; 6° *laticauda platyura Arabica*. Lin., *Syst. nat.*, édit. 10, pag. 70. Toutes ces brebis ne sont en effet que des variétés, auxquelles cet auteur auroit dû joindre l'adimain, ou bélier de Guinée, et le strepsicheros de Candie, dont il fait deux espèces différentes entre elles et différentes de nos brebis; et de même, s'il eût vu le mouflon, et qu'il eût été informé qu'il produit avec la brebis, ou qu'il eût seulement consulté le passage de Pline au sujet du musimon, il ne l'auroit pas mis dans le genre des chèvres, mais dans celui des brebis. M. Brisson a non-seulement placé de même le mouflon parmi les chèvres, mais il y a encore placé le strepsiceros, qu'il appelle *hircus laniger*; et de plus, il a fait quatre espèces distinctes de la brebis domestique couverte de laine, de la brebis domestique couverte de poil dans les pays chauds, de la brebis à large queue, et de la brebis à longue queue. Nous réduisons, comme l'on voit, quatre espèces selon M. Linnæus, et sept espèces suivant M. Brisson, à une seule.

queue, ont établi sept ou huit espèces différentes dans le genre des brebis. Nous les avons toutes réduites à une; du genre entier nous ne faisons qu'une espèce; et cette réduction nous paroît si bien fondée, que nous ne craignons pas qu'elle soit démentie par des observations ultérieures. Autant il nous a paru nécessaire, en composant l'histoire des animaux sauvages, de les considérer en eux-mêmes un à un et indépendamment d'aucun genre, autant croyons-nous, au contraire, qu'il faut adopter, étendre les genres dans les animaux domestiques, et cela parce que dans la Nature il n'existe que des individus et des suites d'individus, c'est-à-dire des espèces, que nous n'avons pas influé sur celles des animaux indépendants, et qu'au contraire nous avons altéré, modifié, changé celles des animaux domestiques. Nous avons donc fait des genres physiques et réels, bien différents de ces genres métaphysiques et arbitraires qui n'ont jamais existé qu'en idée. Ces genres physiques sont réellement composés de toutes les espèces que nous avons maniées, modifiées et changées; et comme toutes ces espèces, différemment altérées par la main de l'homme, n'ont cependant qu'une origine commune et unique dans la Nature, le genre entier ne doit former qu'une espèce. En écrivant, par exemple, l'histoire des tigres, nous avons admis autant d'espèces différentes de tigres qu'il s'en trouve en effet dans toutes les par-

ties de la terre, parce que nous sommes très-certains que l'homme n'a jamais manié ni changé les espèces de ces animaux intraitables, qui subsistent toutes telles que la Nature les a produites. Il en est de même de tous les autres animaux libres et indépendants. Mais en faisant l'histoire des bœufs ou des moutons, nous avons réduit tous les bœufs à un seul bœuf, et tous les moutons à un seul mouton, parce qu'il est également certain que c'est l'homme, et non pas la Nature, qui a produit les différentes races dont nous avons fait l'énumération. Tout concourt à appuyer cette idée, qui, quoique lumineuse par elle-même, ne sera peut-être pas assez sentie. Tous les bœufs produisent ensemble : les expériences de M. de la Nux et les témoignages de MM. Mentzelius et Kalm nous en ont assurés. Toutes les brebis produisent entre elles, avec le mouflon et même avec le bouc : mes propres expériences me l'ont appris. Tous les bœufs ne font donc qu'une espèce ; et toutes les brebis n'en font qu'une autre, quelque étendu qu'en soit le genre.

Je ne me lasserai jamais de répéter, vu l'importance de la chose, que ce n'est pas par de petits caractères particuliers que l'on peut juger la Nature, et qu'on doit en différencier les espèces ; que les méthodes, loin d'avoir éclairci l'histoire des animaux, n'ont au contraire servi qu'à l'obscurcir, en multipliant les dénominations, et les espèces

autant que les dénominations, sans aucune nécessité; en faisant des genres arbitraires que la Nature ne connoît pas; en confondant perpétuellement les êtres réels, avec des êtres de raison; en ne nous donnant que de fausses idées de l'essence des espèces; en les mêlant ou les séparant sans fondement, sans connoissance, souvent sans avoir observé ni même vu les individus; et que c'est par cette raison que nos nomenclateurs se trompent à tout moment, et écrivent presque autant d'erreurs que de lignes : nous en avons déjà donné un si grand nombre d'exemples, qu'il faudroit une prévention bien aveugle pour pouvoir en douter. M. Gmelin parle très-sensément sur ce sujet, et à l'occasion même de l'animal dont il est question.'

' « Les *argali* ou *stepnie-barani*, qui occupent, dit-il, les montagnes de la Sibérie méridionale, depuis le fleuve Irtych jusqu'au Kamtschatka, sont des animaux extrêmement vifs, et cette vivacité semble les exclure de la classe des moutons, et les ranger plutôt dans la classe des cerfs. J'en joindrai ici une courte description, qui fera voir que ni la vivacité ni la lenteur, ni la laine ni le poil dont l'animal est couvert, ni les cornes courbes, ni les droites, ni les cornes permanentes, ni celles que l'animal jette tous les ans, ne sont des marques suffisamment caractéristiques par lesquelles la Nature distingue ses classes; elle aime la variété, et je suis persuadé que si nous savions bien gouverner nos sens, ils nous conduiroient souvent à des marques beaucoup plus essentielles touchant la différence des animaux, que ne nous les apprennent communément les lumières de notre raison, qui

Nous sommes convaincus, comme le dit M. Gmelin, qu'on ne peut acquérir des connoissances de

» presque toujours ne touchent ces marques distinctives  
 » que très-superficiellement. La forme extérieure de l'ani-  
 » mal, quant à la tête, au cou, aux pates et à la queue  
 » courte, s'accorde avec celle du cerf, à qui cet animal res-  
 » semble aussi, comme je l'ai déjà dit, par sa vivacité, si  
 » bien qu'on diroit volontiers qu'il est encore plus sauvage.  
 » L'animal que j'ai vu étoit réputé d'avoir trois ans, et ce-  
 » pendant dix hommes n'osèrent l'attaquer pour le domp-  
 » ter. Le plus gros de cette espèce approche de la taille d'un  
 » daim : celui que j'ai vu avoit, de la terre jusqu'au haut  
 » de la tête, une aune et demie de Russie de haut; sa lon-  
 » gueur, depuis l'endroit d'où naissent les cornes, étoit d'u-  
 » ne aune trois quarts. Les cornes naissent au-dessus et  
 » tout près des yeux, droit devant les oreilles; elles se cour-  
 » bent d'abord en arrière, et ensuite en avant, comme un  
 » cercle; l'extrémité est tournée un peu en haut et en de-  
 » hors; depuis leur naissance jusqu'à peu près de la moi-  
 » tié, elles sont fort ridées; plus haut elles sont plus unies,  
 » sans cependant l'être tout-à-fait. C'est vraisemblablement  
 » de cette forme des cornes que les Russes ont pris occasion  
 » de donner à cet animal le nom de *mouton sauvage*. Si  
 » l'on peut s'en rapporter aux récits des habitants de ces  
 » cantons, toute sa force consiste dans ses cornes. On dit  
 » que les béliers de cette espèce se battent souvent en se  
 » poussant les uns les autres avec les cornes, et se les abat-  
 » tent quelquefois; en sorte qu'on trouve souvent, sur la  
 » steppe, de ces cornes dont l'ouverture auprès de la tête  
 » est assez grande pour que les petits renards des steppes  
 » se servent souvent de ces cavités pour s'y retirer. Il est  
 » aisé de calculer la force qu'il faut pour abattre une pa-  
 » reille corne, puisque ces cornes, tant que l'animal est vi-  
 » vant, augmentent continuellement d'épaisseur et de lon-  
 » gueur, et que l'endroit de leur naissance au crâne acquiert

la Nature qu'en faisant un usage réfléchi de ses sens, en voyant, en observant, en comparant, et

» toujours une plus grande dureté. On prétend qu'une corne bien venue, en prenant la mesure selon sa courbure, a jusqu'à deux aunes de long, qu'elle pèse entre trente et quarante livres de Russie, et qu'à sa naissance elle est de l'épaisseur du poing. Les cornes de celui que j'ai vu étoient d'un jaune blanchâtre : mais plus l'animal vieillit, plus ses cornes tirent vers le brun et le noirâtre. Il porte ses oreilles extrêmement droites; elles sont pointues et passablement larges. Les pieds ont des sabots fendus, et les pattes de devant ont trois quarts d'aune de haut; celles de derrière en ont davantage. Quand l'animal se tient debout dans la plaine, ses pattes de devant sont toujours étendues et droites; celles de derrière sont courbées, et cette courbure semble diminuer, plus les endroits par où l'animal passe sont escarpés. Le cou a quelques plis pendans. La couleur de tout le corps est grisâtre mêlé de brun : le long du dos il y a une raie jaunâtre, ou plutôt roussâtre, ou couleur de renard; et l'on voit cette même couleur au derrière, en dedans des pattes et au ventre, où elle est un peu plus pâle. Cette couleur dure depuis le commencement d'août, pendant l'automne et l'hiver, jusqu'au printemps, à l'approche duquel ces animaux muent, et deviennent partout plus roussâtres. La deuxième mue arrive vers la fin de juillet : telle est la figure des béliers. Les chèvres ou femelles sont toujours plus petites; et quoiqu'elles aient pareillement des cornes, ces cornes sont très-petites et minces en comparaison de celles que je viens de décrire, et même ne grossissent guère avec l'âge. Elles sont toujours à peu près droites, n'ont presque point de rides, et ont à peu près la forme de celles de nos boues privés.

» Les parties intérieures, dans ces animaux, sont conformées comme dans les autres bêtes qui ruminent : l'es-

en se refusant en même temps la liberté téméraire de faire des méthodes, de petits systèmes nouveaux, dans lesquels on classe des êtres que l'on

» tomac est composé de quatre cavités particulières, et la  
 » vessie du fiel est très-considérable. Leur chair est bonne  
 » à manger, et a à peu près le goût du chevreuil; la graisse  
 » surtout a un goût délicieux, comme je l'ai déjà re-  
 » marqué ci-dessus, sur le témoignage des nations du  
 » Kamtschatka. La nourriture de l'animal est de l'herbe.  
 » Ils s'accouplent en automne et au printemps : ils font un  
 » ou deux petits.

» Par le poil, le goût de la chair, la forme et la vivacité,  
 » l'animal appartient à la classe des cerfs et des biches; les  
 » cornes permanentes, qui ne tombent pas, l'excluent de  
 » cette classe : les cornes courbées en cercle lui donnent  
 » quelque ressemblance avec les moutons; le défaut de laine  
 » et la vivacité l'en distinguent absolument : le poil, le  
 » séjour sur des rochers et hauteurs, et les fréquents combats,  
 » approchent assez cet animal de la classe des capri-  
 » cornes; le défaut de barbe et les cornes courbes leur re-  
 » fusent cette classe. Ne pourroit-on pas plutôt regarder cet  
 » animal comme formant une classe particulière, et le re-  
 » connoître pour le musimon des anciens? en effet, il res-  
 » semble singulièrement à la description qu'en donne Pline,  
 » et encore mieux le savant Gesner. »

Ce passage est tiré de la version russe, imprimée à Pétersbourg en 1755, en deux volumes in-4°, de la *Relation d'un voyage par terre au Kamtschatka*, par MM. Muller, de la Croière, et Gmelin, auteur de l'ouvrage, dont l'original est en allemand. La traduction française m'a été communiquée par M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences. Il est à désirer qu'il la donne bientôt au public. Cette relation, curieuse par elle-même, est en même temps écrite par un homme de bon sens, et très-versé dans l'histoire naturelle.



n'a jamais vus, et dont on ne connoît que le nom; nom souvent équivoque, obscur, mal appliqué, et dont le faux emploi confond les idées dans le vague des mots, et noie la vérité dans le courant de l'erreur. Nous sommes aussi très-convaincus, après avoir vu des mouflons vivans, et après les avoir comparés à la description ci-dessus de M. Gmelin, que l'argali est le même animal. Nous avons dit qu'on le trouve en Europe, dans des pays assez chauds, tels que la Grèce,<sup>1</sup> les îles de Chypre, de Sardaigne et de Corse<sup>3</sup> : néanmoins il se trouve aussi, et même en plus grand nombre, dans

<sup>1</sup> On ne peut pas douter que le tragelaphus de Belon ne soit notre mouflon; et l'on voit, par les indications de cet auteur, qu'il a vu, décrit et dessiné cet animal en Grèce, et qu'il se trouve dans les montagnes qui sont entre la Macédoine et la Servie.

<sup>2</sup> Il y a dans l'île de Chypre des béliers appelés par les anciens Grecs *musmones*, suivant Strabon, que les Italiens nomment à présent *musfione*. Ils ont au lieu de laine un poil semblable à celui des boucs, ou plutôt un cuir et un poil qui ne diffèrent guère de ceux des cerfs; et des cornes comme les autres moutons, si ce n'est qu'elles sont recourbées en arrière. Ils sont de la grandeur et de la grosseur d'un cerf médiocre. Ils sont vites à la course, mais ils se tiennent dans les montagnes les plus hautes et les plus raboteuses. Leur chair est bonne et savoureuse.... On passe les peaux de ces animaux, et on en fait des cordouans qu'on envoie en Italie, où on les nomme *cordoani* ou *corduani*. (*Description des îles de l'Archipel*, par Dapper, pag. 50.)

<sup>3</sup> *His in insulis (Sardinia et Corsica) nascuntur arie-*

toutes les montagnes de la partie méridionale de la Sibérie, sous un climat plutôt froid que tempéré; il paroît même y être plus grand, plus fort et plus vigoureux. Il a donc pu peupler également le Nord et le Midi; et sa postérité, devenue domestique après avoir long-temps subi les maux de cet état, aura dégénéré, et pris, suivant les différens traitements et les climats divers, des caractères relatifs, de nouvelles habitudes de corps, qui, s'étant ensuite perpétuées par les générations, ont formé notre brebis domestique et toutes les autres races de brebis dont nous avons parlé.

*Sur les chèvres étrangères, grandes et petites.*

[Poutoppidam rapporte que les chèvres sont en Norwège en si grande quantité, que, dans le seul port de Bergen, on embarque tous les ans jusqu'à quatre-vingt mille peaux de boucs non ap-

*tes qui pro lanâ pitum caprinum producunt, quos musmones vocitant. (Strabo, lib. v.)*

*Nuper apud nos sardus quidam vir non illiteratus Sardiniam affirmavit abundare cervis, apris ac damis, et insuper animati quod vulgò muflonem vocant, pelle et pitis (pitis capreæ ut ab alio quodam accepi; cætera ferè ovi simile) cervo simile; cornibus arietis, non longis sed retrò circa aures reflexis, magnitudine cervi mediocris, herbis tantùm vivere, in montibus asperioribus versari, cursu velocissimo, carne venationibus expetita. (Gesner, Hist. Quad., pag. 823.)*

prêtées, sans compter celles auxquelles on a déjà donné la façon. Les chèvres conviennent en effet beaucoup à la nature de ce pays; elles vont chercher leur nourriture jusque sur les montagnes les plus escarpées. Les mâles sont fort courageux; ils ne craignent pas un loup seul, et ils aident même les chiens à défendre le troupeau.

Nous avons parlé des chèvres de Syrie à oreilles pendantes, qui sont à peu près de la grandeur de nos chèvres, et qui peuvent produire avec elles, même dans notre climat : mais il existe à Madagascar une chèvre considérablement plus grande, et qui a aussi les oreilles pendantes, et si longues que, lorsqu'elle descend, les oreilles lui couvrent les yeux; ce qui l'oblige à un mouvement de tête presque continu pour les jeter en arrière, en sorte que, quand on la poursuit, elle cherche toujours à grimper et jamais à descendre. Cette indication, qui nous a été donnée par M. Commerson, est trop succincte pour qu'on puisse dire si cette chèvre est de la même race que celle de Syrie, ou si c'est une race différente qui auroit également les oreilles pendantes.

M. le vicomte de Querhoent nous a communiqué la note suivante :

« Les chèvres et les cabris qu'on a lâchés à l'île de l'Ascension y ont beaucoup multiplié; mais

» ils sont fort maigres, surtout dans la saison sèche. Toute l'île est battue des sentiers qu'ils ont » faits. Ils se retirent la nuit dans les excavations » des montagnes. Ils ne sont pas tout-à-fait aussi » grands que les chèvres et les cabris ordinaires; » ils sont si peu vigoureux, qu'on les prend quelquefois à la course; ils ont presque tous le poil » d'un brun foncé. » ]

### DU BÉLIER ET DE LA BREBIS DE VALACHIE.

Feu M. Collinson, de la Société royale de Londres, m'a envoyé le dessin d'un bélier et d'une brebis, sous les noms de *valachian ram* et *valachian eve*, c'est-à-dire *bélier* et *brebis de Valachie*. Comme cet habile naturaliste est décédé peu de temps après, je n'ai pu savoir si cette race de brebis, dont les cornes sont d'une forme assez différente de celle des autres, est commune en Valachie, ou si ce ne sont que deux individus qui se sont trouvés par hasard différer de l'espèce commune des béliers et des brebis de ce même pays.

### DU BÉLIER DE TUNIS.

Nous donnons ici la description d'un bélier que l'on montroit à la foire Saint-Germain, en 1774, sous le nom de *bélier du cap de Bonne-Espérance*. Ce même bélier avoit été présenté au public, l'année précédente, sous le nom de *bélier du Mogol*

à grosse queue; mais nous avons su qu'il avoit été acheté à Tunis, et nous avons jugé que c'étoit en effet un bélier de Barbarie, qui ne diffère de celui dont nous avons déjà parlé que par la queue, qui est beaucoup plus courte, et en même temps plus plate et plus large à la partie supérieure. La tête est aussi proportionnellement plus grosse, et tient de celle du bélier des Indes; le corps est bien couvert de laine, et les jambes sont courtes, même en comparaison de nos moutons; les cornes sont aussi de forme et de grandeur un peu différentes de celles du mouton de Barbarie. Nous l'avons nommé *bélier de Tunis*, pour le distinguer de l'autre; mais nous sommes persuadés que tous deux sont du même pays de la Barbarie, et de races très-voisines.

1 Le bélier de Tunis diffère de ceux de notre pays non-seulement par sa grosse et large queue, mais encore par ses proportions : il est plus bas de jambe, et sa tête paroît forte et plus arquée que celle de nos béliers; sa lèvre inférieure descend en pointe au bout de la mâchoire, et fait le bec de lièvre. Ses cornes, qui font la volute, vont en arrière; elles ont six pouces mesurées en ligne droite, et dix pouces une ligne de circonvolution, sur deux pouces deux lignes de grosseur à l'origine; elles sont blanches et annelées de rides, comme dans les autres béliers. Les cornes, qui passent par-dessus les oreilles, les rendent pendantes; elles sont larges, et finissent en pointe. Cet animal domestique est fort laineux, surtout sur le ventre, les cuisses, le cou et la queue. Sa laine a plus de six pouces de long en bien des endroits; elle est blanche en général, à l'except-

## DU MORVANT DE LA CHINE.

Enfin nous donnons aussi la description d'un bélier que l'on montrait de même à la foire Saint-

tion qu'il y a du fauve foncé sur les oreilles, et que la plus grande partie de la tête et les pieds sont aussi d'un fauve foncé tirant sur le brun. Ce que ce bélier a de singulier, c'est la queue, qui lui couvre tout le derrière : elle a onze pouces de large, sur treize pouces neuf lignes de long; son épaisseur est de trois pouces onze lignes; cette partie charnue est ronde, et finit en pointe (par une petite vertèbre, qui a quatre pouces trois lignes de longueur), en passant sous le ventre, entre les jambes, ou tombant tout droit: pour lors, le flocc de laine du bout de la queue semble toucher à terre. Cette queue est comme méplate dessus comme dessous, s'enfoncé dans le milieu, et y forme comme une foible gouttière : le dessus de cette queue, et la plus grande partie de son épaisseur, sont couverts de grande laine blanche; mais le dessous de cette même queue est sans poil et d'une chair fraîche, de sorte que, quand on lève cette queue, on croiroit voir une partie des fesses d'un enfant.

|                                                                                                  | pi. | pouc. | lig. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| La longueur de son corps, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, est de | 5   | 9     | »    |
| Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.                      | »   | 7     | 11   |
| Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.                                                          | »   | 1     | 2    |
| Distance entre les angles antérieurs des yeux.                                                   | »   | 3     | 9    |
| Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres.                                          | »   | 5     | 10   |
| Longueur des oreilles.                                                                           | »   | 5     | 1    |
| Largeur de la base.                                                                              | »   | 1     | 5    |
| Distance entre les oreilles et les cornes.                                                       | »   | 1     | 1    |









2



Germain, en 1774, sous le nom de *morvant de la Chine*. Ce béliet est singulier en ce qu'il porte sur le cou une espèce de crinière, et qu'il a sur le poitrail et sous le cou de très-grands poils, qui pen-

|                                                                    | pi. | pouc. | lig. |
|--------------------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Distance entre les deux oreilles, prise en bas.                    | »   | 4     | 6    |
| Longueur du cou.                                                   | »   | 10    | »    |
| Circonférence près de la tête.                                     | 1   | 6     | 4    |
| Hauteur du train de devant.                                        | 2   | »     | »    |
| Hauteur du train de derrière.                                      | 2   | 2     | 1    |
| Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.       | 3   | 2     | 6    |
| Circonférence à l'endroit le plus gros.                            | 3   | 8     | 2    |
| Circonférence devant les jambes de derrière.                       | 3   | 4     | 4    |
| Longueur du tronçon de la queue.                                   | 1   | 1     | 9    |
| Sa largeur.                                                        | »   | 11    | »    |
| Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou.                   | »   | 7     | 9    |
| Longueur du canon.                                                 | »   | 5     | 6    |
| Longueur du paturon.                                               | »   | 1     | 6    |
| Circonférence de la couronne.                                      | »   | 4     | 1    |
| Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou.                      | 1   | 4     | 6    |
| Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret.            | 1   | »     | 3    |
| Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet.                | »   | 6     | 8    |
| Longueur des ergots.                                               | »   | 2     | 1    |
| Hauteur des sabots.                                                | »   | 1     | 8    |
| Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant. | »   | 3     | 2    |
| Longueur dans les pieds de derrière.                               | »   | 2     | 5    |
| Longueur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant.   | »   | 1     | 10   |
| Largeur dans les pieds de derrière.                                | »   | 1     | 8    |
| Distance entre les deux sabots.                                    | »   | »     | 2    |

dent et forment une espèce de longue cravate, mêlée de poils roux et de poils gris, longs d'environ dix pouces, et rudes au toucher. Il porte sur le cou une crinière de poils droits, assez peu épaisse, mais qui s'étend jusque sur le milieu du dos. Ces poils sont de la même couleur et consistance que ceux de la cravate; seulement ils sont plus courts et mêlés de poils bruns et noirs. La laine dont le corps est couvert est un peu frisée, et douce au toucher à son extrémité : mais elle est droite et rude dans la partie qui avoisine la peau de l'animal : en général, elle est longue d'environ trois pouces, et d'un jaune clair. Les jambes sont d'un roux foncé; la tête est tachetée de teintes plus ou moins fauves; la queue est fauve et blanche en plus grande partie, et, pour la forme, elle ressemble assez à la queue d'une vache, étant bien fournie de poil vers l'extrémité. Ce bélier est plus bas de jambes que les autres béliers auxquels on pourroit le comparer. C'est à celui des Indes qu'il ressemble plus qu'à aucun autre. Son ventre est fort gros, et n'est élevé de terre que de quatorze pouces neuf lignes. M. de Sève, qui a pris les mesures et donné la description de cet animal, ajoute que la grosseur de son ventre le faisoit prendre

|                                                                    | pi. | pouc. | lig. |
|--------------------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Circonférence des deux sabots réunis, prise sur le pied de devant. | .   | »     | 7 9  |
| Circonférence prise sur les pieds de derrière.                     | »   | 6     | 5    |

(Description et mesures prises par M. de Sève.)

pour une brebis pleine.' Les cornes sont à peu près comme celles de nos béliers, mais les sabots des pieds ne sont point élevés, et sont plus longs que ceux du bélier des Indes.

Nous avons dit, et nous le répétons ici que le mouflon est la tige unique et primordiale de toutes les autres brebis, et qu'il est d'une nature assez robuste pour subsister dans les climats froids, tempérés et chauds; son poil est seulement plus ou moins épais, plus ou moins long, suivant les différents climats. Les béliers sauvages du Kamt-

|                                                                             | pi. | ponc. | lig. |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| ' Longueur du corps mesuré en ligne droite du museau à l'anus.              | 3   | 7     | 1    |
| Longueur du corps en ligne superficielle.                                   | 4   | 3     | »    |
| Hauteur du train de devant.                                                 | 2   | 9     | 9    |
| Hauteur du train de derrière.                                               | 2   | 8     | »    |
| Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes. | »   | 8     | »    |
| Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.                                     | »   | 1     | 3    |
| Distance entre les angles antérieurs des yeux.                              | »   | 3     | 10   |
| Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres.                     | »   | 6     | »    |
| Longueur des oreilles.                                                      | »   | 5     | 3    |
| Largeur de la base.                                                         | »   | 1     | 6    |
| Distance entre les oreilles et les cornes.                                  | »   | »     | 7    |
| Distance entre les oreilles, prise en bas.                                  | »   | 1     | 4    |
| Longueur du cou.                                                            | »   | 5     | 1    |
| Circonférence près de la tête.                                              | 1   | 5     | 2    |
| Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.                | 5   | 3     | 3    |
| Circonférence à l'endroit le plus gros.                                     | 5   | 5     | 9    |
| Circonférence devant les jambes de derrière.                                | 5   | 2     | 4    |

schatka, dit M. Steller, ont l'allure de la chèvre et le poil du renne. Leurs cornes sont si grandes et si grosses, qu'il y en a quelques-unes qui pèsent jusqu'à vingt-cinq à trente livres. On en fait des vases, des cuillers et d'autres ustensiles. Ils sont aussi vifs et aussi légers que les chevreuils; ils habitent les montagnes les plus escarpées au milieu des précipices. Leur chair est délicate, ainsi que la graisse qu'ils ont sur le dos; mais c'est

|                                                                      | pi. | pouc. | lig. |
|----------------------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Longueur du tronçon de la queue.                                     | 1   | 2     | 7    |
| Sa largeur.                                                          | »   | 1     | 2    |
| Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou.                     | »   | 9     | 1    |
| Longueur du canon.                                                   | »   | 7     | 1    |
| Longueur du paturon.                                                 | »   | 2     | 6    |
| Circonférence du paturon.                                            | »   | 3     | 3    |
| Circonférence de la couronne.                                        | »   | 5     | 10   |
| Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou.                        | »   | 9     | 7    |
| Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret.              | »   | 10    | 10   |
| Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet.                  | »   | 7     | »    |
| Longueur du pied de devant.                                          | »   | 4     | 10   |
| Longueur des ergots.                                                 | »   | 2     | 5    |
| Hauteur des sabots.                                                  | »   | 1     | »    |
| Longueur depuis la pince jusqu'au talon dans les pieds de devant.    | »   | 4     | 9    |
| Longueur dans les pieds de derrière.                                 | »   | 3     | 8    |
| Largeur des mêmes pieds.                                             | »   | 1     | 10   |
| Distance entre les deux sabots.                                      | »   | »     | 5    |
| Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant. | »   | 11    | 4    |
| Circonférence prise sur les pieds de derrière.                       | »   | 9     | 6    |

pour avoir leurs fourrures qu'on se donne la peine de les chasser.

Je crois qu'il reste actuellement très-peu, ou plutôt qu'il ne reste point du tout de vrais mouflons dans l'île de Corse; les grands mouvements de guerre qui se sont passés dans cette île, auront probablement amené leur destruction : mais on y trouve encore des indices de leur ancienne existence, par la forme même des races de brebis qui y subsistent actuellement. Il y avoit, au mois d'août 1774, un bélier de Corse, appartenant à M. le duc de la Vrillière. Il n'étoit pas grand, même en comparaison d'une belle brebis de France qu'on lui avoit donnée pour compagne. Ce bélier étoit tout blanc, petit et bas de jambes, la laine longue et par flocons. Il portoit quatre cornes larges et fort longues, dont les deux supérieures étoient les plus considérables; et ces cornes avoient des rides comme celles du mouflon.

Dans les pays du nord de l'Europe, comme en Danemark et en Norwège, les brebis ne sont pas belles; et pour en améliorer l'espèce, on fait de temps en temps venir des béliers d'Angleterre. Dans les îles qui avoisinent la Norwège, on laisse les béliers en pleine campagne pendant toute l'année. Ils deviennent plus grands et plus gros, et ont la laine meilleure et plus belle que ceux qui sont soignés

par les hommes. On prétend que ces béliers qui sont en pleine liberté, passent toujours la nuit au côté de l'île d'où le vent doit venir le lendemain; ce qui sert d'avertissement aux mariniers, qui ont grand soin d'en faire l'observation.

En Islande, les béliers, les brebis et les moutons diffèrent principalement des nôtres, en ce qu'ils ont presque tous les cornes plus grandes et plus grosses. Il s'en trouve plusieurs qui ont trois cornes, et quelques-uns qui en ont quatre, cinq, et même davantage. Cependant il ne faut pas croire que cette particularité soit commune à toute la race des béliers d'Islande, et que tous y aient plus de deux cornes; car, dans un troupeau de quatre ou cinq cents moutons, on en trouve à peine trois ou quatre qui aient quatre ou cinq cornes. On envoie ceux-ci à Copenhague comme une rareté, et on les achète en Islande bien plus cher que les autres; ce qui seul suffit pour prouver qu'ils y sont très-rares.

#### *Sur les Chèvres et les Brebis.*

[Nous avons vu un boue, dont les sabots avoient pris un accroissement extraordinaire; ce défaut, ou plutôt cet excès, est assez commun dans les

<sup>1</sup> *Histoire naturelle de la Norwège*, par Pontoppidam; *Journal étranger*, juin 1756.

*Histoire générale des Voyages*, tom. XVIII, pag. 19.



boucs et les chèvres qui habitent les plaines et les terrains humides.

Il y a des chèvres beaucoup plus fécondes que les autres, selon leur race et leur climat. M. Secrétary, chevalier de Saint-Louis, étant à Lille en Flandre en 1775 et 1774, a vu, chez madame Denizet, six beaux chevreaux, qu'une chèvre avoit produits d'une seule portée; cette même chèvre en avoit produit dix dans deux autres portées, et douze dans trois portées précédentes.<sup>1</sup>

Feu M. de la Nux, mon correspondant à l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a aussi dans cette île des races subsistantes depuis plus de quinze ans, provenant des chèvres de France et des boucs des Indes; que nouvellement on s'étoit procuré des chèvres de Goa très-petites et très-fécondes, qu'on a mêlées avec celles de France, et qu'elles se sont perpétuées et fort multipliées. Je rapporterai dans l'article *des mulets*, les essais que j'ai faits sur le mélange des boucs et des brebis; et ces essais démontrent qu'on en obtient aisément des métis, qui ne diffèrent guère des agneaux que par la toison, qui est plutôt de poil que de laine. M. Roume de Saint-Laurent fait à ce sujet une observation qui est peut-être fondée. « Comme l'espèce » des chèvres. dit-il, et celle des brebis, produi-

*Lettre de M. Secrétary à M. de Buffon, datée de Monflanquin en Génois, le 4 janvier 1777.*


» sent ensemble des métis nommés *chabins*, qui se  
 » reproduisent, il se pourroit que ce mélange eût  
 » influé sur la masse de l'espèce, et fût la cause de  
 » l'effet que l'on a attribué au climat des îles, où  
 » l'espèce de la chèvre a dominé sur celle de la  
 » brebis. »

On sait que les grandes brebis de Flandre produisent communément quatre agneaux chaque année : ces grandes brebis de Flandre viennent originairement des Indes orientales, d'où elles ont été apportées par les Hollandais, il y a plus de cent ans; et l'on prétend avoir remarqué qu'en général les animaux ruminants qu'on a amenés des Indes en Europe ont plus de fécondité que les races européennes.

M. le baron de Bock a eu la bonté de m'informer de quelques particularités que j'ignorois sur les variétés de l'espèce de la brebis en Europe. Il m'écrivit qu'il y en a trois espèces en Moldavie, celle de montagne, celle de plaine, et celle de bois.

« Il est fort difficile de se figurer, dit-il, la quantité innombrable de ces animaux qu'on y rencontre. Les marchands grecs, pourvoyeurs du grand-seigneur, en achetoient, au commencement de ce siècle, plus de seize mille tous les ans, qu'ils menaient à Constantinople, unique-

*Instruction sur la manière de perfectionner les brebis*, par M. Hartfer, pag. 40 et suiv.

» ment pour l'usage de la cuisine de sa hauteſſe.  
 » Ces brebis ſont préférées à toutes les autres, à  
 » cause du bon goût et de la délicateſſe de leur  
 » chair. Dans les plaines, elles deviennent beau-  
 » coup plus grandes que ſur les montagnes; mais  
 » elles y multiplient moins. Ces deux premières es-  
 » pèces ſont réduites en ſervitude. La troiſième  
 » qu'on appelle *brebis des bois*, eſt entièrement ſau-  
 » vage; elle eſt auſſi très-différente de toutes les  
 » brebis que nous connoiſſons: ſa lève  ſupérieure  
 » re dépaſſe l'inférieure de deux pouces, ce qui la  
 » force à paître en reculant; le peu de longueur et  
 » le défaut de flexibilité dans ſon cou l'empêchent  
 » de tourner la tête de côté et d'autre; d'ailleurs,  
 » quoiqu'elle ait les jambes très-courtes, elle ne  
 » laiſſe pas de courir fort vite, et ce n'eſt qu'avec  
 » grande peine que les chiens peuvent l'atteindre;  
 » elle a l'odorat ſi fin, qu'elle éventa, à la diſtance  
 » d'un mille d'Allemagne, le chasseur ou l'animal  
 » qui la pourſuit, et prend auſſitôt la fuite. Cette  
 » eſpèce ſe trouve ſur les frontières de la Transyl-  
 » vanie, comme dans les forêts de Moldavie: ce  
 » ſont des animaux très-ſauvages, et qu'on n'a pas  
 » réduits en domeſticité; cependant on peut ap-  
 » privoiſer les petits. Les naturels du pays en man-  
 » gent la chair; et ſa laine, mêlée de poil, reſſem-  
 » ble à ces fourrures qui nous viennent d'Aſtracan. »

Il me paroît que cette troiſième brebis dont M.  
 le baron de Bock donne ici la deſcription d'après

le prince Cautemir, est le même animal que j'ai indiqué sous le nom de *saïga*, et qui se trouve par conséquent en Moldavie et en Transylvanie, comme dans la Tartarie et dans la Sibérie.

Et à l'égard des deux premières brebis, savoir, celle de plaine et celle de montagne, je soupçonne qu'elles ont beaucoup de rapports avec les brebis valachiennes, dont j'ai parlé; d'autant plus que M. le baron de Boek m'écrit qu'ayant comparé les figures de ces brebis valachiennes, avec sa description de la brebis des bois, *saïga*, elles ne lui ont paru avoir aucun rapport; mais qu'il est très-possible que ces brebis valachiennes soient les mêmes que celles qui se trouvent sur les montagnes ou dans les plaines de la Moldavie.'

A l'égard des brebis d'Afrique et du cap de Bonne-Espérance, M. Forster a observé les particularités suivantes.

« Les brebis du cap de Bonne-Espérance res-  
 » semblent, dit-il, pour la plupart, au bélier de  
 » Barbarie; néanmoins les Hottentots avoient des  
 » brebis lorsque les Hollandais s'y établirent : ces  
 » brebis ont, pour ainsi dire, une masse de grais-  
 » se au lieu de queue. Les Hollandais amenèrent  
 » au Cap des brebis de Perse, dont la queue est  
 » longue et très-grosse jusqu'à une certaine distan-

*Lettre de M. le baron de Boek à M. de Buffon; Metz,  
 26 août et 11 septembre 1778.*

» ce de l'origine, et ensuite mince jusqu'à l'extré-  
» mité. Les brebis que les Hollandais du Cap élèvent  
» à présent sont d'une race moyenne entre les bre-  
» bis de Perse et celles des Hottentots : on doit  
» présumer que la graisse de la queue de ces ani-  
» maux vient principalement de la nature ou qua-  
» lité de la pâture; après avoir été fondue, elle ne  
» prend jamais de la consistance comme celle de  
» nos brebis d'Europe, et reste au contraire tou-  
» jours liquide comme l'huile. Les habitants du  
» Cap ne laissent pas néanmoins d'en tirer parti,  
» en ajoutant quatre parties de cette graisse de  
» queue avec une partie de graisse prise aux ro-  
» gnons; ce qui compose une sorte de matière qui  
» a de la consistance et le goût même du sain-doux  
» que l'on tire des cochons : les gens du commun  
» la mangent avec du pain, et l'emploient aussi  
» aux mêmes usages que le sain-doux et le beurre.  
» Tous les environs du Cap sont des terres arides  
» et élevées, remplies de particules salines qui é-  
» tant entraînées par les eaux des pluies dans des  
» espèces de petits lacs, en rendent les eaux plus  
» ou moins saumâtres. Les habitants n'ont pas d'au-  
» tre sel que celui qu'ils ramassent dans ces mares  
» et salines naturelles. On sait combien les brebis  
» aiment le sel, et combien il contribue à les en-  
» graisser; le sel excite la soif qu'elles étanchent  
» en mangeant les plantes grasses et succulentes  
» qui sont abondantes dans ces déserts élevés, tel-

» les que le sedum , l'euphorbe, le cotylcdon , etc.,  
 » et ce sont apparemment ces plantes grasses qui  
 » donnent à leur graisse une qualité différente de  
 » eelle qu'elle prend par la pâture des herbes or-  
 » dinaires; car ees brebis passent tout l'été sur les  
 » montagnes qui sont couvertes de ces plantes suc-  
 » culentes; mais en automne on les ramène dans  
 » les plaines basses pour y passer l'hiver et le prin-  
 » temps : ainsi les brebis, étant toujours abondam-  
 » ment nourrics, ne perdent rien de leur embon-  
 » point pendant l'hiver. Dans les montagnes, sur-  
 » tout dans celles du canton qu'on appelle *Boken-*  
 » *land* ou *pays des chèvres*, ee sont des esclaves  
 » tirés de Madagascar et des Hottentots avcc quel-  
 » ques grands ehiens, qui prennent soin de ces  
 » troupeaux, et les défendent contre les hyènes et  
 » les lions. Ces troupeaux sont très-nombreux, et  
 » les vaisseaux qui vont aux Indes ou en Europe  
 » font leurs provisions de ces brebis; on en nour-  
 » rit aussi les équipages de tous les navires pendant  
 » leur séjour au Cap. La graisse de ces animaux est  
 » si copieuse, qu'elle occupe tout le croupion et  
 » les deux fesses, ainsi que la queuc : mais il sem-  
 » ble que les plantes grasses, suculentes et salines  
 » qu'elles mangent sur les montagnes pendant l'é-  
 » té, et les plantes aromatiques et arides dont elles  
 » se nourrissent dans les plaines pendant l'hiver,  
 » servent à former deux différentes graisses : ces  
 » dernières plantes ne doivent donner qu'une gris-

» se solide et ferme, comme celle de nos brebis  
» qui se dépose dans l'omentum, le mésentère et le  
» voisinage des rognons; tandis que la nourritu-  
» re qui provient des plantes grasses forme cette  
» graisse huileuse qui se dépose sur le croupion,  
» les fesses et la queue. Il semble aussi que cette  
» masse de graisse huileuse empêche l'accroisse-  
» ment de la queue, qui, de génération en généra-  
» tion, deviendrait plus courte et plus mince, et  
» se réduiroit peut-être à n'avoir plus que trois ou  
» quatre articulations, comme cela se voit dans les  
» brebis des Calmoucks, des Mongoux et des Kir-  
» ghises, lesquelles n'ont absolument qu'un tron-  
» çon de trois ou quatre articulations : mais com-  
» me le pays du Cap a beaucoup d'étendue, et que  
» les pâturages ne sont pas tous de la nature de  
» ceux que nous venons de décrire, et que, de  
» plus, les brebis de Perse à queue grosse et cour-  
» te y ont été autrefois introduites et se sont mê-  
» lées avec celles des Hottentots, la race bâtarde a  
» conservé une queue aussi longue que celle des  
» brebis d'Angleterre, avec cette différence que la  
» partie qui est attenante au corps est déjà renflée  
» de graisse, tandis que l'extrémité est mince com-  
» me dans les brebis ordinaires. Les pâturages à  
» l'est du Cap n'étant pas exactement de la natu-  
» re de ceux qui sont au nord, il est naturel que  
» cela influe sur la constitution des brebis, qui res-  
» tent dans quelques endroits sans dégénération,

» et avec la queue longue et une bonne quantité  
» de graisse aux fesses et au croupion, sans cepen-  
» dant atteindre cette monstrueuse masse de grais-  
» se par laquelle les brebis des Calmoucks sont  
» remarquables; et comme ces brebis changent  
» souvent de maître, et sont menées d'un pâtura-  
» ge au nord du Cap à un autre à l'est, ou même  
» dans le voisinage de la ville, et que les différen-  
» tes races se mêlent ensemble, il s'ensuit que les  
» brebis du Cap ont plus ou moins conservé la lon-  
» gueur de leur queue. Dans notre trajet du cap de  
» Bonne-Espérance à la Nouvelle-Zélande, en 1772  
» et 1773, nous trouvâmes que ces brebis du Cap  
» ne peuvent guère être transportées vivantes dans  
» des climats très-éloignés; car elles n'aiment pas  
» à manger de l'orge ni du blé, n'y étant pas ac-  
» coutumées, ni même du foin, qui n'est pas de  
» bonne qualité au Cap: par conséquent, ces ani-  
» maux dépérissent de jour en jour; ils furent  
» atteints du scorbut; leurs dents n'étoient plus  
» fixes, et ne pouvoient plus broyer la nourriture;  
» deux béliers et quatre brebis moururent, et il  
» n'échappa que trois moutons du troupeau que  
» nous avons embarqué. Après notre arrivée à la  
» Nouvelle-Zélande, on leur offrit toutes sortes de  
» verdure: mais ils les refusèrent, et ce ne fut qu'a-  
» près deux ou trois jours que je proposai d'exa-  
» miner leurs dents; je conseillai de les fixer avec  
» du vinaigre, et de les nourrir de farine et de son



» trempés d'eau chaude. On préserva de cette ma-  
 » nière les trois moutons qu'on amena à Taïti, où  
 » on en fit présent au roi : ils reprirent leur gras-  
 » se dans ce nouveau climat en moins de sept ou  
 » huit mois. Pendant leur abstinence dans la tra-  
 » versée du Cap à la Nouvelle-Zélande, leur queue  
 » s'étoit non-seulement dégraisée, mais déchar-  
 » née et comme desséchée, ainsi que le croupion  
 » et les fesses. »

M. de la Nux, habitant de l'île Bourbon, m'a écrit qu'il y a dans cette île une race existante de brebis du cap de Bonne-Espérance, qu'on a mêlée avec des brebis venues de Surate, qui ont de grandes oreilles et la queue très-courte. Cette dernière race s'est aussi mêlée avec celle des brebis à grande queue du sud de Madagascar dont la laine n'est que foiblement ondulée. La plupart des caractères de ces races primitives sont effacés, et on ne reconnoît guère leurs variétés qu'à la longueur de la queue : mais il est certain que, dans les îles de France et de Bourbon, toutes les brebis transportées d'Europe, de l'Inde, de Madagascar et du Cap, s'y sont mêlées et également perpétuées, et qu'il en est de même des bœufs grands et petits. Tous ces animaux ont été amenés de différentes parties du monde ; car il n'y avoit dans ces deux îles de France et de Bourbon, ni hommes, ni aucuns animaux terrestres, quadrupèdes ou reptiles, ni même aucuns oiseaux

que ceux de mer : le bœuf, le cheval, le cerf, le cochon, les singes, les perroquets, etc., y ont été apportés. A la vérité, les singes n'ont pas encore passé (en 1770) à l'île de Bourbon; et l'on a grand intérêt d'en interdire l'introduction, pour se garantir des mêmes dommages qu'ils causent à l'île de France. Les lièvres, les perdrix et les pintades y ont été apportés de la Chine, de l'Inde ou de Madagascar : les pigeons, les ramiers, les tourterelles, sont pareillement venus de dehors. Les martins, ces oiseaux utiles, auxquels les deux îles doivent la conservation de leurs récoltes par la destruction des sauterelles, n'y sont que depuis vingt ans, quoiqu'il y ait peut-être déjà plusieurs centaines de milliers de ces oiseaux sur les deux îles. Les oiseaux jaunes sont venus du Cap, et les bengalis du Bengale. On pourroit encore nommer aujourd'hui les personnes auxquelles est due l'importation de la plupart de ces espèces dans l'île de Bourbon, en sorte qu'excepté les oiseaux d'eau, qui, comme l'on sait, font des émigrations considérables, on ne reconnoît aucun être vivant qu'on puisse assigner pour ancien habitant des îles de France et de Bourbon. Les rats, qui s'y sont prodigieusement multipliés, sont des espèces européennes venues dans les vaisseaux.]

## DE LA DÉGÉNÉRATION DES ANIMAUX.

Dès que l'homme a commencé à changer de ciel, et qu'il s'est répandu de climats en climats, sa nature a subi des altérations : elles ont été légères dans les contrées tempérées, que nous supposons voisines du lieu de son origine ; mais elles ont augmenté à mesure qu'il s'en est éloigné ; et lorsque après des siècles écoulés, des continents traversés, et des générations déjà dégénérées par l'influence des différentes terres, il a voulu s'habiter dans les climats extrêmes et peupler les sables du Midi et les glaces du Nord, les changements sont devenus si grands et si sensibles, qu'il y auroit lieu de croire que le Nègre, le Lapon et le Blanc, forment des espèces différentes, si d'un côté, l'on n'étoit assuré qu'il n'y a eu qu'un seul homme de créé, et de l'autre, que ce Blanc, ce Lapon et ce Nègre, si dissemblants entre eux, peuvent cependant s'unir ensemble, et propager en commun la grande et unique famille de notre genre humain. Ainsi leurs taches ne sont point originelles ; leurs dissemblances n'étant qu'extérieures, ces altérations de nature ne sont que superficielles, et il est certain que tous ne font que le même homme, qui s'est verni de noir sous la zone torride, et qui s'est tanné, rapetissé par le

froid glacial du pôle de la sphère. Cela seul suffiroit pour nous démontrer qu'il y a plus de force, plus d'étendue, plus de flexibilité dans la nature de l'homme que dans celle de tous les autres êtres; car les végétaux et presque tous les animaux sont confinés chacun à leur terrain, à leur climat : et cette étendue dans notre nature vient moins des propriétés du corps que de celles de l'ame; c'est par elle que l'homme a cherché les secours qui étoient nécessaires à la délicatesse de son corps; c'est par elle qu'il a trouvé les moyens de braver l'inclémence de l'air et de vaincre la dureté de la terre : il s'est, pour ainsi dire, soumis les éléments; par un seul rayon de son intelligence il a produit celui du feu, qui n'existoit pas sur la surface de la terre; il a su se vêtir, s'abriter, se loger; il a compensé par l'esprit toutes les facultés qui manquent à la matière; et sans être ni si fort, ni si grand, ni si robuste que la plupart des animaux, il a su les vaincre, les dompter, les subjuguier, les confiner, les chasser, et s'emparer des espaces que la Nature sembloit leur avoir exclusivement départis.

La grande division de la terre est celle des deux continents; elle est plus ancienne que tous nos monuments : cependant l'homme est encore plus ancien; car il s'est trouvé le même dans ces deux mondes : l'Asiatique, l'Européen, le Nègre, produisent également avec l'Américain; rien ne prou-

ve mieux qu'ils sont issus d'une seule et même souche que la facilité qu'ils ont de se réunir à la tige commune : le sang est différent, mais le germe est le même; la peau, les cheveux, les traits, la taille, ont varié sans que la forme intérieure ait changé; le type en est général et commun; et s'il arrivoit jamais, par des révolutions qu'on ne doit pas prévoir, mais seulement entrevoir dans l'ordre général des possibilités que le temps peut toutes amener; s'il arrivoit, dis-je, que l'homme fût contraint d'abandonner les climats qu'il a autrefois envahis, pour se réduire à son pays natal, il reprendroit, avec le temps, ses traits originaux, sa taille primitive et sa couleur naturelle. Le rappel de l'homme à son climat amèneroit cet effet : le mélange des races l'amèneroit aussi et bien plus promptement; le Blanc avec la Noire, ou le Noir avec la Blanche, produisent également un mulâtre dont la couleur est brune, c'est-à-dire mêlée de blanc et de noir; ce mulâtre avec un Blanc produit un second mulâtre moins brun que le premier; et si ce second mulâtre s'unit de même à un individu de race blanche, le troisième mulâtre n'aura plus qu'une nuance légère de brun, qui disparaîtra tout-à-fait dans les générations suivantes. Il ne faut donc que cent cinquante ou deux cents ans pour laver la peau d'un Nègre par cette voie du mélange avec le sang du Blanc : mais il faudroit peut-être un assez grand nombre de siè-

cles pour produire ce même effet par la seule influence du climat. Depuis qu'on transporte des Nègres en Amérique, c'est-à-dire depuis environ deux cent cinquante ans, l'on ne s'est pas aperçu que les familles noires qui se sont soutenues sans mélange aient perdu quelques nuances de leur teinte originelle; il est vrai que ce climat de l'Amérique méridionale étant par lui-même assez chaud pour brunir ses habitants, on ne doit pas s'étonner que les Nègres y demeurent noirs. Pour faire l'expérience du changement de couleur dans l'espèce humaine, il faudroit transporter quelques individus de cette race noire du Sénégal en Danemark, où l'homme ayant communément la peau blanche, les cheveux blonds, les yeux bleus, la différence du sang et l'opposition de couleur est la plus grande; il faudroit cloîtrer ces Nègres avec leurs femelles, et conserver scrupuleusement leur race sans leur permettre de la croiser : ce moyen est le seul qu'on puisse employer pour savoir combien il faudroit de temps pour réintégrer à cet égard la nature de l'homme, et, par la même raison, combien il en a fallu pour la changer du blanc au noir.

C'est là la plus grande altération que le ciel ait fait subir à l'homme, et l'on voit qu'elle n'est pas profonde. La couleur de la peau, des cheveux et des yeux, varie par la seule influence du climat : les autres changements, tels que ceux de la taille,

de la forme des traits et de la qualité des cheveux, ne me paroissent pas dépendre de cette seule cause; car, dans la race des Nègres, lesquels, comme l'on sait, ont, pour la plupart, la tête couverte d'une laine crépue, le nez épaté, les lèvres épaisses, on trouve des nations entières avec de longs et vrais cheveux, avec des traits réguliers; et si l'on comparoit, dans la race des Blancs, le Danois au Calmouck, ou seulement le Finlandais au Lappon dont il est si voisin, on trouveroit entre eux autant de différence pour les traits et la taille qu'il y en a dans la race des Noirs; par conséquent, il faut admettre pour ces altérations, qui sont plus profondes que les premières, quelques autres causes réunies avec celle du climat. La plus générale et la plus directe est la qualité de la nourriture; c'est principalement par les aliments que l'homme reçoit l'influence de la terre qu'il habite : celle de l'air et du ciel agit plus superficiellement; et tandis qu'elle altère la surface la plus extérieure en changeant la couleur de la peau, la nourriture agit sur la forme intérieure par ses propriétés, qui sont constamment relatives à celles de la terre qui la produit. On voit, dans le même pays, des différences marquées entre les hommes qui en occupent les hauteurs et ceux qui demeurent dans les lieux bas; les habitants de la montagne sont toujours mieux faits, plus vifs et plus beaux que ceux de la vallée : à plus forte raison dans des cli-

mats éloignés du climat primitif, dans des climats où les herbes, les fruits, les grains et la chair des animaux sont de qualité et même de substance différentes, les hommes qui s'en nourrissent doivent devenir différents. Ces impressions ne se font pas subitement, ni même dans l'espace de quelques années : il faut du temps pour que l'homme reçoive la teinture du ciel; il en faut encore plus pour que la terre lui transmette ses qualités, et il a fallu des siècles, joints à un usage toujours constant des mêmes nourritures, pour influencer sur la forme des traits, sur la grandeur du corps, sur la substance des cheveux, et produire ces altérations intérieures qui, s'étant ensuite perpétuées par la génération, sont devenues les caractères généraux et constants auxquels on reconnoît les races et même les nations différentes qui composent le genre humain.

Dans les animaux, ces effets sont plus prompts et plus grands, parce qu'ils tiennent à la terre de bien plus près que l'homme; parce que leur nourriture étant plus uniforme, plus constamment la même, et n'étant nullement préparée, la qualité en est plus décidée et l'influence plus forte; parce que d'ailleurs les animaux ne pouvant ni se vêtir, ni s'abriter, ni faire usage de l'élément du feu pour se réchauffer, ils demeurent nuement exposés et plcinement livrés à l'action de l'air et à toutes les intempéries du climat : et c'est par cette



raison que chacun d'eux a, suivant sa nature, choisie sa zone et sa contrée; c'est par la même raison qu'ils y sont retenus, et qu'au lieu de s'étendre ou de se disperser comme l'homme, ils demeurent, pour la plupart, concentrés dans les lieux qui leur conviennent le mieux; et lorsque, par des révolutions sur le globe ou par la force de l'homme, ils ont été contraints d'abandonner leur terre natale, qu'ils ont été chassés ou relégués dans des climats éloignés, leur nature a subi des altérations si grandes et si profondes qu'elle n'est pas reconnoissable à la première vue, et que, pour la juger, il faut avoir recours à l'inspection la plus attentive, et même aux expériences et à l'analogie. Si l'on ajoute à ces causes naturelles d'altération dans les animaux libres celle de l'empire de l'homme sur ceux qu'il a réduits en servitude, on sera surpris de voir jusqu'à quel point la tyrannie peut dégrader, défigurer la Nature; on trouvera sur tous les animaux esclaves les stigmates de leur captivité et l'empreinte de leurs fers; on verra que ces plaies sont d'autant plus grandes, d'autant plus incurables, qu'elles sont plus anciennes, et que, dans l'état où nous les avons réduits, il ne seroit peut-être plus possible de les réhabiliter, ni de leur rendre leur forme primitive et les autres attributs de Nature que nous leur avons enlevés.

La température du climat, la qualité de la nourriture et les maux d'esclavage, voilà les trois cau-

ses de changement, d'altération et de dégénération dans les animaux. Les effets de chacune méritent d'être considérés en particulier, et leurs rapports vus en détail nous présenteront un tableau au-devant duquel on verra la Nature telle qu'elle est aujourd'hui, et, dans le lointain, on apercevra ce qu'elle étoit avant sa dégradation.

Comparons nos chétives brebis avec le mouflon dont elles sont issues : celui-ci, grand et léger comme un cerf, armé de cornes défensives et de sabots épais, couvert d'un poil rude, ne craint ni l'inclémence de l'air, ni la voracité du loup; il peut non-seulement éviter ses ennemis par la légèreté de sa course, mais il peut aussi leur résister par la force de son corps, et par la solidité des armes dont sa tête et ses pieds sont munis. Quelle différence de nos brebis, auxquelles il reste à peine la faculté d'exister en troupeau, qui même ne peuvent se défendre par le nombre, qui ne soutiendroient pas sans abri le froid de nos hivers, enfin qui toutes périroient si l'homme cessoit de les soigner et de les protéger! Dans les climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, le mouflon, qui est le père commun de toutes les races de cette espèce, paroît avoir moins dégénéré que partout ailleurs; quoique réduit en domesticité, il a conservé sa taille et son poil : seulement il a beaucoup perdu sur la grandeur et la masse de ses armes. Les brebis du Sénégal et des Indes

sont les plus grandes des brebis domestiques, et celles de toutes dont la nature est la moins dégradée : les brebis de la Barbarie, de l'Égypte, de l'Arabie, de la Perse, de l'Arménie, de la Calmouquie, etc., ont subi de plus grands changements ; elles se sont, relativement à nous, perfectionnées à certains égards, et viciées à d'autres : mais, comme se perfectionner ou se vicier est la même chose relativement à la Nature, elles se sont toujours dénaturées : leur poil rude s'est changé en une laine fine ; leur queue, s'étant chargée d'une masse de graisse, a pris un volume incommode et si grand, que l'animal ne peut la traîner qu'avec peine ; et en même temps qu'il s'est bouffi d'une matière superflue et qu'il s'est paré d'une belle toison, il a perdu sa force, son agilité, sa grandeur et ses armes ; car ces brebis à longue et large queue n'ont guère que la moitié de la taille du mouflon. Elles ne peuvent fuir le danger ni résister à l'ennemi ; elles ont un besoin continuel des secours et des soins de l'homme pour se conserver et se multiplier. La dégradation de l'espèce originaire est encore plus grande dans nos climats : de toutes les qualités du mouflon, il ne reste rien à nos brebis, rien à notre bélier, qu'un peu de vivacité, mais si douce, qu'elle cède encore à la houlctte d'une bergère ; la timidité, la foiblesse, et même la stupidité et l'abandon de son être, sont les seuls et tristes restes de leur

nature dégradée. Si l'on vouloit la relever pour la force et la taille, il faudroit unir le mouflon avec notre brebis flandrine, et cesser de propager les races inférieures; et si, comme chose plus utile, nous voulons dévouer cette espèce à ne nous donner que de la bonne chair et de la belle laine, il faudroit au moins, comme l'ont fait nos voisins, choisir et propager la race des brebis de Barbarie; qui, transportée en Espagne et même en Angleterre, a très-bien réussi. La force du corps et la grandeur de la taille sont des attributs masculins; l'embonpoint et la beauté de la peau sont des qualités féminines. Il faudroit donc, dans le procédé des mélanges, observer cette différence, donner à nos béliers des femelles de Barbarie pour avoir de belles laines, et donner le mouflon à nos brebis pour en relever la taille.

Il en seroit à cet égard de nos chèvres comme de nos brebis; on pourroit, en les mêlant avec la chèvre d'Angora, changer leur poil, et le rendre aussi utile que la plus belle laine. L'espèce de la chèvre en général, quoique fort dégénérée, l'est cependant moins que celle de la brebis dans nos climats; elle paroît l'être davantage dans les pays chauds de l'Afrique et des Indes. Les plus petites et les plus foibles de toutes les chèvres sont celles de Guinée, de Juda, etc.; et, dans ces mêmes climats, l'on trouve au contraire les plus grandes et les plus fortes brebis.

L'espèce du bœuf est celle de tous les animaux domestiques sur laquelle la nourriture paroît avoir la plus grande influence; il devient d'une taille prodigieuse dans les contrées où le pâturage est riche et toujours renaissant. Les anciens ont appelé *taureaux-éléphants* les bœufs d'Éthiopie et de quelques autres provinces de l'Asie, où ces animaux approchent en effet de la grandeur de l'éléphant. L'abondance des herbes et leur qualité substantielle et succulente produisent cet effet; nous en avons la preuve même dans notre climat; un bœuf nourri sur les têtes des montagnes vertes de Savoie ou de Suisse, acquiert le double du volume de celui de nos bœufs, et néanmoins ces bœufs de Suisse sont, comme les nôtres, enfermés dans l'étable, et réduits au fourrage pendant la plus grande partie de l'année : mais ce qui fait cette grande différence, c'est qu'en Suisse on les met en pleine pâture, dès que les neiges sont fondues, au lieu que dans nos provinces on leur interdit l'entrée des prairies jusqu'après la récolte de l'herbe qu'on réserve aux chevaux. Ils ne sont donc jamais ni largement ni convenablement nourris; et ce seroit une attention bien nécessaire, bien utile à l'état, que de faire un règlement à cet égard, par lequel on aboliroit les vaines pâtures en permettant les enclos. Le climat a aussi beaucoup influé sur la nature du bœuf : dans les terres du nord des deux continents, il est couvert d'un poil long

et doux comme de la fine laine; il porte aussi une grosse loupe sur les épaules, et cette difformité se trouve également dans tous les bœufs de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Il n'y a que ceux d'Europe qui ne soient pas bossus; cette race d'Europe est cependant la race primitive, à laquelle les races bossues remontent par le mélange dès la première ou la seconde génération : et ce qui prouve encore que cette race bossue n'est qu'une variété de la première, c'est qu'elle est sujette à de plus grandes altérations et à des dégradations qui paroissent excessives; car il y a dans ces bœufs bossus des différences énormes pour la taille; le petit zébu de l'Arabie a tout au plus la dixième partie du volume du taureau-éléphant d'Éthiopie.

En général, l'influence de la nourriture est plus grande et produit des effets plus sensibles sur les animaux qui se nourrissent d'herbe ou de fruits: ceux, au contraire, qui ne vivent que de proie, varient moins par cette cause que par l'influence du climat; parce que la chair est un aliment préparé et déjà assimilé à la nature de l'animal carnassier qui la dévore, au lieu que l'herbe étant le premier produit de la terre, elle en a toutes les propriétés, et transmet immédiatement les qualités terrestres à l'animal qui s'en nourrit.

Aussi le chien, sur lequel la nourriture ne paroît avoir que de légères influences, est néanmoins

celui de tous les animaux carnassiers dont l'espèce est la plus variée; il semble suivre exactement dans ses dégradations les différences du climat : il est nu dans les pays les plus chauds, couvert d'un poil épais et rude dans les contrées du Nord, paré d'une belle robe soycuse en Espagne, en Syrie, où la douce température de l'air change le poil de la plupart des animaux en une sorte de soie. Mais, indépendamment de ces variétés extérieures qui sont produites par la seule influence du climat, il y a d'autres altérations dans cette espèce qui proviennent de sa condition, de sa captivité, ou, si l'on veut, de l'état de société du chien avec l'homme. L'augmentation ou la diminution de la taille viennent des soins que l'on a pris d'unir ensemble les plus grands ou les plus petits individus; l'accourcissement de la queue, du museau, des oreilles, provient aussi de la main de l'homme. Les chiens auxquels, de génération en génération, on a coupé les oreilles et la queue, transmettent ces défauts, en tout ou en partie, à leurs descendants. J'ai vu des chiens nés sans queue, que je pris d'abord pour des monstres individuels dans l'espèce; mais je me suis assuré, depuis, que cette race existe, et qu'elle se perpétue par la génération. Et les oreilles pendantes, qui sont le signe le plus général et le plus certain de la servitude domestique, ne se trouvent-elles pas dans presque tous les chiens? Sur environ trente races différen-

tes dont l'espèce est aujourd'hui composée, il n'y en a que deux ou trois qui aient conservé leurs oreilles primitives. Le chien de berger, le chien-loup et les chiens du Nord, ont seuls les oreilles droites. La voix de ces animaux a subi, comme tout le reste, d'étranges mutations. Il semble que le chien soit devenu criard avec l'homme, qui, de tous les êtres qui ont une langue, est celui qui en use et abuse le plus : car, dans l'état de Nature, le chien est presque muet ; il n'a qu'un hurlement de besoin par accès assez rares. Il a pris son aboiement dans son commerce avec l'homme, surtout avec l'homme policé ; car lorsqu'on le transporte dans des climats extrêmes et chez des peuples grossiers, tels que les Lapons et les Nègres, il perd son aboiement, reprend sa voix naturelle, qui est le hurlement, et devient même quelquefois absolument muet. Les chiens à oreilles droites, et surtout le chien de berger, qui de tous est celui qui a le moins dégénéré, est aussi celui qui donne le moins de voix. Comme il passe sa vie solitairement dans la campagne, et qu'il n'a de commerce qu'avec les moutons et quelques hommes simples, il est, comme eux, sérieux et silencieux, quoique en même temps il soit très-vif et fort intelligent. C'est de tous les chiens celui qui a le moins de qualités acquises et le plus de talents naturels ; c'est le plus utile pour le bon ordre et pour la garde des troupeaux ; et il seroit plus a-



avantageux d'en multiplier, d'en étendre la race que celle des autres chiens, qui ne servent qu'à nos amusements, et dont le nombre est si grand qu'il n'y a point de villes où l'on ne pût nourrir un nombre de familles des seuls aliments que les chiens consomment.

L'état de domesticité a beaucoup contribué à faire varier la couleur des animaux : elle est, en général, originaiement fauve ou noire. Le chien, le bœuf, la chèvre, la brebis, le cheval, ont pris toutes sortes de couleurs; le cochon a changé du noir au blanc, et il paroît que le blanc pur et sans aucune tache est à cet égard le signe du dernier degré de dégénération, et qu'ordinairement il est accompagné d'imperfections ou de défauts essentiels. Dans la race des hommes blancs, ceux qui le sont beaucoup plus que les autres, et dont les cheveux, les sourcils, la barbe, etc., sont naturellement blancs, ont souvent le défaut d'être sourds, et d'avoir en même temps les yeux rouges et foibles; dans la race des noirs, les Nègres blancs sont encore d'une nature plus foible et plus défectueuse. Tous les animaux absolument blancs ont ordinairement ces mêmes défauts de l'oreille dure et des yeux rouges : cette sorte de dégénération, quoique plus fréquente dans les animaux domestiques, se montre aussi quelquefois dans les espèces libres, comme dans celles des éléphants, des cerfs, des daims, des guenons, des taupes, des

souris; et dans toutes, cette couleur est toujours accompagnée de plus ou moins de foiblesse de corps et d'hébetation des sens.

Mais l'espèce sur laquelle le poids de l'esclavage paroît avoir le plus appuyé et fait les impressions les plus profondes, c'est celle du chameau. Il naît avec des loupes sur le dos, et des callosités sur la poitrine et sur les genoux : ces callosités sont des plaies évidentes occasionées par le frottement; car elles sont remplies de pus et de sang corrompu. Comme il ne marche jamais qu'avec une grosse charge, la pression du fardeau a commencé par empêcher la libre extension et l'accroissement uniforme des parties musculuses du dos, ensuite elle a fait gonfler la chair aux endroits voisins; et comme, lorsque le chameau veut se reposer ou dormir, on le contraint d'abord à s'abattre sur ses jambes repliées, et que peu à peu il en prend l'habitude de lui-même, tout le poids de son corps porte, pendant plusieurs heures de suite chaque jour, sur sa poitrine et ses genoux; et la peau de ces parties, pressée, frottée contre la terre, se dépille, se froisse, se durcit et se désorganise. Le lama, qui, comme le chameau, passe sa vie sous le fardeau, et ne se repose aussi qu'en s'abattant sur la poitrine, a de semblables callosités qui se perpétuent de même par la génération. Les babouins et les guenons, dont la posture la plus ordinaire est d'être assis, soit en veillant, soit en dormant, ont

aussi des callosités au-dessous de la région des fesses, et cette peau calluse est même devenue inhérente aux os du derrière, contre lesquels elle est continuellement pressée par le poids du corps; mais ces callosités des babouins et des guenons sont sèches et saines, parce qu'elles ne proviennent pas de la contrainte des entraves ni du faix accablant d'un poids étranger, et qu'elles ne sont au contraire que les effets des habitudes naturelles de l'animal, qui se tient plus volontiers et plus long-temps assis que dans aucune autre situation. Il en est de ces callosités des guenons comme de la double semelle de peau que nous portons sous nos pieds; cette semelle est une callosité naturelle que notre habitude constante à marcher ou rester debout rend plus ou moins épaisse, ou plus ou moins dure, selon le plus ou moins de frottement que nous faisons éprouver à la plante de nos pieds.

Les animaux sauvages, n'étant pas immédiatement soumis à l'empire de l'homme, ne sont pas sujets à d'aussi grandes altérations que les animaux domestiques; leur nature paroît varier suivant les différents climats, mais nulle part elle n'est dégradée. S'ils étoient absolument les maîtres de choisir leur climat et leur nourriture, ces altérations seroient encore moindres : mais comme de tout temps ils ont été chassés, relégués par l'homme, ou même par ceux d'entre eux qui ont

le plus de force et de méchanceté, la plupart ont été contraints de fuir, d'abandonner leur pays natal, et de s'habituer dans des terres moins heureuses. Ceux dont la nature s'est trouvée assez flexible pour se prêter à cette nouvelle situation se sont répandus au loin, tandis que les autres n'ont eu d'autre ressource que de se confiner dans les déserts voisins de leur pays. Il n'y a aucune espèce d'animal qui, comme celle de l'homme, se trouve généralement partout sur la surface de la terre : les uns, et en grand nombre, sont bornées aux terres méridionales de l'ancien continent; les autres, aux parties méridionales du Nouveau-Monde; d'autres, en moindre quantité, sont confinées dans les terres du Nord, et, au lieu de s'étendre vers les contrées du Midi, elles ont passé d'un continent à l'autre par des routes jusqu'à ce jour inconnues; enfin quelques autres espèces n'habitent que certains montagnes ou certaines vallées, et les altérations de leur nature sont en général d'autant moins sensibles qu'elles sont plus confinées.

Le climat et la nourriture ayant peu d'influence sur les animaux libres, et l'empire de l'homme en ayant encore moins, leurs principales variétés viennent d'une autre cause; elles sont relatives à la combinaison du nombre dans les individus, tant de ceux qui produisent que de ceux qui sont produits. Dans les espèces, comme celle du chevreuil,

où le mâle s'attache à sa femelle et ne la change pas, les petits démontrent la constante fidélité de leurs parents par leur entière ressemblance entre eux : dans celles au contraire où les femelles changent souvent de mâle, comme dans celle du cerf, il se trouve des variétés assez nombreuses ; et comme dans toute la Nature il n'y a pas un seul individu qui soit parfaitement ressemblant à un autre, il se trouve d'autant plus de variétés dans les animaux, que le nombre de leur produit est plus grand et plus fréquent. Dans les espèces où la femelle produit cinq ou six petits, trois ou quatre fois par an, de mâles différents, il est nécessaire que le nombre des variétés soit beaucoup plus grand que dans celles où le produit est annuel et unique : aussi les espèces inférieures, les petits animaux qui tous produisent plus souvent et en plus grand nombre que ceux des espèces majeures, sont-elles sujettes à plus de variétés. La grandeur du corps, qui ne paroît être qu'une quantité relative, a néanmoins des attributs positifs et des droits réels dans l'ordonnance de la Nature ; le grand y est aussi fixe que le petit y est variable ; on pourra s'en convaincre aisément par l'énumération que nous allons faire des variétés des grands et des petits animaux.

Le sanglier a pris en Guinée des oreilles très-longues et couchées sur le dos ; à la Chine, un gros ventre pendant et des jambes fort courtes ; au cap

Vert, et dans d'autres endroits, des défenses très-grosses et tournées comme des cornes de bœuf; dans l'état de domesticité, il a pris partout des oreilles à demi pendantes, et des soies blanches dans les pays froids ou tempérés. Je ne compte ni le pecari ni le babiroussa dans les variétés de l'espèce du sanglier, parce qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre de cette espèce, quoiqu'ils en approchent de plus près que d'aucune autre.

Le cerf, dans les pays montueux, secs et chauds, tels que la Corse et la Sardaigne, a perdu la moitié de sa taille, et a pris un pelage brun avec un bois noirâtre; dans les pays froids et humides, comme en Bohême et aux Ardennes, sa taille s'est agrandie, son pelage et son bois sont devenus d'un brun presque noir, son poil s'est allongé au point de former une longue barbe au menton. Dans le nord de l'autre continent, le bois du cerf s'est étendu et ramifié par des andouillers courbes. Dans l'état de domesticité, le pelage change du fauve au blanc; et à moins que le cerf ne soit en liberté et dans de grands espaces, ses jambes se déforment et se courbent. Je ne compte pas l'axis dans les variétés de l'espèce du cerf; il approche plus de celle du daim, et n'en est peut-être qu'une variété.

On auroit peine à se décider sur l'origine de l'espèce du daim; il n'est nulle part entièrement domestique, ni nulle part absolument sauvage; il

varie assez indifféremment et partout du fauve au pic et du pic au blanc : son bois et sa queue sont aussi plus grands et plus longs suivant les différentes races, et sa chair est bonne ou mauvaise selon le terrain et le climat. On le trouve, comme le cerf, dans les deux continents, et il paroît être plus grand en Virginie et dans les autres provinces de l'Amérique tempérée, qu'il ne l'est en Europe. Il en est de même du chevreuil, il est plus grand dans le nouveau que dans l'ancien continent : mais, au reste, toutes ses variétés se réduisent à quelques différences dans la couleur du poil, qui change du fauve au brun; les plus grands chevreuils sont ordinairement fauves, et les plus petits sont bruns. Ces deux espèces, le chevreuil et le daim, sont les seuls de tous les animaux communs aux deux continents, qui soient plus grands et plus forts dans le nouveau que dans l'ancien.

L'âne a subi peu de variétés, même dans sa condition de servitude la plus dure; car sa nature est dure aussi, et résiste également aux mauvais traitements et aux incommodités d'un climat fâcheux et d'une nourriture grossière. Quoiqu'il soit originaire des pays chauds, il peut vivre et même se multiplier sans les soins de l'homme dans les climats tempérés. Autrefois il y avoit des onagres ou ânes sauvages dans tous les déserts de l'Asie mineure : aujourd'hui ils y sont plus rares, et on ne les trouve en grande quantité que dans ceux de

la Tartarie. Le mulot de Daurie, appelé *czigithai* par les Tartares Môngoux, est probablement le même animal que l'onagre des autres provinces de l'Asie; il n'en diffère que par la longueur et les couleurs du poil, qui, selon M. Bell, paroît ondulé de brun et de blanc.<sup>2</sup> Ces onagres *czigithais* se trouvent dans les forêts de la Tartarie jusqu'au cinquante-unième et cinquante-deuxième degré; et il ne faut pas les confondre avec les zèbres, dont les couleurs sont bien plus vives et bien autrement tranchées, et qui d'ailleurs forment une espèce particulière presque aussi différente de celle de l'âne que de celle du cheval. La seule dégénération remarquable dans l'âne en domesticité, c'est que sa peau s'est ramollie, et qu'elle a perdu les petits tubercules qui se trouvent semés sur la peau de

<sup>1</sup> *Mulus dauricus fecundus, czigithai Mongolorum in Dauriâ.* Mus. petropolitanum, pag. 355.

<sup>2</sup> *In the forests near Kuznet-sky on the river Tomo one of the sources of the river Oby in lat. 51 et 52 are wild asses. I have seen many of their skins; they are in all respects the shape of the ear, tail and hoofs the common ass, but their skin is waved and undulated with the and brown.* (Bell's Travels to China.)

Il se pourroit que M. Bell, qui dit n'avoir observé que les peaux de ces animaux, ait vu des peaux de zèbre; car les autres voyageurs ne disent pas que les *czigithais* ou onagres de Daurie soient, comme le zèbre, rayés de brun et de blanc : d'ailleurs il y a au Cabinet de Pétersbourg des peaux de zèbre et de *czigithais*, qu'on montre également aux voyageurs.



l'onagre, de laquelle les Levantins font le cuir grenu qu'on appelle *chagrin*.

Le lièvre est d'une nature flexible et ferme en même temps, car il est répandu dans presque tous les climats de l'ancien continent, et partout il est à très-peu près le même : seulement son poil blanchit pendant l'hiver dans les climats très-froids, et il reprend en été sa couleur naturelle, qui ne varie que du fauve au roux. La qualité de la chair varie de même; les lièvres les plus rouges sont toujours les meilleurs à manger. Mais le lapin, sans être d'une nature aussi flexible que le lièvre, puisqu'il est beaucoup moins répandu, et que même il paroît confiné à de certaines contrées, est néanmoins sujet à plus de variétés, parce que le lièvre est sauvage partout, au lieu que le lapin est presque partout à demi domestique. Les lapins clapiers ont varié par la couleur du fauve au gris, au blanc, au noir; ils ont aussi varié par la grandeur, la quantité, la qualité du poil. Cet animal, qui est originaire d'Espagne, a pris en Tartarie une queue longue, en Syrie du poil touffu et pelotonné comme du feutre . etc. On trouve quelquefois des lièvres noirs dans les pays froids. On prétend aussi qu'il y a dans la Norwège, et dans quelques autres provinces du Nord, des lièvres qui ont des cornes. M. Klein a fait graver deux de ces lièvres cornus. Il

est aisé de juger, à l'inspection des figures, que ces cornes sont des bois semblables au bois du chevreuil. Cette variété, si elle existe, n'est qu'individuelle, et ne se manifeste probablement que dans les endroits où le lièvre ne trouve point d'herbes, et ne peut se nourrir que de substances ligneuses, d'écorce, de boutons, de feuilles d'arbres, de lichens, etc.

L'élan, dont l'espèce est confinée dans le nord des deux continents, est seulement plus petit en Amérique qu'en Europe; et l'on voit, par les énormes bois que l'on a trouvés sous terre en Canada, en Russie, en Sibérie, etc., qu'autrefois ces animaux étoient plus grands qu'ils ne le sont aujourd'hui : peut-être cela vient-il de ce qu'ils jouissoient en toute tranquillité de leurs forêts, et que n'étant point inquiétés par l'homme, qui n'avoit pas encore pénétré dans ces climats, ils étoient maîtres de choisir leur demeure dans les endroits où l'air, la terre et l'eau leur convenoient le mieux. Le renne, que les Lapons ont rendu domestique, a, par cette raison, plus changé que l'élan, qui n'a jamais été réduit en servitude. Les rennes sauvages sont plus grands, plus forts, et d'un poil plus noir que les rennes domestiques : ceux-ci ont beaucoup varié pour la couleur du poil, et aussi pour la grandeur et la grosseur du bois. Cette espèce de lichen ou de grande mousse blanche qui fait la principale nourriture du renne, semble con-

tribuer beaucoup par sa qualité à la formation et à l'accroissement du bois, qui proportionnellement est plus grand dans le renne que dans aucune autre espèce; et c'est peut-être cette même nourriture qui, dans ce climat, produit du bois sur la tête du lièvre, comme sur celle de la femelle du renne; car dans tous les autres climats il n'y a ni lièvres cornus, ni aucun animal dont la femelle porte du bois comme le mâle.

L'espèce de l'éléphant est la seule sur laquelle l'état de servitude ou de domesticité n'a jamais influé, parce que dans cet état il refuse de produire, et par conséquent de transmettre à son espèce les plaies ou les défauts occasionés par sa condition. Il n'y a dans l'éléphant que des variétés légères et presque individuelles : sa couleur naturelle est le noir; cependant il s'en trouve de roux et de blancs, mais en très-petit nombre. L'éléphant varie aussi pour la taille suivant la longitude plutôt que la latitude du climat; car sous la zone torride, dans laquelle il est, pour ainsi dire, renfermé, et sous la même ligne, il s'élève jusqu'à quinze pieds de hauteur dans les contrées orientales de l'Afrique, tandis que dans les terres occidentales de cette même partie du monde il n'atteint guère qu'à la hauteur de dix ou onze pieds; ce qui prouve que, quoique la grande chaleur soit nécessaire au plein développement de sa nature, la chaleur excessive la restreint et la réduit à de

moindres dimensions. Le rhinocéros paroît être d'une taille plus uniforme et d'une grandeur moins variable : il semble ne différer de lui-même que par le caractère singulier qui le fait différer de tous les animaux, par cette grande corne qu'il porte sur le nez; cette corne est simple dans les rhinocéros de l'Asie, et double dans ceux de l'Afrique.

Je ne parlerai point ici des variétés qui se trouvent dans chaque espèce d'animal carnassier, parce qu'elles sont très-légères, attendu que de tous les animaux ceux qui se nourrissent de chair sont les plus indépendants de l'homme, et qu'au moyen de cette nourriture déjà préparée par la Nature, ils ne reçoivent presque rien des qualités de la terre qu'ils habitent; que d'ailleurs, ayant tous de la force et des armes, ils sont les maîtres du choix de leur terrain, de leur climat, etc.; et que par conséquent les trois causes de changement, d'altération et de dégénération, dont nous avons parlé, ne peuvent avoir sur eux que de très-petits effets.

Mais, après le coup d'œil que l'on vient de jeter sur ces variétés qui nous indiquent les altérations particulières de chaque espèce, il se présente une considération plus importante et dont la vue est bien plus étendue : c'est celle du changement des espèces mêmes; c'est cette dégénération plus ancienne et de tout temps immémoriale, qui paroît s'être faite dans chaque famille, ou, si l'on

veut, dans chacun des genres sous lesquels on peut comprendre les espèces voisines et peu différentes entre elles. Nous n'avons dans tous les animaux terrestres que quelques espèces isolées qui, comme celle de l'homme, fassent en même temps espèce et genre; l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, forment des genres ou des espèces simples qui ne se propagent qu'en ligne directe, et n'ont aucune branche collatérale : toutes les autres paroissent former des familles dans lesquelles on remarque ordinairement une souche principale et commune, de laquelle semblent être sorties des tiges différentes et d'autant plus nombreuses que les individus dans chaque espèce sont plus petits et plus féconds.

Sous ce point de vue, le cheval, le zèbre et l'âne, sont tous trois de la même famille : si le cheval est la souche ou le tronc principal, le zèbre et l'âne seront les tiges collatérales; le nombre de leurs ressemblances entre eux étant infiniment plus grand que celui de leurs différences, on peut les regarder comme ne faisant qu'un même genre, dont les principaux caractères sont clairement énoncés et communs à tous trois : ils sont les seuls qui soient vraiment solipèdes, c'est-à-dire qui aient la corne des pieds d'une seule pièce sans aucune apparence de doigts ou d'ongles; et quoiqu'ils forment trois espèces distinctes, elles ne sont cependant pas absolument ni nettement séparées,

puisque l'âne produit avec la jument, le cheval avec l'ânesse, et qu'il est probable que si l'on venoit à bout d'apprivoiser le zèbre et d'assouplir sa nature sauvage et récalcitrante, il produiroit aussi avec le cheval et l'âne, comme ils produisent entre eux.

Et ce mulet qu'on a regardé de tout temps comme une production viciée, comme un monstre composé de deux natures, et que par cette raison l'on a jugé incapable de se reproduire lui-même et de former lignée, n'est cependant pas aussi profondément lésé qu'on se l'imagine d'après ce préjugé, puisqu'il n'est pas réellement infécond, et que sa stérilité ne dépend que de certaines circonstances extérieures et particulières. On sait que les mulets ont souvent produit dans les pays chauds; l'on en a même quelques exemples dans nos climats tempérés : mais on ignore si cette génération est jamais provenue de la simple union du mulet et de la mule, ou plutôt si le produit n'en est pas dû à l'union du mulet avec la jument, ou encore à celle de l'âne avec la mule. Il y a deux sortes de mulcts : le premier est le grand mulet ou mulet simplement dit, qui provient de la jonction de l'âne à la jument; le second est le petit mulet provenant du cheval et de l'ânesse, que nous appellerons *bardeau* pour le distinguer de l'autre. Les anciens les connoissoient et les distinguoient comme nous par deux noms différents :

ils appeloient *mulus* le mulet provenant de l'âne et de la jument; et ils donnoient les noms de *ἴβνος*, *hinnus*, *burdo*, au mulet provenant du cheval et de l'ânesse. Ils ont assuré que le mulet, *mulus*,<sup>1</sup> produit avec la jument un animal auquel ils donnoient aussi le nom de *ginnus* ou *hinnus*. Ils ont assuré de même que la mulc, *mula*, conçoit assez aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit; et ils ajoutent que quoiqu'il y ait des exemples assez fréquents de mulcs qui ont mis bas, il faut néanmoins regarder cette production comme un prodige. Mais qu'est-ce qu'un prodige de la Nature, sinon un effet plus rare que les autres? Le mulet peut donc engendrer, et la mule peut concevoir, porter et mettre bas dans de certaines circonstances: ainsi il ne s'agiroit que de faire des expériences pour savoir quelles sont ces circonstances, et pour acquérir de nouveaux faits dont on pourroit tirer de gran-

<sup>1</sup> *Mulus equâ conjunctus mulum procreavit.... Mula quoque jam facta gravida est sed non quoad perficeret atque ederet prolem.* (Arist., *Hist. anim.*, lib. vi, cap. 24.)

*Est in annalibus nostris mulas peperisse sæpè; verùm prodigii loco habitum.* (Plin., *Hist. nat.*, lib. viii, cap. 44.)

<sup>2</sup> Le mot *ginnus* a été employé par Aristote en deux sens: le premier pour désigner généralement un animal imparfait, un avorton, un mulet nain, provenant quelquefois du cheval avec l'ânesse, ou de l'âne avec la jument; et le second pour signifier le produit particulier du mulet et de la jument.

des lumières sur la dégénération des espèces par le mélange, et par conséquent sur l'unité ou la diversité de chaque genre. Il faudroit, pour réussir à ces expériences, donner le mulet à la mule, à la jument et à l'ânesse; faire la même chose avec le bardeau, et voir ce qui résulteroit de ces six accouplements différens. Il faudroit aussi donner le cheval et l'âne à la mule, et faire la même chose pour la petite mule ou femelle du bardeau. Ces épreuves, quoique assez simples, n'ont jamais été tentées dans la vue d'en tirer des lumières, et je regrette de n'être pas à portée de les exécuter : je suis persuadé qu'il en résulteroit des connoissances que je ne fais qu'entrevoir, et que je ne puis donner que comme des présomptions. Je crois, par exemple, que, de tous ces accouplements, celui du mulet et de la femelle bardeau, et celui du bardeau et de la mule, pourroient bien manquer absolument; que celui du mulet et de la mule, et celui du bardeau et de sa femelle, pourroient peut-être réussir, quoique bien rarement : mais en même temps je présume que le mulet produiroit avec la jument plus certainement qu'avec l'ânesse, et le bardeau plus certainement avec l'ânesse qu'avec la jument; qu'enfin le cheval et l'âne pourroient peut-être produire avec les deux mules, mais l'âne plus sûrement que le cheval. Il faudroit faire ces épreuves dans un pays aussi chaud pour le moins que l'est notre Provencc, et prendre des



mulets de sept ans, des chevaux de cinq, et des ânes de quatre ans, parce qu'il y a cette différence dans ces trois animaux pour les âges de la pleine puberté.

Voiei les raisons d'analogie sur lesquelles sont fondées les présomptions que je viens d'indiquer. Dans l'ordonnance commune de la Nature, ce ne sont pas les mâles, mais les femelles, qui constituent l'unité des espèces : nous savons par l'exemple de la brebis, qui peut servir à deux mâles différents et produire également du boue et du bélier, que la femelle influe beaucoup plus que le mâle sur le spécifique du produit, puisque de ces deux mâles différents il ne naît que des agneaux, c'est-à-dire des individus spécifiquement ressemblants à la mère : aussi le mulet ressemble-t-il plus à la jument qu'à l'âne, et le bardeau plus à l'ânesse qu'au cheval ; dès-lors le mulet doit produire plus sûrement avec la jument qu'avec l'ânesse, et le bardeau plus sûrement avec l'ânesse qu'avec la jument. De même le cheval et l'âne pourroient peut-être produire avec les deux mules, parce qu'étant femelles elles ont, quoique viciées, retenu chacune plus de propriétés spécifiques que les mulets mâles : mais l'âne doit produire avec elles plus certainement que le cheval, parce qu'on a remarqué que l'âne a plus de puissance pour engendrer, même avec la jument, que n'en a le cheval, car il corrompt et détruit la génération de

celui-ci. On peut s'en assurer en donnant d'abord le cheval étalon à des juments, et en leur donnant le lendemain, ou même quelques jours après, l'âne au lieu du cheval; ces juments produiront presque toujours des mulets, et non pas des chevaux. Cette observation, qui mériterait bien d'être constatée dans toutes ses circonstances, paroît indiquer que la souche ou tige principale de cette famille pourroit bien être l'âne et non pas le cheval, puisque l'âne le domine dans la puissance d'engendrer, même avec sa femelle; d'autant que le contraire n'arrive pas lorsqu'on donne l'âne en premier et le cheval en second à la jument; celui-ci ne corrompt pas la génération de l'âne, car le produit est presque toujours un mulet : d'autre côté, la même chose n'arrive pas quand on donne l'âne en premier et le cheval en second à l'ânesse; car celui-ci ne corrompt ni ne détruit la génération de l'âne. Et à l'égard des accouplements des mulets entre eux, je les ai présumés stériles, parce que de deux natures déjà lésées pour la génération, et qui par leur mélange ne pourroient manquer de se léser davantage, on ne doit attendre qu'un produit tout-à-fait vicié ou absolument nul.

Par le mélange du mulet avec la jument, du bardeau avec l'ânesse, et par celui du cheval et de l'âne avec les mules, on obtiendrait des individus qui remonteroient à l'espèce et ne seroient plus que des demi-mulets, lesquels non-seulement

auroient, comme leurs parents, la puissance d'engendrer avec ceux de leur espèce originaire, mais peut-être même auroient la faculté de produire entre eux, parce que, n'étant plus lésés qu'à demi, leur produit ne seroit pas plus vicié que ne le sont les premiers mulets; et si l'union de ces demi-mulets étoit encore stérile, on que le produit en fût et rare et difficile, il me paroît certain qu'en les rapprochant encore d'un degré de leur espèce originaire, les individus qui en résulteroient et qui ne seroient plus lésés qu'au quart, produiroient entre eux, et formeroient une nouvelle tige, qui ne seroit précisément ni celle du cheval, ni celle de l'âne. Or comme tout ce qui peut être a été amené par le temps, et se trouve ou s'est trouvé dans la Nature, je suis tenté de croire que le mulet fécond dont parlent les anciens, et qui, du temps d'Aristote, existoit en Syrie dans les terres au-delà de celles des Phéniciens, pouvoit bien être une race de ces demi-mulets ou de ces quarts de mulet qui s'étoit formé par les mélanges que nous venons d'indiquer; car Aristote dit expressément que ces mulets féconds ressembloient en tout, et autant qu'il est possible, aux mulets inféconds<sup>1</sup> : il les distingue aussi très-clairement des

<sup>1</sup> *In terra Syriâ super Phenicem mulæ et coeunt et pariunt; sed id genus diversum quanquam simile. (Arist., Hist. anim., lib. vi, cap. 24.) Sunt in Syriâ quos mulos appellant genus diversum ab eo quod coitu equæ et*

onagres ou ânes sauvages, dont il fait mention dans le même chapitre; et par conséquent on ne peut rapporter ces animaux qu'à des mulets peu viciés, et qui auroient conservé la faculté de reproduire. Il se pourroit encore que le mulet fécond de Tartarie, le czigithai dont nous avons parlé, ne fût pas l'onagre ou âne sauvage, mais ce même mulet de Phénicie, dont la race s'est peut-être maintenue jusqu'à ce jour; le premier voyageur qui pourra les comparer confirmera ou détruira cette conjecture. Et le zèbre lui-même, qui ressemble plus au mulet qu'au cheval et qu'à l'âne, pourroit bien avoir eu une pareille origine: la régularité contrainte et symétrique des couleurs de son poil, qui sont alternativement toujours disposés par bandes noires et blanches, paroît indiquer qu'elles proviennent de deux espèces différentes, qui dans leur mélange se sont séparées autant qu'il étoit possible; car dans aucun de ses ouvrages la Nature n'est aussi tranchée et aussi peu nuancée que sur la robe du zèbre, où elle

*asini procreatur; sed similit facie, quomodò asini silvestres similitudine quadam nomen urbanorum accipere et quidem ut asini illi feri sic muti præstant celebritate. Procreant ejusmodi mulæ suo in genere. Cujus rei argumento illæ sunt quæ tempore Pharnacæ patris Pharnabazim in terram Phrygiam venerunt quæ adhuc extant. Tres tamen ex novem quos numero olim fuisse aiunt, servantur hoc tempore. (Arist., Hist. anim., lib. vi, cap. 56.)*

passé brusquement et alternativement du blanc au noir et du noir au blanc, sans aucun intermédiaire, dans toute l'étendue du corps de l'animal.

Quoi qu'il en soit, il est certain, par tout ce que nous venons d'exposer, que les mulets en général, qu'on a toujours accusés d'impuissance et de stérilité, ne sont cependant ni réellement stériles, ni généralement inféconds; et que ce n'est que dans l'espèce particulière du mulet provenant de l'âne et du cheval que cette stérilité se manifeste, puisque le mulet qui provient du bouc et de la brebis est aussi fécond que sa mère ou son père; puisque, dans les oiseaux, la plupart des mulets qui proviennent d'espèces différentes ne sont point inféconds : c'est donc dans la nature particulière du cheval et de l'âne qu'il faut chercher les causes de l'infécondité des mulets qui en proviennent, et, au lieu de supposer la stérilité comme un défaut général et nécessaire dans tous les mulets, la restreindre au contraire au seul mulet provenant de l'âne et du cheval, et encore donner de grandes limites à cette restriction, attendu que ces mêmes mulets peuvent devenir féconds dans de certaines circonstances, et surtout en se rapprochant d'un degré de leur espèce originaire.

Les mulets qui proviennent du cheval et de l'âne ont les organes de la génération tout aussi complets que les autres animaux : il ne manque rien au mâle, rien à la femelle; ils ont une grande abon-

dance de liqueur séminale; et comme l'on ne permet guère aux mâles de s'accoupler, ils sont souvent si pressés de la répandre, qu'ils se couchent sur le ventre pour se frotter entre leurs pieds de devant qu'ils replient sous la potirine : ces animaux sont donc pourvus de tout ce qui est nécessaire à l'acte de la génération; ils sont même très-ardents, et par conséquent très-indifférents sur le choix; ils ont à peu près la même véhémence de goût pour la mule, pour l'ânesse et pour la jument; il n'y a donc nulle difficulté pour les accouplements. Mais il faudroit des attentions et des soins particuliers si l'on vouloit rendre ces accouplements prolifiques : la trop grande ardeur, surtout dans les femelles, est ordinairement suivie de la stérilité, et la mule est au moins aussi ardente que l'ânesse : or, l'on sait que celle-ci rejette la liqueur séminale du mâle, et que, pour la faire retenir et produire, il faut lui donner des coups ou lui jeter de l'eau sur la croupe, afin de calmer les convulsions d'amour qui subsistent après l'accouplement, et qui sont la cause de cette réjaculation. L'ânesse et la mule tendent donc toutes deux par leur trop grande ardeur à la stérilité. L'âne et l'ânesse y tendent encore par une autre cause : comme ils sont originaires des climats chauds, le froid s'oppose à leur génération, et c'est par cette raison qu'on attend les chaleurs de l'été pour les faire accoupler; lorsqu'on les laisse joindre dans d'autres temps et

surtout en hiver, il est rare que l'imprégnation suive l'accouplement, même réitéré; et ce choix du temps qui est nécessaire au succès de leur génération, l'est aussi pour la conservation du produit; il faut que l'ânon naisse dans un temps chaud, autrement il périt ou languit; et comme la gestation de l'ânesse est d'un an, elle met bas dans la même saison qu'elle a conçu : ceci prouve assez combien la chaleur est nécessaire, non-seulement à la fécondité, mais même à la pleine vie de ces animaux. C'est encore par cette même raison de la trop grande ardeur de la femelle qu'on lui donne le mâle presque immédiatement après qu'elle a mis bas; on ne lui laisse que sept ou huit jours de repos ou d'intervalle entre l'accouplement et l'accouplement : l'ânesse, affoiblie par sa coueche, est alors moins ardente; les parties n'ont pas pu, dans ce petit espace de temps, reprendre toute leur roideur; au moyen de quoi la conception se fait plus sûrement que quand elle est en pleine force et que son ardeur la domine. On prétend que dans cette espèce, comme dans celle du chat, le tempérament de la femelle est encore plus ardent et plus fort que celui du mâle : cependant l'âne est un grand exemple en ce genre; il peut aisément saillir sa femelle, ou une autre, plusieurs jours de suite et plusieurs fois par jour; les premières jouissances, loin d'éteindre, ne font qu'allumer son ardeur; on en a vu s'exécer sans y être incités au-

trement que par la force de leur appétit naturel; on en a vu mourir sur le champ de bataille, après onze ou douze conflits réitérés presque sans intervalle, et ne prendre pour subvenir à cette grande et rapide dépense que quelques pintes d'eau. Cette même chaleur qui les consume est trop vive pour être durable; l'âne-étalon bientôt est hors de combat et même de service, et c'est peut-être par cette raison que l'on a prétendu que la femelle est plus forte et vit plus long-temps que le mâle : ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec les ménagements que nous avons indiqués elle peut vivre trente ans, et produire tous les ans pendant toute sa vie; au lieu que le mâle, lorsqu'on ne le contraint pas à s'abstenir de femelles, abuse de ses forces au point de perdre en peu d'années la puissance d'engendrer.

L'âne et l'ânesse tendent donc tous deux à la stérilité par des propriétés communes, et aussi par des qualités différentes; le cheval et la jument y tendent de même par d'autres voies. On peut donner l'étalon à la jument neuf ou dix jours après qu'elle a mis bas, et elle peut produire cinq ou six ans de suite; mais après cela elle devient stérile. Pour entretenir sa fécondité, il faut mettre un intervalle d'un an entre chacune de ses portées, et la traiter différemment de l'ânesse; au lieu de lui donner l'étalon après qu'elle a mis bas, il faut le lui réserver pour l'année suivante; et attendre le temps où sa chaleur se manifeste par les



humeurs qu'elle jette; et même avec ces attentions, il est rare qu'elle soit féconde au-delà de l'âge de vingt ans. D'autre côté, le cheval, quoique moins ardent et plus délicat que l'âne, conserve néanmoins plus long-temps la faculté d'engendrer. On a vu de vieux chevaux qui n'avoient plus la force de monter la jument sans l'aide du palefrenier, trouver leur vigueur dès qu'ils étoient placés, et engendrer à l'âge de trente ans. La liqueur séminale est non-seulement moins abondante, mais beaucoup moins stimulante dans le cheval que dans l'âne; car souvent le cheval s'accouple sans la répandre, surtout si on lui présente la jument avant qu'il ne la cherche : il paroît triste dès qu'il a joui, et il lui faut d'assez grands intervalles de temps pour que son ardeur renaisse. D'ailleurs il s'en faut bien que dans cette espèce tous les accouplements, même les plus consommés, soient prolifiques : il y a des juments naturellement stériles, et d'autres en plus grand nombre qui sont très-peu fécondes; il y a aussi des étalons qui, quoique vigoureux en apparence, n'ont que peu de puissance réelle. Nous pouvons ajouter à ces raisons particulières une preuve plus évidente et plus générale du peu de fécondité dans les espèces du cheval et de l'âne : ce sont de tous les animaux domestiques ceux dont l'espèce, quoique la plus soignée, est la moins nombreuse; dans celles du bœuf, de la brebis, de la chèvre, et surtout dans celles du

cochon, du chien et du chat, les individus sont dix et peut-être cent fois plus nombreux que dans celles du cheval et de l'âne : ainsi leur peu de fécondité est prouvé par le fait, et l'on doit attribuer à toutes ces causes la stérilité des mulets qui proviennent du mélange de ces deux espèces naturellement peu fécondes. Dans les espèces au contraire qui, comme celle de la chèvre et celle de la brebis, sont plus nombreuses et par conséquent plus fécondes, les mulets provenant de leur mélange ne sont pas stériles, et remontent pleinement à l'espèce originaire dès la première génération; au lieu qu'il faudroit deux, trois et peut-être quatre générations pour que le mulet provenant du cheval et de l'âne pût parvenir à ce même degré de réhabilitation de nature.

On a prétendu que de l'accouplement du taureau et de la jument il résulteroit une autre sorte de mulet : Columelle est, je crois, le premier qui en ait parlé; Gesner le cite, et ajoute qu'il a entendu dire qu'il se trouvoit de ces mulets auprès de Grenoble, et qu'on les appelle en français, *jumarts*. J'ai fait venir un de ces jumarts de Dauphiné, j'en ai fait venir un autre des Pyrénées, et j'ai reconnu, tant par l'inspection des parties extérieures que par la dissection des parties intérieures, que ces jumarts n'étoient que des bardeaux, c'est-à-dire des mulets provenant du cheval et de l'âne : je crois donc être fondé, tant par cette ob-

servation que par l'analogie, à croire que cette sorte de mulet n'existe pas, et que le mot *jumart* n'est qu'un nom chimérique et qui n'a point d'objet réel. La nature du taureau est trop éloignée de celle de la jument pour qu'ils puissent produire ensemble, l'un ayant quatre estomacs, des cornes sur la tête, le pied fourchu, etc., l'autre étant solipède et sans cornes, et n'ayant qu'un seul estomac. Et les parties de la génération étant très-différentes tant par la grosseur que pour les proportions, il n'y a nulle raison de présumer qu'ils puissent se joindre avec plaisir, et encore moins avec succès. Si le taureau avoit à produire avec quelque autre espèce que la sienne, ce seroit avec le buffle, qui lui ressemble par la conformation et par la plupart des habitudes naturelles; cependant nous n'avons pas entendu dire qu'il soit jamais né des mulets de ces deux animaux, qui néanmoins se trouvent ensemble dans plusieurs lieux, soit en domesticité, soit en liberté. Ce que l'on raconte de l'accouplement et du produit du cerf et de la vache m'est à peu près aussi suspect que l'histoire des jumarts, quoique le cerf soit beaucoup moins éloigné, par sa conformation, de la nature de la vache, que le taureau ne l'est de celle de la jument.

Ces animaux qui portent des bois, quoique ruminants et conformés à l'intérieur comme ceux qui portent des cornes, semblent faire un genre,

une famille à part, dans laquelle l'élan est la tige majeure, et le renne, le cerf, l'axis, le daim et le chevreuil sont les branches mineures et collatérales; car il n'y a que ces six espèces d'animaux dont la tête soit armée d'un bois branchu qui tombe et se renouvelle tous les ans; et, indépendamment de ce caractère générique qui leur est commun ils se ressemblent encore beaucoup par la conformation et par toutes les habitudes naturelles : on obtiendrait donc plutôt des mulcts du cerf ou du daim mêlé avec le renne et l'axis, que du cerf et de la vache.

On seroit encore mieux fondé à regarder toutes les brebis et toutes les chèvres comme ne faisant qu'une même famille, puisqu'elles produisent ensemble des mulcts qui remontent directement, et dès la première génération, à l'espèce de la brebis; on pourroit même joindre à cette nombreuse famille des brebis et des chèvres celle des gazelles et celle des bubales, qui ne sont pas moins nombreuses. Dans ce genre, qui contient plus de trente espèces différentes, il paroît que le mouflon, le bouquetin, le chamois, l'antilope, le bubale, le condoma, etc., sont les tiges principales, et que les autres n'en sont que des branches accessoires, qui toutes ont retenu les caractères principaux de la souche dont elles sont issues, mais qui ont en même temps prodigieusement varié par les influences du climat et les différentes nourritures,

aussi-bien que par l'état de servitude et de domesticité auquel l'homme a réduit la plupart de ces animaux.

Le chien, le loup, le renard, le chacal et l'isatis forment un autre genre, dont chacune des espèces est réellement si voisine des autres, et dont les individus se ressemblent si fort, surtout par la conformation intérieure et par les parties de la génération, qu'on a peine à concevoir pourquoi ces animaux ne produisent point ensemble : il m'a paru, par les expériences que j'ai faites sur le mélange du chien avec le loup et avec le renard, que la répugnance à l'accouplement venoit du loup et du renard plutôt que du chien, c'est-à-dire de l'animal sauvage et non pas de l'animal domestique; car les chiennes que j'ai mises à l'épreuve auroient volontiers souffert le renard et le loup, au lieu que la louve et la femelle renard n'ont jamais voulu souffrir les approches du chien. L'état de domesticité semble rendre les animaux plus libertins, c'est-à-dire moins fidèles à leur espèce : il les rend aussi plus chauds et plus féconds; car la chienne peut produire et produit même assez ordinairement deux fois par an, au lieu que la louve et la femelle renard ne portent qu'une fois dans une année; et il est à présumer que les chiens sauvages, c'est-à-dire les chiens qui ont été abandonnés dans des pays déserts, et qui se sont multipliés dans l'île de Juan-Fernandès, dans les mon-

tagnes de Saint-Domingue, etc., ne produisent qu'une fois par an, comme le renard et le loup : ce fait, s'il étoit constaté, confirmeroit pleinement l'unité du genre de ces trois animaux, qui se ressemblent si fort par la conformation, qu'on ne doit attribuer qu'à quelques circonstances extérieures leur répugnance à se joindre.

Le chien paroît être l'espèce moyenne et commune entre celles du renard et du loup; les anciens nous ont transmis comme deux faits certains, que le chien, dans quelques pays et dans quelques circonstances, produit avec le loup et avec le renard.<sup>1</sup> J'ai voulu le vérifier, et quoique je n'aie pas réussi dans les épreuves que j'ai faites à ce sujet, on n'en doit pas conclure que cela soit impossible; car je n'ai pu faire ces essais que sur des animaux captifs, et l'on sait que dans la plupart d'entre eux la captivité seule suffit pour éteindre le désir et pour les dégoûter de l'accouplement, même avec leurs semblables; à plus forte raison cet état forcé doit les empêcher de s'unir avec des indivi-

<sup>1</sup> *In Cynerensi agro lupi cum canibus coeunt et lacinici canes ex vulpe et cane generantur.* (Aristot., *Hist. anim.*, lib. VIII, cap. 28.) *Coeunt animalia generis ejusdem secundum naturam, sed ea etiam quorum genus diversum quidem, sed natura non multum distat; si modò par magnitudo sit et tempora æquent graviditatis, rarò id fit, sed tamen id fieri et in canibus et in vulpibus et in lupis certum est.* (Idem, *de Generat. anim.*, lib. II, cap. 5.)









1 Le Gibbon

2 La Guenou a long nez

M. Moreard sc.



dus d'une espèce étrangère : mais je suis persuadé que dans l'état de liberté et de célibat, c'est-à-dire de privation de sa femelle, le chien peut, en effet, s'unir au loup et au renard, surtout si, devenu sauvage, il a perdu son odeur de domesticité, et s'est en même temps rapproché des mœurs et des habitudes naturelles de ces animaux. Il n'en est pas de même de l'union du renard avec le loup, je ne la crois guère possible; du moins dans la Nature actuelle le contraire paroît démontré par le fait, puisque ces deux animaux se trouvent ensemble dans le même climat et dans les mêmes terres, et que se soutenant chacun dans leur espèce sans se chercher, sans se mêler, il faudroit supposer une dégénération plus ancienne que la mémoire des hommes pour les réunir à la même espèce : c'est par cette raison que j'ai dit que celle du chien étoit moyenne entre celles du renard et du loup; elle est aussi commune, puisqu'elle peut se mêler avec toutes deux; et si quelque chose pouvoit indiquer qu'originellement toutes trois sont sorties de la même souche, c'est ce rapport commun qui rapproche le renard du loup, et me paroît en réunir les espèces de plus près que tous les autres rapports de conformité dans la figure et l'organisation. Pour réduire ces deux espèces à l'unité, il faut donc remonter à un état de Nature plus ancien : mais, dans l'état actuel, on doit regarder le loup et le renard comme les tiges ma-

jeures du genre des cinq animaux que nous avons indiqués; le chien, le chacal et l'isatis n'en sont que les branches latérales, et elles sont placées entre les deux premières; le chacal participe du chien et du loup, et l'isatis du chacal et du renard; aussi paroît-il par un assez grand nombre de témoignages que le chacal et le chien produisent aisément ensemble; et l'on voit, par la description de l'isatis et par l'histoire de ses habitudes naturelles, qu'il ressemble presque entièrement au renard par la figure et par le tempérament, qu'il se trouve également dans les pays froids, mais qu'en même temps il tient du chacal le naturel, l'aboiement continu, la voix criarde, et l'habitude d'aller toujours en troupe.

Le chien de berger, que j'ai dit être la souche première de tous les chiens, est en même temps celui qui approche le plus de la figure du renard; il est de la même taille; il a, comme lui, les oreilles droites, le museau pointu, la queue droite et traînante; il approche aussi du renard par la voix, par l'intelligence et par la finesse de l'instinct: il se peut donc que ce chien soit originairement issu du renard, sinon en ligne droite, au moins en ligne collatérale. Le chien qu'Aristote appelle *canis laconicus*, et qu'il assure provenir du mélange du renard et du chien, pourroit bien être le même que le chien de berger, ou du moins avoir plus de rapport avec lui qu'avec aucun autre chien.

On seroit porté à imaginer que l'épithète *laconicus*, qu'Aristote n'interprète pas, n'a été donnée à ce chien que par la raison qu'il se trouvoit en Laconie, province de la Grèce, dont Lacédémone étoit la ville principale; mais si l'on fait attention à l'origine de ce chien laconic, que le même auteur dit venir du renard et du chien, on sentira que la race n'en étoit pas bornée au seul pays de Laconie, et qu'elle devoit se trouver également dans tous les pays où il y avoit des renards : et c'est ce qui me fait présumer que l'épithète *laconicus* pourroit bien avoir été employée par Aristote dans le sens moral, c'est-à-dire pour exprimer la brièveté ou le son aigu de la voix; il aura appelé *chien laconic* ce chien provenant du renard, parce qu'il n'aboyoit pas comme les autres chiens, et qu'il avoit la voix courte et glapissante comme celle du renard. Or, notre chien de berger est le chien qu'on peut appeler *laconic* à plus juste titre; car c'est celui de tous les chiens dont la voix est la plus brève et la plus rare : d'ailleurs les caractères que donne Aristote à son chien laconic conviennent assez au chien de berger, et c'est ce qui a achevé de me persuader que c'étoit le même chien. J'ai cru devoir rapporter les passages d'Aristote en entier, afin qu'on juge si ma conjecture est fondée.'

*Laconici canes ex vulpe et cane generantur.* (Arist., *Hist. anim.*, lib. VIII, cap. 28.) *Canum genera plura*

Le genre des animaux cruels est l'un des plus nombreux et des plus variés; le mal semble ici,

*sunt. Coït laconicum mense suæ ætatis octavo, et crus jam circa id tempus attollentes nonnulli urinam reddunt.... Gerunt laconicæ canes uterum parte sextâ anni, hoc est, sexagenis diebus aut uno vel altero, plus minùsve. Catelli cæci gignuntur, nec ante duodecimam diem visum accipiunt. Cocunt canes posteaquàm parerunt sexto mense, nec citiùs. Sunt quæ parte quintâ anni uterum ferunt, hoc est, duobus et septuaginta diebus, quarum catelli duodecim diebus luce carent: nonnullæ quartâ parte anni, hoc est, tribus mensibus ferunt, quarum catelli diebus decem et septem luce carent. Lac ante diebus quinque quàm pariant, habent canes magnâ ex parte; verùm nonnullis etiam septem aut quatuor diebus anticipat: utile statim ut pepererint, est, genus laconicum post coïtum diebus triginta habere lac incipit.... Purit canis duodecim compturimùm, sed magnâ ex parte quinque aut sex. Unum etiam aliquam peperisse certum est: laconicæ magnâ ex parte octo pariunt. Coeunt quandiù vivunt et mares et feminae: peculiare generis laconici est ut cum laborarint, coire meliùs quàm per otium possint. Vivit in hoc eodem genere mas ad annos decem, femina ad duodecim: cæteri canes maximâ quidem ex parte ad annos quatuordecim; sed nonnulli vel ad viginti protrahunt vitam.... Laconici sanè generis feminae, quia minùs laborant quàm mares, vivaciores maribus sunt: at serò in cæteris; et si non latè admodum constat, tamen mares vivaciores sunt. (Aristot., Hist. anim., lib. VI, cap. 20.) Feminam et marem natura distinxit moribus: sunt enim feminae moribus mollioribus, mitescunt ceteriùs et manum faciliùs patiuntur; discunt etiam imitanturque ingeniosiùs, ut in genere canum laconico feminas esse sagaciores quàm mares apertum est. Moliticum etiam genus venaticum nihilo à cæteris dis-*

comme ailleurs, se reproduire sous toutes sortes de formes et se revêtir de plusieurs natures. Le

*crepat, ac pecuarium longè et magnitudine et fortitudine contra belluas præstat: insignes verò animo et industriâ qui ex utroque, moloticum dico et taconicum, prodierint.* (Aristot., *Hist. anim.*, lib. ix, cap. 1.)

Il faut observer que le mot *genus* ne doit pas s'interpréter ici par celui d'*espèce*, mais par le mot *race*. Aristote y distingue trois races de chiens : *taconicus*, *moloticus*, et *pecuarius*. Le *moloticus*, qu'il appelle aussi *venaticus*, est vraisemblablement notre lévrier, qui, dans la Grèce et l'Asie mineure, est le chien de chasse ordinaire; le *pecuarius*, qu'il dit excéder de beaucoup les autres chiens par la grandeur et par la forme, est sans doute le mâtin, dont on se sert pour la garde et la défense du bétail contre les bêtes féroces; et le *taconicus*, duquel il ne désigne pas l'emploi, et qu'il dit seulement être un chien de travail et d'industrie, et qui est de plus petite taille que le *pecuarius*, ne peut être que le chien de berger, qui travaille en effet beaucoup à ranger, contenir et conduire les moutons, et qui est plus industrieux, plus attentif et plus soigneux que tous les autres chiens. Mais ce n'est pas là ce qu'il y a de plus difficile à entendre dans ces passages d'Aristote; c'est ce qu'il dit de la différente durée de la gestation dans les différentes races de chiens, dont, selon lui, les uns portent deux mois, les autres portent deux mois et demi, et les autres trois mois : car tous nos chiens, de quelque race qu'ils soient, ne portent également que pendant environ neuf semaines, c'est-à-dire soixante-un, soixante-deux ou soixante-trois jours, et je ne sache pas qu'on ait remarqué de plus grandes différences de temps que celle de ces trois ou quatre jours. Mais Aristote pouvoit en savoir sur cela plus que nous : et si ces faits qu'il a avancés sont vrais, il en résulteroit un rapprochement bien plus grand de certains chiens avec le loup; car les chasseurs as-

lion et le tigre, comme espèces isolées, sont en première ligne; toutes les autres, savoir, les panthères, les onces, les léopards, les guépards, les lynx, les caracals, les jaguars, les couguars, les ocelots, les servals, les margays et les chats, ne font qu'une même et méchante famille, dont les différentes branches se sont plus ou moins étendues, et ont plus ou moins varié suivant les différents climats: tous ces animaux se ressemblent par le naturel, quoiqu'ils soient très-différents pour la grandeur et par la figure; ils ont tous les yeux étincelants, le museau court, et les ongles aigus, courbés et rétractibles; ils sont tous nuisibles, féroces, indomptables; le chat, qui en est la dernière et la plus petite espèce, quoique réduit en servitude, n'en est ni moins perfide ni moins volontaire; le chat sauvage a conservé le caractère de la famille; il est aussi cruel, aussi méchant, aussi déprédateur en petit, que ses consanguins le sont en grand; ils sont tous également carnassiers, également eunemis des autres animaux. L'homme, avec toutes ses forces, n'a jamais pu les détruire; on a de tout temps employé contre eux le feu, le fer, le poison, les pièges: mais comme tous les individus multiplient beaucoup, et que les espèces elles-mêmes sont fort multipliées, les efforts de l'homme se sont bornés à les faire reculer et à les

surent que la louve porte trois mois, ou trois mois et demi.



resserrer dans les déserts, dont ils ne sortent jamais sans répandre la terreur et causer autant de dégât que d'effroi. Un seul tigre échappé de sa forêt suffit pour alarmer tout un peuple et le forcer à s'armer : que seroit-ce si ces animaux sanguinaires arrivoient en troupe, et s'ils s'entendoient, comme les chiens sauvages ou les chacals, dans leurs projets de déprédation ! La Nature a donné cette intelligence aux animaux timides : mais heureusement les animaux fiers sont tous solitaires ; ils marchent seuls et ne consultent que leur courage, c'est à-dire la confiance qu'ils ont en leur force. Aristote avoit remarqué avant nous que, de tous les animaux qui ont des griffes, c'est-à-dire des ongles crochus et rétractibles, aucun n'étoit sociable, aucun n'alloit en troupe<sup>1</sup> : cette observation, qui ne portoit alors que sur quatre ou cinq espèces, les seules de ce genre qui fussent connues de son temps, s'est étendue et trouvée vraie sur dix ou douze autres espèces qu'on a découvertes depuis. Les autres animaux carnassiers, tels que les loups, les renards, les chiens, les chacals, les isatis, qui n'ont point de griffes, mais seulement des ongles droits, vont pour la plupart en troupe, et sont tous timides et même lâches.

En comparant ainsi tous les animaux et les rappelant chacun à leur genre, nous trouverons que

<sup>1</sup> *Nullum animal cui unguis adunci, gregatilis esse perpendimus.* (Aristot., *Hist. anim.*, lib. 1, cap. 1.)

les deux cents espèces dont nous donnons l'histoire peuvent se réduire à un assez petit nombre de familles ou souches principales, desquelles il n'est pas impossible que toutes les autres soient issues.

Et pour mettre de l'ordre dans cette réduction, nous séparerons d'abord les animaux des deux continents; et nous observerons qu'on peut réduire à quinze genres et à neuf espèces isolées, non-seulement tous les animaux qui sont communs aux deux continents, mais encore tous ceux qui sont propres et particuliers à l'ancien. Ces genres sont : 1° Celui des solipèdes proprement dits, qui contient le cheval, le zèbre, l'âne, avec les mulets féconds et inféconds. 2° Celui des grands pieds-fourchus à cornes creuses, savoir, le bœuf et le buffle, avec toutes leurs variétés. 3° La grande famille des petits pieds-fourchus à cornes creuses, tels que les brebis, les chèvres, les gazelles, les chevrotains, et toutes les autres espèces qui participent de leur nature. 4° Celle des pieds-fourchus à cornes pleines ou bois solides, qui tombent et qui se renouvellent tous les ans; cette famille contient l'élan, le renne, le cerf, le daim, l'axis et le chevreuil. 5° Celle des pieds-fourchus ambigus, qui est composée du sanglier et de toutes les variétés du cochon, telles que celui de Siam à ventre pendant, celui de Guinée à longues oreilles pointues et couchées sur le dos, celui des Canaries à

grosses et longues défenses, etc. 6° Le genre très-étendu des fissipèdes carnassiers à griffes, c'est-à-dire à ongles crochus et rétractibles, dans lequel on doit comprendre les panthères, les léopards, les guépards, les onces, les servals et les chats, avec toutes leurs variétés. 7° Celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles, qui contient le loup, le renard, le chacal, l'isatis et le chien, avec toutes leurs variétés. 8° Celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles, avec une poche sous la queue; et ce genre est composé de l'hyène, de la civette, du zibet, de la genette, du blaireau, etc. 9° Celui des fissipèdes carnassiers à corps très-allongé avec cinq doigts à chaque pied, et le pouce ou premier ongle séparé des autres doigts; ce genre est composé des fouines, martes, putois, furets, mangoustes, belettes, vansires, etc. 10° La nombreuse famille des fissipèdes qui ont deux grandes dents incisives à chaque mâchoire et point de piquants sur le corps; elle est composée des lièvres, des lapins, et de toutes les espèces d'écureuils, de loirs, de marmottes et de rats. 11° Celui des fissipèdes dont le corps est couvert de piquants, tels que les porcs-épics et les hérissons. 12° Celui des fissipèdes couverts d'écaillés, les pangolins et les phatagins. 13° Le genre des fissipèdes amphibies, qui contient la loutre, le castor, le desman, les morses et les phoques. 14° Le genre des quadrumanes, qui contient les

singes, les babouins, les guenons, les makis, les loris, etc. 15° Enfin celui des fissipèdes ailés, qui contient les roussettes et les chauve-souris, avec toutes leurs variétés. Les neuf espèces isolées sont l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le lion, le tigre, l'ours et la taupe, qui toutes sont aussi sujettes à un plus ou moins grand nombre de variétés.

De ces quinze genres et de ces neuf espèces isolées, deux espèces et sept genres sont communs aux deux continents : les deux espèces sont l'ours et la taupe; et les sept genres sont : 1° celui des grands pieds-fourchus à cornes creuses, car le bœuf se trouve en Amérique sous la forme du bison. 2° Celui des pieds-fourchus à bois solides; car l'élan se trouve au Canada sous le nom d'orignal, le renne sous celui de caribou, et l'on trouve aussi dans presque toutes les provinces de l'Amérique septentrionale des cerfs, des daims et des chevreuils. 3° Celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles; car le loup et le renard se trouvent dans le Nouveau-Monde comme dans l'ancien. 4° Celui des fissipèdes à corps très-allongé; la fouine, la marte, le putois, se trouvent en Amérique comme en Europe. 5° L'on y trouve aussi une partie du genre des fissipèdes qui ont deux grandes dents incisives à chaque mâchoire, les écureuils, les marmottes, les rats, etc. 6° Celui des fissipèdes amphibies; les morses, les phoques, les castors et

les loutres existent dans le nord du nouveau continent, comme dans celui de l'ancien. 7° Le genre des fissipèdes ailés y existe aussi en partie; car on y trouve des chauve-souris et des vampires, qui sont des espèces de roussettes.

Il ne reste donc que huit genres et cinq espèces isolés qui soient propres et particuliers à l'ancien continent; ces huit genres ou familles sont: 1° celle des solipèdes proprement dits; car on n'a trouvé ni chevaux, ni ânes, ni zèbres, ni mulets, dans le Nouveau-Monde. 2° Celle des petits pieds-fourchus à cornes creuses; car il n'existoit en Amérique ni brebis, ni chèvres, ni gazelles, ni chevrotains. 3° La famille des cochons; car l'espèce du sanglier ne s'est point trouvée dans le Nouveau-Monde; et quoique le pecari avec ses variétés doive se rapporter à cette famille, il en diffère cependant par des caractères assez remarquables pour qu'on puisse l'en séparer. 4° Il en est de même de la famille des animaux carnassiers à ongles rétractibles: on n'a trouvé en Amérique ni panthères, ni léopards, ni guépards, ni onces, ni servals; et quoique les jaguars, cougars ocelots et margays, paroissent être de cette famille, il n'y a aucune de ces espèces du Nouveau-Monde qui se trouve dans l'ancien continent, et réciproquement aucune espèce de l'ancien continent qui se soit trouvée dans le nouveau. 5° Il en est encore de même du genre des fissipèdes dont le corps

est couvert de piquants; car, quoique le coendou et l'urson soient très-voisins de ce genre, ces espèces sont néanmoins très-différentes de celles des porcs-épics et des hérissons. 6° Le genre des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles, avec une poche sous la queue; car l'hyène, les civettes et les blaireaux n'existoient point en Amérique. 7° Les genres des quadrumanes; car l'on n'a trouvé en Amérique ni singes, ni babouins, ni guenons, ni makis; et les sapajous, sagouins, sarigues, marmoses, etc., quoique quadrumanes, différent de tous ceux de l'ancien continent. 8° Celui des fissipèdes couverts d'écailles; le pangolin ni le phatagin ne se sont point trouvés en Amérique; et les fourmilliers, auxquels on peut les comparer, sont couverts de poil, et en diffèrent trop pour qu'on puisse les réunir à la même famille.

Des neuf espèces isolées, sept, savoir, l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le lion et le tigre, ne se trouvent que dans l'ancien monde; et deux, savoir, l'ours et la taupe, sont communes aux deux continents.

Si nous faisons de même le dénombrement des animaux propres et particuliers au Nouveau-Monde, nous trouvons qu'il y en a environ cinquante espèces différentes, que l'on peut réduire à dix genres et quatre espèces isolées. Ces quatre espèces sont le tapir, le cabiai, le lama et le pecari: encore n'y a-t-il que l'espèce du tapir qui soit ab-

solument isolée; car celle du pecari a des variétés; et l'on peut réunir la vigogne au lama, et peut-être le cochon d'Inde au cabiai. Les dix genres sont, 1° les sapajous, huit espèces; 2° les sagouins six espèces; 3° les philandres ou sarigues, marmoses, cayopollins, phalangers, tarsiers, etc.; 4° les jaguars, couguars, ocelots, margays, etc.; 5° les coatis, trois ou quatre espèces; 6° les moufettes, quatre ou cinq espèces; 7° le genre de l'agouti, dans lequel je comprends l'akouehi, le paca, l'apéréa et le tapeti; 8° celui des tatous, qui est composé de sept ou huit espèces; 9° les fourmillics, deux ou trois espèces; et 10° les paresseux, dont nous connoissons deux espèces, savoir, l'unau et l'aï.

Or, ces dix genres et ces quatre espèces isolées, auxquels on peut réduire les cinquante espèces d'animaux qui sont particuliers au Nouveau-Monde, quoique toutes différentes de celles de l'ancien continent, ont cependant des rapports éloignés, qui paroissent indiquer quelque chose de commun dans leur formation, et qui nous conduisent à remonter à des causes de dégénération plus grandes et peut-être plus anciennes que toutes les autres. Nous avons dit qu'en général tous les animaux du Nouveau-Monde étoient beaucoup plus petits que ceux de l'ancien continent: cette grande diminution dans la grandeur, quelle qu'en soit la cause, est une première sorte de dégénération, qui n'a pu se faire sans beaucoup influer sur la forme; et

il ne faut pas perdre de vue ce premier effet dans les comparaisons que l'on voudra faire de tous ces animaux.

Le plus grand est le tapir, qui, quoiqu'il ne soit que de la taille d'un âne, ne peut cependant être comparé qu'à l'éléphant, au rhinocéros et à l'hippopotame; il est dans son continent le premier pour la grandeur, comme l'éléphant l'est dans le sien; il a, comme le rhinocéros, la lèvre supérieure musculeuse et avancée; et comme l'hippopotame, il se tient souvent dans l'eau. Seul, il les représente tous trois à ces petits égards; et sa forme, qui en tout tient plus de celle de l'âne que d'aucun autre, semble être aussi dégradée que sa taille est diminuée. Le cheval, l'âne, le zèbre, l'éléphant, le rhinocéros et l'hippopotame, n'existoient point en Amérique, et n'y avoient même aucun représentant, c'est-à-dire qu'il n'y avoit dans ce nouveau monde aucun animal qu'on pût leur comparer, ni pour la grandeur, ni pour la forme : le tapir est celui dont la nature sembleroit être la moins éloignée de tous; mais en même temps elle paroît si mêlée, et elle approche si peu de chacun en particulier, qu'il n'est pas possible d'en attribuer l'origine à la dégénération de telle ou telle espèce, et que, malgré les petits rapports que cet animal se trouve avoir avec le rhinocéros, l'hippopotame et l'âne, on doit le regarder non-seulement comme étant d'une espèce particulière, mais



même d'un genre singulier et différent de tous les autres.

Ainsi le tapir n'appartient ni de près ni de loin à aucune espèce de l'ancien continent, et à peine porte-t-il quelques caractères qui l'approchent des animaux auxquels nous venons de le comparer. Le cabiai se refuse de même à toute comparaison: il ne ressemble à l'extérieur à aucun autre animal, et ce n'est que par les parties intérieures qu'il approche du cochon d'Inde, qui est de son même continent, et tous deux sont d'espèces absolument différentes de toutes celles de l'ancien continent.

Le lama et la vigogne paroissent avoir des signes plus significatifs de leur ancienne parenté, le premier avec le chameau, et le second avec la brebis. Le lama a, comme le chameau, les jambes hautes, le cou fort long, la tête légère, la lèvre supérieure fendue; il lui ressemble aussi par la douceur du naturel, par l'esprit de servitude, par la sobriété, par l'aptitude au travail. C'étoit chez les Américains le premier et le plus utile de leurs animaux domestiques; ils s'en servoient comme les Arabes se servent du chameau pour porter des fardeaux. Voilà bien des convenances dans la nature de ces deux animaux, et l'on peut encore y ajouter celle des stigmates du travail; car quoique le dos du lama ne soit pas déformé par des bosses comme celui du chameau, il a néanmoins des callosités

naturelles sur la poitrine , parce qu'il a la même habitude de se reposer sur cette partie de son corps. Malgré tous ces rapports, le lama est une espèce très-distincte et très-différente de celle du chameau : d'abord il est beaucoup plus petit, et n'a pas plus du quart ou du tiers du volume du chameau; la forme de son corps, la qualité et la couleur de son poil sont aussi fort différentes : le tempérament l'est encore plus; c'est un animal pituiteux, et qui ne se plaît que dans les montagnes, tandis que le chameau est d'un tempérament sec, et habite volontiers dans les sables brûlants : en tout, il y a peut-être plus de différences spécifiques entre le chameau et le lama qu'entre le chameau et la girafe. Ces trois animaux ont plusieurs caractères communs, par lesquels on pourroit les réunir au même genre : mais en même temps ils diffèrent à tant d'autres égards, qu'on ne seroit pas fondé à supposer qu'ils sont issus les uns des autres; ils sont voisins, et ne sont pas parents. La girafe a près du double de la hauteur du chameau, et le chameau le double du lama : les deux premiers sont de l'ancien continent et forment des espèces séparées; à plus forte raison le lama, qui ne se trouve que dans le Nouveau-Monde, est-il une espèce éloignée de tous les deux.

Il n'en est pas de même du pecari : quoiqu'il soit d'une espèce différente de celle du cochon, il est cependant du même genre; il ressemble au

cochon par la forme et par tous les rapports apparents; il n'en diffère que par quelques petits caractères, tels que l'ouverture qu'il a sur le dos, la forme de l'estomac et des intestins, etc. On pourroit donc croire que cet animal seroit issu de la même souche que le cochon, et qu'autrefois il auroit passé de l'ancien monde dans le nouveau, où, par l'influence de la terre, il aura dégénéré au point de former aujourd'hui une espèce distincte et différente de celle dont il est originaire.

Et à l'égard de la vigogne ou paco, quoiqu'elle ait quelques rapports avec la brebis par la laine et par l'habitude du corps, elle en diffère à tant d'autres égards, qu'on ne peut regarder ces espèces ni comme voisines ni comme alliées; la vigogne est plutôt une espèce de petit lama, et il ne paroît par aucun indice qu'elle ait jamais passé d'un continent à l'autre. Ainsi des quatre espèces isolées qui sont particulières au Nouveau-Monde, trois, savoir, le tapir, le cabiai et le lama avec la vigogne, paroissent appartenir en propre et de tout temps à ce continent; au lieu que le pecari, qui fait la quatrième, semble n'être qu'une espèce dégénérée du genre des cochons, et avoir autrefois tiré son origine de l'ancien continent.

En examinant et comparant dans la même vue les dix genres auxquels nous avons réduit les autres animaux particuliers à l'Amérique méridionale, nous trouverons de même, non-seulement

des rapports singuliers dans leur nature, mais des indices de leur ancienne origine et des signes de leur dégénération. Les sapajous et les sagouins ressemblent assez aux guenons ou singes à longue queue pour qu'on leur ait donné le nom commun de *singe* : cependant nous prouverons que leurs espèces et même leurs genres sont différents; et d'ailleurs il seroit bien difficile de concevoir comment les guenons de l'ancien continent ont pu prendre en Amérique une forme de face différente, une queue musclée et préhensile, une large cloison entre les narines, et les autres caractères, tant spécifiques que génériques, par lesquels nous les avons distinguées et séparées des sapajous. Cependant, comme les singes, les babouins et les guenons ne se trouvent que dans l'ancien continent, on doit regarder les sapajous et les sagouins comme leurs représentants dans le nouveau; car ces animaux ont à peu près la même forme, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et ils ont aussi beaucoup de choses communes dans leurs habitudes naturelles. Il en est de même des makis, dont aucune espèce ne s'est trouvée en Amérique, et qui néanmoins paroissent y être remplacés ou représentés par les philandres, c'est-à-dire par les sarigucs, marmoses et autres quadrumanes à museau pointu, qui se trouvent en grand nombre dans le nouveau continent et nulle part dans l'ancien. Seulement il faut observer qu'il y

a beaucoup plus de différence entre la nature et la forme des makis et de ces quadrumanes américains qu'entre celle des guenons et des sapajous, et qu'il y a si loin d'un sarigue, d'une marmose ou d'un phalanger, à un maki, qu'on ne peut pas supposer qu'ils viennent les uns des autres, sans supposer en même temps que la dégénération peut produire des effets égaux à ceux d'une nature nouvelle : car la plupart de ces quadrumanes de l'Amérique ont une poche sous le ventre; la plupart ont dix dents à la mâchoire supérieure, et dix à l'inférieure; la plupart ont la queue préhensile; tandis que les makis ont la queue lâche, n'ont point de poche sous le ventre, et n'ont que quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, et six à l'inférieure. Ainsi, quoique ces animaux aient les mains et les doigts conformés de la même manière, et qu'ils se ressemblent aussi par l'allongement du museau, leurs espèces, et même leurs genres, sont si différents, si éloignés, qu'on ne peut pas imaginer qu'ils soient issus les uns des autres, ni que des disparités aussi grandes et aussi générales aient jamais été produites par la dégénération.

Au contraire, les tigres d'Amérique que nous avons indiqués sous les noms de jaguar, cougar, ocelot et margay, quoique d'espèces différentes de la panthère, du léopard, de l'once, du guépard et du serval de l'ancien continent, sont cependant

bien certainement du même genre : tous ces animaux se ressemblent beaucoup, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; ils ont aussi le même naturel, la même férocité, la même véhémence de goût pour le sang; et ce qui les rapproche encore de plus près pour le genre, c'est qu'en les comparant, on trouve que ceux du même continent diffèrent autant et plus les uns des autres que de ceux de l'autre continent. Par exemple, la panthère de l'Afrique diffère moins du jaguar du Brésil que celui-ci ne diffère du cougar, qui cependant est du même pays; de même, le serval de l'Asie et le margay de la Guiane sont moins différents entre eux qu'ils ne le sont de tous ceux de leur propre continent. On pourroit donc croire, avec assez de fondement, que ces animaux ont eu une origine commune, et supposer qu'ayant autrefois passé d'un continent à l'autre, leurs différences actuelles ne sont venues que de la longue influence de leur nouvelle situation.

Les moufettes ou puants d'Amérique, et le putois d'Europe, paroissent être du même genre. En général, lorsqu'un genre est commun aux deux continents, les espèces qui le composent sont plus nombreuses dans l'ancien que dans le nouveau. Ici c'est tout le contraire : on y trouve quatre ou cinq espèces de putois, tandis que nous n'en avons qu'un, dont la nature paroît même inférieure ou moins exaltée que celle de tous les autres :

en sorte qu'à son tour le Nouveau-Monde paroît avoir des représentans dans l'ancien; et si l'on ne jugeoit que par le fait, on croiroit que ces animaux ont fait la route contraire, et ont autrefois passé d'Amérique en Europe. Il en est de même de quelques autres espèces : les chevreuils et les daims, aussi-bien que les moufettes, sont plus nombreux, tant pour les variétés que pour les espèces, et en même temps plus grands et plus forts dans le nouveau continent que dans l'ancien; on pourroit donc imaginer qu'ils en sont originaires: mais comme nous ne devons pas douter que tous les animaux en général n'aient été créés dans l'ancien continent, il faut nécessairement admettre leur migration de ce continent à l'autre, et supposer en même temps qu'au lieu d'avoir, comme tous les autres, dégénéré dans ce nouveau monde, ils s'y sont au contraire perfectionnés, et que, par la convenance et la faveur du climat, ils ont surpassé leur première nature.

Les fourmilliers, qui sont des animaux très-singuliers, et dont il y a trois ou quatre espèces dans le Nouveau-Monde, paroissent aussi avoir leurs représentans dans l'ancien; le pangolin et le phatagin leur ressemblent par le caractère unique de n'avoir point de dents, et d'être forcés comme eux à tirer la langue et vivre de fourmis. Mais si l'on veut leur supposer une origine commune, il est assez étrange qu'au lieu d'écaillés qu'ils portent

en Asie, ils se soient couverts de poil en Amérique.

A l'égard des agoutis, des pacas et des autres du septième genre des animaux particuliers au nouveau continent, on ne peut les comparer qu'au lièvre et au lapin, desquels cependant ils diffèrent tous par l'espèce; et ce qui peut faire douter qu'il y ait rien de commun dans leur origine, c'est que le lièvre s'est répandu dans presque tous les climats de l'ancien continent, sans que sa nature se soit altérée, et sans qu'il ait subi d'autres changements que dans la couleur de son poil. On ne peut donc pas imaginer avec fondement que le climat d'Amérique ait fait ce que tous les autres climats n'ont pu faire, et qu'il eût changé la nature de nos lièvres au point d'en faire ou des tapetis ou des apécas qui n'ont point de queue, ou des agoutis à museau pointu, à oreilles courtes et rondes; ou des pacas à grosse tête, à oreilles courtes, à poil ras et rude, avec des bandes blanches.

Enfin les coatis, les tatous et les paresseux, sont si différents, non - seulement pour l'espèce, mais aussi pour le genre, de tous les animaux de l'ancien continent, qu'on ne peut les comparer à aucun, et qu'il n'est pas possible de leur supposer rien de commun dans leur origine, ni d'attribuer aux effets de la dégénération les prodigieuses différences qui se trouvent dans leur nature, dont nul autre animal ne peut nous donner ni le modèle ni l'idée.

Ainsi de dix genres et de quatre espèces isolées



auxquels nous avons tâché de réduire tous les animaux propres et particuliers au Nouveau-Monde, il n'y en a que deux, savoir, le genre des jaguars, des ocelots, etc., et l'espèce du pehari avec ses variétés, qu'on puisse rapporter avec quelque fondement aux animaux de l'ancien continent. Les jaguars et les ocelots peuvent être regardés comme des espèces de léopards ou de panthères. et le pehari comme une espèce de cochon. Ensuite il y a cinq genres et une espèce isolée, savoir, l'espèce du lama, et les genres des sapajous, des sagouins, des moufettes, des agoutis et des fourmilliers, qu'on peut comparer, mais d'une manière équivoque et fort éloignée, au chameau, aux guenons, au putois, au lièvre et aux pangolins; et enfin il reste quatre genres et deux espèces isolées, savoir, les philandres, les coatis, les tatous, les paresseux, le tapir et le cabiai, qu'on ne peut ni rapporter ni même comparer à aucun des genres ou des espèces de l'ancien continent. Cela semble prouver assez que l'origine de ces animaux particuliers au Nouveau-Monde ne peut être attribuée à la simple dégénération; quelque grands, quelque puissants, qu'on voulût en supposer les effets, on ne pourra jamais se persuader, avec quelque apparence de raison, que ces animaux aient été originairement les mêmes que ceux de l'ancien continent : il est plus raisonnable de penser qu'autrefois les deux continents étoient contigus ou continus, et que

les espèces qui s'étoient cantonnées dans ces contrées du Nouveau-Monde, parce qu'elles en avoient trouvé la terre et le ciel plus convenables à leur nature, y furent renfermées et séparées des autres par l'irruption des mers lorsqu'elles divisèrent l'Afrique de l'Amérique. Cette cause est naturelle, et l'on peut en imaginer de semblables, et qui produiroient le même effet. Par exemple, s'il arrivoit jamais que la mer fit une irruption en Asie de l'orient au couchant, et qu'elle séparât du reste du continent les terres méridionales de l'Afrique et de l'Asie, tous les animaux qui sont propres et particuliers à ces contrées du Midi, tels que les éléphants, les rhinocéros, les girafes, les zèbres, les orangs-outangs, etc., se trouveroient, relativement aux autres, dans le même eas que le sont actuellement ceux de l'Amérique méridionale; ils seroient entièrement et absolument séparés de ceux des contrées tempérées, et on auroit tort de leur chercher une origine commune, et de vouloir les rappeler aux espèces ou aux genres qui peuplent ces contrées, sur le seul fondement qu'ils auroient avec ces derniers quelque ressemblance imparfaite ou quelques rapports éloignés.

Il faut donc, pour rendre raison de l'origine de ces animaux, remonter aux temps où les deux continents n'étoient pas encore séparés; il faut se rappeler les premiers changements qui sont arrivés sur la surface du globe; il faut en même temps

se représenter les deux cents espèces d'animaux quadrupèdes réduites à trente-huit familles; et quoique ce ne soit point là l'état de la Nature telle qu'elle nous est parvenue, et que nous l'avons représentée, que ce soit au contraire un état beaucoup plus ancien, et que nous ne pouvons guère atteindre que par des inductions et des rapports presque aussi fugitifs que le temps qui semble en avoir effacé les traces, nous tâcherons néanmoins de remonter, par les faits et par les monuments encore existants, à ces premiers âges de la Nature, et d'en présenter les époques qui nous paroîtront clairement indiquées.

---

## DES MULETS.

EN conservant le nom de *mulet* à l'animal qui provient de l'âne et de la jument, nous appellerons *bardeau* celui qui a le cheval pour père et l'ânesse pour mère. Personne n'a jusqu'à présent observé les différences qui se trouvent entre ces deux animaux d'espèce mélangée: c'est néanmoins l'un des plus sûrs moyens que nous ayons pour reconnoître et distinguer les rapports de l'influence du mâle et de la femelle dans le produit de la géné-

<sup>1</sup> Cet article doit être regardé comme une addition à ce que j'ai déjà dit au sujet des mulets dans le discours qui a pour titre. *De la Dégénération des Animaux.*

ration. Les observations comparées de ces deux mulets et des autres métis qui proviennent des deux espèces différentes nous indiqueront ces rapports plus précisément et plus évidemment que ne le peut faire la simple comparaison de deux individus de la même espèce.

Le bardeau est beaucoup plus petit que le mulet : il paroît donc tenir de sa mère l'ânesse les dimensions du corps; et le mulet, beaucoup plus grand et plus gros que le bardeau, les tient également de la jument sa mère. La grandeur et la grosseur du corps paroissent donc dépendre plus de la mère que du père dans les espèces mélangées. Maintenant, si nous considérons la forme du corps, ces deux animaux, vus ensemble, paroissent être d'une figure différente : le bardeau a l'encolure plus mince, le dos plus tranchant, en forme de dos de carpe, la croupe plus pointue et avalée, au lieu que le mulet a l'avant-main mieux fait, l'encolure plus belle et plus fournie, les côtes plus arrondies, la croupe plus pleine et la hanche plus unie. Tous deux tiennent donc plus de la mère que du père, non-seulement pour la grandeur, mais aussi pour la forme du corps. Néanmoins il n'en est pas de même de la tête, des membres, et des autres extrémités du corps. La tête du bardeau est plus longue et n'est pas si grosse à proportion que celle de l'âne, et celle du mulet est plus courte et plus grosse que celle du che-

val : ils tiennent donc, pour la forme et les dimensions de la tête, plus du père que de la mère. La queue du bardeau est garnie de crins à peu près comme celle du cheval; la queue du mulet est presque nue comme celle de l'âne : ils ressemblent donc encore à leur père par cette extrémité du corps. Les oreilles du mulet sont plus longues que celles du cheval, et les oreilles du bardeau sont plus courtes que celles de l'âne; ces autres extrémités du corps appartiennent donc aussi plus au père qu'à la mère. Il en est de même de la forme des jambes : le mulet les a sèches comme l'âne, et le bardeau les a plus fournies. Tous deux ressemblent donc par la tête, par les membres et par les autres extrémités du corps, beaucoup plus à leur père qu'à leur mère.

Dans les années 1751 et 1752, j'ai fait accoupler deux boucs avec plusieurs brebis, et j'en ai obtenu neuf mulets : sept mâles et deux femelles. Frappé de cette différence du nombre des mâles mulets à celui des femelles, je fis quelques informations pour tâcher de savoir si le nombre des mulets mâles qui proviennent de l'âne et de la jument excède à peu près dans la même proportion le nombre des mulets femelles : aucune des réponses que j'ai reçues ne détermine cette proportion; mais toutes s'accordent à faire le nombre des mâles mulets plus grand que celui des femelles. On verra dans la suite que M. le marquis de Spontin-

Beaufort ayant fait accoupler un chien avec une louve, a obtenu quatre mulets, trois mâles et une femelle. Enfin, ayant fait des questions sur des mulets plus aisés à procréer, j'ai su que, dans les oiscaux mulets, le nombre des mâles excède encore beaucoup plus le nombre des mulets femelles. Je dis, à l'article du serin des Canaries, que, de dix-neuf petits provenus d'une serine et d'un char-donneret, il n'y en avoit que trois femelles. Voilà les seuls faits que je puisse présenter comme certains sur ce sujet, dont il ne paroît pas qu'on se soit jamais occupé, et qui cependant mérite la plus grande attention; car ce n'est qu'en réunissant plusieurs faits semblables qu'on pourra développer ce qui reste de mystérieux dans la génération par le concours de deux individus d'espè-

<sup>1</sup> Ce que je trouve dans différents auteurs au sujet des jumarts me paroît très-suspect. Le sieur Léger, dans son *Histoire du Vaudois*, année 1669, dit que, dans les vallées du Piémont, il y a des animaux d'espèces mélangées, et qu'on les appelle *jumarts*; que, quand ils sont engendrés par un taurcau et une jument, on les nomme *baf* ou *buf*; et que quand ils sont engendrés par un taureau et une ânesse, on les appelle *bif*; que ces jumarts n'ont point de cornes, et qu'ils sont de la taille d'un mulet; qu'ils sont très-légers à la course; que lui-même en avoit monté un le 30 septembre, et qu'il fit en un jour dix-huit lieues ou cinquante-quatre milles d'Italie; qu'enfin ils ont la démarche plus sûre et le pas plus aisé que le cheval.

D'après une semblable assertion, on croiroit que ces jumarts provenant du taureau avec la jument et l'ânesse existent, ou du moins qu'ils ont existé; néanmoins, m'en

ces différentes, et déterminer la proportion des puissances effectives du mâle et de la femelle dans toute reproduction.

De mes neuf mulets provenus du bouc et de la brebis, le premier naquit le 15 avril. Observé trois jours après sa naissance, et comparé avec un agneau de même âge, il en différoit par les oreilles, qu'il avoit un peu plus grandes, par la partie supérieure de la tête, qui étoit plus large, ainsi que la distance des yeux; il avoit de plus une bande de poil gris-blanc depuis la nuque du cou jusqu'à l'extrémité de la queue; les quatre jambes, le dessous du cou, de la poitrine et du ventre, étoient couverts du même poil blanc assez rude; il n'y avoit un peu de laine que sur les flancs entre le dos et le ventre, et encore cette laine courte et frisée étoit mêlée de beaucoup de poil. Ce mulet avoit aussi les jambes d'un pouce et demi plus longues

étant informé, personne n'a pu me confirmer ces faits.

Le docteur Shaw, dans son *Histoire d'Alger*, p. 234, dit qu'il a vu en Barbarie un animal appelé *kumrah*, et qui est engendré par l'union de l'âne et de la vache; qu'il est solipède comme l'âne, et qu'il n'a point de cornes sur la tête, mais qu'à tous autres égards il diffère de l'âne; qu'il n'est capable que de peu de service; qu'il a la peau, la queue et la tête comme la vache, à l'exception des cornes. Le docteur Shaw est un auteur qui mérite confiance; cependant ayant consulté sur ce fait quelques personnes qui ont demeuré en Barbarie, et particulièrement M. le chevalier James Bruce, tous m'ont assuré n'avoir aucune connoissance de ces animaux engendrés par l'âne et la vache.

que l'agneau du même âge. Observé le 3 mai suivant, c'est-à-dire dix-huit jours après sa naissance, les poils blancs étoient en partie tombés et remplacés par des poils bruns, semblables pour la couleur à ceux du bouc, et presque aussi rudes. La proportion des jambes s'étoit soutenue; ce mullet les avoit plus longucs que l'agneau de plus d'un pouce et demi : il étoit mal sur ses longues jambes, et ne marchoit pas aussi bien que l'agneau. Un accident ayant fait périr cet agneau, je n'observai ce mullet que quatre mois après, et nous le comparâmes avec une brebis du même âge : le mullet avoit un pouce de moins que la brebis sur la longueur qui est depuis l'entre-deux des yeux jusqu'au bout du museau, et un demi-pouce de plus sur la largeur de la tête, prise au-dessus des deux yeux à l'endroit le plus gros. Ainsi la tête de ce mullet étoit plus grosse et plus courte que celle d'une brebis du même âge; la courbure de la mâchoire supérieure, prise à l'endroit des coins de la bouche, avoit près d'un demi-pouce de longueur de plus dans le mullet que dans la brebis. La tête du mullet n'étoit pas couverte de laine, mais elle étoit garnie de poils longs et touffus. La queue étoit de deux pouces plus courte que celle de la brebis.

Au commencement de l'année 1752, j'obtins, de l'union du bouc avec les brebis, huit autres mullets, dont six mâles et deux femelles. Il en est mort deux avant qu'on ait pu les examiner; mais ils ont



paru ressembler à ceux qui ont vécu, et que nous allons décrire en peu de mots. Il y en avoit deux, l'un mâle, et l'autre femelle, qui avoient quatre mamelons, deux de chaque côté, comme les boucs et les chèvres; et en général ces mulets avoient du poil long sous le ventre, et surtout sous la verge, comme les boucs, et aussi du poil long sur les pieds, principalement sur ceux de derrière. La plupart avoient aussi le chanfrein moins arqué que les agneaux ne l'ont d'ordinaire, les cornes des pieds plus ouvertes, c'est-à-dire la fourche plus large et la queue plus courte que les agneaux.

J'ai rapporté, à l'article *du chien*, les tentatives que j'ai faites pour unir un chien avec une louve; on peut voir toutes les précautions que j'avois cru devoir prendre pour faire réussir cette union. Le chien et la louve n'avoient tous deux que trois mois au plus lorsqu'on les a mis ensemble, et enfermés dans une assez grande cour, sans les contraindre autrement et sans les enchaîner. Pendant la première année, ces jeunes animaux vivoient en paix et paroisoient s'aimer; dans la seconde année, ils commencèrent à se disputer la nourriture, quoiqu'il y en eût au-delà du nécessaire : la querelle venoit toujours de la louve. Après la seconde année, les combats devinrent plus fréquents. Pendant tout ce temps, la louve ne donna aucun signe de chaleur; ce ne fut qu'à la fin de la troisième année qu'on s'aperçut qu'elle avoit les mêmes

symptômes que les chiennes en chaleur : mais, loin que cet état les rapprochât l'un de l'autre, ils n'en devinrent tous deux que plus féroces; et le chien, au lieu de couvrir la louve, finit par la tuer. De cette épreuve j'ai cru pouvoir conclure que le loup n'est pas tout-à-fait de la même nature que le chien, que les espèces sont assez séparées pour ne pouvoir les rapprocher aisément, du moins dans ces climats, et je m'exprime dans les termes suivants : « Ce n'est pas que je prétende d'une manière décisive et absolue que le renard et la louve ne se soient jamais, dans aucun temps ni dans aucun climat, mêlés avec le chien : les anciens l'assurent assez positivement pour qu'on puisse avoir encore sur cela quelques doutes, malgré les épreuves que je viens de rapporter; et j'avoue qu'il faudroit un plus grand nombre de pareilles épreuves pour acquérir sur ce fait une certitude entière. » J'ai eu raison de mettre cette restriction à mes conclusions; car M. le marquis de Spontin-Beaufort ayant tenté cette même union du chien et de la louve, a très-bien réussi, et dès-lors il a trouvé et suivi mieux que moi les routes et les moyens que la Nature se réserve pour rapprocher quelquefois les animaux qui paroissent être incompatibles. Je fus d'abord informé du fait par une lettre que M. Surirey de Boissy me fit l'honneur de m'écrire, et qui est conçue dans les termes suivants :

» *A Namur, le 9 juin 1775.* Chez M. le marquis  
» de Spontin, à Namur, a été élevée une très-jeune  
» louve, à laquelle on a donné pour compagnon  
» un presque aussi jeune chien depuis deux ans.  
» Ils étoient en liberté, venant dans les appartements, cuisine, écurie, etc., très-caressants, se couchant sous la table et sur les pieds de ceux qui l'entouroient. Ils ont vécu le plus intimement.

» Le chien est une espèce de mâtin braque très-vigoureux. La nourriture de la louve a été le lait pendant les six premiers mois; ensuite on lui a donné de la viande crue, qu'elle préféroit à la cuite. Quand elle mangeoit, personne n'osoit l'approcher : en un autre temps on en faisoit tout ce qu'on vouloit, pourvu qu'on ne la maltraitât pas. Elle caressoit tous les chiens qu'on lui conduisoit, jusqu'au moment qu'elle a donné la préférence à son ancien compagnon : elle entroit en furcur depuis contre tout autre. C'a été le 25 mars dernier qu'elle a été couverte pour la première fois : ses amours ont duré seize jours, avec d'assez fréquentes répétitions, et elle a donné ses petits, le 6 juin, à huit heures du matin : ainsi le temps de la gestation a été de soixante-treize jours au plus. Elle a jeté quatre jeunes de couleur noirâtre : il y en a avec des extrémités blanches aux pates et moitié de la poitrine, tenant en cela du chien, qui est noir et blanc. Depuis qu'elle a mis bas, elle est grondante, et se hériss-

» se contre ceux qui approchent; elle ne reconnoît  
 » plus ses maîtres : elle étrangleroit le chien mê-  
 » me, s'il étoit à portée.

» J'ajoute qu'elle a été attachée à deux chaînes  
 » depuis une irruption qu'elle a faite à la suite de  
 » son galant, qui avoit franchi une muraille chez  
 » un voisin qui avoit une chienne en chaleur; qu'el-  
 » le avoit étranglé à moitié sa rivale; que le cocher  
 » a été pour les séparer à grands coups de bâton,  
 » et la reconduire à sa loge, où, par imprudence,  
 » recommençant la correction, elle s'est animée au  
 » point de le mordre à deux fois dans la cuisse; ce  
 » qui l'a tenu au lit six semaines, par les incisions  
 » considérables qu'on a été obligé de faire. »

Dans ma réponse à cette lettre, je faisais mes remerciemens à M. de Boissy, et j'y joignois quelques réflexions pour éclaircir les doutes qui me restoient encore. M. le marquis de Spontin ayant pris communication de cette réponse, eut la bonté de m'écrire lui même dans les termes suivans :

« *Namur, le 14 juillet 1775.* J'ai lu avec beaucoup  
 » d'intérêt les réflexions judicieuses que vous faites  
 » à M. Surirey de Boissy, que j'avois prié de vous  
 » mander, pendant mon absence, un événement  
 » auquel je n'osois encore m'attendre, malgré la  
 » force des apparences, par l'opinion que j'avois et  
 » que j'aurai toujours, comme le reste du monde,  
 » de l'excellence et du mérite des savants ouvrages  
 » dont vous avez bien voulu nous éclairer. Cepen-

» dant, soit l'effet du hasard ou d'une de ces bizar-  
» reries de la Nature, qui, comme vous dites, se  
» plaît quelquefois à sortir des règles générales, le  
» fait est incontestable, comme vous allez en con-  
» venir vous-même, si vous voulez bien ajouter foi  
» à ce que j'ai l'honneur de vous écrire; ce dont  
» j'ose me flatter d'autant plus, que je pourrais  
» autoriser le tout de l'aveu de deux cents person-  
» nes au moins, qui, comme moi, ont été témoins  
» de tous les faits que je vais avoir l'honneur de  
» vous détailler. Cette louve avoit tout au plus trois  
» jours, quand je l'achetai d'un paysan qui l'avoit  
» prise dans le bois, après en avoir tué la mère. Je  
» lui fis sucer du lait pendant quelques jours,  
» jusqu'à ce qu'elle pût manger de la viande. Je  
» recommandai à ceux qui devoient en avoir soin  
» de la caresser, de la tourmenter continuellement,  
» pour tâcher de l'appriivoiser au moins avec eux;  
» elle finit par devenir si familière, que je pouvois  
» la mener à la chasse dans les bois, jusqu'à une  
» lieue de la maison, sans risquer de la perdre; el-  
» le est même revenue quelquefois seule pendant la  
» nuit, les jours que je n'avois pu la ramener. J'é-  
» tois beaucoup plus sûr de la garder auprès de  
» moi quand j'avois un chien; car elle les a toujours  
» beaucoup aimés, et ceux qui avoient perdu leur  
» répugnance naturelle jouoient avec elle, comme  
» si c'eût été deux animaux de la même espèce. Jus-  
» que-là elle n'avoit fait la guerre qu'aux chats et

» aux poules, qu'elle étrangloit d'abord, sans en  
» vouloir manger. Dès qu'elle eut atteint un an, sa  
» férocité s'étendit plus loin, et je commençai à  
» m'apercevoir qu'elle en vouloit aux moutons et  
» aux chiennes, surtout si elles étoient en folie.  
» Dès-lors je lui ôtai la liberté, et je la faisois pro-  
» mener à la chaîne et muselée; car il lui est arri-  
» vé souvent de se jeter sur son conducteur, qui la  
» contrarioit. Elle avoit un an au moins, quand je  
» lui fis faire la connoissance du chien qui l'a cou-  
» verte. Elle est en ville, dans mon jardin, à la chaî-  
» ne, depuis les derniers jours du mois de novem-  
» bre passé. Plus de trois cents personnes sont ve-  
» nues la voir dans ce temps. Je suis logé presque au  
» centre de la ville : ainsi on ne peut supposer  
» qu'un loup seroit venu la trouver. Dès qu'elle  
» commença à entrer en chaleur, elle prit un tel  
» goût pour le chien, et le chien pour elle, qu'ils  
» hurloient affreusement de part et d'autre quand  
» ils n'étoient pas ensemble. Elle a été couverte le 28  
» mars pour la première fois, et depuis, deux fois  
» par jour, pendant deux semaines environ. Ils  
» restoient attachés près d'un quart d'heure à cha-  
» que fois, pendant lequel temps la louve parois-  
» soit souffrir beaucoup et se plaindre, et le chien  
» point du tout. Trois semaines après, on s'aper-  
» çut aisément qu'elle étoit pleine. Le 6 juin, elle  
» donna ses petits au nombre de quatre, qu'elle  
» nourrit encore à présent, quoiqu'ils aient cinq

» semaines, et des dents très-pointues et assez lon-  
» gues. Ils ressemblent parfaitement à des petits  
» chiens, ayant les oreilles assez longues et pen-  
» dantes. Il y en a un qui est tout-à-fait noir, avec la  
» poitrine blanche, qui étoit la couleur du chien.  
» Les autres auront, à ce que je crois, la couleur  
» de la louve. Ils ont tous le poil beaucoup plus  
» rude que les chiens ordinaires. Il n'y a qu'une  
» chienne qui est venue avec la queue très-courte,  
» de même que le chien, qui n'en avoit presque  
» pas. Ils promettent d'être grands, forts, et très-  
» méchants. La mère en a un soin extraordinaire...  
» Je doute si je la garderai davantage, en ayant été  
» dégoûté par un accident qui est arrivé à mon co-  
» cher, qui en a été mordu à la cuisse si fort, qu'il  
» a été six semaines sur son lit, sans pouvoir se  
» bouger : mais je parierois volontiers qu'en la gar-  
» dant elle aura encore des petits avec ce même  
» chien, qui est blanc, avec de grandes taches noi-  
» res sur le dos. Je crois monsieur, avoir répon-  
» du par ce détail à vos observations, et j'espère  
» que vous ne douterez plus de la vérité de cet é-  
» vènement singulier. »

Je n'en doute pas en effet, et je suis bien aise d'a-  
voir l'occasion d'en témoigner publiquement ma  
reconnaissance. C'est beaucoup gagner que d'ac-  
quérir, dans l'histoire de la Nature, un fait rare : les  
moyens sont toujours difficiles, et, comme l'on voit,  
très-souvent dangereux : c'étoit par cette dernière

raison que j'avois séquestré ma louve et mon chien de toute société; je craignois les accidents en laissant vivre la louve en liberté. J'avois précédemment élevé un jeune loup qui, jusqu'à l'âge d'un an, n'avoit fait aucun mal, et suivoit son maître à peu près comme un chien : mais dès la seconde année il commit tant d'excès, qu'il fallut le condamner à la mort. J'étois donc assuré que ces animaux, quoique adoucis par l'éducation, reprennent avec l'âge leur férocité naturelle; et en voulant prévenir les inconvénients qui ne peuvent manquer d'en résulter, et tenant ma louve toujours enfermée avec le chien, j'avoue que je n'avois pas senti que je prenois une mauvaise méthode; car, dans cet état d'esclavage et d'ennui, le naturel de la louve, au lieu de s'adoucir, s'aigrit au point qu'elle étoit plus féroce que dans l'état de Nature; et le chien ayant été séparé de si bonne heure de ses semblables et de toute société, avoit pris un caractère sauvage et cruel, que la mauvaise humeur de la louve ne faisoit qu'irriter; en sorte que, dans les deux dernières années, leur antipathie devint si grande, qu'ils ne cherchoient qu'à s'entre-dévoré. Dans l'épreuve de M. le marquis de Spontin, tout s'est passé différemment. Le chien étoit dans l'état ordinaire; il avoit toute la douceur et toutes les autres qualités que cet animal docile acquiert dans le commerce de l'homme. La louve, d'autre part, ayant été élevée en



toute liberté et familièrement, dès son bas âge, avec le chien, qui, par cette habitude sans contrainte, avoit perdu sa répugnance pour elle, étoit devenue susceptible d'affection pour lui; elle l'a donc bien reçu lorsque l'heure de la Nature a sonné; et, quoiqu'elle ait paru se plaindre et souffrir dans l'accouplement, elle a eu plus de plaisir que de douleur, puisqu'elle a permis qu'il fût réitéré chaque jour pendant tout le temps qu'a duré sa chaleur. D'ailleurs le moment pour faire réussir cette union disparate a été bien saisi : c'étoit la première chaleur de la louve; elle n'étoit qu'à la seconde année de son âge; elle n'avoit donc pas encore repris entièrement son naturel féroce. Toutes ces circonstances, et peut-être quelques autres dont on ne s'est point aperçu, ont contribué au succès de l'accouplement et de la production. Il sembleroit donc, par ce qui vient d'être dit, que le moyen le plus sûr de rendre les animaux infidèles à leur espèce, c'est de les mettre, comme l'homme, en grande société, en les accoutumant peu à peu avec ceux pour lesquels ils n'auroient sans cela que de l'indifférence ou de l'antipathie. Quoi qu'il en soit, on saura maintenant, grâce aux soins de M. le marquis de Spontin, et on tiendra dorénavant pour chose sûre, que le chien peut prodnre avec la louve, même dans nos climats. J'aurois bien désiré qu'après une expérience aussi heureuse ce premier succès eût engagé son illus-

tre auteur à tenter l'union du loup et de la chienne, et celle des renards et des chiens. Il trouvera peut-être que c'est trop exiger, et que je parle ici avec l'enthousiasme d'un naturaliste insatiable : j'en conviens, et j'avoue que la découverte d'un fait nouveau dans la Nature m'a toujours transporté.<sup>1</sup>

Mais revenons à nos mulets. Le nombre des mâles, dans ceux que j'ai obtenus du bouc et de la brebis, est comme 7 sont à 2; dans ceux du chien et de la louve, ce nombre est comme 3 sont à 1; et dans ceux des chardonnerets et de la serine, comme 16 sont à 3. Il paroît donc presque certain que le nombre des mâles, qui est déjà plus grand que celui des femelles dans les espèces pures, est

<sup>1</sup> Un fait tout pareil vient de m'être annoncé par M. Bourgelat, dans une lettre qu'il m'a écrite le 15 avril 1775, et dont voici l'extrait.

« Mylord comte de Pembroke me mande, dit M. Bourgelat, qu'il a vu accoupler, depuis plusieurs jours, une louve et un gros mâtin; que la louve est apprivoisée, qu'elle est toujours dans la chambre de son maître, et constamment sous ses yeux; enfin qu'elle ne sort qu'avec lui, et qu'elle le suit aussi fidèlement qu'un chien. Il ajoute qu'un marchand d'animaux a eu, à quatre reprises différentes, des productions de la louve et du chien. Il prétend que le loup n'est autre chose qu'un chien sauvage; et en cela il est d'accord avec le célèbre anatomiste Hunter. Il ne pense pas qu'il en soit de même des renards. Il m'écrit encore que la chienne du lord Claubrawill, fille d'un loup, accouplée avec un chien d'arrêt, a fait des petits qui, selon son garde-chasse, seront excellents pour le fusil. »

encore bien plus grand dans les espèces mixtes. Le mâle influe donc en général plus que la femelle sur la production, puisqu'il donne son sexe au plus grand nombre, et que ce nombre des mâles devient d'autant plus grand que les espèces sont moins voisines. Il doit en être de même des races différentes : on aura, en les croisant, c'est-à-dire en prenant celles qui sont les plus éloignées, on aura, dis-je, non-seulement de plus belles productions, mais des mâles en plus grand nombre. J'ai souvent tâché de deviner pourquoi, dans aucune religion, dans aucun gouvernement, le mariage du frère et de la sœur n'a jamais été autorisé. Les hommes auroient-ils reconnu, par une très-ancienne expérience, que cette union du frère et de la sœur étoit moins féconde que les autres, ou produiroit-elle moins de mâles et des enfants plus foibles et plus mal faits ? Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'inverse du fait est vrai ; car on sait, par des expériences mille fois répétées, qu'en croisant les races au lieu de les réunir, soit dans les animaux, soit dans l'homme, on ennoblit l'espèce, et que ce moyen seul peut la maintenir belle et même la perfectionner.

Joignons maintenant ces faits, ces résultats d'expériences et ces indications, à d'autres faits constatés, en commençant par ceux que nous ont transmis les anciens. Aristote dit positivement que le mulet engendre, avec la jument, un animal appe-

lé par les Grecs *hinnus* ou *ginnus*. Il dit de même que la mule peut concevoir aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit.<sup>1</sup> De ces deux faits, qui sont vrais, le second est en effet plus rare que le premier, et tous deux n'arrivent que dans des climats chauds. M. de Bory, de l'Académie royale des Sciences, et ci-devant gouverneur des îles de l'Amérique, a eu la bonté de me communiquer un fait récent sur ce sujet, par sa lettre du 7 mai 1770, dont voici l'extrait :

« Vous vous rappelez peut-être, monsieur, que  
 » M. d'Alembert lut, à l'Académie des Sciences, l'an-  
 » née dernière 1769, une lettre dans laquelle on lui  
 » mandoit qu'une mule avoit mis bas un muleton  
 » dans une habitation de l'île Saint-Domingue; je  
 » fus chargé d'écrire pour vérifier le fait, et j'ai  
 » l'honneur de vous envoyer le certificat que j'en ai  
 » reçu..... Celui qui m'écrit est une personne digne  
 » de foi. Il dit avoir vu des mulets couvrir indistinc-  
 » tement des mules et des cauales, comme aussi des  
 » mules couvertes par des mulets et des étalons. »

Ce certificat est un acte juridique de notoriété, signé de plusieurs témoins, et dûment contrôlé et légalisé. Il porte en substance que, le 14 mai 1769, M. de Nort, chevalier de Saint-Louis, et ancien major de la légion royale de Saint-Domingue, étant sur son habitation de la Petite-Anse, on lui amena une mule qu'on lui dit être malade; elle

<sup>1</sup> Aristot., *Hist. anim.*, lib. vi, cap. 24.

avoit le ventre très-gros, et il lui sortoit un boyau par la vulve. M. de Nort, la croyant enflée, envoya chercher une espèce de maréchal nègre qui avoit coutume de panser les animaux malades; que ce nègre étant arrivé en son absence, il avoit jeté bas la mule pour lui faire prendre un breuvage; que l'instant d'après la chute il la délivra d'un petit mulet bien conformé, dont le poil étoit long et très-noir; que ce muleton a vécu une heure; mais qu'ayant été blessé, ainsi que la mule, par sa chute forcée, ils étoient morts l'un et l'autre, le muleton le premier, c'est-à-dire presque en naissant, et la mule dix heures après; qu'ensuite on avoit fait écorcher le muleton, et qu'on a envoyé sa peau au docteur Maty, qui l'a déposée (dit M. de Nort) dans le cabinet de la société royale de Londres.

D'autres témoins oculaires, et particulièrement M. Cazavant, maître en chirurgie, ajoutent que le muleton paroissoit être à terme et bien conformé; que, par l'apparence de son poil, de sa tête et de ses oreilles, il a paru tenir plus de l'âne que les mulets ordinaires; que la mule avoit les mamelles gonflées et remplies de lait; que, lorsque l'on aperçut les pieds du muleton sortant de la vulve, le nègre, maréchal ignorant, l'avoit tiré si rudement, qu'en arrachant de force le muleton il avoit occasioné un renversement dans la matrice, et des déchirements qui avoient occasioné la mort de la mère et du petit.

Ces faits, qui me paroissent bien constatés, nous démontrent que, dans les climats chauds, la mule peut non-seulement concevoir, mais perfectionner et porter à terme son fruit. On m'a écrit d'Espagne et d'Italie qu'on en avoit plusieurs exemples; mais aucun des faits qui m'ont été transmis n'est aussi bien vérifié que celui que je viens de rapporter : seulement il nous reste à savoir si cette mule de Saint-Domingue ne tenoit pas sa conception de l'âne plutôt que du mulet; la ressemblance de son muleton au premier plus qu'au second de ces animaux paroîtroit l'indiquer : l'ardeur du tempérament de l'âne le rend peu délicat sur le choix des femelles, et le porte à rechercher presque également l'ânesse, la jument et la mule.

Il est donc certain que le mulet peut engendrer, et que la mule peut produire; ils ont, comme les autres animaux, tous les organes convenables et la liqueur nécessaire à la génération : seulement ces animaux d'espèce mixte sont beaucoup moins féconds, et toujours plus tardifs que ceux d'espèce pure; d'ailleurs ils n'ont jamais produit dans les climats froids, et ce n'est que rarement qu'ils produisent dans les pays chauds, et encore plus rarement dans les contrées tempérées; dès-lors leur infécondité, sans être absolue, peut néanmoins être regardée comme positive, puisque la production est si rare, qu'on peut à peine en citer un certain nombre d'exemples : mais on a d'a-

bord eu tort d'assurer qu'absolument les mulets et les mules ne pouvoient engendrer, et ensuite on a eu encore plus grand tort d'avancer que tous les autres animaux d'espèce mélangée étoient, comme les mulets, hors d'état de produire; les faits que nous avons rapportés ci-devant sur les métis produits par le bouc et la brebis, sur ceux du chien et de la louve, et particulièrement sur les métis des serins et des autres oiseaux, nous démontrent que ces métis ne sont point inféconds, et que quelques-uns sont même aussi féconds à peu près que leurs père et mère.

Un grand défaut, ou, pour mieux dire, un vice très-fréquent dans l'ordre des connoissances humaines, c'est qu'une petite erreur particulière et souvent nominale, qui ne devoit occuper que sa petite place en attendant qu'on la détruise, se répand sur toute la chaîne des choses qui peuvent y avoir rapport, et devient par-là une erreur de fait, une très-grande erreur, et forme un préjugé général, plus difficile à déraciner que l'opinion particulière qui lui sert de base. Un mot, un nom qui, comme le mot *mulet*, n'a dû et ne devoit encore représenter que l'idée particulière de l'animal provenant de l'âne et de la jument, a été mal à propos appliqué à l'animal provenant du cheval et de l'ânesse, et ensuite encore plus mal à tous les animaux quadrupèdes et à tous les oiseaux d'espèce mélangée; et comme, dans sa pre-

mière acception, ce mot *mulet* renfermoit l'idée de l'infécondité ordinaire de l'animal provenant de l'âne et de la jument, on a, sans autre examen, transporté cette même idée d'infécondité à tous les êtres auxquels on a donné le nom de *mulet* : je dis à tous les êtres; car, indépendamment des animaux quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, on a fait aussi des mulets dans les plantes, auxquels on a, sans hésiter, donné, comme à tous les autres mulets, le défaut général de l'infécondité, tandis que, dans le réel, aucun de ces êtres métis n'est absolument infécond, et que, de tous, le mulet proprement dit, c'est-à-dire l'animal qui seul doit porter ce nom, est aussi le seul dont l'infécondité, sans être absolue, soit assez positive pour qu'on puisse le regarder comme moins fécond qu'aucun autre, c'est-à-dire comme infécond dans l'ordre ordinaire de la Nature, en comparaison des animaux d'espèce pure, et même des autres animaux d'espèce mixte.

Tous les mulets, dit le préjugé, sont des animaux viciés qui ne peuvent produire : aucun animal, quoique provenant de deux espèces, n'est absolument infécond, disent l'expérience et la raison; tous, au contraire, peuvent produire, et il n'y a de différence que du plus au moins; seulement on doit observer que, dans les espèces pures, ainsi que dans les espèces mixtes, il y a de grandes différences dans la fécondité. Dans les pre-



nières, les unes, comme les poissons, les insectes, etc., se multiplient chaque année par milliers, par centaines; d'autres, comme les oiseaux et les petits animaux quadrupèdes, se reproduisent par vingtaines, par douzaines; d'autres enfin, comme l'homme et tous les grands animaux, ne se reproduisent qu'un à un. Le nombre dans la production est, pour ainsi dire, en raison inverse de la grandeur des animaux : le cheval et l'âne ne produisent qu'un par an; et, dans le même espace de temps, les souris, les mulots, les cochons d'Inde, produisent trente ou quarante. La fécondité de ces petits animaux est donc trente ou quarante fois plus grande; et en faisant une échelle des différents degrés de fécondité, les petits animaux que nous venons de nommer seront aux points les plus élevés, tandis que le cheval, ainsi que l'âne, se trouveront presque au terme de la moindre fécondité; car il n'y a guère que l'éléphant qui soit encore moins fécond.

Dans les espèces mixtes, c'est-à-dire dans celles des animaux qui, comme le mulet, proviennent de deux espèces différentes. il y a, comme dans les espèces pures, des degrés différents de fécondité, ou plutôt d'infécondité; car les animaux qui viennent de deux espèces, tenant de deux natures, sont en général moins féconds, parce qu'ils ont moins de convenances entre eux qu'il n'y en a dans les espèces pures, et cette infécondité est d'autant

plus grande que la fécondité naturelle des parents est moindre. Dès-lors si les deux espèces du cheval et de l'âne, peu fécondes par elles-mêmes, viennent à se mêler, l'infécondité primitive, loin de diminuer dans l'animal métis, ne pourra qu'augmenter : le mulet sera non-seulement plus infécond que son père et sa mère, mais peut-être le plus infécond de tous les animaux métis, parce que toutes les autres espèces mélangées dont on a pu tirer du produit, telles que celles du bouc et de la brebis, du chien et de la louve, du chardonneret et de la serine, etc., sont beaucoup plus fécondes que les espèces de l'âne et du cheval. C'est à cette cause particulière et primitive qu'on doit rapporter l'infécondité des mulets et des bardeaux; ce dernier animal est même plus infécond que le premier, par une seconde cause encore plus particulière. Le mulet provenant de l'âne et de la jument tient de son père l'ardeur du tempérament, et par conséquent la vertu prolifique à un très-haut degré; tandis que le bardeau provenant du cheval et de l'ânesse est, comme son père, moins puissant en amour, et moins habile à engendrer: d'ailleurs la jument, moins ardente que l'ânesse, est aussi plus féconde, puisqu'elle retient et conçoit plus aisément, plus sûrement. Ainsi tout concourt à rendre le mulet moins infécond que le bardeau; car l'ardeur du tempérament dans le mâle, qui est si nécessaire pour la bonne génération,

et surtout pour la nombreuse multiplication, nuit au contraire dans la femelle, et l'empêche presque toujours de retenir et de concevoir.

Ce fait est généralement vrai, soit dans les animaux, soit dans l'espèce humaine; les femmes les plus froides avec les hommes les plus chauds engendrent un grand nombre d'enfants : il est rare, au contraire, qu'une femme produise si elle est trop sensible au physique de l'amour; l'acte par lequel on arrive à la génération n'est alors qu'une fleur sans fruit, un plaisir sans effet : mais aussi, dans la plupart des femmes qui sont purement passives, c'est, comme dans le figuier dont la sève est froide, un fruit qui se produit sans fleur; car l'effet de cet acte est d'autant plus sûr qu'il est moins troublé dans la femelle par les convulsions du plaisir : elles sont si marquées dans quelques-unes, et même si nuisibles à la conception dans quelques femelles, telles que l'ânesse, qu'on est obligé de leur jeter de l'eau sur la croupe, ou même de les frapper rudement pour les calmer; sans ce secours désagréable, elles ne deviendroient pas mères, ou du moins ne le deviendroient que tard, lorsque, dans un âge plus avancé, la grande ardeur du tempérament seroit éteinte ou ne subsisteroit qu'en partie. On est quelquefois obligé de se servir des mêmes moyens pour faire concevoir les juments.

Mais, dira-t-on, les chiennes et les chattes, qui paroissent être encore plus ardentes en amour

que la jument et l'ânesse, ne manquent néanmoins jamais de concevoir; le fait que vous avancez sur l'infécondité des femelles trop ardentes en amour n'est donc pas général, et souffre de grandes exceptions. Je réponds que l'exemple des chiennes et des chattes, au lieu de faire une exception à la règle, en seroit plutôt une confirmation; car, à quelque excès qu'on veuille supposer les convulsions intérieures des organes de la chienne, elles ont tout le temps de se calmer pendant la longue durée du temps qui se passe entre l'acte consommé et la retraite du mâle, qui ne peut se séparer tant que subsistent le gonflement et l'irritation des parties. Il en est de même de la chatte, qui de toutes les femelles paroît être la plus ardente, puisqu'elle appelle ses mâles par des cris lamentables d'amour qui annoncent le plus pressant besoin : mais c'est, comme pour le chien, par une autre raison de conformation dans le mâle, que cette femelle si ardente ne manque jamais de concevoir : son plaisir très-vif dans l'accouplement est nécessairement mêlé d'une douleur presque aussi vive. Le gland du chat est hérissé d'épines plus grosses et plus poignantes que celles de sa langue, qui, comme l'on sait, est rude au point d'offenser la peau; dès-lors l'intromission ne peut être que fort douloureuse pour la femelle, qui s'en plaint et l'annonce hautement par des cris encore plus perçants que les premiers : la dou-

leur est si vive, que la chatte fait en ce moment tous ses efforts pour échapper, et le chat, pour la retenir, est forcé de la saisir sur le cou avec ses dents, et de contraindre et soumettre ainsi par la force cette même femelle amenée par l'amour.

Dans les animaux domestiques soignés et bien nourris, la multiplication est plus grande que dans les animaux sauvages; on le voit par l'exemple des chats et des chiens, qui produisent dans nos maisons plusieurs fois par an, tandis que le chat sauvage et le chien abandonné à la seule Nature ne produisent qu'une seule fois chaque année. On le voit encore mieux par l'exemple des oiseaux domestiques : y a-t-il dans aucune espèce d'oiseaux libres une fécondité comparable à celle d'une poule bien nourrie, bien fêtée par son coq ? Et, dans l'espèce humaine, quelle différence entre la chétive propagation des sauvages et l'immense population des nations civilisées et bien gouvernées ! Mais nous ne parlons ici que de la fécondité naturelle aux animaux dans leur état de pleine liberté; on en verra d'un coup d'œil les rapports dans la table suivante, de laquelle on pourra tirer quelques conséquences utiles à l'histoire naturelle.

## TABLE DES RAPPORTS

| NOMS<br>DES ANIMAUX.             | AGE auquel les mâles sont en état d'engendrer,<br>et les femelles de produire. |                         |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
|                                  | MALE.                                                                          | FEMELLE.                |
| L'Éléphant.                      | à 30 ans.                                                                      | à 30 ans. . . . .       |
| Le Rhinocéros.                   | à 15 ou 20 ans.                                                                | à 15 ans ou 20 ans. .   |
| L'Hippopotame.                   | ..                                                                             | ..                      |
| Le Morse.                        | ..                                                                             | ..                      |
| Le Chameau.                      | à 4 ans.                                                                       | à 4 ans. . . . .        |
| Le Dromadaire.                   | à 4 ans. . . . .                                                               | à 4 ans. . . . .        |
| Le Cheval. .                     | à 2 ans et demi*.                                                              | à 2 ans. . . . .        |
| Le Zèbre.                        | à 2 ans.                                                                       | à 2 ans. . . . .        |
| L'Ane.                           | à 2 ans.                                                                       | à 2 ans. . . . .        |
| Le Bœuf.                         | à 3 ans.                                                                       | à 3 ans. . . . .        |
| Le Bœuf. . . . .                 | à 2 ans.                                                                       | à 18 mois. . . . .      |
| Le Cerf.                         | à 18 mois.                                                                     | <i>Idem.</i> . . . . .  |
| Le Renne.                        | à 2 ans.                                                                       | à 2 ans. . . . .        |
| Le Lama                          | à 3 ans.                                                                       | à 3 ans. . . . .        |
| L'Homme. .                       | à 14 ans. .                                                                    | à 12 ans. . . . .       |
| Les grands Singes.               | à 3 ans.                                                                       | à 3 ans. . . . .        |
| Le Mouflon.                      | à 18 mois.                                                                     | à 1 an. . . . .         |
| <br>                             |                                                                                |                         |
| Le Saïga.                        | à 1 an. .                                                                      | à 1 an. . . . .         |
| <br>                             |                                                                                |                         |
| Le Chevreuil.                    | à 18 mois.                                                                     | à 2 ans. . . . .        |
| Le Chamois. . . . .              | à 1 an.                                                                        | à 1 an. . . . .         |
| La Chèvre et le Bouc.            | à 1 an.                                                                        | à 7 mois. . . . .       |
| <br>                             |                                                                                |                         |
| La Brebis et le Bélier.          | à 1 an. .                                                                      | à 1 an. . . . .         |
| <br>                             |                                                                                |                         |
| Le Phoque.                       | ..                                                                             | ..                      |
| L'Ours.                          | à 2 ans.                                                                       | à 2 ans. . . . .        |
| <br>                             |                                                                                |                         |
| Le Blaireau.                     | ..                                                                             | ..                      |
| Le Lion. . . . .                 | à 2 ans.                                                                       | à 2 ans. . . . .        |
| Les Léopards et le Tigre.        | à 2 ans.                                                                       | à 2 ans. . . . .        |
| <br>                             |                                                                                |                         |
| Le Loup.                         | à 2 ans.                                                                       | à 2 ans. . . . .        |
| <br>                             |                                                                                |                         |
| Le Chien dans l'état de nature.  | à 9 ou 10 mois.                                                                | à 9 ou 10 mois. . . . . |
| L'Isatis. .                      | ..                                                                             | ..                      |
| Le Reoard.                       | à 1 an.                                                                        | à 1 an. . . . .         |
| <br>                             |                                                                                |                         |
| Le Chacal. .                     | ..                                                                             | ..                      |
| Le Chat dans l'état de nature. . | avant 1 an.                                                                    | avant 1 an. . . . .     |

\* A deux ans et demi le cheval n'engendre que des poulains foibles ou mal faits; il

## FÉCONDITÉ DES ANIMAUX.

| DURÉE<br>de<br>GESTATION. | NOMBRE DES PETITS<br>QUE LES MÈRES<br>FONT A CHAQUE PORTÉE.                | AGE auquel les mâles cessent d'engendrer,<br>et les femelles de produire. |                 |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|-----------------|
|                           |                                                                            | MALE.                                                                     | FEMELLE.        |
| 1. . . . .                | 1 en 3 ou 4 ans.                                                           | vit 2 siècles.                                                            |                 |
| 1. . . . .                | 1.                                                                         | vit 70 ou 80 ans.                                                         |                 |
| 1. . . . .                | 1.                                                                         |                                                                           |                 |
| 1. . . . .                | 1.                                                                         |                                                                           |                 |
| 1. . . . .                | 1.                                                                         | vit 40 ou 50 ans.                                                         |                 |
| à peu près.               | 1.                                                                         | <i>Idem.</i>                                                              |                 |
| à peu près.               | 1.                                                                         | à 25 ou 30 ans.                                                           | à 18 ou 20 ans. |
| mois. . . . .             | 1, quelquefois 2.                                                          | <i>Idem.</i>                                                              | <i>Idem.</i>    |
| mois. . . . .             | 1, rarement 2.                                                             | <i>Idem.</i>                                                              | à 25 ou 30 ans. |
| mois et plus.             | 1, rarement 2.                                                             |                                                                           |                 |
| mois. . . . .             | 1.                                                                         | vit 15 ou 18 ans.                                                         |                 |
| mois. . . . .             | 1, rarement 2.                                                             | à 9 ans.                                                                  | à 9 ans.        |
| mois et plus.             | 1, rarement 2.                                                             | vit 30 ou 35 ans.                                                         |                 |
| mois. . . . .             | 1.                                                                         | vit 16 ans.                                                               |                 |
| 1. . . . .                | 1, rarement 2.                                                             | à 12 ans.                                                                 | à 12 ans.       |
| 1. . . . .                | 1, quelquefois 2.                                                          |                                                                           |                 |
| 1. . . . .                | 1, quelquefois 2.                                                          |                                                                           |                 |
| 1. . . . .                | 1, quelquefois 2; peut pro-<br>duire deux fois dans les<br>climats chauds. | à 8 ans.                                                                  | à 10 ou 12 ans. |
| 1. . . . .                | 1, quelquefois 2.                                                          | vit jusqu'à 15 ou 20<br>ans.                                              |                 |
| 1. . . . .                | 1, 2, quelquefois 3.                                                       | vit 12 ou 15 ans                                                          |                 |
| 1. . . . .                | 1, 2, rarement 3.                                                          | vit, dit-on, 20 ans.                                                      |                 |
| 1. . . . .                | 1, 2, rarement 3, et jamais<br>plus de 4.                                  | à 7 ans.                                                                  | à 7 ans.        |
| 1. . . . .                | 1, quelquefois 2; peut pro-<br>duire deux fois dans les<br>climats chauds. | à 8 ans.                                                                  | à 10 ou 12 ans. |
| 1. . . . .                | 2 ou 3.                                                                    |                                                                           |                 |
| 1. . . . .                | 1, 2, 3, 4, et jamais plus<br>de 5.                                        | vit 20 ou 25 ans.                                                         |                 |
| 1. . . . .                | 3 ou 4.                                                                    |                                                                           |                 |
| 1. . . . .                | 3 ou 4, une seule fois par an.                                             | vit 20 ou 25 ans.                                                         |                 |
| 1. . . . .                | 4 ou 5, une seule fois par<br>an.                                          |                                                                           |                 |
| 1. . . . .                | 5, 6, et jusqu'à 9, une sen-<br>le fois par an.                            | à 15 ou 20 ans.                                                           | à 15 ou 20 ans. |
| 1. . . . .                | 3, 4, 5, 6.                                                                | à 15 ans.                                                                 | à 15 ans.       |
| 1. . . . .                | 6 et 7.                                                                    |                                                                           |                 |
| 1. . . . .                | 3, 4, jusqu'à 6.                                                           | à 10 ou 11 ans.                                                           | à 10 ou 11 ans. |
| 1. . . . .                | 2, 3 ou 4.                                                                 |                                                                           |                 |
| 1. . . . .                | 4, 5 ou 6.                                                                 | à 9 ans.                                                                  | à 9 ans.        |

quatre ans, et même six pour les chevaux fins.

| NOMS<br>DES ANIMAUX.                                                                                                         | AGE auquel les mâles sont en état d'engendrer,<br>et les femelles de produire. |                                                                                             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                              | MALE.                                                                          | FEMELLE.                                                                                    |
| La Fouine.                                                                                                                   | à 1 an tout au plus.                                                           | à 1 an tout au plus. . . .                                                                  |
| La Martre. .<br>Le Putois.                                                                                                   | à 1 an tout au plus.<br>à 1 an.                                                | à 1 an tout au plus. . . .<br>à 1 an. . . . .                                               |
| La Belette.<br>L'Hermine.<br>L'Écureuil.                                                                                     | dès la première année.<br><i>Idem.</i><br>à 1 an.                              | dès la première année. .<br><i>Idem.</i> . . . . .<br>à 1 an. . . . .                       |
| Le Polatouche.<br>Le Hérisson.<br>Les Loirs.<br>L'Ondatra.<br>Le Desmau.<br>Les Sarigues.<br>Les Philandres.<br>Les Cochons. | .<br>à 1 an. . . . .<br>dès la première année.<br>.<br>à 9 mois ou 1 an.       | . . . . .<br>à 1 an. . . . .<br>dès la première année.<br>.<br>.<br>à 9 mois ou 1 an. . . . |
| Les Tatous.                                                                                                                  |                                                                                | . . . . .                                                                                   |
| Les Lièvres.                                                                                                                 | dès la première année.                                                         | dès la première année.                                                                      |
| Les Lapins.                                                                                                                  | à 5 ou 6 mois.                                                                 | à 5 ou 6 mois. . . .                                                                        |
| Le Furet. . .                                                                                                                | dès la première année.                                                         | dès la première année.                                                                      |
| Les Rats.                                                                                                                    | <i>Idem.</i>                                                                   | <i>Idem.</i> . . . .                                                                        |
| Les Mulots.                                                                                                                  | <i>Idem.</i>                                                                   | <i>Idem.</i> . . . . .                                                                      |
| Les Souris.                                                                                                                  | <i>Idem.</i>                                                                   | <i>Idem.</i> . . . . .                                                                      |
| Le Surmulot.                                                                                                                 | <i>Idem.</i>                                                                   | <i>Idem.</i>                                                                                |
| Le Cochon d'Inde.                                                                                                            | à 5 ou 6 semaines.                                                             | à 5 ou 6 semaines. . .                                                                      |





Voilà l'ordre dans lequel la Nature nous présente les différents degrés de la fécondité des animaux quadrupèdes. On voit que cette fécondité est d'autant plus petite que l'animal est plus grand. En général, cette même échelle inverse de la fécondité relativement à la grandeur, se trouve dans tous les autres ordres de la Nature vivante; les petits oiseaux produisent en plus grand nombre que les grands : il en est de même des poissons, et peut-être aussi des insectes. Mais en ne considérant ici que les animaux quadrupèdes, on voit dans la table qu'il n'y a guère que le cochon qui fasse une exception bien marquée à cette espèce de règle; car il devrait se trouver, par la grandeur de son corps, dans le nombre des animaux qui ne produisent que deux ou trois petits une seule fois par an, au lieu qu'il se trouve être en effet aussi fécond que les petits animaux.

Cette table contient tout ce que nous savons sur la fécondité des animaux dans les espèces pures. Mais la fécondité, dans les animaux d'espèce mixte, demande des considérations particulières; cette fécondité est, comme je l'ai dit, toujours moindre que dans les espèces pures. On en verra clairement la raison par une simple supposition. Que l'on supprime, par exemple, tous les mâles dans l'espèce du cheval, et toutes les femelles dans celle de l'âne, ou bien tous les mâles dans l'espèce de l'âne, et toutes les femelles dans celle du che-

val; il ne naîtra plus que des animaux mixtes, que nous avons appelés *mulets* et *bardeaux*, et ils naîtront en moindre nombre que les chevaux ou les ânes, puisqu'il y a moins de rapports de nature entre le cheval et l'ânesse ou l'âne et la jument, qu'entre l'âne et l'ânesse ou le cheval et la jument. Dans le réel, c'est le nombre des convenances ou des disconvenances qui constitue ou sépare les espèces; et puisque celle de l'âne se trouve de tout temps séparée de celle du cheval, il est clair qu'en mêlant ces deux espèces, soit par les mâles, soit par les femelles, on diminue le nombre des convenances qui constituent l'espèce. Donc les mâles engendreront et les femelles produiront plus difficilement, plus rarement, en conséquence de leur mélange, et même ces espèces mélangées ne produiroient point du tout si leurs disconvenances étoient un peu plus grandes. Les mulets de toute sorte seront donc toujours rares dans l'état de Nature; car ce n'est qu'au défaut de sa femelle naturelle qu'un animal, de quelque espèce qu'il soit, recherchera une autre femelle moins convenable pour lui, et à laquelle il conviendrait moins aussi que son mâle naturel. Et quand même ces deux animaux d'espèces différentes s'approcheroient sans répugnance, et se joindroient avec quelque empressement dans les temps du besoin de l'amour, leur produit ne sera ni aussi certain ni aussi fréquent que dans l'espèce pure, où

le nombre beaucoup plus grand de ces mêmes convenances fonde les rapports de l'appétit physique, et en multiplie toutes les sensations. Or ce produit sera d'autant moins fréquent dans l'espèce mêlée, que la fécondité sera moindre dans les deux espèces pures dont on fera le mélange; et le produit ultérieur de ces animaux mixtes provenus des espèces mêlées sera encore beaucoup plus rare que le premier, parce que l'animal mixte, héritier, pour ainsi dire, de la disconvenance de nature qui se trouve entre ses père et mère, et n'étant lui-même d'aucune espèce, n'a parfaite convenance de nature avec aucune. Par exemple, je suis persuadé que le bardeau couvrirait en vain sa femelle bardeau, et qu'il ne résulteroit rien de cet accouplement; d'abord par la raison générale que je viens d'exposer, ensuite par la raison particulière du peu de fécondité dans les deux espèces dont cet animal mixte provient; et enfin par la raison encore plus particulière des causes qui empêchent souvent l'ânesse de concevoir avec son mâle, et à plus forte raison avec un mâle d'une autre espèce : je ne crois donc pas que ces petits mulets provenant du cheval et de l'ânesse puissent produire entre eux, ni qu'ils aient jamais formé lignée, parce qu'ils me paroissent réunir toutes les disconvenances qui doivent amener l'infécondité. Mais je ne prononcerai pas aussi affirmativement sur la nullité du produit de la mule et

du mulet, parce que, des trois causes d'infécondité que nous venons d'exposer, la dernière n'a pas ici tout son effet; car la jument concevant plus facilement que l'ânesse, et l'âne étant plus ardent, plus chaud que le cheval, leur puissance respective de fécondité est plus grande et leur produit moins rare que celui de l'ânesse et du cheval; par conséquent le mulet sera moins infécond que le bardeau : néanmoins je doute beaucoup que le mulet ait jamais engendré avec la mule, et je présume, d'après les exemples mêmes des mules qui ont mis bas, qu'elles devoient leur imprégnation à l'âne plutôt qu'au mulet; car on ne doit pas regarder le mulet comme le mâle naturel de la mule, quoique tous deux portent le même nom, ou plutôt n'en diffèrent que du masculin au féminin.

Pour me faire mieux entendre, établissons, pour un moment, un ordre de parenté dans les espèces, comme nous en admettons un dans la parenté des familles. Le cheval et la jument seront frère et sœur d'espèce, et parents au premier degré. Il en est de même de l'âne et de l'ânesse. Mais si l'on donne l'âne à la jument, ce sera tout au plus comme son cousin d'espèce, et cette parenté sera déjà du second degré; le mulet qui en résultera, participant par moitié de l'espèce du père et de celle de la mère, ne sera qu'au troisième degré de parenté d'espèce avec l'un et l'autre. Dès-lors le mulet et la mule, quoique issus des

mêmes père et mère, au lieu d'être frère et sœur d'espèce, ne seront parents qu'au quatrième degré, et par conséquent produiront plus difficilement entre eux que l'âne et la jument, qui sont parents d'espèce au second degré. Et, par la même raison, le mulet et la mule produiront moins aisément entre eux qu'avec la jument ou avec l'âne, parce que leur parenté d'espèce n'est qu'au troisième degré, tandis qu'entre eux elle est au quatrième; l'infécondité qui commence à se manifester ici dès le second degré doit être plus marquée au troisième, et si grande au quatrième, qu'elle est peut-être absolue.

En général, la parenté d'espèce est un de ces mystères profonds de la Nature, que l'homme ne pourra sonder qu'à force d'expériences aussi répétées que longues et difficiles. Comment pourra-t-on connoître autrement que par les résultats de l'union mille et mille fois tentée des animaux d'espèces différentes, leur degré de parenté? l'âne est-il parent plus proche du cheval que du zèbre? le loup est-il plus près du chien que le renard ou le chacal? A quelle distance de l'homme mettrons-nous les grands singes qui lui ressemblent si parfaitement par la conformation du corps? Toutes les espèces d'animaux étoient-elles autrefois ce qu'elles sont aujourd'hui? leur nombre n'a-t-il pas augmenté, ou plutôt diminué? les espèces faibles n'ont-elles pas été détruites par les plus for-

tes, ou par la tyrannie de l'homme, dont le nombre est devenu mille fois plus grand que celui d'aucune autre espèce d'animaux puissants? Quels rapports pourrions-nous établir entre cette parenté des espèces et une autre parenté mieux connue, qui est celle des différentes races dans la même espèce? la race en général ne provient-elle pas, comme l'espèce mixte, d'une disconvenance à l'espèce pure dans les individus qui ont formé la première souche de la race? Il y a peut-être dans l'espèce du chien telle race si rare, qu'elle est plus difficile à procréer que l'espèce mixte provenant de l'âne et de la jument. Combien d'autres questions à faire sur cette seule matière, et qu'il y en a peu que nous puissions résoudre! que de faits nous seroient nécessaires pour pouvoir prononcer et même conjecturer! que d'expériences à tenter pour découvrir ces faits, les reconnoître, ou même les prévenir par des conjectures fondées! Cependant, loin de se décourager le philosophe doit applaudir à la Nature, lors même qu'elle lui paroît avare ou trop mystérieuse, et se féliciter de ce qu'à mesure qu'il lève une partie de son voile, elle lui laisse entrevoir une immensité d'autres objets tous dignes de ses recherches. Car ce que nous connoissons déjà doit nous faire juger de ce que nous pourrons connoître; l'esprit humain n'a point de bornes, il s'étend à mesure que l'univers se déploie : l'homme peut donc et doit tout tenter, il

ne faut que du temps pour tout savoir. Il pourroit même, en multipliant ses observations, voir et prévoir tous les phénomènes, tous les événements de la Nature avec autant de vérité et de certitude que s'il les déduisoit immédiatement des causes : et quel enthousiasme plus pardonnable, ou même plus noble, que celui de croire l'homme capable de reconnoître toutes les puissances, et de découvrir par ses travaux tous les secrets de la Nature !

Ces travaux consistent principalement en observations suivies sur les différents sujets qu'on veut approfondir, et en expériences raisonnées, dont le succès nous apprendroit de nouvelles vérités. Par exemple, l'union des animaux d'espèces différentes, par laquelle seule on peut reconnoître leur parenté, n'a pas été assez tentée. Les faits que nous avons pu recueillir, au sujet de cette union volontaire ou forcée, se réduisent à si peu de chose, que nous ne sommes pas en état de prononcer sur l'existence réelle des *jumarts*.

On a donné ce nom *jumart*, d'abord aux animaux mulets ou métis qu'on a prétendu provenir du taureau et de la jument; mais on a aussi appelé *jumart* le produit réel ou prétendu de l'âne et de la vache. Le docteur Shaw dit que « dans les » provinces de Tunis et d'Alger il y a une espèce » de mulet nommé *kumrach*, qui vient d'un âne et » d'une vache; que c'est une bête de charge, peti-



te à la vérité, mais de fort grand usage ; que ceux  
 » qu'il a vus n'avoient qu'une corne au pied com-  
 » me l'âne, mais qu'ils étoient fort différents à tous  
 » égards, ayant le poil lisse, et la queue et la tête  
 » de vache, excepté qu'ils n'avoient point de cor-  
 » nes.<sup>1</sup> »

Voilà donc déjà deux sortes de jumarts : le pre-  
 mier qu'on dit provenir du taureau et de la ju-  
 ment, et le second de l'âne et de la vache. Et il  
 est encore question d'un troisième jumart, qu'on  
 prétend provenir du taureau et de l'ânesse. Il est  
 dit, dans le voyage de Mérolle, que « dans l'île de  
 » Corse il y avoit un animal portant les bagages,  
 » qui provient du taureau et de l'ânesse, et que,  
 » pour se le procurer, on couvre l'ânesse avec une  
 » peau de vache fraîche, afin de tromper le tau-  
 » reau.<sup>2</sup> »

Mais je doute également de l'existence réelle de  
 ces trois sortes de jumarts, sans cependant vou-  
 loir la nier absolument. Je vais même citer quel-  
 ques faits particuliers, qui prouvent la réalité d'un  
 amour mutuel et d'un accouplement réel entre des  
 animaux d'espèces fort différentes, mais dont néan-  
 moins il n'a rien résulté. Rien ne paroît plus éloi-  
 gné de l'aimable caractère du chien que le gros  
 instinct brut du cochon, et la forme du corps dans

*Voyage du docteur Shaw en Afrique*, t. I, p. 508.

*Voyage de Mérolle au Congo*, en 1682.

ces deux animaux est aussi différente que leur nature; cependant j'ai deux exemples d'un amour violent entre le chien et la truie : cette année même 1774, dans le courant de l'été, un chien épagneul de la plus grande taille, voisin de l'habitation d'une truie en chaleur, parut la prendre en grande passion; on les enferma ensemble pendant plusieurs jours, et tous les domestiques de la maison furent témoins de l'ardeur mutuelle de ces deux animaux; le chien fit même des efforts prodigieux et très-réitérés pour s'accoupler avec la truie, mais la disconvenance dans les parties de la génération empêcha leur union.<sup>1</sup> La même chose est arrivée plusieurs années auparavant dans un lieu voisin,<sup>2</sup> de manière que le fait ne parut pas nouveau à la plupart de ceux qui en étoient témoins. Les animaux, quoique d'espèces très-différentes, se prennent donc souvent en affection, et peuvent par conséquent, dans de certaines circonstances, se prendre entre eux d'une forte passion; car il est certain que la seule chose qui ait empêché, dans ces deux exemples, l'union du chien avec la truie, ne vient que de la conformation des parties qui ne peuvent aller ensemble; mais il n'est pas également certain que, quand il y auroit

Ce fait est arrivé chez M. le comte de la Feuillée, dans sa terre de Frossois, en Bourgogne.

<sup>2</sup> A Billy, près de Chanceau, en Bourgogne.

eu intromission, et même accouplement consommé, la production cût suivi. Il est souvent arrivé que plusieurs animaux d'espèces différentes se sont accouplés librement et sans y être forcés; ces unions volontaires devroient être prolifiques, puisqu'elles supposent les plus grands obstacles levés, la répugnance naturelle surmontée, et assez de convenance entre les parties de la génération. Cependant ces accouplements, quoiqu'ils soient volontaires, et qui sembleroient annoncer du produit, n'en donnent aucun; je puis en citer un exemple récent, et qui s'est, pour ainsi dire, passé sous mes yeux. En 1767 et années suivantes, dans ma terre de Buffon, le meunier avoit une jument et un taureau qui habitoient dans la même étable, et qui avoient pris tant de passion l'un pour l'autre, que, dans tous les temps où la jument se trouvoit en chaleur, le taureau ne manquoit jamais de la couvrir trois ou quatre fois par jour, dès qu'il se trouvoit en liberté; ces accouplements réitérés nombre de fois pendant plusieurs années donnoient au maître de ces animaux de grandes espérances d'en voir le produit. Cependant il n'en a jamais rien résulté; tous les habitants du lieu ont été témoins de l'accouplement très-réel et très-réitéré de ces deux animaux pendant plusieurs années.<sup>1</sup> et en

<sup>1</sup> Je n'étois pas informé du fait que je cite ici lorsque j'ai écrit (dans ce volume, pag. 577), dix ans auparavant, que les parties de la génération du taureau et de la jument é-

même temps de la nullité du produit. Ce fait très-certain paroît donc prouver qu'au moins dans notre climat le taureau n'engendre pas avec la jument, et c'est ce qui me fait douter très-légitimement de cette première sorte de jumart. Je n'ai pas des faits aussi positifs à opposer contre la seconde sorte de jumart dont parle le docteur Shaw, et qu'il dit provenir de l'âne et de la vache. J'avoue même que, quoique le nombre des disconvenances de nature paroisse à peu près égal dans ces deux cas, le témoignage positif d'un voyageur aussi instruit que le docteur Shaw semble donner plus de probabilité à l'existence de ces seconds jumarts qu'il n'y en a pour les premiers. Et, à l'égard du troisième jumart provenant du taureau et de l'ânesse, je suis bien persuadé, malgré le témoignage de Mérolle, qu'il n'existe pas plus que le jumart provenant du taureau et de la jument. Il y a encore plus de disconvenance, plus de distance de nature du taureau à l'ânesse qu'à la jument; et le fait que j'ai rapporté de la nullité du produit de la jument avec le taureau s'applique de lui-même, et, à plus forte raison, suppose le défaut de produit dans l'union du taureau avec l'ânesse.

tant très-différentes dans leurs proportions et dimensions, je ne présumois pas que ces animaux pussent se joindre avec succès et même avec plaisir; car il est certain qu'ils se joignoient avec plaisir, quoiqu'il n'ait jamais rien résulté de leur union.

## DE LA MULE.

*Exemples d'accouplement protifique de la mule avec le cheval.*

Nous avons dit dans plusieurs endroits de notre ouvrage, et surtout dans celui où nous traitons des mulets en particulier, que la mule produit quelquefois, surtout dans les pays chauds. Nous pouvons ajouter aux exemples que nous en avons donnés, une relation authentique que M. Schiks, consul des états-généraux de Hollande à Murcie en Espagne, a eu la bonté de m'envoyer écrite en espagnol, et dont voici la traduction.

« En 1763, le 2 août, à huit heures du soir, chez  
» le sieur Francois Carra, habitant de la ville de Va-  
» lence, une de ses mules, très-bien faite et d'un  
» poil bai, ayant été saillie par un beau cheval gris  
» de Cordoue, fit une très-belle pouline d'un poil  
» alezan avec les crins noirs : cette pouline devint  
» très-belle, et se trouva en état de servir de mon-  
» ture à l'âge de deux ans et demi. On l'admiroit à  
» Valence, car elle avoit toutes les qualités d'une  
» belle bête de l'espèce pure du cheval; elle étoit  
» très-vive, et avoit beaucoup de jarret : on en a of-  
» fert six cents écus à son maître, qui n'a jamais  
» voulu s'en défaire. Elle mourut d'une échauffai-  
» son, sans doute pour avoir été trop fatiguée, ou  
» montée trop tôt.

» En 1765, le 10 juin, à cinq heures du matin,  
 » la même mule de Francois Carra, qui avoit été  
 » saillie par le même cheval de Cordoue, fit une  
 » autre poulaine aussi belle que la première et de  
 » la même force, d'un poil gris sale et crins noirs,  
 » mais qui ne vécut que quatorze mois.

» En 1767, le 31 janvier, cette même mule pro-  
 » duisit pour la troisième fois, et c'étoit un beau  
 » poulain, même poil gris sale, avec les crins noirs,  
 » de la même force que les autres; il mourut âgé  
 » de dix-neuf mois.

» Le premier décembre 1767, cette mule, tou-  
 » jours saillie par le même cheval, fit une poulaine  
 » aussi belle que les autres, qui mourut à vingt et  
 » un mois.

» Le 13 juillet 1771, vers les dix heures du soir,  
 » elle fit un poulain, poil gris sale, très-fort, et qui  
 » vit encore actuellement, en mai 1777. Ces cinq  
 » animaux métis, mâles et femelles, viennent d'un  
 » même cheval, lequel étant venu à mourir, Fran-  
 » çois Carra en acheta un autre très-bon, du mê-  
 » me pays de Cordoue, le 6 mars 1775; il étoit,  
 » poil bai brun, avoit une étoile au front, les pieds  
 » blancs de quatre doigts, et les crins noirs. Ce  
 » cheval bien fait et vigoureux saillit la mule sans  
 » qu'on s'en aperçût, et, le 5 avril 1776, elle fit  
 » une poulaine d'un poil alezan brûlé, qui avoit aus-  
 » si une étoile au front et les pieds blancs comme  
 » le père : elle étoit d'une si belle tournure, qu'un

» peintre ne pourroit pas en faire une plus belle.  
 » Elle a les mêmes crins que les cinq autres; c'est  
 » aujourd'hui une très-bonne bête : on espère  
 » qu'elle réussira, car on en a un très-grand soin,  
 » et même plus que des autres.

» On ajoute que, lorsque cette mule mit bas  
 » pour la première fois, le bruit s'en répandit par  
 » toute la ville; ce qui y attira un concours de  
 » monde de tout âge et de toute condition.

» En 1774, don André Gomez de la Vega, in-  
 » tendant de Valence, se fit donner la relation des  
 » cinq productions de la mule, pour la présenter  
 » au roi.»

---

## DU ZEBRE.<sup>1</sup>

LE zèbre est peut-être de tous les animaux quadrupèdes le mieux fait et le plus élégamment vêtu. Il a la figure et les grâces du cheval, la légèreté du cerf, et la robe rayée de rubans noirs et blancs, disposés alternativement avec tant de régularité et de symétrie, qu'il semble que la Natu-

<sup>1</sup> *Zebra, zevera, sebra*, nom de cet animal à Congo, et que nous lui avons conservé. *Esure* à Angola, selon Pyrrard.

*Zebra*. Aldrov., *de Quad. solid.*, p. 416, fig., p. 417.

*Zebra*, Ray, *Syn. Quad.*, pag. 64.

*Equus auriculis brevibus erectis, jubâ brevi, lineis transversis versicolor.... Zebra*, le zèbre ou l'âne rayé. Brisson, *Regn. anim.*, pag. 101.

re ait employé la règle et le compas pour le peindre : ces bandes alternatives de noir et de blanc sont d'autant plus singulières, qu'elles sont étroites, parallèles et très-exactement séparées, comme dans une étoffe rayée; que d'ailleurs elles s'étendent non-seulement sur le corps, mais sur la tête, sur les cuisses et les jambes, et jusque sur les oreilles et la queue; en sorte que de loin cet animal paroît comme s'il étoit environné partout de bandelettes qu'on auroit pris plaisir et employé beaucoup d'art à disposer régulièrement sur toutes les parties de son corps; elles en suivent les contours et en marquent si avantageusement la forme, qu'elles en dessinent les muscles en s'élargissant plus ou moins sur les parties plus ou moins charnues et plus ou moins arrondies. Dans la femelle, ces bandes sont alternativement noires et blanches; dans le mâle, elles sont noires et jaunes, mais toujours d'une nuance vive et brillante sur un poil court, fin et fourni, dont le lustre augmente encore la beauté des couleurs. Le zèbre est en général plus petit que le cheval et plus grand que l'âne; et quoiqu'on l'ait souvent comparé à ces deux animaux, qu'on l'ait même appelé *cheval sauvage*<sup>1</sup> et *âne rayé*,<sup>2</sup> il n'est la co-

<sup>1</sup> *Equus ferus genere suo. Zebra.* Klein, de *Quad.*, p. 5.

*Infortunatum animal, quod tam pulchris coloribus præditum, asini nomen in Europâ ferre cogatur. (Vide Ludolphi Commenta, pag. 150, ibique zebrae figuram.)*



pie ni de l'un ni de l'autre, et seroit plutôt leur modèle, si dans la Nature tout n'étoit pas également original, et si chaque espèce n'avoit pas un droit égal à la création.

Le zèbre n'est donc ni un cheval ni un âne, il est de son espèce; car nous n'avons pas appris qu'il se mêle et produise avec l'un ou l'autre, quoique l'on ait souvent essayé de les approcher. On a présenté des ânesses en chaleur à celui qui existoit encore en 1761 à la ménagerie de Versailles; il les a dédaignées, ou plutôt il n'en a été nullement ému; du moins le signe extérieur de l'émotion n'a point paru : cependant il jouoit avec elles et les montoit, mais sans érection ni hennissement, et on ne peut guère attribuer cette froideur à une autre cause qu'à la disconvenance de nature; car ce zèbre, âgé de quatre ans, étoit, à tout autre exercice, fort vif et très-léger.

Le zèbre n'est pas l'animal que les anciens nous ont indiqué sous le nom d'*onagre*. Il existe dans le Levant, dans l'orient de l'Asie et dans la partie septentrionale de l'Afrique, une très-belle race d'ânes, qui, comme celles des plus beaux chevaux, est originaire d'Arabie<sup>1</sup> : cette race diffère de la

<sup>1</sup> Il y a deux sortes d'ânes en Perse : les ânes du pays qui sont lents et pesants, comme les ânes de nos pays, dont ils ne se servent qu'à porter des fardeaux; et une race d'ânes d'Arabie, qui sont de fort jolies bêtes et les premiers ânes du monde. Ils ont le poil poli, la tête haute.

race commune par la grandeur du corps, la légèreté des jambes et le lustre du poil; ils sont de couleur uniforme, ordinairement d'un beau gris de souris, avec une croix noire sur le dos et sur les épaules; quelquefois ils sont d'un gris plus clair avec une croix blonde.<sup>1</sup> Ces ânes d'Afrique et d'Asie,<sup>2</sup> quoique plus beaux que ceux d'Europe, sortent également des onagres ou ânes sauvages, qu'on trouve encore en assez grande quanti-

les pieds légers, les levant avec action en marchant : on ne s'en sert que pour monture.... On les panse comme les chevaux.... Des espèces d'écuyers les dressent à aller l'amble; leur allure est extrêmement douce et si prompte qu'il faut galoper pour les suivre. (*Voyage de Chardin*, tom. II, pag. 27.)

*Voyage de Tavernier*, tom. II, pag. 20.

<sup>1</sup> Je vis à Bassora un âne sauvage: sa forme n'étoit point différente de celle des communs et domestiques; mais il étoit d'une couleur plus claire, et depuis la tête jusqu'à la queue il avoit une raie de poils blonds.... Et tant à la course que dans les autres actions, il paroissoit beaucoup plus dispos que les ânes ordinaires. (*Voyage de Pietro della Valle*, tom. VIII, pag. 49.)

<sup>2</sup> Les Maures qui viennent trafiquer au cap Vert, avoient amené leurs bagages et leurs denrées sur des ânes; j'eus de la peine à reconnoître cet animal, tant il étoit beau et bien vêtu en comparaison de ceux d'Europe, qui, je crois, seroient de même, si le travail et la manière dont on les charge ne contribuoient pas beaucoup à les défigurer. Leur poil étoit d'un gris de souris, fort beau et bien lustré, sur lequel la bande noire qui s'étend le long de leur dos, et croise ensuite sur leurs épaules, faisoit un joli effet. Ces ânes sont un peu plus grands que les nôtres, mais ils ont

té dans la Tartarie orientale et méridionale,<sup>1</sup> la Perse, la Syrie, les îles de l'Archipel et toute la Mauritanie.<sup>2</sup> Les onagres ne diffèrent des ânes domestiques que par les attributs de l'indépendance et de la liberté; ils sont plus forts et plus légers, ils ont plus de courage et de vivacité : mais ils sont les mêmes pour la forme du corps; ils ont seulement le poil beaucoup plus long, et cette différence tient

aussi quelque chose dans la tête qui les distingue du cheval, surtout du cheval barbe, qui est comme naturel au pays, mais toujours plus haut de taille. (*Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, pag. 228.)

Il y a quantité d'ânes sauvages dans les déserts de Numidie et de Libye, et aux pays circonvoisins; ils vont si vite, qu'il n'y a que les chevaux barbes qui puissent les atteindre à la course : dès qu'ils voient un homme ils s'arrêtent après avoir jeté un cri et font une ruade, et lorsqu'il est proche ils commencent à courir. On les prend dans des pièges et par d'autres inventions. Ils vont par troupes en pâture et à l'abreuvoir. La chair en est fort bonne, mais il faut la laisser refroidir deux jours lorsqu'elle est cuite, parce qu'autrement elle pue et sent trop la venaison. Nous avons vu quantité de ces animaux dans la Sardaigne, mais plus petits. (*L'Afrique de Marmot*, t. I, pag. 55.)

<sup>1</sup> L'animal que les tartares Monguls appellent *ezigithai*, et que Messerschmid a désigné par la phrase *mulus fecundus dauricus*, est le même que l'onagre ou âne sauvage.

<sup>2</sup> On trouve beaucoup d'ânes sauvages dans les îles de Peine et de Levata ou Lebinhos.... On en voit aussi dans l'île de Cythère, appelée aujourd'hui *Cérigo*. (*Description des îles de l'Archipel*, par Dapper, pag. 185 et 578.)

encore à leur état; car nos ânes auroient également le poil long, si l'on n'avoit pas soin de les tondre à l'âge de quatre ou cinq mois : les ânes ont, dans les premiers temps, le poil long, à peu près comme les jeunes ours. Le cuir des ânes sauvages est aussi plus dur que celui des ânes domestiques : on assure qu'il est chargé partout de petits tubercules, et que c'est avec cette peau des onagres qu'on fait dans le Levant le cuir ferme et grenu qu'on appelle *chagrin*, et que nous employons à différents usages. Mais ni les onagres ni les beaux ânes d'Arabie ne peuvent être regardés comme la souche de l'espèce du zèbre, quoiqu'ils en approchent par la forme du corps et par la légèreté : jamais on n'a vu ni sur les uns ni sur les autres, la variété régulière des couleurs du zèbre; cette belle espèce est singulière et unique dans son genre. Elle est aussi d'un climat différent de celui des onagres, et ne se trouve que dans les parties les plus orientales et les plus méridionales de l'Afrique, depuis l'Éthiopie jusqu'au cap de Bonne-Espérance,<sup>1</sup> et de là jusqu'au Congo : elle

<sup>1</sup> Il y a quantité de chevaux sauvages au cap de Bonne-Espérance, qui sont les plus beaux du monde; ils sont rayés de raies blanches et noires (j'en ai apporté la peau d'un); on ne les sauroit qu'à grande peine dompter. (*Relation du chevalier de Chaumont*; Paris, 1686, pag. 12.)

L'âne sauvage du Cap est un des plus beaux animaux que j'aie jamais vus; il a la taille d'un cheval de monture ordinaire; ses jambes sont déliées et bien proportionnées,

n'existe ni en Europe, ni en Asie, ni en Amérique, ni même dans toutes les parties septentrio-

et son poil est doux et uni; depuis sa crinière jusqu'à sa queue, on voit au milieu du dos une raie noire, de laquelle, de part et d'autre, il sort un grand nombre d'autres raies de *diverses couleurs*, qui forment tout autant de cercles en se rencontrant sous son ventre. Quelques-uns de ces cercles sont blancs, d'autres jaunes et d'autres châtain, et ces couleurs se perdent et se confondent les unes dans les autres, de manière qu'elles forment un coup d'œil charmant. Sa tête et ses oreilles sont aussi ornées de petites raies et des mêmes couleurs; celles qui brillent sur la crinière et sur la queue sont pour la plupart blanches, châtaines ou brunes; il y en a moins de jaunes; il est si vite, qu'il n'est pas un cheval au monde qui puisse à cet égard lui être comparé; aussi faut-il beaucoup de peine pour en prendre quelqu'un, et lorsqu'on a ce bonheur on le vend très-cher... J'ai vu fort souvent de ces animaux par grosses troupes. Le P. Tellez, Thévenot et d'autres écrivains, disent qu'ils en ont vu d'appivoisés; mais je n'ai pas ouï dire que jamais on ait pu en appivoiser au Cap. Plusieurs Européens ont employé toute leur habileté et leur patience pour en venir à bout, ils s'y sont pris de toutes les manières, ils en ont éprouvé de jeunes et de vieux, leurs soins ont toujours été inutiles, etc. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tom. III, pag. 25.)

On trouve à Bamba, au royaume de Congo, un animal que ces peuples appellent *zèbre*, qui est tout semblable à un mulet, excepté qu'il engendre. Au reste, la disposition de son poil est merveilleuse, car depuis l'épine du dos jusqu'au ventre, il y a des lignes de trois couleurs, savoir, blanches, noires, et jaunes; le tout étant disposé avec une juste proportion, et chaque bande étant de la largeur de trois doigts. Ces animaux se multiplient à bon es-

nales de l'Afrique. Ceux que quelques voyageurs disent avoir trouvés au Brésil,<sup>1</sup> y avoient été trans-

cient en ce pays, parce qu'ils font des faons toutes les années. Ils sont très-sauvages, et vites tout ce qui se peut. Cette bête étant apprivoisée pourroit servir au lieu de cheval, etc. (*Voyage de Fr. Drack*; Paris, 1641, pag. 106 et 107.)

Il y a sur la route de Loanda, au royaume de Congo, un animal qui est de la taille et de la force d'un mulet; mais il a le poil varié de bandes blanches, noires et jaunes, qui embrassent le corps depuis l'épine jusque sous le ventre, ce qui est très-beau à voir et semble artificiel. On l'appelle *zebra*. (*Relation d'un Voyage de Congo, fait en 1666 et 1667*, par les PP. Michel-Ange de Galline et Denys de Charly, capucins; Lyon, 1680, pag. 76 et suiv.)

Il y a une espèce d'animal à Congo qu'on nomme *sebra*, qui ressemble tout-à-fait à un mulet, excepté qu'il engendre. Son poil est fort extraordinaire; depuis l'épine du dos jusqu'au-dessous du ventre, il a trois raies de différentes couleurs, etc. (*Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. IV, pag. 320.)

<sup>1</sup> Au Brésil, lorsque j'y arrivai, je vis deux animaux fort rares; ils étoient de la forme, hauteur et proportion d'une petite mule; et toutefois ce n'est pas une espèce de mule, parce que c'est un animal à part qui engendre et porte son semblable. La peau étoit admirablement belle, polie et éclatante, comme du velours, et le poil aussi court; et ce qui est plus étrange, c'est qu'elle est composée de petites bandes extrêmement blanches et extrêmement noires, si proportionnellement, que jusqu'aux oreilles, bout de la queue et autres extrémités, il n'y avoit rien à dire de cette figure, si bien compassée qu'à peine l'art des hommes en pourroit faire autant. Au demeurant, c'est une bête fort fière qui ne s'apprivoise jamais tout-à-fait; on les appeloit, du nom du pays d'où elles sont, *esvres*. Elles naissent en An-

portés d'Afrique; ceux que d'autres racontent avoir vus en Perse<sup>1</sup> et en Turquie, y avoient été ame-

gola, en Afrique, d'où on les avoit amenées au Brésil, pour les présenter par après au roi d'Espagne : et les ayant prises jeunes et fort petites, on les avoit un peu apprivoisées, et pourtant il n'y avoit qu'un homme qui les soignât et qui osât en approcher; même peu auparavant que j'y arrivasse, une qui se détacha par aventure, tua un palefrenier.... Encore celui qui les traite m'a montré comme elles l'avoient mordu en plusieurs endroits, quoiqu'elles soient attachées fort court. Certainement c'est la peau d'animal la plus belle qu'on sauroit voir. (*Voyage de Pyrard*, tom. II, pag. 376.)

<sup>1</sup> Les ambassadeurs d'Éthiopie au Mogol devoient donner en présent une espèce de petite mule, dont j'ai vu la peau qui étoit une chose très-rare : il n'y a tigre si bien marqué, ni étoffe de soie à raies si bien rayée, ni avec tant de variété, d'ordre et de proportions qu'elle l'étoit. (*Histoire de la révolution du Mogol*, par Fr. Bernier; Amsterdam, 1710, tom. I, pag. 181.)

Il arriva au Caire un ambassadeur d'Éthiopie, qui avoit plusieurs présents pour le grand-seigneur, entre autres un âne qui avoit une peau fort belle, pourvu qu'elle fût naturelle, car je n'en voudrois pas répondre, ne l'ayant point examinée. Cet âne avoit la raie du dos noire, et tout le reste du corps étoit bigarré de raies blanches et raies tannées alternativement, larges chacune d'un doigt, qui lui eei-gnoient tout le corps. La tête étoit extrêmement longue, et bigarrée eomme le corps. Les oreilles noires, jaunes et blanches. Ses jambes bigarrées de même que le corps, non pas en long des jambes, mais à l'entour jusqu'au bas en façon de jarretière, le tout avec tant d'ordre et de mesure qu'il n'y a point de peau de tigre ou de léopard si belle. Il mourut à cet ambassadeur deux ânes pareils, par les chemins, et il en portoit les peaux pour présenter au grand-seigneur,

nés d'Éthiopie : et enfin ceux que nous avons vus en Europe sont presque tous venus du cap de Bonne-Espérance : cette pointe de l'Afrique est leur vrai climat, leur pays natal, où ils sont en grande quantité, et où les Hollandais ont employé tous leurs soins pour les dompter et pour les rendre domestiques, sans avoir jusqu'ici pleinement réussi. Celui que nous avons vu, et qui a servi de sujet pour notre description, étoit très-sauvage lorsqu'il arriva à la ménagerie du Roi, et il ne s'est jamais entièrement apprivoisé : cependant on est parvenu à le monter; mais il falloit des précautions, deux hommes tenoient la bride pendant qu'un troisième étoit dessus : il avoit la bouche très-dure, les oreilles si sensibles, qu'il ruoit dès qu'on vouloit les toucher. Il étoit rétif comme un cheval vicieux, et têtue comme un mulet. Mais peut-être le cheval sauvage et l'onagre sont aussi peu traitables; et il y a toute apparence que si l'on accoutumoit dès le premier âge le zèbre à l'obéissance et à la domesticité, il devendroit aussi doux que l'âne et le cheval, et pourroit les remplacer tous deux.

[L'âne domestique ou sauvage s'est trouvé dans presque tous les climats chauds et tempérés de l'ancien continent, et n'existoit pas dans le nou-

avec celui qui étoit vivant. (*Relation d'un Voyage*, par Thévenot, tom. I, pag. 475 et 474.)



veau lorsqu'on en fit la découverte. Mais maintenant l'espèce y subsiste avec fruit, et s'est même fort multipliée depuis plus de deux siècles qu'elle y a été transportée d'Europe; en sorte qu'elle est aujourd'hui répandue à peu près également dans les quatre parties du monde. Au contraire, le zèbre qui nous est venu du cap de Bonne-Espérance, semble être une espèce confinée dans les terres méridionales de l'Afrique, et surtout dans celles de la pointe de cette grande presque île, quoique Lopez dise qu'on trouve le zèbre plus souvent en Barbarie qu'à Congo, et que Dapper rapporte qu'on en rencontre des troupes dans les forêts d'Angola.

Ce bel animal, qui, tant par la variété de ses couleurs que par l'élégance de sa figure, est si supérieur à l'âne, paroît néanmoins lui tenir d'assez près pour l'espèce, puisque la plupart des voyageurs lui ont donné le nom d'*âne rayé*, parce qu'ils ont été frappés de la ressemblance de sa taille et de sa forme, qui semble au premier coup d'œil avoir plus de rapport avec l'âne qu'avec le cheval : car ce n'est pas avec les petits ânes communs qu'ils ont fait la comparaison du zèbre, mais avec les plus grands et les plus beaux de l'espèce. Cependant je serois porté à croire que le zèbre tient de plus près au cheval qu'à l'âne; car il est d'une figure si élégante, que, quoiqu'il soit en général plus petit que le cheval, il n'en est pas moins voi-

sin de cette espèce à plusieurs égards; et ce qui paroît confirmer mon opinion, c'est que dans les terres du cap de Bonne-Espérance, qui paroissent être le pays naturel et la vraie patrie du zèbre, on a remarqué avec quelque étonnement qu'il y a des chevaux tachetés, sur le dos et sous le ventre, de jaune, de noir, de rouge et d'azur; et cette raison particulière est encore appuyée sur un fait général, qui est que dans tous les climats les chevaux varient beaucoup plus que les ânes par la couleur du poil. Néanmoins nous ne déciderons pas si le zèbre est plus près de l'espèce du cheval que de celle de l'âne; nous espérons seulement qu'on ne tardera pas à le savoir. Comme les Hollandais ont fait venir dans ces dernières années un assez grand nombre de ces beaux animaux, et qu'ils en ont même fait des attelages pour le prince stathouder, il est probable que nous serons bientôt mieux informés de tout ce qui peut avoir rapport à leur nature. Sans doute on n'aura pas manqué de les unir entre eux, et probablement avec les chevaux et les ânes, pour en tirer une race directe ou des races bâtardes. Il y a en Hollande plusieurs personnes habiles qui cultivent l'histoire naturelle avec succès; ils réussiront peut-être mieux que nous à tirer du produit de ces animaux, sur lesquels on n'a fait qu'un essai à la ménagerie de

Versailles en 1761. Le zèbre mâle, âgé de quatre ans, qui y étoit alors, ayant dédaigné toutes les ânesses en chaleur, n'a pas été présenté à des juments; peut-être aussi étoit-il trop jeune : d'ailleurs il lui manquoit d'être habitué avec les femelles qu'on lui présentoit; préliminaire d'autant plus nécessaire pour le succès de l'union des espèces diverses, que la Nature semble même l'exiger dans l'union des individus de même espèce.

Le mulet fécond de Tartarie, que l'on y appelle *czigithai*, pourroit bien être un animal de la même espèce, ou tout au moins de l'espèce la plus voisine de celle du zèbre; car il n'en diffère évidemment que par les couleurs du poil. Or, l'on sait que la différence de la couleur du poil ou des plumes est de toutes les différences la plus légère et la plus dépendante de l'impression du climat. Le *czigithai* se trouve dans la Sibérie méridionale, au Thibet, dans la Daurie et en Tartarie. Gerbillon dit qu'on trouve ces animaux dans le pays des Mongoux et des Kakas, qu'ils diffèrent des muets domestiques, et qu'on ne peut les accoutumer à porter des fardeaux.<sup>1</sup> Muller et Gmelin assurent qu'ils se trouvent en grand nombre chez les Toun-guses, où on les chasse comme d'autre gibier; qu'en Sibérie, vers Borsja, dans les années sèches, on en voit un grand nombre; et ils ajoutent qu'ils sont

comparables, pour la figure, la grosseur et la couleur, à un cheval bai elair, excepté la queue, qui est comme celle d'une vache, et les oreilles, qui sont fort longues.<sup>1</sup> Si ces voyageurs, qui ont observé le czigithai, avoient pu le comparer en même temps au zèbre, ils y auroient peut-être trouvé plus de rapports que nous n'en supposons. Il existe, dans le Cabinet de Pétersbourg, des peaux bourrées de czigithai et de zèbre : quelque différentes que paroissent ces deux peaux par les couleurs, elles pourroient appartenir également à des animaux de même espèce, ou du moins d'espèces très-voisines; le temps seul peut sur cela détruire ou confirmer nos doutes. Mais ce qui paroît fonder la présomption que le czigithai et le zèbre pourroient bien être de la même espèce, c'est que tous les autres animaux de l'Afrique se trouvent également en Asie, et qu'il n'y auroit que le zèbre seul qui feroit exception à ce fait général.

Au reste, si le czigithai n'est pas le même que le zèbre, il pourroit être encore le même animal que l'onagre ou âne sauvage de l'Asie. J'ai dit qu'il ne falloit pas confondre l'onagre avec le zèbre : mais je ne sais si l'on peut dire la même chose de l'onagre et du czigithai ; car il paroît, en comparant les relations des voyageurs, qu'il y a différen-

<sup>1</sup> *Voyages de MM. Muller et Gmetin*, tom. II, pag. 105 et 107.

tes sortes d'ânes sauvages, dont l'onagre est la plus remarquable, et il se pourroit bien aussi que le cheval, l'âne, le zèbre et le czigithai constituassent quatre espèces; et, dans le cas où ils n'en feroient que trois, il est encore incertain si le czigithai est plutôt un onagre qu'un zèbre, d'autant que quelques voyageurs parlent de la légèreté de ces onagres, et disent qu'ils courent avec assez de rapidité pour échapper à la poursuite des chasseurs à cheval, ce qu'ils ont également assuré du czigithai. Quoi qu'il en soit, le cheval, l'âne, le zèbre et le czigithai sont tous du même genre, et forment trois ou quatre branches de la même famille, dont les deux premières sont, de temps immémorial, réduites en domesticité; ce qui doit faire espérer qu'on pourra de même y réduire les deux dernières, et en tirer peut-être beaucoup d'utilité.]

*Sur le Zèbre, le Czigithai et l'Onagre.*

[On peut voir dans l'article précédent les doutes qui me restoient encore sur la différence ou sur l'identité d'espèce de ces trois animaux. M. Forster a bien voulu me communiquer quelques éclaircissements qui semblent prouver que ce sont réellement trois animaux différents, et qu'il y a même dans l'espèce du zèbre une variété constante; voici l'extrait de ce qu'il m'a écrit sur ce sujet.

« On trouve dans le pays des Tartares Mongoux  
 » une grande quantité de chevaux sauvages ou  
 » tarpans, et un autre animal appelé *czigithai*; ce  
 » qui, dans la langue mongoux, signifie *longue oreil-*  
 » *le*. Ces animaux vont par troupes : on en voit quel-  
 » ques-uns dans les déserts voisins de l'empire de  
 » Russie et dans le grand désert Gobée (ou Cobi); ils  
 » sont en troupes de vingt, trente et même cent. La  
 » vitesse de cet animal surpasse de beaucoup celle  
 » du meilleur coursier parmi les chevaux; toutes  
 » les nations tartares en conviennent : une mau-  
 » vaise qualité de cet animal, c'est qu'il reste tou-  
 » jours indomptable. Un Cosaque ayant attrapé un  
 » de ces jeunes *czigithais*, et l'ayant nourri pendant  
 » plusieurs mois, ne put le conserver; car il se tua  
 » lui-même par les efforts qu'il fit pour s'échapper,  
 » ou se soustraire à l'obéissance.

» Chaque troupe de *czigithais* a son chef, com-  
 me dans les tarpans, ou chevaux sauvages. Si le  
 » *czigithai*-chef découvre ou sent de loin quelques  
 » chasseurs, il quitte sa troupe, et va seul recon-  
 » noître le danger; et dès qu'il s'en est assuré, il  
 » donne le signal de la fuite, et s'enfuit en effet,  
 » suivi de toute sa troupe : mais si malheureuse-  
 » ment ce chef est tué, la troupe, n'étant plus con-  
 » duite, se disperse, et les chasseurs sont sûrs d'en  
 » tuer plusieurs autres.

» Les *czigithais* se trouvent principalement dans  
 » les déserts des Mongoux, et dans celui qu'on ap-

» pelle *Gobée* : c'est une espèce moyenne entre l'â-  
 » ne et le cheval; ce qui a donné occasion au doc-  
 » teur Messerschmidt d'appeler cet animal *mulet*  
 » *fécond de Daurie*,<sup>1</sup> parce qu'il a quelque ressem-  
 » blance avec le mulet, quoique réellement il soit  
 » infiniment plus beau. Il est de la grandeur d'un  
 » mulet de moyenne taille; la tête est un peu lour-  
 » de; les oreilles sont droites, plus longues qu'aux  
 » chevaux, mais plus courtes qu'aux mulets; le  
 » poitrail est grand, carré en bas et un peu com-  
 » primé. La crinière est courte et hérissée, et la  
 » queue est entièrement semblable à celle de l'â-  
 » ne; les cornes des pieds sont petites : ainsi le czi-  
 » githai ressemble à l'âne par la crinière, la queue  
 » et les sabots. Il a aussi les jambes moins char-  
 » nues que le cheval, et l'encolure encore plus lé-  
 » gère et plus leste. Les pieds et la partie inférieure  
 » des jambes sont minces et bien faits. L'épine  
 » du dos est droite et formée comme celle d'un â-  
 » ne, mais cependant un peu plate. La couleur do-  
 » minante, dans ces animaux, est le brun jaunâtre.  
 » La tête, depuis les yeux jusqu'au mufle, est d'un  
 » fauve jaunâtre; l'intérieur des jambes est de cet-  
 » te même couleur; la crinière et la queue sont  
 » presque noires, et il y a le long du dos une ban-  
 » de de brun noirâtre, qui s'élargit sur le train de

<sup>1</sup> La Daurie est une province russe en Sibérie, vers les frontières de la Tartarie chinoise. On ne doit pas la confondre avec la Daurie des anciens.

» derrière, et se rétrécit vers la queue. En hiver,  
 » leur poil devient fort long et ondoyé; mais en  
 » été il est ras et poli. Ces animaux portent la tête  
 » haute, et présentent, en courant, le nez au vent.  
 » Les Tounguses et d'autres nations voisines du  
 » grand désert regardent leur chair comme une  
 » viande délicieuse.

» Outre les tarpans ou chevaux sauvages, et les  
 » czigithais ou mulets féconds de Daurie, on trou-  
 » ve, dans les grands déserts au-delà du Jaick, du  
 » Yemba, du Sarason, et dans le voisinage du lac  
 » Aral, une troisième espèce d'animal que les Kir-  
 » ghises et les Calmoucks appellent *koulan* ou *khou-*  
 » *lan*, qui paroît être l'onager ou l'onagre des au-  
 » teurs, et qui semble faire une nuance entre le  
 » czigithai et l'âne. Les koulans vivent en été dans  
 » les grands déserts dont nous venons de parler, et  
 » vers les montagnes de Tamanda; et ils se retirent,  
 » à l'approche de l'hiver, vers les confins de la Per-  
 » se et des Indes. Ils courent avec une vitesse in-  
 » croyable; on n'a jamais pu venir à bout d'en  
 » dompter un seul, et il y en a des troupes de  
 » plusieurs mille ensemble. Ils sont plus grands  
 » que les tarpans, mais moins que les czigithais.  
 » Leur poil est d'un beau gris, quelquefois avec  
 » une nuance légèrement bleuâtre, et d'autres fois  
 » avec un mélange de fauve; ils portent le long du  
 » dos une bande noire, et une autre bande de mê-  
 » me couleur traverse le garrot et descend sur les



» épaules. Leur queue est parfaitement semblable  
» à celle de l'âne; mais les oreilles sont moins gran-  
» des et moins amples.

» A l'égard des zèbres, j'ai eu occasion de les  
» bien examiner dans mes séjours au cap de Bon-  
» ne-Espérance, et j'ai reconnu dans cette espèce  
» une variété qui diffère du zèbre ordinaire, en ce  
» qu'au lieu de bandes ou raies brunes et noires  
» dont le fond de son poil blanc est rayé, celui-ci  
» au contraire est d'un brun roussâtre, avec très-  
» peu de bandes larges, et d'une teinte foible et  
» blanchâtre; on a même peine à reconnoître et  
» distinguer ces bandes blanchâtres dans quelques  
» individus qui ont une couleur uniforme de brun  
» roussâtre, et dont les bandes ne sont que des  
» nuances peu distinctes d'une teinte un peu plus  
» pâle; ils ont, comme les autres zèbres, le bout  
» du museau et les pieds blanchâtres, et ils leur  
» ressemblent en tout, à l'exception des belles raies  
» de la robe. On seroit donc fondé à prononcer que  
» ce n'est qu'une variété dans cette espèce du zè-  
» bre : cependant ils semblent différer de ce der-  
» nier par le naturel, ils sont plus doux et plus o-  
» béissants; car on n'a pas d'exemple qu'on ait ja-  
» mais pu apprivoiser assez le zèbre rayé pour l'at-  
» teler à une voiture, tandis que ces zèbres à poil  
» uniforme et brun sont moins revêches, et s'ac-  
» coutument aisément à la domesticité. J'en ai vu  
» un dans les campagnes du Cap, qui étoit attelé

» avec des chevaux à une voiture; et on m'assura  
 » qu'on élevoit un assez grand nombre de ces ani-  
 » maux pour s'en servir à l'attelage, parce qu'on a  
 » trouvé qu'ils sont, à proportion, plus forts qu'un  
 » cheval de même taille. »

J'avois dit qu'on avoit fait des attelages de zèbres pour le prince stathouder; ce fait qui n'avoit été assuré par plus d'une personne, n'est cependant pas vrai. M. Allamand, que j'ai eu si souvent occasion de citer avec reconnoissance et avec des éloges bien mérités, m'a fait savoir que j'avois été mal informé sur ce fait : le prince stathouder n'a eu qu'un seul zèbre; mais M. Allamand ajoute dans sa lettre, au sujet de ces animaux, un fait aussi singulier qu'intéressant. Milord Clive, dit-il, en revenant de l'Inde, a mené avec lui une femelle zèbre dont on lui avoit fait présent au cap de Bonne-Espérance. Après l'avoir gardée quelque temps dans son parc en Angleterre, il lui donna un âne pour essayer s'il n'y auroit point d'accouplement entre ces animaux : mais cette femelle zèbre ne voulut point s'en laisser approcher. Milord s'avisa de faire peindre cet âne comme un zèbre : la femelle, dit-il, en fut la dupe, l'accouplement se fit, et il en est né un poulain parfaitement semblable à sa mère, et qui peut-être vit encore. La chose a été rapportée à M. Allamand par le général Carnat, ami particulier de milord Clive, et lui a été confirmée par milord Clive fils.

Milord Pitt a eu aussi la bonté de m'en écrire dans les termes suivants :

« Feu milord Clive avoit une très-belle femelle  
 » de zèbre que j'ai vue à Clennom, l'une de ses mai-  
 » sons de campagne, avec un poulain mâle (*foal*)  
 » provenant d'elle, qui n'avoit pas encore un an d'â-  
 » ge, et qui avoit été produit par le stratagème sui-  
 » vant. Lorsque la femelle zèbre fut en chaleur, on  
 » essaya plusieurs fois de lui présenter un âne, qu'el-  
 » le refusa constamment d'admettre : milord Clive  
 » pensa qu'en faisant peindre cet âne, qui étoit de  
 » couleur ordinaire, et en imitant les couleurs du  
 » zèbre mâle, on pourroit tromper la femelle; ce qui  
 » réussit si bien, qu'elle produisit le poulain dont  
 » on vient de parler.

» J'ai été dernièrement, c'est-à-dire, cet été  
 » 1778, à Clennom pour m'informer de ce qu'é-  
 » toient devenus la femelle zèbre et son poulain,  
 » et on m'a dit que la mère étoit morte, et que le  
 » poulain avoit été envoyé à une terre assez éloi-  
 » gnée de milord Clive, où l'on a souvent essayé  
 » de le faire accoupler avec des ânesses, mais qu'il  
 » n'en a jamais rien résulté. »

Je ferai cependant sur ces faits une légère ob-  
 servation, c'est que j'ai de la peine à croire que  
 la femelle zèbre ait reçu l'âne uniquement à cau-  
 se de son bel habit; et qu'il y a toute apparence  
 qu'on le lui a présenté dans un moment où elle  
 étoit en meilleure disposition que les autres fois.

Il faudroit d'ailleurs un grand nombre d'expériences, tant avec le cheval qu'avec l'âne, pour décider si le zèbre est plus près de l'un que de l'autre. Sa production avec l'âne indiqueroit qu'il est aussi près que le cheval de l'espèce de l'âne; car on sait que le cheval produit avec l'ânesse, et que l'âne produit avec la jument : mais il reste à reconnoître, par l'expérience, si le cheval ne produiroit pas aussi bien que l'âne avec la femelle zèbre, et si le zèbre mâle ne produiroit pas avec la jument et avec l'ânesse. C'est au cap de Bonne-Espérance que l'on pourroit tenter ces accouplements avec succès.]

---

## DU KWAGGA OU COUAGGA.

CET animal, dont je n'ai eu aucune connoissance qu'après l'impression des feuilles précédentes où il est question de l'onagre et du zèbre, me paroît être une espèce bâtarde ou intermédiaire entre le cheval et le zèbre, ou peut-être entre le zèbre et l'onagre. Voici ce que M. le professeur Alamand en a publié nouvellement dans un supplément à l'édition de mes ouvrages, imprimée en Hollande.

« Jusqu'à présent, dit ce savant naturaliste, on ne connoissoit que le nom de cet animal, et mé-

» me encore très-imparfaitement, sans savoir quel  
» quadrupède ce nom indiquoit. Dans le journal  
» d'un voyage entrepris dans l'intérieur de l'Afri-  
» que par ordre du gouverneur du cap de Bonne-  
» Espérance, il est dit que les voyageurs virent,  
» entre autres animaux, des chevaux sauvages, des  
» ânes et des quachas. La signification de ce der-  
» nier mot m'étoit absolument inconnue, lorsque  
» M. Gordon m'a appris que le nom de *quachas* é-  
» toit celui de *kwagga*, que les Hottentots donnent  
» à l'animal dont il s'agit, et que j'ai cru devoir  
» retenir, parce que, n'ayant jamais été décrit ni  
» même connu en Europe, il ne peut être désigné  
» que par le nom qu'il porte dans le pays dont il  
» est originaire. Les raies dont sa peau est ornée  
» le font d'abord regarder comme une variété dans  
» l'espèce du zèbre, dont il diffère cependant à di-  
» vers égards : sa couleur est d'un brun foncé, et,  
» comme le zèbre, il est rayé très-régulièrement  
» de noir, depuis le bout du museau jusqu'au-  
» dessus des épaules, et cette même couleur des  
» raies passe sur une jolie crinière qu'il porte sur  
» le cou. Depuis les épaules, les raies commencent  
» à perdre de leur longueur, et, allant en dimi-  
» nuant, elles disparaissent à la région du ventre,  
» avant d'avoir atteint les cuisses. L'entre-deux de  
» ces raies est d'un brun plus clair, et il est pres-  
» que blanc aux oreilles. Le dessous du corps, les  
» cuisses et les jambes sont blanches; sa queue.

» qui est un peu plate, est aussi garnie de crins ou  
 » de poils de la même couleur : la corne des pieds  
 » est noire; sa forme ressemble beaucoup plus à  
 » celle du pied du cheval qu'à la forme du pied  
 » du zèbre. On s'en convaincra en comparant la fi-  
 » gure que j'en donne avec celle de ce dernier a-  
 » nimal. Ajoutez à cela que le caractère de ces a-  
 » nimaux est aussi fort différent. Celui des couag-  
 » gas est plus docile : car il n'a pas encore été pos-  
 » sible d'appivoiser les zèbres assez pour pouvoir  
 » les employer à des usages domestiques; au lieu  
 » que les paysans de la colonie du Cap attellent  
 » les couaggas à leurs charrettes, qu'ils tirent très-  
 » bien. Ils sont robustes et forts : il est vrai qu'ils  
 » sont méchants, ils mordent et ruent; quand un  
 » chien les approche de trop près, ils le repous-  
 » sent à grands coups de picds, et quelquefois ils  
 » le saisissent avec les dents; les hyènes même, que  
 » l'on nomme *loups* au Cap, n'osent pas les atta-  
 » quer. Ils marchent en troupes, souvent au nom-  
 » bre de plus de cent; mais jamais on ne voit un  
 » zèbre parmi eux, quoiqu'ils vivent dans les mê-  
 » mes endroits.

» Tout cela semble indiquer que ces animaux  
 » sont d'espèces différentes; cependant ils ne diffé-  
 » rent pas plus entre eux que les mulets diffèrent  
 » des chevaux ou des ânes. Les couaggas ne se-  
 » roient-ils point une race bâtarde de zèbres? Il y  
 » a en Afrique des chevaux sauvages blancs; Léon

» l'Africain et Marmol l'assurent positivement; et  
» ce qui est plus authentique encore, c'est le té-  
» moignage de ces voyageurs dont j'ai cité le jour-  
» nal : ils ont vu de ces chevaux blancs; ils ont vu  
» aussi des ânes sauvages. Ces animaux ne peuvent-  
» ils pas se mêler avec les zèbres, et produire une  
» race qui participera des deux espèces? J'ai rap-  
» porté ci-devant un fait qui prouve qu'une fe-  
» melle zèbre, couverte par un âne, a eu un pou-  
» lain. On ne peut guère douter que l'accouple-  
» ment d'un cheval avec un zèbre ne fût aussi pro-  
» lifique. Si celui des chevaux avec des ânesses ne  
» produit, pour l'ordinaire, que des mulets stéri-  
» les, cela n'est pas constant; on a vu des mules  
» avoir des poulains, et il est fort naturel de sup-  
» poser que les chevaux ayant plus d'affinité avec  
» les zèbres qu'avec les ânes, il peut résulter du  
» mélange de ces animaux d'autres animaux fé-  
» conds capables de faire souche; et ceci est éga-  
» lement applicable aux ânes, puisque les zèbres  
» sont une espèce mitoyenne entre les chevaux et  
» les ânes. Ainsi je suis fort porté à croire que les  
» couaggas ne sont qu'une race bâtarde de zèbres  
» qui, pour la figure et les caractères, tiennent  
» quelque chose des deux espèces dont ils tirent  
» leur origine.

» Quoi qu'il en soit, on a beaucoup d'obligation  
» à M. Gordon de nous les avoir fait connoître; car  
» c'est lui qui m'en a envoyé le dessin et la descrip-

» tion. Il en vit un jour deux troupes, l'une d'une  
 » dizaine de couaggas adultes, et l'autre composée  
 » uniquement de poulains qui couroient après leurs  
 » mères : il poussa son cheval entre ces deux trou-  
 » pes; et un des poulains ayant perdu de vue celle  
 » qui précédoit, suivit aussitôt de lui-même le che-  
 » val, comme s'il eût été sa mère. Les jeunes zèbres  
 » en font autant en pareil cas. M. Gordon étoit a-  
 » lors dans le pays des Bosjemans, et fort éloigné  
 » de toute habitation : ainsi il fut obligé d'aban-  
 » donner ce poulain le lendemain, faute de lait  
 » pour le nourrir, et il le laissa courir où il voulut.  
 » Il en a actuellement un autre qu'il réserve pour  
 » la ménagerie de monseigneur le prince d'Orange.  
 » N'ayant pas pu se procurer un couagga adulte,  
 » il n'a pu m'envoyer que le dessin d'un poulain;  
 » mais il me mander qu'il n'y a aucune différence  
 » entre un poulain et un couagga qui a fait toute  
 » sa crue, si ce n'est dans la grandeur, qui égale  
 » celle d'un zèbre, et dans la tête, qui est, à pro-  
 » portion, un peu plus grosse dans le couagga a-  
 » dulte. La différence qu'il y a entre les males et  
 » les femelles est aussi très-petite.

» Depuis que le Cap est habité, ces animaux en  
 » ont quitté les environs, et ils ne se trouvent plus  
 » que fort avant dans l'intérieur du pays. Leur cri  
 » est une espèce d'aboicement très-précipité, où l'on  
 » distingue souvent la répétition de la syllabe *kwah*,  
 » *kwah*. Les Hottentots trouvent leur chair fort



» bonne; mais elle déplaît aux paysans hollandais  
» par son goût fade.

» Le poulain qui est ici représenté avoit, depuis  
» le bout du museau jusqu'à la queue, trois pieds  
» sept pouces et trois lignes; le train de devant é-  
» toit haut de deux pieds et dix pouces; et celui  
» de derrière étoit plus bas d'un pouce; sa queue  
» étoit longue de quatorze pouces. »

Voilà tout ce que M. Allamand a pu recueillir sur l'histoire de cet animal; mais je ne puis m'empêcher d'observer qu'il paroît y avoir deux faits contraires dans le récit de M. Gordon : il dit, en premier lieu, que *les paysans des terres du Cap attellent les couaggas à la charrette, et qu'ils tirent très-bien*, et ensuite il avoue qu'il n'a pu se procurer un couagga adulte pour en faire le dessin; il paroît donc que ces animaux sont rares dans ces mêmes terres du Cap, puisqu'il n'a pu faire dessiner qu'un poulain. Si l'espèce étoit réduite en domesticité, il lui auroit été facile de se procurer un de ces animaux adultes. Nous espérons que ce naturaliste voyageur voudra bien nous donner de plus amples informations sur cet animal, qui me paroît tenir au zèbre de plus près qu'aucun autre.

---

## DE LA NOMENCLATURE DES SINGES.

COMME endoctriner des écoliers, ou parler à des hommes, sont deux choses différentes; que les premiers reçoivent sans examen, et même avec avidité, l'arbitraire comme le réel, le faux comme le vrai, dès qu'il leur est présenté sous la forme de documents; que les autres, au contraire, rejettent avec dégoût ces mêmes documents, lorsqu'ils ne sont pas fondés; nous ne nous servons d'aucune des méthodes qu'on a imaginés pour entasser sous le même nom de *singes* une multitude d'animaux d'espèces différentes et même très-éloignées.

J'appelle *singe* un animal sans queue, dont la face est aplatie, dont les dents, les mains, les doigts et les ongles ressemblent à ceux de l'homme, et qui, comme lui, marche debout sur ses deux pieds. Cette définition, tirée de la nature même de l'animal et de ses rapports avec celle de l'homme, exclut, comme l'on voit, tous les animaux qui ont des queues, tous ceux qui ont la face relevée ou le museau long, tous ceux qui ont les ongles courbés, crochus ou pointus, tous ceux qui marchent plus volontiers sur quatre que sur deux pieds. D'après cette notion fixe et précise, voyons combien il existe d'espèces d'animaux auxquelles on doit donner le nom de *singe*. Les anciens n'en connoissoient qu'une seule : le *pithé-*

*cos* des Grecs, le *simia* des Latins, est un singe, un vrai singe, et c'est celui sur lequel Aristote, Pline et Galien, ont institué toutes les comparaisons physiques et fondé toutes les relations du singe à l'homme; mais ce pithèque, ce singe des anciens, si ressemblant à l'homme par la conformation extérieure, et plus semblable encore par l'organisation intérieure, en diffère néanmoins par un attribut qui, quoique relatif en lui-même, n'en est cependant ici pas moins essentiel; c'est la grandeur. La taille de l'homme en général est au-dessus de cinq pieds : celle du pithèque n'atteint guère qu'au quart de cette hauteur; aussi, ce singe eût-il encore été plus ressemblant à l'homme, les anciens auroient eu raison de ne le regarder que comme un homoncule, un nain manqué, un pygmée capable tout au plus de combattre avec les grues, tandis que l'homme sait dompter l'éléphant et vaincre le lion.

Mais, depuis les anciens, depuis la découverte des parties méridionales de l'Afrique et des Indes, on a trouvé un autre singe avec cet attribut de grandeur un singe aussi haut, aussi fort que l'homme, aussi ardent pour les femmes que pour ses femelles un singe qui sait porter des armes qui se sert de pierres pour attaquer, et de bâtons pour se défendre, et qui d'ailleurs ressemble encore à l'homme plus que le pithèque; car indépendamment de ce qu'il n'a point de queue, de

ce que sa face est aplatie, que ses bras, ses mains, ses doigts, ses ongles, sont pareils aux nôtres, et qu'il marche toujours debout, il a une espèce de visage, des traits approchant de ceux de l'homme, des oreilles de la même forme, des cheveux sur la tête, de la barbe au menton, et du poil ni plus ni moins que l'homme en a dans l'état de Nature : aussi les habitants de son pays, les Indiens policés, n'ont pas hésité de l'associer à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang* (*homme sauvage*), tandis que les Nègres, presque aussi sauvages, aussi laids que ces singes, et qui n'imaginent pas que pour être plus ou moins policé l'on soit plus ou moins homme, leur ont donné un nom propre (*pongo*), un nom de bête et non pas d'homme; et cet orang-outang ou ce pongo n'est en effet qu'un animal, mais un animal très-singulier, que l'homme ne peut voir sans rentrer en lui-même, sans se reconnoître, sans se convaincre que son corps n'est pas la partie la plus essentielle de sa nature.

Voilà donc deux animaux, le pithèque et l'orang-outang, auxquels on doit appliquer le nom de *singe*, et il y en a un troisième auquel on ne peut guère le refuser, quoiqu'il soit difforme, et par rapport à l'homme, et par rapport au singe. Cet animal, jusqu'à présent inconnu, et qui a été apporté des Indes orientales sous le nom de *gibbon*, marche debout comme les deux autres, et a

la face aplatie : il est aussi sans queue; mais ses bras au lieu d'être proportionnés comme ceux de l'homme, ou du moins comme ceux de l'orang-outang ou du pithèque, à la hauteur du corps, sont d'une longueur si démesurée, que l'animal étant debout sur ses deux pieds, il touche encore la terre avec ses mains sans courber le corps et sans plier les jambes. Ce singe est le troisième et le dernier auquel on doit donner ce nom; c'est, dans ce genre, une espèce monstrueuse, hétéroclite, comme l'est dans l'espèce humaine la race des hommes à grosses jambes, dite de *Saint-Thomas*.<sup>1</sup>

Après les singes, se présente une autre famille d'animaux, que nous indiquerons sous le nom générique de *babouin*; et pour les distinguer nettement de tous les autres, nous dirons que le babouin est un animal à queue courte, à face allongée, à museau large et relevé, avec des dents canines plus grosses à proportion que celles de l'homme, et des callosités sur les fesses. Par cette définition, nous excluons de cette famille tous les singes qui n'ont point de queue, toutes les guenons, tous les sapajous et sagouins qui n'ont pas la queue courte, mais qui tous l'ont aussi longue ou plus longue que le corps, et tous les makis,

<sup>1</sup> Voyez le discours sur les *Variétés dans l'espèce humaine*, tom. X, pag. 571, et tom. XI, pag. 5.

loris et autres quadrumanes qui ont le museau minee et pointu. Les anciens n'ont jamais eu de nom propre pour ces animaux : Aristote est le seul qui paroît avoir désigné l'un de ces babouins par le nom de *simia porcaria*;<sup>1</sup> encore n'en donne-t-il qu'une indication fort indirecte. Les Italiens sont les premiers qui l'aient nommé *babouino*; les Allemands l'ont appelé *bavion*; les Français, *babouin*; et tous les auteurs qui, dans ces derniers siècles, ont écrit en latin, l'ont désigné par le nom *papio*: nous l'appellerons nous-mêmes *papion*, pour le distinguer des autres babouins qu'on a trouvés depuis dans les provinces méridionales de l'Afrique et des Indes. Nous connoissons trois espèces de ces animaux : 1° le papion ou babouin proprement dit, dont nous venons de parler, qui se trouve en Libye, en Arabie, etc., et qui vraisemblablement est le *simia porcaria* d'Aristote; 2° le mandrill, qui est un babouin encore plus grand que le papion, avec la face violette, le nez et les joues sillonnées de rides profondes et obliques, qui se trouve en Guinée et dans les parties les plus chau-

<sup>1</sup> Cette dénomination, *simia porcaria*, qui ne se trouve que dans Aristote, et qui n'a été employée par aucun autre auteur, étoit néanmoins une très-bonne expression pour désigner le babouin : car j'ai trouvé dans des voyageurs qui probablement n'avoient jamais lu Aristote, la même comparaison du museau du babouin à celui du cochon; et d'ailleurs ces deux animaux se ressemblent un peu par la forme du corps.

des de l'Afrique; 5° l'ouanderou, qui n'est pas si gros que le papion, ni si grand que le mandrill, dont le corps est moins épais, et qui a la tête et toute la face environnées d'une espèce de crinière très-longue et très-épaisse. On le trouve à Ceylan, au Malabar, et dans les autres provinces méridionales de l'Inde. Ainsi voilà trois singes et trois babouins bien définis, bien séparés, et tous six distinctement différents les uns des autres.

Mais comme la Nature ne connoît pas nos définitions; qu'elle n'a jamais rangé ses ouvrages par tas, ni les êtres par genres; que sa marche, au contraire, va toujours par degrés, et que son plan est nuancé partout et s'étend en tout sens; il doit se trouver entre le genre du singe<sup>1</sup> et celui du babouin quelque espèce intermédiaire qui ne soit précisément ni l'un ni l'autre, et qui cependant participe des deux. Cette espèce intermédiaire existe en effet, et c'est l'animal que nous appelons *magot*; il se trouve placé entre nos deux définitions : il fait la nuance entre les singes et les babouins; il diffère des premiers, en ce qu'il a le museau allongé et de grosses dents canines; il dif-

<sup>1</sup> Le gibbon commence déjà la nuance entre les singes et les babouins, en ce qu'il a des callosités sur les fesses comme les babouins, et les ongles des pieds de derrière plus pointus que ceux de l'orang-outang, qui n'a point de callosités sur les fesses, et qui a les ongles plats et arrondis comme l'homme.

fère des seconds, parce qu'il n'a réellement point de queue, quoiqu'il ait un petit appendice de peau qui a l'apparence d'une naissance de queue: il n'est par conséquent ni singe ni babouin, et tient en même temps de la nature des deux. Cet animal, qui est fort commun dans la Haute-Égypte, ainsi qu'en Barbarie, étoit connu des anciens; les Grecs et les Latins l'ont nommé *cynocéphale*, parce que son museau ressemble assez à celui d'un dogue. Ainsi, pour présenter ces animaux, voici l'ordre dans lequel on doit les ranger : l'orang-outang ou pongo, premier singe; le pithèque, second singe; le gibbon, troisième singe, mais difforme; le cynocéphale ou magot, quatrième singe ou premier babouin; le papion, premier babouin; le mandrill, second babouin; l'ouanderou, troisième babouin. Cet ordre n'est ni arbitraire ni fictif, mais relatif à l'échelle même de la Nature.

Après les singes et les babouins, se trouvent les guenons; c'est ainsi que j'appelle, d'après notre idiome ancien, les animaux qui ressemblent aux singes ou aux babouins, mais qui ont de longues queues, c'est-à-dire des queues aussi longues ou plus longues que le corps. Le mot *guenon* a eu, dans ces derniers siècles, deux acceptations différentes de celle que nous lui donnons ici : l'on a employé ce mot *guenon*<sup>1</sup> généralement pour désigner

<sup>1</sup> Les différences des singes se prennent, en français,



les singes de petite taille, et en même temps on l'a employé particulièrement pour nommer la femelle du singe. Mais plus anciennement nous appelions *singes* ou *magots* les singes sans queue, et *guenons* ou *mones* ceux qui avoient une longue queue; je pourrois le prouver par quelques passages de nos voyageurs des seizième et dix-septième siècles : le mot même de *guenon* ne s'éloigne pas et peut-être a été dérivé de *kébos* ou *képos*, nom que les Grecs donnoient aux singes à longue queue. Ces kèbes ou guenons sont plus petites et moins fortes que les babouins et les singes; elles sont aisées à distinguer des uns et des autres par cette différence, et surtout par leur longue queue. On peut aussi les séparer aisément des makis, parce

principalement de leur grandeur; car les grands sont simplement appelés *singes*, soit qu'ils aient une queue ou qu'ils n'en aient point, ou soit qu'ils aient le museau long comme un chien, ou qu'ils l'aient court; et les singes qui sont petits, sont appelés *guenons*. (*Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, pag. 120.)

Il y a au Sénégal plusieurs espèces de singes, comme des guenons, avec une longue queue, et des magots qui n'en ont pas. (*Voyage de le Maire*, pag. 101.)

Dans les montagnes de l'Amérique méridionale, il se trouve une espèce de mones que les Sauvages appellent *cacuyen*, de même grandeur que les communes, sans autre différence, sinon qu'elle porte barbe au menton..... Avec ces mones se trouvent force petites bêtes jaunes, nommées *sagouins*. (*Singularités de la France antarctique*, par Thevet, pag. 105.)

qu'elles n'ont pas le museau pointu, et qu'au lieu de six dents incisives qu'ont les makis, elles n'en ont que quatre comme les singes et les babouins. Nous en connoissons neuf espèces, que nous indiquerons chacune par un nom différent, afin d'éviter toute confusion. Ces neuf espèces de guenons sont : 1° les macaques; 2° les patas; 3° les malbrouks; 4° les mangabeys; 5° la mone; 6° le callitriche; 7° le moustac; 8° le talapoin; 9° le douc. Les anciens Grecs ne connoissoient que deux de ces guenons, la mone et le callitriche, qui sont originaires de l'Arabie et des parties septentrionales de l'Afrique; ils n'avoient aucune notion des autres, parce qu'elles ne se trouvent que dans les provinces méridionales de l'Afrique et des Indes orientales, pays entièrement inconnus dans le temps d'Aristote. Ce grand philosophe, et les Grecs en général, étoient si attentifs à ne pas confondre les êtres par des noms communs et dès-lors équivoques, qu'ayant appelé *pithécos* le singe sans queue, ils ont nommé *kébos* la guenon ou singe à longue queue : comme ils avoient reconnu que ces animaux étoient d'espèces différentes, et même assez éloignés, ils leur avoient à chacun donné un nom propre, et ce nom étoit tiré du caractère le plus apparent. Tous les singes et babouins qu'ils connoissoient, c'est-à-dire le pithèque ou singe proprement dit, le cynocéphale ou magot, et le simia porcaria ou papion, ont le poil d'une couleur à peu près unifor-

me : au contraire, la guenon que nous appelons ici *mone*, et que les Grecs appeloient *kébos*, a le poil varié de couleurs différentes; on l'appelle même vulgairement le *singe varié*; c'étoit l'espèce de guenon la plus commune et la mieux connue du temps d'Aristote, et c'est de ce caractère qu'est dérivé le nom de *kébos*, qui désigne en grec la variété dans les couleurs. Ainsi tous les animaux de la classe des singes, babouins et guenons, indiqués par Aristote, se réduisent à quatre, le pithêcos, le cynocephalos, le *simia porcaria* et le *kébos*, que nous nous croyons fondés à représenter aujourd'hui comme étant réellement le pithèque ou singe proprement dit, le magot, le papion ou babouin proprement dit, et la mone, parce que non-seulement les caractères particuliers que leur donne Aristote leur conviennent en effet, mais encore parce que les autres espèces que nous avons indiquées, et celles que nous indiquerons encore, devoient nécessairement lui être inconnues, puisqu'elles sont natives et exclusivement habitantes des terres où les voyageurs grecs n'avoient point encore pénétré de son temps.

Deux ou trois siècles après celui d'Aristote, on trouve dans les auteurs grecs deux nouveaux noms, *callithrix* et *cercopithécos*, tous deux relatifs aux guenons ou singes à longue queue : à mesure qu'on découvroit la terre et qu'on s'avançoit vers le Midi, soit en Afrique, soit en Asie, on trouvoit de

nouveaux animaux, d'autres espèces de guenons; et comme la plupart de ces guenons n'avoient pas, comme le kébos, les couleurs variées, les Grecs imaginèrent de faire un nom générique, *cercopithécos*, c'est-à-dire singe à queue, pour désigner toutes les espèces de guenons ou singes à longue queue; et ayant remarqué parmi ces espèces nouvelles une guenon d'un poil verdâtre et de couleur vive, ils appelèrent cette espèce *callithrix*, qui signifie *beau poil*. Ce *callithrix* se trouve en effet dans la partie méridionale de la Mauritanie et dans les terres voisines du cap Vert: c'est la guenon que l'on connoît vulgairement sous le nom de *singe vert*; et comme nous rejetons dans cet ouvrage toutes les dénominations composées, nous lui avons conservé son nom ancien, *callithrix* ou *callitriche*.

A l'égard des sept autres espèces de guenons que nous avons indiquées ci-dessus par les noms de *macaque*, *patas*, *malbrouk*, *mangabey*, *moustac*, *talapoin* et *douc*, elles étoient inconnues des Grecs et des Latins. Le macaque est natif de Congo; le patas, du Sénégal; le mangabey, de Madagascar; le malbrouk, de Bengale; le moustac, de Guinée; le talapoin, de Siam; et le douc, de la Cochinchine. Toutes ces terres étoient également ignorées des anciens, et nous avons eu grand soin de conserver aux animaux qu'on y a trouvés les noms propres de leur pays.

Et comme la Nature est constante dans sa mar-

che, qu'elle ne va jamais par sauts, et que toujours tout est gradué, nuancé, on trouve entre les babouins et les guenons une espèce intermédiaire, comme celle du magot l'est entre les singes et les babouins. L'animal qui remplit cet intervalle et forme cette espèce intermédiaire ressemble beaucoup aux guenons, surtout aux macaques, et en même temps il a le muscau fort large et la queue courte comme les babouins : ne lui connoissant point de nom, nous l'avons appelé *maimon* pour le distinguer des autres. Il se trouve à Sumatra; c'est le seul de tous ces animaux, tant babouins que guenons, dont la queue soit dégarnie de poil, et c'est par cette raison que les auteurs qui en ont parlé l'ont désigné par la dénomination de *singe à queue de cochon* ou de *singe à queue de rat*.

Voilà les animaux de l'ancien continent auxquels on a donné le nom commun de *singe*, quoiqu'ils soient non-seulement d'espèces éloignées, mais même de genres assez différents; et ce qui a mis le comble à l'erreur et à la confusion, c'est qu'on a donné ces mêmes noms de *singe*, de *cynocéphale*, de *kèbe* et de *cercopithèque*, noms faits il y a quinze cents ans par les Grecs, à des animaux d'un nouveau monde, qu'on n'a découvert que depuis deux ou trois siècles. On ne se doutoit pas qu'il n'existoit dans les parties méridionales de ce nouveau continent aucun des animaux de l'Afrique et des Indes orientales. On a trouvé en

Amérique des bêtes avec des mains et des doigts; ce rapport seul a suffi pour qu'on les ait appelées *singes*, sans faire attention que, pour transférer un nom, il faut au moins que le genre soit le même, et que, pour l'appliquer juste, il faut encore que l'espèce soit identique : or ces animaux d'Amérique, dont nous ferons deux classes sous les noms de *sapajous* et de *sagouins*, sont très-différents de tous les singes de l'Asie et de l'Afrique; et de la même manière qu'il ne se trouve dans le nouveau continent ni singes, ni babouins, ni guenons, il n'existe aussi ni sapajous ni sagouins dans l'ancien. Quoique nous ayons déjà posé ces faits en général dans notre Discours sur les animaux des deux continents, nous pouvons les prouver ici d'une manière plus particulière, et démontrer que, de dix-sept espèces auxquelles on peut réduire tous les animaux appelés *singes* dans l'ancien continent, et de douze ou treize auxquelles on a transféré ce nom dans le nouveau, aucune n'est la même, ni ne se trouve également dans les deux : car, sur ces dix-sept espèces de l'ancien continent, il faut d'abord retrancher les trois ou quatre singes qui ne se trouvent certainement point en Amérique, et auxquels les sapajous et les sagouins ne ressemblent point du tout; 2° il faut en retrancher les trois ou quatre babouins, qui sont beaucoup plus gros que les sagouins ou les sapajous, et qui sont aussi d'une figure très-différen-

te : il ne reste donc que les neuf guenons auxquelles on puisse les comparer. Or toutes les guenons ont, aussi-bien que les singes et les babouins, des caractères généraux et particuliers qui les séparent en entier des sapajous et des sagouins : le premier de ces caractères est d'avoir les fesses pléées et des callosités naturelles et inhérentes à ces parties : le second, c'est d'avoir des abajoues, c'est-à-dire des pochcs au bas des joucs, où elles peuvent garder leurs aliments; et le troisième, d'avoir la cloison des narines étroite, et ces mêmes narines ouvertes au-dessous du nez comme celles de l'homme. Les sapajous et les sagouins n'ont aucun de ces caractères; ils ont tous la cloison des narines fort épaisse, les narines ouvertes sur les côtés du nez et non pas en dessous; ils ont du poil sur les fesses, et point de callosités; ils n'ont point d'abajoues : ils diffèrent donc des guenons, non-seulement par l'espèce, mais même par le genre, puisqu'ils n'ont aucun des caractères généraux qui leur sont communs à toutes; et cette différence dans le genre en suppose nécessairement de bien plus grandes dans les espèces, et démontre qu'elles sont très-éloignées. ●

C'est donc mal à propos que l'on a donné le nom de *singe* et de *guenon* aux sapajous et aux sagouins; il falloit leur conserver leurs noms, et, au lieu de les associer aux singes, commencer par les comparer entre eux. Ces deux familles diffèrent

l'une de l'autre par un caractère remarquable: tous les sapajous se servent de leur queue comme d'un doigt pour s'accrocher, et même pour saisir ce qu'ils ne peuvent prendre avec la main; les sagouins, au contraire, ne peuvent se servir de leur queue pour cet usage; leur face, leurs oreilles, leur poil, sont aussi différents. On peut donc en faire aisément deux genres distincts et séparés.

Sans nous servir de dénominations qui ne peuvent s'appliquer qu'aux singes, aux babouins et aux guenons, sans employer des noms qui leur appartiennent et qu'on ne doit pas donner à d'autres, nous avons tâché d'indiquer tous les sapajous et tous les sagouins par les noms propres qu'ils ont dans leur pays natal. Nous connoissons six ou sept espèces de sapajous et six espèces de sagouins, dont la plupart ont des variétés; nous en donnerons l'histoire et la description dans le volume suivant. Nous avons recherché leurs noms avec le plus grand soin dans tous les auteurs, et surtout dans les voyageurs qui les ont indiqués les premiers. En général, lorsque nous n'avons pu savoir le nom que chacun porte dans son pays, nous avons cru devoir le tirer de la nature même de l'animal, c'est-à-dire, d'un caractère qui seul fût suffisant pour le faire reconnoître et distinguer de tous les autres. On verra dans chaque article les raisons qui nous ont fait adopter ces noms.

Et à l'égard des variétés, lesquelles, dans la clas-



sc entière de ces animaux, sont peut-être plus nombreuses que les espèces, on les trouvera aussi très-soigneusement comparées à chacune de leurs espèces propres. Nous connoissons et nous avons eu, la plupart vivants, quarante de ces animaux plus ou moins différents entre eux : il nous a paru qu'on devoit les réduire à trente espèces : savoir, trois singes, une intermédiaire entre les singes et les babouins ; trois babouins, une intermédiaire entre les babouins et les guenons ; neuf guenons, sept sapajous, et six sagouins ; et que tous les autres ne doivent, au moins pour la plupart, être considérés que comme des variétés. Mais comme nous ne sommes pas absolument certains que quelques-unes de ces variétés ne puissent être en effet des espèces distinctes, nous tâcherons de leur donner aussi des noms qui ne seront que précaires, supposé que ce ne soient que des variétés, et qui pourront devenir propres et spécifiques si ce sont réellement des espèces distinctes et séparées.

A l'occasion de toutes ces bêtes, dont quelques-unes ressemblent si fort à l'homme, considérons pour un instant les animaux de la terre sous un nouveau point de vue : c'est sans raison suffisante qu'on leur a donné généralement à tous le nom de *quadrupèdes*. Si les exceptions n'étoient qu'en petit nombre, nous n'attaquerions pas l'application de cette dénomination : nous avons dit et nous

savons que nos définitions, nos noms, quelque généraux qu'ils puissent être, ne comprennent jamais tout; qu'il existe toujours des êtres en-deçà ou au-delà; qu'il s'en trouve de mitoyens; que plusieurs, quoique placés en apparence au milieu des autres, ne laissent pas d'échapper à la liste; que le nom général qu'on voudroit leur imposer est une formule incomplète, une somme dont souvent ils ne font pas partie, parce que la Nature ne doit jamais être présentée que par unités et non par agrégats, parce que l'homme n'a imaginé les noms généraux que pour aider à sa mémoire et tâcher de suppléer à la trop petite capacité de son entendement, parce qu'ensuite il en a fait abus en regardant ce nom général comme quelque chose de réel, parce qu'enfin il a voulu y rappeler des êtres et même des classes d'êtres qui demandoient un autre nom. Je puis en donner et l'exemple et la preuve sans sortir de l'ordre des quadrupèdes, qui, de tous les animaux, sont ceux que l'homme connoît le mieux, et auxquels il étoit par conséquent en état de donner les dénominations les plus précises.

Le nom de *quadrupède* suppose que l'animal ait quatre pieds : s'il manque de deux pieds comme le lamantin, il n'est plus quadrupède; s'il a des bras et des mains comme le singe, il n'est plus quadrupède; s'il a des ailes comme la chauve-souris, il n'est plus quadrupède; et l'on fait abus de

cette dénomination générale lorsqu'on l'applique à ces animaux. Pour qu'il y ait de la précision dans les mots, il faut de la vérité dans les idées qu'ils représentent. Faisons pour les mains un nom pareil à celui qu'on a fait pour les pieds, et alors nous dirons avec vérité et précision que l'homme est le seul qui soit biman et bipède, parce qu'il est le seul qui ait deux mains et deux pieds; que le lamantin n'est que biman, que la chauve-souris n'est que bipède, et que le singe est quadruman. Maintenant appliquons ces nouvelles dénominations générales à tous les êtres particuliers auxquels elles conviennent; car c'est ainsi qu'il faut toujours voir la Nature : nous trouverons que, sur environ deux cents espèces d'animaux qui peuplent la surface de la terre, et auxquelles on a donné le nom commun de *quadrupède*, il y a d'abord trente-cinq espèces de singes, babouins, guenons, sapajous, sagouins et makis, qu'on doit en retrancher, parce qu'ils sont quadrumanes; qu'à ces trente-cinq espèces il faut ajouter celles du loris, du sarigue, de la marmose, du cayopollin, du tarsier, du phalanger, etc., qui sont aussi quadrumanes comme les singes, guenons, sapajous et sagouins; que par conséquent la liste des quadrumanes étant au moins de quarante espèces, le nombre

<sup>1</sup> Nous ne disons pas trop en ne comptant que quarante espèces dans la liste des quadrumanes; car il y a dans les guenons, sapajous, sagouins, sarigues, etc., plusieurs va-

réel des quadrupèdes est déjà réduit d'un cinquième; qu'ensuite, ôtant douze ou quinze espèces de bipèdes, savoir, les chauve-souris et les roussettes, dont les pieds de devant sont plutôt des ailes que des pieds, et en retranchant aussi trois ou quatre gerboises qui ne peuvent marcher que sur les pieds de derrière, parce que ceux de devant sont trop courts; en ôtant encore le lamantin qui n'a point de pieds de derrière, les morses, le dugon et les phoques, auxquels ils sont inutiles, ce nombre des quadrupèdes se trouvera diminué de presque un tiers; et si on vouloit encore en soustraire les animaux qui se servent des pieds de devant comme de mains, tels que les ours, les marmottes, les coatis, les agoutis, les écureuils, les rats et beaucoup d'autres, la dénomination de *quadrupède* paroîtra mal appliquée à plus de la moitié des animaux: et en effet, les vrais quadrupèdes sont les solipèdes et les pieds-fourchus; dès qu'on descend à la classe des fissipèdes, on trouve des quadrumanes ou des quadrupèdes ambigus qui se servent de leurs pieds de devant comme de mains, et qui doivent être séparés ou distingués des autres. Il y a trois espèces de solipèdes, le cheval, le zèbre et l'âne; en y ajoutant l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le chameau, dont

riétés qui pourroient bien être des espèces réellement distinctes.

les pieds, quoique terminés par des ongles, sont solides et ne leur servent qu'à marcher, l'on a déjà sept espèces auxquelles le nom de *quadrupède* convient parfaitement. Il y a un beaucoup plus grand nombre de pieds-fourchus que de solipèdes; les bœufs, les béliers, les chèvres, les gazelles, les bubales, les chevrotains, le lama, la vigne, la girafe, l'élan, le renne, les cerfs, les daims, les chevreuils, etc., sont tous des pieds-fourchus, et composent en tout un nombre d'environ quarante espèces. Ainsi voilà déjà cinquante animaux, c'est-à-dire dix solipèdes et quarante pieds-fourchus, auxquels le nom de *quadrupède* a été bien appliqué. Dans les fissipèdes, le lion, le tigre, les panthères, le léopard, le lynx, le chat, le loup, le chien, le renard, l'hyène, les civettes, le blaireau, les fouines, les belettes, les furets, les porcs-épics, les hérissons, les tatous, les fourmilliers et les cochons qui font la nuance entre les fissipèdes et les pieds-fourchus, forment un nombre de plus de quarante autres espèces, auxquelles le nom de *quadrupède* convient aussi dans toute la rigueur de l'acception, parce que, quoiqu'ils aient le pied de devant divisé en quatre ou cinq doigts, ils ne s'en servent jamais comme de main : mais tous les autres fissipèdes, qui se servent de leurs pieds de devant pour saisir et porter à leur gueule, ne sont pas de purs quadrupèdes; ces espèces, qui sont aussi au nombre de quarante, font une classe in-

termédiaire entre les quadrupèdes et les quadrumanes, et ne sont précisément ni des uns ni des autres. Il y a donc, dans le réel, plus d'un quart des animaux auxquels le nom de *quadrupède* convient, et plus d'une moitié auxquels il ne convient pas dans toute l'étendue de son acception.

Les quadrumanes remplissent le grand intervalle qui se trouve entre l'homme et les quadrupèdes; les bimanés sont un terme moyen dans la distance encore plus grande de l'homme aux cétacées; les bipèdes avec des ailes font la nuance des quadrupèdes aux oiseaux; et les fissipèdes, qui se servent de leurs pieds comme de mains, remplissent tous les degrés qui se trouvent entre les quadrumanes et les quadrupèdes. Mais c'est nous arrêter assez sur cette vue; quelque utile qu'elle puisse être pour la connoissance distincte des animaux, elle l'est encore plus par l'exemple, et par la nouvelle preuve qu'elle nous donne qu'il n'y a aucune de nos définitions qui soit précise, aucun de nos termes généraux qui soit exact, lorsqu'on vient à les appliquer en particulier aux choses ou aux êtres qu'ils représentent.

Mais par quelle raison ces termes généraux, qui paroissent être le chef-d'œuvre de la pensée, sont-

<sup>1</sup> Dans cette phrase et dans toutes les autres semblables, je n'entends parler que de l'homme physique, c'est-à-dire de la forme du corps de l'homme, comparée à la forme du corps des animaux.

ils si défectueux? pourquoi ces définitions, qui semblent n'être que les purs résultats de la combinaison des êtres, sont-elles si fautives dans l'application? Est-ce erreur nécessaire, défaut de rectitude dans l'esprit humain? ou plutôt n'est-ce pas simple incapacité, pure impuissance de combiner et même de voir à la fois un grand nombre de choses? Comparons les œuvres de la Nature aux ouvrages de l'homme, cherchons comment tous deux opèrent, et voyons si l'esprit, quelque actif, quelque étendu qu'il soit, peut aller de pair et suivre la même marche sans se perdre lui-même, ou dans l'immensité de l'espace ou dans les ténèbres du temps, ou dans le nombre infini de la combinaison des êtres. Que l'homme dirige la marche de son esprit sur un objet quelconque : s'il voit juste, il prend la ligne droite, parcourt le moins d'espace et emploie le moins de temps possible pour atteindre à son but. Combien ne lui faut-il pas déjà de réflexions et de combinaisons pour ne pas entrer dans les lignes obliques, pour éviter les fausses routes, les culs-de-sac, les chemins creux, qui tous se présentent les premiers et en si grand nombre, que le choix du vrai sentier suppose la plus grande justesse de discernement! Cela cependant est possible, c'est-à-dire n'est pas au-dessus des forces d'un bon esprit; il peut marcher droit sur sa ligne et sans s'écarter; voilà sa manière d'aller la plus sûre et la plus ferme : mais il va sur

une ligne pour arriver à un point; et s'il veut saisir un autre point, il ne peut l'atteindre que par une autre ligne : la trame de ses idées est un fil délié qui s'étend en longueur sans autres dimensions. La Nature, au contraire, ne fait pas un seul pas qui ne soit en tout sens; en marchant en avant, elle s'étend à côté et s'élève au-dessus; elle parcourt et remplit à la fois les trois dimensions; et tandis que l'homme n'atteint qu'un point, elle arrive au solide, en embrasse le volume, et pénètre la masse dans toutes leurs parties. Que font nos Phidias lorsqu'ils donnent une forme à la matière brute? A force d'art et de temps, ils parviennent à faire une surface qui représente exactement les dehors de l'objet qu'ils se sont proposé; chaque point de cette surface qu'ils ont créée leur a coûté mille combinaisons : leur génie a marché droit sur autant de lignes qu'il y a de traits dans leur figure; le moindre écart l'auroit déformée. Ce marbre, si parfait qu'il semble respirer, n'est donc qu'une multitude de points auxquels l'artiste n'est arrivé qu'avec peine et successivement, parce que l'esprit humain ne saisissant à la fois qu'une seule dimension, et nos sens ne s'appliquant qu'aux surfaces, nous ne pouvons pénétrer la matière et ne savons que l'effleurer : la Nature, au contraire, sait la brasser, et la remuer à fond; elle produit ses formes par des actes presque instantanés; elle les développe en les étendant à la fois dans les trois



dimensions; en même temps que son mouvement atteint à la surface, les forces pénétrantes dont elle est animée opèrent à l'intérieur; chaque molécule est pénétrée; le plus petit atome, dès qu'elle veut l'employer, est forcé d'obéir : elle agit donc en tout sens; elle travaille en avant, en arrière, en bas, en haut, à droite, à gauche, de tous côtés à la fois, et par conséquent elle embrasse non-seulement la surface, mais le volume, la masse et le solide entier dans toutes ses parties. Aussi quelle différence dans le produit ! quelle comparaison de la statue au corps organisé ! mais aussi quelle inégalité dans la puissance ! quelle disproportion dans les instruments ! L'homme ne peut employer que la force qu'il a; borné à une petite quantité de mouvements qu'il ne peut communiquer que par la voie de l'impulsion, il ne peut agir que sur les surfaces, puisque en général la force d'impulsion ne se transmet que par le contact des superficies : il ne voit, il ne touche donc que la surface des corps; et lorsque, pour tâcher de les mieux connaître, il les ouvre, les divise et les sépare, il ne voit et ne touche encore que des surfaces : pour pénétrer l'intérieur, il lui faudroit une partie de cette force qui agit sur la masse, qui fait la pesanteur, et qui est le principal instrument de la Nature. Si l'homme pouvoit disposer de cette force pénétrante comme il dispose de celle d'impulsion, si seulement il avoit un sens qui y fût rela-

tif, il verroit le fond de la matière; il pourroit l'arranger en petit comme la Nature la travaille en grand. C'est donc faute d'instruments que l'art de l'homme ne peut approcher de celui de la Nature; ses figures, ses reliefs, ses tableaux, ses dessins, ne sont que des surfaces ou des imitations de surfaces, parce que les images qu'il reçoit par ses sens sont toutes superficielles, et qu'il n'a nul moyen de leur donner du corps.

Ce qui est vrai pour les arts l'est aussi pour les sciences; seulement elles sont moins bornées, parce que l'esprit est leur seul instrument, parce que dans les arts il est subordonné aux sens, et que dans les sciences il leur commande, d'autant qu'il s'agit de connoître et non pas d'opérer, de comparer et non pas d'imiter. Or, l'esprit, quoique resserré par les sens, quoique souvent abusé par leurs faux rapports, n'en est ni moins pur ni moins actif: l'homme qui a voulu savoir a commencé par les rectifier, par démontrer leurs erreurs; il les a traités comme des organes mécaniques, des instruments qu'il faut mettre en expérience pour les vérifier et juger de leurs effets. Marchant ensuite la balance à la main et le compas de l'autre, il a mesuré le temps et l'espace; il a reconnu tous les dehors de la Nature, et, ne pouvant en pénétrer l'intérieur par les sens, il l'a deviné par comparaison et jugé par analogie: il a trouvé qu'il existoit dans la matière une force gé-

uérale, différente de celle de l'impulsion une force qui ne tombe point sous nos sens, et dont par conséquent nous ne pouvons disposer, mais que la Nature emploie comme son agent universel : il a démontré que cette force appartenoit à toute matière également, c'est-à-dire proportionnellement à sa masse ou quantité réelle ; que cette force, ou plutôt son action, s'étendoit à des distances immenses, en décroissant comme les espaces augmentent. Ensuite tournant ses vues sur les êtres vivants, il a vu que la chaleur étoit une autre force nécessaire à leur production ; que la lumière étoit une matière vive douée d'une élasticité et d'une activité sans bornes ; que la formation et le développement des êtres organisés se font par le concours de toutes ces forces réunies ; que l'extension, l'accroissement des corps vivants ou végétaux suit exactement les lois de la force attractive, et s'opère en effet en augmentant à la fois dans les trois dimensions ; qu'un moule une fois formé doit, par ces mêmes lois d'affinité, en produire d'autres tout semblables, et ceux-ci d'autres encore, sans aucune altération de la forme primitive. Combinant ensuite ces caractères communs, ces attributs égaux de la Nature vivante et végétante, il a reconnu qu'il existoit et dans l'une et dans l'autre un fonds inépuisable et toujours réversible de substance organique et vivante ; substance aussi réelle, aussi durable que la matière

brute; substance permanente à jamais dans son état de vie comme l'autre dans son état de mort; substance universellement répandue, qui, passant des végétaux aux animaux par la voie de la nutrition, retournant des animaux aux végétaux par celle de la putréfaction, circule incessamment pour animer les êtres. Il a vu que ces molécules organiques vivantes existoient dans tous les corps organisés, qu'elles y étoient combinées en plus ou moins grande quantité avec la matière morte, plus abondantes dans les animaux où tout est plein de vie, plus rares dans les végétaux où la mort domine et le vivant paroît éteint, où l'organique surchargé par le brut n'a plus ni mouvement progressif, ni sentiment, ni chaleur, ni vie, et ne se manifeste que par le développement et la reproduction; et, réfléchissant sur la manière dont l'un et l'autre s'opèrent, il a reconnu que chaque être vivant est un moule auquel s'assimilent les substances dont il se nourrit; que c'est par cette assimilation que se fait l'accroissement du corps; que son développement n'est pas une simple augmentation de volume, mais une extension dans toutes les dimensions, une pénétration de matière nouvelle dans toutes les parties de la masse; que ces parties augmentant proportionnellement au tout, et le tout proportionnellement aux parties, la forme se conserve et demeure toujours la même jusqu'à son développement entier; qu'enfin le corps

ayant acquis toute son étendue, la même matière jusqu'alors employée à son accroissement est dès-lors renvoyée comme superflue de toutes les parties auxquelles elle s'étoit assimilée, et qu'en se réunissant dans un point commuu, elle y forme un nouvel être semblable au premier, qui n'en diffère que du petit au grand, et qui n'a besoin, pour le représenter, que d'atteindre aux mêmes dimensions, en se développant à son tour par la même voie de la nutrition. Il a reconnu que l'homme, le quadrupède, le cétacée, l'oiseau, le reptile, l'insecte, l'arbre, la plante, l'herbe, se nourrissent, se développent et se reproduisent par cette même loi, et que si la manière dont s'exécutent leur nutrition et leur génération paroît si différente, c'est que, quoique dépendante d'une cause générale et commune, elle ne peut s'exercer en particulier que d'une façon relative à la forme de chaque espèce d'êtres; et, chemin faisant (car il a fallu des siècles à l'esprit humain pour arriver à ces grandes vérités, desquelles toutes les autres dépendent), il n'a cessé de comparer les êtres; il leur a donné des noms particuliers pour les distinguer les uns des autres, et des noms généraux pour les réunir sous un même point de vue : prenant son corps pour le module physique de tous les êtres vivants, et les ayant mesurés, sondés, comparés dans toutes leurs parties, il a vu que la forme de tout ce qui respire est à peu près la même; qu'en

disséquant le singe on pouvoit donner l'anatomie de l'homme; qu'en prenant un autre animal, on trouvoit toujours le même fond d'organisation, les mêmes sens, les mêmes viscères, les mêmes os, la même chair, le même mouvement dans les fluides, le même jeu, la même action dans les solides : il a trouvé dans tous un cœur, des veines et des artères; dans tous, les mêmes organes de circulation, de respiration, de digestion, de nutrition, d'excrétion; dans tous, une charpente solide, composée des mêmes pièces, à peu près assemblées de la même manière; et ce plan, toujours le même, toujours suivi de l'homme au singe, du singe aux quadrupèdes, des quadrupèdes aux cétacées, aux oiseaux, aux poissons, aux reptiles; ce plan, dis-je, bien saisi par l'esprit humain, est un exemplaire fidèle de la Nature vivante, et la vue la plus simple et la plus générale sous laquelle on puisse la considérer : et lorsqu'on veut l'étendre, et passer de ce qui vit à ce qui végète, on voit ce plan, qui d'abord n'avoit varié que par nuances, se déformer par degrés des reptiles aux insectes, des insectes aux vers, des vers aux zoophytes, des zoophytes aux plantes, et, quoique altéré dans toutes ses parties extérieures, conserver néanmoins le même fond, le même caractère, dont les traits principaux sont la nutrition, le développement et la reproduction; traits généraux et communs à toute substance organisée, traits

éternels et divins que le temps, loin d'effacer ou de détruire, ne fait que renouveler et rendre plus évidents.

Si de ce grand tableau des ressemblances, dans lequel l'univers vivant se présente comme ne faisant qu'une même famille, nous passons à celui des différences, où chaque espèce réclame une place isolée et doit avoir son portrait à part, on reconnoitra qu'à l'exception de quelques espèces majeures, telles que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le tigre, le lion, qui doivent avoir leur cadre, tous les autres semblent se réunir avec leurs voisins et former des groupes de similitudes dégradées, des genres que nos nomenclateurs ont présentés par un lacs de figures dont les unes se tiennent par les pieds, les autres par les dents, par les cornes, par le poil, et par d'autres rapports encore plus petits; et ceux même dont la forme nous paroît la plus parfaite, c'est-à-dire la plus approchante de la nôtre, les singes, se présentent ensemble et demandent déjà des yeux attentifs pour être distingués les uns des autres, parce que c'est moins à la forme qu'à la grandeur qu'est attaché le privilège de l'espèce isolée, et que l'homme lui-même, quoique d'espèce unique, infiniment différente de toutes celles des animaux, n'étant que d'une grandeur médiocre, est moins isolé, et a plus de voisins que les grands animaux. On verra, dans l'histoire de l'orang-ou-

tang, que si l'on ne faisoit attention qu'à la figure, on pourroit également regarder cet animal comme le premier des singes ou le dernier des hommes, parce qu'à l'exception de l'ame il ne lui manque rien de tout ce que nous avons, et parce qu'il diffère moins de l'homme pour le corps qu'il ne diffère des autres animaux auxquels on a donné le même nom de *singe*.

L'ame, la pensée, la parole, ne dépendent donc pas de la forme ou de l'organisation du corps; rien ne prouve mieux que c'est un don particulier et fait à l'homme seul, puisque l'orang-outang, qui ne parle ni ne pense, a néanmoins le corps, les membres, les sens, le cerveau et la langue entièrement semblables à l'homme, puisqu'il peut faire ou contrefaire tous les mouvements, toutes les actions humaines, et que cependant il ne fait aucun acte de l'homme. C'est peut-être faute d'éducation; c'est encore faute d'équité dans votre jugement. Vous comparez, dira-t-on, fort injustement le singe des bois avec l'homme des villes; c'est à côté de l'homme sauvage, de l'homme auquel l'éducation n'a rien transmis, qu'il faut le placer pour les juger l'un et l'autre; et a-t-on une idée juste de l'homme dans l'état de pure Nature? la tête couverte de cheveux hérissés ou d'une laine crépue; la face voilée par une longue barbe, surmontée de deux croissants de poils encore plus grossiers; qui, par leur largeur et leur saillie, raccourcissent



le front et lui font perdre son caractère auguste, et non-seulement mettent les yeux dans l'ombre, mais les enfonceent et les arrondissent comme ceux des animaux; les lèvres épaisses et avancées; le nez aplati; le regard stupide ou farouche; les oreilles, le corps et les membres velus; la peau dure comme un cuir noir ou tanné; les ongles longs, épais et erochus; une semelle calleuse, en forme de corne, sous la plante des pieds; et, pour attributs du sexe, des mamelles longues et molles, la peau du ventre pendante jusque sur les genoux; les enfants se vautrant dans l'ordure et se traînant à quatre, le père et la mère assis sur leurs talons, tous hideux, tous couverts d'une crasse empestée. Et cette esquissc, tirée d'après le sauvage hottentot, est eneoire un portrait flatté; car il y a plus loin de l'homme dans l'état de pure Nature au Hottentot, que du Hottentot à nous. Chargez donc encore le tableau si vous voulez comparer le singe à l'homme; ajoutez-y les rapports d'organisation, les convenances de tempérament, l'appétit véhément des singes mâles pour les femmes, la même conformation dans les parties génitales des deux sexes, l'écoulement périodique dans les femelles, et les mélanges foreés ou volontaires des Nègresses aux singes, dont le produit est rentré dans l'unc ou l'autre espèce; et voyez, supposé qu'elles ne soient pas la même, combien l'intervalle qui les sépare est difficile à saisir.

Je l'avoue, si l'on ne devoit juger que par la forme, l'espèce du singe pourroit être prise pour une variété dans l'espèce humaine : le Créateur n'a pas voulu faire pour le corps de l'homme un modèle absolument différent de celui de l'animal ; il a compris sa forme, comme celle de tous les animaux, dans un plan général ; mais en même temps qu'il lui a départi cette forme matérielle semblable à celle du singe, il a pénétré ce corps animal de son souffle divin. S'il eût fait la même faveur, je ne dis pas au singe, mais à l'espèce la plus vile, à l'animal qui nous paroît le plus mal organisé, cette espèce seroit bientôt devenue la rivale de l'homme ; vivifiée par l'esprit, elle eût primé sur les autres, elle eût pensé, elle eût parlé. Quelque ressemblance qu'il y ait donc entre le Hottentot et le singe, l'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée et au dehors par la parole.

Qui pourra jamais dire en quoi l'organisation d'un imbécile diffère de celle d'un autre homme ? le défaut est certainement dans les organes matériels, puisque l'imbécile a son ame comme un autre : or, puisque d'homme à homme, où tout est entièrement conforme et parfaitement semblable, une différence si petite qu'on ne peut la saisir suffit pour détruire la pensée ou l'empêcher de naître, doit-on s'étonner qu'elle ne soit jamais née dans le singe, qui n'en a pas le principe ?

L'ame en général a son action propre et indépendante de la matière : mais comme il a plu à son divin Auteur de l'unir avec le corps, l'exercice de ses actes particuliers dépend de la constitution des organes matériels; et cette dépendance est non-seulement prouvée par l'exemple de l'imbécile, mais même démontrée par ceux du malade en délire, de l'homme en santé qui dort, de l'enfant nouveau-né qui ne pense pas encore, et du vieillard décrépît qui ne pense plus; il semble même que l'effet principal de l'éducation soit moins d'instruire l'ame ou de perfectionner ses opérations spirituelles, que de modifier les organes matériels, et de leur procurer l'état le plus favorable à l'exercice du principe pensant. Or, il y a deux éducations qui me paroissent devoir être soigneusement distinguées, parce que leurs produits sont fort différents : l'éducation de l'individu, qui est commune à l'homme et aux animaux; et l'éducation de l'espèce, qui n'appartient qu'à l'homme. Un jeune animal, tant par l'incitation que par l'exemple, apprend en quelques semaines d'âge à faire tout ce que ses père et mère font : il faut des années à l'enfant, parce qu'en naissant il est sans comparaison beaucoup moins avancé, moins fort et moins formé que ne le sont les petits animaux; il l'est même si peu, que dans ce premier temps il est nul pour l'esprit relativement à ce qu'il doit être un jour. L'enfant est donc beaucoup plus lent

que l'animal à recevoir l'éducation individuelle : mais par cette raison même il devient susceptible de celle de l'espèce; les secours multipliés, les soins continuels qu'exige pendant long-temps son état de foiblesse, entretiennent, augmentent l'attachement des père et mère, et en soignant le corps ils cultivent l'esprit; le temps qu'il faut au premier pour se fortifier tourne au profit du second. Le commun des animaux est plus avancé pour les facultés du corps à deux mois, que l'enfant ne peut l'être à deux ans : il y a donc douze fois plus de temps employé à sa première éducation, sans compter les fruits de celle qui suit, sans considérer que les animaux se détachent de leurs petits dès qu'ils les voient en état de se pourvoir d'eux-mêmes; que dès-lors ils se séparent et bientôt ne se connoissent plus, en sorte que tout attachement, toute éducation, cessent de très-bonne heure, et dès le moment où les secours ne sont plus nécessaires : or, ce temps d'éducation étant si court, le produit ne peut en être que très-petit, et il est même étonnant que les animaux acquièrent en deux mois tout ce qui leur est nécessaire pour l'usage du reste de la vie; et si nous supposions qu'un enfant, dans ce même petit temps, devînt assez formé, assez fort de corps, pour quitter ses parents et s'en séparer sans besoin, sans retour y auroit-il une différence apparente et sensible entre cet enfant et l'animal? quelque spi-

rituels que fussent les parents, auroient-ils pu, dans ce court espace de temps, préparer modifier ses organes, et établir la moindre communication de pensées entre leur ame et la sienne? pourroient-ils éveiller sa mémoire, ni la toucher par des actes assez souvent réitérés pour y faire impression? pourroient-ils même exercer ou dégourdir l'organe de la parole? Il faut, avant que l'enfant prononce un seul mot, que son oreille soit mille et mille fois frappée du même son; et, avant qu'il ne puisse l'appliquer et le prononcer à propos, il faut encore mille et mille fois lui présenter la même combinaison du mot et de l'objet auquel il a rapport : l'éducation, qui seule peut développer son ame, veut donc être suivie long-temps et toujours soutenue; si elle cessoit, je ne dis pas à deux mois, comme celle des animaux, mais même à un an d'âge, l'ame de l'enfant qui n'auroit rien reçu seroit sans exercice et, faute de mouvement communiqué, demeureroit inactive comme celle de l'imbécile à laquelle le défaut des organes empêche que rien ne soit transmis; et à plus forte raison, si l'enfant étoit né dans l'état de pure Nature, s'il n'avoit pour instituteur que sa mère hottentote, et qu'à deux mois d'âge il fût assez formé de corps pour se passer de ses soins et s'en séparer pour toujours, cet enfant ne seroit-il pas au-dessous de l'imbécile, et, quant à l'extérieur, tout-à-fait de pair avec les animaux? Mais, dans ce même é-

tat de Nature, la première éducation, l'éducation de nécessité, exige autant de temps que dans l'état civil, parce que dans tous deux l'enfant est également foible, également lent à croître; que par conséquent il a besoin de secours pendant un temps égal; qu'enfin il périroit s'il étoit abandonné avant l'âge de trois ans. Or cette habitude nécessaire, continuelle et commune entre la mère et l'enfant pendant un si long temps, suffit pour qu'elle lui communique tout ce qu'elle possède; et quand on voudroit supposer faussement que cette mère dans l'état de Nature ne possède rien, pas même la parole, cette longue habitude avec son enfant ne suffiroit-elle pas pour faire naître une langue? Ainsi cet état de pure Nature où l'on suppose l'homme sans pensée, sans parole, est un état idéal, imaginaire, qui n'a jamais existé; la nécessité de la longue habitude des parents à l'enfant produit la société au milieu du désert; la famille s'entend et par signes et par sons, et ce premier rayon d'intelligence, entretenu, cultivé, communiqué, a fait ensuite éclore tous les germes de la pensée : comme l'habitude n'a pu s'exercer, se soutenir si long-temps sans produire des signes mutuels et des sons réciproques, ces signes ou ces sons, toujours répétés et gravés peu à peu dans la mémoire de l'enfant, deviennent des expressions constantes; quelque courte qu'en soit la liste, c'est une langue qui deviendra bientôt plus étendue, si

la famille augmente, et qui toujours suivra dans sa marche tous les progrès de la société. Dès qu'elle commence à se former, l'éducation de l'enfant n'est plus une éducation purement individuelle, puisque ses parents lui communiquent non-seulement ce qu'ils tiennent de la Nature, mais encore ce qu'ils ont reçu de leurs aïeux et de la société dont ils font partie : ce n'est plus une communication faite par des individus isolés, qui, comme dans les animaux, se borneroit à transmettre leurs simples facultés ; c'est une institution à laquelle l'espèce entière a part, et dont le produit fait la base et le lien de la société.

Parmi les animaux même, quoique tous dépourvus du principe pensant, ceux dont l'éducation est la plus longue sont aussi ceux qui paroissent avoir le plus d'intelligence : l'éléphant, qui de tous est le plus long-temps à croître, et qui a besoin des secours de sa mère pendant toute la première année, est aussi le plus intelligent de tous ; le cochon d'Inde, auquel il ne faut que trois semaines d'âge pour prendre tout son accroissement et se trouver en état d'engendrer, est peut-être par cette seule raison l'un des plus stupides ; et à l'égard du singe, dont il s'agit ici de décider la nature, quelque ressemblant qu'il soit à l'homme, il a néanmoins une si forte teinture d'animalité, qu'elle se reconnoît dès le moment de la naissance ; car il est à proportion plus fort et plus for-

mé que l'enfant, il croît beaucoup plus vite, les secours de la mère ne lui sont nécessaires que pendant les premiers mois; il ne reçoit qu'une éducation purement individuelle, et par conséquent aussi stérile que celle des autres animaux.

Il est donc animal; et malgré sa ressemblance à l'homme, bien loin d'être le second dans notre espèce, il n'est pas le premier dans l'ordre des animaux, puisqu'il n'est pas le plus intelligent : c'est uniquement sur ce rapport de ressemblance corporelle qu'est appuyé le préjugé de la grande opinion qu'on s'est formée des facultés du singe : il nous ressemble, a-t-on dit, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; il doit donc non-seulement nous imiter, mais faire encore de lui-même tout ce que nous faisons. On vient de voir que toutes les actions qu'on doit appeler *humaines* sont relatives à la société; qu'elles dépendent d'abord de l'ame, et ensuite de l'éducation, dont le principe physique est la nécessité de la longue habitude des parents à l'enfant; que dans le singe cette habitude est fort courte; qu'il ne reçoit, comme les autres animaux, qu'une éducation purement individuelle, et qu'il n'est pas même susceptible de celle de l'espèce; par conséquent, il ne peut rien faire de tout ce que l'homme fait, puisque aucune de ses actions n'a le même principe ni la même fin. Et à l'égard de l'imitation, qui paroît être le caractère le plus marqué, l'attribut le plus frappant de



l'espèce du singe, et que le vulgaire lui accorde comme un talent unique, il faut, avant de décider, examiner si cette imitation est libre ou forcée. Le singe nous imite-t-il parce qu'il le veut, ou bien parce que sans le vouloir il le peut? J'en appelle sur cela volontiers à tous ceux qui ont observé cet animal sans prévention, et je suis convaincu qu'ils diront avec moi qu'il n'y a rien de libre, rien de volontaire, dans cette imitation; le singe ayant des bras et des mains, s'en sert comme nous, mais sans songer à nous; la similitude des membres et des organes produit nécessairement des mouvements et quelquefois même des suites de mouvements qui ressemblent aux nôtres : étant conformé comme l'homme, le singe ne peut que se mouvoir comme lui; mais se mouvoir de même n'est pas agir pour imiter. Qu'on donne à deux corps bruts la même impulsion; qu'on construise deux pendules, deux machines pareilles, elles se mouvront de même, et l'on auroit tort de dire que ces corps bruts ou ces machines ne se meuvent ainsi que pour s'imiter. Il en est de même du singe relativement au corps de l'homme; ce sont deux machines construites organisées de même, qui par nécessité de nature se meuvent à très-peu près de la même façon : néanmoins parité n'est pas imitation; l'une gît dans la matière, et l'autre n'existe que par l'esprit : l'imitation suppose le dessein d'imiter; le

singe est incapable de former ce dessein, qui demande une suite de pensées; et par cette raison l'homme peut, s'il le veut, imiter le singe, et le singe ne peut pas même vouloir imiter l'homme.

Et cette parité, qui n'est que le physique de l'imitation, n'est pas aussi complète ici que la similitude, dont cependant elle émane comme effet immédiat. Le singe ressemble plus à l'homme par le corps et les membres que par l'usage qu'il en fait : en l'observant avec quelque attention, on s'apercevra aisément que tous ses mouvements sont brusques, intermittents, précipités, et que, pour les comparer à ceux de l'homme, il faudroit leur supposer une autre échelle, ou plutôt un module différent. Toutes les actions du singe tiennent de son éducation, qui est purement animale; elles nous paroissent ridicules, inconséquentes, extravagantes, parce que nous nous trompons d'échelle en les rapportant à nous, et que l'unité qui doit leur servir de mesure est très-différente de la nôtre. Comme sa nature est vive, son tempérament chaud, son naturel pétulant, qu'aucune de ses affections n'a été mitigée par l'éducation, toutes ses habitudes sont excessives, et ressemblent beaucoup plus aux mouvements d'un maniaque qu'aux actions d'un homme, ou même d'un animal tranquille. C'est par la même raison que nous le trouvons indocile, et qu'il reçoit difficilement les habitudes qu'on voudroit lui transmettre; il est in-

sensible aux carcasses, et n'obéit qu'au châtement; on peut le tenir en captivité, mais non pas en domesticité; toujours triste ou revêche, toujours répuquant, grimaçant, on le dompte plutôt qu'on ne le prive : aussi l'espèce n'a jamais été domestique nulle part; et par ce rapport il est plus éloigné de l'homme que la plupart des animaux : car la docilité suppose quelque analogie entre celui qui donne et celui qui reçoit; c'est une qualité relative qui ne peut être exercée que lorsqu'il se trouve des deux parts un certain nombre de facultés communes, qui ne diffèrent entre elles que parce qu'elles sont actives dans le maître et passives dans le sujet. Or, le passif du singe a moins de rapport avec l'actif de l'homme que le passif du chien ou de l'éléphant, qu'il suffit de bien traiter pour leur communiquer les sentiments doux et même délicats de l'attachement fidèle, de l'obéissance volontaire, du service gratuit et du dévouement sans réserve.

Le singe est donc plus loin de l'homme que la plupart des autres animaux par les qualités relatives; il en diffère aussi beaucoup par le tempérament. L'homme peut habiter tous les climats; il vit, il multiplie dans ceux du Nord et dans ceux du Midi : le singe a de la peine à vivre dans les contrées tempérées, et ne peut multiplier que dans les pays les plus chauds. Cette différence dans le tempérament en suppose d'autres dans

l'organisation, qui, quoique cachées, n'en sont pas moins réelles; elle doit aussi influencer beaucoup sur le naturel : l'excès de chaleur qui est nécessaire à la pleine vie de cet animal rend excessives toutes ses affections, toutes ses qualités; et il ne faut pas chercher une autre cause à sa pétulance, à sa lubricité et à ses autres passions, qui toutes nous paroissent aussi violentes que désordonnées.

Ainsi ce singe, que les philosophes, avec le vulgaire, ont regardé comme un être difficile à définir, dont la nature étoit au moins équivoque et moyenne entre celle de l'homme et celle des animaux, n'est dans la vérité qu'un pur animal, portant à l'extérieur un masque de figure humaine, mais dénué à l'intérieur de la pensée et de tout ce qui fait l'homme; un animal au-dessous de plusieurs autres par les facultés relatives, et encore essentiellement différent de l'homme par le naturel, par le tempérament, et aussi par la mesure du temps nécessaire à l'éducation, à la gestation, à l'accroissement du corps, à la durée de la vie, c'est-à-dire par toutes les habitudes réelles qui constituent ce qu'on appelle *nature* dans un être particulier.

## DES ORANGS-OUTANGS, OU DU PONGO<sup>1</sup> ET DU JOCKO.<sup>2</sup>

Nous présentons ces deux animaux ensemble, parce qu'il se peut qu'ils ne fassent tous deux qu'une seule et même espèce. Ce sont de tous les singes ceux qui ressemblent le plus à l'homme, ceux qui, par conséquent, sont les plus dignes d'être observés. Nous avons vu le petit orang-outang,

<sup>1</sup> Nom de cet animal aux Indes orientales; *pongo*, nom de ce même animal à Lowando, province de Congo; *kurtacko*, dans quelques endroits des Indes orientales, selon Kjoep, chap. 86, cité par Linnæus.

*Homo silvestris*. Orang-outang. Bontius, pag. 84, fig. ibid. Cette figure représente plutôt une femme qu'une femelle de singe.

*Satyri silvestres*. Orang-outang *dicti* icones *arborum..... ut et animalium*. Vnderaa. Tab. antepenult.. duæ figuræ.

*Troglodytes. Homo nocturnus*. Linn., *System. nat.* edit. 10, pag. 24.

*Ooran-outan*. Capt. Beakmans Travel to Borneo; London, 1718, fig.

*Oerangs - oetangs de Ceylan*. Voyages de Gauthier Schouten aux Indes orientales; Amsterdam, 1707.

*Drill*, selon Charleton. *Exercit.*, pag. 16.

*Smitten*, selon Bosman. *Voyage de Guinée*, pag. 528.

*Barris*, selon plusieurs voyageurs.

*Pongo*, selon Battel, Purchass et autres.

<sup>2</sup>*Jocko. Enjocko*, nom de cet animal à Congo, que nous avons adopté. *En*, est l'article que nous avons retranché. L'empakassa de Congo s'appelle *pacassa* ou *pacasse*. et

ou le jocko vivant, et nous en avons conservé les dépouilles; mais nous ne pouvons parler du pongo ou grand orang-outang que d'après les relations des voyageurs. Si elles étoient fidèles, si souvent elles n'étoient pas obscures, fautives, exagérées, nous ne douterions pas qu'il ne fût d'une autre espèce que le jocko, d'une espèce plus parfaite et plus voisine encore de l'espèce de l'homme. Bontius, qui étoit médecin en chef à Batavia, et qui nous a laissé de bonnes observations sur

par conséquent on doit appeler l'*enjoeko*, *jocko*. *Baris*, en Guinée, selon Fr. Pyrard, pag. 369, et aussi selon le P. du Jarric. *Champanzée*, *quimpezée*, par les Anglais qui fréquentent la côte d'Angola; on l'a aussi appelé *homme sauvage*; *homme des bois*, comme le *pongo*; d'autres l'ont nommé *pygmée de Guinée*. *Quojasmoras*, dans quelques endroits de l'Afrique, selon Dapper. *Quojavoran*, *quinomorrou*, selon d'autres; *selvago* ou le *sauvage*, par les Portugais.

*Satyrus indicus*. Tulpius. *Observ. med.*, lib. III, cap. 56, fig. *ibid.*

*Homo silvestris*. *Ourang-outang*. Tyson, *Anatomy of a pygmie*; London, 1699, fig., pag. 108.

*Baris sive barris*. *Pygmeus guineensis*, *chimpanrès Anglis*. *Descript. of some curious creatures, etc.*; London, 1719, in-8°, fig.

*The man of the Woods*. Edwards *Gleanings*; London, 1758, pag. 6, fig. *ibid.*

*Satyrus simia ecaudata subtus nuda*. Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 25.

*Simia unguibus omnibus, planis et rotundatis, cæsarie faciem cingente.... Homo silvestris*, l'homme des bois. Briss., *Regn. anim.*, pag. 189.

l'histoire naturelle de cette partie des Indes, dit expressément qu'il a vu avec admiration quelques individus de cette espèce marchant debout sur leurs pieds, et entre autres une femelle, dont il donne la figure, qui sembloit avoir de la pudeur, qui se couvroit de sa main à l'aspect des hommes qu'elle ne connoissoit pas, qui pleuroit, gémissoit et faisoit les autres actions humaines, de manière qu'il sembloit que rien ne lui manquât que la parole. M. Linnæus dit, d'après Kjoep et quelques autres voyageurs, que cette faculté même ne manque pas à l'orang-outang, qu'il pense, qu'il parle et s'exprime en sifflant;<sup>2</sup> il l'appelle *homme nocturne*, et en donne en même temps une description, par laquelle il ne seroit guère possible de décider si c'est un animal ou un homme : seulement on doit remarquer que cet être, quel qu'il soit, n'a, selon lui, que la moitié de la hauteur de l'homme; et comme Bontius ne fait nulle mention de

<sup>1</sup> *Quod meretur admirationem, vidi ego aliquot utriusque sexus erectè incedentes imprimis (cujus effigiem hæc exhibeo) satyram femellam tantâ verecundiâ ab ignotis sibi hominibus occultentem, tum quoque faciem manibus (liceat ita dicere) tegentem, ubertimque lacrymantem, gemitus cientem et cæteros humanos actus exprimentem, ut nihil humani ei deesse diceres præter loquelam..... Nomen ei induunt orang-outang quod hominem silvæ significat. (Jac. Bont., *Hist. nat. Ind.*, cap. 52, pag. 84 et 85.)*

<sup>2</sup> *Homo nocturnus. Homo sylvestris orang-outang Bontii. Corpus album, incessu erectum, nostro dimi-*

la grandeur de son orang-outang, on pourroit penser, avec M. Linnæus, que c'est le même; mais alors cet orang-outang de Linnæus et de Bontius ne seroit pas le véritable, qui est de la taille des plus grands hommes. Ce ne seroit pas non plus celui que nous appelons *jocko*, et que j'ai vu vivant; car, quoiqu'il soit de la taille que M. Linnæus donne au sien, il en diffère néanmoins par tous les autres caractères. Je puis assurer, l'ayant vu plusieurs fois, que non-seulement il ne parle ni ne siffle pour s'exprimer, mais même qu'il ne fait rien qu'un chien bien instruit ne pût faire; et d'ailleurs il diffère presque en tout de la description que M. Linnæus donne de l'orang-outang, et se rapporte beaucoup mieux à celle du satyrus de ce même auteur. Je doute donc beaucoup de la vérité de la description de cet homme nocturne: je doute même de son existence, et c'est probablement un Nègre blanc, un chacrelas,<sup>1</sup> que les

*dio minus, pili atbi contortuplicati, oculi orbiculati, iridi pupillaque aurea. Palpebræ antice incumbentes cum membranâ nictitante. Visus lateralis, nocturnus. Ætas viginti quinque annorum. Die cæcutit, tatet; noctu videt, exiit, furatur. Loquitur sibilo, cogitat, credit sui causâ factam tellurem, se aliquandò iterùm fore imperantem, si fides peregrinatoribus..... Habitat in Javæ, Ambuinæ, Ternatæ speluncis. (Linn., Syst. nat., edit. 10, pag. 24.)*

<sup>1</sup> Voyez ce que nous avons dit de cette race d'homme dans notre Discours sur les Variétés dans l'espèce humaine, tom. X, pag. 516, et tom. XI, pag. 129.



voyageurs cités par M. Linnæus auront mal vu et mal décrit; car ces chacrelas ont en effet, comme l'homme nocturne de cet auteur, les cheveux blancs, laineux et frisés, les yeux rouges, la vue foible, etc. : mais ce sont des hommes, et ces hommes ne sifflent pas et ne sont pas des pygmées de trente pouces de hauteur; ils pensent, parlent et agissent comme les autres hommes, et sont aussi de la même grandeur.

En écartant donc cet être mal décrit, en supposant aussi un peu d'exagération dans le récit de Bontius, un peu de préjugé dans ce qu'il raconte de la pudeur de sa femelle orang-outang, il ne nous restera qu'un animal, un singe, dont nous trouvons ailleurs des indications plus précises. Edwards Tyson, célèbre anatomiste anglais, qui a fait une très-bonne description tant des parties extérieures qu'intérieures de l'orang-outang,<sup>1</sup> dit qu'il y en a de deux espèces, et que celui qu'il décrit n'est pas si grand que l'autre appelé *barris* ou *baris* par les voyageurs, et vulgairement *drill* par les Anglais. Ce *barris* ou *drill* est en effet le grand orang-outang des Indes orientales ou le pongo de Guinée; et le pygmée décrit par Tyson est le joeko que nous avons vu vivant. Le philosophe Gassendi

<sup>1</sup> *The anatomy of a pygmie*; London, 1699, in-4°.

<sup>2</sup> The *baris* or *barris*, which they describe to be much taller than our animal, probably may be what we call a *drill*. (Tyson, *Anat. of a pygmie*, pag. 1.)

ayant avancé, sur le rapport d'un voyageur nommé Saint-Amand, qu'il y avoit dans l'île de Java une espèce de créature qui faisoit la nuance entre l'homme et le singe, on n'hésita pas à nier le fait; pour le prouver, Peirese produisit une lettre d'un M. Noël (*Natalis*), médecin, qui demouroit en Afrique, par laquelle il assure qu'on trouve en Guinée de très-grands singes appelés *barris*, qui marchent sur deux pieds, qui ont plus de gravité et beaucoup plus d'intelligence que tous les autres singes, et qui sont très-ardents pour les femmes.<sup>1</sup> Darcos, et ensuite Nieremberg<sup>2</sup> et Dapper,<sup>3</sup> disent à peu près les mêmes choses du *barris*. Battel<sup>4</sup> l'appelle *pongo*, et assure « qu'il est, dans toutes » ses proportions, semblable à l'homme; seule- » ment qu'il est plus grand, grand, dit-il, comme » un géant; qu'il a la face eomme l'homme, les yeux » enfoncés, de longs cheveux aux côtés de la tête, le

<sup>1</sup> *Sunt in Guineâ simiæ, barbâ procerâ canâque et pexâ propemodùm venerabiles, incedunt lentè ac videntur præ cæteris sapere; maximi sunt et barris dicuntur; pollent maximè judicio, semel duntaxat quidpiam docendi. Veste induti illicò bipedes incedunt. Scitè ludunt fistulâ, cytharâ atîisque id genus.... Feminæ deniquè in his patiuntur menstrua, et mares mulierum sunt appetentissimi. (Gassendi, lib. v.)*

<sup>2</sup> Nieremberg. *Hist. nat. Peregr.*, lib. ix, cap. 44 et 45.

<sup>3</sup> *Description de l'Afrique*, par Dapper, pag. 249.

<sup>4</sup> Purchass, *Pilgrims*, part. II, lib. VII, cap. 3; *Histoire générale des Voyages*, tom. V, pag. 89.

» visage nu et sans poil, aussi-bien que les oreilles  
 » et les mains, le corps légèrement velu ; et qu'il ne  
 » diffère de l'homme à l'extérieur que par les jam-  
 » bes, parce qu'il n'a que peu ou point de mollets ;  
 » que cependant il marche toujours debout ; qu'il  
 » dort sur les arbres et se construit une hutte, un  
 » abri contre le soleil et la pluie ; qu'il vit de fruits  
 » et ne mange point de chair ; qu'il ne peut parler,  
 » quoiqu'il ait plus d'entendement que les autres a-  
 » nimaux ; que quand les Nègres font du feu dans  
 » les bois, ces pongos viennent s'asseoir autour et se  
 » chauffer, mais qu'ils n'ont pas assez d'esprit pour  
 » entretenir le feu en y mettant du bois ; qu'ils vont  
 » de compagnie, et tuent quelquefois des Nègres  
 » dans des lieux écartés : qu'ils attaquent même  
 » l'éléphant, qu'ils le frappent à coups de bâton et  
 » le chassent de leurs bois ; qu'on ne peut prendre  
 » ces pongos vivants, parce qu'ils sont si forts, que  
 » dix hommes ne suffiroient pas pour en dompter  
 » un seul ; qu'on ne peut donc attraper que les  
 » petits tout jeunes ; que la mère les porte mar-  
 » chant debout, et qu'ils se tiennent attachés à son  
 » corps avec les mains et les genoux ; qu'il y a deux  
 » espèces de ces singes très-ressemblants à l'hom-  
 » me, le pongo, qui est aussi grand et plus gros  
 » qu'un homme, et l'enjocko, qui est beaucoup  
 » plus petit, etc. » C'est de ce passage très-précis  
 que j'ai tiré les noms de *pongo* et de *jocko*. Battel  
 dit encore que, lorsqu'un de ces animaux meurt,

les autres couvrent son corps d'un amas de branches et de feuillages. Purchass ajoute, en forme de note, que dans les conversations qu'il avoit eues avec Battel, il avoit appris de lui qu'un pongo lui enleva un petit Nègre, qui passa un an entier dans la société de ces animaux; qu'à son retour ce petit Nègre raconta qu'ils ne lui avoient fait aucun mal; que communément ils étoient de la hauteur de l'homme, mais qu'ils sont plus gros et qu'ils ont à peu près le double du volume d'un homme ordinaire. Jobson assure avoir vu dans les endroits fréquentés par ces animaux une sorte d'habitation composée de branches entrelacées, qui pouvoit servir du moins à les garantir de l'ardeur du soleil.<sup>1</sup> « Les singes de Guinée, dit Bosman,<sup>2</sup> » que l'on appelle *smitten* en flamand, sont de couleur fauve, et deviennent extrêmement grands; » j'en ai vu, ajoute-t-il, un de mes propres yeux » qui avoit cinq pieds de haut.... Ces singes ont » une assez vilaine figure, aussi-bien que ceux d'une seconde espèce qui leur ressemblent en tout, » si ce n'est que quatre de ceux-ci seroient à peine » aussi gros qu'un de la première espèce... On peut » leur apprendre presque tout ce que l'on veut... » Gauthier Schouten<sup>3</sup> dit « que les singes appelés par

*Histoire générale des Voyages*, tom. III, pag. 295.

*Voyage de Guinée*, par Bosman, pag. 258.

<sup>3</sup> *Voyage de Gauthier Schouten*; Amsterdam, 1707, in-12.

» les Indiens *orangs-outangs* sont presque de la même figure et de la même grandeur que les hommes, mais qu'ils ont le dos et les reins tout couverts de poil, sans en avoir néanmoins au-devant du corps; que les femelles ont deux grosses mamelles; que tous ont le visage rude, le nez plat, même enfoncé, les oreilles comme les hommes; qu'ils sont robustes, agiles, hardis; qu'ils se mettent en défense contre les hommes armés; qu'ils sont passionnés pour les femmes; qu'il n'y a point de sûreté pour elles à passer dans les bois, où elles se trouvent tout d'un coup attaquées et violées par ces singes. » Dampier, Froger et d'autres voyageurs, assurent qu'ils enlèvent de petites filles de huit ou dix ans, qu'ils les emportent au dessus des arbres, et qu'on a mille peines à les leur ôter. Nous pouvons ajouter à tous ces témoignages celui de M. de la Brosse, qui a écrit son voyage à la côte d'Angola en 1738, et dont on nous a communiqué l'extrait. Ce voyageur assure « que les orangs-outangs, qu'il appelle *quimpezés*, tâchent de surprendre des Nègresses; qu'ils les gardent avec eux pour en jouir; qu'ils les nourrissent très-bien. J'ai connu, dit-il, à Loango une Nègresse qui étoit restée trois ans avec ces animaux. Ils croissent de six à sept pieds de haut; ils sont d'une force sans égale; ils cabanent et se servent de bâtons pour se défendre; ils ont la face plate, le nez camus et épaté, les oreilles plates sans

» bourrelet, la peau un peu plus claire que celle  
 » d'un mulâtre, un poil long et clair-semé dans  
 » plusieurs parties du corps, le ventre extrême-  
 » ment tendu; les talons plats et élevés d'un demi-  
 » pouce environ par-derrière; ils marchent sur  
 » leurs deux pieds, et sur les quatre quand ils en  
 » ont la fantaisie. Nous en achetâmes deux jeunes,  
 » un mâle qui avoit quatorze lunes, et une femelle  
 » le qui n'avoit que douze lunes d'âge, etc. »

Voilà ce que nous avons trouvé de plus précis et de plus certain au sujet du grand orang-outang ou pongo : et comme la grandcur est le seul caractère bien marqué par lequel il diffère du jocko, je persiste à croire qu'ils sont de la même espèce; car il y a ici deux choses possibles : la première, que le jocko soit une variété constante, c'est-à-dire, une race beaucoup plus petite que celle du pongo. A la vérité, ils sont tous deux du même climat, ils vivent de la même façon, et devroient par conséquent se ressembler en tout, puisqu'ils subissent et reçoivent également les mêmes altérations, les mêmes influences de la terre et du ciel. Mais n'avons-nous pas dans l'espèce humaine un exemple de variété semblable? Le Lapon et le Finlandais, sous le même climat, diffèrent entre eux presque autant par la taille, et beaucoup plus pour les autres attributs, que le jocko ou petit orang-outang ne diffère du grand. La seconde chose possible, c'est que le jocko ou petit orang-ou-

tang que nous avons vu vivant, celui de Tulpius, celui de Tyson, et les autres qu'on a transportés en Europe, n'étoient peut-être tous que de jeunes animaux qui n'avoient encore pris qu'une partie de leur accroissement. Celui que j'ai vu avoit près de deux pieds et demi de hauteur; le sieur Nonfoux, auquel il appartenoit, m'assura qu'il n'avoit que deux ans. Il auroit donc pu parvenir à plus de cinq pieds de hauteur s'il eût vécu, en supposant son accroissement proportionnel à celui de l'homme. L'orang-outang de Tyson étoit encore plus jeune; car il n'avoit qu'environ deux picds de hauteur, et ses dents n'étoient pas entièrement formées. Celui de Tulpius étoit à peu près de la grandeur de celui que j'ai vu; il en est de même de celui qui est gravé dans les *Glanures* de M. Edwards. Il est donc très-probable que ces jeunes animaux auroient pris avec l'âge un accroissement considérable, et que, s'ils eussent été en liberté dans leur climat, ils auroient acquis la même hauteur, les mêmes dimensions que les voyageurs donnent à leur grand orang-outang. Ainsi nous ne considérerons plus ces deux animaux comme différents entre eux, mais comme ne faisant qu'une seule et même espèce, en attendant que des connoissances plus précises détruisent ou confirment cette opinion qui nous paroît fondée.

L'orang-outang que j'ai vu marchoit toujours debout sur ses deux picds, même en portant des

choses lourdes; son air étoit assez triste, sa démarche grave, ses mouvements mesurés, son naturel doux et très-différent de celui des autres singes; il n'avoit ni l'impatience du magot, ni la méchanceté du babouin, ni l'extravagance des guenons. Il avoit été, dira-t-on, instruit et bien appris; mais les autres que je viens de citer et que je lui compare avoient eu de même leur éducation. Le signe et la parole suffisoient pour faire agir notre orang-outang; il falloit le bâton pour le babouin, et le fouet pour tous les autres, qui n'obéissent guère qu'à la force des coups. J'ai vu cet animal présenter sa main pour reconduire les gens qui venoient le visiter, se promener gravement avec eux et comme de compagnie; je l'ai vu s'asseoir à table, déployer sa serviette, s'en essuyer les lèvres, se servir de la cuiller et de la fourchette pour porter à sa bouche, verser lui-même sa boisson dans un verre, le choquer lorsqu'il y étoit invité, aller prendre une tasse et une soucoupe, l'apporter sur la table, y mettre du sucre, y verser du thé, le laisser refroidir pour le boire, et tout cela sans autre instigation que les signes ou la parole de son maître, et souvent de lui-même. Il ne faisoit du mal à personne, s'approchoit même avec circonspection, et se présentoit comme pour demander des caresses. Il aimoit prodigieusement les bonbons : tout le monde lui en donnoit; et comme il avoit une toux fréquente et la poitrine attaquée,



cette grande quantité de choses sucrées contribua sans doute à abrégér sa vie. Il ne vécut à Paris qu'un été, et mourut l'hiver suivant à Londres. Il mangeoit presque de tout; seulement il préféroit les fruits mûrs et secs à tous les autres aliments. Il buvoit du vin, mais en petite quantité; il le laissoit volontiers pour du lait, du thé, ou d'autres liqueurs douces. Tulpius, qui a donné une bonne description<sup>1</sup> avec la figure d'un de ces animaux qu'on avoit présenté vivant à Frédéric-Henri, prince d'Orange, en raconte les mêmes choses à peu près que celles que nous avons vues nous-mêmes, et que nous venons de rapporter. Mais si l'on veut reconnoître ce qui appartient en propre à cet animal, et le distinguer de ce qu'il avoit reçu de son maître; si l'on veut séparer sa nature de son éducation, qui en effet lui étoit étrangère, puis-

<sup>1</sup> *Erat hic satyrus quadrupes, sed ab humanâ specie quam præ se fert vocatur Indis orang-outang, homo silvestris: uti Africanis quojas-morrou: exprimens longitudine puerum trimum, ut crassitie sexennem, corpore erat nec obeso nec gracili, sed quadrato, habitissimo tamen ac pernicissimo. Artubus verò tum strictis et musculis adeò vastis, ut quidvis et auderet et posset. Anteriùs undiquè glaber at ponè hirsutus ac nigris crinibus obsitus. Facies mentiebatur hominem, sed nares simæ et aduncæ rugosam et edentulam anum. Aures verò nil discrepant ab humanâ formâ uti neque pectus ornatum utrinquè mammâ prætumidâ (erat enim sexus feminei). Venter habebat umbilicum profundiozem, et artus, cum superiores tum inferiores, tam exac-*

qu'au lieu de la tenir de ses père et mère, il l'avoit reçue des hommes, il faut comparer ces faits dont nous avons été témoins avec ceux que nous ont donnés les voyageurs qui ont vu ces animaux dans leur état de Nature, en liberté et en captivité. M. de la Brosse, qui avoit acheté d'un Nègre deux petits orangs-outangs qui n'avoient qu'un an d'âge, ne dit pas si le Nègre les avoit éduqués; il paroît assurer, au contraire, que c'étoit d'eux-mêmes qu'ils faisoient une grande partie des choses que nous avons rapportées ci-dessus. « Ces animaux, dit-il, ont l'instinct de s'asseoir à table » comme les hommes; ils mangent de tout sans » distinction; ils se servent du couteau, de la cuil- » ler et de la fourchette pour couper et prendre » ce qu'on leur sert sur l'assiette : ils boivent du » vin et d'autres liqueurs. Nous les portâmes à bord; » quand ils étoient à table, ils se faisoient enten-

*tam cum homine similitudinem ut vix ovum ovo videris similius. Nec cubito defuit debita commissura, nec manibus digitorum ordo; nedum pollicis figura humana vel cruribus suræ vel pedis calcis fulcrum. Quæ concinna ac decens membrorum forma in causa fuit, quòd multoties incederet erectus, neque attolleret minùs gravatè, quàm transferret faciliè quatecumque gravissimi oneris pondus. Bibiturus præhendebat canthari ansam manu alterâ, alteram verò vasis fundo supponens; abstergebat deinde madorem labiis relictum..... Eandem dexteritatem observabat cubitum iturus; inclinans caput in pulvinar et corpus stragulis convenienter operiens, etc. (Tulpîi, Observ. medicæ, lib. III, cap. 56.)*

» dre des mousscs lorsqu'ils avoient besoin de quel-  
 » que chose; et quelquefois, quand ces enfants re-  
 » fusoient de leur donner ce qu'ils demandoient,  
 » ils se mettoient en colère, leur saisissoient les  
 » bras, les mordoient et les abattoient sous eux....  
 » Le mâle fut malade en rade : il se faisoit soigner  
 » comme une personne; il fut même saigné deux  
 » fois au bras droit : toutes les fois qu'il se trouva  
 » depuis incommodé, il montrait son bras pour  
 » qu'on le saignât, comme s'il eût su que cela lui  
 » avoit fait du bien. »

Henri Grosse<sup>1</sup> dit « qu'il se trouve de ces ani-  
 » maux vers le nord de Coromandel, dans les fo-  
 » rêts du domaine du raïa de Carnate; qu'on en fit  
 » présent de deux, l'un mâle, l'autre femelle, à M.  
 » Horne, gouverneur de Bombai; qu'ils avoient à  
 » peine deux pieds de haut, mais la forme entière-  
 » ment humaine; qu'ils marchaient sur leurs deux  
 » pieds, et qu'ils étoient d'un blanc pâle, sans au-  
 » tres cheveux ni poils qu'aux endroits où nous en  
 » avons communément; que leurs actions étoient  
 » très-semblables pour la plupart aux actions hu-  
 » maines, et que leur mélancolie faisoit voir qu'ils  
 » sentoient fort bien leur captivité; qu'ils faisoient  
 » leur lit avec soin dans la cage dans laquelle on  
 » les avoit envoyés sur le vaisseau; que, quand on

<sup>1</sup> *Voyage aux Indes orientales*, par Henri Grosse, tra-  
 duit de l'anglais; Londres, 1758, pag. 329 et suiv.

» les regardoit, ils cachoient avec leurs mains les  
 » parties que la modestie empêche de montrer.  
 » La femelle, ajoute-t-il, mourut de maladie sur  
 » le vaisseau; et le mâle, donnant toutes sortes de  
 » signes de douleur, prit tellement à cœur la mort  
 » de sa compagne, qu'il refusa de manger, et ne  
 » lui survécut pas plus de deux jours. »

François Pyrard<sup>1</sup> rapporte « qu'il se trouve dans  
 » la province de Sierra-Leona une espèce d'animaux  
 » appelée *baris*, qui sont gros et membrus, lesquels  
 » ont une telle industrie, que, si on les nourrit et  
 » instruit de jeunesse, ils servent comme une per-  
 » sonne; qu'ils marchent d'ordinaire sur les deux  
 » pates de derrière seulement; qu'ils pilent ce  
 » qu'on leur donne à piler dans des mortiers; qu'ils  
 » vont quérir de l'eau à la rivière dans de petites  
 » cruches qu'ils portent toutes pleines sur leur tête;  
 » mais qu'arrivant bientôt à la porte de la maison,  
 » si on ne leur prend bientôt leurs cruches, ils les  
 » laissent tomber; et voyant la cruche versée et  
 » rompue, ils se mettent à crier et à pleurer. » Le  
 Père du Jaric, cité par Nieremberg, dit la même  
 chose, et presque dans les mêmes termes. Le té-  
 moignage de Schouten<sup>3</sup> s'accorde avec celui de Py-

<sup>1</sup> *Voyages de François Pyrard de Laval*; Paris, 1619, tom. II, pag. 331.

<sup>2</sup> Eus. Nieremberg. *Hist. nat. Peregrin.*, lib. IX, cap. 45.

<sup>3</sup> *Voyage de Gauthier Schouten aux Indes orientales*; Amsterdam, 1707.

rard au sujet de l'éducation de ces animaux. « On  
» en prend, dit-il, avec des lacs; on les apprivoise;  
» on leur apprend à marcher sur les pieds de der-  
» rière, et à se servir des pieds de devant, qui sont  
» à peu près comme des mains, pour faire certains  
» ouvrages, et même ceux du ménage, comme rin-  
» cer des verres, donner à boire, tourner la broche,  
» etc. » « J'ai vu à Java, dit le Guat, ' un singe fort  
» extraordinaire : c'étoit une femelle; elle étoit de  
» grande taille, et marchoit souvent fort droit sur  
» ses pieds de derrière; alors elle cachoit d'une de  
» ses mains l'endroit de son corps qui distinguoit  
» son sexe; elle avoit le visage sans autre poil que  
» celui des sourcils, et elle ressembloit assez en gé-  
» néral à ces faces grotesques des femmes hotten-  
» totes que j'ai vues au Cap : elle faisoit tous les  
» jours proprement son lit, s'y couchoit la tête sur  
» un oreiller, et se couvroit d'une couverture.....  
» Quand elle avoit mal à la tête, elle se serroit d'un  
» mouchoir, et c'étoit un plaisir de la voir ainsi coif-  
» fée dans son lit. Je pourrois en raconter diverses  
» autres petites choses qui paroissent extrêmement  
» singulières; mais j'avoue que je ne pouvois pas ad-  
» mirer cela autant que le faisoit la multitude, parce  
» que, n'ignorant pas le dessein qu'on avoit de por-  
» ter cet animal en Europe pour le faire voir, j'avois  
» beaucoup de penchant à supposer qu'on l'avoit

» dressé à la plupart des singeries que le peuple regardoit comme lui étant naturelles : à la vérité, c'étoit une supposition. Il mourut à la hauteur du cap de Bonne-Espérance dans un vaisseau sur lequel j'étois. Il est certain que la figure de ce singe ressembloit beaucoup à celle de l'homme, etc. » Gemelli Carreri dit en avoir vu un qui se plaignoit comme un enfant, qui marchoit sur les deux pieds de derrière, en portant sa natte sous son bras pour se coucher et dormir. Ces singes, ajoute-t-il, paroissent avoir plus d'esprit que les hommes, à certains égards : car quand ils ne trouvent plus de fruits sur les montagnes, ils vont au bord de la mer, où ils attrapent des crabes, des huîtres, et autres choses semblables. Il y a une espèce d'huîtres qu'on appelle *taclovo*, qui pèsent plusieurs livres et qui sont souvent ouvertes sur le rivage; or le singe craignant que, quand il veut les manger, elles ne lui attrapent la pate en se refermant, il jette une pierre dans la coquille qui l'empêche de se fermer, et ensuite il mange l'huître sans crainte.

« Sur les côtes de la rivière de Gambie, dit Froger,<sup>1</sup> les singes y sont plus gros et plus méchants qu'en aucun endroit de l'Afrique; les Nègres les craignent, et ils ne peuvent aller seuls dans la

<sup>1</sup> *Relation du Voyage de Gennes*, par Froger, pag. 42 et 43.

» campagne sans courir risque d'être attaqués par  
 » ces animaux, qui leur présentent un bâton et les  
 » obligent à se battre.... Souvent on les a vus por-  
 » ter sur les arbres des enfants de sept à huit ans  
 » qu'on avoit une peine incroyable à leur ôter. La  
 » plupart des Nègres croient que c'est une nation  
 » étrangère qui est venue s'établir dans leur pays ,  
 » et que s'ils ne parlent pas , c'est qu'ils craignent  
 » qu'on ne les oblige à travailler. »

« On se passeroit bien, dit un autre voyageur, '  
 » de voir à Macaçar un aussi grand nombre de sin-  
 » ges, car leur rencontre est souvent funeste; il  
 » faut toujours être bien armé pour s'en défen-  
 » dre.... Ils n'ont point de queue; ils se tiennent  
 » toujours droits comme des hommes, et ne vont  
 » jamais que sur les deux pieds de derrière. »

Voilà, du moins à très-peu près, tout ce que les voyageurs les moins crédules et les plus véridiques nous disent de cet animal : j'ai cru devoir rapporter leurs passages en entier, parce que tout peut paroître important dans l'histoire d'une bête si ressemblante à l'homme; et, pour qu'on puisse prononcer avec encore plus de connoissance sur sa nature, nous allons exposer aussi toutes les différences qui éloignent cette espèce de l'espèce humaine, et toutes les conformités qui l'en appro-

chent. Il diffère de l'homme à l'extérieur par le nez qui n'est pas proéminent, par le front qui est trop court, par le menton qui n'est pas relevé à la base; il a les oreilles proportionnellement trop grandes, les yeux trop voisins l'un de l'autre; l'intervalle entre le nez et la bouche est aussi trop étendu : ce sont là les seules différences de la face de l'orang-outang avec le visage de l'homme. Le corps et les membres diffèrent en ce que les cuisses sont relativement trop courtes, les bras trop longs, les pouces trop petits, la paume des mains trop longue et trop serrée, les pieds plutôt faits comme des mains que comme des pieds humains; les parties de la génération du mâle ne sont différentes de celles de l'homme qu'en ce qu'il n'y a point de frein au prépuce; les parties de la femelle sont à l'extérieur fort semblables à celles de la femme.

A l'intérieur, cette espèce diffère de l'espèce humaine par le nombre des côtes; l'homme n'en a que douze, l'orang-outang en a treize : il a aussi les vertèbres du cou plus courtes, les os du bassin plus serrés, les hanches plus plates, les orbites des yeux plus enfoncées; il n'y a point d'apophyse épineuse à la première vertèbre du cou; les reins sont plus ronds que ceux de l'homme, et les uretères ont une forme différente, aussi-bien que la vessie et la vésicule du fiel, qui sont plus étroites et plus longues que dans l'homme; toutes les



autres parties du corps, de la tête et des membres, tant extérieures qu'intérieures, sont si parfaitement semblables à celles de l'homme, qu'on ne peut les comparer sans admiration, et sans être étonné que, d'une conformation si pareille et d'une organisation qui est absolument la même, il n'en résulte pas les mêmes effets. Par exemple, la langue et tous les organes de la voix sont les mêmes que dans l'homme, et cependant l'orang-outang ne parle pas; le cerveau est absolument de la même forme et de la même proportion, et il ne pense pas. Y a-t-il une preuve plus évidente que la matière seule, quoique parfaitement organisée, ne peut produire ni la pensée ni la parole qui en est le signe, à moins qu'elle ne soit animée par un principe supérieur? L'homme et l'orang-outang sont les seuls qui aient des fesses et des mollets, et qui par conséquent soient faits pour marcher debout; les seuls qui aient la poitrine large, les épaules aplaties, et les vertèbres conformées l'un comme l'autre, les seuls dont le cerveau, le cœur, les poumons, le foie, la rate, le pancréas, l'estomac, les boyaux, soient absolument pareils; les seuls qui aient l'appendice vermiculaire au cœcum. Enfin l'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'à aucun des animaux, plus même qu'aux babouins et aux guenons, non-seulement par toutes les parties que je viens d'indiquer, mais encore par la largeur du visage, la forme du crâne, des

mâchoires, des dents, des autres os de la tête et de la face, par la grosseur des doigts et du pouce, par la figure des ongles, par le nombre des vertèbres lombaires et sacrées, par celui des os du coccix, et enfin par la conformité dans les articulations, dans la grandeur et la figure de la rotule, dans celle du sternum, etc., en sorte qu'en comparant cet animal avec ceux qui lui ressemblent le plus, comme avec le magot, le babouin, ou la guenon, il se trouve encore avoir plus de conformité avec l'homme qu'avec ces animaux, dont les espèces cependant paroissent être si voisines de la sienne, qu'on les a toutes désignées par le même nom de *singes*; ainsi les Indiens sont excusables de l'avoir associé à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage, puisqu'il ressemble à l'homme par le corps plus qu'il ne ressemble aux autres singes ou à aucun autre animal. Comme quelques-uns des faits que nous venons d'exposer pourroient paroître suspects à ceux qui n'auroient pas vu cet animal, nous avons cru devoir les appuyer de l'autorité de deux célèbres anatomistes, Tyson<sup>1</sup> et Cowper, qui l'ont en-

<sup>1</sup> L'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'aux singes ou aux guenons : 1° en ce qu'il a les poils des épaules dirigés en bas et ceux des bras dirigés en haut; 2° par la face, qui est plus semblable à celle de l'homme, étant plus large et plus aplatie que celle des singes; 3° par la figure de l'oreille, qui ressemble plus à celle de l'homme, à l'ex-

semble disséqué avec une exactitude scrupuleuse, et qui nous ont donné les résultats des comparaisons qu'ils ont faites de toutes les parties de son

ception que la partie cartilagineuse est mince comme dans les siuges; 4° par les doigts, qui sont proportionnellement plus gros que ceux des singes; 5° en ce qu'il est à tous égards fait pour marcher debout, au lieu que les singes et les guenons ne sont pas conformés à cette fin; 6° en ce qu'il a des fesses plus grosses que tous les autres singes; 7° en ce qu'il a des mollets aux jambes; 8° en ce que sa poitrine et ses épaules sont plus larges que celles des singes; 9° son talon plus long; 10° en ce qu'il a la membrane adipeuse placée, comme l'homme, sous la peau; 11° le péritoine entier, et non percé ou allongé, comme il l'est dans les singes; 12° les intestins plus longs que dans les singes; 13° le canal des intestins de différent diamètre, comme dans l'homme, et non pas égal ou à peu près égal, comme il l'est dans les singes; 14° en ce que le *cæcum* a l'appendice vermiculaire comme dans l'homme, tandis que cet appendice vermiculaire manque dans tous les autres singes, et aussi en ce que le commencement du colon n'est pas si prolongé qu'il l'est dans les singes; 15° en ce que l'insertion du conduit biliaire et du conduit pancréatique n'ont qu'un seul orifice commun dans l'homme et l'orang-outang, au lieu que ces insertions sont à deux pouces de distance dans les guenons; 16° en ce que le colon est plus long que dans les singes; 17° en ce que le foie n'est pas divisé en lobes, comme dans les singes, mais entier et d'une seule pièce, comme dans l'homme; 18° en ce que les vaisseaux biliaires sont les mêmes que dans l'homme; 19° la rate la même; 20° le pancréas le même; 21° le nombre des lobes du pounton le même; 22° le péricarde attaché au diaphragme comme dans l'homme, et non pas comme il l'est dans les singes ou guenons; 25° le cône du cœur plus

corps avec celui de l'homme. J'ai cru devoir traduire de l'anglais et présenter ici cet article de leurs ouvrages, afin que tout le monde puisse

émoussé que dans les singes; 24° en ce qu'il n'a point d'abajoues ou poches au bas des joues, comme les autres singes et guenons; 25° en ce qu'il a le cerveau beaucoup plus grand que ne l'ont les singes, et, dans toutes ses parties, exactement conformé comme le cerveau de l'homme; 26° le crâne plus arrondi et du double plus grand que dans les guenons; 27° toutes les sutures du crâne semblables à celles de l'homme; les os appelés *ossa triquetra wormiana* se trouvent dans la suture lamboïde, ce qui n'est pas dans les autres singes ou guenons; 28° il a l'os cribiforme et le *cris tagalli*, ce que les guenons n'ont pas; 29° la selle (*setta equina*) comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons cette partie est plus élevée et plus proéminente; 30° le *processus pterygoïdes* comme dans l'homme; cette partie manque aux singes et guenons; 31° les os des tempes et les os appelés *ossa bregmatis* comme dans l'homme; ces os sont d'une forme différente dans les singes et guenons; 32° l'os zygomatique petit, au lieu que dans les singes et guenons cet os est grand; 33° les dents sont plus semblables à celles de l'homme qu'à celles des autres singes, surtout les canines et les molaires; 34° les apophyses transverses des vertèbres du cou et les sixième et septième vertèbres ressemblent plus à celles de l'homme qu'à celles des singes et des guenons; 35° les vertèbres du cou ne sont pas percées comme dans les singes pour laisser passer les nerfs, elles sont pleines et sans trou dans l'orang-outang comme dans l'homme; 36° les vertèbres du dos et leurs apophyses sont comme dans l'homme; et dans les vertèbres du bas il n'y a que deux apophyses inférieures, au lieu qu'il y en a quatre dans les singes; 37° il n'y a que cinq vertèbres lombaires comme dans l'homme, au lieu que

mieux juger de la ressemblance presque entière de cet animal avec l'homme. J'observerai seulement, pour une plus grande intelligence de cette

dans les guenons il y en a six ou sept; 38° les apophyses épineuses des vertèbres lombaires sont droites comme dans l'homme; 39° l'os sacrum est composé de cinq vertèbres comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons il n'est composé que de trois; 40° le coccix n'a que quatre os, comme dans l'homme, et ces os ne sont pas troués, au lieu que dans les singes et guenons le coccix est composé d'un plus grand nombre d'os, et ces os sont troués; 41° dans l'orang-outang il n'y a que sept vraies côtes (*costæ veræ*), et les extrémités des fausses côtes (*nothæ*) sont cartilagineuses, et les côtes sont articulées au corps des vertèbres; dans les singes et guenons il y a huit vraies côtes, et les extrémités des fausses côtes sont osseuses, et leur articulation se trouve placée dans l'interstice entre les vertèbres; 42° l'os du sternum dans l'orang-outang est large comme dans l'homme, et non pas étroit comme dans les guenons; 43° les os des quatre doigts sont plus gros qu'ils ne le sont dans les singes; 44° l'os de la cuisse, soit dans son articulation, soit à tous autres égards, est semblable à celui de l'homme; 45° la rotule est ronde et non pas longue, simple et non pas double, comme elle l'est dans les singes; 46° le talon, le tarse et le métatarse de l'orang-outang sont comme ceux de l'homme; 47° le doigt du milieu dans le pied n'est pas si long qu'il l'est dans les singes; 48° les muscles *obliquus inferior capitis*, *pyriformis* et *biceps femoris*, sont semblables dans l'orang-outang et dans l'homme, tandis qu'ils sont différents dans les singes et guenons, etc.

L'orang-outang diffère de l'homme plus que des singes ou guenons: 1° en ce que le pouce est plus petit à proportion que celui de l'homme, quoique cependant il soit plus

note, que les Anglais ne sont pas réduits, comme nous, à un seul nom pour désigner les singes; ils ont, comme les Grecs, deux noms différents : l'un

gros que celui des autres singes; 2° en ce que la paume de la main est plus longue et plus étroite que dans l'homme; 3° il diffère de l'homme et approche des singes par la longueur des doigts des pieds; 4° il diffère de l'homme en ce qu'il a le gros doigt des pieds éloigné à peu près comme un pouce, étant plutôt quadrumane, comme les autres singes, que quadrupède; 5° en ce qu'il a les cuisses plus courtes que l'homme; 6° les bras plus longs; 7° en ce qu'il n'a pas les bourses pendantes; 8° l'épiploon plus ample que dans l'homme; 9° la vésicule du fiel longue et plus étroite; 10° les reins plus ronds que dans l'homme, et les uretères différents; 11° la vessie plus longue; 12° en ce qu'il n'a point de frein au prépuce; 13° les os de l'orbite de l'œil trop enfoncés; 14° en ce qu'il n'a pas les deux cavités au-dessus de la selle du turc (*sella turcica*) comme dans l'homme; 15° en ce que les *processus mastoïdes et styloïdes* sont très-petits et presque nuls; 16° en ce qu'il a les os du nez plats; 17° il diffère de l'homme en ce que les vertèbres du cou sont courtes comme dans les singes, plates devant et non pas rondes, et que leurs apophyses épineuses ne sont pas fourchues comme dans l'homme; 18° en ce qu'il n'y a point d'apophyse épineuse dans la première vertèbre du cou; 19° il diffère de l'homme en ce qu'il a treize côtes de chaque côté, et que l'homme n'en a que douze; 20° en ce que les os des îles sont parfaitement semblables à ceux des singes, étant plus longs, plus étroits et moins concaves que dans l'homme; 21° il diffère de l'homme en ce que les muscles suivants se trouvent dans le corps humain et manquent dans celui de l'orang-outang, savoir, *occipitales, frontales, dilatatores alarum nasi seu elevatoros labii superioris. intersplinales colli, glutæi mi-*

pour les singes sans queue, qu'ils appellent *ape*; et l'autre pour les singes à queue, qu'ils appellent *monkey*. J'ai toujours traduit le mot *monkey* par celui de *guenon*, et le mot *ape* par celui de *singe*; et ces singes que Tyson désigne par le mot *ape* ne peuvent être que ceux que nous avons appelés le *pithèque* et le *magot*; et il y a même toute apparence que c'est au magot seul qu'on doit rapporter le nom *ape* ou *singe* de la comparaison de Tyson. Je dois observer aussi que cet auteur donne quelques caractères de ressemblance et de

*nimi, extensor digitorum pedis brevis et transversalis pedis*; 22° les muscles qui ne paroissent pas se trouver dans l'orang-outang, et qui se trouvent quelquefois dans l'homme, sont ceux qu'on appelle *pyramidales, caro musciosa quadrata*, le long tendon et le corps charnu du muscle *palmaire*, les muscles *attollens et retrahens auriculam*; 23° les muscles éleveurs des clavicules sont dans l'orang-outang comme dans les singes, et non pas comme dans l'homme; 24° les muscles par lesquels l'orang-outang ressemble aux singes et diffère de l'homme sont les suivants, *longus colli, pectoralis, latissimus dorsi, glutæus maximus et medius, psoas magnus et parvus, iliacus internus et gasteronamius internus*; 25° il diffère encore de l'homme par la forme des muscles *deltoides, pronator radii teres et extensor pollicis brevis*. (*Anatomie de l'orang-outang*, par Tyson; Londres, 1699, in-4°.)

<sup>1</sup> *Simiæ dividuntur in caudâ carentes quæ simiæ simpliciter, dicuntur et caudatas quæ cercopithecî appellantur: quæ prioris generis sunt anglicè apes dicuntur; quæ posterioris monkeys.* (Ray, *Synops. quadrup.*, pag. 149.)

différence qui ne sont pas assez fondés : j'ai cru devoir faire sur cela quelques remarques. On trouvera peut-être que ce détail est long; mais il me semble qu'on ne peut pas examiner de trop près un être qui, sous la forme d'un homme, n'est cependant qu'un animal.

1°. Tyson donne comme un caractère particulier à l'homme et à l'orang-outang, d'avoir le poil des épaules dirigé en bas, et celui des bras dirigé en haut. Il est vrai que la plupart des quadrupèdes ont le poil de toutes les parties du corps dirigé en bas ou en arrière; mais cela n'est pas sans exception. Le paresseux et le fourmillier ont le poil des parties antérieures du corps dirigé en arrière, et celui de la croupe et des reins dirigé en avant : ainsi ce caractère n'est pas d'un grand poids dans la comparaison de cet animal à l'homme.

2°. J'ai aussi retranché dans ma traduction les quatre premières différences, qui, comme celles-ci, sont trop légères ou mal fondées. La première, c'est la différence de la taille; ce caractère est très-incertain et tout-à-fait gratuit, puisque l'auteur dit lui-même que son animal étoit fort jeune : les seconde, troisième et quatrième ne roulent que sur la forme du nez, la quantité du poil, et sur d'autres rapports aussi petits. Il en est de même de plusieurs autres que j'ai retranchées; par exemple, du vingt et unième caractère tiré du nombre des dents : il est certain que cet animal et



l'homme ont le même nombre de dents, et que s'il n'en avoit que vingt-huit, comme le dit l'auteur, c'est qu'il étoit fort jeune, et l'on sait que l'homme dans sa jeunesse n'en a pas davantage.

3°. Le onzième caractère des différences de l'auteur est aussi très-équivoque : les enfants ont les bourses fort relevées : cet animal étant fort jeune ne devoit pas les avoir pendantes.

4°. Le quarante-huitième caractère des ressemblances, et les trente, trente et unième, trente-deuxième, trente-troisième et trente-quatrième caractères des différences, ne désignant que la présence ou la figure de certains muscles qui, dans l'espèce humaine, varient pour la plupart d'un individu à l'autre, ne doivent pas être considérés comme des caractères essentiels.

5°. Toutes les ressemblances et différences tirées de parties trop petites, telles que les apophyses des vertèbres, ou prises de la position de certaines parties, de leur grandeur, de leur grosseur, ne doivent aussi être considérées que comme des caractères accessoires, en sorte que tout le détail de cette table de Tyson peut se réduire aux différences et aux ressemblances essentielles que nous avons indiquées.

6°. Je crois devoir insister sur quelques caractères plus généraux, dont les uns ont été omis par Tyson, et les autres mal indiqués. 1° L'orang-outang est le seul de tous les singes qui n'ait point

d'abajoues, c'est-à-dire, de poches au bas des joues; toutes les guenons, tous les babouins, et même le magot et le gibbon, ont ces poches, où ils peuvent garder leurs aliments avant de les avaler : l'orang-outang seul a cette partie du dedans de la bouche faite comme l'homme. 2° Le gibbon, le magot, tous les babouins et toutes les guenons, à l'exception du douc, ont les fesses plates et des callosités sur ces parties : l'orang-outang est encore le seul qui ait les fesses renflées et sans callosités. Le douc les a aussi sans callosités; mais elles sont plates et velues, en sorte qu'à cet égard le douc fait la nuance entre l'orang-outang et les guenons, comme le gibbon et le magot font cette même nuance à l'égard des abajoues, et le magot seul à l'égard des dents canines et de l'allongement du museau. 3° L'orang-outang est le seul qui ait des mollets ou gras de jambes et des fesses charnues : ce caractère indique qu'il est de tous le mieux conformé pour marcher debout; seulement, comme les doigts de ses pieds sont fort longs, et que son talon pose plus difficilement à terre que celui de l'homme, il court plus facilement qu'il ne marche, et il auroit besoin de talons artificiels plus élevés que ceux de nos souliers, si l'on vouloit le faire marcher aisément et long-temps. 4° Quoique l'orang-outang ait treize côtes, et que l'homme n'en ait que douze, cette différence ne l'approche pas plus des babouins ou des guenons qu'elle ne

l'éloigne de l'homme, parce que le nombre des côtes varie dans la plupart de ces espèces, et que les uns de ces animaux en ont douze, d'autres onze, et d'autres dix, etc., en sorte que les seules différences essentielles entre le corps de cet animal et celui de l'homme se réduisent à deux, savoir, la conformation des os du bassin, et la conformation des pieds; ce sont là les seules parties considérables par lesquelles l'orang-outang ressemble plus aux autres singes qu'il ne ressemble à l'homme.

D'après cet exposé, que j'ai fait avec toute l'exactitude dont je suis capable, on voit ce que l'on doit penser de cet animal. S'il y avoit un degré par lequel on pût descendre de la nature humaine à celle des animaux, si l'essence de cette nature consistoit en entier dans la forme du corps et dépendoit de son organisation, ce singe se trouveroit plus près de l'homme que d'aucun animal : assis au second rang des êtres, s'il ne pouvoit commander en premier, il feroit au moins sentir aux autres sa supériorité, et s'efforceroit de ne pas obéir. Si l'imitation, qui semble copier de si près la pensée, en étoit le vrai signe ou l'un des résultats, ce singe se trouveroit encore à une plus grande distance des animaux et plus voisin de l'homme; mais, comme nous l'avons dit, l'intervalle qui l'en sépare réellement n'en est pas moins immense, et la ressemblance de la forme, la conformité de l'or-

•

ganisation, les mouvements d'imitation qui paroissent résulter de ces similitudes, ni ne le rapprochent de la nature de l'homme, ni même ne l'élèvent au-dessus de celle des animaux.

*Caractères distinctifs de cette espèce.*

L'orang-outang n'a point d'abajoues, c'est-à-dire point de poches au dedans des joues, point de queue, point de callosités sur les fesses; il les a renflées et charnues : il a toutes les dents, et même les canines, semblables à celles de l'homme : il a la face plate, nue et basanée; les oreilles, les mains, les pieds, la poitrine, le ventre, aussi nus; il a des poils sur la tête qui descendent en forme de cheveux des deux côtés des tempes, du poil sur le dos et sur les lombes, mais en petite quantité; il a cinq ou six pieds de hauteur, et marche toujours droit sur ses deux pieds. Nous n'avons pas été à portée de vérifier si les femelles sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique; mais nous le présumons, et, par analogie, nous ne pouvons guère en douter.

[Nous avons dit que les orangs-outangs pouvoient former deux espèces. Ce mot iudien, qui signifie *homme sauvage*, est en effet un nom générique; et nous avons reconnu qu'il existe réellement et au moins deux espèces bien distinctes de ces animaux : la première, à laquelle, d'après Battel, nous avons donné le nom de *pongo*, et qui

est bien plus grande que la seconde espèce, que nous avons nommée *jocko*, d'après le même voyageur. Comme il y a plus de vingt ans que j'ai écrit l'histoire de ces singes, je n'étois pas aussi bien informé que je le suis aujourd'hui, et j'étois alors dans le doute si les deux espèces dont je viens de parler étoient réellement différentes l'une de l'autre par des caractères autres que la grandeur. Le singe que j'avois vu vivant, et auquel j'avois cru devoir donner le nom de *jocko*, parce qu'il n'avoit que deux pieds et demi de hauteur, étoit un jeune pongo, qui n'avoit que deux ans d'âge, et seroit parvenu à la hauteur de plus de cinq pieds; et comme ce très-jeune singe présentoit tous les caractères attribués par les voyageurs au grand orang-outang ou pongo, j'avois cru pouvoir ne le regarder que comme une variété; ce qui me faisoit croire qu'il se pouvoit qu'il n'y eût qu'une seule espèce d'orang-outang : mais ayant reçu depuis des grandes Indes un orang-outang bien différent du pongo, et auquel nous avons reconnu tous les caractères que les voyageurs donnent au *jocko*, nous pouvons assurer que ces deux dénominations de *pongo* et *jocko* appartiennent à deux espèces réellement différentes, et qui, indépendamment de la grandeur, ont encore des caractères qui les distinguent.

Les principaux caractères qui distinguent ces deux espèces sont la grandeur. la différence de

la couleur et de la quantité du poil, et le défaut d'ongle au gros orteil des pieds ou mains postérieures, qui toujours manque au jocko, et se trouve toujours dans l'espèce du pongo. Il en est de même de leurs habitudes naturelles : le pongo marche presque toujours debout sur ses deux pieds de derrière; au lieu que le jocko ne prend cette attitude que rarement, et surtout lorsqu'il veut monter sur les arbres. Ainsi tout ce que j'ai dit de l'orang-outang que j'ai vu vivant, et que je croyois être un jocko, doit au contraire s'attribuer au pongo, et s'accorde en effet avec tout ce que les voyageurs les plus récents ont observé sur les habitudes naturelles de ce grand orang-outang. Je dois même observer que la figure de ce jeune pongo avoit été faite d'après Nature vivante, mais que le dessinateur l'avoit chargée dans quelques parties; et c'est probablement cette différence entre cette figure et celle qu'a donnée Bontius, qui a pu faire penser qu'elles ne représentoient pas le même animal. Cependant il est certain que la figure de Bontius est celle du grand orang-outang ou pongo adulte, et que celle que j'ai donnée représente le même orang-outang ou pongo jeune : d'ailleurs la figure donnée par Bontius est peut-être un peu trop ressemblante à l'espèce humaine. Tulpius a donné du pongo une figure encore plus imparfaite. C'est encore ce même animal que Bosman a nommé *smitten*, que plusieurs

voyageurs ont nommé *barris*, d'autres *drill*, et quelques autres *quimpezé*; sur quoi cependant nous devons observer que la plupart de ces derniers noms ont été appliqués indifféremment au grand et au petit orang-outang. C'est à ce grand orang-outang qu'on doit rapporter les combats contre les Nègres, l'enlèvement et le viol des Nègresses, et les autres actes de force et de violence cités par les voyageurs.

Mais nous devons ajouter à tout ce que nous en avons dit les observations des naturalistes et des voyageurs qui ont été publiées, ou qui nous sont parvenues en différents temps, sur ce qui regarde ce pongo ou grand orang-outang. M. le chevalier d'Obsonville a bien voulu nous communiquer ce qu'il avoit observé sur cet animal, qu'il a vu et décrit avec autant de sagacité que d'exactitude.

« C'est, dit-il, de l'orang-outang qui a cinq pieds  
 » de haut qu'il est ici question. Cet animal ne pa-  
 » roît maintenant exister que dans quelques parties  
 » de l'Afrique et des grandes îles à l'est de l'Inde.  
 » D'après diverses informations, je erois pouvoir  
 » dire que l'on n'en voit plus dans la presque  
 » en-deçà du Gange, et que même il est devenu  
 » très-rare dans les contrées où il propage encore.  
 » Auroit-il été détruit par les bêtes féroces, ou se-  
 » roit-il confondu avec d'autres ?

» Un de ces individus, que j'ai eu occasion de  
 » voir deux mois après qu'il fut pris, avoit quatre

» pieds huit ou dix pouces de haut. Une teinte jau-  
 » nâtre paroissoit dominer dans ses yeux, qui é-  
 » toient du reste petits et noirs : quoique ayant  
 » quelque chose de hagard, ils annonçoient plutôt  
 » l'inquiétude, l'embarras et le chagrin, que la fé-  
 » rocité. Sa bouche étoit fort grande, les os du nez  
 » très-peu proéminents, et ceux des joues fort sail-  
 » lants.... Son visage avoit des rides; le fond de sa  
 » carnation étoit d'un blanc bis ou basané; sa che-  
 » velure, longue de quelques pouces, étoit brunâ-  
 » tre, ainsi que le poil du reste du corps, qui étoit  
 » plus épais sur le dos que sur le ventre; sa barbe  
 » étoit peu fournie, sa poitrine large, les fesses mé-  
 » diocrement charnues, les cuisses couvertes, les  
 » jambes arquées; les pouces de ses pieds, quoique  
 » un peu moins écartés des autres doigts que ceux  
 » des autres singes, l'étoient cependant assez pour  
 » devoir lui procurer beaucoup de facilité, soit  
 » pour grimper ou saisir....

» Je n'ai vu ce satyre qu'accroupi ou debout;  
 » mais, quoique marchant habituellement droit,  
 » il s'aideroit, me dit-on, dans l'état de liberté, des  
 » mains ainsi que des pieds, lorsqu'il étoit ques-  
 » tion de courir ou de franchir un fossé; peut-être  
 » même est-ce l'exercice de cette faculté qui con-  
 » tribue à entretenir dans l'espèce la longueur un  
 » peu excessive des bras, car l'extrémité des doigts  
 » de ses mains approchoit de ses genoux. Ses par-  
 » ties génitales étoient assez bien proportionnées;



» sa verge, en état d'inertie, étoit longue d'environ  
» six pouces, et paroissoit être celle d'un homme  
» circoncis.

» Je n'ai point vu de femelles; mais on dit qu'elles ont les mamelles un peu aplaties. Leurs parties sexuelles, conformées comme celles des femmes, sont aussi sujettes à un flux menstruel périodique. Le temps de la gestation est présumé être d'environ sept mois..... Elles ne propagent point dans l'état de servitude.....

» Le mâle dont je viens de parler pousoit quelquefois une espèce de soupir élevé et prolongé, ou bien il faisoit entendre un cri sourd; mais c'étoit lorsqu'on l'inquiétoit ou qu'on le maltraitoit; ainsi ces modulations de voix n'expriment que l'impatience, l'ennui ou la douleur.

» Suivant les Indiens, ces animaux errent dans les bois et sur les montagnes de difficile accès, et y vivent en petites sociétés.

» Les orangs-outangs sont extrêmement sauvages; mais il paroît qu'ils sont peu méchants, et qu'ils parviennent assez promptement à entendre ce qu'on leur commande..... Leur caractère ne peut se plier à la servitude; ils y conservent toujours un fond d'ennui et de mélancolie profonde, qui, dégénéralant en une espèce de consommation ou de marasme, doit bientôt terminer leurs jours. Les gens du pays ont fait cette remarque, et elle me fut confirmée par l'ensemble de

» ce que je crus entrevoir dans les regards et le  
 » maintien de l'individu dont il a été question. »

M. le professeur Allamand, dont j'ai eu si souvent occasion de faire l'éloge, a ajouté d'excellentes réflexions et de nouveaux faits à ce que j'ai dit des orangs-outangs.

« L'histoire des singes étoit très-embrouillée, dit  
 » ce savant et judicieux naturaliste, avant que M.  
 » de Buffon entreprit de l'éclaircir; nous ne saurions trop admirer l'ordre qu'il y a apporté, et la précision avec laquelle il a déterminé les différentes espèces de ces animaux, qu'il étoit impossible de distinguer par les caractères qu'en avoient donnés les nomenclateurs. Son histoire des orangs-outangs est un chef-d'œuvre qui ne pouvoit sortir que d'une plume telle que la sienne; mais quoiqu'il y ait rassemblé tout ce qui a été dit par d'autres sur ces animaux singuliers, en y ajoutant ses propres observations qui sont bien plus sûres, et quoiqu'il y ait décrit un plus grand nombre de singes qu'aucun autre n'en a décrit jusqu'à présent, il ne faut pas croire cependant qu'il ait épuisé la matière : la race des singes contient une si grande variété d'espèces, qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de les connoître toutes; on en apporte très-souvent en Hollande plusieurs, que M. de Buffon, ni aucun naturaliste, n'a jamais vus. Un de mes amis, revenu d'Amérique, où il a séjourné

» pendant quelques années, et qui y a porté les  
» yeux d'un observateur judicieux, m'a dit qu'il y  
» avoit vu plus de quatre-vingts espèces différentes  
» de sapajous et de sagouins; M. de Buffon n'en a  
» décrit que onzc. Il s'écoulera donc encore bien  
» du temps avant qu'on puisse parvenir à connoi-  
» tre tous ces animaux; et même il est très-douteux  
» qu'on en puisse jamais venir à bout, vu l'éloi-  
» gnement et la nature des lieux où ils habitent.

» Il y a quelques années qu'on apporta chez moi  
» la tête et un pied d'un animal singulier : cette tête  
» ressembloit tout-à-fait à celle d'un homme,  
» excepté qu'elle étoit un peu moins haute; elle  
» étoit bien garnie de longs cheveux noirs; la face  
» étoit couverte partout de poils courts : il n'y a  
» voit pas moyen de douter que ce ne fût la tête  
» d'un animal, mais qui, par cette partie, ne dif-  
» féroit presque point de l'homme : et M. Albinus,  
» ce grand anatomiste, à qui je la fis voir, fut de  
» mon avis. Si l'on doit juger, par cette tête, de la  
» taille de l'animal auquel elle avoit appartenu, il  
» devoit pour le moins avoir égalé celle d'un hom-  
» me de cinq pieds. Le pied qu'on montrait avec  
» cette tête, et qu'on assuroit être du même ani-  
» mal, étoit plus long que celui d'un grand homme.

» M. de Buffon soupçonne qu'il y a un peu d'exa-  
» gération dans le récit de Bontius, et un peu de  
» préjugé dans ce qu'il raconte des marques d'in-  
» telligence et de pudeur de sa femelle orang-ou-

» tang : cependant ce qu'il en dit est confirmé par  
 » ceux qui ont vu ces animaux aux Indes; au moins  
 » j'ai entendu la même chose de plusieurs person-  
 » nes qui avoient été à Batavia, et qui sûrement  
 » ignoroient ce qu'en a écrit Bontius. Pour savoir  
 » à quoi m'en tenir là-dessus, je me suis adressé à  
 » M. Relian, qui demeure dans cette ville de Bata-  
 » via, où il pratique la chirurgie avec beaucoup  
 » de succès : connoissant son goût pour l'histoire  
 » naturelle, et son amitié pour moi, je lui avois  
 » écrit pour le prier de m'envoyer un orang-ou-  
 » tang, afin d'en orner le cabinet de curiosité de  
 » notre académie, et en même temps je lui avois de-  
 » mandé qu'il me communiquât ses observations  
 » sur cet animal, en cas qu'il l'eût vu. Voici sa ré-  
 » ponse, qu'on lira avec plaisir; elle est datée de Ba-  
 » tavia, le 15 janvier 1770. »

« J'ai été extrêmement surpris, écrit M. Relian,  
 » que l'homme sauvage, qu'on nomme en malais  
 » *orang-outang*, ne se trouve point dans votre aca-  
 » démie; c'est une pièce qui doit faire l'ornement  
 » de tous les cabinets d'histoire naturelle. M. Pal-  
 » lavicini, qui a été ici sabandhaar, en a amené  
 » deux en vie, mâle et femelle, lorsqu'il partit pour  
 » l'Europe en 1759; ils étoient de grandeur hu-  
 » maine, et faisoient précisément tous les mouve-  
 » ments que font les hommes, surtout avec leurs  
 » mains, dont ils se servoient comme nous. La fe-  
 » melle avoit des mamelles précisément comme

» celles d'une femme, quoique plus pendantes; la  
» poitrine et le ventre étoient sans poils, mais d'u-  
» ne peau fort dure et ridée. Ils étoient tous les deux  
» fort honteux quand on les fixoit trop; alors la fe-  
» melle se jetoit dans les bras du mâle, et se ca-  
» choit le visage dans son sein, ce qui faisoit un  
» spectacle véritablement touchant : c'est ce que  
» j'ai vu de mes propres yeux. Ils ne parlent point;  
» mais ils ont un cri semblable à celui du singe,  
» avec lequel ils ont le plus d'analogie par rapport  
» à la manière de vivre, ne mangant que des fruits,  
» des racines, des herbes, et habitant sur des ar-  
» bres dans les bois les moins fréquentés. Si ces a-  
» nimaux ne faisoient pas une race à part qui se  
» perpétue, on pourroit les nommer des *monstres*  
» *de la Nature humaine*. Le nom d'*hommes sauvages*  
» qu'on leur donne, leur vient du rapport qu'ils  
» ont extérieurement avec l'homme, surtout dans  
» leurs mouvements, et dans une façon de penser  
» qui leur est sûrement particulière, et qu'on ne  
» remarque point dans les autres animaux; car cel-  
» le-ci est toute différente de cet instinct plus ou  
» moins développé qu'on voit dans les animaux en  
» général. Ce seroit un spectacle bien curieux si  
» l'on pouvoit observer ces hommes sauvages dans  
» les bois, sans en être aperçu, et si l'on étoit té-  
» moin de leurs occupations domestiques : je dis  
» hommes sauvages, pour me conformer à l'usage;  
» car cette dénomination n'est point de mon goût,

» parce qu'elle présente d'abord une idée analogue  
 » aux sauvages des terres inconnues, auxquels ces  
 » animaux-ci ne doivent point être comparés. L'on  
 » dit qu'on en trouve dans les montagnes inacces-  
 » sibles de Java; mais c'est dans l'île de Bornéo où  
 » il y en a le plus, et d'où l'on nous envoie la plu-  
 » part de ceux qu'on voit ici de temps en temps.»

« Cette lettre, continue M. Allamand, confirme  
 » pleinement ce qu'a dit Bontius; elle est écrite par  
 » un témoin oculaire, par un homme qui est lui-  
 » même observateur curieux et attentif, et qui sait  
 » que ce qu'il assure avoir vu a été vu aussi par plu-  
 » sieurs personnes qui sont actuellement ici, et que  
 » je suis à portée de consulter tous les jours, pour  
 » m'assurer de la vérité de sa relation : ainsi il n'y  
 » a point la moindre raison pour douter de la vérité  
 » de ce qu'il m'a mandé. Au récit de Bontius il a-  
 » joute la taille de ces orangs-outangs. Ils sont de  
 » grandeur humaine; par conséquent ce ne sont  
 » pas les hommes nocturnes de M. Linnæus, qui  
 » ne parviennent qu'à la moitié de cette stature,  
 » et qui, suivant cet auteur, ont l'admirable talent  
 » de parler : il est vrai que c'est en sifflant; ce qui  
 » pourroit bien signifier qu'ils parlent comme les  
 » autres singes, ainsi que l'observe M. Relian. Je  
 » ne dirai rien du degré d'intelligence que leur at-  
 » tribue mon correspondant; il n'y a rien à ajouter  
 » aux réflexions de M. de Buffon sur cet article. Si  
 » ceux que M. Pallavicini a embarqués avec lui,

» quand il est venu en Europe, étoient arrivés ici  
 » en vie, on seroit en état d'en rapporter plusieurs  
 » autres particularités qui seroient vraisemblable-  
 » ment très-intéressantes : mais sans doute ils sont  
 » morts sur la route; au moins est-il certain qu'ils  
 » ne sont pas parvenus en Hollande. »

Nous croyons devoir ajouter ici ce que M. le professeur Allamand rapporte d'un grand singe d'Afrique, qui pourroit bien être une variété dans l'espèce du pongo ou grand orang-outang, par laquelle cette espèce se rapprocheroit du mandrill.

« Plusieurs personnes m'ont parlé d'un singe  
 » qu'elles avoient vu à Surinam, où il avoit été ap-  
 » porté des côtes de Guinée; mais faisant peu de  
 » fond sur des relations vagues de gens qui, sans  
 » aucune connoissance de l'histoire naturelle, exa-  
 » minent peu attentivement les objets nouveaux  
 » qui se présentent à eux, je me suis adressé à M.  
 » May, capitaine de haut-bord au service de la pro-  
 » vince de Hollande. Je savois qu'il avoit été à Su-  
 » rinam pendant que cet animal y étoit, et je ne  
 » doutois pas qu'il ne l'y eût vu. Personne ne pou-  
 » voit m'en rendre un compte plus exact que lui :  
 » il est aussi distingué par son goût pour toutes  
 » sortes de sciences, que par les connoissances qui  
 » forment un excellent officier de mer. Voici ce que  
 » j'en ai appris.

» Étant avec son vaisseau sur les côtes de Gui-  
 » née, un de ses matelots y fit l'acquisition d'un pe-

» tit singe sans queue, âgé d'environ six mois, qui  
» avoit été apporté du royaume de Benin. De là,  
» ayant fait voile pour se rendre à Surinam, il ar-  
» riva heureusement à Paramaribo, où il vit ce  
» grand singe dont je viens de parler. Il fut éton-  
» né en voyant qu'il étoit précisément de la même  
» espèce que celui qu'il avoit à son bord : il n'y a-  
» voit d'autre différence entre ces animaux que  
» celle de la taille; mais aussi étoit-elle très-consi-  
» dérable, puisque ce grand singe avoit cinq pieds  
» et demi de hauteur, tandis que celui de son ma-  
» telot surpassoit à peine un pied. Il n'avoit point  
» de queue; son corps étoit couvert d'un poil brun,  
» mais qui étoit assez peu touffu sur la poitrine  
» pour laisser voir sa peau, qui étoit bleuâtre. Il  
» n'avoit point de poil à la face; son nez étoit ex-  
» trêmement long et plat, et d'un très-beau bleu;  
» ses joues étoient sillonnées de rouge sur un fond  
» noirâtre; ses oreilles ressembloient à celles de  
» l'homme; ses fesses étoient nues et sans callosi-  
» tés. C'étoit un mâle, et il avoit les parties de la  
» génération d'un rouge éclatant. Il marchoit éga-  
» lement sur deux pieds ou sur quatre; son attitu-  
» de favorite étoit d'être assis sur les fesses. Il étoit  
» très-fort : le maître à qui il appartenoit étoit un  
» assez gros homme; M. May a vu ce singe le pren-  
» dre par le milicu du corps, l'élever de terre a-  
» vec facilité, et le jeter à la distance d'un pas ou  
» deux. On m'a assuré qu'un jour il se saisit d'un



» soldat qui passoit tout près de lui, et qu'il l'au-  
 » roit emporté au haut de l'arbre au pied duquel  
 » il étoit attaché, si son maître ne l'en eût pas em-  
 » pêché. Il paroissoit fort ardent pour les femmes.  
 » Il étoit depuis une vingtaine d'années à Surinam,  
 » et il ne sembloit pas avoir acquis encore son  
 » plein accroissement. Celui à qui il appartenoit  
 » assuroit avoir remarqué que sa hauteur étoit aug-  
 » mentée encore cette année même. Un capitaine  
 » anglais lui en offrit cent guinées; il les refusa; et  
 » deux jours après cet animal mourut.

» En lisant ceci, on se rappellera d'abord le  
 » mandrill, avec lequel ce singe a beaucoup de  
 » rapport, tant pour la figure que pour la gran-  
 » deur et la force; la seule différence bien mar-  
 » quée qu'il y ait entre ces animaux consiste dans  
 » la queue, qui, quoique fort courte, se trouve  
 » dans le mandrill, mais qui manque tout-à-fait à  
 » l'autre.

» Voilà donc une nouvelle espèce de singe sans  
 » queue, habitant de l'Afrique, d'une taille qui é-  
 » gale, si même elle ne surpasse pas celle de l'hom-  
 » me, et dont la durée de la vie paroît être la mê-  
 » me, vu le temps qui lui est nécessaire pour ac-  
 » quérir toute sa grandeur. Ce singe ne pourroit-il  
 » pas être celui dont parlent quelques voyageurs,  
 » et dont les relations ont été appliquées à l'orang-  
 » outang? Au moins je serois fort porté à croire que  
 » c'est le *smitten* de Bosman, et le *quimpezé* de M.

» de la Brosse : les descriptions qu'ils en donnent  
 » lui ressemblent assez; et celui dont parle Battel,  
 » qui avoit une longue chevelure, a bien l'air d'être  
 » de la même espèce que celui dont j'ai vu la  
 » tête; il ne paroît en différer qu'en ce qu'il a le  
 » visage nu et sans poil. »

Nous venons de présenter tous les faits que nous avons pu recueillir au sujet du pongo ou grand orang-outang; il nous reste maintenant à parler du jocko ou petit orang-outang. Nous en donnons ici la figure (*planche 74*), et nous en avons la dépouille au Cabinet du Roi. C'est d'après cette dépouille que nous nous sommes assurés que les principaux caractères par lesquels il diffère du pongo sont le défaut, ou, pour mieux dire, le manque d'ongle au gros orteil des pieds de derrière, la quantité et la couleur roussâtre du poil dont il est revêtu, et la grandeur, qui est d'environ moitié au-dessous de la grandeur du pongo ou grand orang-outang. M. Allamand a vu cet animal vivant, et en a fait une très-bonne description; il en a donné la figure dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'histoire naturelle.

« J'ai donné, a dit ce savant naturaliste, la figure d'un singe sans queue, ou orang-outang, qui m'avoit été envoyé de Batavia. Cette figure, faite d'après un animal qui avoit été long-temps dans de l'eau-de-vie, d'où je l'avois tiré pour le faire

» empailler, ne pouvoit que le représenter très-  
» imparfaitement : je crus cependant devoir la pu-  
» blier, parce qu'on n'en avoit alors aucune autre.  
» Il me paroissoit différent de celui qui a été décrit  
» par Tulpius; depuis, j'ai eu des raisons de croi-  
» re que c'est le même, sans que pour cela j'aie  
» trouvé meilleure la figure que cet auteur en a  
» donnée.

» Quelques années après, au commencement de  
» juillet 1776, on envoya du cap de Bonne-Espé-  
» rancc à la ménagerie de M. le prince d'Orange,  
» une femelle d'un de ces animaux, et de la même  
» espèce que celui que j'avois décrit. On a profi-  
» té de cette occasion pour en donner une figure  
» plus exacte.

» Elle arriva en bonne santé. Dès que j'en fus  
» averti, j'allai lui rendre visite, et ce fut avec pei-  
» ne que je la vis attachée à un bloc par une grosse  
» chaîne qui la prenoit par le cou, et qui la gênoit  
» beaucoup dans ses mouvements. Je m'insinuai  
» bientôt dans ses bonnes grâces par les bonbons  
» que je lui donnai, et elle eut la complaisance de  
» souffrir que je l'examinasse tout à mon aise.

» La plus grande partie de son corps étoit cou-  
» verte de poils roussâtres partout à peu près de  
» la même longueur, excepté sur le dos, où ils é-  
» toient un peu plus longs. Il n'y en avoit point  
» sur le ventre, où la peau paroissoit à nu; mais,  
» quelques semaines après, je fus fort surpris de

» voir cette même partie velue comme le reste du  
 » corps. J'ignore si elle avoit été couverte aupara-  
 » vant de poils qui étoient tombés, ou s'ils y pa-  
 » roissoient pour la première fois. L'orang-outang  
 » que Tulpius a décrit, et qui étoit aussi une fe-  
 » melle, avoit de même le ventre dénué de poils.  
 » Sa face étoit plate, cependant un peu relevée vers  
 » le bas, mais beaucoup moins que dans le magot  
 » et les autres espèces de singes; elle étoit nue et  
 » basanée, avec une tache autour de chaque œil,  
 » et une plus grande autour de la bouche, d'une  
 » couleur qui approchoit un peu de la couleur de  
 » chair. Elle avoit les dents telles que M. de Buf-  
 » fon les a décrites parmi les caractères distinctifs  
 » des oranges-outangs. La partie inférieure de son  
 » nez étoit fort large et très-peu éminente; ses na-  
 » rines étoient fort distantes de sa bouche, à cau-  
 » se de la hauteur considérable de sa lèvre supé-  
 » rieure; ses yeux étoient environnés de paupières  
 » garnies de cils, et au-dessus il y avoit quelques  
 » poils, mais qui ne pouvoient pas passer pour des  
 » soureils; ses orcilles étoient semblables à celles  
 » de l'homme; ses gras de jambes étoient fort peu  
 » visibles, on pourroit même dire qu'elle n'en a-  
 » voit point; ses fesses étoient velues, et on ne re-  
 » marquoit pas qu'il y eût des callosités.

» Quand elle étoit debout, sa longueur, depuis la  
 » plante des pieds jusqu'au haut de la tête, n'étoit  
 » que de deux pieds et demi. Ses bras étoient fort

» longs ; mesurés depuis l'aisselle jusqu'au bout des  
» doigts, ils avoient vingt-trois pouces : cependant,  
» quand l'animal se dressoit sur ses picds, ils ne  
» touchoient pas à terre comme ceux des deux gib-  
» bons décrits par M. de Buffon. Scs mains et ses  
» pieds n'étoient point velus ; leur couleur étoit  
» noirâtre, et ils étoient aussi fort longs propor-  
» tionnellement à son corps : depuis le poignet jus-  
» qu'au bout du plus long doigt, la longueur de  
» sa main étoit de sept pouces, et celle de son pied  
» de huit ; le gros orteil n'avoit point d'ongle, pen-  
» dant que le pouce et tous les autres doigts en  
» avoient. L'on voit, par cette description, qu'à la  
» grandeur près, cette femelle étoit de la même  
» espèce que l'animal que j'ai décrit ci-devant. Elle  
» étoit originaire de Bornéo ; on l'avoit envoyée de  
» Batavia au cap de Bonne - Espérance, où elle a  
» passé une année : de là elle est venue à la mé-  
» nagerie de M. le prince d'Orange, où elle n'a  
» pas vécu si long-temps ; elle est morte en janvier  
» 1777.

» Elle n'avoit point l'air méchant ; elle donnoit  
» volontiers la main à ceux qui lui présentoient la  
» leur. Elle mangeoit sans glotonnerie du pain,  
» des carottes, des fruits, et même de la viande rô-  
» tie ; elle ne paroissoit pas aimer la viande crue ;  
» elle prenoit la tasse qui contenoit sa boisson d'u-  
» ne seule main, la portoit à sa bouche, et elle la  
» vidoit fort tranquillement. Tous ses mouvements

» étoient assez lents, et elle témoignoit peu de vi-  
 » vacité; elle paroissoit plutôt mélancolique. Elle  
 » jouoit avec une couverture qui lui servoit de lit,  
 » et souvent elle s'occupoit à la déchirer. Son atti-  
 » tude ordinaire étoit d'être assise avec ses cuisses  
 » et ses genoux élevés : quand elle marchoit, elle  
 » étoit presque dans la même posture; ses fesses  
 » étoient peu éloignées de la terre. Je ne l'ai point  
 » vue se tenir parfaitement debout sur ses pieds,  
 » excepté quand elle vouloit prendre quelque cho-  
 » se d'élevé, et même encore alors les jambes é-  
 » toient toujours un peu pliées, et elle étoit vacil-  
 » lante. Ce qui me confirme dans ce que j'en ai dit  
 » ci-devant, c'est que les animaux de cette espèce  
 » ne sont pas faits pour marcher debout comme  
 » l'homme, mais comme les autres quadrupèdes,  
 » quoique cette dernière allure doive être aussi as-  
 » sez fatigante pour eux, à cause de la conforma-  
 » tion de leurs mains. Ils me paroissent principa-  
 » lement faits pour grimper sur les arbres : aussi  
 » notre femelle grimpoit-elle volontiers contre les  
 » barres de la fenêtre de sa chambre, aussi haut  
 » que le lui permettoit sa chaîne.

» M. Vosmaër, qui l'a observée pendant tout le  
 » temps qu'elle a vécu dans la ménagerie de M. le  
 » prince d'Orange, en a publié une fort bonne des-  
 » cription, d'où j'ai tiré les dimensions que j'en ai  
 » données, parce qu'elles étoient plus justes que  
 » celles que j'avois prises sur l'animal vivant et en

» mouvement ; il a été fort attentif à examiner de  
» près ses actions, et ce qu'il en rapporte est très-  
» intéressant. On aime à voir ou à lire le détail des  
» actions d'un animal qui imite si bien les nôtres ;  
» nous sommes tentés de lui accorder un degré d'in-  
» telligence supérieur à celui de toutes les autres  
» brutes, quoiqu'il soit tout ce que nous admirons dans  
» tout ce qu'il fait soit une suite de la forme de son  
» corps, et particulièrement de ses mains, dont il  
» se sert avec autant de facilité que nous. Si le  
» chien avoit de pareilles mains, et qu'il pût se te-  
» nir debout sur ses pieds, il nous paroîtroit bien  
» plus intelligent qu'un singe. Pendant que cette  
» femelle a été dans ce pays, M. Vosmaër n'a pas  
» remarqué qu'elle ait eu des écoulements péri-  
» odiques. Il en a donné, en deux planches, trois  
» figures qui la représentent très-bien dans trois  
» différentes attitudes.

» Dans le même temps que cet animal étoit ici,  
» il y avoit à Paris une femelle gibbon, comme je  
» l'ai appris par la lettre de M. Daubenton, qui me  
» manda que son allure étoit à peu près la même  
» que celle que je viens de décrire ; elle couroit é-  
» tant presque debout sur ses pieds ; mais les jam-  
» bes et les cuisses étoient un peu pliées, et quel-  
» quefois la main touchoit la terre pour soutenir  
» le corps chancelant ; elle étoit vacillante lorsque é-  
» tant debout elle s'arrêtoit ; elle ne portoit que  
» sur le talon, et relevoit la plante du pied ; elle ne

» restoit que peu de temps dans cette attitude, qui  
» paroissoit forcée.

» M. Gordon, que je dois presque toujours ci-  
» tcr, m'a envoyé le dessin d'un orang-outang dont  
» le roi d'Azem, pays situé à l'est du Bengale, a-  
» voit fait présent, avec plusieurs autres curiosités,  
» à M. Harwood, président du conseil provincial  
» de Dinagipal. Le frère de M. Harwood l'apporta  
» au Cap, et le donna à M. Gordon, chez qui mal-  
» heureusement il ne vécut qu'un jour. Sur le vais-  
» seau, il avoit été attaqué du scorbut; et, en arri-  
» vant au cap de Bonne - Espérance, il étoit si foi-  
» ble, qu'il mourut au bout de vingt-quatre heu-  
» res. Ainsi M. Gordon n'a eu que le temps de le  
» faire dessiner; et ne pouvant point me donner  
» ses propres observations, il m'a communiqué ce  
» que lui en avoit dit M. Harwood. Voici ce qu'il  
» en avoit appris.

» Cet orang-outang, nommé *voulock* dans le pays  
» dont il est originaire, étoit une femelle, qui avoit  
» régulièrement ses écoulements périodiques, mais  
» qui cessèrent dès qu'elle fut attaquée du scorbut.  
» Elle étoit d'un caractère fort doux : il n'y avoit  
» que les singes qui lui déplaisoient; elle ne pou-  
» voit pas les souffrir. Elle se tenoit toujours droite  
» en marchant; elle pouvoit même courir très-vite.  
» Quand elle marchoit sur une table ou parmi de  
» la porcelaine, elle étoit fort attentive à ne rien  
» casser. Lorsqu'elle grimpoit quelque part, elle



» ne faisoit usage que de ses mains. Elle avoit les  
 » genoux comme un homme. Elle pouvoit faire un  
 » cri si aigu que, quand on étoit près d'elle, il  
 » falloit se tenir les oreilles bouchées pour n'en  
 » être pas étourdi. Elle prononçoit souvent, et plu-  
 » sieurs fois de suite, les syllabes *yaa-hou*, en in-  
 » sistant avec force sur la dernière. Quand elle en-  
 » tendoit quelque bruit approchant de celui-là,  
 » elle commençoit d'abord aussi à crier; si elle é-  
 » toit contente, on lui entendoit faire un grogne-  
 » ment doux qui partoit de la gorge. Lorsqu'elle  
 » étoit malade, elle se plaignoit comme un enfant,  
 » et cherchoit à être secourue. Elle se nourrissoit  
 » de végétaux et de lait : jamais elle n'avoit voulu  
 » toucher à un animal mort, ni manger de la viau-  
 » de; elle refusoit même de manger sur une assiette  
 » où il y en avoit eu. Quand elle vouloit boire, elle  
 » plongeoit ses doigts dans l'eau et les léchoit. Elle  
 » se couvroit volontiers avec des morceaux de toi-  
 » le. mais elle ne vouloit point souffrir d'habits.  
 » Dès qu'elle entendoit prononcer son nom, qui  
 » étoit Jenny, elle venoit. Elle étoit ordinairement  
 » assez mélancolique et pensive. Quand elle vouloit  
 » faire ses nécessités, lorsqu'elle étoit sur le vais-  
 » seau, elle se tenoit à une corde par les mains, et  
 » les faisoit dans la mer.

» La longueur de son corps étoit de deux pieds  
 » cinq pouces et demi; sa circonférence, près de  
 » la poitrine, étoit d'un pied deux pouces. et celle

» de la partie de son corps la moins grosse étoit de  
 » dix pouces et demi. Quand elle étoit en santé,  
 » elle étoit mieux en chair, et elle avoit des gras de  
 » jambes. Le dessin que M. Gordon a eu la bonté  
 » de m'en envoyer a été fait lorsqu'elle étoit mala-  
 » de, ou peut-être lorsqu'elle étoit morte, et d'une  
 » très-grande maigrceur : ainsi il ne peut servir qu'à  
 » donner une idée de la longueur et de la figure  
 » de sa face, qui me paroît être très-semblable à  
 » celle de la femelle que nous avons eue ici. Je vois  
 » aussi par l'échelle qui est ajoutée à ce dessin, que  
 » les dimensions des différentes parties sont à peu  
 » près les mêmes : mais il y avoit cette différence  
 » entre ces deux orangs-outangs, c'est que celui de  
 » Bornéo n'avoit point d'ongle au gros orteil ou au  
 » pouce des pieds, au lieu que celui d'Azem en  
 » avoit, comme M. Gordon me l'a mandé bien ex-  
 » pressément ; aussi a-t-il eu soin que cet ongle fût  
 » représenté dans le dessin. Cette différence indi-  
 » queroit-elle une diversité dans l'espèce, entre des  
 » animaux qui semblent d'ailleurs avoir tant de  
 » rapports entre eux par des caractères plus essen-  
 » tiels ? »

Toutes ces observations de M. Allamand sont curieuses. Je ne doute pas plus que lui que le nom *orang-outang* ne soit une dénomination générique qui comprend plusieurs espèces, telles que le pongo et le jocko, et peut-être le singe dont il parle, comme en ayant vu la tête et le pied, et peut-être

encore celui qui pourroit faire la nuance entre le pongo et le mandrill. M. Vosmaër a reçu, il y a quelques années, un individu de la petite espèce de ce genre, qui n'est probablement qu'un jocko; il en a fait un récit qui contient quelques faits que nous donnons par extrait dans cet article.

« Le 29 juin 1776, dit-il, l'on m'informa de l'heureuse arrivée de cet orang-outang..... C'étoit une femelle. Nous avons apporté la plus grande attention à nous assurer si elle étoit sujette à l'écoulement périodique, sans rien pouvoir découvrir à cet égard. En mangeant, elle ne faisoit point de poches latérales au gosier, comme toutes les autres espèces de singes. Elle étoit d'un si bon naturel, qu'on ne lui vit jamais montrer la moindre marque de méchanceté ou de fâcherie; on pouvoit sans crainte lui mettre la main dans la bouche. Son air avoit quelque chose de triste... Elle aimoit la compagnie sans distinction de sexe, donnant seulement la préférence aux gens qui la soignoient journellement et qui lui faisoient du bien, qu'elle paroissoit affectionner davantage; souvent, lorsqu'ils se retiroient, elle se jetoit à terre étant à la chaîne, comme au désespoir, poussant des cris lamentables, et déchirant par lambeaux tout le linge qu'elle pouvoit attraper dès qu'elle se voyoit seule. Son garde ayant quelquefois la coutume de s'asseoir auprès d'elle à terre, elle prenoit d'autres fois du foin de sa li-

» tière, l'arrangeoit à son côté, et sembloit, par  
 » toutes ses démonstrations, l'inviter à s'asseoir au-  
 » près d'elle....

» La marche ordinaire de cet animal étoit à qua-  
 » tre pieds, comme les autres singes; mais il pou-  
 » voit bien aussi marcher debout sur les pieds de  
 » derrière, et, muni d'un bon bâton, il s'y tenoit  
 » appuyé souvent fort long-temps : cependant il ne  
 » posoit jamais les pieds à plat, à la façon de l'hom-  
 » me, mais récourbés en dehors, de sorte qu'il se  
 » soutenoit sur les côtés extérieurs des pieds de der-  
 » rière, les doigts retirés en dedans; ce qui déno-  
 » toit une aptitude à grimper sur les arbres.... Un  
 » matin nous le trouvâmes déchaîné...., et nous le  
 » vîmes monter avec une merveilleuse agilité con-  
 » tre les poutres et les lattes obliques du toit; on  
 » eut de la peine à le reprendre.... Nous remarquâ-  
 » mes une force extraordinaire dans ses museles;  
 » on ne parvint qu'avec beaucoup de peine à le  
 » coucher sur le dos; deux hommes vigoureux eu-  
 » rent chacun assez à faire à lui serrer les pieds,  
 » l'autre à lui tenir la tête, et le quatrième à lui  
 » repasser le collier par-dessus la tête et à le fermer  
 » mieux. Dans cet état de liberté, l'animal avoit,  
 » entre autres choses, ôté le bouchon d'une bou-  
 » teille contenant un reste de vin de Malaga, qu'il  
 » but jusqu'à la dernière goutte, et remit ensuite  
 » la bouteille à sa même place.

» Il mangeoit presque de tout ce qu'on lui pré-

» sentoit. Sa nourriture ordinaire étoit du pain,  
» des racines, en particulier des carottes jaunes,  
» toutes sortes de fruits, et surtout des fraises; mais  
» il paroissoit singulièrement friand de plantes a-  
» romatiques, comme du persil et de sa racine. Il  
» mangcoit aussi de la viande bouillie ou rôtie, et  
» du poisson. On ne le voyoit point chasser aux in-  
» sectes, dont les autres espèces de singes sont  
» d'ailleurs si avides... Je lui présentai un moineau  
» vivant....; il en goûta la chair, et le rejeta bien  
» vite. Dans la ménagerie, et lorsqu'il étoit tant soit  
» peu malade, je l'ai vu manger tant soit peu de  
» viande crue, mais sans aucune marque de goût.  
» Je lui donnai un œuf cru, qu'il ouvrit des dents,  
» et suçâ tout entier avec beaucoup d'appétit... Le  
» rôti et le poisson étoient ses aliments favoris. On  
» lui avoit appris à manger avec la cuiller et la  
» fourchette. Quand on lui donnoit des fraises sur  
» une assiette, c'étoit un plaisir de voir comme il  
» les piquoit une par une, et les portoit à sa bou-  
» che avec la fourchette, tandis qu'il tenoit de l'au-  
» tre pâte l'assiette. Sa boisson ordinaire étoit  
» l'eau; mais il buvoit très-volontiers toutes sortes  
» de vins, et principalement le Malaga. Lui don-  
» noit-on une bouteille, il en tiroit le bouchon a-  
» vec la main, et buvoit très-bien dehors, de mê-  
» me que hors d'un verre à bière; et cela fait, il  
» s'essuyoit les lèvres comme une personne... Après  
» avoir mangé, si on lui donnoit un cure-dent, il

» s'en servoit au même usage que nous. Il tiroit  
» fort adroitement du pain et autres choses hors  
» des poches. On m'a assuré qu'étant à bord du  
» navire, il couroit librement parmi l'équipage,  
» jouoit avec les matelots, et alloit quérir, comme  
» eux, sa portion à la cuisine.

» A l'approche de la nuit, il alloit se coucher....  
» Il ne dormoit pas volontiers dans sa loge, de peur,  
» à ce qu'il me parut, d'y être enfermé. Lorsqu'il  
» vouloit se coucher, il arrangeoit le foin de sa li-  
» tière, le secouoit bien, en apportoit davantage  
» pour former son chevet, se mettoit le plus sou-  
» vent sur le côté, et se couvroit chaudement d'u-  
» ne couverture, étant fort frileux.... De temps en  
» temps nous lui ayons vu faire une chose qui nous  
» surprit extrêmement la première fois que nous  
» en fûmes témoins. Ayant préparé sa couche à  
» l'ordinaire, il prit un lambeau de linge qui étoit  
» auprès de lui, l'étendit fort proprement sur le  
» plancher, mit du foin au milieu, en relevant les  
» quatre coins du linge par-dessus, porta ce pa-  
» quet avec beaucoup d'adresse sur son lit pour  
» lui servir d'oreiller, tirant ensuite la couverture  
» sur son corps.... Une fois, me voyant ouvrir à la  
» clef et refermer ensuite le cadenas de sa chaîne,  
» il saisit un petit morceau de bois....; le fourra  
» dans le trou de la serrure; le tournant et retour-  
» nant en tout sens, et regardant si le cadenas ne  
» s'ouvroit pas.... On l'a vu essayer d'arracher des

» crampons avec un gros clou dont il se servoit  
» comme d'un levier. Un jour, lui ayant donné un  
» petit chat, il le flaira partout; mais le chat lui  
» ayant égratigné le bras, il ne voulut plus le tou-  
» cher..... Lorsqu'il avoit uriné sur le plancher de  
» son gîte, il l'essuyoit proprement avec un chiffon....  
» Lorsqu'on alloit le voir avec des bottes aux  
» jambes, il les nettoyoit avec un balai, et savoit  
» déboucler les souliers avec autant d'adresse qu'un  
» domestique auroit pu le faire; il dénouoit aussi  
» fort bien les nœuds faits dans les cordes, quel-  
» que serrés qu'ils fussent, soit avec ses dents, soit  
» avec ses ongles.... Ayant un verre ou un baquet  
» dans une main, et un bâton dans l'autre, on a-  
» voit bien de la peine à le lui ôter, s'esquivant  
» et s'escrimant continuellement du bâton pour le  
» conserver.

» Jamais on ne l'entendoit pousser quelque cri,  
» si ce n'est lorsqu'il se trouvoit seul, et pour lors  
» c'étoit d'abord un son approchant de celui d'un  
» jeune chien qui hurle; ensuite il devenoit très-  
» rude et rauque, ce que je ne puis mieux com-  
» parer qu'au bruit que fait une grosse scie en pas-  
» sant à travers le bois. Nous avons déjà remarqué  
» que cet animal avoit une force extraordinaire;  
» mais elle étoit surtout apparente dans les patés  
» de devant ou mains dont il se servoit à tout.....,  
» pouvant lever et remuer de très-lourds fardeaux.

» Ses excréments, lorsqu'il se portoit bien, é-

» toient en crottes ovales. Sa hauteur, mesuré de-  
 » bout, étoit de deux pieds et demi rhénaux.....  
 » Le ventre, surtout étant accroupi, étoit gros et  
 » gonflé.... Les tétins des mamelles étoient fort pe-  
 » tits et tout près des aisselles; le nombril ressem-  
 » bloit beaucoup à celui d'une personne.

» Les pieds de devant ou bras avoient, depuis  
 » les aisselles jusqu'au bout des doigts du milieu,  
 » dix-sept pouces; le doigt du milieu, trois pou-  
 » ces et demi; le premier un peu plus court, le  
 » troisième un peu plus long, le quatrième, ou pe-  
 » tit doigt, beaucoup plus court; mais le pouce  
 » l'est encore bien davantage. Tous les doigts ont  
 » trois articulations; le pouce n'en a que deux :  
 » ils sont tous garnis d'un ongle noir et rond.

» Les jambes, depuis la hanche jusqu'au talon,  
 » avoient vingt pouces; mais le fémur me parut à  
 » proportion beaucoup plus court que le tibia. Ses  
 » pieds posés à plat étoient, depuis le derrière du  
 » talon jusqu'au bout des doigts du milieu, longs  
 » de huit pouces. Les doigts des pieds sont plus  
 » courts que ceux des mains; celui du milieu est  
 » aussi un peu plus long que les autres : mais ici  
 » le pouce est beaucoup plus court que celui de la  
 » main..., et ces doigts des pieds ont aussi des ongles  
 » noirs. Le pouce ou gros orteil, qui n'a que deux  
 » articulations, est absolument dépourvu d'ongle  
 » dans quatre sujets de cette espèce asiatique.

» Le côté intérieur des pieds de devant et de



» derrière est entièrement nu, sans poil, revêtu  
» d'une peau assez douce, d'un noir fauve : mais  
» après la mort de l'animal, et pendant sa maladie,  
» cette peau étoit déjà devenue beaucoup plus  
» blanche; les doigts des pieds de devant et de  
» derrière étoient aussi sans poil.

» Les cuisses ne sont ni pelées ni calleuses.... On  
» ne pouvoit apercevoir ni fesses ni mollets aux  
» jambes, non plus que le moindre indice de queue.

» La tête est, par-devant, toute recouverte d'u-  
» ne peau chauve couleur de souris. Le museau  
» ou la bouche est un peu saillant, quoique pas  
» tant qu'aux espèces de magots; mais l'animal  
» pouvoit aussi beaucoup l'avancer et le retirer.  
» L'ouverture de la bouche est fort large. Autour  
» des yeux, sur les lèvres et sur le menton, la peau  
» étoit un peu couleur de chair; les yeux sont d'un  
» brun bleuâtre, dans le milieu noirs; les paupière-  
» res sont garnies de petits eils..... On voit aussi  
» quelques poils au dessus des yeux; ce que l'on  
» ne peut pourtant pas bien nommer des sourcils.  
» Le nez est très-épaté et large vers le bas; les dents  
» de devant, à la mâchoire supérieure, sont au  
» nombre de quatre, suivies, de chaque côté, d'un  
» intervalle après lequel.....vient une dent mâche-  
» lière qui est plus longue..... L'on compte encore  
» trois dents molaires, dont la dernière est la plus  
» grosse. Le même ordre règne à la mâchoire infé-  
» rieure. Les dents sont fort semblables à celles de

» l'homme..... Le palais est de couleur noire; le  
 » dessous de la langue est couleur de chair..... La  
 » langue est longue, arrondie par-devant, lisse et  
 » douce; les oreilles sont sans poil et de forme hu-  
 » maine, mais plus petites qu'elles ne sont repré-  
 » sentées par d'autres.

» A son arrivée, l'animal n'avoit point de poil,  
 » si ce n'est du noir à la partie postérieure du  
 » corps, sur les bras, les cuisses et les jambes.....  
 » A l'approche de l'hiver, il acquit beaucoup plus  
 » de poil..... Le dos, la poitrine et toutes les au-  
 » tres parties du corps, étoient couvertes de poil  
 » châtain clair..... Les plus longs poils du dos a-  
 » voient trois pouces.' » ]

---

## DU GIBBON.<sup>2</sup>

LE gibbon se tient toujours debout, lors même qu'il marche à quatre pieds, parce que ses bras

<sup>1</sup> Description de l'espèce de singe, aussi singulier que très-rare, nommé *orang-outang*, de l'île de Bornéo. (*Feuilles de Vosmaër*; Amsterdam, 1778.)

C'est le nom sous lequel M. Dupleix nous a donné ce singe, qu'il avoit apporté des Indes orientales. J'ai d'abord cru que ce mot étoit indien; mais, en faisant des recherches sur la nomenclature des singes, j'ai trouvé dans une note de Daléchamp sur Pline, que Strabon a désigné le *cephus* par le mot *keïpon*, dont il est probable qu'on a fait *guïbon*, *gibbon*. Voici le passage de Pline, avec la no-

sont aussi longs que son corps et ses jambes. Nous l'avons vu vivant; il n'avoit pas trois pieds de hauteur : mais il étoit jeune, il étoit en captivité; ainsi l'on doit présumer qu'il n'avoit pas encore acquis toutes ses dimensions, et que dans l'état de Nature, lorsqu'il est adulte, il parvient au moins à quatre pieds de hauteur. Il n'a nulle apparence de queue; mais le caractère qui le distingue évidemment des autres singes, c'est cette prodigieuse grandeur de ses bras, qui sont aussi longs que le corps et les jambes pris ensemble, en sorte que l'animal étant debout sur ses pieds de derrière, ses mains touchent encore à terre, et qu'il peut marcher à quatre pieds sans que son corps se penche. Il a tout autour de la face un cercle de poil gris, de manière qu'elle se présente comme si elle étoit environnée d'un cadre rond; ce qui donne à ce singe un air très-extraordinaire. Ses yeux sont grands, mais enfoncés; ses oreilles nues et bien bordées : sa face est aplatie, de couleur tannée, et assez semblable à celle de l'homme. Le gibbon est,

te de Daléchamp : *Pompeii Magni primùm tudi ostenderunt ex Æthiopiâ quas vocant cephos,\* quarum pedes posteriores pedibus humanis et cruribus, priores manibus fuere similes : hoc animal postea Roma non vidit.*

\* (Cephos) *Strabo, lib. XV, keipon vocat, esseque tradit facie satyro similem.* (Dal. in *Plin. Hist. nat.*, lib. VIII, cap. 19.)

Il me paroît que le *cebhus* des Grecs et le *cephus* de Pline, qu'on doit prononcer *kebus* et *kophus*, pourroient bien venir originairement de *koph* ou *kophin*, qui, en hébreu et en chaldéen, est le nom du singe.

après l'orang-outang et le pithèque, celui qui approcheroit le plus de la figure humaine, si la longueur excessive de ses bras ne le rendoit pas difforme : car, dans l'état de Nature, l'homme auroit aussi une mine bien étrange; les cheveux et la barbe, s'ils étoient négligés, formeroient autour de son visage un cadre de poil semblable à celui qui environne la face du gibbon.

Ce singe nous a paru d'un naturel tranquille et de mœurs assez douces; ses mouvements n'étoient ni trop brusques ni trop précipités : il prenoit doucement ce qu'on lui donnoit à manger; on le nourrissoit de pain, de fruits, d'amandes, etc. Il craignoit beaucoup le froid et l'humidité, et il n'a pas vécu long-temps hors de son pays natal. Il est originaire des Indes orientales, particulièrement des terres de Coromandel, de Malaca et des îles Moluques.<sup>1</sup> Il paroît qu'il se trouve aussi dans des

<sup>1</sup> Le P Lecomte dit avoir vu aux Moluques une espèce de singe, marchant naturellement sur ses deux pieds, se servant de ses bras comme un homme, le visage à peu près comme celui d'un Hottentot, mais le corps tout couvert d'une espèce de laine grise, étant exactement comme un enfant, et exprimant parfaitement ses passions et ses appétits. Il ajoute que ces singes sont d'un naturel très-doux; que, pour montrer leur affection aux personnes qu'ils connoissent, ils les embrassent et les baisent avec des transports singuliers; que l'un de ces singes qu'il a vu avoit au moins quatre pieds de hauteur; qu'il étoit extrêmement adroit et encore plus agile. (*Mémoires sur la Chine*, par Louis Lecomte, pag. 510.)

provinces moins méridionales, et qu'on doit rapporter au gibbon le singe du royaume de Gannau-re, frontière de la Chine, que quelques voyageurs ont indiqué sous le nom de *fefé*.<sup>1</sup> Au reste, cette espèce varie pour la grandeur et pour les couleurs du poil. Il y en a deux au Cabinet, dont le second, quoique adulte, est bien plus petit que le premier, et n'a que du brun dans tous les endroits où l'autre a du noir; mais comme ils se ressemblent parfaitement à tous autres égards, nous ne doutons pas qu'ils ne soient tous deux d'une seule et même espèce.

*Caractères distinctifs de cette espèce.*

Le gibbon n'a point de queue; il a les fesses pelées, avec de légères callosités; sa face est plate, brune, et environnée tout autour d'un cercle de poils gris; il a les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a les oreilles

<sup>1</sup> « Dans le royaume de Gannau-re, frontière de la Chine, » il se trouve un animal qui est fort rare, qu'ils nomment » *fefé*: il a presque la forme humaine, les bras fort longs, » le corps noir et velu, marche fort légèrement et fort vite. » (*Recueil des voyages, etc.*; Rouen, 1716, t. III, p. 168.)

1°. Ce caractère des *bras fort longs* n'appartient qu'à ce singe, et par conséquent indique assez clairement que le *fefé* est le même que le gibbon. 2°. On peut présumer que le mot *fefé* vient de *jese* ou *sese*, nom du babouin dans les provinces de l'Afrique voisines de l'Arabie, et qu'on a transféré ce nom du babouin au gibbon; car le babouin n'a pas les bras plus longs que les autres singes.

nues, noires et arrondies, le poil brun ou gris suivant l'âge ou la race, les bras excessivement longs; il marche sur ses deux pieds de derrière; il a deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur. La femelle est sujette, comme les femmes, à un écoulement périodique de sang.

---

### DE LA GUENON A LONG NEZ.

CETTE guenon, ou singe à longue queue, nous a été envoyée des grandes Indes, et n'étoit connue d'aucun naturaliste, quoique très-remarquable par un trait apparent, et qui n'appartient à aucune des autres espèces de guenons, ni même à aucun autre animal. Ce trait est un nez large, proéminent, assez semblable par la forme à celui de l'homme, mais encore plus long, mince à son extrémité, et sur le milieu duquel règne un sillon qui semble le diviser en deux lobes. Les narines sont posées et ouvertes horizontalement, comme celles de l'homme; leur ouverture est grande, et la cloison qui les sépare est mince; et comme le nez est très-allongé en avant, les narines sont éloignées des lèvres, étant situées à l'extrémité du nez. La face entière est dénuée de poil, comme le nez; la peau en est d'un brun mêlé de bleu et de rougeâtre. La tête est ronde, couverte au sommet, et sur toutes les parties postérieures, d'un poil touffu

assez court et d'un brun marron. Les oreilles, cachées dans le poil, sont nues, minces, larges, de couleur noirâtre et de forme arrondie, avec une échancrure assez sensible à leur bord. Le front est court : les yeux sont assez grands et assez éloignés l'un de l'autre ; il n'y a ni sourcils ni cils à la paupière inférieure, mais la paupière supérieure a des cils assez longs. La bouche est grande, et garnie de fortes dents canines et de quatre incisives à chaque mâchoire, semblables à celles de l'homme. Le corps est gros, et couvert d'un poil d'un brun marron, plus ou moins foncé sur le dos et sur les flancs, orangé sur la poitrine, et d'un fauve mêlé de grisâtre sur le ventre, les cuisses et les bras, tant au dedans qu'au dehors.

Il y a sous le menton, autour du cou et sur les épaules, des poils bien plus longs que ceux du corps, et qui forment une espèce de canail dont la couleur contraste avec celle de la peau nue de la face. Cette guenon a, comme les autres, des callosités sur les fesses. Sa queue est très-longue, et garnie, en dessus et en dessous, de poils fauves assez courts ; ses mains et ses pieds, nus à l'intérieur sont à l'extérieur couverts de poils courts et d'un fauve mêlé de gris. Elle a cinq doigts, tant aux mains qu'aux pieds, dont les ongles sont noirs ; celui des pouces est aplati, et les autres sont convexes. Voici les principales dimensions de l'individu qui est au Cabinet du Roi : c'étoit un mâle,

mais dont les parties de la génération étoient trop altérées pour que nous ayons pu les décrire.

|                                                          | pi. | pouc. | lig. |
|----------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Longueur du corps du museau à l'anus.                    | 1   | 11    | 9    |
| Longueur du bout du museau à l'occiput.                  | »   | 5     | 3    |
| Distance du bout du museau à l'angle antérieur de l'œil. | »   | 2     | 9    |
| Distance de l'angle postérieur de l'œil à l'oreille.     | »   | 2     | »    |
| Longueur de la queue.                                    | 2   | 1     | 9    |
| Longueur de l'avant-bras.                                | »   | 5     | 6    |
| Longueur du coude au poignet.                            | »   | 8     | 10   |
| Longueur du poignet au bout des doigts.                  | »   | 6     | 5    |
| Longueur de la jambe du genou au talon.                  | »   | 10    | 2    |
| Longueur du talon au bout des doigts.                    | »   | 8     | 3    |
| Longueur des ongles du pied.                             | »   | »     | 7    |
| Longueur des ongles de la main.                          | »   | »     | 6    |

FIN DU TOME SEIZIÈME.



---

---

# TABLE

## DES ARTICLES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

---

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Suite DES QUADRUPÈDES.                                                                                                                                                                                                                                                                                     | p. 5       |
| De la Girafe.                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <i>ib.</i> |
| Des Gazelles (de la Gazelle commune, du Kevel, de la Corine, du Tzeiran, du Koba, ou grande vache brune; du Kob, ou petite vache brune; de l'Algazel, ou gazelle d'Égypte; du Pasan, ou prétendue gazelle du Bézoard; du Nanguer, ou Dama des anciens; de l'Antilope, du Tidmée, de l'Antilope des Indes). | 47         |
| De la Chèvre sautante du cap de Bonne-Espérance.                                                                                                                                                                                                                                                           | 130        |
| De la Gazelle à bourse sur le dos, par M. Allamand.                                                                                                                                                                                                                                                        | 156        |
| Du Klippspringer, ou Sauteur des rochers.                                                                                                                                                                                                                                                                  | 158        |
| Du Bosbok.                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 140        |
| Du Ritbok.                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 142        |
| De la Chèvre bleue.                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 147        |
| Du Bubalc.                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 148        |
| Du Gnou ou Niou.                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 165        |
| Du Coudous.                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 178        |
| Du Canna.                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 182        |
| Du Coudoma.                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 192        |
| Du Nil-Gaut.                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 209        |
| De la Grimme.                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 228        |
| Du Guib.                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 258        |
| Du Saïga.                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 240        |
| Du Bouquetin, du Chamois et des autres Chèvres.                                                                                                                                                                                                                                                            | 247        |

|                                                                                                                                |        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Des Mazames.                                                                                                                   | p. 280 |
| Du Mouflon et des autres Brebis étrangères, du Béliet et de la Brebis de Valachie, du Béliet de Tunis, du Morvant de la Chine. | 291    |
| De la Dégénération des Animaux.                                                                                                | 337    |
| Des Mulets.                                                                                                                    | 405    |
| De la Mule. (Exemples de l'accouplement prolifique de la mule et du cheval.)                                                   | 447    |
| Du Zèbre.                                                                                                                      | 449    |
| Du Kwagga ou Couagga.                                                                                                          | 470    |
| De la Nomenclature des Singes. .                                                                                               | 476    |
| Des Orangs-Outangs, ou du Pongo et du Jocko.                                                                                   | 519    |
| Du Gibbon.                                                                                                                     | 580    |
| De la Guenon à long nez.                                                                                                       | 584    |

FIN DE LA TABLE DU TOME SEIZIÈME.



**Aus den Beständen der Osterreichischen  
Nationalbibliothek als rechtmäßiges Eigentum  
des Baronin Rothschild ausgeschieden.**















## ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que fazem parte da Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP. Trata-se de uma referência a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital – com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

**1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais.** Os livros, textos e imagens que publicamos na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP são de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

**2. Atribuição.** Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

**3. Direitos do autor.** No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se uma obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente ([dtsibi@usp.br](mailto:dtsibi@usp.br)).